Manuel du propriétaire MUSTANG 2020

owner.ford.com

ford.ca

Juillet 2019
Première impression
Imprimé aux États-Unis

FSC
MIXTE
Papier
FSC® C102270

LR3J 19A321 CA

Les renseignements contenus dans le présent document étaient exacts au moment de mettre sous presse. Dans l'intérêt d'un développement continu, nous nous réservons le droit de modifier en tout temps la conception, les spécifications ou les équipements des produits, et ce, sans préavis ni obligation. Aucune section de ce document ne peut être reproduite, diffusée ou sauvegardée dans un système de récupération ou traduite dans une langue quelconque sous quelque forme que ce soit sans notre consentement écrit. Sauf erreurs ou omissions.

© Ford Motor Company 2019

Tous droits réservés.

Numéro de publication : 20190605125441

Proposition 65 de l'état de Californie

AVERTISSEMENT: Le fonctionnement, l'entretien et la maintenance d'un véhicule de tourisme ou d'un véhicule tout terrain peuvent vous exposer aux produits chimiques, notamment aux gaz d'échappement, monoxyde de carbone, phthalates et plomb qui sont reconnus en Californie comme cause de cancer et de malformations congénitales. Pour limiter l'exposition, évitez de respirer les gaz d'échappement, ne faites tourner le moteur au ralenti que si nécessaire, entretenez votre véhicule dans un lieu bien aéré, portez des gants ou lavez-vous les mains souvent pendant l'entretien du véhicule. Visitez le site www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicle pour obtenir de plus amples renseignements.

AVERTISSEMENT: Les bornes de batterie, les cosses de câbles et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, produits chimiques qui sont reconnus dans l'État de Californie comme cause de cancer et autres lésions de l'appareil reproducteur. **Lavez-vous les mains après manipulation**.

Table des matières

Introduction
À propos de ce manuel 7
Glossaire des symboles 7
Enregistrement de données 9
Perchlorate 14
Ford Credit 14
Pièces de rechange recommandées 14
Avis spéciaux 15
Équipement de communication mobile 16
Options uniques d'exportation 17

Environnement
Protection de l'environnement 18

Aperçu
Planche de bord 19

Sécurité enfants
Généralités 21
Installation de sièges d'enfant 23
Rehausseurs 29
Positionnement des sièges de sécurité enfants 31

Ceintures de sécurité
Principes de fonctionnement 35
Utilisation des ceintures de sécurité 36
Témoin et carillon de ceinture de sécurité 39
Rappel de bouclage des ceintures de sécurité 40
Entretien des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants 41
Rallonges de ceinture de sécurité 42

Personal Safety System™
Personal Safety System™ 43

Dispositifs de retenue supplémentaires
Principes de fonctionnement 44
Sacs gonflables du conducteur et du passager 45
Capteur de poids du passager avant 47
Sacs gonflables latéraux 50
Protège-genoux conducteur et passager 51
Safety Canopy™ - Coupé 52
Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable 53
Mise au rebut de l'airbag 55

Clés et commandes à distance
Renseignements généraux sur les radiofréquences 56
Télécommande 57
Remplacement d'une commande à distance ou d'une clé perdue 62

MyKey™
Principes de fonctionnement 63
Création d'un dispositif MyKey 64
Effacement de la programmation de tous les dispositifs MyKey 65
Vérification de l'état du dispositif MyKey 66
Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance 66
MyKey – Dépannage 66

Portes et serrures
Verrouillage et déverrouillage 68
Ouverture du coffre à bagages depuis l'intérieur 74

Sécurité
Système antivol passif 75
Alarme antivol 76

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Volant

Réglage du volant 78
Commande audio 78
Commande vocale 78
Programmateur de vitesse - Véhicules avec : Programmateur de vitesse 79
Programmateur de vitesse - Véhicules avec : Régulateur de vitesse adaptatif 79
Commande de l'affichage d'information - Véhicules avec : SYNC 79
Commande de l'affichage d'information - Véhicules avec : SYNC 3 79
Volant chauffant 80
Avertisseur sonore 80

Essuie-glaces et lave-glaces

Essuie-glaces 81
Essuie-glaces automatiques 81
Lave-glaces 82

Éclairage

Généralités 84
Commande d'éclairage 84
Phares automatiques 85
Commande d'éclairage du tableau de bord 85
Phares à extinction temporisée 86
Feux de jour 86
Phares antibrouillards avant 86
Clignotants 87
Éclairage d'accueil 87
Éclairage intérieur 87
Éclairage ambiant 88

Feux de route automatiques

À propos des feux de route automatiques 89
Activation et désactivation des feux de route automatiques 89
Témoins de feux de route automatiques 90
Contournement des feux de route automatiques 90

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Glaces à commande électrique 91
Ouverture centralisée 92
Rétroviseurs extérieurs 92
Rétroviseur intérieur 94
Pare-soleil 94

Combiné des instruments

Jauges 95
Témoins et indicateurs 98
Indicateurs et avertisseurs sonores 102

Affichage d'information

Généralités 103
Messages d'information 113

Climatisation

Commande manuelle de la température 124
Commande automatique de la température 125
Conseils sur la régulation de la température dans l'habitacle - Véhicules avec : Régulation manuelle de température 127
Conseils sur la régulation de la température dans l'habitacle - Véhicules avec : Régulation automatique de température 128
Lunette arrière chauffante 129
Rétroviseurs extérieurs chauffants 129
Démarrage à distance 130

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Qualité de l'air à l'intérieur

À propos du filtre à air d'habitacle 131
Localisation du filtre à air d'habitacle 131
Remplacement du filtre à air d'habitacle 131

Sièges

Positions assises appropriées 132
Appuie-tête 133
Sièges à commande manuelle 134
Sièges à commande électrique 135
Fonction de mémorisation 136
Sièges arrière 137
Sièges à régulation de température 138

Ouvre-porte de garage

Ouvre-porte de garage universel 140

Prises de courant auxiliaires

Prises de courant auxiliaires 144

Espaces de rangement

Console centrale 145
Porte-verres 145

Démarrage et arrêt du moteur

Généralités 146
Démarrage sans clé 146
Dispositif de verrouillage de la direction 147
Démarrage d'un moteur à essence 147
Chauffe-moteur 150

Carburant et remplissage

Consignes de sécurité 152
Qualité du carburant 153
Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant 154
Panne de carburant 154
Ravitaillement 156
Consommation de carburant 159

Dispositif antipollution

Norme d'émission 161
Convertisseur catalytique 162

Boîte de vitesses

Boîte manuelle 166
Boîte de vitesses automatique 168

Pont arrière

Différentiel à glissement limité 173

Freins

Généralités 174
Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage 175
Frein de stationnement 175
Aide au démarrage en côte 176

Antipatinage

Principes de fonctionnement 178
Utilisation de l'antipatinage 178

Contrôle de stabilité

Principes de fonctionnement 180
Utilisation du contrôle de stabilité 181

Aides au stationnement

Principes de fonctionnement 183
Aide au stationnement arrière 184
Caméra de rétrovision 186

Programmateur de vitesse

À propos du régulateur de vitesse 190

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Activation et désactivation du régulateur de vitesse 190
Programmation de la vitesse du régulateur de vitesse 190
Annulation de la vitesse programmée 191
Reprise de la vitesse programmée 191
Témoins de régulateur de vitesse 191
Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif 191

Aides à la conduite

Alerte conducteur 199
Système de maintien de trajectoire 200
Système d'information sur les angles morts 205
Alerte de circulation transversale 207
Direction 211
Assistance pré-collision 212
Commande de transmission 216

Transport de charge

Limite de charge 220

Remorquage

Traction d'une remorque 226
Poids de remorquage recommandés 227
Vérifications de remorquage essentielles 228
Remorquage du véhicule les quatre roues au sol 230

Toit décapotable

Ouverture du toit décapotable 232
Fermeture du toit décapotable 233

Conseils de conduite

Rodage 235
Rendement réduit du moteur 235
Conduite économique 236
Précautions à prendre par temps froid 236
Conduite dans l'eau 237
Couvre-plancher 237

Dépannage

Assistance dépannage 239
Feux de détresse 240
Coupure de carburant 240
Démarrage-secours du véhicule 241
Système d'alerte après impact 244
Transport du véhicule 244

Assistance à la clientèle

Pour obtenir les services nécessaires 246
En Californie (États-Unis seulement) 247
Programme Auto Line du Better Business Bureau (É.-U. seulement) 248
Utilisation du programme de médiation et d'arbitrage (Canada seulement) 249
Pour obtenir de l'aide hors des États-Unis et du Canada 249
Commande d'un Guide du propriétaire additionnel 251
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement) 252
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (Canada seulement) 252

Fusibles

Tableau de spécifications des fusibles 254
Remplacement d'un fusible 264

Entretien

Généralités 266
Ouverture et fermeture du capot 266
Aperçu sous le capot - 2.3L EcoBoost™ 268

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Aperçu sous le capot - 5.0L 269
Aperçu sous le capot - 5.0L, Bullitt 270
Jauge d'huile moteur 271
Vérification de l'huile moteur 271
Réinitialisation du témoin de vidange d'huile 272
Vérification du liquide de refroidissement 273
Contrôle d'huile de boîte de vitesses manuelle 278
Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique 278
Vérification du liquide de frein 279
Vérification du liquide d'embrayage - Boîte de vitesses manuelle 280
Vérification du liquide de direction assistée 280
Vérification du liquide de lave-glace 280
Filtre à carburant 280
Remplacement de la batterie de 12 V 281
Vérification des balais d'essuie-glace 283
Remplacement des balais d'essuie-glace 283
Réglage des phares 284
Remplacement d'une ampoule 285
Remplacement du filtre à air - 2.3L EcoBoost™/5.0L 286
Remplacement du filtre à air - 5.0L, Bullitt 287

Utilisation sur circuit

Utilisation sur circuit 288

Entretien du véhicule

Généralités 291
Produits de nettoyage 291
Nettoyage de l'extérieur 292
Cirage 293
Nettoyage du moteur 293
Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace 294
Nettoyage de l'habitacle 295
Nettoyage de la planche de bord et des lentilles du tableau de bord 295
Nettoyage des sièges en cuir 296
Réparation de dommages mineurs à la peinture 297
Nettoyage des roues 297
Entreposage du véhicule 297
Nettoyage du toit décapotable 300
Trousses de carrosserie 300

Jantes et pneus

Généralités 301
Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire 301
Entretien des pneus 308
Utilisation de pneus été 324
Utilisation de pneus d'hiver 325
Utilisation de chaînes à neige 326
Système de surveillance de la pression des pneus 327
Remplacement d'une roue 331
Conduite à grande vitesse 337
Spécifications techniques 338

Capacités et spécifications

Spécifications du moteur - 2.3L EcoBoost™ 340
Spécifications du moteur - 5.0L 340
Pièces Motorcraft - 2.3L EcoBoost™ 341
Pièces Motorcraft - 5.0L 342
Pièces Motorcraft - 5.0L, Bullitt 343
Numéro d'identification du véhicule 344
Étiquette d'homologation du véhicule 345
Désignation du code de boîte de vitesses 345

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Capacités et spécifications - 2.3L EcoBoost™ 346
Capacités et spécifications - 5.0L 354
Tableau de spécifications des ampoules 361

Connectivité réseau

Connexion du véhicule à un réseau mobile 362
Connectivité réseau – Dépannage 363

Point d'accès Wi-Fi

Création d'un de point d'accès Wi-Fi 365
Modification du nom ou du mot de passe du point d'accès Wi-Fi 365

Chaîne audio

Généralités 367
Autoradio - Véhicules avec : SYNC 367
Autoradio - Véhicules avec : SYNC 3 370
Radio numérique 371
Radio par satellite 375
Port USB 378
Centrale multimédia 378

SYNC™

Généralités 379
Utilisation de la reconnaissance vocale 380
Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone 383
Applications et services du système SYNC™ 384
Utilisation du système SYNC™ avec votre lecteur multimédia 389
Dépannage du système SYNC™ 389

SYNC™ 3

Généralités 400
Utilisation de la reconnaissance vocale 402
Divertissement 410
Climatisation 421
Téléphone 424
Navigation 426
Applications 433
Paramètres 435
Dépannage de SYNC™ 3 438

Accessoires

Accessoires 452

Ford Protect

Ford Protect 454

Entretien de votre véhicule

Entretien usuel — Généralités 457
Entretien périodique normal 461
Entretien périodique — conditions de conduite rigoureuses 464
Dossier d'entretien périodique 466

Appendices

Compatibilité électromagnétique 477
Contrat de licence de l'utilisateur final 480
Déclaration de conformité 509
Déclaration de conformité - Véhicules avec : SYNC 3 510

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

À PROPOS DE CE MANUEL

Merci d'avoir choisi Ford. Nous vous recommandons de prendre quelques instants pour lire ce manuel afin de mieux connaître votre véhicule. Plus vous en saurez à propos de votre véhicule, plus vous prendrez plaisir à le conduire, et ce, en toute sécurité.

AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut avoir pour conséquence une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Nota : *Ce manuel décrit des équipements et des options offerts sur toute la gamme de modèles disponibles, parfois avant même qu'ils ne soient disponibles. Il peut décrire des options dont votre véhicule n'est pas équipé.*

Nota : *Certaines illustrations du présent manuel peuvent indiquer des fonctions utilisées sur divers modèles, et peuvent donc sembler différentes sur votre véhicule.*

Nota : *Utilisez et conduisez votre véhicule conformément à toutes les lois et à tous les règlements applicables.*

Nota : *Remettez ce manuel au nouveau propriétaire lorsque vous vendez votre véhicule. Il fait partie intégrante de votre véhicule.*

Ce manuel pourra qualifier l'emplacement d'un composant par le terme côté gauche ou côté droit. Le côté est déterminé pour un observateur assis sur le siège face à l'avant.

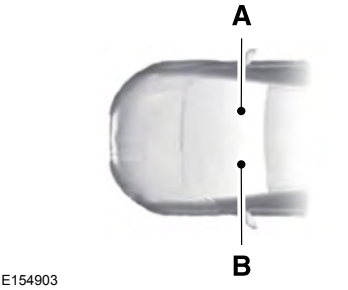

A Côté droit.

B Côté gauche.

GLOSSAIRE DES SYMBOLES

Voici quelques-uns des pictogrammes qui pourraient s'afficher sur votre véhicule.

Système de climatisation

Type de lubrifiant du système de climatisation

Système de freins antiblocage

Ne fumez pas, évitez les flammes et les étincelles

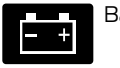
Batterie

Acide de batterie

Liquide de frein – sans produits pétroliers

Circuit de freinage

BRAKE Circuit de freinage

Filtre à air d'habitacle

Vérifiez le bouchon du réservoir de carburant

Dispositif de sécurité pour enfants verrouillé ou déverrouillé

Point d'ancrage inférieur pour siège enfant

Patte d'ancrage pour siège enfant

Régulateur de vitesse

Laissez refroidir avant d'ouvrir

Filtre à air du moteur

Liquide de refroidissement du moteur

Température du liquide de refroidissement

Huile moteur

Gaz explosif

Avertissement concernant le ventilateur

Bouclage de ceinture de sécurité

Inflammable

Sac gonflable avant

Antibrouillards avant

Réinitialisation de la pompe d'alimentation

Porte-fusibles

Feux de détresse

Lunette arrière chauffante

Système de dégivrage de pare-brise

Ouverture du coffre à bagages de l'intérieur

Cric

Conservez hors de la portée des enfants

Commande d'éclairage

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Avertissement de basse pression des pneus

Maintenez un niveau de liquide approprié

Respectez les consignes d'utilisation

Commande de l'avertisseur sonore

Alarme de détresse

Module d'aide au stationnement

Frein de stationnement

Liquide de direction assistée

Glaces électriques avant et arrière

Verrouillage des glaces à commande électrique

Doit être effectué par un technicien certifié

Avertissement de sécurité

Consultez le Guide du propriétaire

Consultez le Manuel de réparation et d'entretien

Entretien recommandé du moteur

Sac gonflable passager activé

Sac gonflable passager désactivé

Sac gonflable latéral

Protégez-vous les yeux

Contrôle de la stabilité

Contrôle en descente

Contrôle de remorque

Système de balayage d'essuie-glaces

Lave-glace et essuie-glace de pare-brise

ENREGISTREMENT DE DONNÉES

AVERTISSEMENT: Ne branchez pas d'appareils connectables sans fil à la prise de diagnostic. Un tiers non autorisé pourrait être en mesure d'accéder aux données du véhicule et de porter atteinte au fonctionnement de systèmes liés à la sécurité. Seuls les réparateurs qui respectent nos directives d'entretien et de réparation doivent être autorisés à brancher leurs équipements à la prise de diagnostic.

Nous respectons votre vie privée et nous nous engageons à la protéger. L'information présentée dans cette publication était correcte à la date d'impression. Cependant, les technologies évoluent rapidement et nous vous recommandons donc de consulter le site Web régional Ford pour en savoir plus sur les nouveautés.

Votre véhicule est doté d'un module de commande électronique qui peut enregistrer des données et stocker de manière temporaire ou permanente des données. Ces données peuvent indiquer l'état et le statut de votre véhicule, les exigences d'entretien du véhicule, les événements et les défaillances. Les types de données qui peuvent être enregistrées sont décrites dans cette section. Certaines des données enregistrées sont stockées dans le journal d'événements ou d'erreurs.

Nota : *Les journaux d'erreurs sont réinitialisés suite à une réparation ou un entretien.*

Nota : *Nous pouvons transmettre des informations sur demandes des autorités chargées de l'application de la loi, d'instances gouvernementales et de tiers détenant un pouvoir légal ou via une procédure judiciaire. Ces informations peuvent être utilisés dans un cadre légal.*

Exemples de données enregistrées :

- États de fonctionnement des composants du système, par ex., le niveau de carburant, la pression des pneus et le niveau de charge de la batterie.
- État du véhicule et des composants, par ex., la vitesse de rotation des roues, la décélération, l'accélération latérale et l'état des ceintures de sécurité.
- Événements et erreurs dans les systèmes essentiels, par ex., les phares et les freins.
- Réponses système en situation de conduite, par ex., le déploiement des sacs gonflables et le contrôle de stabilité.
- Conditions ambiantes, par ex., la température.

Certaines de ces données quand elles sont combinées à d'autres renseignements, par ex., un rapport d'accident, des dommages au véhicule ou des déclarations de témoin oculaire, peuvent être associées à une personne spécifique.

Données d'entretien

Les enregistreurs de données d'entretien de votre véhicule recueillent et enregistrent l'information diagnostique du véhicule, notamment les données relatives à la performance ou à l'état de divers systèmes et modules dont il est équipé, par exemple le moteur, l'accélérateur, la direction ou le circuit de freinage. Afin de rendre un diagnostic précis et de bien entretenir le véhicule, Ford Motor Company (Ford du Canada au Canada) et d'autres ateliers d'entretien et de réparation peuvent accéder à ces données de diagnostic et les partager grâce à une connexion physique directe avec le véhicule au moment où vous le leur confiez pour entretien. De plus, Ford Motor Company (Ford du Canada au Canada) peut, là où la loi le permet, utiliser les données de diagnostic du véhicule aux fins d'amélioration de ses produits, ou en les combinant aux renseignements que nous détenons sur vous, p. ex., vos coordonnées, pour vous offrir des produits ou services qui pourraient vous intéresser. Les données peuvent alors être transmises à nos fournisseurs de services (tels que les fournisseurs de pièces) qui, eux aussi dans l'obligation de protéger les données, peuvent aider à diagnostiquer les anomalies. Nous conservons ces données aussi longtemps que cela est nécessaire pour exécuter ces fonctions ou conformément à la loi. Nous pouvons, si

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

besoin est, transmettre des informations sur demandes officielles d'autorités chargées de l'application de la loi, d'instances gouvernementales ou de tiers détenant un pouvoir légal ou à la suite d'une ordonnance de tribunal, ces mêmes informations pouvant par la suite être utilisées lors de procédures judiciaires. Pour les É.-U. seulement (selon l'équipement) : si vous choisissez d'utiliser les applications et les services connectés, vous consentez à ce que certaines données de diagnostic soient accessibles électroniquement par Ford Motor Company ou par toute installation Ford autorisée, et que, là où la loi le permet, ces données puissent être utilisées pour personnaliser votre expérience, effectuer toute recherche de pannes, améliorer les produits et services et vous offrir ceux qui pourraient vous intéresser. Pour le Canada uniquement, pour plus d'information, veuillez consulter la politique de confidentialité Ford du Canada sur www.ford.ca, notamment le stockage et l'utilisation de données de fournisseurs de services des États-Unis dans d'autres juridictions, lesquels fournisseurs pourraient être assujettis à des exigences légales au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, par exemple des exigences légales de divulgation de données personnelles à des autorités gouvernementales dans ces pays.

Données d'événement

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données d'événement. Un enregistreur de données sur les événements sert essentiellement à enregistrer, lors d'un accident ou de situations similaires, comme lors du déploiement d'un sac gonflable ou lors d'un impact avec un obstacle sur la route; ces données aident à comprendre comment les systèmes du véhicule ont exécuté leurs tâches.

L'enregistreur de données sur les événements est conçu pour enregistrer des données liées à la dynamique et aux systèmes de sécurité du véhicule pendant un bref intervalle de temps, ne dépassant généralement pas 30 secondes.

L'enregistreur de données sur les événements de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données, notamment :

- la façon dont fonctionnaient différents systèmes de votre véhicule;
- le bouclage des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;
- la mesure (le cas échéant) dans laquelle le conducteur a appuyé sur la pédale d'accélérateur ou de frein;
- la vitesse à laquelle roulait le véhicule; et
- l'angle de braquage du volant.

Ces données peuvent aider à fournir une meilleure compréhension des circonstances dans lesquelles les accidents et les blessures surviennent.

Nota : *Les données de l'enregistreur de données sur les événements sont enregistrées par votre véhicule uniquement si une situation grave d'accident survient; aucune donnée n'est enregistrée par l'enregistreur de données d'événement dans les conditions normales de conduite et aucune donnée ou renseignement personnel (par exemple le nom, le sexe, l'âge et le lieu de l'accident) n'est enregistré(e). Cependant, des tiers, comme les services de police, pourraient combiner les données de l'enregistreur de données des événements avec le type de données d'identification personnelles normalement enregistrées pendant une enquête relative à une collision.*

Pour lire des données enregistrées par un enregistreur de données sur les événements, du matériel spécialisé est nécessaire et un accès au véhicule ou à l'enregistreur de données sur les événements s'impose. Outre le constructeur du véhicule, des tiers, tels que les services de police, en possession d'un tel équipement, peuvent lire ces données s'ils ont accès au véhicule ou à l'enregistreur de données sur les événements.

Données pratiques, de confort et de divertissement

Votre véhicule est doté d'un module de commande électronique qui peut enregistrer des données en fonction de vos paramètres personnalisés. Les données enregistrées localement dans le véhicule ou sur les appareils connectés, par exemple, une clé USB ou un lecteur de musique. Vous pouvez effacer certaines de ces données, et également choisir de les partager via des services auxquels vous êtes abonnés. Voir **Paramètres** (page 435).

Données pratiques et de confort

Exemples de données enregistrées :

- Position du siège et du volant de direction.
- Réglages de la régulation de température.
- Préréglages de l'autoradio.

Données de divertissement

Exemples de données enregistrées :

- Musique, vidéos ou couverture d'album.
- Contacts et entrées correspondantes dans le carnet d'adresses.
- Destinations de navigation.

Services proposés

Si vous utilisez nos services, nous collectons et utilisons les données, par ex., l'information sur le compte, la localisation du véhicule et les caractéristiques de conduite qui peuvent vous identifier. Nous transmettons ces données via une connexion protégée dédiée. Nous ne collectons et n'utilisons ces données que pour vous permettre d'utiliser les services auxquels vous êtes abonné, avec votre consentement ou si autorisé par la loi. Pour plus de renseignements, reportez-vous aux modalités des services auxquels vous êtes abonné.

Services proposés par des tiers

Nous vous recommandons d'étudier les modalités et les politiques de confidentialité de tous les services auxquels vous êtes abonné. Nous ne prenons aucune responsabilité en ce qui concerne les services fournis par des tiers.

Véhicules avec un modem

Le modem est doté d'une carte SIM. Le modem a été activé lors de la construction du véhicule et il transmet périodiquement des messages pour rester connecter au réseau cellulaire, pour recevoir des mises à jour logicielles automatiques et pour nous transmettre des données liées au véhicule, comme des renseignements de diagnostic. Ces messages peuvent comporter des renseignements qui identifient votre véhicule, la carte SIM et le numéro de série électronique du modem. Les prestataires de service de réseau téléphonique cellulaire peuvent avoir accès à plus de renseignements, comme l'identification de la tour du réseau cellulaire. Pour de plus amples informations sur nos politiques de confidentialité, visitez le site*www.FordConnected.com*ou consultez le site Web Ford de votre région.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Nota : *Le modem continue de transmettre cette information à moins que vous le désactiviez ou que vous l'empêchiez de partager les données du véhicule en modifiant ses paramètres. Voir* ***Connectivité réseau*** *(page 362). .*

Nota : *Le service peut être non disponible ou interrompu pour plusieurs raisons, par ex., les conditions topographiques ou environnementales et la couverture du forfait de données.*

Nota : *Pour déterminer si votre véhicule est équipé d'un modem, visitez le site www.FordConnected.com.*

Véhicules avec SYNC

Données d'appareil mobile

Si vous connectez un appareil mobile à votre véhicule, vous pouvez afficher des données de votre appareil sur l'écran tactile comme par ex. de la musique et une couverture d'album. Vous pouvez partager les données de votre véhicule avec les applications mobiles sur votre appareil via le système. Voir **Applications** (page 433).

Les applications mobiles fonctionnent avec votre appareil connecté qui nous envoie des données aux États-Unis. Les données sont codées et comprennent votre numéro d'identification du véhicule, le numéro de série du module SYNC, kilométrage, les applications activées, les statistiques d'utilisation et les données de débogage. Nous ne conservons ces données que pour la durée nécessaire au service, au dépannage et à l'amélioration continue, ainsi que pour vous offrir des produits et services que peuvent vous intéresser, en fonction de vos préférences et lorsque la loi l'autorise.

Si vous connectez un téléphone cellulaire au système, le système crée un profil qui réalise le couplage avec ce téléphone cellulaire. Le profil de ce téléphone cellulaire offre davantage de fonctions mobiles et améliore l'utilisation. Ce profil comprend par exemple, des données du répertoire téléphonique, des messages texte (lus et non lus) et l'historique des appels, y compris l'historique d'appels survenus lorsque votre téléphone cellulaire n'était pas connecté au système.

Si vous connectez un appareil multimédia, le système crée et conserve un index du contenu multimédia compatible de l'appareil. Le système enregistre aussi un bref journal de diagnostic d'environ 10 minutes consignant toute activité récente du système.

Le profil du téléphone cellulaire, l'index des dispositifs multimédias et le journal de diagnostics restent dans le véhicule à moins que vous les effaciez. Ils sont généralement accessibles seulement dans le véhicule lorsque le téléphone cellulaire ou le lecteur multimédia est connecté. Si vous ne souhaitez plus utiliser le système ou votre véhicule, nous vous recommandons d'exécuter une réinitialisation générale pour effacer toute information enregistrée. Voir **Paramètres** (page 435).

Vous ne pouvez pas accéder aux données du système sans équipement spécial ni accès au module du véhicule.

Pour de plus amples informations sur notre politique de confidentialité, reportez-vous au site Web Ford de votre région.

Avis de confidentialité relatif à la fonction Assist 911

Lorsque la fonction Assist 911 est activée, le système peut divulguer aux services d'urgence que le véhicule a été impliqué dans une collision qui a entraîné le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation.

Certaines versions ou mises à jour du service Assist 911 peuvent également divulguer électroniquement ou verbalement l'emplacement du véhicule ou d'autres détails sur le véhicule ou la collision, pour aider les préposés du service d'urgence 911 à fournir les services d'urgence les plus appropriés.

Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction.

Nota : *Pour activer ou désactiver la fonction 911 Assist, Voir* ***Paramètres*** *(page 435).*

PERCHLORATE

Certains composants du véhicule, tels que les sacs gonflables, les tendeurs de ceinture de sécurité et les piles de la télécommande, peuvent contenir du perchlorate. La manipulation de ces composants lors de l'entretien et la mise à la casse du véhicule peuvent exiger des précautions particulières.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site suivant :

Adresse Web
www.dtsc.ca.gov/hazardous-waste/perchlorate

FORD CREDIT

É.-U. uniquement

Crédit Ford offre une gamme complète de plans de financement et de location longue durée pour faciliter l'acquisition de votre véhicule. Si vous avez financé l'achat ou la location longue durée du véhicule auprès de Crédit Ford, nous sommes heureux de vous compter parmi nos clients.

Pour obtenir une assistance composez le 1-800-727-7000, ou pour plus de renseignements concernant Crédit Ford ainsi que pour accéder à l'outil Gestionnaire de compte en ligne, visitez le site www.ford.com/finance.

PIÈCES DE RECHANGE RECOMMANDÉES

Nous avons construit votre véhicule selon les normes les plus strictes et en faisant usage de pièces de la plus haute qualité. Nous vous conseillons d'exiger l'utilisation de pièces d'origine Ford et Motorcraft pour l'entretien périodique et la réparation du véhicule. Vous pouvez clairement identifier les pièces d'origine Ford et Motorcraft en cherchant la marque Ford, FoMoCo ou Motorcraft sur les pièces mêmes ou sur leur emballage.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Entretien périodique et réparations mécaniques

Une des meilleures façons d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule pendant de nombreuses années est de respecter nos recommandations en matière d'entretien périodique en utilisant des pièces conformes aux spécifications détaillées dans le Manuel du propriétaire. Les pièces d'origine Ford et Motorcraft sont conformes ou supérieures à ces spécifications.

Réparation en cas de collision

Nous espérons que vous ne serez jamais victime d'une collision, mais malheureusement, les accidents sont des choses qui arrivent. Les pièces de rechange d'origine Ford répondent à des normes rigoureuses en termes d'ajustage, de finition, d'intégrité, de protection anticorrosion et de résistance aux impacts. Pendant le développement du véhicule, nous certifions que ces pièces offrent le même niveau de protection que le système intégral. Pour garantir ce niveau de protection, exigez des pièces de rechange d'origine Ford pour tout remplacement de pièces suite à une collision.

Garantie sur les pièces de rechange

Les pièces de rechange Ford et Motorcraft d'origine sont les seules pièces de rechange qui sont couvertes par la garantie Ford. Les dommages causés à votre véhicule suite à l'utilisation de pièces défectueuses autres que Ford peuvent ne pas être couverts par la garantie Ford. Pour plus de renseignements, reportez-vous aux modalités de la garantie Ford.

AVIS SPÉCIAUX

Garantie limitée de véhicule neuf

Véhicules vendus aux États-Unis et au Canada

Pour savoir exactement ce qui est couvert par votre Garantie limitée de véhicule neuf, consultez votre guide de garantie disponible en ligne. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez notre site Web et téléchargez votre copie du guide de garantie.

Véhicules vendus en dehors des États-Unis et du Canada

Pour savoir exactement ce qui est couvert par votre Garantie limitée de véhicule neuf, consultez le guide de garantie qui vous a été remis avec le Manuel du propriétaire.

Directives spéciales

Dans le but d'assurer votre sécurité, votre véhicule est doté de commandes électroniques perfectionnées.

AVERTISSEMENT: Le non-respect de la consigne soulignée par le pictogramme d'avertissement peut présenter pour vous-même et d'autres personnes un risque de blessures graves, voire la mort. Respectez les avertissements et les directives pour minimiser les risques de blessures.

AVERTISSEMENT: Ne placez JAMAIS un siège d'enfant orienté vers l'arrière sur un siège protégé par un SAC GONFLABLE à l'avant car l'enfant peut subir des BLESSURES GRAVES, voire MORTELLES.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Prise de diagnostic embarqué

AVERTISSEMENT: Ne branchez pas d'appareils connectables sans fil à la prise de diagnostic. Un tiers non autorisé pourrait être en mesure d'accéder aux données du véhicule et de porter atteinte au fonctionnement de systèmes liés à la sécurité. Seuls les réparateurs qui respectent nos directives d'entretien et de réparation doivent être autorisés à connecter leur équipement à la prise de diagnostic.

La prise de diagnostic embarqué se trouvant dans votre véhicule est utilisée avec un outil de diagnostic pour réaliser des diagnostics, des réparations et des reprogrammations. L'installation d'un dispositif de deuxième monte qui utilise la prise de diagnostic pendant la conduite normale, par exemple pour la télésurveillance par une compagnie d'assurance, le transfert de données du véhicule vers d'autres dispositifs ou organisations, ou la modification des performances du véhicule peut générer des interférences voire même endommager les systèmes du véhicule. Ford ne recommande ni n'approuve l'utilisation de dispositifs enfichables de deuxième monte non autorisés par Ford. La garantie du véhicule peut ne pas couvrir des dommages occasionnés par un dispositif enfichable de deuxième monte.

ÉQUIPEMENT DE COMMUNICATION MOBILE

AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une prudence extrême lorsque vous utilisez un appareil qui pourrait nuire à votre concentration. Votre première responsabilité consiste à manoeuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation de dispositifs électroniques durant la conduite.

L'utilisation d'appareils de communication mobile dans le cadre des activités personnelles et professionnelles a augmenté de façon significative. Il est toutefois important de ne pas mettre votre sécurité et celle des autres en jeu lorsque vous vous servez de tels appareils. Ces appareils peuvent se révéler très avantageux du point de vue de la sécurité personnelle lorsqu'ils sont utilisés judicieusement, spécialement en situation d'urgence. Lorsque vous utilisez ces appareils de communication mobile, la sécurité est primordiale pour ne pas annuler les avantages qu'ils présentent. Notons, entre autres appareils de communication mobile, les téléphones cellulaires, les téléavertisseurs, les dispositifs de courrier électronique portables, les appareils de messagerie texte et les radios bidirectionnelles portables.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

OPTIONS UNIQUES D'EXPORTATION

Les caractéristiques et les options des véhicules vendus dans votre pays peuvent différer de celles décrites dans ce Guide du propriétaire. Un supplément propre à votre pays peut complémenter le guide du propriétaire de votre véhicule. En consultant ce supplément, s'il vous est remis, vous pourrez déterminer les caractéristiques du véhicule et connaître les recommandations et les spécifications propres à votre pays. Ce Guide du propriétaire porte principalement sur les véhicules vendus aux États-Unis et au Canada. Les caractéristiques et les équipements de série mentionnés dans ce manuel, peuvent différer des modèles destinés à l'exportation. **Consultez ce Guide du propriétaire pour obtenir tous les autres renseignements et avertissements nécessaires.**

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La protection de l'environnement est l'affaire de tous. Un usage approprié du véhicule associé au respect des normes relatives à la récupération et à l'élimination des liquides de vidange, des lubrifiants et des produits de nettoyage représentent des facteurs importants dans la poursuite de cet objectif.

Pour en savoir plus sur les initiatives et progrès de Ford en matière de durabilité, visitez :

Adresse Web
www.sustainability.ford.com

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

PLANCHE DE BORD

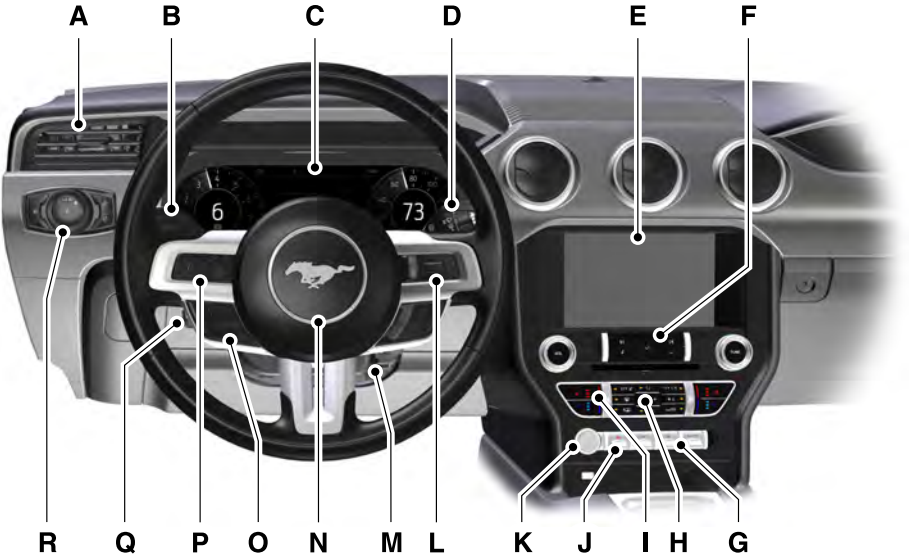

E250044

A Bouches d'air.

B Clignotants. Voir **Clignotants** (page 87).

C Tableau de bord. Voir **Combiné des instruments** (page 95).

D Levier d'essuie-glaces. Voir **Essuie-glaces et lave-glaces** (page 81).

E Écran d'information et de divertissement. Voir **Généralités** (page 400).

F Chaîne audio. Voir **Chaîne audio** (page 367).

G Commandes de transmission. Voir **Commande de transmission** (page 216).

H Commandes de climatisation. Voir **Climatisation** (page 124).

I Sièges à régulation de température. Voir **Sièges à régulation de température** (page 138).

J Contacteur de feux de détresse. Voir **Feux de détresse** (page 240).

K Bouton de démarrage sans clé. Voir **Démarrage sans clé** (page 146).

L Commandes de l'écran d'information. Voir **Commande de l'affichage d'information** (page 79).

M Réglage du volant de direction. Voir **Réglage du volant** (page 78).

N Avertisseur sonore.

O Commandes de régulateur de vitesse Voir **Programmateur de vitesse** (page 190).

P Commande audio Voir **Commande audio** (page 78).

Q Bouton d'ouverture du coffre à bagages. Voir **Verrouillage et déverrouillage** (page 68).

R Commande d'éclairage. Voir **Éclairage** (page 84).

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

GÉNÉRALITÉS

Consultez les sections qui suivent pour savoir comment utiliser adéquatement les dispositifs de retenue pour enfants.

AVERTISSEMENT: Assurez-vous toujours que l'enfant est correctement attaché dans un dispositif de retenue adapté à sa taille, son âge et son poids. Vous devez vous procurer des dispositifs de retenue pour enfants séparément. Si vous ne respectez pas ces directives, vous pourriez exposer davantage votre enfant à des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT: Le gabarit de chaque enfant est différent. Les recommandations fournies par l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) ou par tout autre organisme de sécurité visant les dispositifs de retenue pour enfants sont fondées sur des limites probables de taille, d'âge et de poids, et représentent les exigences minimales stipulées par la loi. Nous vous recommandons de demander conseil à un technicien de l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) ainsi qu'à un pédiatre, afin de vous assurer que le siège enfant est bien adapté à votre enfant, qu'il est compatible avec votre véhicule, et qu'il est correctement installé. Pour localiser un centre d'installation de dispositif de retenue pour enfants et un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants, composez sans frais le numéro de la ligne directe de l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) au 1 888 327-4236, ou visitez le site www.nhtsa.dot.gov. Au Canada, contactez Transport Canada, sans frais au 1-800-333-0371, ou visitez le site www.tc.gc.ca pour localiser un centre de conseils pour sièges enfant dans votre région. L'utilisation d'un dispositif de retenue pour enfants qui n'est pas adapté à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant peut accroître les risques qu'il encourt de blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT: Par temps chaud, la température à l'intérieur du véhicule peut augmenter très rapidement. Une personne ou un animal exposé à cette chaleur, même pour une brève période, risque de subir de graves lésions, y compris des lésions cérébrales, ou de mourir par asphyxie. Les jeunes enfants sont particulièrement à risque.

Recommandations concernant les dispositifs de retenue pour enfants

Enfant	Grosseur, taille, poids et âge de l'enfant	Dispositif de retenue pour enfants recommandé
Bébés et tout-petits	Enfants pesant jusqu'à 18 kg (40 lb) (généralement âgés de moins de quatre ans).	Utilisez un dispositif de retenue pour d'enfant (quelquefois appelé porte-bébés, siège transformable ou siège pour tout-petits).
Jeunes enfants	Enfants trop grands pour un dispositif de retenue pour enfant (mesurant généralement moins de 1,45 m (57 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande).	Utilisez un rehausseur.
Enfants plus grands	Enfants trop grands pour utiliser un rehausseur (mesurant généralement au moins 1,45 m (57 po) ou pesant plus de 36 kg (80 lb) ou 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande).	Utilisez une ceinture de sécurité du véhicule en plaçant la ceinture sous-abdominale bien serrée et bas sur les hanches, le baudrier au centre de l'épaule et de la poitrine et le dossier de siège en position verticale.

- Les lois américaines et canadiennes stipulent que vous devez convenablement utiliser un dispositif de retenue pour enfant pour les bébés et les tout-petits.
- Plusieurs États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les jeunes enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (57 po), ou pesant moins de 36 kg (80 lb). Consultez les lois en vigueur dans votre État ou province concernant la sécurité des enfants à bord de votre véhicule.
- Dans la mesure du possible, les enfants de 12 ans et moins doivent être assis sur une place arrière et être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur un siège arrière que sur un siège avant. Voir **Capteur de poids du passager avant** (page 47).
- Lors de l'installation d'un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière, réglez les sièges du véhicule de façon à éviter toute interférence entre le dispositif de retenue pour enfant et le siège du véhicule situé devant lui.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

INSTALLATION DE SIÈGES D'ENFANT

Sièges d'enfant

E142594

Servez-vous d'un dispositif de retenue pour enfant (parfois désigné porte-bébé, siège transformable ou siège pour tout-petits) pour les nourrissons, les tout-petits ou les enfants pesant 18 kg (40 lb) ou moins (généralement âgés de quatre ans ou moins).

Utilisation des ceintures-baudrier

AVERTISSEMENT: Ne placez pas un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière en face d'un sac gonflable activé. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent prendre place sur un siège arrière du véhicule et être convenablement attachés. S'il n'est pas possible que tous les enfants soient assis et correctement attachés sur un siège arrière, l'enfant de plus grande taille et poids devrait être assis et correctement attaché sur le siège avant. Si vous devez placer un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez ce dernier autant que possible. Le non-respect de ces directives pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

AVERTISSEMENT: Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfant, vous pouvez bloquer l'accès à certaines boucles de ceintures de sécurité et à certains points d'ancrage inférieurs LATCH, les rendant ainsi potentiellement inutilisables. Pour éviter tout risque de blessure, assurez-vous que les occupants n'occupent que les places assises où ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

Lors de l'installation d'un dispositif de retenue pour enfant au moyen d'une ceinture trois points :

- Utilisez la boucle de ceinture de sécurité qui correspond à cette place.
- insérez la languette dans la boucle correspondante jusqu'à ce que vous entendiez un déclic la sentiez se verrouiller; assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle;
- Pour éviter que la ceinture ne se déboucle de façon accidentelle, tournez le bouton de déblocage de la boucle vers le haut et à l'opposé du dispositif de retenue pour enfant, avec la languette entre le dispositif et le bouton.
- Relevez à la verticale le siège du véhicule avant d'installer le dispositif de retenue pour enfant.
- Passez l'enrouleur en mode de blocage automatique. Reportez-vous à l'étape 5. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe de blocage.

Observez les étapes suivantes pour installer un dispositif de retenue pour enfant au moyen de la ceinture-baudrier :

Nota : *Bien que l'illustration montre un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant, les étapes décrites sont les mêmes pour un dispositif orienté vers l'arrière.*

E142528

1. Placez le dispositif de retenue pour enfant sur un siège muni d'une ceinture-baudrier.

E142529

2. Tirez sur le baudrier et saisissez ensemble le baudrier et la ceinture sous-abdominale.

E142530

3. Tout en tenant à la fois le baudrier et la ceinture sous-abdominale, faites passer la languette à travers le dispositif de retenue pour enfant selon les directives du fabricant du dispositif. Assurez-vous que la sangle de ceinture de sécurité n'est pas vrillée.

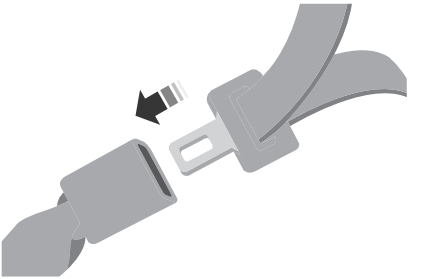

E142531

4. Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où vient la languette), jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez le dispositif s'enclencher. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

E142875

5. Pour placer l'enrouleur en mode de blocage automatique, tirez sur le baudrier vers le bas jusqu'à ce que la sangle soit entièrement déroulée.

Nota : *Le mode de blocage automatique est disponible pour le siège passager avant et les sièges arrière. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe de blocage.*

6. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter pour qu'elle se tende. Un déclic se fait entendre pendant que la ceinture se rétracte et indique que l'enrouleur est passé en mode de blocage automatique.
7. Vérifiez à nouveau que l'enrouleur est bien en mode de blocage automatique en tirant sur la ceinture. La ceinture doit être bien bloquée. Si l'enrouleur ne se bloque pas, détachez la ceinture et recommencez les étapes 5 et 6.

E142533

8. Éliminez le reste du jeu de la ceinture. Poussez sur le siège en y mettant du poids, par exemple en appuyant ou en posant les genoux sur le dispositif de retenue pour enfants, tout en tirant sur le baudrier afin de bien tendre la ceinture. Ce resserrage de la ceinture permettra de combler le jeu créé par le poids de l'enfant ajouté à celui du dispositif de retenue pour enfant. Il assure également une fixation plus ferme du dispositif de retenue pour enfant au véhicule. Parfois, une légère inclinaison vers la boucle peut également contribuer à un meilleur serrage de la ceinture.
9. Si le dispositif de retenue pour enfant est doté d'une sangle de retenue, attachez la sangle.

E142534

10. Avant d'asseoir l'enfant, essayez de faire balancer le siège de l'avant vers l'arrière pour vous assurer qu'il est bien fixé. Pour cela, empoignez le siège au niveau du passage de la sangle et tentez de le déplacer latéralement, puis vers l'avant et vers l'arrière. Si le siège est bien installé, il ne sera pas possible de le faire bouger de plus de 2,5 cm (1 po).

Nous recommandons de demander conseil à un technicien de la NHTSA certifié en matière de sécurité automobile pour enfants afin de vous assurer que votre siège d'enfant est correctement installé. Au Canada, contactez Transport Canada pour être orienté vers un centre de conseils pour sièges d'enfant.

Utilisation des points d'ancrage inférieurs et de sangles de retenue (LATCH)

AVERTISSEMENT: Ne fixez pas deux dispositifs de retenue pour enfant au même point d'ancrage. En cas d'accident, un seul point d'ancrage pourrait ne pas être assez solide pour retenir deux dispositifs de retenue pour enfant et pourrait se rompre, provoquant ainsi des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfant, vous pouvez bloquer l'accès à certaines boucles de ceintures de sécurité et à certains points d'ancrage inférieurs LATCH, les rendant ainsi potentiellement inutilisables. Pour éviter tout risque de blessure, assurez-vous que les occupants n'occupent que les places assises où ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

AVERTISSEMENT: Le centre de la banquette arrière n'est pas considéré comme une place assise et n'est pas doté de ceintures de sécurité. Les points d'ancrage LATCH n'ont pas été conçus pour être utilisés avec un dispositif de retenue pour enfant au centre, et il n'y a aucune patte d'ancrage au centre. N'utilisez pas le centre de la banquette comme place assise, car vous augmenterez alors les risques de blessures ou de mort en cas de collision.

Le système LATCH comprend trois points d'ancrage sur le véhicule : Deux ancrages inférieurs qui se trouvent à la jonction du dossier de siège et de l'assise de siège, et un point d'ancrage de sangle supérieure située derrière ce même siège.

Les dispositifs de retenue pour enfant compatibles LATCH comprennent deux fixations rigides ou montées sur sangle qui se raccordent aux deux points d'ancrage inférieurs des places assises de votre véhicule équipées du système LATCH. Ce type de dispositif de retenue pour enfant se fixe sans qu'il soit nécessaire d'utiliser les ceintures de sécurité. Vous pouvez cependant utiliser la ceinture de sécurité pour attacher le dispositif de retenue pour enfant. Pour les dispositifs de retenue pour enfant orientés vers l'avant, vous devez également fixer la sangle de retenue supérieure à la patte d'ancrage de la sangle supérieure, si le dispositif de retenue est équipé d'une telle sangle.

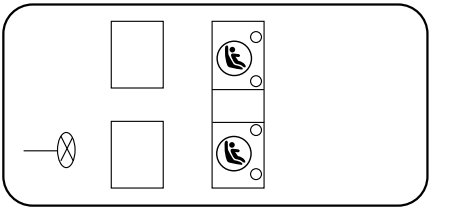

E174449

Votre véhicule est équipé de points d'ancrage inférieurs LATCH pour dispositif de retenue pour enfant aux places assises identifiées par le symbole de dispositif de retenue pour enfant.

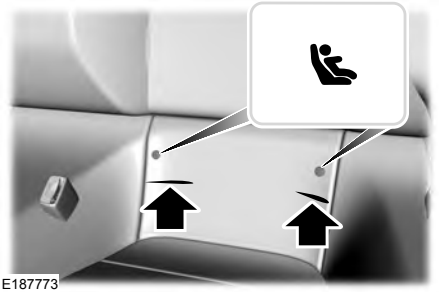
E187773

Les points d'ancrage du système LATCH se trouvent dans la partie postérieure du siège arrière, entre l'assise et le dossier de siège, sous les pictogrammes comme illustré. Veuillez suivre les instructions du fabricant pour installer correctement le dispositif de retenue pour enfant équipé de fixations LATCH. Respectez les directives sur la fixation des dispositifs de retenue pour enfant au moyen de sangles de retenue.

N'installez les FIXATIONS inférieures du siège enfant qu'aux points d'ancrage illustrés.

Fixation d'un dispositif de retenue pour enfant au moyen de la ceinture de sécurité et des points d'ancrage inférieurs LATCH

Si vous souhaitez utiliser la ceinture de sécurité en plus des points d'ancrage inférieurs LATCH, vous pouvez fixer l'un ou l'autre de ces systèmes en premier, pourvu que l'installation soit effectuée correctement. Fixez ensuite la sangle de retenue, si elle est fournie avec le dispositif de retenue pour enfant.

Utilisation des sangles de retenue

Plusieurs modèles de dispositifs de retenue pour enfant orientés vers l'avant comportent une sangle de retenue qui émerge du dossier du dispositif de retenue pour enfant et qui se fixe à la patte d'ancrage supérieure du véhicule. Certains fabricants de dispositifs de retenue pour enfant proposent des sangles comme accessoires pour les anciens modèles.

Contactez le fabricant du dispositif de retenue pour enfant si vous souhaitez commander une sangle de retenue, ou si vous désirez vous procurer une sangle de retenue plus longue, si celle dont vous disposez n'atteint pas le point d'ancrage supérieur prévu dans votre véhicule.

Une fois le dispositif de retenue pour enfant fixé au véhicule au moyen de la ceinture de sécurité, des ancrages inférieurs LATCH, ou les deux, vous pouvez attacher la sangle de retenue supérieure.

Les points d'ancrage pour sangle de retenue de votre véhicule se trouvent aux emplacements suivants (vus du haut) :

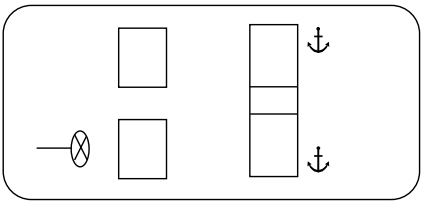
E174399

Suivez les étapes suivantes pour fixer un dispositif de retenue pour enfant au moyen des points d'ancrage du véhicule :

Pour le coupé :

Nota : *Si vous installez un dispositif de retenue pour enfant muni de fixations LATCH rigides, ne tendez pas la sangle de retenue au point de soulever le dispositif lorsque l'enfant y est assis. Serrez la sangle de retenue juste assez pour que l'avant du dispositif ne soit pas soulevé. La meilleure protection en cas d'accident grave est assurée lorsque votre dispositif de retenue pour enfant entre à peine en contact avec le siège.*

1. Faites passer la sangle de retenue par-dessus le dossier du siège.

E174400

2. Repérez le point d'ancrage conçu pour la position arrière choisie.
3. Ouvrez le couvercle de la patte d'ancrage.

E174401

4. Fixez la sangle de retenue au point d'ancrage, comme illustré.
5. Serrez la sangle de retenue selon les directives du fabricant du dispositif de retenue pour enfant. Si le dispositif de retenue pour enfant est muni d'une sangle de retenue, et que le fabricant du dispositif en recommande l'utilisation, nous recommandons également de l'utiliser.

Si le siège enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques de blessures nettement plus grands en cas d'accident.

Pour les véhicules dotés d'une capote de cabriolet :

Nota : *Pour faciliter l'accès, fixez la sangle de retenue lorsque la capote est relevée.*

1. Faites passer la sangle de retenue du siège enfant par-dessus le dossier du siège.

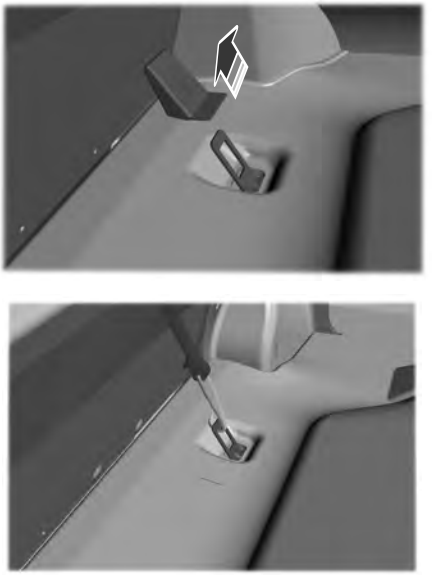

E185416

2. Accédez aux ancrages derrière le dossier de siège.
3. Retirez le cache du point d'ancrage.
4. Agrafez la sangle de retenue à point d'ancrage.
5. Serrez la sangle de retenue selon les directives du fabricant du dispositif de retenue pour enfant.

Si le siège enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques de blessures nettement plus grands en cas d'accident.

Si le dispositif de retenue pour enfant est muni d'une sangle de retenue, et que le fabricant du dispositif en recommande l'utilisation, nous recommandons également de l'utiliser.

REHAUSSEURS

AVERTISSEMENT: Ne mettez pas le baudrier de la ceinture de sécurité. Ne laissez pas un enfant mettre le baudrier de la ceinture de sécurité sous leur bras ou derrière leur dos. Le non-respect de cette consigne réduit l'efficacité de la ceinture de sécurité et augmente les risques de blessures, voire la mort, en cas de collision.

Utilisez un rehausseur pour les enfants trop grands pour un siège d'enfant (mesurant généralement moins de 1,45 m (57 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande). Les lois de plusieurs États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (57 po), ou pesant moins de 36 kg (80 lb).

Utilisez un rehausseur jusqu'à ce que vous puissiez répondre OUI à TOUTES les questions suivantes lorsque l'enfant est assis sans rehausseur :

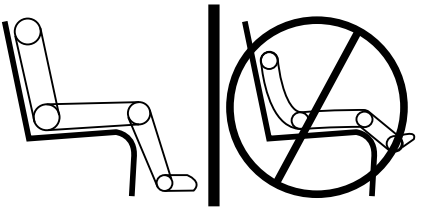

E142595

- L'enfant peut-il s'asseoir le dos contre le dossier de son siège tout en gardant les genoux confortablement pliés sur le bord du coussin de siège?
- L'enfant peut-il s'asseoir sans être affaissé?
- La ceinture sous-abdominale passe-t-elle sur la partie inférieure des hanches?
- Le baudrier passe-t-il au centre de son épaule et de sa poitrine?
- L'enfant peut-il rester assis ainsi durant tout le trajet?

Les rehausseurs doivent toujours être utilisés avec une ceinture trois points.

Types de rehausseur

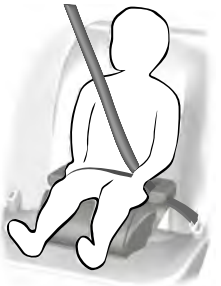

E68924

- Rehausseur sans dossier

Si votre rehausseur sans dossier possède un bouclier amovible, retirez-le. Si le dossier du siège du véhicule est bas et sans appuie-tête, un rehausseur sans dossier peut élever la tête (au-dessus du niveau des oreilles) de l'enfant au-dessus du siège. Dans ce cas, installez le rehausseur sans dossier à une place où le dossier ou l'appuie-tête est plus élevé et équipé d'une ceinture trois points ou utilisez un rehausseur à dossier haut.

E70710

- Rehausseur à dossier haut

Si, lors de l'utilisation d'un rehausseur sans dossier, vous ne pouvez trouver de siège qui supporte adéquatement la tête de l'enfant, vous devriez utiliser un rehausseur à dossier haut.

La taille et la forme des rehausseurs varient grandement, tout comme le gabarit des enfants. Choisissez un rehausseur qui maintient la ceinture sous-abdominale basse et fermement contre les hanches, jamais sur l'estomac, et qui vous permet d'ajuster le baudrier pour qu'il croise la poitrine et repose fermement au centre de l'épaule. Les illustrations ci-dessous comparent la position idéale (centrale) à un baudrier peu confortable près du cou et à un baudrier qui pourrait glisser de l'épaule. Les illustrations montrent également comment la ceinture sous-abdominale doit passer et reposer fermement sur les hanches de l'enfant.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

E142596

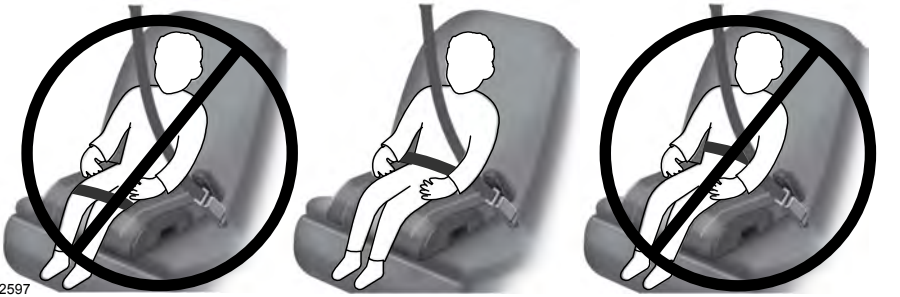

E142597

Si le rehausseur glisse sur le siège du véhicule où il est utilisé, il peut être maintenu en place en installant un filet caoutchouté vendu comme doublure d'étagère ou sous-tapis. Ne placez aucun objet d'épaisseur supérieure à ces articles sous le rehausseur. Consultez les directives du fabricant du rehausseur.

POSITIONNEMENT DES SIÈGES DE SÉCURITÉ ENFANTS

AVERTISSEMENT: Ne placez pas un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière en face d'un sac gonflable activé. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

AVERTISSEMENT: Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent prendre place sur un siège arrière du véhicule et être convenablement attachés. S'il n'est pas possible que tous les enfants soient assis et correctement attachés sur un siège arrière, l'enfant de plus grande taille et poids devrait être assis et correctement attaché sur le siège avant. Si vous devez placer un dispositif de retenue d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez ce dernier autant que possible. Le non-respect de ces directives pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

AVERTISSEMENT: Lisez toujours attentivement les directives et les avertissements du fabricant de tout dispositif de retenue pour enfants afin de déterminer s'il est correctement adapté à la taille, la grandeur, le poids et l'âge de l'enfant. Respectez les directives et les avertissements du fabricant du dispositif de retenue ainsi que les directives et les avertissements du constructeur de votre véhicule. Un dispositif de retenue incorrectement installé ou utilisé, ou inapproprié à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant, peut accroître les risques de blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT: Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant que le véhicule roule. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort en cas d'arrêt brusque ou de collision.

AVERTISSEMENT: N'asseyez pas l'enfant sur des coussins, des livres ou des serviettes pour augmenter sa hauteur. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

AVERTISSEMENT: Fixez correctement les dispositifs de retenue pour enfant ou les rehausseurs quand ils ne sont pas utilisés. Ils pourraient être projetés en cas d'arrêt brusque ou d'accident. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

AVERTISSEMENT: Ne mettez pas le baudrier de la ceinture de sécurité. Ne laissez pas un enfant mettre le baudrier de la ceinture de sécurité sous leur bras ou derrière leur dos. Le non-respect de cette consigne réduit l'efficacité de la ceinture de sécurité et augmente les risques de blessures, voire la mort, en cas de collision.

AVERTISSEMENT: Ne laissez pas un enfant ou un animal sans surveillance dans votre véhicule. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Recommandations de fixation des dispositifs de retenue pour enfants

Type de dispositif de retenue	Poids combiné de l'enfant et du système de retenue pour enfant	Utilisez une des méthodes de fixation comme indiqué ci-dessous par un X				
		Système LATCH (ancrages inférieurs et point d'ancrage supérieur)	Système LATCH (ancrages inférieurs seulement)	Ceinture de sécurité et patte d'ancrage supérieure	Ceinture de sécurité et système LATCH (points d'ancrage inférieurs et patte d'ancrage supérieure)	Ceinture de sécurité uniquement
Dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)		X			X
Dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière	Plus de 29,5 kg (65 lb)					X
Dispositif de retenue d'enfant orienté vers l'avant	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)	X		X	X	
Dispositif de retenue d'enfant orienté vers l'avant	Plus de 29,5 kg (65 lb)			X	X	

Nota : *Le système de retenue pour enfant doit être bien serré sur le siège du véhicule sur lequel il est installé. Il peut être nécessaire de lever ou de retirer l'appuie-tête. Voir* ***Sièges*** *(page 132).*

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENT: Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture sous-abdominale bien serrée et placée bas sur les hanches.

AVERTISSEMENT: Les enfants doivent toujours être correctement retenus.

AVERTISSEMENT: Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant que le véhicule est en mouvement. Un passager ne peut pas protéger un enfant contre les blessures en cas de collision.

AVERTISSEMENT: Tous les occupants de votre véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire de type sac gonflable. Le fait de ne pas placer correctement la ceinture de sécurité augmente grandement le risque de blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT: Il est très dangereux de se trouver dans l'aire de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, les personnes qui s'y trouvent risquent des blessures graves, voire mortelles. Ne laissez personne s'installer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Veillez à ce que tous vos passagers s'installent sur un siège et bouclent leur ceinture correctement. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT: En cas de capotage du véhicule, une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité risque davantage de subir des blessures mortelles.

AVERTISSEMENT: Tous les sièges du véhicule possèdent une ceinture de sécurité spécifique composée d'une boucle et d'une languette conçues pour être utilisées ensemble. Placer la ceinture épaulière uniquement sur l'épaule extérieure. Ne jamais porter la ceinture épaulière sous le bras. Ne jamais utiliser une seule ceinture de sécurité pour plus d'une personne.

AVERTISSEMENT: Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un dispositif de retenue pour enfant. Veillez à bien boucler la ceinture des enfants de 12 ans et moins et, dans la mesure du possible, à les asseoir sur la banquette arrière.

AVERTISSEMENT: Les ceintures de sécurité et les sièges peuvent être chauds dans un véhicule exposé aux rayons du soleil. Les ceintures de sécurité ou les sièges chauds peuvent brûler un petit enfant. Vérifiez la température des sièges et des boucles avant d'asseoir un enfant dans le véhicule.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

AVERTISSEMENT: Le centre de la banquette arrière n'est pas considéré comme une place assise et n'est pas doté de ceintures de sécurité. Les points d'ancrage LATCH n'ont pas été conçus pour être utilisés avec un dispositif de retenue pour enfant au centre, et il n'y a aucune patte d'ancrage au centre. N'utilisez pas le centre de la banquette comme place assise, car vous augmenterez alors les risques de blessures ou de mort en cas de collision.

Toutes les places dans votre véhicule sont munies d'une ceinture de sécurité à trois points. Tous les occupants du véhicule doivent boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est équipée d'un système de retenue supplémentaire, comme un sac gonflable.

Le système de ceintures de sécurité comporte les éléments suivants :

- Ceintures de sécurité à trois points.
- Tendeur de ceinture de sécurité aux places latérales avant.
- Capteur de tension de ceinture à la place latérale du passager avant.

· Témoin et carillon avertisseur de ceinture de sécurité.

· Détecteurs d'impact et système de surveillance avec témoin d'état.

Les prétendeurs de ceinture de sécurité des places avant sont conçus pour tendre les ceintures de sécurité en cas d'activation. En cas de collision frontale ou quasi-frontale, les tendeurs de ceinture de sécurité peuvent s'activer seuls ou de concert avec les sacs gonflables avant si la collision est suffisamment grave. Les tendeurs peuvent également être activés lors d'impacts latéraux et de capotages.

UTILISATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Les places latérales avant et arrière de votre véhicule sont dotées de ceintures trois points.

Un guide de sangle est prévu sur le côté extérieur des sièges avant. En fonction de la taille de l'occupant et de sa position assise, il peut être nécessaire d'acheminer la ceinture dans le guide pour qu'elle s'ajuste correctement. Si la ceinture de sécurité ne peut pas passer par le centre de l'épaule, faites-la passer par le guide de sangle.

Cabriolet

E175860

Coupé

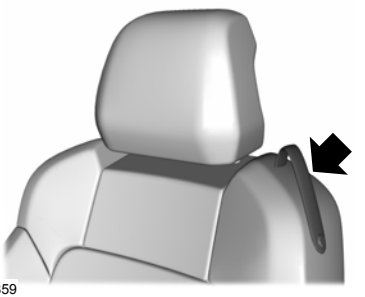

E175859

Recaro

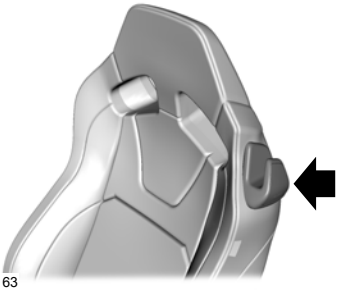

E175163

EVS Recaro

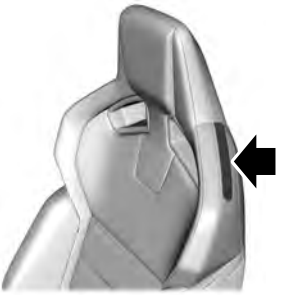

E216814

E204921

E142587

1. Pour boucler la ceinture, insérez la languette dans la boucle correspondante (la plus près de la direction d'où provient la languette) jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et que vous entendiez un déclic. Vérifiez que la languette est bien enclenchée dans la boucle.

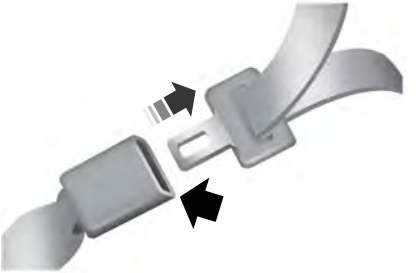

E142588

2. Pour déboucler la ceinture, appuyez sur le bouton de déblocage et retirez la languette de la boucle.

Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse

AVERTISSEMENT: Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture de sécurité correctement bouclée. Placez la partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité bien serrée et sur le bas des hanches. Placez le baudrier de la ceinture de sécurité en travers de votre poitrine. Les femmes enceintes doivent respecter ces consignes. Consultez l'illustration suivante.

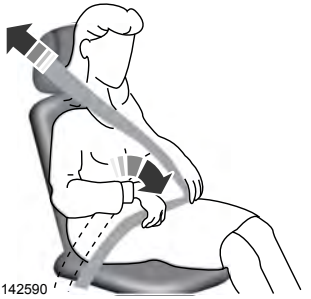

E142590

Les femmes enceintes doivent toujours porter leur ceinture de sécurité. Placez la partie sous-abdominale d'une ceinture trois points bas sur les hanches, au-dessous du ventre, et portée aussi serrée que possible tout en restant confortable. Placez le baudrier près du centre de l'épaule et de la poitrine.

Modes de blocage des ceintures de sécurité

AVERTISSEMENT: Si votre véhicule est impliqué dans une collision, faites contrôler le système et les composants associés dès que possible. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Tous les systèmes de retenue du véhicule sont des ceintures trois points et sont équipés d'un mode de blocage par inertie. De plus, les ceintures de sécurité des sièges passager extérieur avant et arrière sont dotées du mode de blocage automatique.

Mode de verrouillage par inertie

Ce mode est le mode normal de fonctionnement de l'enrouleur qui laisse le baudrier libre de s'adapter à vos mouvements, mais qui se bloque en réaction aux mouvements du véhicule. Par exemple, en cas de freinage soudain, de virage brusque ou de collision à environ 8 km/h (5 mph) ou plus, les ceintures trois points se bloquent pour retenir les occupants.

De plus, l'enrouleur est conçu pour se bloquer si la sangle est tirée trop rapidement. Si le rétracteur de ceinture de sécurité est verrouillé, abaissez doucement le dispositif de réglage de hauteur pour permettre à la ceinture de sécurité de se rétracter. Si le rétracteur ne se déverrouille pas, tirez lentement sur la ceinture de sécurité et avancez d'une petite longueur

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

de sangle vers la position d'arrimage. Pour les ceintures de sécurité arrière, inclinez le dossier du siège arrière ou poussez le coussin du dossier du siège loin de la ceinture de sécurité. Faites avancer une petite longueur de sangle vers la position arrimée.

Mode de blocage automatique

Dans ce mode, le baudrier se préverrouille automatiquement. La ceinture se rétracte tout de même afin d'éliminer tout mou au niveau du baudrier. La ceinture du conducteur n'est pas dotée du mode de blocage automatique.

Quand utiliser le mode de blocage automatique

Utilisez impérativement ce mode lorsqu'un siège de sécurité enfant, à l'exception d'un rehausseur, est installé sur un siège passager avant ou arrière. Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent prendre place sur un siège arrière du véhicule et être convenablement retenus. Voir **Sécurité enfants** (page 21).

Comment désactiver le mode de blocage automatique

Débouclez la ceinture trois points et laissez-la se rétracter complètement pour désactiver le mode de blocage automatique et activer le mode normal de blocage par inertie (mode d'urgence).

TÉMOIN ET CARILLON DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

Ce témoin s'allume et un carillon retentit si la ceinture de sécurité du conducteur n'a pas été bouclée lors de l'établissement du contact.

Conditions de fonctionnement

Si	Puis
La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin de ceinture de sécurité s'allume et le carillon retentit pendant quelques secondes.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée pendant que le témoin est allumé et que le carillon retentit...	Le témoin de ceinture de sécurité reste éteint et le carillon ne retentit pas.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin de ceinture de sécurité reste éteint et le carillon ne retentit pas.

RAPPEL DE BOUCLAGE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Rappel de bouclage des ceintures Belt-Minder™

Ce dispositif, qui s'ajoute à la fonction d'avertissement des ceintures de sécurité, rappelle au conducteur et au passager avant que leur ceinture n'est pas bouclée en faisant retentir une tonalité par intermittence et en allumant le témoin des ceintures de sécurité.

Le système utilise les données du capteur de poids du passager avant pour déterminer si le siège avant est occupé et, le cas échéant, la nécessité d'émettre un avertissement. Pour prévenir l'activation du dispositif Belt-Minder lorsque des objets se trouvent sur le siège du passager avant, les avertissements ne sont émis que pour les occupants d'un certain poids déterminé par le capteur de poids du passager avant.

Si les avertissements du dispositif Belt-Minder ont expiré (après environ cinq minutes) pour un occupant (conducteur ou passager avant), l'autre occupant peut tout de même déclencher le dispositif Belt-Minder.

Si...	Alors...
Les ceintures de sécurité conducteur et passager avant sont bouclées avant que vous n'établissez le contact ou si moins de 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis l'établissement du contact...	Le dispositif de rappel Belt-Minder ne s'active pas.
Le conducteur ou le passager avant n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité avant que le véhicule n'atteigne au moins 9,7 km/h (6 mph) et de 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis l'établissement du contact...	Le dispositif Belt-Minder est activé, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume et une tonalité d'avertissement retentit pendant 6 secondes toutes les 25 secondes pendant environ 5 minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures du conducteur et du passager avant soient bouclées.
La ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est débouclée pendant environ 1 minute lorsque le véhicule roule à au moins 9,7 km/h (6 mph) et que plus de 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis l'établissement du contact...	Le dispositif Belt-Minder est activé, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume et une tonalité d'avertissement retentit pendant 6 secondes toutes les 25 secondes pendant environ 5 minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures du conducteur et du passager avant soient bouclées.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Désactivation et activation de la fonction Belt-Minder

AVERTISSEMENT: Bien que le système vous permette de le désactiver, ce dispositif est conçu pour améliorer les probabilités que votre ceinture soit bien bouclée et de survivre à un accident. Nous vous recommandons de laisser le système activé pour vous et pour les autres personnes qui pourraient utiliser le véhicule.

Nota : *Les avertissements pour le conducteur et le passager avant s'activent et se désactivent de manière indépendante. Lorsque vous effectuez cette procédure sur un siège, ne bouclez pas la ceinture de l'autre siège, car cela mettra fin au processus.*

Nota : *Si vous utilisez une clé MyKey, vous ne pouvez pas désactiver le dispositif Belt-Minder. De plus, si vous avez précédemment désactivé le dispositif Belt-Minder, celui-ci se réactivera lors de l'utilisation de MyKey.*

Lisez attentivement les étapes 1 à 4 avant de procéder à la programmation.

Avant de commencer, assurez-vous de :

- Serrer le frein de stationnement.
- Placer le levier de vitesse en position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou en position de point mort (N) (boîte de vitesses manuelle).
- Couper le contact.
- Déboucler les ceintures de sécurité du conducteur et du passager avant.

1. Établissez le contact. Ne faites pas démarrer le moteur.
2. Attendez que le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'éteigne (environ une minute). Après l'étape 2, attendez au moins 5 secondes supplémentaires avant de passer à l'étape 3. Une fois l'étape 3 commencée, vous devez conclure la procédure dans les 30 secondes.
3. Pour le siège dont vous désactivez la fonction, bouclez et débouclez la ceinture de sécurité trois fois à vitesse modérée en terminant avec la ceinture débouclée. Après l'étape 3, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume.
4. Pendant que le témoin de bouclage de ceinture de sécurité est allumé, bouclez puis débouclez la ceinture de sécurité. Après l'étape 4, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité clignote pour confirmer la réussite de la procédure.

- Cela désactive la fonction pour ce siège si elle était activée.
- Cela active la fonction pour ce siège si elle était désactivée.

ENTRETIEN DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DES DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

Vérifiez régulièrement les ceintures de sécurité et les sièges de sécurité enfant pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement et qu'ils ne sont pas endommagés. Assurez-vous que les ceintures de sécurité du véhicule et les dispositifs de retenue pour enfant ne sont pas coupés, entaillés ou usés. Remplacez-les au besoin. Tous les ensembles de ceintures de sécurité du véhicule, y compris les enrouleurs, les boucles, les ensembles de boucles des sièges avant, les supports de boucle (régleurs coulissants, selon l'équipement),

les régleurs de hauteur des baudriers (selon l'équipement), les guides de baudrier sur le dossier de siège (selon l'équipement), les points d'ancrage inférieurs LATCH et les pattes d'ancrage pour siège d'enfant, ainsi que la boulonnerie de fixation, doivent être vérifiés après une collision. Consultez les directives supplémentaires relatives à l'inspection et à l'entretien de votre dispositif de retenue pour enfants.

Nous recommandons de remplacer toutes les ceintures de sécurité qui étaient utilisées au moment de la collision. Cependant, si la collision était mineure et qu'un concessionnaire autorisé détermine que les ceintures sont en bon état et fonctionnent correctement, il est inutile de les remplacer. Les ceintures qui n'étaient pas utilisées au moment de la collision doivent quand même être vérifiées et remplacées si elles sont endommagées ou ne fonctionnent pas correctement.

Effectuez l'entretien approprié des ceintures de sécurité. Voir **Entretien du véhicule** (page 291).

RALLONGES DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENT: Les personnes qui peuvent boucler confortablement la ceinture de sécurité ne doivent pas utiliser de rallonge. L'utilisation inutile d'une rallonge pourrait entraîner des blessures graves en cas d'accident.

AVERTISSEMENT: Utilisez exclusivement les rallonges fournies gratuitement par nos concessionnaires. Le concessionnaire fournira une rallonge conçue spécialement pour ce véhicule, cette année-modèle et ce siège. Une rallonge prévue pour un véhicule, une année-modèle ou un siège différents peut réduire la protection normalement offerte par les ceintures de sécurité de votre véhicule.

AVERTISSEMENT: N'utilisez jamais de rallonges de ceinture de sécurité lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants.

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas de rallonge avec une ceinture de sécurité gonflable.

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas de rallonge pour modifier la position de la sangle sur le torse ou l'abdomen, ou encore pour atteindre plus facilement la boucle de la ceinture de sécurité.

Si, en raison de votre taille ou de votre position de conduite, il vous est impossible de boucler correctement la ceinture trois points, vous pouvez vous procurer gratuitement une rallonge compatible avec la ceinture de sécurité auprès de nos concessionnaires. Seules nos rallonges de ceinture de sécurité fabriquées par le fabricant des ceintures de sécurité d'origine doivent être utilisées avec nos ceintures de sécurité. Demandez à votre concessionnaire autorisé si votre rallonge est compatible avec le dispositif de retenue de votre véhicule.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Le système de sécurité personnalisé assure une protection globale supérieure pour les passagers avant en cas de collision frontale. Il est conçu pour aider à réduire davantage les risques de blessures causées par les sacs gonflables. Ce dispositif peut analyser la situation des passagers et la gravité de la collision avant d'activer les dispositifs de sécurité appropriés, et ainsi aider à mieux protéger un plus grand nombre de passagers pendant divers types de collisions frontales.

Le système de sécurité personnel du véhicule est composé des éléments suivants :

- Sacs gonflables à deux étapes pour le conducteur et le passager avant.
- Ceintures de sécurité des places latérales avant munies de prétendeurs, d'enrouleurs à absorption d'énergie et de capteurs de boucle de ceinture de sécurité.
- Capteur de position du siège du conducteur.
- Capteur de position de siège, côté passager.
- Capteur de poids du passager avant.
- Témoins d'activation et de désactivation du sac gonflable passager.
- Capteurs de gravité d'impact avant.
- Module de commande des dispositifs de retenue avec capteurs d'impact et de sécurité.
- Témoin et carillon avertisseur du dispositif de retenue des occupants.
- Câblage électrique pour les sacs gonflables, les détecteurs d'impact, les tendeurs de ceinture de sécurité, les capteurs de bouclage des ceintures de sécurité avant, le capteur de position du siège du conducteur, le détecteur d'occupation du siège du passager avant et les témoins.

Fonctionnement du système de sécurité personnalisé

Le système de sécurité personnalisé peut adapter la stratégie de déploiement des dispositifs de sécurité de votre véhicule selon la gravité de la collision et la situation des passagers. Un ensemble de détecteurs d'impact et de capteurs de poids fournit l'information au module de commande des dispositifs de retenue. En cas de collision, le module de commande des dispositifs de retenue peut déployer les prétendeurs de ceinture de sécurité et peut activer une ou les deux étapes des sacs gonflables à deux étapes en fonction de la gravité de l'impact et de la situation des occupants.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENT: Les sacs gonflables se déploient avec force et le risque de blessures est optimal à proximité de la garniture du module de sac gonflable.

AVERTISSEMENT: Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire de type sac gonflable. Le fait de ne pas placer correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: Malgré la protection offerte par les dispositifs de retenue perfectionnés, les enfants de 12 ans et moins doivent être assis à l'arrière et retenus correctement. Autrement, vous pouvez augmenter considérablement les risques de blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: Ne placez pas les bras sur le couvercle du sac gonflable ou à travers le volant de direction. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.

AVERTISSEMENT: Éliminez toutes obstructions des zones à l'avant des sacs gonflables. Ne fixez rien sur ou au-dessus des couvercles de sac gonflable. Les objets peuvent devenir des projectiles pendant le déploiement des sacs gonflables ou en cas d'arrêt brusque. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves ou mortelles à un enfant assis dans un dispositif de retenue pour enfant. Ne placez jamais un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière en face d'un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un système de retenue pour enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

AVERTISSEMENT: Ne tentez pas de réparer ni de modifier le système de retenue supplémentaire ou les composants associés. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: Plusieurs composants d'un système de sac gonflable sont chauds après le déploiement. Pour réduire le risque de blessures, ne les touchez pas après le déploiement.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

AVERTISSEMENT: Si un composant de retenue supplémentaire s'est déployé, il ne pourra plus être utilisé. Faites inspecter le système et les composants associés dès que possible. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

Les systèmes de retenue supplémentaires sont conçus pour être utilisés de pair avec les ceintures de sécurité afin de protéger le conducteur et le passager avant droit et de réduire la gravité de certaines blessures infligées à la partie supérieure du corps. Les sacs gonflables se déploient rapidement et le déploiement peut causer des blessures.

Nota : *Un bruit puissant retentit et des résidus de poudre inoffensifs se dégagent lors du déploiement d'un sac gonflable. Cette situation est normale.*

Une fois activés, les sacs gonflables se gonflent et se dégonflent rapidement. Après le déploiement, il est normal de remarquer des résidus de poudre ou une odeur de poudre brûlée. Il peut s'agir d'amidon de maïs, de talc (qui sert à lubrifier le sac) ou de composés de sodium (le bicarbonate de sodium par exemple) qui résultent de la combustion qui sert à gonfler le sac. Vous pourriez trouver des traces d'hydroxyde de sodium, qui pourraient irriter la peau et les yeux, mais aucun des résidus n'est toxique.

Bien que les sacs gonflables soient conçus pour réduire les risques de blessures graves; ils peuvent provoquer des écorchures ou des enflures en se déployant. Le bruit associé au déploiement des sacs gonflables peut également provoquer une perte auditive temporaire. Comme les sacs gonflables doivent se déployer rapidement et avec une force considérable, ils présentent un risque de blessures mortelles ou graves, comme des fractures, des lésions faciales, oculaires ou internes, spécialement pour les occupants qui ne sont pas bien retenus ou qui n'occupent pas une position normale au moment du déploiement d'un sac gonflable. Il est donc impératif que les occupants bouclent leur ceinture de sécurité et se tiennent aussi loin que possible des modules de sac gonflable tout en s'assurant, dans le cas du conducteur, de conserver la maîtrise du véhicule.

Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

SACS GONFLABLES DU CONDUCTEUR ET DU PASSAGER

AVERTISSEMENT: Ne placez pas vos bras sur le couvercle du sac gonflable. Ne les faites pas passer dans le volant de direction. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.

AVERTISSEMENT: Éliminez toutes obstructions des zones à l'avant des sacs gonflables. Ne fixez rien sur ou au-dessus des couvercles de sac gonflable. Les objets peuvent devenir des projectiles pendant le déploiement des sacs gonflables ou en cas d'arrêt brusque. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

AVERTISSEMENT: Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un dispositif de retenue pour enfant. Ne placez jamais un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière en face d'un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un système de retenue pour enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

E151127

Les sacs gonflables du conducteur et du passager avant se déploient en cas de collisions frontales et quasi frontales importantes.

Le sac gonflable du conducteur et le sac gonflable du passager avant sont constitués des éléments suivants :

- des modules de sac gonflable du conducteur et du passager;
- des détecteurs d'occupation du siège passager avant;
- détecteurs d'impact et système de surveillance avec témoin d'état; Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 53).

Position assise appropriée pour le conducteur et le passager avant

AVERTISSEMENT: L'Administration nationale de la sécurité routière (NHTSA) recommande de préserver un espace d'au minimum 25 cm (10 po) entre la poitrine d'un passager et le module de sac gonflable du conducteur.

Pour vous placer correctement par rapport au sac gonflable :

- reculez votre siège au maximum, sans toutefois compromettre votre confort pour la manœuvre des pédales;
- inclinez légèrement (d'un ou deux degrés) le siège vers l'arrière par rapport à la verticale.

Lorsque tous les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est très important qu'ils demeurent correctement assis. Un passager correctement assis a le dos bien droit, appuyé contre le dossier et est centré sur le coussin d'assise, les pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessures en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il pose ses pieds ailleurs que sur le plancher, les risques de blessures augmentent considérablement en cas de collision.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Enfants et sacs gonflables

AVERTISSEMENT: Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un dispositif de retenue pour enfant. Ne placez jamais un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière en face d'un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un système de retenue pour enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

E142846

Les enfants doivent toujours être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité aux places arrière du véhicule que sur le siège avant. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.

CAPTEUR DE POIDS DU PASSAGER AVANT

AVERTISSEMENT: Malgré la protection offerte par les dispositifs de retenue perfectionnés, les enfants de 12 ans et moins doivent être assis à l'arrière et retenus correctement. Le non-respect de cette directive augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT: Une position assise inadéquate ou une inclinaison trop prononcée du dossier peut réduire le poids reposant sur le coussin du siège et fausser la précision du capteur de poids du passager, ce qui pourrait causer des blessures graves, voire mortelles, en cas de collision. Appuyez toujours votre dos contre le dossier du siège et gardez les pieds sur le plancher.

AVERTISSEMENT: Ne rangez pas d'objets dans le vide-poches du dossier du siège et n'accrochez pas d'objets sur le dossier d'un siège si un enfant est assis dans le siège passager avant. Ne placez pas d'objets sous le siège passager avant ou entre le siège et la console centrale. Vérifiez si le témoin de sac gonflable passager indique que l'état du sac gonflable est approprié. Le non-respect de ces directives peut nuire au capteur de poids du passager avant et augmenter le risque de blessures graves.

AVERTISSEMENT: Toute modification apportée au siège du passager avant peut nuire au bon fonctionnement du capteur de poids du passager avant. Cela risque d'augmenter fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Ce système fait appel à des capteurs intégrés au siège et à la ceinture de sécurité du passager avant pour détecter la présence d'un occupant correctement assis sur le siège et déterminer si le sac gonflable frontal du passager avant doit être activé (déploiement possible) ou non.

E253573

Le détecteur d'occupation du siège passager avant utilise un témoin d'état du sac gonflable passager qui s'allume pour indiquer que le sac gonflable frontal du passager avant est activé (ON) ou désactivé (OFF).

Le témoin se trouve dans la console au pavillon.

Nota : *Les témoins d'état du sac gonflable passager s'allument brièvement lorsque vous établissez le contact pour confirmer leur bon fonctionnement.*

Le détecteur d'occupation du siège passager avant est conçu pour désactiver (aucun déploiement) le sac gonflable frontal du passager avant lorsque le siège du passager avant est inoccupé ou lorsque la présence d'un siège pour bébé orienté vers l'arrière, d'un siège pour enfant orienté vers l'avant ou d'un rehausseur est détectée. Même avec cette technologie, les parents doivent **toujours** attacher les enfants correctement sur le siège arrière.

- Lorsque le détecteur d'occupation du siège passager avant désactive (aucun déploiement) le sac gonflable frontal du passager avant, le témoin de désactivation (OFF) du sac gonflable du passager s'allume et demeure allumé pour vous rappeler que ce sac gonflable est désactivé.
- Si le dispositif de retenue pour enfant est installé et que le témoin d'activation (ON) du sac gonflable passager s'allume, coupez le contact, retirez le dispositif de retenue pour enfant du véhicule, puis réinstallez-le conformément aux directives du fabricant.

Le détecteur d'occupation du siège passager avant est conçu pour activer le sac gonflable frontal du passager avant (déploiement possible) lorsqu'il détecte la présence d'une personne de taille adulte correctement assise.

- Lorsque le détecteur d'occupation du siège passager avant active le sac gonflable frontal du passager avant (déploiement possible), le témoin d'activation du sac gonflable du passager s'allume et demeure allumé.

Lorsqu'une personne de taille adulte occupe le siège du passager avant, mais que le témoin de désactivation du sac gonflable passager est allumé, la personne est peut-être mal assise sur le siège. Dans un tel cas :

- Coupez le contact et demandez à la personne de placer le dossier à la verticale.
- Demandez à la personne de s'asseoir bien droit, au centre du coussin, en dépliant ses jambes confortablement.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

- Redémarrez le véhicule et assurez-vous que la personne reste dans cette position pendant environ deux minutes. Le système pourra ainsi détecter la présence de l'occupant et activer le sac gonflable frontal du passager (c.-à-d. qu'il pourrait se gonfler).
- Si le témoin de désactivation (OFF) reste allumé malgré cette procédure, demandez à la personne de s'asseoir sur le siège arrière.

Occupant	Témoin d'état du sac gonflable du passager	Sac gonflable du passager
Inoccupé	OFF : Allumé	Désactivé
	ON : Éteint	
Enfant	OFF : Allumé	Désactivé
	ON : Éteint	
Adulte	OFF : Éteint	Activé
	ON : Allumé	

Lorsque tous les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est très important qu'ils demeurent correctement assis. Un passager correctement assis a le dos bien droit, appuyé contre le dossier et centré sur le coussin d'assise, les pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessure en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il pose ses pieds ailleurs que sur le plancher, les risques de blessures augmentent considérablement en cas de collision.

Si vous pensez que l'état du témoin de désactivation du sac gonflable passager est incorrect, vérifiez les éléments suivants :

- Objets logés sous le siège.
- Objets situés entre l'assise de siège et la console centrale.
- Objets suspendus sur le dossier de siège
- Objets rangés dans le vide-poche du dossier de siège.
- Objets placés sur les cuisses de l'occupant.
- Interférence du chargement avec le siège.
- Autres passagers poussant ou tirant sur le siège.
- Pieds ou genoux du passager arrière reposant contre le siège ou le poussant.

Ces facteurs peuvent conduire le capteur de poids du passager avant à interpréter incorrectement le poids d'un occupant correctement assis. La personne qui occupe le siège du passager avant peut sembler plus lourde ou plus légère en raison des conditions décrites ci-dessus.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Assurez-vous que le détecteur d'occupation du siège passager avant fonctionne correctement. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 53).

Si le témoin de sacs gonflables est allumé :

Le conducteur et les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si le chargement interfère avec le siège.

Si des objets sont logés sous le siège ou si le chargement interfère avec le siège, procédez comme suit pour y remédier :

- Immobilisez le véhicule en lieu sûr.
- Coupez le contact.
- Le conducteur et les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si le chargement interfère avec le siège.
- Retirez les articles trouvés (le cas échéant).
- Redémarrez le véhicule.
- Attendez au moins deux minutes, puis vérifiez si le témoin des sacs gonflables est éteint.
- Si le témoin des sacs gonflables demeure allumé, le détecteur d'occupation du siège passager avant est peut-être défectueux.

N'essayez pas d'effectuer vous-même les réparations ou l'entretien du système. Confiez immédiatement ce genre de réparation à un concessionnaire autorisé.

Contactez le Centre de relation avec la clientèle Ford si vous devez faire modifier le système de sacs gonflables avant intelligent pour accueillir une personne handicapée à bord de votre véhicule. Voir **Pour obtenir les services nécessaires** (page 246).

SACS GONFLABLES LATÉRAUX

AVERTISSEMENT: Ne placez aucun objet et n'installez aucun équipement qui pourrait entraver le déploiement du sac gonflable sur le couvercle du sac gonflable ou à proximité de celui-ci, sur le côté des dossiers des sièges avant ou arrière ou près des zones de déploiement d'un sac gonflable. Suivez ces instructions pour ne pas augmenter les risques de blessures en cas de collision.

AVERTISSEMENT: Ne recouvrez pas les sièges de housses protectrices accessoires. Elles pourraient empêcher le déploiement des sacs gonflables latéraux et augmenter les risques de blessures en cas d'accident.

AVERTISSEMENT: N'appuyez pas votre tête contre la porte. Le sac gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant du côté du dossier.

AVERTISSEMENT: Ne tentez pas de réparer ni de modifier les dispositifs de retenue supplémentaires ou les composants associés. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: Si un composant des dispositifs de retenue supplémentaires s'est déployé, il ne pourra plus être utilisé. Faites inspecter le système et les composants associés dès que possible. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Les sacs gonflables latéraux sont dans le côté extérieur des dossiers de siège avant. Les sacs gonflables latéraux se déploient dans certaines collisions latérales. Le sac gonflable latéral est conçu pour se déployer entre le panneau de porte et l'occupant pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale.

Coupé

E152533

Cabriolet

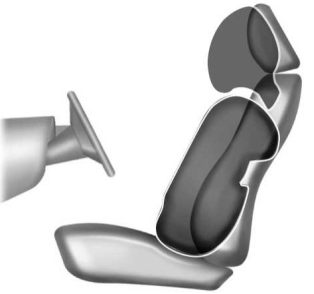

E174777

Le système comprend les éléments suivants :

- une étiquette ou un panneau latéral en relief indiquant que les sacs gonflables latéraux sont installés dans votre véhicule;
- Sacs gonflables latéraux dans les dossiers de siège de conducteur et passager avant.

Détecteurs d'impact et système de contrôle avec témoin de fonctionnement. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 53).

La conception et la mise au point des sacs gonflables latéraux comprend des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé "Groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux". Ces procédures d'essai contribuent à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux.

PROTÈGE-GENOUX CONDUCTEUR ET PASSAGER

AVERTISSEMENT: Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucun objet dans la trajectoire de déploiement du sac gonflable.

AVERTISSEMENT: Fermez la porte de la boîte à gants lorsque le véhicule est en mouvement. Le non-respect de cette consigne réduit l'efficacité du protège-genoux gonflable du passager et augmente les risques de blessures en cas de collision.

Le protège-genoux gonflable du conducteur est situé sous ou dans la planche de bord. Le protège-genoux gonflable du passager est situé dans ou sous la porte de la boîte à gants. Lors d'une collision, le module de commande des dispositifs de retenue peut activer les protège-genoux gonflables du conducteur et du passager selon la gravité du choc et les conditions d'occupation du véhicule. Dans certaines conditions de collision et d'occupation du véhicule, les protège-genoux gonflables du conducteur

et du passager peuvent se déployer sans que le sac gonflable frontal du conducteur se déclenche. Comme c'est le cas pour les sacs gonflables latéraux, il est important d'être adéquatement assis et attaché pour réduire les risques de blessures ou de mort.

Assurez-vous que les protège-genoux gonflables fonctionnent correctement. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 53).

SAFETY CANOPY™ - COUPÉ

AVERTISSEMENT: Ne placez aucun objet et n'installez aucune pièce d'équipement qui pourrait nuire au déploiement d'un rideau gonflable latéral à proximité de la garniture du pavillon au niveau du bord latéral. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.

AVERTISSEMENT: N'appuyez pas votre tête contre la porte. Le rideau gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant à partir de la garniture de pavillon.

AVERTISSEMENT: Ne tentez pas de réparer ni de modifier le système de retenue supplémentaire ou les composants associés. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

AVERTISSEMENT: Tous les occupants de votre véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire de type sac gonflable. Le fait de ne pas placer correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT: Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucun objet dans la trajectoire de déploiement du sac gonflable.

AVERTISSEMENT: Si un composant de retenue supplémentaire s'est déployé, il ne pourra plus être utilisé. Faites contrôler le système et les composants associés dès que possible. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Le système Safety Canopy se déploie en cas de collisions latérales importantes ou lorsque le capteur de capotage détecte une probabilité élevée de capotage. Le système Safety Canopy est fixé à la tôle du longeron du toit, derrière la garniture de pavillon, au-dessus de chaque rangée de sièges. Lors de certaines collisions latérales ou de capotages, le système Safety Canopy s'active, même si les sièges ne sont pas tous occupés. Le système Safety Canopy est conçu pour se déployer entre la glace latérale et les occupants pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale ou de capotage.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

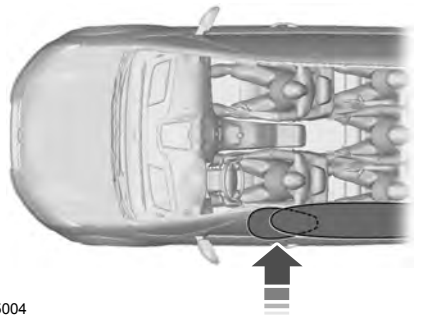

E75004

Le système comprend les éléments suivants :

- Les rideaux gonflables du système Safety Canopy situés au-dessus des panneaux de garniture supérieurs des glaces latérales avant et arrière dénotés par une étiquette ou une mention sur la garniture de pavillon ou la garniture du pied du toit;
- Une garniture de pavillon souple qui s'ouvre au-dessus des portes latérales pour laisser le rideau gonflable se déployer.

Des détecteurs d'impact et un système de surveillance avec témoin de fonctionnement. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 53).

Dans la mesure du possible, assurez une retenue correcte des enfants de 12 ans et moins assis sur la banquette arrière. Le système Safety Canopy ne gênera pas les enfants assis dans un siège d'enfant ou sur un rehausseur correctement installé, car il est conçu pour se déployer vers le bas à partir de la garniture de pavillon, au-dessus des portes et le long de l'ouverture des glaces latérales.

La conception et la mise au point du système Safety Canopy comprend des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé "Groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux". Ces méthodes d'essai contribuent à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux (y compris le système Safety Canopy).

DÉTECTEURS D'IMPACT ET TÉMOIN DE SAC GONFLABLE

AVERTISSEMENT: Les modifications ou ajouts effectués à l'avant de votre véhicule (y compris au capot, au pare-chocs, au châssis, au train avant, aux crochets de remorquage et aux broches de capot) peuvent entraver le fonctionnement du système de sacs gonflables et accroître les risques de blessures. Ne modifiez pas ou n'ajoutez pas d'équipement à l'extrémité avant de votre véhicule.

Votre véhicule est muni d'un ensemble de détecteurs d'impact et d'occupation des sièges qui fournissent des données au module de commande des dispositifs de retenue. Le module de commande des dispositifs de retenue déploie (active) les tendeurs de ceinture de sécurité avant, le sac gonflable conducteur, le sac gonflable passager, les protège-genoux gonflables, les sacs gonflables latéraux montés dans les sièges et les sacs gonflables du système de sécurité au pavillon. Selon le type de collision, le module de commande des dispositifs de retenue déploie les dispositifs de sécurité appropriés.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Le module des dispositifs de retenue surveille aussi la disponibilité des dispositifs de sécurité ci-dessus en plus des capteurs de collision et des capteurs d'occupation. Le fonctionnement du système de sécurité est indiqué par un témoin au tableau de bord ou par un carillon avertisseur si le témoin ne fonctionne pas. Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

La présence d'une anomalie du système est indiquée par un ou plusieurs des événements suivants :

Le témoin des sacs gonflables ne s'allume pas aussitôt que vous établissez le contact.

- Le témoin des sacs gonflables clignote ou demeure allumé.
- Vous devriez entendre une série de cinq bips. Cet avertissement sonore se répète jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée, le témoin réparé ou les deux.

Si l'une de ces situations survient, même de manière intermittente, faites immédiatement vérifier le système de retenue supplémentaire par un concessionnaire autorisé. Si la réparation n'est pas effectuée, le système peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Les prétendeurs de ceinture de sécurité et les sacs gonflables avant sont conçus pour s'activer lorsque le véhicule subit une décélération frontale suffisante pour que le module des dispositifs de retenue active le déploiement d'un dispositif de sécurité.

Le fait que les prétendeurs de ceinture de sécurité ou les sacs gonflables ne se soient pas activés au niveau des deux sièges avant lors d'une collision n'indique pas nécessairement que le système est défectueux. Cela signifie plutôt que le module des dispositifs de retenue a déterminé que les conditions de l'accident (gravité de la collision, utilisation des ceintures de sécurité, etc.) n'exigeaient pas la mise en fonction de ces dispositifs de sécurité.

- Les sacs gonflables avant sont conçus pour se déployer seulement en cas de collisions frontales et quasi frontales (et non en cas de capotage ou d'impact latéral ou arrière, à moins que la collision ne cause une décélération frontale suffisante).
- Les prétendeurs de ceinture de sécurité et les ceintures de sécurité gonflables arrière sont conçus pour entrer en fonction lors de collisions frontales, quasi frontales, latérales et de capotages.
- Les protège-genoux gonflables peuvent se déployer en fonction de la gravité de l'impact et des conditions d'occupation des sièges.
- Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer dans certaines collisions latérales. Le système de sécurité au pavillon est conçu pour se déployer dans certaines collisions latérales et lorsqu'un risque de retournement du véhicule est détecté par le capteur de capotage. Les sacs gonflables latéraux et le système de sécurité au pavillon peuvent s'activer dans d'autres types de collisions si le véhicule subit une déformation ou un mouvement latéral suffisant.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

MISE AU REBUT DE L'AIRBAG

Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible. Confiez la mise au rebut des sacs gonflables au personnel qualifié.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LES RADIOFRÉQUENCES

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la commission fédérale des communications (FCC) des États-Unis et aux normes RSS sans licence d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

- Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et
- Cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris les interférences susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable.

Nota : *Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.*

La portée normale de votre télécommande est d'environ 10 m (33 ft). La portée de la télécommande est supérieure dans le cas des véhicules munis de la fonction de démarrage à distance.

Les facteurs suivants peuvent réduire la portée de la télécommande :

- Les conditions atmosphériques.
- La proximité d'une station émettrice de radio.
- Les structures situées autour de votre véhicule.
- Des véhicules stationnés à côté du vôtre.

La fréquence radio utilisée par votre télécommande peut aussi l'être par d'autres émetteurs radio (par ex. : radio amateur, équipement médical, casque sans fil, télécommande, téléphone cellulaire, chargeur de batterie et système d'alarme). Si les fréquences sont brouillées, vous ne pouvez pas utiliser votre télécommande. Vous pouvez verrouiller et déverrouiller les portes avec la clé.

Nota : *Assurez-vous de verrouiller votre véhicule avant de le laisser sans surveillance.*

Nota : *Si vous êtes dans la portée du véhicule, la télécommande fonctionne si vous appuyez accidentellement sur un bouton.*

Nota : *La télécommande contient des composants électriques sensibles. L'exposition à l'humidité ou un impact peut causer des dommages permanents.*

Accès intelligent (Selon l'équipement)

Le système utilise un signal radiofréquence pour communiquer avec votre véhicule et autoriser le déverrouillage de votre véhicule dans les cas suivants :

- Vous actionnez la commande de la poignée extérieure de porte avant.
- Vous appuyez sur le bouton du coffre à bagages.
- Vous appuyez sur un bouton de la télécommande.

Il est parfois nécessaire de déverrouiller mécaniquement la porte du véhicule si des parasites haute fréquence excessifs affectent la zone où vous vous trouvez, ou si la pile de la télécommande est faible. Vous pouvez utiliser le panneton mécanique de la clé d'accès intelligent pour ouvrir la porte du conducteur dans ce cas. Voir **Télécommande** (page 57).

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

TÉLÉCOMMANDE

Clé d'accès intelligent

Nota : *La télécommande doit être présente dans le véhicule pour que vous puissiez quitter la position de stationnement (P).*

La télécommande actionne les serrures à commande électrique et le système de démarrage à distance. Pour utiliser le système de démarrage à bouton-poussoir, la clé doit se trouver dans le véhicule.

Panneton de clé amovible

La télécommande renferme également un panneton de clé amovible qui peut être utilisé pour déverrouiller le véhicule.

Appuyez sur le bouton de déblocage et sortez le paneton.

E151795

Nota : *Les clés du véhicule comportent une étiquette de sécurité contenant des renseignements essentiels sur la clé. Rangez l'étiquette dans un endroit sûr afin de la retrouver facilement en cas de besoin ultérieur.*

Utilisation du panneton de clé

Le barillet de serrure se trouve sous un cache situé sur la poignée de la porte du conducteur.

Pour retirer le cache :

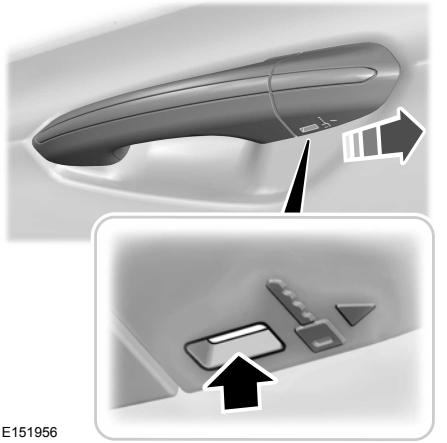

E151956

1. Introduisez le panneton de la clé dans la fente sur le bas de la poignée et exercez une pression vers le haut.
2. Tout en maintenant la pression vers le haut, déplacez le cache vers l'arrière pour le libérer. À ce moment, retirez la clé avec précaution.

Pour installer le cache :

E151957

1. Placez le cache juste devant le barillet de serrure.
2. Appuyez sur le cache et déplacez-le vers l'avant jusqu'à ce qu'il soit en place. Un déclic confirme la mise en place du cache.

Essayez de le déplacer vers l'arrière pour vous assurer que le cache est bien en place.

Remplacement de la batterie

AVERTISSEMENT: Ne laissez pas les enfants s'approcher des batteries pour éviter tout risque d'ingestion. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles. En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin.

AVERTISSEMENT: Si le compartiment de la batterie ne se ferme pas correctement, cessez d'utiliser la télécommande et remplacez-la dès que possible. Entre-temps, gardez la télécommande hors de portée des enfants. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

Nota : *Consultez la réglementation locale relative à la mise au rebut des piles.*

Nota : *N'essuyez pas la graisse sur les bornes de la pile ni sur la surface arrière dans le circuit imprimé.*

Nota : *Le remplacement de la pile n'efface pas la programmation de la clé pour votre véhicule. La télécommande doit fonctionner normalement.*

Un message s'affiche à l'écran d'information lorsque la pile de la télécommande est faible. Voir **Messages d'information** (page 113).

La télécommande utilise une pile bouton au lithium CR2450 de 3 volts ou une pile équivalente.

1. Appuyez sur le bouton de déblocage et sortez le paneton.

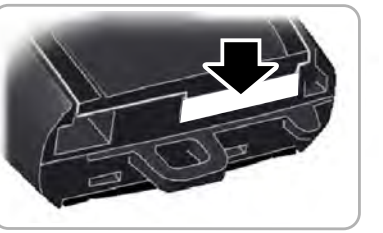

2. Engagez une pièce de monnaie mince sous la languette dissimulée derrière la tête du panneton et tournez-la pour retirer le couvercle de la pile.

E218402

3. Insérez un outil approprié, tel qu'un tournevis, à la position indiquée et retirez la pile avec précaution.
4. Installez une pile neuve en orientant le côté ✚ vers le haut.
5. Reposez le couvercle de la pile et le panneton de clé.

Localisateur de véhicule

Appuyez deux fois sur le bouton en moins de trois secondes. L'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignotent. Nous vous recommandons d'utiliser cette méthode pour localiser votre véhicule plutôt que d'utiliser l'alarme de détresse.

Déclenchement de l'alarme de détresse

Nota : *L'alarme de détresse ne fonctionne que si le contact est coupé.*

Appuyez sur le bouton pour déclencher l'alarme de détresse. Appuyez de nouveau sur le bouton ou établissez le contact pour la désactiver.

Démarrage à distance (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT: Pour éviter les émanations de gaz d'échappement, n'utilisez pas le démarrage à distance si votre véhicule est stationné à l'intérieur ou dans un endroit mal aéré.

Nota : *N'utilisez pas le démarrage à distance si le niveau de carburant du véhicule est bas.*

Le bouton de démarrage à distance se trouve sur la télécommande.

Cette fonction permet de faire démarrer le moteur depuis l'extérieur du véhicule. La télécommande a une portée étendue.

Si votre véhicule est équipé de la commande automatique de la température, vous pouvez la configurer de façon qu'elle se mette en fonction lors du démarrage à distance du véhicule. Voir **Climatisation** (page 124). Un système de climatisation manuel fonctionnera au réglage sur lequel il se trouvait lorsque vous avez coupé le contact.

L'utilisation du dispositif de démarrage à distance est soumise à des restrictions d'utilisation dans de nombreux états et provinces. Consultez la législation en vigueur dans votre province ou votre État concernant les dispositifs de démarrage à distance.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Le système de démarrage à distance ne fonctionne pas lorsque l'un des événements suivants se produit :

- Le contact est établi.
- L'alarme antivol se déclenche.
- Vous désactivez cette fonction à l'écran d'information.
- Le capot est ouvert.
- La boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P).
- La tension de la batterie est inférieure à la tension minimale nécessaire à son fonctionnement.

Rétroaction de la télécommande

Un témoin DEL sur la télécommande indique l'état de démarrage et d'arrêt à distance du moteur.

DEL	État
Vert en continu	Démarrage à distance réussi
Rouge en continu	Arrêt à distance réussi
Rouge clignotant	Requête échouée ou état non reçu
Vert clignotant	État incomplet

Démarrage à distance de votre véhicule

Nota : *Vous devez appuyer sur les boutons à moins de trois secondes d'intervalle. Votre véhicule ne démarrera pas à distance si vous ne suivez pas cette séquence.*

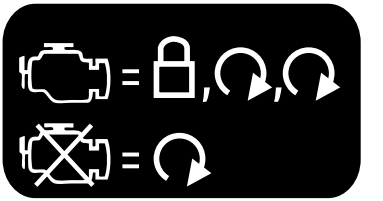

E138626

Pour faire démarrer le véhicule à distance :

1. Appuyez sur le bouton de verrouillage pour verrouiller toutes les portes.
2. Appuyez deux fois sur le bouton de démarrage à distance. Les feux extérieurs clignotent deux fois.

L'avertisseur sonore retentit si le démarrage à distance échoue.

Nota : *Vous devez appuyer une fois sur le bouton-poussoir de démarrage du tableau de bord tout en enfonçant la pédale de frein avant de prendre la route.*

Les lève-glaces électriques sont neutralisés pendant le démarrage à distance et la radio ne s'allume pas automatiquement.

Les feux de stationnement restent allumés et le moteur tourne pendant 5, 10 ou 15 minutes en fonction du réglage.

Prolongation de la durée de fonctionnement du moteur

Pour prolonger la durée de fonctionnement du moteur du véhicule pendant le démarrage à distance, répétez les étapes 1 et 2 pendant que le moteur tourne. Si la durée est réglée pour une période de 15 minutes, elle augmente de 15 minutes. Par exemple, si le moteur de votre véhicule tourne depuis 10 minutes après le premier

démarrage à distance, il continuera maintenant de tourner jusqu'à atteindre un total de 30 minutes. La durée de fonctionnement du moteur peut être prolongée jusqu'à une durée maximale de 30 minutes.

Après l'arrêt du moteur, attendez au moins cinq secondes avant de le faire démarrer à distance.

Arrêt du moteur après un démarrage à distance

Appuyez une fois sur le bouton. Le moteur s'arrête et les feux de stationnement s'éteignent.

Il est parfois nécessaire de se rapprocher du véhicule que lors du démarrage en raison de la réflexion au sol et du bruit produit par le fonctionnement du moteur.

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction sur l'écran d'information.

Fonction de rappel des réglages mémorisés

Vous pouvez programmer votre clé d'accès intelligent pour rappeler les positions mémorisées. Voir **Fonction de mémorisation** (page 136).

REMPLACEMENT D'UNE COMMANDE À DISTANCE OU D'UNE CLÉ PERDUE

Vous pouvez acheter des clés ou des télécommandes de remplacement chez votre concessionnaire autorisé. Les concessionnaires autorisés peuvent programmer les télécommandes pour votre véhicule. Voir **Système antivol passif** (page 75).

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

La fonction MyKey vous permet de programmer les clés avec des modes de conduite limités pour favoriser de bonnes habitudes de conduite. Toutes les clés programmées pour le véhicule sauf une seule peuvent être activées avec ces modes limités.

Les clés qui n'ont pas été programmées sont appelées clés d'administrateur ou clés admin. Vous pouvez les utiliser pour :

- créer une clé MyKey;
- programmer les réglages MyKey configurables;
- effacer toutes les fonctions MyKey.

Lorsque vous avez programmé une clé MyKey, vous pouvez accéder à l'information suivante au moyen de l'écran d'information :

- le nombre de clés d'administrateur et de clés MyKey programmées pour votre véhicule;
- la distance totale parcourue par votre véhicule avec une clé MyKey.

Nota : *Toutes les clés MyKey sont programmées selon les mêmes réglages. Vous ne pouvez pas les programmer individuellement.*

Nota : *Pour les véhicules équipés de l'accès intelligent avec démarrage à bouton-poussoir, lorsqu'une clé MyKey et une clé admin d'accès intelligent sont présentes, la clé admin est prise en compte par le véhicule lors de l'établissement du contact en vue du démarrage.*

Réglages non configurables

Les paramètres suivants ne peuvent pas être modifiés par un utilisateur de clé admin :

- Rappel de bouclage de ceinture de sécurité. Vous ne pouvez pas désactiver cette fonction. Le système audio est mis en sourdine lorsque les ceintures de sécurité des occupants des sièges avant ne sont pas attachées.
- Avertissement anticipé de bas niveau de carburant. L'avertissement de bas niveau de carburant s'active de façon anticipée; l'utilisateur de la clé MyKey dispose ainsi de plus de temps pour procéder au ravitaillement.
- Les fonctions d'aide au conducteur (selon l'équipement) suivantes sont activées d'office : Aide au stationnement, système d'information sur les angles morts (BLIS) avec alerte de trafic transversal, avertisseur de déviation de trajectoire et système avertisseur de collision avant.
- Le mode Track (circuit) est limité, si votre véhicule est équipé de cette fonction.
- Le circuit de dragster, si votre véhicule est équipé de cette fonction, est limité.
- La fonction MyMode, si votre véhicule en est équipé, est limitée.
- Restrictions du contenu adulte de la radio satellite (offert uniquement dans certains marchés).

Nota : *Vous pouvez temporairement désactiver la fonction d'avertissement de déviation de trajectoire. Cette fonction est automatiquement activée à chaque nouveau cycle d'allumage.*

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Réglages configurables

Avec une clé d'administrateur, vous pouvez configurer certains réglages MyKey lorsque vous créez pour la première fois une clé MyKey et avant d'effectuer un cycle d'établissementou de coupure du contact ou de redémarrer le véhicule. Vous pouvez également modifier les réglages ultérieurement avec une clé d'administrateur.

- Une limite de vitesse du véhicule peut être programmée. Lorsque votre véhicule atteint la vitesse programmée, un avertissement s'affiche sur l'écran, suivi d'une tonalité. Vous ne pouvez pas neutraliser la vitesse programmée en appuyant sur la pédale d'accélérateur ni au moyen du régulateur de vitesse.

AVERTISSEMENT: Ne réglez pas la limite de vitesse maximale MyKey à une valeur qui empêchera le conducteur de soutenir une vitesse sûre compte tenu des limitations de vitesse en vigueur et des conditions routières. Il incombe toujours au conducteur de respecter la législation locale et de conduire en fonction des conditions en vigueur. Autrement, vous risquez de causer un accident ou des blessures.

- Plusieurs rappels de vitesse du véhicule peuvent être programmés. Lorsque vous sélectionnez une vitesse, elle s'affiche sur l'écran, puis une tonalité retentit lorsque la vitesse présélectionnée est dépassée.
- Le volume maximal du système audio est de 45 %. Un message s'affiche sur l'écran si vous essayez de dépasser le volume limité. De même, la commande de volume asservi à la vitesse ou la commande automatique du volume sera désactivée.
- Réglage de fonction toujours activée. Lorsque cette option est sélectionnée, vous ne pourrez pas désactiver les fonctions Antipatinage, Aide d'urgence et Ne pas déranger (selon l'équipement); de plus, le mode Sport ne sera pas accessible aux conducteurs utilisant une clé MyKey.

CRÉATION D'UN DISPOSITIF MYKEY

Utilisez l'écran d'information pour créer une clé MyKey :

1. Insérez la clé à programmer dans l'allumage. Si votre véhicule est équipé d'un démarrage à bouton-poussoir, placez la télécommande dans la fente de secours. Voir **Démarrage d'un moteur à essence** (page 147).
2. Établissez le contact.
3. Accédez au menu principal de l'écran d'information puis parcourez les menus pour modifier les réglages de votre clé MyKey. Dans le menu MyKey, sélectionnez l'option Créer MyKey. Voir **Affichage d'information** (page 103).

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

4. À l'invite, maintenez la touche **OK** enfoncée jusqu'à ce qu'un message vous demande de désigner cette clé comme clé MyKey. Les restrictions programmées s'appliquent lorsque vous fermez et ouvrez la porte du conducteur avec le contact coupé et que vous faites ensuite redémarrer le moteur avec la clé programmée ou la télécommande.

La clé MyKey a été créée avec succès. Assurez-vous d'identifier la clé afin de pouvoir la distinguer des clés d'administrateur.

Vous pouvez également programmer des réglages configurables pour les clés. Voir **Programmation et modification des réglages configurables**.

Programmation et modification des réglages configurables

Utilisez l'écran d'information pour accéder à vos réglages MyKey configurables.

1. Établissez le contact à l'aide de la clé administrateur ou de la télécommande que vous souhaitez programmer.
2. Accédez au menu principal de l'écran d'information puis parcourez les menus pour modifier les réglages de votre clé MyKey. Voir **Affichage d'information** (page 103).
3. Suivez les directives expliquées à l'écran. Les restrictions programmées s'appliquent lorsque vous fermez et ouvrez la porte conducteur avec le contact coupé et que vous faites ensuite redémarrer le moteur avec la clé programmée ou la télécommande.

Nota : *Vous pouvez effacer ou modifier vos réglages MyKey à tout moment pendant le cycle d'allumage au cours duquel vous avez créé la clé MyKey. Toutefois, une fois que vous avez coupé le contact, vous devrez utiliser une clé d'administrateur pour modifier ou effacer vos réglages MyKey. Lorsque vous modifiez vos réglages MyKey, vous changez les réglages de toutes vos clés MyKey. Vous ne pouvez pas modifier les réglages de clés MyKey individuelles.*

EFFACEMENT DE LA PROGRAMMATION DE TOUS LES DISPOSITIFS MYKEY

Lorsque vous effacez la programmation de vos clés MyKey, vous supprimez toutes les restrictions et les clés MyKey retrouvent immédiatement leur statut original de clé d'administrateur. Pour effacer toutes les clés MyKey de tous les réglages MyKey, utilisez l'affichage d'information.

1. Établissez le contact à l'aide d'une clé d'administrateur.
2. Accédez au menu principal de l'écran d'information puis parcourez les menus pour commencer à effacer la programmation de votre clé MyKey. Voir **Affichage d'information** (page 103).
3. Suivez les directives expliquées dans l'affichage.
4. Un message de confirmation apparaît dans l'affichage une fois que vous avez fini d'effacer vos clés MyKey.

Nota : *Lorsque vous effacez vos clés MyKey, vous supprimez toutes les restrictions et toutes les clés MyKey retrouvent leur statut de clé d'administrateur d'origine. Vous ne pouvez pas supprimer les restrictions MyKey individuellement.*

VÉRIFICATION DE L'ÉTAT DU DISPOSITIF MYKEY

Vous pouvez trouver des renseignements sur vos clés MyKey programmées au moyen de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 103).

Distance MyKey

Cette fonction cumule la distance parcourue lorsque les conducteurs utilisent une clé MyKey. La distance cumulée ne peut être supprimée qu'en utilisant une clé d'administrateur pour effacer toutes les clés MyKey. Si la distance ne s'accumule pas comme prévu, c'est que l'utilisateur n'utilise pas la clé MyKey ou qu'un utilisateur de la clé d'administrateur a récemment effacé puis recréé une clé MyKey.

Nombre de MyKey

Indique le nombre de clés MyKey qui sont programmées pour votre véhicule. Utilisez cette fonction pour détecter le nombre de clés MyKey dont vous disposez pour votre véhicule et déterminer quand toutes les clés MyKey ont été effacées.

Nombre de clés Admin

Cet article indique le nombre de clés Admin programmées pour votre véhicule. Utilisez cette fonction pour savoir combien vous avez de clés administrateur pour votre véhicule et savoir si une clé MyKey supplémentaire a été programmée.

UTILISATION DE MYKEY À L'AIDE D'UN DÉMARREUR À DISTANCE

La clé MyKey n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas approuvés par Ford. Si vous décidez d'installer un dispositif de démarrage à distance, consultez un concessionnaire autorisé pour vous procurer un dispositif de démarrage à distance approuvé par Ford.

MYKEY – DÉPANNAGE

Anomalie	Causes probables
Je ne peux pas créer de dispositif MyKey.	• La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. • La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule est la seule clé d'administrateur (il doit toujours y avoir au moins une clé d'administrateur).

Anomalie	Causes probables
	• Véhicules avec démarrage sans clé : La télécommande de démarrage sans clé n'est pas placée dans la fente de secours. Voir **Système antivol passif** (page 75). • Le système antidémarrage SecuriLock est désactivé ou en mode illimité.
Je ne peux pas programmer les paramètres configurables.	• La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. • Aucune clé MyKey n'est créée. Voir **Création d'un dispositif MyKey** (page 64).
Je ne peux pas effacer les dispositifs MyKey.	• La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. • Aucune clé MyKey n'est créée. Voir **Création d'un dispositif MyKey** (page 64).
J'ai perdu la seule clé Admin.	Achetez une nouvelle clé chez un concessionnaire autorisé.
J'ai perdu une clé.	Programmez une clé de rechange. Voir **Système antivol passif** (page 75).
Les distances MyKey ne s'accumulent pas.	• L'utilisateur MyKey n'utilise pas la clé MyKey. • Le détenteur d'une clé d'administrateur a effacé les clés MyKey et créé de nouvelles clés MyKey. • Le système de clé a été réinitialisé.
Aucune fonction MyKey avec la télécommande d'entrée sans clé.	• Une télécommande d'administrateur est présente au démarrage du véhicule. • Aucune clé MyKey n'est créée. Voir **Création d'un dispositif MyKey** (page 64).

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE

Vous pouvez utiliser la commande de verrouillage électrique des portes ou la télécommande pour verrouiller et déverrouiller votre véhicule.

Verrouillage électrique des portes

La commande de verrouillage électrique des portes se trouve sur les panneaux de portes du conducteur et du passager avant.

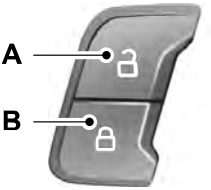

E138628

A Déverrouillage.

B Verrouillage.

Témoin de verrouillage de porte

Un témoin DEL situé sur le panneau de garniture de glace de chacune des portes s'allume lorsque vous verrouillez la porte. Ce témoin reste allumé jusqu'à 10 minutes après la coupure du contact.

Inhibiteur de contacteur de verrouillage des portes

Lorsque vous verrouillez votre véhicule électroniquement, le contacteur de verrouillage des portes se désactive après 20 secondes. Vous devez déverrouiller votre véhicule en utilisant la télécommande ou en établissant le contact pour réactiver les fonctions de ces commutateurs. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 103).

Télécommande

Vous pouvez utiliser la télécommande à tout moment. Le bouton d'ouverture du coffre à bagages ne fonctionne que lorsque votre véhicule roule à moins de 8 km/h (5 mph).

Déverrouillage des portes

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte du conducteur. Appuyez de nouveau sur le bouton dans un délai de trois secondes pour déverrouiller toutes les portes. Les clignotants clignotent.

Nota : *Vous pouvez déverrouiller la porte conducteur avec le panneton de la clé si la télécommande ne fonctionne pas. Voir* ***Remplacement d'une commande à distance ou d'une clé perdue*** *(page 62).*

Nota : *Si vous n'utilisez pas votre véhicule pendant plusieurs semaines, le déverrouillage de la télécommande est désactivé. Déverrouillez votre véhicule avec le panneton de la clé, puis faites démarrer le véhicule pour restaurer la fonction de déverrouillage à distance. Voir plus loin dans cette section* ***Verrouillage et déverrouillage des portes avec le panneton de clé****.*

Reprogrammation de la fonction de déverrouillage

Vous pouvez reprogrammer la fonction de déverrouillage pour déverrouiller toutes les portes.

Maintenez les boutons de verrouillage et de déverrouillage de la télécommande enfoncés pendant trois secondes pour passer du mode de déverrouillage de la porte conducteur au mode de déverrouillage de toutes les portes. Les clignotants clignotent deux fois pour confirmer la modification. Le mode de porte conducteur déverrouille uniquement la porte conducteur lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage. Le mode toutes les portes déverrouille toutes les portes lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage. Le mode de déverrouillage s'applique à la télécommande et à l'accès intelligent. Vous pouvez aussi passer d'un mode de déverrouillage à l'autre à l'aide de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 103).

Verrouillage des portes

Appuyez sur le bouton pour verrouiller toutes les portes. Les clignotants clignotent. Appuyez de nouveau sur le bouton dans un délai de trois secondes pour confirmer la fermeture de toutes les portes. Les portes se verrouillent de nouveau, l'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignotent si toutes les portes et le coffre à bagages sont fermés.

Mauvais verrouillage

Si une porte ou le coffre à bagages n'est pas fermé, ou si le capot d'un véhicule muni d'une alarme antivol ou d'un dispositif de démarrage à distance est ouvert, l'avertisseur sonore retentira deux fois et les clignotants ne s'allumeront pas. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 103).

Fonction de reverrouillage automatique (selon l'équipement)

Si vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande et qu'aucune porte n'est ouverte dans un délai de 45 secondes, le véhicule se reverrouille et l'alarme se réactive.

Ouverture du coffre à bagages

Appuyez deux fois sur ce bouton dans les trois secondes pour ouvrir le coffre à bagages.

Avant de prendre la route, assurez-vous de bien fermer et verrouiller le coffre à bagages. Si le coffre à bagages n'est pas correctement fermé, des objets pourraient en tomber. Il pourrait aussi obstruer votre champ de vision vers l'arrière.

Activation de l'accès intelligent

Généralités

Vous pouvez verrouiller et déverrouiller le véhicule sans sortir les clés de votre poche ou de votre sac si vous êtes à 1 m (3 ft) de votre véhicule. Pour l'accès intelligent, un capteur à l'arrière de la poignée de porte sert à déverrouiller, et un capteur distinct sur l'avant de chaque poignée sert à verrouiller.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Le système ne fonctionne pas si :

- La batterie du véhicule est déchargée.
- La pile de la clé est déchargée.
- Les fréquences de la clé sont brouillées.

Nota : *Le système peut ne pas fonctionner si la clé se trouve à proximité d'objets métalliques ou d'appareils électroniques, par exemple d'autres clés ou un téléphone cellulaire.*

Nota : *Si le système ne fonctionne pas, utilisez le panneton pour verrouiller et déverrouiller votre véhicule. Voir* ***Télécommande*** *(page 57).*

Déverrouiller à l'aide de l'accès intelligent

E248553

Avec votre clé d'accès intelligent à une distance de 1 m (3 ft) de votre véhicule, touchez brièvement le capteur de déverrouillage à l'arrière de la poignée de porte et tirez sur la poignée pour déverrouiller en prenant soin de ne pas toucher le capteur de verrouillage en même temps et de ne pas tirer la poignée trop rapidement. Le système d'accès intelligent requiert un bref délai pour authentifier votre télécommande d'accès intelligent.

Verrouiller à l'aide de l'accès intelligent

E248554

Avec votre clé d'accès intelligent à une distance de 1 m (3 ft) de votre véhicule, touchez le capteur de verrouillage sur la poignée de porte extérieure pendant environ une seconde pour verrouiller. Faites attention de ne pas toucher le capteur de déverrouillage à l'arrière de la poignée de porte en même temps. Après avoir verrouillé le véhicule, vous pouvez immédiatement tirer la poignée de porte pour confirmer qu'elle est verrouillée et que vous ne l'avez pas déverrouillée par mégarde.

Ouverture du coffre à bagages

E175208

Appuyez sur le bouton de déverrouillage extérieur dissimulé au-dessus de la plaque d'immatriculation.

Déverrouillage intelligent

Cette fonction vous permet d'éviter de laisser involontairement votre clé intelligente dans l'habitacle ou dans le coffre à bagages de votre véhicule verrouillé.

Lors du verrouillage électronique du véhicule (une porte ouverte, véhicule en position de stationnement [P] et contact coupé), le système recherche la présence d'une clé d'accès intelligent dans l'habitacle après la fermeture de la dernière porte. Si le système trouve une clé, toutes les portes sont immédiatement déverrouillées, et l'avertisseur sonore retentit deux fois pour indiquer qu'une clé se trouve à l'intérieur.

- en appuyant sur le bouton de verrouillage d'une autre clé d'accès intelligent;
- en touchant la zone de verrouillage sur la poignée avec une autre clé d'accès intelligent que vous tenez à la main.

Lorsque vous ouvrez une des portes avant et verrouillez le véhicule à l'aide de la commande de verrouillage électrique des portes, toutes les portes se verrouillent, puis se déverrouillent si :

- le contact est établi;
- le contact est coupé et la boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P).

Verrouillage automatique (Selon l'équipement)

La fonction de verrouillage automatique des portes verrouille toutes les portes lorsque :

- toutes les portes sont fermées;
- le contact est établi;
- vous engagez un rapport pour faire avancer le véhicule;
- votre véhicule roule à une vitesse supérieure à 20 km/h (12 mph).

Le verrouillage automatique des portes se répète lorsque :

- vous ouvrez une porte et la refermez alors que le contact est établi et que votre véhicule roule à 15 km/h (9 mph) ou moins;
- votre véhicule roule à une vitesse supérieure à 20 km/h (12 mph).

Déverrouillage automatique

La fonction de déverrouillage automatique des portes déverrouille toutes les portes lorsque :

- le contact est établi, vous avez fermé toutes les portes et votre véhicule roule à plus de 20 km/h (12 mph);
- votre véhicule s'immobilise et vous tournez le commutateur d'allumage en position arrêt ou accessoires;
- vous ouvrez la porte du conducteur dans les 10 minutes après avoir coupé le contact ou sélectionné la position accessoires.

Nota : *Les portes ne se déverrouillent pas automatiquement si vous verrouillez électroniquement votre véhicule après avoir coupé le contact et avant d'ouvrir la porte du conducteur.*

Activation ou désactivation du déverrouillage automatique

Vous pouvez activer ou désactiver la fonction de déverrouillage automatique sur l'écran d'information ou demander l'aide d'un concessionnaire autorisé. Voir **Généralités** (page 103).

Verrouillage et déverrouillage des portes avec le panneton de clé

Pour verrouiller toutes les portes, tournez le haut de la clé une fois vers l'avant de votre véhicule.

Pour déverrouiller la porte du conducteur seulement, tournez le haut de la clé vers l'arrière de votre véhicule. Voir **Télécommande** (page 57).

Verrouillage individuel des portes

E180643

Si la fonction de verrouillage centralisé est inopérante, verrouillez les portes individuellement à l'aide de la clé dans la position illustrée.

Côté gauche

Tournez dans le sens horaire pour verrouiller.

Côté droit

Tournez dans le sens anti-horaire pour verrouiller.

Déverrouillage des portes

Si la fonction de verrouillage centralisé est inopérante, déverrouillez la porte conducteur, puis déverrouillez individuellement les autres portes en tirant sur leur poignée intérieure.

Nota : *Si vous avez déverrouillé les portes avec cette méthode, vous devrez les verrouiller individuellement pour restaurer la fonction de verrouillage centralisé.*

Déverrouillage du coffre à bagages (cabriolet uniquement)

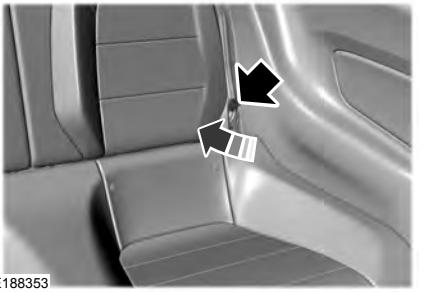
E188353

Si l'ouverture du couvercle de coffre à commande électrique ne fonctionne pas à cause d'une batterie déchargée, retirez le cousin de dossier gauche de siège arrière, insérez le panneton mécanique dans la fente de clé et tournez le panneton pour déverrouiller la fermeture du couvercle de coffre.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Ouverture du coffre à bagages

À partir de l'intérieur du véhicule

E188015

Appuyez sur le bouton de la planche de bord pour ouvrir le coffre à bagages.

À partir de l'extérieur du véhicule

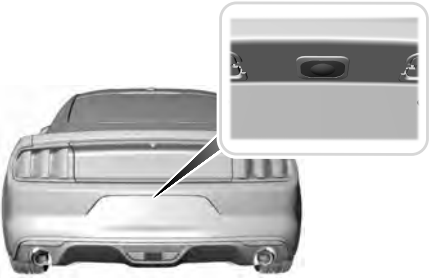

E175208

Appuyez sur le bouton de déverrouillage extérieur dissimulé au-dessus de la plaque d'immatriculation. Le véhicule doit être déverrouillé ou détecter une clé d'accès intelligent à moins de 1 m (3 ft) du coffre à bagages.

Avec la télécommande

Appuyez deux fois sur ce bouton dans les trois secondes pour ouvrir le coffre à bagages.

Éclairage à l'entrée

Les éclairages intérieurs et certains feux extérieurs s'allument lorsque vous déverrouillez les portes au moyen de la télécommande d'ouverture à distance.

La fonction d'éclairage à l'entrée éteint les lampes :

- le contact est établi;
- si vous appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande;
- 25 secondes après que les lampes se soient allumées.

L'éclairage ne s'éteint pas si :

- vous l'allumez avec la commande d'éclairage;
- une des portes est ouverte.

Éclairage à la sortie

Les éclairages intérieurs et certains feux extérieurs s'allument lorsque toutes les portes sont fermées et que vous coupez le contact.

Les éclairages s'éteignent si toutes les portes restent fermées et :

- 25 secondes se sont écoulées;
- vous appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage **START/STOP**.

Protection antidécharge de la batterie

Si vous laissez les lampes d'accueil, lampes de plafonnier ou phares allumés, la protection antidécharge de la batterie les éteint 10 minutes après que vous avez coupé le contact.

Protection antidécharge de la batterie du mode accessoires pour clés d'accès intelligent

Si vous laissez votre véhicule avec le contact établi, il s'arrêtera lorsqu'il détectera un certain niveau de décharge de la batterie ou après 45 minutes.

OUVERTURE DU COFFRE À BAGAGES DEPUIS L'INTÉRIEUR

AVERTISSEMENT: Verrouillez toujours les portes et le coffre à bagages et gardez les clés et les télécommandes hors de la portée des enfants.' Des enfants laissés sans surveillance pourraient se glisser dans le coffre à bagages où ils risqueraient de subir des blessures graves si le coffre était accidentellement fermé. Les enfants doivent être avertis qu'il n'est pas prudent de jouer dans un véhicule.

AVERTISSEMENT: Ne laissez pas des enfants ou des animaux dans votre véhicule. Lorsqu'il fait chaud, la température du coffre ou de l'habitacle peut augmenter très rapidement. Une personne ou un animal exposé à cette chaleur, même pour une brève période, risque de subir de graves lésions, y compris des lésions cérébrales, ou de mourir par asphyxie. Les jeunes enfants sont particulièrement à risque.

Votre véhicule est muni d'une poignée d'ouverture dans le coffre à bagages qui permet à toute personne qui s'y trouve enfermée d'en sortir.

Les adultes doivent se familiariser avec le fonctionnement et l'emplacement de la poignée d'ouverture.

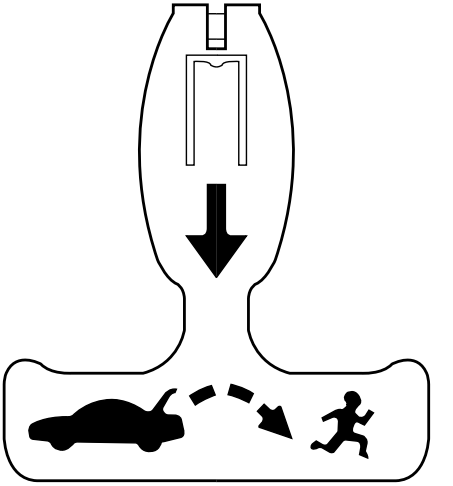

E144403

Cette poignée est située à l'intérieur du coffre à bagages et peut se trouver soit sur le couvercle du coffre, soit près des feux arrière. La poignée est fabriquée d'une matière phosphorescente qui brille pendant des heures après une brève exposition à la lumière.

Pour ouvrir le coffre de l'intérieur, tirez sur la poignée et poussez sur le couvercle du coffre.

SYSTÈME ANTIVOL PASSIF

Nota : *Le système n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas distribués par Ford. L'usage de ces dispositifs peut entraîner des difficultés de démarrage et la perte de protection contre le vol.*

Nota : *Les objets métalliques, les appareils électroniques ou la présence d'une seconde clé à puce accrochée au même porte-clés peuvent entraîner des problèmes de démarrage s'ils sont trop près de la clé lors du démarrage de votre véhicule. Évitez que ces objets entrent en contact avec la clé à puce lors du démarrage du véhicule. Coupez le contact, tenez éloignés de la clé à puce tous les objets accrochés au porte-clés, puis redémarrez votre véhicule si un problème survient.*

Nota : *Ne laissez pas un double de clé à puce dans votre véhicule. Emportez toujours vos clés et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez votre véhicule.*

SecuriLock

Ce système empêche le véhicule de démarrer si vous n'utilisez pas une clé à puce programmée pour votre véhicule. L'utilisation d'une clé inadéquate peut empêcher le démarrage du véhicule. Un message peut s'afficher à l'écran d'information.

Si vous ne pouvez pas faire démarrer le véhicule au moyen d'une clé à puce correctement programmée, il s'est produit une défaillance. Un message peut s'afficher à l'écran d'information.

Amorçage automatique

Votre véhicule s'arme immédiatement après la coupure du contact.

Neutralisation automatique

Lorsque le contact est établi avec une clé à puce, le système antidémarrage est neutralisé.

Clés de rechange

Nota : *Deux clés d'accès intelligent vous sont remises avec votre véhicule.*

La clé intelligente fonctionne comme une clé programmée actionnant la serrure de la porte du conducteur et activant la fonction d'accès intelligent avec système de démarrage à bouton-poussoir, et comme une télécommande.

En cas de perte ou de vol des clés à télécommande intégrée programmées ou si vous ne possédez pas de clé à puce supplémentaire, faites remorquer votre véhicule chez un concessionnaire autorisé. Il faudra effacer les clés à puce de la mémoire du véhicule et faire programmer de nouvelles clés à puce.

Il est donc recommandé de garder une clé programmée supplémentaire à l'extérieur de votre véhicule, dans un endroit sûr, pour pouvoir l'utiliser en cas de perte ou de vol des autres clés. Consultez votre concessionnaire autorisé pour acheter des clés de rechange ou des clés supplémentaires.

Programmation d'une clé d'accès intelligent supplémentaire

Nota : *Vous pouvez programmer jusqu'à quatre clés d'accès intelligent pour votre véhicule.*

Vous devez avoir deux clés d'accès intelligent déjà programmées dans le véhicule ainsi qu'une nouvelle clé d'accès intelligent non programmée à portée de main. Consultez votre concessionnaire autorisé pour faire programmer la clé supplémentaire si vous ne disposez pas de deux clés déjà programmées.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Assurez-vous que le contact est coupé avant de commencer la procédure. Veillez à fermer toutes les portes du véhicule avant de commencer et à ce qu'elles demeurent fermées durant toute la procédure. Toutes les étapes doivent être terminées en moins de 30 secondes dans l'ordre indiqué. Arrêtez et attendez au moins une minute avant de recommencer si vous n'effectuez pas certaines étapes dans l'ordre indiqué.

Lisez attentivement toute la procédure avant de commencer.

E174956

1. Retirez le revêtement en caoutchouc (A) du porte-gobelet. Insérez la première clé programmée dans la fente de secours (B) située à la base du porte-gobelet, puis appuyez sur bouton-poussoir de démarrage.
2. Patientez cinq secondes, puis appuyez de nouveau sur le bouton-poussoir de démarrage.
3. Retirez la clé d'accès intelligent.
4. Dans un délai de 10 secondes, placez une seconde clé d'accès intelligent programmée dans la fente de secours. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.
5. Patientez cinq secondes, puis appuyez de nouveau sur le bouton-poussoir de démarrage.
6. Retirez la clé d'accès intelligent.
7. Placez la clé d'accès intelligent non programmée dans la fente de secours, puis appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.

La programmation est maintenant terminée. Vérifiez que la télécommande fonctionne et que votre véhicule démarre avec la nouvelle clé d'accès intelligent.

Si la programmation a échoué, attendez 10 secondes avant de reprendre les étapes 1 à 7. En cas de nouvel échec, confiez votre véhicule à votre concessionnaire autorisé.

ALARME ANTIVOL

Le système vous avertit de toute entrée non autorisée dans votre véhicule. Il se déclenche si une porte, le coffre à bagages ou le capot est ouvert sans utiliser la clé, la télécommande ou le clavier d'entrée sans clé.

Les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit si une entrée non autorisée est tentée lorsque l'alarme est activée.

Apportez toutes vos télécommandes chez un concessionnaire autorisé si vous soupçonnez une anomalie du système d'alarme.

Activation de l'alarme

L'alarme est prête à être armée lorsqu'il n'y a pas de clé dans le véhicule. Verrouillez électroniquement le véhicule pour armer l'alarme.

Désactivation de l'alarme

Désactivez l'alarme au moyen d'une des interventions suivantes :

- déverrouillez les portes ou le coffre à bagages à l'aide de la télécommande ou du clavier d'entrée sans clé;
- établissez le contact ou démarrez le véhicule;
- déverrouillez la porte du conducteur à l'aide d'une clé pour ouvrir le véhicule, puis établissez le contact dans les 12 secondes qui suivent.

Nota : *Une pression sur le bouton de détresse de la télécommande désactive l'avertisseur sonore et les clignotants, sans désactiver le système.*

RÉGLAGE DU VOLANT

AVERTISSEMENT: Ne réglez pas le volant lorsque le véhicule roule.

Nota : *Assurez-vous d'être correctement assis. Voir* ***Positions assises appropriées*** *(page 132).*

1. Déverrouillez la colonne de direction.
2. Réglez le volant à la position voulue.

3. Verrouillez la colonne de direction.

COMMANDE AUDIO

La commande permet d'exécuter les fonctions suivantes :

Appuyez sur la touche **-** pour diminuer le volume.

Appuyez sur la touche **+** pour augmenter le volume.

Appuyez sur cette touche pour mettre en sourdine la source multimédia en cours d'utilisation.

Appuyez sur cette touche pour accéder à la source multimédia précédente.

Appuyez sur cette touche pour accéder à la source multimédia suivante.

COMMANDE VOCALE

Les commandes sont situées sur le volant.

Appuyez brièvement sur ce bouton pour activer la fonction de reconnaissance vocale.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

PROGRAMMATEUR DE VITESSE - VÉHICULES AVEC : PROGRAMMATEUR DE VITESSE

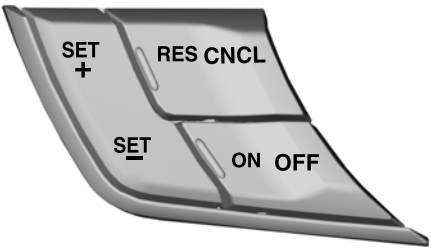

E174594

Voir **À propos du régulateur de vitesse** (page 190).

PROGRAMMATEUR DE VITESSE - VÉHICULES AVEC : RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

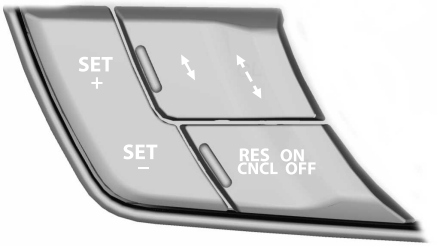

E177068

Voir **Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif** (page 191).

COMMANDE DE L'AFFICHAGE D'INFORMATION - VÉHICULES AVEC : SYNC

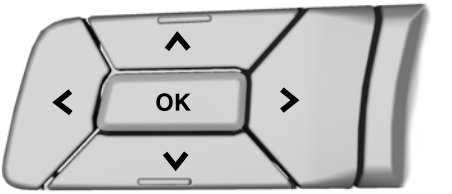

E174595

Voir **Affichage d'information** (page 103).

COMMANDE DE L'AFFICHAGE D'INFORMATION - VÉHICULES AVEC : SYNC 3

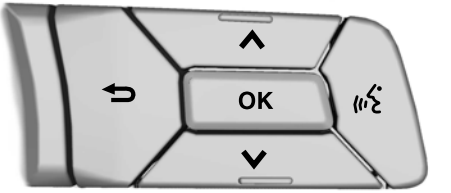

E248474

Menus d'actions rapides

E248531

Voir **Affichage d'information** (page 103).

VOLANT CHAUFFANT (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Activez et désactivez le volant chauffant avec l'écran tactile.

Touchez sur le bouton pour activer et désactiver le volant chauffant.

Nota : *Le volant de direction chauffant ne peut être utilisé que lorsque le moteur est en marche.*

Nota : *Le système utilise un capteur et est conçu pour contrôler la température du volant et éviter la surchauffe.*

Nota : *Par températures chaudes, le volant atteint rapidement sa température maximale et le système limite le courant à l'élément chauffant. Le système n'a cependant pas cessé de fonctionner. Cette situation est normale.*

AVERTISSEUR SONORE

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

ESSUIE-GLACES

Nota : *Dégivrez complètement le pare-brise avant d'activer les essuie-glaces.*

Nota : *Veillez à désactiver les essuie-glaces avant de pénétrer dans un poste de lavage.*

Nota : *Si des souillures ou des traînées apparaissent sur le pare-brise, nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace. Si cela ne résout pas le problème, remplacez les balais d'essuie-glace.*

Nota : *Ne faites pas fonctionner les essuie-glaces lorsque le pare-brise est sec. Vous pourriez rayer le pare-brise, endommager les balais d'essuie-glace ou griller le moteur d'essuie-glace. Utilisez toujours le lave-glace de pare-brise avant d'effectuer le balayage d'un pare-brise sec.*

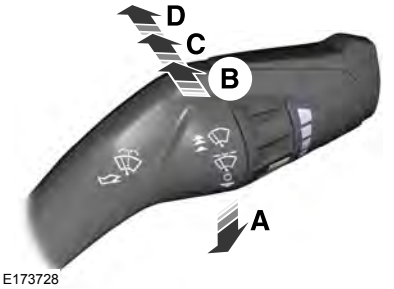

A	Un seul balayage.
B	Balayage intermittent.
C	Balayage normal
D	Balayage haute vitesse.

Balayage intermittent

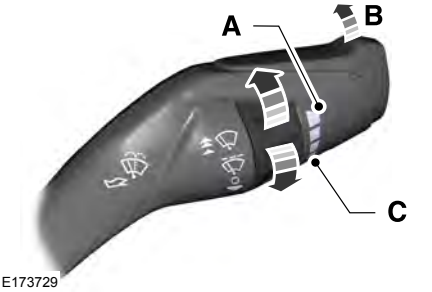

A	Intervalle de balayage le plus court.
B	Balayage intermittent.
C	Intervalle de balayage le plus long.

Utilisez la commande rotative pour régler l'intervalle de balayage intermittent.

Essuie-glaces asservis à la vitesse

Lorsque la vitesse de votre véhicule augmente, l'intervalle entre les balayages diminue.

ESSUIE-GLACES AUTOMATIQUES (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Nota : *Dégivrez complètement le pare-brise avant d'activer les essuie-glaces.*

Nota : *Veillez à désactiver les essuie-glaces avant de pénétrer dans un poste de lavage.*

Nota : *Si des souillures ou des traînées apparaissent sur le pare-brise, nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace. Si cela ne résout pas le problème, remplacez les balais d'essuie-glace.*

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Nota : *Si vous activez les phares automatiques et les essuie-glaces automatiques, les phares s'allument lorsque les essuie-glaces de pare-brise fonctionnent en continu.*

La conduite en conditions humides ou hivernales (givre, neige ou buée de route salée) peut entraîner un balayage irrégulier et inattendu ou des traînées sur les vitres.

La fonction fait appel à un capteur de pluie situé dans la zone autour du rétroviseur intérieur. Le détecteur de pluie surveille la quantité d'eau présente sur le pare-brise et active les essuie-glaces. La vitesse des essuie-glaces est réglée en fonction de la quantité d'humidité que le détecteur de pluie détecte sur le pare-brise. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction depuis l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 103).

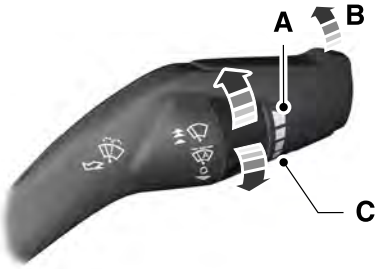

E173730

A Sensibilité la plus élevée.

B Activé.

C Sensibilité la moins élevée.

Utilisez la commande rotative pour régler la sensibilité des essuie-glaces automatiques. Si vous abaissez le degré de sensibilité, les essuie-glaces se mettent en marche lorsque le capteur de pluie détecte beaucoup d'eau sur le pare-brise. Si vous augmentez le degré de sensibilité, les essuie-glaces se mettent en marche lorsque le capteur de pluie détecte une petite quantité d'eau sur le pare-brise.

Gardez la surface extérieure du pare-brise propre. Le capteur de pluie est très sensible, et les essuie-glaces peuvent se mettre en marche si de la saleté, de la buée ou des insectes se déposent sur le pare-brise.

Dans ces conditions, vous pouvez effectuer ce qui suit :

- réduisez la sensibilité des essuie-glaces automatiques afin de réduire les traînées sur le pare-brise;
- passez au balayage à vitesse normale ou rapide;
- désactivez les essuie-glaces automatiques.

LAVE-GLACES

Nota : *N'utilisez pas les lave-glaces lorsque le réservoir de liquide lave-glace est vide. La pompe de lave-glace pourrait surchauffer.*

E173731

Pour mettre en fonction le lave-glace et asperger le pare-brise, tirez le levier vers vous.

GÉNÉRALITÉS

Condensation dans les feux extérieurs avant et arrière

Les feux avant et arrière arrière ont des évents pour s'adapter aux changements normaux de la pression atmosphérique.

La condensation peut être une conséquence naturelle de cette conception. Lorsque de l'air humide pénètre dans le bloc optique par les évents, de la condensation peut se former par temps froid. En cas de condensation normale, une fine pellicule de buée se forme à l'intérieur du verre. Durant le fonctionnement normal, cette fine buée est éventuellement dissipée et s'échappe par les évents.

Jusqu'à 48 heures peuvent être nécessaires pour éliminer la buée par temps sec.

Exemples de condensation acceptable :

- présence d'une fine buée (pas de traînées, de marques d'égouttement ni de grosses gouttes);
- une fine pellicule de buée couvre moins de 50 % du verre.

Exemples de condensation inacceptable :

- une accumulation d'eau à l'intérieur du feu;
- présence de traînées, de traces d'écoulement grosses gouttes à l'intérieur de la glace.

Si vous constatez une condensation inacceptable, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE

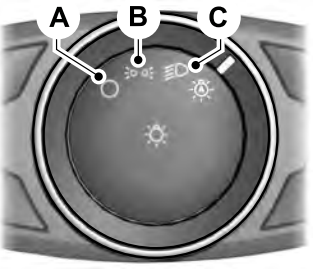

E142449

A Position éteinte.

B Feux de stationnement, éclairage du tableau de bord, éclairage de la plaque d'immatriculation et feux arrière.

C Phares.

Feux de route

E162679

Poussez le levier pour allumer les feux de route.

Poussez de nouveau le levier ou tirez-le pour éteindre les feux de route.

Appel de phares

E162680

Tirez légèrement le levier pour faire un appel de phares.

PHARES AUTOMATIQUES

AVERTISSEMENT: Le système ne vous exonère pas de votre responsabilité de conduire avec la prudence et l'attention nécessaires. La neutralisation du système peut s'avérer nécessaire si les phares ne s'allument pas par faible visibilité, par exemple en cas de brouillard de jour.

Les phares à allumage automatique s'allument quand la lumière est faible ou quand les essuie-glaces sont en fonction.

Réglez la commande d'éclairage à la position de commande des phares automatiques.

Les phares restent allumés pendant un certain temps après la coupure du contact. Utilisez les commandes de l'écran d'information pour ajuster la durée pendant laquelle les phares restent allumés.

Nota : *Si vous mettez les phares en mode de commande de phares automatiques, vous ne pouvez pas allumer les feux de route tant que le système n'allume pas les feux de croisement.*

Phares activés par les essuie-glaces

Lorsque le module de commande d'éclairage se trouve à la position de phares à allumage automatique, les phares s'allument environ 10 secondes après avoir activé les essuie-glaces. L'éclairage s'éteint environ 60 secondes après la mise hors fonction des essuie-glaces.

Les phares ne s'allument pas avec les essuie-glaces :

- pendant un seul balayage;
- lorsque vous utilisez le liquide lave-glace de pare-brise;
- si les essuie-glaces sont en mode intermittent.

Nota : *Si vous activez les phares automatiques ou les essuie-glaces automatiques, les phares s'allument lorsque les essuie-glaces de pare-brise fonctionnent en continu.*

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE DU TABLEAU DE BORD

Les boutons de réglage de l'intensité d'éclairage de la planche de bord se trouvent sur la commande d'éclairage.

Appuyez plusieurs fois sur un des boutons pour régler la luminosité.

PHARES À EXTINCTION TEMPORISÉE

Après la coupure du contact, vous pouvez allumer les phares en tirant le levier des clignotants vers vous. Vous entendrez une brève tonalité. Les phares s'éteignent automatiquement après trois minutes si une porte est ouverte ou 30 secondes après la fermeture de la dernière porte. Vous pouvez annuler cette fonction en tirant de nouveau le levier des clignotants vers vous ou en établissant le contact.

FEUX DE JOUR

AVERTISSEMENT: Le système des feux de jour n'allume pas les feux arrière. De plus, il ne fournit pas nécessairement un éclairage d'intensité suffisante pour les conditions de conduite à faible visibilité. Assurez-vous que les phares sont allumés, selon le cas, dans les conditions de faible visibilité. À défaut vous risquez d'avoir un accident.

Type 1 - Conventionnel (Non configurable)

Les feux de jour s'allument lorsque :

1. Vous établissez le contact.
2. La boîte de vitesses n'est pas en position stationnement (P) pour les véhicules avec une boîte de vitesses automatique, ou bien vous relâchez le frein de stationnement pour les véhicules avec une boîte de vitesses manuelle.
3. Le module d'éclairage doit être à la position arrêt, feux de position ou commande automatique des phares.
4. Les phares sont éteints.

Type 2 - Configurable

Allumer ou éteindre les feux de jour à l'aide de l'affichage d'information. Voir **Affichage d'information** (page 103).

Les feux de jour s'allument lorsque :

1. Les lumières sur l'écran d'information sont allumées.
2. Vous établissez le contact.
3. La boîte de vitesses n'est pas en position stationnement (P) pour les véhicules avec une boîte de vitesses automatique, ou bien vous relâchez le frein de stationnement pour les véhicules avec une boîte de vitesses manuelle.
4. Le module d'éclairage est en position de commande automatique des phares.
5. Les phares sont éteints.

Les autres positions du contacteur de commande de l'éclairage n'allument pas les feux de jour.

Si les feux de jour sont éteints dans l'affichage d'information, les lumières restent éteintes à toutes les positions du contacteur.

PHARES ANTIBROUILLARDS AVANT (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Activation/désactivation des antibrouillards avant

Allumez les antibrouillards avant uniquement lorsque la visibilité est réduite.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Vous pouvez allumer les antibrouillards avant si une des conditions suivantes est présentes :

- Le commutateur d'éclairage est en position de feux de stationnement.
- Le commutateur d'éclairage est en position de phares.
- Le commutateur d'éclairage est en position de phares automatiques et les phares allumés.

Le bouton de l'antibrouillard avant se trouve sur la commande d'éclairage.

Appuyez sur le bouton pour allumer/éteindre les antibrouillards avant.

Nota : *La luminosité des feux de jour peut diminuer quand les antibrouillards avant sont allumés.*

Témoin d'antibrouillards avant

Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les antibrouillards avant.

CLIGNOTANTS

E162681

Poussez le levier vers le haut ou vers le bas pour mettre les clignotants en fonction.

Nota : *Poussez brièvement le levier vers le haut ou vers le bas pour faire clignoter trois fois les clignotants afin d'indiquer un changement de voie.*

ÉCLAIRAGE D'ACCUEIL (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Les lampes de projection sont situées à la base des boîtiers de rétroviseurs extérieurs. Ils projettent une image au sol à proximité du véhicule lors de l'activation de l'éclairage d'accueil ou à l'entrée.

Nota : *La présence d'humidité, de givre ou de glace (ou d'autres types de contamination) à la surface de la glace de la lampe peut entraîner une déformation non permanente ou une diminution de la luminosité de l'image. N'utilisez pas des matières abrasives pour nettoyer la glace.*

Nota : *Pour les véhicules avec boîte de vitesses manuelle, vous devrez peut-être serrer le frein de stationnement pour que cette fonction puisse être utilisée.*

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

L'éclairage s'allume dans les conditions suivantes :

- Vous ouvrez une porte.
- Vous appuyez sur un bouton de la télécommande;
- Vous appuyez sur un bouton de lampe de lecture.

Lampes de lecture

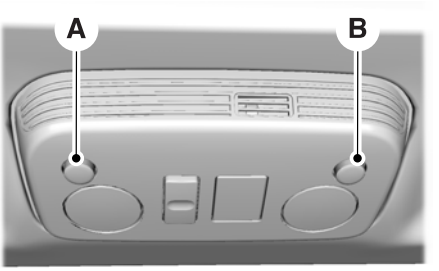

E175199

A Lampe de lecture gauche.

B Lampe de lecture droite.

Appuyez sur le bouton pour allumer ou éteindre les lampes.

ÉCLAIRAGE AMBIANT (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Réglez l'éclairage ambiant dans l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 103).

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

À PROPOS DES FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES

Le système active les feux de route s'il fait suffisamment sombre et qu'aucun véhicule n'est en vue. S'il détecte les feux arrière ou les phares d'un véhicule se rapprochant ou encore un éclairage urbain, le système éteint les feux de route. Les feux de croisement restent allumés.

Une caméra montée au centre du pare-brise surveille en continu les conditions extérieures pour allumer ou éteindre les feux de route.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DES FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES

Activez ou désactivez le système à partir de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 103).

Activation des feux de route automatiques

Réglez la commande d'éclairage à la position de commande des phares automatiques. Voir **Phares automatiques** (page 85).

Lorsque la fonction est activée, les feux de route s'allument lorsque :

- L'éclairage ambiant extérieur est faible.
- Aucun véhicule ne se trouve devant le vôtre.
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à environ 52 km/h (32 mph).

Lorsque la fonction est activée, les feux de route s'éteignent lorsque :

- L'éclairage ambiant est suffisamment intense pour ne pas nécessiter l'usage des feux de route.
- Le système détecte les feux arrière ou les phares d'un véhicule qui se rapproche.
- Le système détecte une pluie, une chute de neige ou un brouillard intense.
- La caméra est obstruée.
- Le véhicule roule à une vitesse inférieure à environ 44 km/h (27 mph).

Nota : *La vitesse de désactivation est inférieure dans les courbes.*

Nota : *La réactivation des feux de route peut être différée sur certaines routes comportant des courbes.*

Nota : *Le système peut ne pas bien fonctionner si le capteur est bloqué. Maintenez le pare-brise libre d'obstructions ou de dommage.*

Nota : *Le système risque de ne pas fonctionner correctement dans des conditions froides ou défavorables. Vous pouvez activer les feux de route en contournant le système.*

Nota : *Si le système détecte une obstruction telle que des fientes d'oiseaux, des traces d'insectes, de la neige ou de la glace, il passe en mode feux de croisement jusqu'à ce que vous l'éliminiez. Si la caméra est obstruée, un message peut également apparaître sur l'affichage d'information.*

Nota : *L'utilisation de pneus bien plus large ou d'accessoires tel qu'un chasse-neige peut modifier la hauteur de suspension et avoir une incidence sur les performances de la commande de feux de route automatiques.*

TÉMOINS DE FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES

Le témoin correspondant s'allume pour confirmer que l'assistance est prête à fonctionner.

CONTOURNEMENT DES FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES

AVERTISSEMENT: Le système ne vous exonère pas de votre responsabilité de conduire avec la prudence et l'attention nécessaires. Vous pourriez devoir contourner le système s'il ne réussit pas à allumer ou éteindre les feux de route.

AVERTISSEMENT: Il faudra peut-être neutraliser le système à l'approche d'autres utilisateurs.

AVERTISSEMENT: Il faudra peut-être neutraliser le système par mauvais temps.

E162679

Écartez le levier de vous pour passer des feux de route aux feux de croisement.

GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE

AVERTISSEMENT: Ne laissez pas des enfants sans surveillance dans votre véhicule et ne les laissez pas jouer avec les glaces à commande électrique. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.

AVERTISSEMENT: Lorsque vous fermez les glaces à commande électrique, vous devez vous assurer que rien ne puisse entraver leur fonctionnement et qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité des baies de glace.

E180087

Nota : *Vous pouvez entendre un bruit de battement lorsqu'une seule glace est ouverte. Baissez légèrement la glace du côté opposé pour réduire ce bruit.*

Nota : *Utilisez la commande unique (selon l'équipement) pour ouvrir les deux glaces arrière.*

Appuyez sur la commande pour ouvrir la glace.

Soulevez la commande pour fermer la glace.

Ouverture par commande à impulsion

Appuyez brièvement sur la commande jusqu'au deuxième cran. Appuyez de nouveau sur la commande ou soulevez-la pour immobiliser la glace.

Fermeture par commande à impulsion

Relevez complètement la commande et relâchez. Appuyez de nouveau sur la commande ou soulevez-la pour immobiliser la glace.

Fonction de rebond

La glace s'arrête automatiquement et inverse légèrement sa course lorsqu'elle rencontre un obstacle à la fermeture.

Neutralisation de la fonction d'inversion en cas d'obstruction

AVERTISSEMENT: Si vous neutralisez la fonction de rebond, la glace n'inversera pas sa course lorsqu'elle rencontre un obstacle. Pour éviter les blessures ou dommages au véhicule, faites attention avant de fermer les glaces.

Tirez vers le haut sur le commutateur de glace et maintenez-le dans cette position dans un délai de deux secondes après que la glace ait atteint sa position d'inversion en cas d'obstruction. La glace se relève sans protection d'inversion en cas d'obstruction. La glace s'immobilise si vous relâchez la commande avant qu'elle ne soit complètement fermée.

Alimentation prolongée des accessoires

Les commandes de glaces restent fonctionnelles pendant plusieurs minutes après avoir coupé le contact, ou jusqu'à ce que vous ouvriez une porte avant.

OUVERTURE CENTRALISÉE

Vous pouvez utiliser la télécommande pour ouvrir les glaces lorsque le contact est coupé.

Nota : *Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à partir de l'écran d'information, ou consulter un concessionnaire autorisé. Voir* ***Généralités*** *(page 103).*

Nota : *Pour actionner cette fonction, l'alimentation prolongée des accessoires ne doit pas être active.*

Ouverture des glaces

Vous pouvez ouvrir les glaces quelques instants seulement après avoir déverrouillé votre véhicule avec la télécommande. Après avoir déverrouillé votre véhicule, maintenez le bouton de déverrouillage de la télécommande enfoncé pour ouvrir les glaces. Relâchez le bouton dès le début du mouvement. Pour arrêter le mouvement, appuyez sur le bouton de verrouillage ou de déverrouillage.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

Rétroviseurs extérieurs à commande électrique

AVERTISSEMENT: Ne réglez pas les rétroviseurs lorsque votre véhicule est en mouvement. Vous risqueriez de perdre la maîtrise de votre véhicule et de causer des blessures graves, voire mortelles.

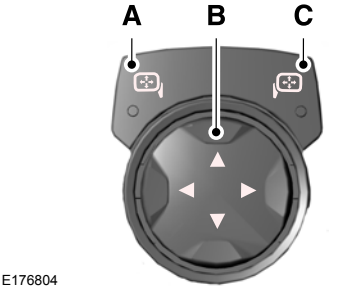

A	Rétroviseur gauche
B	Commande de réglage
C	Rétroviseur droit

Pour régler un rétroviseur :

1. Sélectionnez le rétroviseur que vous souhaitez régler. La commande s'allume.
2. Réglez la position du rétroviseur.
3. Appuyez de nouveau sur la commande de rétroviseur.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Rétroviseurs extérieurs rabattables

Poussez le rétroviseur vers la glace de porte. Assurez-vous d'engager complètement le rétroviseur dans son support lorsque vous le ramenez dans sa position initiale.

Rétroviseurs extérieurs chauffants

(Selon l'équipement)

Voir **Lunette arrière chauffante** (page 129).

Rétroviseurs à mémoire (Selon l'équipement)

Vous pouvez mémoriser et rappeler les positions de rétroviseur au moyen de la fonction de mise en mémoire. Voir **Sièges à commande électrique** (page 135).

Rétroviseurs-signaux (Selon l'équipement)

La partie extérieure du boîtier du rétroviseur approprié clignote lorsque le clignotant est activé.

Lampes de projection (Selon l'équipement)

Les lampes sont situées à la base des boîtiers de rétroviseur. Voir **Éclairage d'accueil** (page 87).

Rétroviseurs grand angle intégrés

(Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT: Les objets reflétés dans le rétroviseur sont plus près qu'ils ne le paraissent.

Les rétroviseurs grand angle comportent un miroir convexe intégré dans le coin supérieur extérieur des rétroviseurs extérieurs. Ils peuvent améliorer la visibilité le long du véhicule.

Avant d'effectuer un changement de voie, vérifiez d'abord le rétroviseur principal, puis le rétroviseur grand angle. Si le rétroviseur grand angle ne montre aucun véhicule dans la zone de visibilité et que les véhicules de la voie adjacente sont à une distance sûre, signalez votre intention de changer de voie. Jetez un coup d'œil par-dessus votre épaule pour vérifier que la voie est libre, puis changez prudemment de voie.

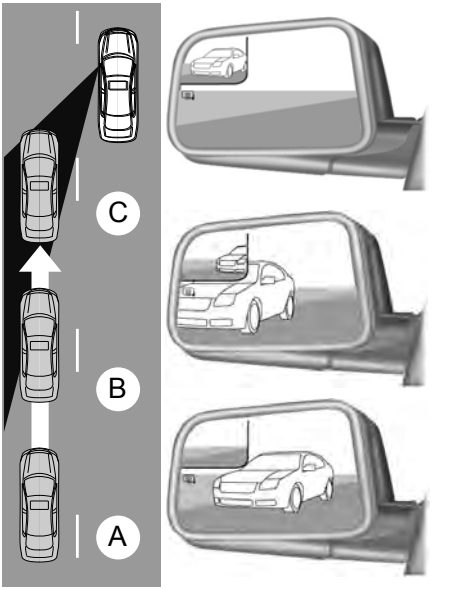

E138665

L'image du véhicule qui s'approche est petite et près du coin intérieur du rétroviseur principal lorsque le véhicule se trouve à distance. L'image grossit et se déplace vers l'extérieur du rétroviseur principal à mesure que le véhicule s'approche (A). L'image passe du

rétroviseur principal au rétroviseur grand angle à mesure que le véhicule s'approche (B). Le véhicule devient visible dans votre champ périphérique lorsqu'il n'apparaît plus dans le rétroviseur grand angle (C).

Système d'information sur les angles morts (Selon l'équipement)

Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 205).

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

AVERTISSEMENT: Ne réglez pas les rétroviseurs lorsque le véhicule est en mouvement. Cela pourrait entraîner la perte de contrôle de votre véhicule, des blessures graves ou la mort.

Nota : *Ne nettoyez pas le boîtier ni le miroir d'un rétroviseur avec des substances abrasives, du carburant ou des produits de nettoyage à base de pétrole ou d'ammoniac.*

Vous pouvez régler le rétroviseur intérieur à votre guise. Certains rétroviseurs sont dotés d'un deuxième point de pivotement. Ce deuxième point permet de déplacer le rétroviseur verticalement et horizontalement.

Rétroviseur à électrochrome

Nota : *Ne bloquez pas les capteurs à l'avant et à l'arrière du rétroviseur. Un appuie-tête central arrière ou un appuie-tête central arrière surélevé peut aussi empêcher la lumière d'atteindre le capteur.*

Le rétroviseur s'assombrit pour réduire l'éblouissement des sources lumineuses provenant de l'arrière du véhicule. Il reprend sa teinte normale une fois que la source lumineuse a disparu ou lorsque vous passez la marche arrière (R).

PARE-SOLEIL

E138666

Tournez le pare-soleil vers la glace latérale et déployez-le vers l'arrière pour produire plus d'ombre.

Miroir de courtoisie du pare-soleil

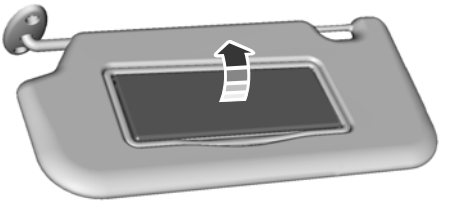

E162197

Levez le volet pour allumer la lampe.

JAUGES

Type 1

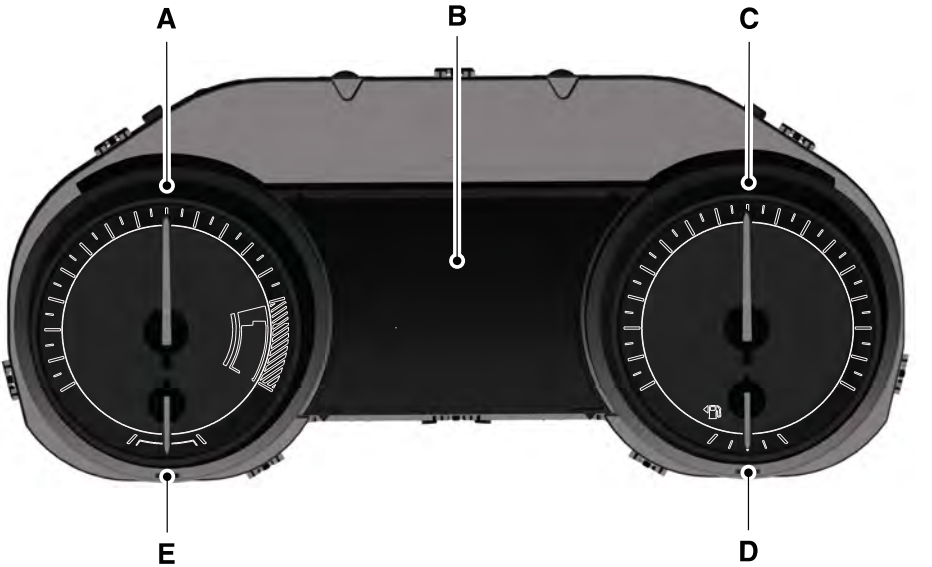

E230872

A Compte-tours.
B Écran d'information.
C Indicateur de vitesse.
D Jauge de carburant.
E Thermomètre du liquide de refroidissement du moteur.

Type 2

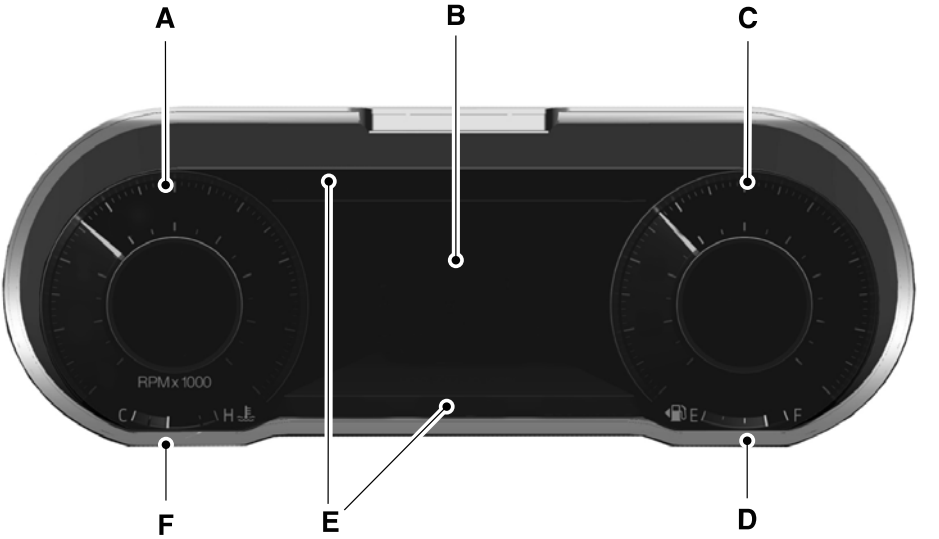

E270688

A Compte-tours.
B Écran d'information.
C Indicateur de vitesse.
D Jauge de carburant.
E Barre d'information
F Thermomètre du liquide de refroidissement du moteur.

Écran d'information

Compteur

S'affiche sur la partie inférieure de l'écran d'information. Enregistre la distance cumulée parcourue par votre véhicule.

Ordinateur de bord

Voir **Généralités** (page 103).

Paramètres du véhicule et personnalisation

Voir **Généralités** (page 103).

Jauge de carburant

La jauge de carburant indique le niveau approximatif de carburant restant dans le réservoir.

La flèche à côté du symbole de distributeur d'essence indique le côté du véhicule sur lequel est située la trappe de remplissage de carburant.

Nota : *Le niveau indiqué par la jauge de carburant peut varier légèrement lorsque le véhicule se déplace ou se trouve sur une pente.*

Rappel de bas niveau de carburant

Un rappel de niveau de carburant bas s'affiche et retentit lorsque l'autonomie restante atteint 120 km (75 mi), et à 80 km (50 mi), 40 km (25 mi), 20 km (10 mi) et 0 km (0 mi) pour toutes les clés du véhicule.

Nota : *Le rappel de niveau de carburant bas peut apparaître à différentes positions de la jauge de carburant selon les conditions de consommation. Cette variation est normale.*

Barre d'information

Affiche les données suivantes : direction du compas, température extérieure, compteur et sélecteur de boîte de vitesses.

Thermomètre du liquide de refroidissement du moteur

AVERTISSEMENT: Ne retirez pas le capuchon du réservoir du liquide de refroidissement quand le moteur tourne ou que le système de refroidissement est chaud. Attendre 10 minutes pour que le système de refroidissement se refroidisse. Couvrez le capuchon du réservoir du liquide de refroidissement avec un tissu épais pour éviter la possibilité de brûlures et retirez le capuchon lentement. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.

Indique la température du liquide de refroidissement du moteur. À la température de fonctionnement normale, l'indicateur reste dans la plage normale. Si la température du liquide de refroidissement du moteur dépasse la plage normale, arrêtez votre véhicule dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité, coupez le moteur et laissez-le refroidir.

Ensemble d'instruments (Selon l'équipement)

E196366

Manomètre de pression d'huile

Indique la pression d'huile moteur.

Dépressiomètre ou dépressiomètre et jauge de suralimentation

Indique la dépression ou la dépression et la pression de suralimentation à l'admission.

TÉMOINS ET INDICATEURS

Les témoins et indicateurs suivants signalent une anomalie du véhicule qui pourrait s'aggraver. Certains témoins s'allument au démarrage du moteur pour confirmer leur bon fonctionnement. Si un témoin reste allumé après le démarrage du moteur, reportez-vous au témoin du système concerné pour obtenir des renseignements supplémentaires.

Nota : *Certains témoins s'affichent sur l'écran d'information et fonctionnent comme un témoin d'avertissement, mais ils ne s'allument pas au démarrage du moteur.*

Témoin du régulateur de vitesse adaptatif (Selon l'équipement)

Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le système en fonction.

Il s'allume en blanc lorsque le système est en mode attente. Il s'allume en vert lorsque vous réglez le régulateur de vitesse.

Voir **Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif** (page 191).

Témoin de sac gonflable

Ce témoin révèle un dysfonctionnement s'il ne s'allume pas lorsque vous établissez le contact ou s'il continue de clignoter ou reste allumé une fois le véhicule en fonction. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Témoin des freins antiblocage

Ce témoin révèle un dysfonctionnement s'il s'allume durant la conduite. Votre véhicule continuera de présenter les fonctions de freinage normales sans la fonction du système de freins antiblocage. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Témoin de feux de route des phares à allumage automatique

(Selon l'équipement)

Ce témoin s'allume lorsque le système active automatiquement les feux de route.

Batterie

Ce témoin révèle une anomalie s'il s'allume durant la conduite. Mettez tous les accessoires électriques inutiles hors tension et faites immédiatement vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

Indicateur de système d'information sur les angles morts

(Selon l'équipement)

Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le système hors fonction.

Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 205).

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Témoin du système de freinage

AVERTISSEMENT: Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque ce témoin est allumé. Les performances des freins pourraient être réduites de façon importante. La distance de freinage du véhicule pourrait être plus longue. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais. Le fait de parcourir de longues distances lorsque le frein de stationnement est serré peut causer une défaillance du frein et provoquer des blessures.

Nota : *Les témoins peuvent varier selon la région.*

Cette lampe a une double fonction et s'allume quand :

- Vous serrez le frein de stationnement quand le contact est mis.
- Le freinage du véhicule est défaillant ou le niveau de liquide de frein est bas, peu importe la position du frein de stationnement.

Si le témoin s'allume durant la conduite, le frein de stationnement est certainement appliqué. Assurez-vous que le frein de stationnement est desserré. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais si la lampe continue de s'allumer.

Témoin de régulateur de vitesse

(Selon l'équipement)

Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le système en fonction.

Voir **À propos du régulateur de vitesse** (page 190).

Clignotant

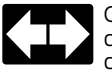

Ce témoin s'allume lorsqu'un des clignotants ou les feux de détresse sont activés. Il clignote pendant le fonctionnement. S'il se met à clignoter plus rapidement, cela indique une ampoule de témoin grillée.

Témoin de porte ouverte

Ce témoin s'allume lorsque le contact est établi et qu'une des portes n'est pas complètement fermée.

Témoin de température de liquide de refroidissement du moteur

S'il s'allume lorsque le véhicule se déplace, cela indique que le moteur surchauffe. Arrêtez le véhicule dès que vous pouvez le faire de façon sécuritaire, puis arrêtez le moteur. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Témoin de bouclage de ceinture de sécurité

Ce témoin s'allume et un carillon retentit jusqu'à ce que vous boucliez votre ceinture de sécurité.

Témoin d'antibrouillards avant

(Selon l'équipement)

Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les antibrouillards avant.

Affichage tête haute (Selon l'équipement)

Une barre rouge s'allume dans certains cas sur le pare-brise, lorsque vous utilisez le régulateur de vitesse adaptatif ou le système d'avertissement de collision. Il s'allume aussi momentanément lorsque vous démarrez votre véhicule pour vous assurer que l'affichage fonctionne.

Témoin de feux de route

Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les feux de route. Il clignote lorsque vous faites un appel de phares.

Capot ouvert

S'allume lorsque le contact est établi et que le capot n'est pas complètement fermé.

Voyant du système de suivi de voie

(Selon l'équipement)

S'allume lorsque le système s'active.

Départ assisté

S'allume lorsque cette fonction est prête, y compris le maintien de l'antipatinage et le maintien du régime moteur.

S'allume lorsque seul le maintien du régime moteur est actif. Voir **Utilisation sur circuit** (page 288).

Feu de croisement défectueux

Ce témoin s'allume en cas de dysfonctionnement de l'ampoule de feu de croisement.

Témoin de bas niveau de carburant

Si ce témoin s'allume pendant la conduite, procédez au ravitaillement dès que possible.

Témoin de faible pression des pneus

Ce témoin s'allume lorsque la pression des pneus est basse. S'il reste allumé lorsque le moteur tourne ou durant la conduite, vérifiez la pression des pneus dès que possible.

Il s'allume aussi momentanément à l'établissement du contact, pour vérifier son fonctionnement. S'il ne s'allume pas à l'établissement du contact, ou s'il commence à clignoter à tout moment, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Témoin de bas niveau de liquide lave-glace

S'allume lorsque le niveau de liquide lave-glace est bas.

Témoin de pression d'huile

S'allume lorsque vous établissez le contact.

Si ce témoin s'allume lorsque le moteur est en marche, cela indique une anomalie. Arrêtez le véhicule dès que vous pouvez le faire de façon sécuritaire, puis arrêtez le moteur. Vérifiez le niveau d'huile moteur. Si le niveau d'huile est suffisant, cela révèle un dysfonctionnement du système. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 271).

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Feux de stationnement

S'allume lorsque vous allumez les feux de stationnement.

Anomalie du groupe motopropulseur

S'allume lorsque le système détecte une anomalie au niveau du groupe motopropulseur. Communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Entretien recommandé du moteur

Si ce témoin s'allume lorsque le moteur est en marche, cela indique une anomalie. Le système de diagnostic embarqué a détecté une anomalie de fonctionnement liée au dispositif antipollution du véhicule.

S'il clignote, une anomalie de ratés du moteur pourrait se produire. Des températures de gaz d'échappement accrues peuvent endommager le catalyseur ou d'autres composants du véhicule. Conduisez en douceur (évitez les accélérations et les décélérations brusques) et faites vérifier le véhicule dès que possible.

Le témoin d'anomalie du moteur s'allume à l'établissement du contact, avant le démarrage du moteur, aux fins de vérification de l'ampoule et pour indiquer que le véhicule est prêt en vue des tests d'inspection et d'entretien (I/M).

Il demeure normalement allumé jusqu'à ce que le moteur soit lancé, puis il s'éteint si aucune anomalie n'est détectée. Toutefois, si après 15 secondes, le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt en vue des tests d'inspection et d'entretien (I/M).

Voir **Convertisseur catalytique** (page 162).

Témoin de passage des vitesses

(Selon l'équipement)

S'allume pour informer le conducteur que le passage à un rapport plus élevé, comme indiqué, permet de réduire la consommation de carburant et les émissions de CO2. Il ne s'allume pas lors d'une accélération rapide, d'un freinage ou lorsque vous enfoncez la pédale d'embrayage.

Témoin de contrôle de stabilité et d'antipatinage

Il clignote pendant le fonctionnement.

Ce témoin révèle un dysfonctionnement s'il ne s'allume pas lorsque vous établissez le contact ou s'il reste allumé lorsque le moteur tourne. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Nota : *Le système est automatiquement désactivé en cas de dysfonctionnement.*

Voir **Utilisation du contrôle de stabilité** (page 181). Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 178).

Témoin de contrôle de stabilité et d'antipatinage désactivés

Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le système hors fonction.

Coffre mal fermé

S'allume lorsque le contact est établi et que le coffre n'est pas complètement fermé.

INDICATEURS ET AVERTISSEURS SONORES

Alerte de système sans clé

L'avertisseur sonore retentit deux fois lorsque vous quittez votre véhicule avec la clé d'accès intelligent alors que le contact est établi, ce qui indique que votre véhicule est encore en fonction. L'avertisseur sonore retentit encore deux fois lorsque vous quittez votre véhicule et tentez de verrouiller les portes manuellement alors que la clé d'accès intelligent est encore dans le véhicule. Les portes ne se verrouilleront pas si la clé d'accès intelligent reste dans le véhicule.

Carillon avertisseur de phares allumés

Retentit lorsque vous retirez la clé du véhicule et que vous avez laissé les phares ou les feux de stationnement allumés.

Carillon avertisseur de frein de stationnement serré (Selon l'équipement)

Ce carillon retentit lorsque le frein de stationnement est serré et que le véhicule roule. Si le carillon avertisseur retentit toujours après avoir desserré le frein de stationnement, faites immédiatement vérifier l'anomalie par votre concessionnaire autorisé.

Boîte de vitesses hors position de stationnement

Sonne quand le sélecteur de vitesse est dans une position autre que la position de stationnement (P) et que le contact est coupé ou en position accessoires. Si la porte est mal fermée, le carillon sonne en continu. Une fois la porte fermée, le carillon continue de sonner un certain temps.

Rappel de clignotant activé

Sonne quand le clignotant n'est pas enclenché après avoir conduit pendant 3,2 km (2,0 mi).

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Vous pouvez commander plusieurs systèmes du véhicule au moyen des commandes de l'écran d'information situées sur le volant. L'écran d'information affiche l'information correspondante.

Nota : *Certaines options de menu peuvent s'afficher d'une manière légèrement différente ou ne pas s'afficher du tout si elles correspondent à des équipements en option.*

Commandes de l'écran d'information

E249039

- Utilisez les flèches haut et bas pour parcourir et mettre en surbrillance les options au sein d'un menu.
- Appuyez sur la flèche de droite pour accéder à un sous-menu.
- Appuyez sur la flèche de gauche pour sortir d'un menu.
- Maintenez la flèche de gauche enfoncée à tout moment pour retourner à l'écran du menu principal (touche échap).
- Appuyez sur la touche ***OK*** pour choisir et confirmer les réglages ou les messages.

Menu principal

Mode instr.
Trajet/Essence
Track Apps™
Ass. conduct.
Réglages

Cette icône permet d'afficher l'état des fonctions (activé ou désactivé). La présence d'un crochet dans la case indique que la fonction est activée et une case vide indique qu'elle est désactivée.

Nota : *Certaines fonctionnalités sont offertes en option et peuvent ne pas s'afficher.*

Mode d'indicateurs

Mode instr.	
Autonomie	
Compt. vite. num km/h ou ***Compt. vite. num mi/h***	
Surv. pression pneus	
Détail instrument	Ratio air-carburant
	Temp. huile de pont
	Pr. pos./nég.
	Temp. culasse
	Temp. air admission
	Pression d'huile
	Température huile
	Temp. huile boîte vit.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Mode instr.	
	Pression nég.
	Tension batterie

- ***Ratio air-carburant*** – Affiche le mélange air-carburant actuel dans le moteur.
- ***Temp. huile de pont*** – Affiche la température de l'huile d'essieu.
- ***Pr. pos./nég.*** – Affiche la dépression ou la pression de suralimentation du moteur 2.3L.
- ***Temp. culasse*** – Affiche la température de la culasse du moteur.
- ***Temp. air admission*** – Affiche la température de l'air dans le conduit d'admission d'air froid.
- ***Pression d'huile*** – Affiche la pression de l'huile moteur.
- ***Température huile*** – Affiche la température de l'huile moteur. Si la température passe dans la zone rouge, immobilisez votre véhicule dans un endroit sécuritaire et laissez votre véhicule refroidir. Si le problème persiste, consultez un concessionnaire autorisé.
- ***Temp. huile boîte vit.*** – Affiche la température de fonctionnement de l'huile de la boîte de vitesses. Si la température passe dans la zone rouge, immobilisez votre véhicule dans un endroit sécuritaire et laissez la boîte de vitesses refroidir. Si le problème persiste, consultez un concessionnaire autorisé.
- ***Pression nég.*** – Affiche la dépression du moteur 5.0L.
- ***Tension batterie*** – Affiche la tension de la batterie de votre véhicule. Si la tension est constamment trop élevée ou trop basse, contactez un concessionnaire autorisé.

Nota : *Pour afficher des valeurs en temps réel, certains indicateurs peuvent présenter une plus grande fluctuation des valeurs pendant le fonctionnement normal.*

Trajet/Essence

Trajet/Essence	
Trajet 1 ou Trajet 2 – Temps écoulé, distance parcourue, autonomie restante et consommation moyenne	
Économie essence	Consommation de carburant instantanée
	Consommation moyenne
	Autonomie restante
Hist. carburant	Dernier 30 minutes

Trajet/Essence	
	Consommation moyenne
	Autonomie restante

- Minuteur de voyage - Enregistrement du temps pris pour les trajets particuliers.
- Distance parcourue – Indique la distance parcourue pendant un trajet particulier.
- Autonomie – affichage de la distance approximative que votre véhicule peut parcourir avant la panne de carburant.
- Consommation moyenne – Indique la consommation moyenne de carburant selon la durée.
- Consomm. instantanée carburant – Indique la consommation instantanée de carburant.
- Historique de carburant – Indique la consommation de carburant sous forme d'un diagramme à barres fondé sur le temps. Le graphique est mis à jour toutes les minutes en fonction de la consommation réalisée au cours des 30 dernières minutes de conduite.

Nota : *Maintenez le bouton **OK** enfoncé pour réinitialiser les données actuellement affichées.*

Track Apps™

AVERTISSEMENT: ***Track Apps™*** est exclusivement réservé à une conduite sur circuit. N'oubliez pas que même la technologie la plus sophistiquée ne peut déroger aux lois naturelles de la physique. Une perte de maîtrise du véhicule causée par une fausse manœuvre du conducteur est toujours possible. Une conduite sportive, quelles que soient les conditions routières, peut causer une perte de maîtrise du véhicule, augmentant les risques de blessures graves et de dommages.

Track Apps™ offre plusieurs options pour consigner et optimiser vos résultats sur circuit. Voir **Utilisation sur circuit** (page 288).

Track Apps™	
Écran indiquant l'état	
Accéléromètre	Indicateur virtuel illustré
Chrono. d'accélération	Sélectionnez vos paramètres de vitesse, de distance et de démarrage
Performances du freinage	Choisissez le réglage qui convient.
Mode échappement	Choisissez le réglage qui convient.
	Démarrage silencieux

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Track Apps™	
Blocage des freins avant	
Chronomètre tour	Piste (XXX)
Comm. de lancement	Comm. de lancement
	Tr/min
Correspondance du régime	
Voir/Effacer résultats	Chrono. d'accélération
	Performances du freinage
	Chronomètre tour
	Meilleur score
	Effacer données enregist.
	Effacer meilleur score
	Effacer accélération

Assistance conducteur

Ass. conduct.	
AdvanceTrac	
Arrêt. mot auto	
Angle mort	
Alerte conducteur	
Assistance pré-collision	Sensibilité
	Freinage actif
	Indicateur de distance
Circulation transversale	
Aide stat. arrière	
Régul. vitesse	Choisissez le réglage qui convient.
Dém. en côte	

Ass. conduct.		
Assistance maintien de voie	Mode	
	Intensité	
Contr. pr. pneus	Tenir ***OK*** pour réinitialiser	

Réglages

Réglages		
Réglages véhicule	Alarme	Choisissez le réglage qui convient.
	Accès facilité	
	Éclairage	Choisissez le réglage qui convient.
	Serrures	
	Réinit. niv huile	Pourcentage de la durée de vie utile de l'huile XXX % Tenir OK pour réinitialiser
	Contrôle verr. stat.	
	Démar. à dist.	Choisissez le réglage qui convient.
	Tr. gonflage	
	Vitres	
	Essuie-glace	
MyColor	Couleur instrum.	Choisissez le réglage qui convient.
	Halo	
	Éclairage ambiant	
	Régl. MyColor	
MyKey	Info MyKey	Affiche l'état des clés MyKey et des clés d'administrateur, ainsi que la distance MyKey.
	Créer MyKey	Tenir OK pour créer MyKey
	Assistance 911	Choisissez le réglage qui convient.
	AdvanceTrac	

Réglages		
	Pas déranger	
	Vitesse max	
	Alerte vitesse	
	Limit. volume	
	Effacer MyKeys	Tenir OK pour effacer toutes MyKeys
Réglages affichage	Distance	Choisissez le réglage qui convient.
	Température	
	Pression pneus	
	Langue	

[1] Voir **Utilisation sur circuit** (page 288).

Nota : ***Démarrage silencieux*** *vous permet de programmer le moment où le* ***Mode échappement*** *passe au réglage* ***Silencieux****. La fenêtre temporelle se situe entre 1 et 24 heures.*

Commandes de l'écran d'information – Type 2

Vous pouvez commander plusieurs systèmes du véhicule au moyen des commandes de l'écran d'information situées sur le volant. L'écran d'information affiche l'information correspondante.

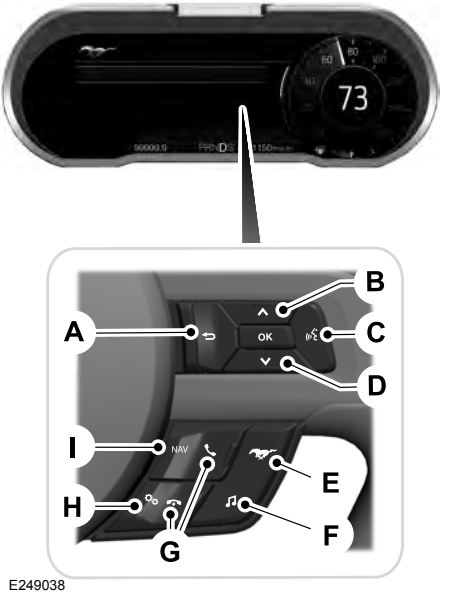

E249038

A Bouton Précédent.

B Flèche vers le haut.

C Bouton de commande vocale.

D Flèche vers le bas.

E Bouton poney.

F Bouton audio.

G Boutons de téléphone.

H Bouton de réglage.

I Bouton de navigation.

- Appuyez sur l'un des boutons du menu d'actions rapides (QAM) pour entrer dans un menu.
- Appuyez sur **(B)** et **(D)** pour faire défiler et mettre les options en surbrillance dans un menu.
- Appuyez sur le bouton ***OK*** pour accéder à un sous-menu.
- Appuyez sur **(A)** pour quitter un menu.
- Appuyez sur le bouton du menu d'actions rapides (QAM) du menu ouvert à n'importe quel moment pour fermer le menu (bouton échappement).
- Appuyez sur la touche ***OK*** pour choisir et confirmer les réglages ou les messages.

Réglages

Réglages	
Info Trajet/Carburant	
Ass. conduct.	Arrêt moteur auto
	Angle mort
	Assistance pré-collision
	Assist. circulation transv.
	Régul. vitesse
	Alerte conducteur
	Dém. en côte

Réglages	
	Aide stat. AR
	Syst. maintien de voie
	Surv. pression pneus
	Essuie-glace
Compt. vite. num km/h ou ***Compt. vite. num mi/h***	
Réglages avancés	Réglages véhicule
	MyKey
	Réglages affichage

Poney

AVERTISSEMENT: ***Track Apps™*** est exclusivement réservé à une conduite sur circuit. N'oubliez pas que même la technologie la plus sophistiquée ne peut déroger aux lois naturelles de la physique. Une perte de maîtrise du véhicule causée par une fausse manœuvre du conducteur est toujours possible. Une conduite sportive, quelles que soient les conditions routières, peut causer une perte de maîtrise du véhicule, augmentant les risques de blessures graves et de dommages.

Track Apps™ offre plusieurs options pour consigner et optimiser vos résultats sur circuit. Voir **Utilisation sur circuit** (page 288).

Pony		
MyMode	Afficher l'état	
	Ajouter MyMode	L'option MyMode doit être configurée et enregistrée avant d'activer la sélection.
Mode échappement	Choisissez le réglage qui convient.[1]	
	Démarrage silencieux	
Track Apps	Chronomètre d'accélération	
	Perform. du freinage	
	Verrouiller ligne	
	Chronomètre tour	
	Option dém.	

Pony	
Perform. indicat. chang. vitesse	Point de chang. vitesse
	Tonalité indicateur
	Mode lumineux
Commande de lance-ment	Commande de lancement
	Tr/min
Correspondance du régime	
Instru-ments	Afficher instruments
	Configurer MyGauges
MyColor	Couleur principale
	Couleur secondaire
	Éclairage ambiant
	Créer MyColor
Apparence groupée	Change avec mode cond.
	Normal
	Sport
	Piste

[1] Voir **Utilisation sur circuit** (page 288).
Nota : ***Démarrage silencieux*** *vous permet de programmer le moment où le* ***Mode échappement*** *passe au réglage* ***Silencieux****. La fenêtre temporelle se situe entre 1 et 24 heures.*

Nota : *En fonction de la configuration de votre véhicule, certaines options comme Mode d'échappement ou Blocage des freins avant peuvent être présentes selon l'équipement.*

Nota : *Les options de menu Témoin Indicateur de changement de vitesse, Départ assisté et Correspondance du régime, uniquement pour les boîtes de vitesses manuelles.*

Téléphone

Voir **Généralités** (page 400).

Audio

Voir **Généralités** (page 400).

Navigation (Selon l'équipement)

Voir **Généralités** (page 400).

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

MESSAGES D'INFORMATION

Nota : *Selon les options et le type de tableau de bord de votre véhicule, certains messages ne s'affichent pas ou ne sont pas disponibles. L'écran d'information peut abréger ou raccourcir certains messages.*

Appuyez sur le bouton ***OK*** pour accepter et effacer certains messages de l'écran d'information. Voir **Commande de l'affichage d'information** (page 79). L'écran d'information supprime automatiquement d'autres messages après un court délai.

Vous devez confirmer certains messages avant de pouvoir accéder aux menus.

Régulateur de vitesse adaptatif (Selon l'équipement)

Message	Mesure à prendre
Régulateur de vitesse adaptatif défectueux	Une anomalie du radar empêche l'engagement du régulateur de vitesse adaptatif. Voir **Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif** (page 191).
Régulateur de vitesse adaptatif non disponible	En présence d'une anomalie, le régulateur de vitesse adaptatif ne peut pas fonctionner correctement. Voir **Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif** (page 191).
Régulateur de vitesse adaptatif Capteur bloqué Voir le manuel	Un capteur est bloqué du fait de mauvaises conditions climatiques ou de la présence de glace, de boue ou d'eau devant le capteur radar. Vous pouvez normalement nettoyer le capteur pour y remédier. Voir **Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif** (page 191).
Freinage auto. régul. vitesse arrêté	Le système a désactivé le freinage automatique.
Capteur avant non aligné	Une anomalie du radar empêche l'engagement du régulateur de vitesse adaptatif.
Régul. vitesse adaptatif Cond. reprend le contrôle	Le régulateur de vitesse adaptatif a rendu les commandes au conducteur.
Régul. vitesse adaptatif Vit. trop basse pour activer	La vitesse de votre véhicule est trop basse pour activer le régulateur de vitesse adaptatif.
Régul. vitesse adaptatif rapport inférieur	Le régulateur de vitesse adaptatif règle automatiquement la distance de sécurité, et le conducteur doit rétrograder à un rapport inférieur.

Sac gonflable

Message	Mesure à prendre
Capteur pass. BLOQUÉ Enlever objets siège du passager	Le système détecte une anomalie due à un capteur obstrué. Éliminez l'obstruction.

Alarme

Message	Mesure à prendre
Alarme véhicule Pour arrêter l'alarme, démarrer le véhicule	L'alarme s'est déclenchée suite à une entrée non autorisée. Voir **Alarme antivol** (page 76).
Alarme Tous capteurs Capteurs périm.	Tous les capteurs de l'alarme de détection périmétrique sont actifs. Voir **Alarme antivol** (page 76).

Batterie et circuit de charge

Message	Mesure à prendre
Vérifier circuit de charge	Le circuit de charge doit être réparé. Si cet avertissement reste affiché ou s'affiche périodiquement, communiquez avec un concessionnaire agréé dès que possible.
Circuit de charge Serv. bientôt	Le circuit de charge doit être réparé. Si cet avertissement reste affiché ou s'affiche périodiquement, communiquez avec un concessionnaire agréé dès que possible.
Circuit de charge Serv. immédiat	Le circuit de charge doit être réparé. Communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Message	Mesure à prendre
État de charge de la batterie bas	Le système de gestion de batterie détermine que l'état de charge de la batterie 12 V est faible. Faites démarrer le moteur pour charger la batterie ou chargez la batterie à l'aide d'un chargeur de batterie disponible dans le commerce. Ce message s'efface une fois que vous avez redémarré le véhicule et que l'état de charge de la batterie est rétabli.
Batterie faible Arrêt provisoire des fonctions	Le système de gestion de la batterie détecte une condition prolongée de tension faible. Votre véhicule désactive diverses fonctions pour aider à protéger la batterie. Mettez hors tension un maximum d'équipements électriques dès que possible pour améliorer la tension du système. Lorsque la tension du système est rétablie, les équipements désactivés fonctionnent de nouveau normalement
Couper courant pour économ. la batterie	Le système de gestion de batterie détermine que la charge de la batterie est faible. Coupez le contact le plus rapidement possible pour protéger la batterie. Ce message s'efface une fois que vous avez redémarré le véhicule et que l'état de charge de la batterie est rétabli. Éteindre toutes les charges électriques inutiles permet à la batterie de récupérer plus rapidement sa pleine charge.

Systèmes d'information sur les angles morts et d'alerte de circulation transversale (Selon l'équipement)

Message	Mesure à prendre
Défaillance système d'angle mort	Une anomalie du système est survenue. Communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.
Angle mort non disponible capteur bloqué Voir le manuel	Les capteurs du système sont bloqués. Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 205).
Circul. transv. non disponible capteur bloqué Voir le manuel	Les capteurs des systèmes d'information sur les angles morts et d'alerte de trafic transversal sont obstrués. Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 205).
Circulation transversale Défectuosité	Une anomalie du système est survenue. Communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Portes et serrures

Message	Mesure à prendre
Porte conducteur ouverte	La porte conducteur n'est pas complètement fermée.
Porte passager ouverte	La porte passager n'est pas complètement fermée.
Coffre ouvert	Le coffre n'est pas complètement fermé.
Capot moteur ouvert	Le capot n'est pas complètement fermé.
Interrupteurs désactivés Mode sécurité	Le système a désactivé les contacteurs de porte.

Commandes cond.

Message	Mesure à prendre
Mode conduite non disponible	Indique qu'une ou plusieurs des conditions requises pour changer de mode de conduite ne sont pas remplies. Si le problème persiste, consultez votre concessionnaire agréé.

Contrôle électronique de stabilité

Message	Mesure à prendre
Service requis Advance-Trac	Le système détecte une anomalie due à un capteur obstrué.
AdvanceTrac arrêt	État du système après que vous l'avez désactivé.
AdvanceTrac marche	État du système après que vous l'avez activé.
AdvanceTrac Mode sport	Le système est en mode sport.

Moteur

Message	Mesure à prendre
Puissance réduite pour abaisser la température du moteur	Le moteur surchauffe, et la puissance a été réduite pour permettre d'abaisser la température. Arrêtez-vous dès que possible dans un endroit sûr.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Mode échappement

Message	Mesure à prendre
Consultez le manuel pour l'utilisation sur circuit	Indique que le niveau d'échappement sélectionné via la sélection du mode de conduite ou du menu, doit être utilisé sur le circuit et peut ne pas être conforme aux réglementations sonores locales. Uniquement sur les véhicules avec échappement actif.

Carburant

Message	Mesure à prendre
Niveau d'essence bas	Rappel anticipé de bas niveau de carburant.
Vérifier goulot de remplissage carburant	Le goulot de remplissage de carburant n'est peut-être pas correctement fermé.

Aide au démarrage en côte

Message	Mesure à prendre
Aide au démarrage en côte non disponible	L'aide au démarrage en côte n'est pas disponible. Communiquez avec un concessionnaire autorisé. Voir **Aide au démarrage en côte** (page 176).

Clés et accès intelligents

Message	Mesure à prendre
Appuyer frein pour DÉMARRER	Vous rappelle d'appuyer sur la pédale de frein au démarrage du véhicule.
Appuyer embrayage pour démarrer	Vous rappelle d'appuyer sur la pédale d'embrayage (boîte de vitesses manuelle) lors du démarrage du véhicule.
Aucune clé détectée	Le système ne détecte aucune clé dans votre véhicule. Voir **Démarrage sans clé** (page 146).
Redémarrer mainten. ou clé est nécessaire	Vous avez appuyé sur le bouton-poussoir de démarrage pour arrêter le moteur, et le véhicule ne détecte pas votre clé d'accès intelligent dans l'habitacle.
Alimentation accessoires active	La clé de contact du véhicule est à la position accessoires.

Message	Mesure à prendre
Anomalie système de démarrage	Le système de démarrage de votre véhicule présente une anomalie. Consultez votre concessionnaire autorisé pour la réparation.
Programmation clé réussie	Vous avez réussi à programmer une clé d'accès intelligent dans le système.
Échec programmat. clé	Vous n'avez pas réussi à programmer une clé d'accès intelligent dans le système.
Nombre max clés program.	Vous avez programmé le nombre de clés maximal dans le système.
Nombre clés program. insuf.	Vous n'avez pas programmé suffisamment de clés dans le système.
Pile clé faible Remplacer bientôt	La pile de la clé est faible. Remplacez la pile dès que possible.
Moteur EN MARCHE	Informe le conducteur qu'il est sur le point de quitter le véhicule et que le moteur est toujours en marche.

Entretien

Message	Mesure à prendre
Pression d'huile moteur basse	Arrêtez votre véhicule dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité et coupez le contact. Vérifiez le niveau d'huile. Si l'avertissement reste affiché ou s'il continue de s'afficher lorsque le moteur est en marche, communiquez avec un concessionnaire agréé dès que possible.
Changement huile moteur bientôt	Le pourcentage de vie utile de l'huile moteur est de 10 % ou moins.
Changement d'huile nécessaire	La durée de vie utile de l'huile a atteint 0 %.
Niveau de liquide de frein bas	Le niveau de liquide de frein est bas, le circuit de freinage doit être inspecté immédiatement. Voir **Vérification du liquide de frein** (page 279).
Vérifier le système de freins	Le circuit de freinage doit être réparé. Immobilisez votre véhicule dans un endroit sûr. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Message	Mesure à prendre
Mode transport Contacter le concessionnaire	Indique que votre véhicule est encore en Mode transport. Certaines fonctions pourraient ne pas fonctionner correctement. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.
Mode d'usine Contacter le concessionnaire	Indique que votre véhicule est encore en Mode usine. Certaines fonctions pourraient ne pas fonctionner correctement. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.
Voir le manuel	Le groupe motopropulseur doit être réparé en raison d'une anomalie.

Dispositif MyKey

Message	Mesure à prendre
MyKey non créée	Vous ne pouvez pas programmer de clé MyKey.
MyKey actif Conduire prudemment	MyKey est actif.
Vitesse limitée à XX mi/h / km/h	Lorsque vous établissez le contact de votre véhicule et que MyKey est en fonction, indique que la limite de vitesse MyKey est activée.
Vitesse max presque atteinte	Une clé MyKey est utilisée; la limite de vitesse MyKey est activée, et la vitesse du véhicule approche 130 km/h (80 mph).
MyKey Véhicule à la vitesse maximale	Vous avez atteint la vitesse limite réglée pour votre fonction MyKey.
Vérifier vitesse Conduire prudemment	Votre clé MyKey active comporte une limite de vitesse réglée programmée.
Boucler ceinture pour activer audio	Le rappel de bouclage des ceintures Belt-Minder se met en fonction lorsqu'une clé MyKey est utilisée.
MyKey AdvanceTrac activé	Le contrôle de stabilité AdvanceTrac se met en fonction lorsqu'une clé MyKey est utilisée.
MyKey Antipatinage activé	L'antipatinage se met en fonction lorsqu'une clé MyKey est utilisée.
MyKey Désactivation de l'aide stationnement imposs.	L'aide au stationnement est activée en permanence lorsqu'une clé MyKey est utilisée.

Aide au stationnement

Message	Mesure à prendre
Vérifier aide au stationnement arrière	Le système a détecté une condition qui nécessite une vérification. Communiquez avec un concessionnaire autorisé. Voir **Aide au stationnement arrière** (page 184).
Aide stationnem. AR Activée Désactivée	Ce message affiche l'état de l'aide au stationnement.

Frein de stationnement

Message	Mesure à prendre
Frein de stationnement verrouillé	Vous avez serré le frein de stationnement et avez conduit le véhicule à plus de 5 km/h (3 mph). Si cet avertissement persiste après avoir desserré le frein de stationnement, consultez un concessionnaire autorisé.

Assistance pré-collision

Message	Mesure à prendre
Ass. pré-collis. Non disponible Capteur bloqué	Un capteur est bloqué en raison de mauvaises conditions climatiques ou de la présence de glace, de boue ou d'eau devant le capteur radar. Vous pouvez normalement nettoyer le capteur pour y remédier.
Ass. pré-collis. Non disponible	Une anomalie du système est survenue. Communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Essieu arrière

Message	Mesure à prendre
Surchauffe essieu Réduire la vitesse	Ce message s'affiche lorsque la température de l'huile dans le différentiel arrière dépasse une limite de sécurité. Réduisez la vitesse pour permettre à la température de l'huile de revenir à des niveaux normaux.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Démarrage à distance (Selon l'équipement)

Message	Mesure à prendre
Pour conduire : Appuyer sur frein, bouton START	Vous rappelle d'enfoncer la pédale de frein et d'appuyer sur le bouton-poussoir de démarrage pour conduire le véhicule après un démarrage à distance.
Pour conduire : Appuyez sur le bouton de démarrage	Vous rappelle d'appuyer sur le bouton-poussoir de démarrage pour conduire votre véhicule après un démarrage à distance.

Sièges

Message	Mesure à prendre
Rappel mémoire non autorisé en conduite	Rappel que les sièges à mémoire ne sont pas disponibles durant la conduite.
Mémoire {0} enregistrée	Indique que vous avez enregistré votre réglage de mémoire.

Circuit de démarrage

Message	Mesure à prendre
Appuyer sur frein pour démarrer	Vous rappelle d'enfoncer la pédale de frein lorsque vous démarrez votre véhicule.
Appuyer embrayage pour démarrer	Vous rappelle d'enfoncer la pédale d'embrayage lorsque vous démarrez votre véhicule.
Temps démarr. excédé	Le démarreur a excédé le temps de démarrage en tentant de démarrer votre véhicule.
Démarr. moteur imminent Patientez	Le démarreur tente de démarrer votre véhicule.
Démarr. moteur annulé	Le système a annulé le démarrage imminent.

Direction

Message	Mesure à prendre
Anomalie direct. assistée Service immédiat	Le système de direction assistée a détecté un état qui nécessite une vérification. Consultez un concessionnaire autorisé.
Perte de direct. Arrêter prudemment	La direction assistée ne fonctionne pas. Immobilisez votre véhicule dans un endroit sûr. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.
Anomalie direction assis. Service requis	La direction assistée a détecté une anomalie interne ou liée au système d'entrée sans clé ou de démarrage passif qui nécessite une intervention. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.
Anomalie direct. assistée Serv. immédiat	Le système de blocage du volant a détecté une condition qui nécessite une vérification. Consultez un concessionnaire autorisé.
Direct. verrouill. Réinsérer clé en tournant le volant	Vous devez tourner le volant pendant le démarrage du véhicule pour déverrouiller la colonne de direction.

Suspension

Message	Mesure à prendre
Anomalie de suspension, vitesse limitée à XX km/h/mi/h	S'affiche si le système d'amortissement variable détecte un état qui nécessite une vérification. La vitesse de votre véhicule est limitée à 130 km/h (80 mph). Faites vérifier votre véhicule dès que possible.

Nécessaire de gonflage de pneu (Selon l'équipement)

Message	Mesure à prendre
Révision Trousse gonflage de secours	Ce message s'affiche lorsque le composé d'étanchéité des pneus de la trousse de gonflage de secours disparaît et que vous devez le remplacer. Lorsque vous remplacez le composé d'étanchéité, vous pouvez réinitialiser les messages d'avertissement dans le menu des paramètres. Voir **Généralités** (page 103).

Système de surveillance de la pression des pneus

Message	Mesure à prendre
Pression des pneus basse	La pression d'un ou de plusieurs pneus est basse. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 327).
Anomalie surveillance pression pneus	Le système de surveillance de la pression des pneus est défectueux. Si le message d'avertissement reste affiché ou s'affiche de nouveau, consultez un concessionnaire autorisé. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 327).
Anomalie capt. pression pneus	Un capteur de pression des pneus est défaillant ou une roue de secours est installée. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 327). Si cet avertissement reste affiché ou s'affiche périodiquement, communiquez avec un concessionnaire agréé dès que possible.

Antipatinage

Message	Mesure à prendre
Antipatinage Arrêt	État du système après que vous l'avez désactivé.
Antipatinage En marche	État du système après que vous l'avez activé.
Dérapage détecté Feux de détresse activés	Le système détecte un patinage excessif et allume les feux de détresse.

Boîte de vitesses

Message	Mesure à prendre
Boîte vitesses défectuosité Serv. immédiat	Communiquez avec un concessionnaire autorisé.
Boîte vitesses Service requis	Communiquez avec un concessionnaire autorisé.
Boîte de vitesses pas position P	Vous rappelle de passer à la position de stationnement (P).

COMMANDE MANUELLE DE LA TEMPÉRATURE

E287201

Nota : *Selon les options de votre véhicule, les commandes peuvent avoir une apparence différente de celle présentée ici.*

Orientation de l'écoulement de l'air

Appuyez, puis relâchez le bouton pour orienter l'air par les bouches d'air et de désembuage du pare-brise.

Appuyez, puis relâchez le bouton pour diriger l'air vers les bouches d'air de la planche de bord.

Appuyez, puis relâchez le bouton pour diriger l'air vers les bouches d'air au plancher avant.

Vous pouvez orienter l'air simultanément par les bouches d'air de pare-brise et au plancher avant ou par les bouches d'air de la planche de bord et au plancher avant.

Réglage de la vitesse du moteur de soufflerie

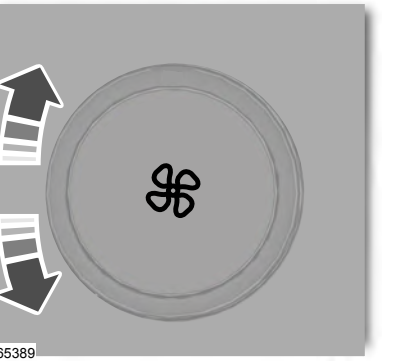

E265389

Tournez la commande pour régler le volume d'air qui circule dans l'habitacle.

Réglage de la température

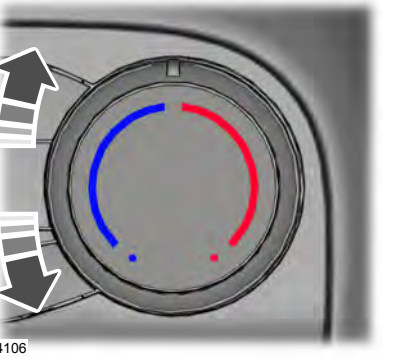

E244106

Tournez la commande pour régler la température.

Activation/désactivation du système de climatisation

Appuyez brièvement sur le bouton.

Utilisez la climatisation avec l'air recyclé pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement.

Nota : *Dans certaines conditions, comme le dégivrage maximal, le compresseur de climatisation peut continuer à fonctionner même si la climatisation est désactivée.*

Activation et désactivation de la commande de chauffage et de climatisation

Appuyez brièvement sur le bouton.

Activation et désactivation de la climatisation au maximum

Tournez la commande de température dans le sens antihoraire au réglage le plus bas.

Nota : *L'air recyclé est diffusé par les bouches d'air de la planche de bord, la climatisation se met en marche et le moteur de soufflerie se règle à la vitesse maximale.*

Activation et désactivation du dégivrage maximal

Tournez la commande de température dans le sens horaire au réglage le plus haut.

Nota : *L'air est diffusé par les bouches d'air du pare-brise et le moteur de soufflerie se règle à la vitesse maximale.*

Vous pouvez utiliser aussi ce réglage pour désembuer le pare-brise et éliminer une mince couche de glace. La lunette arrière chauffante s'active aussi lorsque vous sélectionnez le dégivrage maximal.

Nota : *Pour éviter l'embuage des glaces, il n'est pas possible de sélectionner l'air recirculé lorsque le dégivrage maximal est activé.*

Activation et désactivation de l'air recirculé

Appuyez, puis relâchez le bouton pour passer de l'air extérieur à l'air recyclé.

L'air dans l'habitacle est recirculé. L'utilisation de ce mode permet de refroidir plus rapidement l'habitacle (si le climatiseur est utilisé) et de minimiser les odeurs désagréables à l'intérieur.

Nota : *L'air recirculé peut se désactiver ou ne pas s'activer dans tous les modes sauf MAX A/C afin de réduire le risque de formation de buée. Par très forte chaleur, le recyclage de l'air peut aussi être automatiquement activé/désactivé dans diverses combinaisons de commande de répartition d'air pour améliorer l'efficacité de refroidissement.*

COMMANDE AUTOMATIQUE DE LA TEMPÉRATURE

E287205

Nota : *Selon les options de votre véhicule, les commandes peuvent avoir une apparence différente de celle présentée ici.*

Nota : *Vous pouvez choisir d'afficher la température en degrés Fahrenheit ou Celsius.*

Nota : *Vous pouvez commander certaines des fonctions de chauffage et de climatisation à l'écran tactile.*

Réglage de la vitesse du moteur de soufflerie

Appuyez brièvement sur **+** ou **-** pour régler le volume d'air qui circule dans l'habitacle.

Réglage de la température

Appuyez sur l'interrupteur à bascule à la gauche de la commande de climatisation vers le haut ou vers le bas pour régler la température du côté gauche.

Nota : *Cette commande permet également de régler la température du côté droit lorsque vous désactivez la fonction de régulation à deux zones.*

Appuyez sur l'interrupteur à bascule à la droite de la commande de climatisation vers le haut ou vers le bas pour régler la température du côté droit.

Activation et désactivation du mode AUTO

Appuyez, puis relâchez le bouton pour passer en mode automatique, puis réglez la température.

Le système règle la vitesse du moteur de soufflerie, la répartition de l'air, le fonctionnement de la climatisation et l'admission d'air extérieur ou la recirculation de l'air pour atteindre la température sélectionnée et la sélectionner.

Nota : *Vous pouvez aussi désactiver le mode deux zones en appuyant sur ce bouton pendant plus de deux secondes.*

Activation/désactivation du système de climatisation

Appuyez brièvement sur le bouton.

Utilisez la climatisation avec l'air recyclé pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement.

Nota : *Dans certaines conditions, comme le dégivrage maximal, le compresseur de climatisation peut continuer à fonctionner même si la climatisation est désactivée.*

Activation et désactivation de la commande de chauffage et de climatisation

Appuyez brièvement sur le bouton.

Activation et désactivation du dégivrage

Appuyez, puis relâchez le bouton pour distribuer l'air par les bouches d'air et de désembuage du pare-brise.

Vous pouvez utiliser aussi ce réglage pour désembuer le pare-brise et éliminer une mince couche de glace.

Activation et désactivation de la climatisation au maximum

Appuyez, puis relâchez le bouton pour maximiser le refroidissement.

L'air recyclé est diffusé par les bouches d'air de la planche de bord, la climatisation se met en marche et le moteur de soufflerie se règle à la vitesse maximale.

Activation et désactivation du dégivrage maximal

Appuyez brièvement sur ce bouton pour maximiser le dégivrage.

L'air est diffusé par les bouches d'air du pare-brise et le moteur de soufflerie se règle à la vitesse maximale.

Vous pouvez utiliser aussi ce réglage pour désembuer le pare-brise et éliminer une mince couche de glace.

Nota : *Pour éviter l'embuage des glaces, il n'est pas possible de sélectionner l'air recirculé lorsque le dégivrage maximal est activé.*

Nota : *La lunette arrière chauffante s'active aussi lorsque vous sélectionnez le dégivrage maximal.*

Activation et désactivation de l'air recirculé

Appuyez, puis relâchez le bouton pour passer de l'air extérieur à l'air recyclé.

L'air dans l'habitacle est recirculé. Cela peut ainsi réduire le temps de refroidissement de l'habitacle (de concert avec ***A/C***) et minimiser l'infiltration des odeurs indésirables.

Nota : *L'air recirculé peut se désactiver (ou ne pas s'activer) dans tous les modes sauf **MAX A/C** afin de réduire le risque de formation de buée. Par très forte chaleur, le recyclage de l'air peut aussi être automatiquement activé/désactivé dans diverses combinaisons de commande de répartition d'air pour améliorer l'efficacité de refroidissement.*

CONSEILS SUR LA RÉGULATION DE LA TEMPÉRATURE DANS L'HABITACLE - VÉHICULES AVEC : RÉGULATION MANUELLE DE TEMPÉRATURE

Conseils généraux

Nota : *L'utilisation prolongée de l'air recyclé peut embuer les glaces.*

Nota : *Vous pourrez ressentir un peu d'air au niveau des bouches du plancher quel que soit le réglage de répartition d'air.*

Nota : *Pour réduire l'accumulation d'humidité dans le véhicule, ne mettez pas le système hors fonction et ne laissez pas l'air recyclé continuellement en fonction durant la conduite.*

Nota : *Ne placez pas sous les sièges avant des objets qui pourraient faire obstacle à la circulation de l'air vers les sièges arrière.*

Nota : *Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieur située à la base du pare-brise.*

Nota : *Pour atteindre plus rapidement une température confortable par temps chaud, conduisez avec les glaces ouvertes jusqu'à ce que de l'air froid sorte des bouches d'air.*

Chauffage rapide de l'habitable

1. Réglez la vitesse du ventilateur d'habitacle au réglage le plus élevé.
2. Réglez la commande de température au réglage le plus élevé.
3. Orientez l'air par les bouches d'air au plancher avant.

Réglages recommandés pour le chauffage

1. Réglez la vitesse du ventilateur d'habitacle au réglage central.
2. Réglez la commande de température au point intermédiaire des réglages de chaleur.
3. Orientez l'air par les bouches d'air au plancher avant.

Refroidissement rapide de l'habitacle

1. Sélectionnez ***MAX A/C***.
2. Conduisez avec les fenêtres ouvertes quelques instants.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Réglages de refroidissement recommandés

1. Réglez la vitesse du ventilateur d'habitacle au réglage central.
2. Réglez la commande de température au point intermédiaire des réglages de fraîcheur.
3. Orientez l'air par les bouches d'air de la planche de bord.

Véhicule immobile durant des périodes prolongées par températures ambiantes extrêmement élevées

1. Serrez le frein de stationnement.
2. Placez le levier sélecteur de votre véhicule en position de stationnement (P) ou au point mort.
3. Sélectionnez ***MAX A/C***.
4. Réglez la vitesse du ventilateur d'habitacle au réglage le plus bas.

Désembuage des glaces latérales par temps froid

1. Orientez l'air par les bouches d'air de la planche de bord et du pare-brise.
2. Appuyez brièvement sur ***A/C***.
3. Réglez la température au réglage voulu.
4. Réglez la vitesse du ventilateur d'habitacle au réglage le plus élevé.
5. Dirigez l'air vers les glaces latérales.
6. Fermez les bouches du tableau de bord.

CONSEILS SUR LA RÉGULATION DE LA TEMPÉRATURE DANS L'HABITACLE - VÉHICULES AVEC : RÉGULATION AUTOMATIQUE DE TEMPÉRATURE

Conseils généraux

Nota : *L'utilisation prolongée de l'air recirculé peut embuer les glaces.*

Nota : *Vous pourrez ressentir un peu d'air au niveau des bouches de plancher avant, quel que soit le réglage de répartition d'air.*

Nota : *Pour réduire l'accumulation d'humidité dans le véhicule, ne désactivez pas le système et ne laissez pas l'air recirculé continuellement en fonction durant la conduite.*

Nota : *Ne placez pas sous les sièges avant des objets qui pourraient faire obstacle à la circulation de l'air vers les sièges arrière.*

Nota : *Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieur située à la base du pare-brise.*

Nota : *Pour atteindre plus rapidement une température confortable par temps chaud, conduisez avec les glaces ouvertes jusqu'à ce que de l'air froid sorte des bouches d'air.*

Commande automatique de la température

Nota : *Il n'est pas nécessaire de régler la température de l'habitacle lorsque celle-ci est extrêmement chaude ou extrêmement froide. Le mode automatique est recommandé pour maintenir la température définie.*

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Nota : *Le système apporte les réglages nécessaires pour réchauffer ou refroidir l'habitacle à la température sélectionnée le plus rapidement possible.*

Nota : *Les bouches d'air de la planche de bord et les bouches d'air latérales doivent être complètement ouvertes pour que le système soit efficace.*

Nota : *Si vous sélectionnez **AUTO** par temps froid, le système dirige le flux d'air vers les bouches d'air du pare-brise et des glaces latérales. De plus, le moteur de soufflerie risque de tourner plus lentement jusqu'à ce que le moteur se réchauffe.*

Nota : *Si vous sélectionnez **AUTO** alors qu'il fait chaud à l'extérieur et dans l'habitacle, le système sélectionne l'air recirculé pour maximiser le refroidissement de l'habitacle. Le moteur de soufflerie peut également tourner plus lentement jusqu'à ce que l'air refroidisse.*

Chauffage rapide de l'habitable

1. Appuyez brièvement sur ***AUTO***.
2. Réglez la température au réglage voulu.

Réglages de chauffage recommandés

1. Appuyez brièvement sur ***AUTO***.
2. Réglez la température au réglage voulu. Utilisez 22ºC (72ºF) comme point de départ, puis ajustez le réglage en fonction des besoins.

Refroidissement rapide de l'habitacle

1. Appuyez brièvement sur ***MAX A/C***.

Réglages de refroidissement recommandés

1. Appuyez brièvement sur ***AUTO***.
2. Réglez la température au réglage voulu. Utilisez 22ºC (72ºF) comme point de départ, puis ajustez le réglage en fonction des besoins.

Désembuage des glaces latérales par temps froid

1. Appuyez brièvement sur le bouton de dégivrage.
2. Réglez la température au réglage voulu. Utilisez 22ºC (72ºF) comme point de départ, puis ajustez le réglage en fonction des besoins.

LUNETTE ARRIÈRE CHAUFFANTE

Appuyez sur la commande pour éliminer le givre et la buée de la lunette arrière. La lunette arrière chauffante se désactive après un certain temps.

Nota : *N'utilisez pas de produits chimiques agressifs, une lame de rasoir ou tout autre objet tranchant pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière chauffante ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. La garantie du véhicule pourrait ne pas couvrir les dommages causés à la résistance chauffante de la lunette arrière chauffante.*

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS CHAUFFANTS (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Lorsque vous activez la lunette arrière chauffante, les rétroviseurs extérieurs chauffants s'activent.

Nota : *Ne vous servez pas d'un grattoir pour dégivrer les rétroviseurs et ne tentez pas de les régler lorsqu'ils sont immobilisés par le gel.*

Nota : *Ne nettoyez pas le miroir ou le boîtier du rétroviseur avec un abrasif dur, du carburant ou tout autre produit de nettoyage à base de pétrole. La garantie du véhicule peut ne pas couvrir les dommages causés à la glace ou au boîtier du rétroviseur.*

DÉMARRAGE À DISTANCE

(SELON L'ÉQUIPEMENT)

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction et modifier ses réglages sur l'écran d'information.

Le système ajuste la température de l'habitacle en fonction des réglages effectués lors du démarrage à distance.

Vous ne pouvez pas régler le système de chauffage et climatisation pendant le démarrage à distance. L'écran d'information et les témoins ne s'allument pas lors du démarrage à distance. Lorsque vous établissez le contact, le système de chauffage et de climatisation retourne aux réglages précédents. Vous pouvez alors effectuer les réglages du système.

Vous devez activer certaines fonctions du véhicule, par exemple :

- les sièges chauffants;
- les sièges refroidissants;
- le volant de direction chauffant;
- les rétroviseurs chauffants;
- la lunette arrière chauffante.

Réglages automatiques

Par temps chaud, le système se règle à 22ºC (72ºF). Les sièges refroidissants sont réglés à la température maximale, le cas échéant, et le mode ***AUTO*** est activé à l'écran d'information.

Par temps modéré, le système est en mode de chauffage ou de refroidissement, selon les réglages précédents. Le dégivreur de lunette arrière, les rétroviseurs chauffants et les sièges chauffants ou refroidissants ne s'activent pas automatiquement.

Par temps froid, le système se règle à 22ºC (72ºF). Les sièges chauffants sont réglés à la température maximale, le cas échéant, et le mode ***AUTO*** est activé à l'écran d'information. La lunette arrière chauffante et les rétroviseurs chauffants s'activent automatiquement.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

À PROPOS DU FILTRE À AIR D'HABITACLE

Votre véhicule est équipé d'un filtre à air d'habitacle, qui offre aux passagers les avantages suivants :

- il améliore le confort des occupants en diminuant la concentration de particules dans l'air;
- il améliore la propreté de l'habitacle;
- il protège les composants du système de climatisation contre les dépôts de particules.

LOCALISATION DU FILTRE À AIR D'HABITACLE

Le filtre à air d'habitacle se trouve derrière la boîte à gants.

Nota : *La porte d'accès au filtre est située au-dessus du plancher avant côté passager, sous la planche de bord.*

REMPLACEMENT DU FILTRE À AIR D'HABITACLE

Remplacez le filtre à intervalles réguliers. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 457).

Nota : *Assurez-vous qu'un filtre à air d'habitacle est installé en tout temps. Cela permet d'éviter que des corps étrangers ne pénètrent dans le circuit. Sans filtre, le système pourrait s'avérer moins efficace et il pourrait subir des dommages.*

Nota : *L'utilisation d'un filtre à air d'habitacle de deuxième monte peut réduire les performances du système de filtration de l'air de l'habitacle et de la climatisation.*

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

POSITIONS ASSISES APPROPRIÉES

AVERTISSEMENT: Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur le coussin du siège, puis fausser la précision du capteur de poids du passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Maintenez toujours votre dos contre le dossier et laissez vos pieds reposer sur le plancher.

AVERTISSEMENT: N'inclinez pas le dossier du siège trop vers l'arrière, sinon l'occupant risque de glisser sous la ceinture de sécurité du siège, ce qui peut entraîner des blessures graves lors d'une collision.

AVERTISSEMENT: Ne placez pas d'objets à une hauteur dépassant le haut du dossier du siège. Le non respect de cette consigne pourrait entraîner des blessures, voire la mort en cas d'arrêt brusque ou de collision.

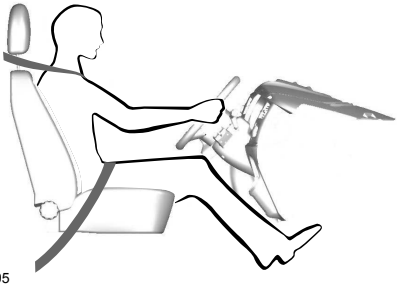

E68595

Lorsque vous utilisez correctement le siège, l'appuie-tête, la ceinture de sécurité et les sacs gonflables, ceux-ci assureront une protection optimale en cas de collision.

Nous vous recommandons de respecter les consignes suivantes :

- assoyez-vous à la verticale en laissant reposer la base de votre colonne aussi près du dossier que possible;
- n'inclinez pas le dossier de siège de manière à ce que votre torse soit à plus 30° de la position verticale;
- réglez l'appuie-tête pour que la partie supérieure se trouve à la hauteur du dessus de votre tête et autant vers l'avant que possible; trouvez une position durablement confortable;
- conservez une distance suffisante entre votre corps et le volant; nous recommandons une distance minimale de 25 cm (10 po) entre votre sternum et le couvercle du sac gonflable;
- tenez le volant en pliant légèrement les bras;
- pliez légèrement les jambes pour être en mesure d'enfoncer les pédales à fond;
- placez le baudrier de la ceinture de sécurité au centre de votre épaule et positionnez la ceinture sous-abdominale de manière à ce que vos hanches soient bien serrées.

Assurez-vous que votre position de conduite est confortable et que vous pouvez parfaitement maîtriser le véhicule.

APPUIE-TÊTE

AVERTISSEMENT: Réglez complètement l'appuie-tête avant de conduire botre véhicule. Vous minimiserez ainsi les risques de blessures au cou en cas de collision. Ne réglez pas l'appuie-tête lorsque le véhicule roule.

AVERTISSEMENT: L'appuie-tête réglable est un dispositif de sécurité. Dans la mesure du possible, il doit être installé et correctement réglé lorsque le siège est occupé. Le mauvais réglage de l'appuie-tête peut affecter son efficacité lors de certains impacts.

AVERTISSEMENT: Installez correctement l'appuie-tête pour réduire les risques de blessures au cou en cas de collision.

Nota : *Avant de régler l'appuie-tête, placez le dossier de siège dans une position de conduite verticale. Réglez l'appuie-tête de sorte que la partie supérieure se trouve à la hauteur du haut de votre tête et autant vers l'avant que possible. Votre position doit rester confortable. Si vous êtes très grand, réglez l'appuie-tête à la position la plus élevée.*

Appuie-tête de siège avant (selon l'équipement)

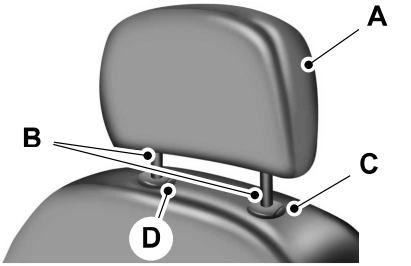

E138642

Un appuie-tête est constitué des composants suivants :

A	Un appuie-tête à absorption d'énergie.
B	Deux tiges en acier.
C	Bouton de réglage et de dégagement des manchons de guidage.
D	Bouton de déverrouillage et de retrait des guides de tige.

Réglage de l’appuie-tête

Relevage de l'appuie-tête

Tirez l’appuie-tête vers le haut.

Abaissement de l’appuie-tête

1. Appuyez sur le bouton C et maintenez-le enfoncé.
2. Poussez l’appuie-tête vers le bas.

Retrait de l'appuie-tête

1. Tirez sur l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il atteigne sa position la plus élevée.
2. Maintenez les boutons C et D enfoncés.
3. Tirez l’appuie-tête vers le haut.

Installation de l'appuie-tête

Alignez les tiges en acier dans les guides de tige, puis poussez l'appuie-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il se verrouille.

Appuie-tête fixes de siège avant

(Selon l'équipement)

E174407

Les appuie-tête fixes se composent d'un revêtement en mousse qui recouvre la structure supérieure du dossier.

Réglez le dossier (côtés conducteur ou passager) à une position à la verticale de façon à ce que l'appuie-tête soit placé aussi près que possible de l'arrière de votre tête.

Inclinaison de l'appuie-tête (Selon l'équipement)

Vous pouvez incliner les appuie-tête avant pour un meilleur confort. Réglez l'appuie-tête comme suit pour l'incliner :

E144727

1. Réglez le dossier à une position de conduite ou d'assise verticale.
2. Faites pivoter l'appuie-tête en avant vers votre tête à la position voulue.

Une fois que l'appuie-tête atteint la position maximale d'inclinaison vers l'avant, faites pivoter l'appuie-tête de nouveau vers l'avant pour le libérer et le redresser vers l'arrière.

SIÈGES À COMMANDE MANUELLE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT: Ne réglez pas le siège ou le dossier de siège du conducteur lorsque le véhicule roule.

AVERTISSEMENT: Faites basculer le siège vers l'arrière et vers l'avant après le relâchement du levier pour vous assurer qu'il est entièrement engagé.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

AVERTISSEMENT: L'inclinaison vers l'arrière du dossier du siège peut faire glisser l'occupant sous la ceinture de sécurité du siège, ce qui peut entraîner des blessures graves lors d'une collision.

Les sièges avant à commande manuelle comprennent :

E174553

A Une barre pour faire reculer ou avancer le siège;

B Un levier pour régler la hauteur du siège;

C Un levier pour régler l'angle du dossier de siège.

SIÈGES À COMMANDE ÉLECTRIQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT: Ne réglez pas le siège du conducteur pendant la conduite.

AVERTISSEMENT: Ne placez aucune charge ni aucun objet derrière le dossier avant de le ramener à sa position d'origine.

Côté conducteur

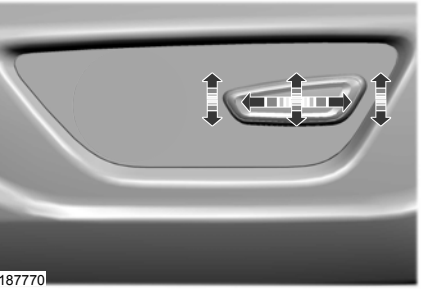

E187770

Côté passager

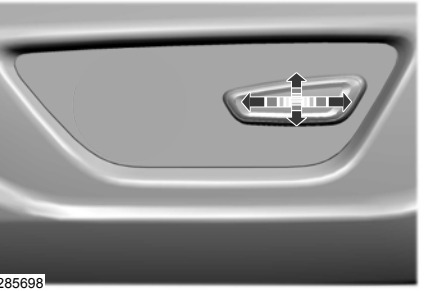

E285698

La commande du siège à réglage électrique est située sur le côté extérieur du siège. Déplacez la commande dans le sens des flèches pour élever ou abaisser l'assise de siège ou déplacer le siège vers l'avant, vers l'arrière, vers le haut ou vers le bas.

Support lombaire à réglage électrique (Selon l'équipement)

La commande du support lombaire à réglage électrique est située sur le côté du siège conducteur.

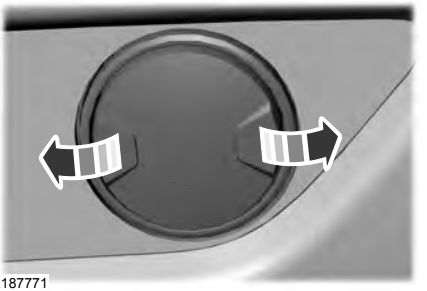

E187771

Appuyez d'un côté de la commande pour augmenter la fermeté du support lombaire. Appuyez de l'autre côté de la commande pour diminuer la fermeté du support lombaire.

FONCTION DE MÉMORISATION (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT: Avant d'actionner le siège à mémoire, assurez-vous qu'aucun obstacle ne se trouve à proximité du siège et que les occupants se trouvent à l'écart des pièces mobiles.

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas les réglages mémorisés lorsque le véhicule roule.

Cette fonction rappelle automatiquement la position des éléments suivants.

- Siège conducteur.
- Réglages MyColor.
- Rétroviseurs électriques.

La commande à réglage mémorisé est située sur la porte du conducteur.

E142554

Enregistrement d'une position préréglée

1. Établissez le contact.
2. Ajustez les réglages mémorisés à la position souhaitée.
3. Appuyez sur le bouton de préréglage de votre choix et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce qu'une tonalité se fasse entendre une fois.

Vous pouvez mémoriser jusqu'à trois positions. Vous pouvez enregistrer un réglage à tout moment.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Rappel d'une position préréglée

Appuyez brièvement sur la touche de préréglage associée à la position de conduite voulue. Les réglages mémorisés pour cette position sont alors rappelés.

Nota : *Un réglage mémorisé peut uniquement être rappelé lorsque le contact est coupé ou, si le contact est établi, lorsque la boîte de vitesses est en position de stationnement (P) ou de point mort (N).*

Vous pouvez aussi rappeler un réglage mémorisé en :

- Appuyant sur le bouton de déverrouillage de votre télécommande d'accès intelligent, si celle-ci est associée à une position préréglée.
- Déverrouillant la poignée de porte intelligente du conducteur, si une télécommande synchronisée est présente.

Nota : *Lorsque le contact est coupé et que vous utilisez une clé à télécommande synchronisée pour rappeler votre réglage mémorisé, le siège se met en position d'entrée facile.*

Nota : *Appuyer sur n'importe quelle commande de réglage de fonction de mémorisation active (ou tout bouton de mémorisation) pendant un rappel de position annule l'opération.*

Le mouvement du siège d'un rappel s'arrête également lorsque vous conduisez votre véhicule.

Synchronisation d'une position préréglée avec votre télécommande ou votre clé d'accès intelligent

Vous pouvez enregistrer les réglages mémorisés d'un maximum de trois télécommandes ou clés d'accès intelligent.

1. Le contact établi, configurez les positions à mémoriser.
2. Maintenez enfoncé le bouton de préréglage souhaité pendant environ cinq secondes. Une tonalité retentit après environ deux secondes. Maintenez le bouton enfoncé jusqu'à ce qu'une deuxième tonalité se fasse entendre.
3. Dans un délai de trois secondes, appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande à synchroniser.

Pour annuler la liaison d'une télécommande, procédez de la même façon, mais, à l'étape 3, appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.

Nota : *Si plus d'une télécommande ou clé d'accès intelligent synchronisée se trouve à proximité, la fonction de mémoire adoptera les réglages de la première clé pour lancer un rappel de préréglage.*

Fonction d'entrée et de sortie faciles

Si vous activez la fonction d'entrée et de sortie faciles, le siège conducteur se déplace automatiquement vers l'arrière de 5 cm (2 po) maximum lorsque vous coupez le contact.

Le siège du conducteur revient à sa position initiale lorsque vous établissez le contact.

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à partir de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 103).

SIÈGES ARRIÈRE

AVERTISSEMENT: Lors du rabattage du dossier de siège, prenez garde de ne pas vous coincer les doigts dans le mécanisme.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

AVERTISSEMENT: Assurez-vous que les sièges et les dossiers de sièges sont sécurisés et parfaitement verrouillés dans les dispositifs d'arrêt.

Accès aux sièges arrière

E207088

Utilisez le levier d'inclinaison du dossier du siège avant pour rabattre le dossier du siège afin de faciliter l'accès aux passagers arrière. Le levier est situé sur la partie supérieure arrière du siège avant. Le dossier a une mémoire et se verrouille automatiquement à la position d'origine.

Banquette arrière de deuxième rangée rabattable en deux temps

(Selon l'équipement)

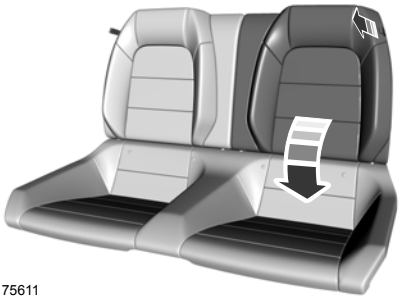

E175611

Pour abaisser le ou les dossiers :

1. Tirez la sangle pour déverrouiller le dossier.
2. Rabattez le dossier.

Redressement des dossiers de sièges en position verticale

Lorsque vous relevez le ou les dossiers, poussez la partie supérieure du dossier vers l'arrière et assurez-vous de l'entendre se verrouiller en place. Tirez sur le dossier pour vous assurer qu'il est verrouillé en position.

SIÈGES À RÉGULATION DE TEMPÉRATURE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Sièges chauffants

AVERTISSEMENT: Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, d'un traitement médicamenteux, d'une consommation d'alcool, d'épuisement ou d'autres circonstances doivent utiliser le siège chauffant avec prudence. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez sur le siège aucun objet susceptible de bloquer la chaleur, tel qu'une couverture ou un coussin. Le siège chauffant pourrait surchauffer. Ne percez pas le siège avec des épingles, des aiguilles au d'autres objets pointus. Vous endommageriez l'élément chauffant et causeriez une surchauffe du siège chauffant. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

Nota : *Respectez les consignes suivantes :*

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- N'activez pas l'élément chauffant du siège si de l'eau ou un autre liquide a été renversé sur le siège. Laissez le siège sécher complètement.
- N'actionnez pas les sièges chauffants lorsque le moteur est arrêté. ceci pourrait décharger la batterie du véhicule.

E146322

Appuyez sur le symbole de siège chauffant pour accéder aux divers réglages du chauffage et à la mise hors fonction. Le nombre de traits lumineux indique l'intensité du chauffage.

Sièges refroidissants

Les sièges refroidissants fonctionnent uniquement lorsque le moteur tourne.

E146309

Appuyez sur le symbole de siège refroidissant pour accéder aux divers réglages de refroidissement et à la mise hors fonction. Le nombre de traits lumineux indique l'intensité du refroidissement.

Si le régime du moteur chute sous les 350 tr/min et que les sièges refroidissants sont en fonction, la fonction se désactive automatiquement. Vous devrez les réactiver.

OUVRE-PORTE DE GARAGE UNIVERSEL

Système de commande sans fil d'ouvre-porte de garage universel HomeLink

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le système avec un ouvre-porte de garage qui n'est pas muni de la fonction d'arrêt et d'inversion de course tel que l'exigent les normes de sécurité fédérales américaines (ceci comprend tous les ouvre-portes de garage fabriqués avant le 1er avril 1982). Un ouvre-porte de garage qui ne peut pas détecter la présence d'un objet pour ensuite s'arrêter et inverser sa course ne satisfait pas aux normes de sécurité fédérales américaines actuelles. L'utilisation d'un ouvre-porte de garage sans ces fonctions augmente le risque de blessures graves, voire mortelles.

Nota : *Assurez-vous qu'aucun obstacle ne se trouve près de la porte de garage ou du dispositif de sécurité lorsque vous effectuez la programmation. Ne programmez pas le système lorsque le véhicule se trouve dans le garage.*

Nota : *Assurez-vous de conserver la télécommande d'origine afin de l'utiliser dans d'autres véhicules ou pour une programmation ultérieure du système.*

Nota : *Nous recommandons, au moment de la vente ou de la résiliation du bail de votre véhicule, d'effacer les fonctions programmées par mesure de sécurité. Voir* ***Effacement des codes des boutons de fonction*** *plus loin dans ce chapitre.*

Nota : *Vous pouvez programmer jusqu'à trois dispositifs. Si vous devez remplacer un des trois dispositifs déjà programmés, vous devez d'abord effacer les réglages actuels. Voir* ***Effacement des codes des boutons de fonction***

E188211

L'ouvre-porte de garage universel remplace la télécommande portative classique par un émetteur à trois boutons intégré au pare-soleil du conducteur.

Le système comprend deux composants principaux : Un ouvre-porte de garage et une plateforme pour activer à distance les dispositifs de votre domicile. Vous pouvez programmer les portes de garage, les portails d'entrée, les systèmes de sécurité, les serrures de porte d'entrée et l'éclairage domestique ou de bureau.

Vous pouvez obtenir plus de renseignements sur le système en visitant le site Web www.homelink.com ou www.youtube.com/user/HomeLinkGentex, ou en communiquant avec la ligne d'aide au numéro sans frais 1-800-355-3515.

Programmation à bord

Ce processus permet de programmer le bouton de l'ouvre-porte de garage universel HomeLink dans le véhicule au moyen de la télécommande portative.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Nota : *La procédure de programmation ci-après suppose que vous allez effectuer une programmation HomeLink entièrement nouvelle. Si votre ouvre-porte de garage universel HomeLink a déjà été programmé, vous aurez peut-être besoin d'effacer la programmation de vos boutons HomeLink. Voir* ***Effacement des codes des boutons de fonction.***

Nota : *Insérez une pile neuve dans la télécommande portative. Cela accélère l'apprentissage et assure une transmission plus précise du signal radiofréquence.*

E188212

1. Votre véhicule étant stationné hors du garage, établissez le **contact**, sans toutefois démarrer votre véhicule.
2. Appuyez brièvement sur le bouton de fonction que vous souhaitez programmer.
3. Tenez la télécommande portative de porte de garage à 2–8 cm (1–3 po) du bouton HomeLink que vous souhaitez programmer.
4. Maintenez enfoncé le bouton de la télécommande portative que vous désirez programmer tout en observant le témoin de l'ouvre-porte de garage universel HomeLink. Maintenez le bouton enfoncé jusqu'à ce que le témoin de l'ouvre-porte de garage universel HomeLink clignote rapidement ou reste allumé.

Nota : *Vous devrez éventuellement utiliser une méthode différente si vous résidez au Canada ou si vous rencontrez des difficultés pour programmer votre ouvre-portail ou votre ouvre-porte de garage. Voir* ***Ouvre-portail / Programmation au Canada.***

5. Appuyez sur le bouton HomeLink programmé pendant deux secondes, puis relâchez-le. Vous devrez peut-être exécuter cette opération deux fois pour activer la porte. Si votre porte de garage ne fonctionne pas, observez le témoin d'ouvre-porte de garage universel HomeLink.

Si le témoin reste allumé, la programmation est terminée. Votre dispositif devrait s'activer après un bref appui sur le bouton HomeLink.

Si le témoin clignote rapidement, maintenez le bouton HomeLink programmé enfoncé pendant deux secondes. Répétez la séquence "appuyer/maintenir/relâcher" jusqu'à trois fois pour terminer le processus de programmation. Si votre dispositif ne fonctionne toujours pas, vous devez programmer votre ouvre-porte de garage. Voir **Programmation du moteur de votre ouvre-porte de garage.**

Pour programmer des boutons supplémentaires, répétez les étapes 1 à 4.

Pour plus de renseignements ou des commentaires sur le système, visitez le site Web www.homelink.com ou www.youtube.com/user/HomeLinkGentex, ou communiquez avec la ligne d'aide au numéro sans frais 1-800-355-3515.

Programmation du moteur de votre ouvre-porte de garage

Nota : *Vous aurez peut-être besoin d'une échelle pour atteindre l'appareil et vous devrez peut-être retirer le couvercle ou la lentille de la lampe de votre ouvre-porte de garage.*

E142659

1. Appuyez sur le bouton d'apprentissage du moteur de l'ouvre-porte de garage, puis effectuez les deux étapes suivantes dans les 30 secondes.
2. Retournez à votre véhicule.

E188212

3. Appuyez sur le bouton de fonction à programmer durant 2 secondes. Répétez cette opération. Pour certaines marques de portes de garage, vous devrez répéter cette séquence une troisième fois.

Ouvre-portail / Programmation au Canada

Les lois canadiennes sur les radiofréquences exigent que les signaux de la télécommande s'interrompent au bout de plusieurs secondes d'émission, ce qui peut être trop court pour permettre au système HomeLink de détecter le signal durant la programmation. Tout comme cette loi canadienne, certains dispositifs d'ouverture de portail américains sont conçus pour s'arrêter de la même manière.

Nota : *Si vous programmez un ouvre-porte de garage ou un ouvre-portail, il est recommandé de débrancher le dispositif pendant la procédure de "mise en fonction et hors fonction" pour éviter qu'il ne surchauffe.*

1. Appuyez brièvement, **toutes les deux secondes**, sur le bouton de votre télécommande jusqu'à ce que le témoin HomeLink se mette à clignoter rapidement ou reste allumé.
2. Relâchez le bouton de la télécommande.
3. Poursuivez la programmation du système HomeLink. Voir **Programmation à bord, Étape 4**.

Effacement des codes des boutons de fonction

Nota : *Vous ne pouvez pas effacer la programmation de boutons individuels.*

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

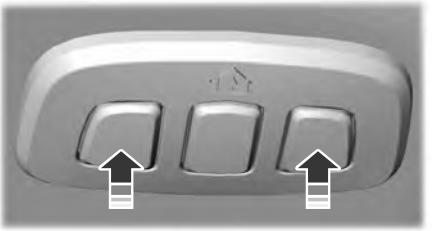

E188213

1. Appuyez simultanément sur les deux boutons de fonction extérieurs pendant approximativement 10 secondes jusqu'à ce que le témoin au-dessus des boutons clignote rapidement.
2. Relâchez les boutons lorsque le témoin clignote. Vous avez effacé les codes de tous les boutons.

Reprogrammation d'un seul bouton

Suivez les étapes ci-dessous pour programmer un dispositif sur un bouton déjà programmé :

1. Appuyez de manière prolongée sur le bouton voulu. NE relâchez PAS le bouton.
2. Le témoin commence à clignoter après 20 secondes. Sans relâcher le bouton, suivez l'étape 1 de la section Programmation.

Pour plus de renseignements ou des commentaires sur le système, visitez le site Web www.homelink.com ou www.youtube.com/user/HomeLinkGentex, ou communiquez avec la ligne d'aide au numéro sans frais 1-800-355-3515.

Conformité à la réglementation de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

AVERTISSEMENT: Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse de la partie responsable de la conformité peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements définies par la FCC pour un environnement non contrôlé. L'utilisateur final doit observer les instructions d'utilisation spécifiques pour respecter les normes d'exposition aux radiofréquences. Cette télécommande doit se trouver à au moins 20 cm (8 po) de l'utilisateur et ne doit pas être située au même endroit ou fonctionner conjointement avec une autre antenne ou télécommande.

Le terme "IC" avant le numéro de certification/enregistrement signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Prise de courant 12 V c.c.

AVERTISSEMENT: Ne branchez pas un accessoire électrique optionnel dans la prise d'allume-cigares. Une utilisation inappropriée de l'allume-cigares peut provoquer des dommages qui ne seront pas couverts par la garantie, et qui peuvent causer un incendie ou des blessures graves.

Nota : *Lorsque vous établissez le contact, vous pouvez utiliser la prise pour alimenter des appareils 12 volts d'une intensité nominale maximale de 15 A.*

Si la prise de courant ne fonctionne pas après avoir coupé le contact, établissez le contact.
Nota : *Ne suspendez aucun accessoire à la fiche d'alimentation des accessoires.*

Nota : *Ne dépassez pas la capacité de la prise de courant du véhicule, de 12 volts c.c. ou 180 watts, faute de quoi un fusible pourrait griller.*

Nota : *Laissez toujours fermé le couvercle de la prise de courant lorsque la prise est inutilisée.*

N'insérez pas d'objets autre qu'une fiche d'alimentation des accessoires dans la prise de courant, Cela endommage la prise de courant et grillerait le fusible.

Faites fonctionner le moteur lorsque la prise de courant est utilisée à sa pleine capacité.

Pour éviter une décharge de la batterie :

- N'utilisez pas la prise de courant plus qu'il ne le faut lorsque le moteur n'est pas en marche;
- Ne laissez pas d'appareils branchés pendant de longues périodes lorsque le contact est coupé.

Emplacements

Des prises de courant peuvent être situées aux endroits suivants :

- À l'avant de la console centrale.
- Dans la console centrale.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

CONSOLE CENTRALE

Choisissez avec soin les objets que vous placez dans le porte-gobelet, car ils peuvent être projetés lors d'un freinage brusque, d'une forte accélération ou d'une collision. Des boissons chaudes peuvent par exemple se renverser.

La console comprend :

- Porte-gobelet.
- Bac de rangement.

E209039

Soulevez le loquet pour ouvrir le compartiment de rangement et ainsi accéder aux caractéristiques suivantes :

- Prise de courant auxiliaire.
- Port USB.

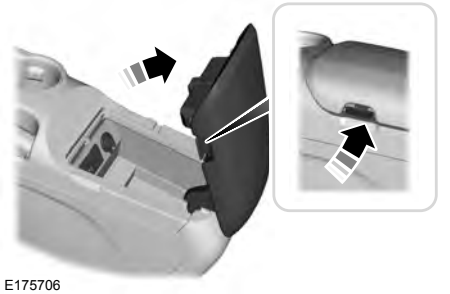

E175706

Verrouillage du vide-poches

Nota : *Vous ne pouvez pas verrouiller le vide-poches lorsque le véhicule roule.*

Le bac de rangement se verrouille lorsque vous verrouillez électroniquement les portes. Le bac se déverrouille lorsque vous utilisez la télécommande pour déverrouiller la porte du côté conducteur.

PORTE-VERRES

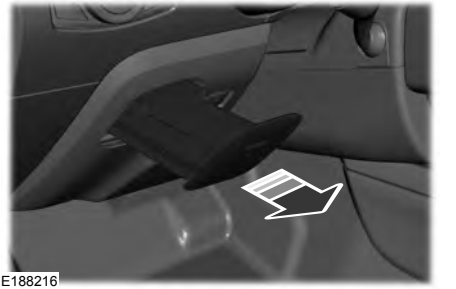

E188216

Appuyez près du centre du volet pour l'ouvrir. Tirez sur le plateau.

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT: Un ralenti prolongé à régime élevé peut produire des températures très élevées dans le moteur et le système d'échappement, ce qui crée des risques d'incendie ou d'autres dommages.

AVERTISSEMENT: Ne vous stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution réchauffent le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.

AVERTISSEMENT: Ne démarrez jamais le moteur dans un garage fermé ou un autre endroit clos. Les gaz d'échappement peuvent être toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer le moteur.

AVERTISSEMENT: Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Si la batterie est débranchée, votre véhicule peut manifester des caractéristiques inhabituelles de conduite pendant environ 8 km (5 mi) après le branchement de la batterie. Le système de gestion du moteur doit s'harmoniser de nouveau avec le moteur. Vous pouvez ignorer les comportements inhabituels durant cette période.

Le système de commande du groupe motopropulseur respecte toutes les normes canadiennes relatives aux appareils causant de l'interférence qui réglementent les champs électriques ou les bruits radioélectriques.

Lorsque vous démarrez le moteur, n'appuyez pas sur l'accélérateur avant ou pendant le démarrage. Utilisez l'accélérateur seulement lorsque le démarrage du moteur s'avère difficile.

DÉMARRAGE SANS CLÉ

Nota : *Le système de démarrage sans clé pourrait ne pas fonctionner si la clé se trouve près d'objets métalliques ou d'appareils électroniques comme des téléphones cellulaires.*

Nota : *Une clé valide doit se trouver dans le véhicule pour établir le contact et démarrer le moteur.*

Modes d'allumage

E248637

Le système de démarrage sans clé comporte trois modes :

Arrêt : contact coupé.

- Sans enfoncer la pédale de frein, appuyez brièvement sur le bouton une fois que l'allumage est en mode contact ou lorsque le moteur tourne mais que le véhicule ne se déplace pas.

Contact : tous les circuits électriques sont fonctionnels et les témoins et indicateurs s'allument.

- Appuyez brièvement sur le bouton une fois sans enfoncer la pédale de frein.

Démarrage : permet de faire démarrer le moteur.

- Appuyez sur la pédale de frein (boîte de vitesses automatique) ou sur la pédale de débrayage (boîte de vitesses manuelle), puis enfoncez la touche (peu importe la durée). Un témoin sur la touche s'allume lorsque le contact est établi et lorsque le moteur démarre.

DISPOSITIF DE VERROUILLAGE DE LA DIRECTION (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Votre véhicule est équipé d'un verrou de volant de direction à commande électronique qui s'enclenche automatiquement.

Le volant de direction se verrouille peu après que vous ayez garé votre véhicule et que la clé passive est hors du véhicule, ou lorsque vous verrouillez le véhicule.

Nota : *Le volant de direction ne peut se verrouiller une fois que le contact est établi et que le véhicule se déplace.*

Déverrouillage du volant de direction

Le volant de direction se déverrouille lorsque le système détecte une clé codée valide à l'intérieur du véhicule. Si le volant de direction se verrouille de nouveau, établissez le contact pour le déverrouiller.

Nota : *Il vous faudra peut-être tourner légèrement le volant de direction pour faciliter le déblocage.*

DÉMARRAGE D'UN MOTEUR À ESSENCE

Après le démarrage, le régime de ralenti est plus élevé pour réchauffer plus rapidement le moteur. Si le régime de ralenti du moteur ne diminue pas automatiquement, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Nota : *Vous pouvez lancer le moteur durant 60 secondes au total (sans que le moteur ne démarre) avant que le système de démarrage passe temporairement hors fonction. Les 60 secondes ne sont pas nécessairement consécutives. Par exemple, si vous lancez le moteur trois fois pendant 20 secondes à chaque fois, sans que le moteur ne démarre, vous atteignez la limite de 60 secondes. Un message apparaît sur l'écran d'information indiquant que vous avez dépassé la période de lancement du moteur. Vous ne pouvez plus essayer de démarrer le moteur pendant au moins 15 minutes. Après 15 minutes, vous êtes limité à une période de lancement du moteur de 15 secondes. Vous devrez attendre 60 minutes avant de pouvoir lancer à nouveau le moteur pendant 60 secondes.*

Avant le démarrage, vérifiez ce qui suit :

- Assurez-vous que tous les occupants ont bouclé leur ceinture de sécurité.
- Assurez-vous que les phares et tous les accessoires électriques sont hors fonction;
- Assurez-vous que le frein de stationnement est serré;
- Placez le levier de vitesse en position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou au point mort (boîte de vitesses manuelle).

Nota : *N'enfoncez pas la pédale d'accélérateur.*

Nota : *Votre clé d'accès intelligent (IA) doit se trouver dans le véhicule afin de sortir la boîte de vitesses de la position de stationnement (**P**).*

1. Enfoncez complètement la pédale de frein.
2. Appuyez sur le bouton.

Le système ne fonctionne pas si :

- Les fréquences de la clé sont brouillées;
- La pile de la clé est à plat.

Si vous ne parvenez pas à démarrer le moteur, procédez comme suit :

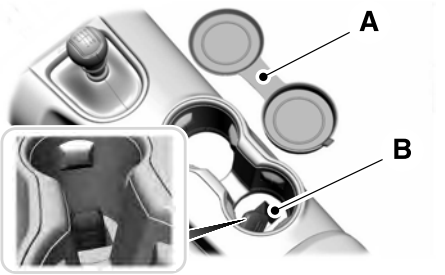

E174956

1. Retirez le revêtement en caoutchouc (A) dans le porte-gobelet.
2. Placez la télécommande dans la fente de secours (B), boutons dirigés vers le haut et anneau porte-clés vers l'avant du véhicule.
3. Avec la clé dans cette position, enfoncez la pédale de frein (boîte de vitesses automatique) ou la pédale de débrayage (boîte de vitesses manuelle) puis le bouton poussoir de démarrage pour établir le contact et faire démarrer le moteur.

Redémarrage rapide

La fonction de redémarrage rapide permet de redémarrer le moteur dans les 20 secondes suivant son arrêt même si aucune clé valide ne se trouve à proximité.

Dans les 20 secondes suivant l'arrêt du moteur, enfoncez la pédale de frein (boîte de vitesses automatique) ou la pédale de débrayage (boîte de vitesses manuelle) et appuyez sur le bouton. Une fois le délai de 20 secondes écoulé, vous ne pourrez plus faire démarrer le moteur sans la présence d'une clé dans le véhicule.

Lorsque le moteur a démarré, il reste en marche jusqu'à ce que vous appuyiez de nouveau sur le bouton, même si aucune clé valide n'a été détectée. Chaque fois qu'une porte est ouverte puis refermée alors que le moteur est en marche, le système recherche une clé valide. Vous ne pouvez pas redémarrer le moteur si le système ne détecte aucune clé valide dans les 20 secondes.

Démarrage impossible

Si le moteur refuse de démarrer après trois tentatives, attendez 10 secondes et suivez la procédure ci-après :

1. Si votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses automatique, enfoncez complètement la pédale de frein. Si votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses manuelle, enfoncez complètement la pédale de débrayage et serrez le frein à main.
2. Placez le levier de vitesse en position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou au point mort (boîte de vitesses manuelle).
3. Enfoncez complètement la pédale d'accélérateur et maintenez-la dans cette position.
4. Démarrez le moteur.

Arrêt automatique du moteur

Votre véhicule est équipé d'un dispositif qui arrête automatiquement le moteur s'il a tourné au ralenti pendant une longue période. Le contact est également coupé pour éviter de décharger la batterie. L'écran d'information affiche une compte à rebours de 30 secondes avant l'arrêt du moteur. Si vous n'intervenez pas dans les 30 secondes, le moteur s'arrête. L'écran d'information affiche un autre message vous signalant que le moteur a été arrêté pour économiser le carburant. Démarrez votre véhicule normalement.

Désactivation de l'arrêt automatique du moteur

Nota : *Vous ne pouvez pas désactiver de façon permanente la fonction d'arrêt automatique du moteur. Lorsque vous désactivez la fonction temporairement, elle se réactive au prochain cycle d'allumage.*

Vous pouvez neutraliser l'arrêt du moteur ou remettre à zéro la minuterie à tout moment pendant le compte à rebours de 30 secondes de la façon suivante :

- Vous pouvez remettre la minuterie à zéro en actionnant une commande (par exemple en appuyant sur la pédale de frein ou d'accélérateur).
- Vous pouvez désactiver temporairement la fonction d'arrêt automatique à tout moment lorsque le contact est établi (pour le cycle d'allumage actuel seulement). Pour ce faire, utilisez l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 103).
- Pendant le compte à rebours qui précède l'arrêt du moteur, le système vous invite à sélectionner les options OK ou RESET (selon le type d'écran d'information de votre véhicule) pour désactiver temporairement cette fonction (pour le cycle d'allumage actuel seulement).

Arrêt du moteur lorsque votre véhicule est à l'arrêt

1. Placez le levier de vitesse en position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou au point mort (boîte de vitesses manuelle).
2. Appuyez une fois sur le bouton.
3. Serrez le frein de stationnement.

Nota : *Cela coupe le contact et met hors tension tous les circuits électriques, les voyants et les témoins.*

Nota : *Si le moteur tourne au ralenti durant 30 minutes, le contact et le moteur sont automatiquement coupés.*

Arrêt du moteur lorsque votre véhicule se déplace

AVERTISSEMENT: Si vous coupez le moteur lorsque le véhicule n'est pas complètement arrêté, l'assistance du freinage et de la direction cesse de fonctionner. La direction ne se verrouille pas mais un effort supérieur devient nécessaire. Lorsque le contact est coupé, certains circuits électriques, notamment ceux des sacs gonflables et des témoins et indicateurs, peuvent également être hors tension. Si le contact a été coupé accidentellement, vous pouvez passer en position de point mort (N) et redémarrer le moteur.

1. Placez le levier sélecteur en position point mort (N) et utilisez les freins pour immobiliser le véhicule.
2. Une fois le véhicule immobilisé, placez le levier de vitesse en position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou au point mort (boîte de vitesses manuelle).

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

3. Appuyez sur le bouton et maintenez-le enfoncé pendant une seconde, ou appuyez sur le bouton trois fois en deux secondes.
4. Serrez le frein de stationnement.

Précautions contre les gaz d'échappement

AVERTISSEMENT: Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas votre véhicule si vous détectez des vapeurs d'échappement. Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone. Prenez les mesures nécessaires pour éviter d'en subir les effets nocifs.

Information importante concernant la ventilation

Si vous arrêtez le véhicule et laissez tourner le moteur au ralenti durant une longue période, nous vous recommandons de prendre l'une des mesures suivantes :

- ouvrez les fenêtres d'au moins 2,5 cm (1 po);
- réglez votre système de chauffage et de climatisation sur « air extérieur ».

CHAUFFE-MOTEUR (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT: Le non-respect des directives concernant le chauffe-moteur peut provoquer des dommages matériels ou des blessures graves.

AVERTISSEMENT: Ne branchez jamais votre chauffe-moteur sur un circuit électrique qui n'est pas mis à la terre ou à l'aide d'un adaptateur bipolaire. Cela pourrait provoquer un choc électrique.

AVERTISSEMENT: Ne fermez pas complètement le capot et ne le laissez pas retomber sous son propre poids lorsque le chauffe-moteur est en cours d'utilisation. Cela pourrait endommager le câble d'alimentation et provoquer un court-circuit à l'origine d'un incendie, de blessures ou de dommages matériels.

Nota : *Le chauffe-moteur est plus efficace lorsque la température extérieure est inférieure à -18ºC (0ºF).*

Le chauffe-moteur facilite le démarrage en réchauffant le liquide de refroidissement du moteur. Le système de chauffage-climatisation devient ainsi efficace plus rapidement. L'équipement comprend un élément chauffant, installé dans le bloc-moteur, et un faisceau de câblage. Vous pouvez brancher le système sur une source électrique de 120 volts c.a. mise à la terre.

Nous vous recommandons de respecter les mesures suivantes pour utiliser correctement le chauffe-moteur en toute sécurité :

- Servez-vous d'une rallonge électrique de calibre 16 certifiée par le laboratoire habilité à délivrer un certificat de conformité aux normes exigées (UL) ou l'Association canadienne de normalisation (CSA). Cette rallonge électrique doit être conçue pour être utilisée à l'extérieur et par temps froid,

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

puis porter la mention Approuvée pour usage extérieur. Ne vous servez pas d'une rallonge électrique conçue pour l'intérieur à l'extérieur. Cela pourrait causer un choc électrique ou présenter un risque d'incendie.

- Choisissez une rallonge aussi courte que possible.
- N'utilisez pas de rallonges multiples.
- Assurez-vous, lorsque la rallonge est en fonction, que le point de branchement entre la rallonge et le chauffe-moteur est dégagé et exempt d'eau. Cela pourrait causer un choc électrique ou un risque d'incendie.
- Si le cordon du chauffe-moteur est situé sous le capot, ne retirez pas le câblage de son emplacement d'origine. Ne fermez pas le capot sur la rallonge.
- Assurez-vous que votre véhicule est stationné dans un endroit propre qui ne comporte aucune matière combustible.
- Assurez-vous que le chauffe-moteur, le cordon du chauffe-moteur et la rallonge sont fermement branchés.
- Lorsque le système a été en fonction depuis plus de 30 minutes, vérifiez si les points de branchement sont chauds.
- Veillez à débrancher et à ranger correctement le système avant de démarrer et conduire votre véhicule. Lorsque le chauffe-moteur est inutilisé, assurez-vous que le capuchon protecteur protège les prises du cordon du chauffe-moteur.
- Assurez-vous de faire vérifier le fonctionnement du chauffe-moteur avant l'hiver.

Utilisation du chauffe-moteur

Assurez-vous que la prise est propre et sèche avant l'utilisation. Nettoyez-la au besoin avec un chiffon sec.

Le chauffe-moteur consomme de 0,4 à 1,0 kilowatt-heure d'électricité par heure d'utilisation. Le chauffe-moteur n'est pas doté d'un thermostat. Il atteint sa température maximale après environ trois heures de fonctionnement. Faire fonctionner le chauffe-moteur pendant plus de trois heures n'améliore pas le rendement du système et gaspille inutilement de l'électricité.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENT: Ne remplissez pas excessivement le réservoir de carburant. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.

AVERTISSEMENT: Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de l'orifice de remplissage de carburant, ne procédez pas au ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.

AVERTISSEMENT: Les carburants peuvent causer des blessures graves ou voire mortelles s'ils sont mal utilisés ou manipulés sans prendre les précautions nécessaires.

AVERTISSEMENT: Le carburant peut contenir du benzène, lequel est un produit cancérigène.

AVERTISSEMENT: Lorsque vous procédez au ravitaillement, arrêtez toujours le moteur et n'approchez aucune source possible d'étincelles ou de flammes du goulot de remplissage du réservoir de carburant. Ne fumez pas et n'utilisez pas de téléphone cellulaire pendant que vous procédez au ravitaillement. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant en quantité excessive.

Lors du ravitaillement, respectez les consignes suivantes :

- ne fumez pas et évitez les flammes et les étincelles au moment de faire le plein;
- arrêtez toujours le moteur avant de procéder au ravitaillement;
- l'ingestion de carburant automobile peut présenter des risques graves ou mortels; Les carburants sont extrêmement toxiques et peuvent, en cas d'ingestion, entraîner la mort ou causer des lésions permanentes; En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin, même si les effets ne sont pas immédiatement apparents; Les effets toxiques du carburant peuvent prendre plusieurs heures avant de se manifester;
- évitez d'inhaler des vapeurs de carburant; L'inhalation des vapeurs de carburant peut provoquer l'irritation des yeux et des voies respiratoires; L'exposition prolongée à des vapeurs de carburant peut provoquer des malaises graves et des lésions permanentes;
- faites attention à ne pas recevoir de carburant liquide dans les yeux; En cas d'éclaboussures dans vos yeux, retirez immédiatement vos verres de contact si vous en portez, rincez-vous les yeux à grande eau pendant 15 minutes et consultez un médecin; Si ces directives ne sont pas suivies, vous encourez des risques de lésions permanentes.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

- les carburants peuvent être nocifs lorsqu'ils sont absorbés par la peau; En cas d'éclaboussures sur votre peau ou vos vêtements, enlevez les vêtements souillés; lavez votre peau dès que possible à l'eau et au savon; Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer de l'irritation;
- les personnes qui suivent un traitement antialcoolique, avec des médicaments comme "Antabuse" ou autre médicament similaire, doivent être particulièrement prudentes; L'inhalation de vapeurs de carburant peut provoquer des effets secondaires, des lésions graves ou des maladies; en cas d'effets indésirables, consultez un médecin immédiatement.

QUALITÉ DU CARBURANT

Choix du carburant approprié

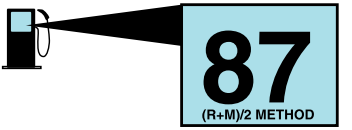

E161513

Votre véhicule est conçu pour consommer de l'essence ordinaire sans plomb d'un indice minimal d'octane (R+M)/2 de 87.

Certaines stations-service, en particulier celles situées en altitude élevée, offrent des carburants dits essence sans plomb ordinaire ayant un indice d'octane inférieur à 87. L'utilisation de ces carburants peut causer des dommages sur le moteur qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

Pour des performances optimales du véhicule et du moteur, il est recommandé d'utiliser du supercarburant avec un indice d'octane de 91 ou plus. Le gain de performances dû à l'usage de supercarburant est plus évident par temps chaud et dans d'autres conditions comme lors de la traction d'une remorque. Voir **Remorquage** (page 226).

Ne vous inquiétez pas de légers cognements occasionnels du moteur. Cependant, si le moteur cogne fortement alors que vous employez un carburant à l'indice d'octane recommandé, contactez un concessionnaire autorisé afin de prévenir tout dommage.

Nous recommandons le détergent Top Tier pour minimiser les dépôts du moteur et maintenir les performances maximales du moteur et du véhicule. Pour plus de détails, se reporter au site www.toptiergas.com.

Nota : *L'utilisation d'un type de carburant autre que celui recommandé peut endommager le groupe motopropulseur, nuire au bon fonctionnement du système antipollution, ou provoquer des pannes du moteur. Les réparations peuvent alors ne pas être couvertes par la garantie.*

N'utilisez pas :

- du carburant diesel;
- de carburants contenant du kérosène ou de la paraffine;
- de carburants contenant plus de 15 % d'éthanol ou du carburant E85;
- de carburants contenant du méthanol;
- de carburant contenant des additifs à base de métal, y compris les composants à base de manganèse;

- de carburant contenant du méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), additif rehausseur d'octane;
- carburant au plomb, l'utilisation de carburants au plomb est interdite par la loi.

L'utilisation de carburants contenant des éléments métalliques comme le méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), qui est un additif pour carburant à base de manganèse, nuira au rendement du moteur et affectera le dispositif antipollution.

EMPLACEMENT DE L'ENTONNOIR DE REMPLISSAGE DE RÉSERVOIR DE CARBURANT

L'entonnoir pour carburant est situé sous le couvre-plancher du coffre à bagages.

PANNE DE CARBURANT

Évitez de tomber en panne sèche car cela peut provoquer des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

En cas de panne sèche :

- ajoutez un minimum de 5 L (1,3 gal) de carburant pour redémarrer le moteur;
- après le ravitaillement, vous devrez peut-être établir puis couper le contact plusieurs fois afin de permettre au circuit d'alimentation de pomper le carburant du réservoir au moteur; Au redémarrage, la durée de lancement est légèrement supérieure à la normale.

Nota : *Si votre véhicule se trouve sur une pente raide, davantage de carburant peut être nécessaire.*

Remplissage d'un bidon de carburant

AVERTISSEMENT: L'écoulement de carburant dans un pistolet de distribution d'essence peut créer de l'électricité statique. Cette dernière peut provoquer un incendie si vous remplissez un contenant qui n'est pas mis à la masse.

Respectez les consignes suivantes pour prévenir l'accumulation d'électricité statique, qui pourrait produire une étincelle, lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas mis à la terre :

- utilisez uniquement des bidons de carburant approuvés pour transvaser du carburant dans votre véhicule; Posez le bidon par terre pour le remplir;
- ne remplissez pas le bidon de carburant lorsqu'il se trouve dans le véhicule (y compris dans l'aire de chargement);
- lors du remplissage, gardez le pistolet de distribution d'essence en contact avec le contenant;
- n'utilisez pas d'objet pour bloquer la gâchette du pistolet de distribution d'essence en position de remplissage.

Ajout de carburant au moyen d'un bidon de carburant

AVERTISSEMENT: N'insérez pas l'embout d'un bidon de carburant ou un entonnoir du commerce dans le goulot de remplissage de carburant. Vous pourriez endommager le goulot de remplissage du circuit d'alimentation ou son joint, et répandre du carburant sur le sol.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

AVERTISSEMENT: Ne tentez pas de forcer l'ouverture du système de remplissage sans bouchon en faisant levier ou en poussant à l'aide d'un objet quelconque. Vous pourriez endommager le système et le joint de l'orifice et causer de graves blessures.

AVERTISSEMENT: Ne mettez pas au rebut du carburant dans les déchets ménagers ou dans les canalisations publiques. Déposez-les dans un centre de traitement des déchets autorisé.

Utilisez l'entonnoir de remplissage fourni avec votre véhicule si vous devez remplir le réservoir de carburant au moyen d'un bidon de carburant. Voir **Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant** (page 154).

Nota : *Ne vous servez pas d'un entonnoir du commerce car il peut ne pas être compatible avec le circuit d'alimentation sans bouchon et il pourrait l'endommager.*

Pour ravitailler le véhicule à partir d'un bidon de carburant, procédez comme suit :

1. Ouvrez complètement la trappe de carburant.
2. Insérez complètement l'entonnoir du goulot de remplissage d'essence dans l'orifice d'entrée du système de remplissage.

3. Ajoutez du carburant dans votre véhicule au moyen du bidon de carburant.
4. Déposez l'entonnoir du goulot de remplissage d'essence.
5. Fermez complètement la trappe de remplissage de carburant.
6. Nettoyez l'entonnoir de remplissage et replacez-le dans votre véhicule ou jetez-le comme il se doit.

Nota : *Si vous préférez vous débarrasser de l'entonnoir, vous pouvez vous en procurer d'autres auprès d'un concessionnaire autorisé.*

RAVITAILLEMENT

Vue d'ensemble du système de ravitaillement

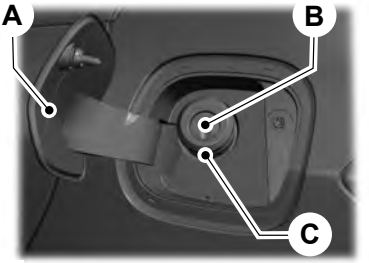

E267248

A Trappe de remplissage de carburant.

B Obturateur de goulotte de remplissage de réservoir de carburant.

C Tuyau de remplissage du réservoir de carburant.

Votre véhicule ne comporte pas de bouchon de remplissage de réservoir de carburant.

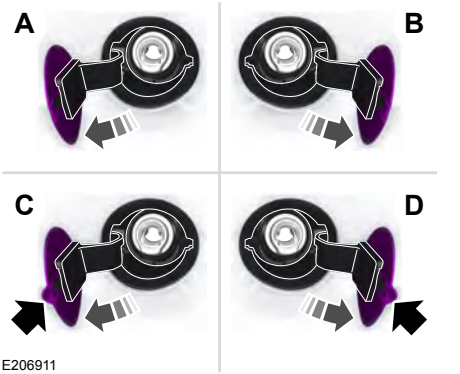

E206911

A Côté gauche. Pour ouvrir la trappe de carburant, appuyez brièvement au centre de son bord arrière.

B Côté droit. Pour ouvrir la trappe de carburant, appuyez brièvement au centre de son bord arrière.

C Côté gauche. Tirez sur l'arrière de la trappe de remplissage de carburant pour l'ouvrir.

D Côté droit. Tirez sur l'arrière de la trappe de remplissage de carburant pour l'ouvrir.

Remplir le réservoir de votre véhicule

AVERTISSEMENT: Lorsque vous procédez au ravitaillement, arrêtez toujours le moteur et n'approchez aucune source possible d'étincelles ou de flammes du goulot de remplissage du réservoir de carburant. Ne fumez pas et n'utilisez pas de téléphone cellulaire

pendant que vous procédez au ravitaillement. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant en quantité excessive.

AVERTISSEMENT: Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de l'orifice de remplissage de carburant, ne procédez pas au ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.

AVERTISSEMENT: Ne tentez pas de forcer l'obturateur de goulotte de remplissage de réservoir de carburant. Ceci pourrait endommager le circuit d'alimentation. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner un incendie, des blessures, voire la mort.

AVERTISSEMENT: Laissez le pistolet de distribution d'essence complètement enfoncé lors du ravitaillement.

AVERTISSEMENT: Arrêtez le ravitaillement après la première coupure automatique du pistolet de distribution d'essence. En cas de non-respect de cette directive, la chambre d'expansion du réservoir de carburant sera remplie, ce qui pourrait entraîner un débordement du carburant.

AVERTISSEMENT: Ne remplissez pas excessivement le réservoir de carburant. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.

AVERTISSEMENT: Patientez au moins cinq secondes avant de retirer le pistolet de distribution d'essence pour permettre au carburant résiduel de s'écouler dans le réservoir.

1. Ouvrez complètement la trappe de carburant.
2. Sélectionnez le pistolet de pompe à carburant de votre véhicule.

E139202

3. Insérez le pistolet de distribution d'essence jusqu'au premier cran sur le pistolet A. Maintenez le pistolet de pompe à carburant en appui sur le tuyau de remplissage de réservoir de carburant.

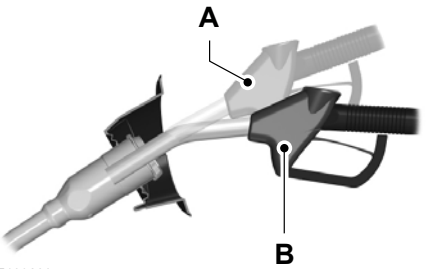

E139203

4. Maintenez le pistolet de distribution d'essence en position B pendant le ravitaillement. Le fait de maintenir le pistolet de distribution d'essence en position A peut affecter le débit du carburant et fermer le pistolet avant que le réservoir de carburant soit plein.

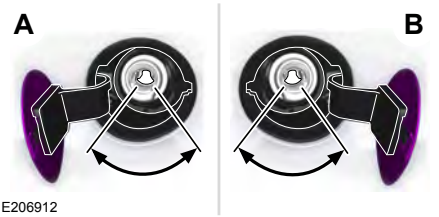

E206912

5. Actionnez le pistolet de distribution d'essence dans la zone indiquée.

E119081

6. Une fois le plein fait, soulevez légèrement le pistolet de distribution d'essence, puis retirez-le lentement.
7. Fermez complètement la trappe de remplissage de carburant.

Ne tentez pas de démarrer le moteur si vous avez rempli le réservoir avec le mauvais carburant. L'utilisation du mauvais carburant peut entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Faites immédiatement contrôler votre véhicule.

Avertissement du système de ravitaillement (Selon l'équipement)

Si l'obturateur de goulotte de remplissage de réservoir de carburant ne se ferme pas totalement, un message d'avertissement s'affiche sur l'écran d'information.

Message
Vérifier goulot de remplissage carburant

Si le message s'affiche, procédez comme suit :

1. Arrêtez le véhicule dès que vous pouvez le faire de façon sécuritaire, puis arrêtez le moteur.
2. Passez en position de stationnement (P) ou au point mort (N).
3. Serrez le frein de stationnement.
4. Ouvrez complètement la trappe de carburant.
5. Inspectez l'obturateur de goulotte de remplissage de réservoir de carburant pour détecter d'éventuels débris pouvant gêner son mouvement.
6. Éliminez toute obstruction de l'obturateur de goulotte de remplissage de réservoir de carburant.
7. Insérez entièrement le pistolet de distribution ou l'entonnoir de remplissage fourni avec votre véhicule dans le tuyau de remplissage de réservoir de carburant. Voir **Emplacement de l'entonnoir de**

remplissage de réservoir de carburant (page 154). Cette opération devrait déloger les débris qui empêchent l'obturateur de goulotte de remplissage de réservoir de carburant de se fermer complètement.

8. Retirez le pistolet de pompe à carburant ou l'entonnoir de remplissage du tuyau de remplissage de réservoir de carburant.
9. Fermez complètement la trappe de remplissage de carburant.

Nota : *Le message ne s'efface pas immédiatement. Si un témoin reste allumé et le message affiché, faites vérifier votre véhicule le plus tôt possible.*

CONSOMMATION DE CARBURANT

Capacité annoncée

La capacité annoncée correspond à la quantité de carburant maximum que vous pouvez ajouter au réservoir de carburant lorsque la jauge de carburant indique qu'il est vide. Voir **Capacités et spécifications** (page 346).

De plus, le réservoir de carburant comprend une réserve à vide. La réserve à vide correspond à une quantité de carburant non précisée qui demeure dans le réservoir de carburant lorsque la jauge de carburant indique que le réservoir est vide.

Nota : *Le volume de carburant de la réserve à vide varie et vous ne devez pas vous y fier pour prolonger l'autonomie.*

Remplissage du réservoir de carburant

Pour obtenir des résultats fiables lors du ravitaillement :

- Coupez le contact avant de remplir le réservoir de carburant, car la lecture sera erronée si vous laissez le moteur en marche.
- Remplissez le réservoir au même débit de remplissage (lent, moyen ou rapide) chaque fois que vous faites le plein.
- Limitez à un le nombre de déclenchements automatiques du pistolet lors du remplissage.

Les résultats sont plus précis si vous êtes constant dans votre manière de faire le plein.

Calcul de la consommation de carburant

Votre véhicule calcule les données de consommation de carburant par le biais de la fonction de consommation de carburant moyenne de l'ordinateur de bord. Voir **Affichage d'information** (page 103).

Les premiers 1 600 km (1 000 mi) de conduite constituent la période de rodage du moteur. Le système obtient des résultats plus précis après 3 200–4 800 km (2 000–3 000 mi).

Tenez un registre pendant au moins un mois et notez le type de conduite, par exemple en ville ou sur autoroute. Vous obtiendrez ainsi une estimation plus précise de la consommation de carburant de votre véhicule dans les conditions de conduite courantes. De plus, la tenue d'un registre durant l'été et durant l'hiver vous donne une idée de l'effet de la température sur la consommation.

Conditions affectant la consommation de carburant

- Transporter des charges superflues dans votre véhicule peut augmenter la consommation de carburant.
- Évitez d'ajouter des accessoires qui augmentent les frottements aérodynamiques sur votre véhicule (pare-insectes, galerie porte-bagages, porte-skis ou porte-vélos).
- Retirez les galeries porte-bagages et fermez les glaces lorsque le véhicule roule à grande vitesse pour réduire la résistance de l'air et la consommation de carburant.
- Contrôlez et réglez régulièrement la pression de gonflage des pneus. Des pneus insuffisamment gonflés augmentent la consommation de carburant.
- Des freinages et des accélérations brusques augmentent la consommation de carburant. Conduisez en douceur en regardant aussi loin que possible devant vous, et essayez d'éviter les courts trajets.
- La consommation de carburant augmente à basse température.
- Les fonctions de confort augmentent l'utilisation d'énergie et la consommation de carburant. Utilisez la climatisation et les fonctions de confort seulement lorsque cela se révèle nécessaire.
- L'utilisation d'un carburant mélangé à de l'alcool peut augmenter la consommation de carburant.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

NORME D'ÉMISSION

AVERTISSEMENT: Ne retirez et ne modifiez pas les couvre-planchers ou les matériaux isolants logés entre ceux-ci et la tôle du plancher du véhicule. Les couvre-planchers et les matériaux isolants protègent les occupants du véhicule de la chaleur et du bruit du moteur et de l'échappement. Si le véhicule n'est pas équipé d'origine d'isolant de couvre-plancher, ne transportez pas de passagers d'une manière permettant un contact prolongé de la peau avec la tôle du plancher. Le non-respect de ces instructions accroît les risques d'incendie et de blessures corporelles.

Les lois fédérales des États-Unis et certaines lois régionales interdisent de retirer ou de rendre inopérantes les composantes du système de contrôle des émissions. Des lois similaires, fédérales ou provinciales, peuvent s'appliquer au Canada. Nous n'approuvons aucune modification de véhicule sans d'abord déterminer les lois applicables.

L'altération des systèmes de contrôle des émissions, y compris les capteurs associés ou le système d'échappement diesel, peut entraîner une réduction de la puissance du moteur et un allumage rapide du moteur de service.

Modifications du dispositif antibruit

Les lois fédérales interdisent les actes suivants :

- retirer ou rendre inopérant par toute personne autre que pour fins d'entretien;
- réparation ou remplacement de tout dispositif ou élément de la conception incorporé dans un nouveau véhicule aux fins de contrôle du bruit avant sa vente ou sa livraison à l'acheteur final ou pendant son utilisation;
- l'utilisation du véhicule après que toute personne ait enlevé ou rendu inopérant tout dispositif ou élément de la conception.

Selon l'agence américaine pour la protection de l'environnement les actions pouvant être considérées comme des modifications interdites sont les suivantes :

- retrait du panneau insonorisant de capot, des matériaux absorbants de doublure d'aile, des écrans de doublure d'aile, des écrans d'insonorisation de soubassement ou des matériaux acoustiques;
- altérer ou rendre inopérant le régulateur de vitesse du moteur pour permettre au moteur de dépasser les spécifications du fabricant.

Si vous ne parvenez pas à démarrer le moteur, s'il présente un fonctionnement irrégulier ou une baisse des performances, une consommation de carburant trop élevée ou si la fumée d'échappement est excessive, vérifiez les points suivants :

- flexible du circuit d'admission d'air obstrué ou désaccouplé;
- élément filtrant du moteur obstrué;
- eau dans le filtre à carburant et dans le décanteur d'eau;
- filtre à carburant obstrué;

- carburant contaminé;
- air dans le circuit d'alimentation, en raison de raccordements desserrés;
- flexible de capteur désaccouplé ou pincé;
- niveau d'huile moteur incorrect;
- mauvais carburant selon les conditions climatiques;
- mauvais indice de viscosité de l'huile moteur selon les conditions climatiques.

Nota : *Certains véhicules comportent un filtre à carburant à vie, intégré dans le réservoir de carburant. Ce filtre ne nécessite aucun entretien périodique et n'a jamais besoin d'être remplacé.*

Nota : *Si ces vérifications ne vous aident pas à corriger le problème, faites vérifier le véhicule dès que possible.*

Garantie relative aux émissions de bruit, actes de loi pour les modifications interdites et entretien

Le 1e janvier 1978, la réglementation fédérale est devenue en vigueur en ce qui concerne l'émission de bruit pour les camions dont le poids brut du véhicule (PTAC) dépasse 4 536 kg (10 000 lb). Les instructions précédentes concernant les actes de manipulation et l'entretien interdits, ainsi que la garantie relative au bruit figurant dans le Guide de garantie, s'appliquent aux châssis-cabines complets d'un PTAC au delà de 4 536 kg (10 000 lb).

CONVERTISSEUR CATALYTIQUE

AVERTISSEMENT: Ne stationnez pas le véhicule, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution réchauffent le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.

AVERTISSEMENT: La température normale de fonctionnement de l'échappement est très élevée. N'intervenez jamais près du système d'échappement ou ne tentez pas de réparer un de ses composants lorsqu'il est encore chaud. Prendre des précautions particulières pour travailler sur le réacteur catalytique. Le catalyseur chauffe à une température très élevée après une courte période de fonctionnement du moteur et reste chaud après la mise hors tension du moteur.

AVERTISSEMENT: Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Votre véhicule est équipé de divers dispositifs antipollution et d'un catalyseur qui permettent d'assurer sa conformité aux normes antipollution en vigueur.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et des dispositifs antipollution, respectez les conseils suivants :

- ne lancez pas le moteur pendant plus de 10 secondes à la fois;
- ne faites pas fonctionner le moteur avec un fil de bougie déconnecté;
- ne poussez pas et ne faites pas tracter votre véhicule pour le faire démarrer. Utilisez des câbles de démarrage; Voir **Démarrage-secours du véhicule** (page 241).
- n'utilisez que le type de carburant préconisé;
- ne coupez pas le contact lorsque le véhicule roule;
- évitez de tomber en panne sèche;
- faites effectuer les interventions d'entretien aux intervalles prescrits dans le Calendrier d'entretien périodique.

Nota : *Des dommages aux composants qui en résulteraient et qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule;*

Les entretiens périodiques indiqués dans le calendrier d'entretien sont essentiels pour assurer la longévité et le bon fonctionnement de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution.

Si vous utilisez des pièces autres que des pièces Ford, Motorcraft ou homologuées par Ford pour le remplacement ou la réparation d'éléments impliquant les dispositifs antipollution, ces pièces doivent être équivalentes aux pièces d'origine Ford en termes de performances et de durabilité.

L'illumination du témoin d'anomalie du moteur, du témoin du circuit de charge ou du témoin de température du moteur ou des fuites de liquides, des odeurs insolites, de la fumée ou une perte de puissance du moteur peuvent indiquer une anomalie des dispositifs antipollution.

Un système d'échappement défectueux ou endommagé peut laisser pénétrer des gaz d'échappement dans le véhicule. Faites inspecter et réparer immédiatement un système d'échappement défectueux ou endommagé.

N'apportez aucune modification non autorisée au véhicule ou au moteur. La loi interdit à quiconque possède, construit, répare, entretient, vend, loue, échange des véhicules ou exploite un parc de véhicules d'enlever sciemment un dispositif antipollution ou de l'empêcher de fonctionner. Les renseignements sur les dispositifs antipollution de votre véhicule figurent sur l'étiquette de contrôle des émissions du véhicule, apposée sur le moteur ou à proximité. Cette étiquette précise aussi la cylindrée du moteur.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter votre Livret de garantie.

Système de diagnostic embarqué (OBD-II)

Votre véhicule est équipé d'un ordinateur connu sous le nom de système d'autodiagnostic embarqué (OBD-II) qui surveille les dispositifs antipollution du moteur. Ce système protège l'environnement en veillant à ce que les dispositifs antipollution de votre véhicule fonctionnent toujours conformément aux normes gouvernementales. Le système OBD-II de diagnostic embarqué aide également le technicien à réparer correctement votre véhicule.

Lorsque le témoin d'anomalie du moteur s'allume, le circuit d'autodiagnostic OBD-II a détecté une anomalie. Le témoin d'anomalie du moteur peut s'allumer en cas d'anomalie intermittente. Par exemple :

1. Votre véhicule tombe en panne sèche — le moteur peut produire des ratés ou tourner irrégulièrement.
2. Le carburant est de piètre qualité ou contient de l'eau — le moteur peut avoir des ratés ou tourner irrégulièrement.
3. L'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas correctement fermé. Voir **Ravitaillement** (page 156).
4. Conduite en eau profonde — de l'eau s'est peut-être infiltrée dans le circuit électrique.

Vous pouvez corriger ces anomalies intermittentes en faisant le plein de carburant de bonne qualité, en fermant correctement l'orifice de remplissage du réservoir de carburant ou en laissant sécher le circuit électrique. Après trois cycles de conduite en l'absence de ces anomalies ou d'autres anomalies intermittentes, le témoin d'anomalie du moteur devrait demeurer éteint au démarrage suivant du moteur. Un cycle de conduite consiste en un démarrage à froid, suivi d'un trajet combiné en ville et sur autoroute. Aucune intervention supplémentaire n'est nécessaire.

Si le témoin d'anomalie du moteur reste allumé, faites réparer votre véhicule dès que possible. Bien que certaines anomalies détectées par le système OBD-II puissent ne pas présenter de symptômes visibles, si vous continuez de conduire alors que le témoin d'anomalie du moteur est allumé, ceci peut causer une augmentation des émissions et de la consommation de carburant, un fonctionnement irrégulier du moteur et des à-coups de la boîte de vitesses pouvant entraîner des réparations coûteuses.

Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien (I/M)

Certaines autorités locales, provinciales et des États peuvent avoir prévu des programmes d'inspection et d'entretien (I/M) pour la vérification des dispositifs antipollution de votre véhicule. Si le véhicule ne réussit pas cette inspection, l'immatriculation pourrait vous être refusée.

Si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou si l'ampoule ne fonctionne pas, vous devez peut-être faire réparer votre véhicule. Consultez la section qui traite des autodiagnostics embarqués.

Votre véhicule peut ne pas réussir les contrôles d'inspection et d'entretien si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou s'il ne fonctionne pas correctement (l'ampoule est grillée), ou si le circuit OBD-II détermine que certains des dispositifs antipollution n'ont pas été correctement vérifiés. Dans ce cas, votre véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Si le moteur ou la boîte de vitesses du véhicule a récemment fait l'objet d'un entretien ou si la batterie a récemment été déchargée ou remplacée, le circuit OBD-II peut indiquer que le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien. Pour déterminer si le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, établissez le contact durant 15 secondes sans lancer le moteur. Si le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien; si le témoin d'anomalie du moteur demeure allumé en permanence, votre véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Le système OBD-II surveille les dispositifs antipollution pendant la conduite normale. Une vérification complète peut demander plusieurs jours.

Si le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, vous pouvez effectuer le cycle de conduite suivant en roulant en ville et sur autoroute :

1. 15 minutes de conduite soutenue sur autoroute, suivies d'au moins 20 minutes de conduite avec arrêts fréquents en zone urbaine au cours desquelles vous laisserez le moteur tourner au ralenti pendant 30 secondes à au moins quatre reprises;
2. Laissez reposer votre véhicule pendant au moins huit heures avec le contact coupé. Puis démarrez le véhicule et effectuez le cycle de conduite ci-dessus. Le véhicule doit se réchauffer jusqu'à sa température normale de fonctionnement. N'arrêtez pas le véhicule avant d'avoir terminé le cycle de conduite décrit ci-dessus.

Si le véhicule n'est toujours pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, vous devez répéter le cycle de conduite ci-dessus.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

BOÎTE MANUELLE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Utilisation de l'embrayage

Nota : *Si vous n'enfoncez pas la pédale de débrayage jusqu'au plancher, les changements de rapports peuvent générer davantage d'efforts et user prématurément des composants de la boîte de vitesses, voire l'endommager.*

Nota : *Ne conduisez pas en laissant votre pied sur la pédale de débrayage et ne vous servez pas de cette pédale pour maintenir votre véhicule immobile dans une côte. Ce style de conduite use prématurément l'embrayage et pourrait annuler la garantie de l'embrayage.*

Nota : *Le moteur peut ne pas démarrer à moins que la clé d'accès intelligent ne se trouve à l'intérieur de votre véhicule.*

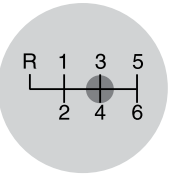

E144954

Les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle comportent un dispositif d'interverrouillage du démarreur qui empêche le lancement du moteur si la pédale de débrayage n'est pas complètement enfoncée.

Pour démarrer le moteur :

1. Assurez-vous que le frein de stationnement est bien serré.
2. Appuyez à fond sur la pédale de débrayage, puis mettez le levier sélecteur au point mort.
3. Démarrez le moteur.
4. Appuyez sur la pédale de frein et déplacez le levier sélecteur à la position désirée : première (1) ou marche arrière (R).
5. Desserrez le frein de stationnement, puis relâchez lentement la pédale de débrayage tout en enfonçant doucement l'accélérateur.

Durant chaque changement de rapport, la pédale de débrayage doit être enfoncée jusqu'au plancher. Assurez-vous que le tapis est bien placé afin qu'il n'empêche pas l'enfoncement complet de la pédale de débrayage.

Seuils de passage des vitesses recommandés

Nota : *Ne rétrogradez pas en première (1) lorsque votre véhicule se déplace plus vite que 24 km/h (15 mph). Cela endommagerait l'embrayage.*

2.3L

Montée des rapports en accélération (recommandée pour une économie de carburant optimale)	
Passage de :	
1 - 2	24 km/h (15 mph)
2 - 3	39 km/h (24 mph)
3 - 4	56 km/h (35 mph)
4 - 5	66 km/h (41 mph)
5 - 6	80 km/h (50 mph)

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

5.0L

Montée des rapports en accélération (recommandée pour une économie de carburant optimale)	
Passage de :	
1 - 2	23 km/h (14 mph)
2 - 3	40 km/h (25 mph)
3 - 4	56 km/h (35 mph)
4 - 5	66 km/h (41 mph)
5 - 6	77 km/h (48 mph)

Marche arrière

Nota : *Immobilisez complètement le véhicule avant de placer le levier sélecteur en marche arrière (R). Si cette précaution n'est pas prise, la boîte de vitesses risque d'être endommagée.*

1. Appuyez à fond sur la pédale de débrayage pour désengager l'embrayage.
2. Passez en marche arrière (R) en soulevant la bague placée sous le pommeau du levier de vitesses, puis en déplaçant le levier complètement vers la gauche, puis vers l'avant.

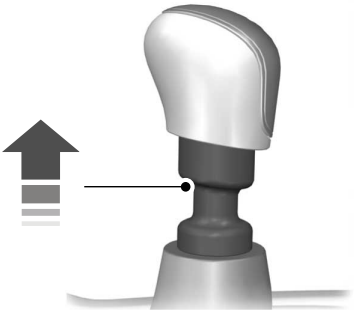

E99067

Nota : *Le levier de vitesses ne peut passer en marche arrière (R) qu'en soulevant la bague placée sous le pommeau du levier avant d'engager ce rapport. Il s'agit d'une fonction de verrouillage qui empêche la boîte de vitesses de s'engager accidentellement en marche arrière (R) alors que vous souhaitez sélectionner la première (1).*

Si la marche arrière (R) n'est pas complètement engagée, maintenez la pédale de débrayage enfoncée et ramenez le levier de vitesses au point mort (N). Relâchez momentanément la pédale de débrayage, puis soulevez la bague pour repasser en marche arrière (R).

Stationnement de votre véhicule

AVERTISSEMENT: Régler toujours complètement le frein de stationnement et assurez-vous de mettre le levier de changement de vitesse en première. Coupez le contact et retirez toujours la clé lorsque vous quittez le véhicule.

Pour stationner votre véhicule :

1. Enfoncez la pédale de frein et placez le levier sélecteur au point mort.
2. Serrez le frein de stationnement, maintenez la pédale de débrayage enfoncée, puis engagez la première vitesse (1).
3. Coupez le contact.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT: Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous de passer à la position de stationnement (P). Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

AVERTISSEMENT: N'appuyez pas sur la pédale de frein et sur la pédale d'accélérateur simultanément. Si vous appuyez simultanément sur les deux pédales pendant plus de quelques secondes, la performance du moteur sera limitée, ce qui risque de rendre difficile le maintien de la vitesse en circulation et de provoquer des blessures graves.

Nota : *Vous pourriez ne pas pouvoir quitter la position de stationnement (P) si la clé d'accès intelligent n'est pas dans le véhicule.*

Positions du levier sélecteur de votre boîte de vitesses automatique

Pour engager un rapport de vitesse :

1. Enfoncez complètement la pédale de frein.
2. Appuyez et maintenez enfoncé le bouton situé sur le dessus du levier de vitesse.
3. Placez le levier sélecteur sur le rapport que vous souhaitez engager.
4. Relâchez le bouton et votre boîte de vitesses restera dans le rapport sélectionné.

E174572

Positions du sélecteur de boîte de vitesses

Le tableau de bord affiche le rapport sélectionné.

Stationnement (P)

Cette position bloque la boîte de vitesses et empêche les roues arrière de tourner. Immobilisez complètement le véhicule avant de placer votre véhicule en position de stationnement (P) ou de l'en sortir.

Marche arrière (R)

Lorsque le levier sélecteur est en position de marche arrière (R), votre véhicule recule. Immobilisez toujours complètement le véhicule avant de passer en position de marche arrière (R) ou d'en sortir.

Point mort (N)

Lorsque le sélecteur est en position de point mort (N), vous pouvez démarrer votre véhicule et les roues peuvent tourner librement. Dans cette position, maintenez la pédale de frein enfoncée.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Marche avant (D)

Il s'agit de la position normale de conduite permettant d'optimiser la consommation de carburant. La fonction de surmultipliée permet le passage automatique de tous les rapports.

Sport (S)

Passage du véhicule en mode Sport (S) :

- Offre davantage de frein moteur et prolonge l'utilisation des rapports inférieurs afin d'améliorer la qualité de conduite dans les montées, les routes vallonnées ou les régions montagneuses. Le régime moteur augmente lorsque le frein moteur ralentit le véhicule.
- Assure une utilisation accrue des rapports inférieurs dans la stratégie de passage des rapports de la boîte de vitesses automatique.
- Les rapports sont sélectionnés plus rapidement et à des régimes moteur plus élevés.

Boîte de vitesses automatique à sélecteur bifonction SelectShift™

Cette fonction vous permet de changer librement de vitesse (montée de rapport ou rétrogradation).

Dans la mesure où le régime moteur ne dépasse pas la limite admissible maximale, les rétrogradations sont permises. Le sélecteur bifonction SelectShift rétrograde automatiquement à des faibles régimes moteur afin de prévenir tout calage du moteur.

Nota : *Le moteur peut être endommagé s'il est maintenu en surrégime sans passer au rapport supérieur.*

En marche avant (D), le mode SelectShift passe automatiquement à la vitesse supérieure au régime moteur optimal, sans égard à la position de la pédale d'accélérateur.

En mode sport (S), la boîte de vitesses SelectShift ne monte pas automatiquement les rapports, même si le moteur approche de sa limite de régime.

Tirez la palette + au volant pour activer le sélecteur bifonction SelectShift.

- Tirez la palette droite (+) pour passer au rapport supérieur.
- Tirez la palette gauche (–) pour passer au rapport inférieur.

Sélecteur bifonction SelectShift en position marche avant (D) :

- Fournit un mode manuel temporaire pour effectuer des manœuvres plus exigeantes lorsqu'un meilleur contrôle de la sélection de rapport est requis (par exemple, lors d'un remorquage ou d'un dépassement). Ce mode maintient temporairement un rapport sélectionné en fonction des actions du conducteur (par exemple sur la direction ou la pédale d'accélérateur).

Sélecteur bifonction SelectShift en position sport (S) :

- Fournit une sélection manuelle permanente des rapports lorsqu'un contrôle total de la sélection de rapport est requis.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Pour quitter le mode SelectShift, engagez un autre rapport, par exemple marche avant (D), ou maintenez enfoncée la palette (+) durant 2 secondes.

Le tableau de bord affiche le rapport sélectionné. Si un rapport est demandé, mais qu'il n'est pas disponible en raison des conditions du véhicule (basse vitesse, régime moteur trop élevé pour la sélection du rapport demandé), le rapport actuel clignote deux fois.

Passez à la vitesse supérieure recommandée selon le tableau suivant :

Montée des rapports en accélération (recommandée pour une économie de carburant optimale)			
Passage de :	Rapport de pont final 3,15	Rapport de pont final 3,31	Rapport de pont final 3,55
1 - 2	14 km/h (9 mph)	14 km/h (9 mph)	13 km/h (8 mph)
2 - 3	21 km/h (13 mph)	19 km/h (12 mph)	18 km/h (11 mph)
3 - 4	29 km/h (18 mph)	27 km/h (17 mph)	26 km/h (16 mph)
4 - 5	39 km/h (24 mph)	37 km/h (23 mph)	34 km/h (21 mph)
5 - 6	42 km/h (26 mph)	40 km/h (25 mph)	37 km/h (23 mph)
6 - 7	51 km/h (32 mph)	50 km/h (31 mph)	45 km/h (28 mph)
7 - 8	63 km/h (39 mph)	60 km/h (37 mph)	55 km/h (34 mph)
8 - 9	71 km/h (44 mph)	68 km/h (42 mph)	63 km/h (39 mph)
9 - 10	79 km/h (49 mph)	76 km/h (47 mph)	70 km/h (43 mph)

Interverrouillage frein-levier sélecteur

AVERTISSEMENT: Ne conduisez pas votre véhicule avant d'avoir vérifié le bon fonctionnement des feux stop.

AVERTISSEMENT: Pour cela, vous devez désengager la position de stationnement (P), ce qui signifie que votre véhicule peut rouler librement. Pour éviter un déplacement inopiné du véhicule, serrez toujours le frein de stationnement avant d'exécuter la procédure. Utilisez des cales de roue au besoin.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

AVERTISSEMENT: Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Nota : *Consultez un concessionnaire autorisé le plus tôt possible si cette procédure doit être utilisée.*

Nota : *Cette fonction est désactivée pour certains marchés.*

Utilisez le levier d'interverrouillage frein-levier sélecteur pour sortir le levier sélecteur de la position de stationnement (P) dans le cas d'une anomalie électrique ou si la batterie du véhicule est déchargée.

Serrez le frein de stationnement et coupez le contact avant d'effectuer ces étapes.

E184747

1. À l'aide d'un tournevis à lame plate ou d'un outil similaire, retirez l'enjoliveur chromé et le support de changement de rapport situés à la base du levier sélecteur.

E174501

2. Repérez le levier de déverrouillage blanc et faites-le glisser vers l'avant tout en déplaçant le levier de vitesse de la position de stationnement (P) à la position de point mort (N).
3. Remettez l'enjoliveur chromé et le support de changement de vitesses en place.
4. Démarrez votre véhicule et desserrez le frein de stationnement.

Apprentissage adaptatif de la boîte de vitesses automatique

Cette fonction est conçue pour accroître la durabilité de la boîte de vitesses et pour garantir une qualité constante des changements de rapport pendant toute la durée de vie de votre véhicule. Les changements de rapport d'une boîte de vitesses neuve ou d'un véhicule neuf peuvent être plus ou moins souples. Cette situation est normale et ne nuit ni au fonctionnement ni à la longévité de la boîte de vitesses. Avec le temps, la stratégie d'apprentissage adaptative réactualise entièrement le fonctionnement de la boîte de vitesses.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige

Nota : *N'utilisez pas cette méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait être endommagée.*

Nota : *Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus d'une minute, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d'être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.*

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige, il est possible de le dégager si vous passez successivement en marche avant et en marche arrière pour effectuer un mouvement de va-et-vient uniforme tout en effectuant un arrêt entre chaque passage de rapport. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur dans chaque rapport.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

DIFFÉRENTIEL À GLISSEMENT LIMITÉ (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Ponts Traction-Lok™ et TORSEN™

Ces ponts améliorent l'adhérence sur chaussée glissante et route non revêtue, particulièrement lorsqu'une roue patine. Dans des conditions normales, leur fonctionnement est identique à celui d'un pont arrière standard.

L'utilisation prolongée de pneus de dimensions différentes de celles préconisées par le constructeur sur ces types de ponts peut nuire de manière permanente à leur efficacité. Cette perte d'efficacité n'influe pas sur la conduite normale et ne devrait pas être perceptible.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

GÉNÉRALITÉS

Nota : *Les bruits de frein occasionnels sont normaux. Si un grincement métallique ou un sifflement continu se fait entendre pendant le freinage, les garnitures de frein sont peut-être complètement usées. Faites-les vérifier par un concessionnaire autorisé. Si des vibrations ou des secousses continues se font sentir dans la colonne de direction lors du freinage, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.*

Nota : *De la poussière de frein peut s'accumuler sur les roues, même en conditions normales de conduite. La poussière est inévitable en raison de l'usure des freins, mais elle ne constitue pas une source de bruit de freinage. Voir* ***Nettoyage des roues*** *(page 297).*

Les freins perdent de leur efficacité quand ils sont mouillés. Appuyez légèrement sur la pédale de frein à plusieurs reprises en quittant un lave-auto ou après avoir traversé une nappe d'eau pour sécher les freins.

Système de priorité des freins sur l'accélérateur

Si la pédale d'accélérateur se coince, maintenez une pression constante et ferme sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule et réduire la puissance du moteur. Si cette situation survient, appuyez sur la pédale de frein et immobilisez le véhicule de façon sécuritaire. Arrêtez le moteur, placez le levier sélecteur sur la position de stationnement (P), et serrez le frein de stationnement. Inspectez la pédale d'accélérateur et ses environs à la recherche de toute pièce ou débris pouvant gêner son déplacement. Si aucune interférence n'est décelée et que le problème persiste, faites remorquer votre véhicule jusqu'au concessionnaire autorisé le plus proche.

Assistance au freinage d'urgence

L'assistance au freinage d'urgence détecte si vous freinez brusquement en mesurant la force avec laquelle vous enfoncez la pédale de frein. Il assure un rendement optimal de freinage pourvu que vous appuyiez sur la pédale. Le système d'assistance au freinage d'urgence peut réduire les distances d'arrêt dans les situations critiques.

Freins antiblocage

Ce système aide à conserver la maîtrise de la direction lors de freinages d'urgence en empêchant le blocage des freins.

Ce témoin s'allume brièvement lorsque le contact est établi. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, reste allumé ou clignote, cela peut indiquer que le système de freinage antiblocage est désactivé. Faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé. Si le système de freinage antiblocage est désactivé, le freinage normal continue de fonctionner.

Voir **Témoins et indicateurs** (page 98).

Nota : *Les témoins peuvent varier selon la région.*

Ce témoin s'allume également quand vous mettez le contact pour confirmer qu'il fonctionne bien. S'il ne s'allume pas à l'établissement du contact ou s'il commence à clignoter, faites vérifier le système par un concessionnaire agréé. Si le témoin des freins s'allume une fois le frein de stationnement desserré, faites vérifier immédiatement le système de freinage.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

CONSEILS SUR LA CONDUITE À L'AIDE DE FREINS ANTIBLOCAGE

Le système de freins antiblocage n'élimine pas les risques lorsque :

- vous conduisez trop près du véhicule qui vous précède;
- votre véhicule est en situation d'aquaplanage;
- vous négociez des courbes à une vitesse trop élevée;
- la chaussée est irrégulière.

Nota : *Lorsque le système est activé, des pulsations peuvent se manifester dans la pédale de frein et sa course peut se prolonger. Maintenez la pédale de frein enfoncée. Vous pouvez aussi entendre des bruits. Cette situation est normale.*

FREIN DE STATIONNEMENT

Véhicules à boîte de vitesses automatique

AVERTISSEMENT: Lorsque vous quittez votre véhicule, serrez toujours le frein de stationnement et placez la boîte de vitesses à la position de stationnement (P).

Nota : *Si votre véhicule est stationné sur une colline avec le devant du véhicule orienté vers le sommet, sélectionnez la position de stationnement (P) et tournez le volant dans le sens opposé du trottoir.*

Nota : *Si votre véhicule est stationné sur une colline avec le devant du véhicule orienté vers la pente, sélectionnez la position de stationnement (P) et tournez le volant vers le trottoir.*

Véhicules à boîte de vitesses manuelle

AVERTISSEMENT: Réglez toujours complètement le frein de stationnement et assurez-vous de mettre le levier de changement de vitesse en première. Coupez le contact et retirez toujours la clé lorsque vous quittez le véhicule.

Nota : *Si votre véhicule est stationné sur une colline avec le devant du véhicule orienté vers le sommet, placez le levier de vitesse en première et tournez le volant dans le sens opposé du trottoir.*

Nota : *Si votre véhicule est stationné sur une colline avec le devant du véhicule orienté vers la pente, sélectionnez la marche arrière et tournez le volant vers le trottoir.*

Tous les véhicules

AVERTISSEMENT: Si le témoin de frein reste allumé lorsque le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

E223664

Pour serrer le frein de stationnement, tirez le levier de frein à main le plus haut possible.

Pour desserrer le frein de stationnement :

1. Appuyez sur le bouton à l'extrémité du levier de frein de stationnement et maintenez-le enfoncé.
2. Tirez légèrement sur la poignée, puis appuyez vers le bas.

AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE

AVERTISSEMENT: Ce système ne remplace pas le frein de stationnement. Lorsque vous quittez le véhicule, serrez toujours le frein de stationnement et placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) pour la boîte de vitesses automatique ou en première pour la boîte de vitesses manuelle.

AVERTISSEMENT: Vous devez rester dans le véhicule quand le système s'active. Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de surveiller le système et d'intervenir au besoin. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: Le système se désactive en cas de dysfonctionnement ou si vous faites tourner le moteur à un régime excessif.

Le système permet de faciliter le démarrage du véhicule en côte, sans utiliser le frein de stationnement.

Lorsque le système s'active, le véhicule reste immobile en pente pendant quelques secondes après avoir relâché la pédale de frein. Ce délai permet de déplacer le pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur. Les freins sont automatiquement relâchés dès que le moteur a développé un couple suffisant pour éviter que le véhicule descende la côte. Cette fonction est pratique lorsque vous démarrez en pente, par exemple dans une rampe de stationnement, à un feu de circulation, ou en reculant en pente ascendante dans un espace de stationnement.

Le système s'active automatiquement dans toute pente qui pourrait faire rouler le véhicule.

Nota : *Aucun témoin n'indique si le système est activé ou désactivé.*

Utilisation du système d'aide au démarrage en côte

1. Appuyez sur la pédale de frein pour immobiliser complètement le véhicule. Gardez la pédale de frein enfoncée et engagez une position de gamme de marche avant lorsque le véhicule fait face à une montée, ou la marche arrière (R) lorsqu'il fait face à une descente.
2. Si les capteurs détectent que le véhicule est en pente, le système s'active automatiquement.
3. En relâchant la pédale de frein, le véhicule reste immobilisé dans la pente pendant quelques secondes. Ce délai se prolonge si vous êtes sur le point de démarrer.
4. Démarrez comme à l'habitude.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Activation et désactivation du système

Véhicules avec boîte de vitesses manuelle

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information. Le système mémorise votre dernier réglage lorsque vous faites démarrer le moteur.

Véhicules avec boîte de vitesses automatique

Le système s'active à l'établissement du contact et il n'est pas possible de le désactiver par la suite.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le dispositif antipatinage contribue à prévenir le patinage des roues motrices et la perte d'adhérence.

Si votre véhicule commence à glisser, le système serre les freins de roues individuelles puis, au besoin, réduit simultanément la puissance du moteur. Si les roues patinent en accélérant sur des chaussées glissantes ou meubles, le système réduit la puissance du moteur pour augmenter la traction.

UTILISATION DE L'ANTIPATINAGE

AVERTISSEMENT: Le témoin du contrôle de stabilité et de l'antipatinage s'allume si le système détecte une anomalie. Assurez-vous que vous n'avez pas manuellement désactivé la fonction d'antipatinage au moyen des commandes de l'écran d'information ou du contacteur. Si le témoin de l'antipatinage et du contrôle de stabilité est encore allumé en continu, faites immédiatement réparer le système par un concessionnaire autorisé. L'utilisation de votre véhicule avec l'antipatinage désactivé peut augmenter le risque de perte de contrôle ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.

Le dispositif se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou la neige, il peut être utile de désactiver l'antipatinage car cela permettra aux roues de patiner.

Nota : *Lorsque vous désactivez l'antipatinage, le contrôle de stabilité reste totalement actif.*

Mise hors fonction du système

E166706

Le contacteur de la fonction d'antipatinage et du contrôle de stabilité est situé sur la planche de bord.

Lorsque vous désactivez le système, un message et une icône allumée apparaissent sur le tableau de bord.

Utilisez une nouvelle fois le commutateur pour rétablir le fonctionnement normal du système antipatinage.

Il est possible que votre véhicule comporte des limitations MyKey à cette fonction. Voir **Principes de fonctionnement** (page 63).

Témoins et messages liés au système

Le témoin de l'antipatinage et du contrôle de stabilité s'allume temporairement au démarrage du moteur et clignote :

- Lorsqu'une situation de conduite provoque l'activation de l'un des systèmes.
- En cas d'anomalie de l'un des systèmes.

Le témoin de désactivation de l'antipatinage et du contrôle de stabilité s'allume au démarrage du moteur et reste allumé :

- Lorsque vous désactivez la fonction d'antipatinage.
- Lorsque vous sélectionnez un autre mode de contrôle de stabilité.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENT: Toute modification du véhicule liée au freinage, aux galeries porte-bagages de deuxième monte, à la suspension, à la direction ou au type et la taille des jantes et pneus peut compromettre la tenue de route de votre véhicule et nuire au fonctionnement du dispositif de contrôle électronique de stabilité. L'ajout de haut-parleurs peut par ailleurs gêner et perturber le fonctionnement du dispositif de contrôle électronique de stabilité. Afin de réduire les risques de perturbation des capteurs du dispositif de contrôle électronique de stabilité, il est conseillé d'éloigner le plus possible les haut-parleurs de deuxième monte de la console centrale avant, du tunnel de plancher et des sièges avant. Une réduction de l'efficacité du dispositif de contrôle électronique de stabilité peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: N'oubliez pas que même la technologie la plus sophistiquée ne peut déroger aux lois naturelles de la physique. Une perte de maîtrise du véhicule causée par une manœuvre du conducteur inadaptée aux conditions est toujours possible. Une conduite sportive, quelles que soient les conditions routières, peut causer une perte de maîtrise du véhicule augmentant les risques de blessures graves et de dommages. L'activation du dispositif de contrôle électronique de stabilité est une indication que la capacité d'adhérence d'un ou de plusieurs pneus a été dépassée et que, par conséquent, les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule ainsi que de blessures graves ou mortelles sont accrus. Si votre dispositif de contrôle électronique de stabilité s'active, RALENTISSEZ.

Le dispositif se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Si une anomalie du contrôle de stabilité ou de l'antipatinage se produit, il se peut que vous rencontriez les situations suivantes :

- Le témoin de contrôle de stabilité et d'antipatinage reste allumé.
- Les systèmes de contrôle de stabilité et d'antipatinage n'améliorent pas la capacité de votre véhicule à maintenir la traction des roues.

Si une condition de conduite active le contrôle de stabilité ou le système antipatinage, il se peut que vous rencontriez les situations suivantes :

- Le témoin du contrôle de stabilité et de l'antipatinage clignote.
- Votre véhicule ralentit.
- Puissance moteur réduite.
- Vibration dans la pédale de frein.
- La pédale de frein est plus dure que d'habitude.
- Dans des conditions de conduite extrêmes, si votre pied n'est pas sur la pédale de frein, celle-ci pourrait s'enfoncer automatiquement pour freiner davantage.

Le contrôle de stabilité dispose de plusieurs fonctions intégrées pour vous aider à garder le contrôle de votre véhicule :

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Contrôle électronique de stabilité

Le dispositif améliore la capacité de votre véhicule à empêcher les dérapages ou les glissades latérales en serrant les freins d'une ou de plusieurs roues individuellement et, au besoin, en réduisant la puissance du moteur.

Antipatinage

Le dispositif améliore la capacité de votre véhicule à maintenir la traction des roues en détectant et commandant le patinage des roues. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 178).

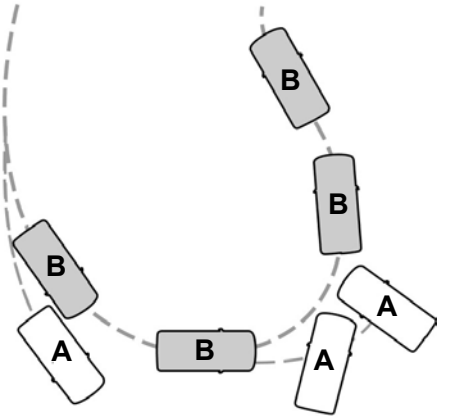

E72903

A Véhicule sans contrôle de stabilité sortant en dérapage de sa trajectoire.

B Véhicule avec contrôle de stabilité gardant le contrôle sur une surface glissante.

UTILISATION DU CONTRÔLE DE STABILITÉ

Contrôle électronique de stabilité

Le dispositif se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact. La partie contrôle électronique de stabilité du système est désactivée lorsque la boîte de vitesses est en position de marche arrière (R) ou, sur certains modèles, si le bouton du contrôle électronique de stabilité est maintenu enfoncé pendant plus de cinq secondes lorsque les freins sont serrés et que le véhicule est à l'arrêt. Vous pouvez désactiver séparément la partie antipatinage du système. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 178).

Fonctions CES				
Fonctions du bouton	**Mode**	**Témoin de désactivation du contrôle de stabilité**	**Contrôle électronique de stabilité**	**Système antipatinage**
Par défaut au démarrage	-	Allumé pendant la vérification des ampoules	Activé	Activé
Bouton enfoncé momentanément	Antipatinage désactivé	Activé	Activé	Désactivé
Bouton enfoncé rapidement deux fois	Mode Sport (selon l'équipement)	Activé	Activé	Activé
Bouton maintenu enfoncé pendant plus de cinq secondes	CES désactivé	Activé	Désactivé	Désactivé
Bouton à nouveau enfoncé après désactivation	CES complètement activé	Désactivé	Activé	Activé

Nota : *N'utilisez pas le réglage de contrôle de la stabilité Sport sur les voies publiques.*

Certains modèles peuvent aussi être équipés d'un mode Sport qui permet au conducteur de réduire l'utilisation du contrôle électronique de stabilité et de profiter d'une expérience de conduite plus sportive. Pour passer en mode Sport, appuyez rapidement sur le bouton de contrôle de stabilité deux fois. Un message s'affiche à l'écran d'information pour indiquer que le système est maintenant en mode Sport.

Pour les véhicules équipés de la fonction de mode de conduite sélectionnable, le mode Sport de contrôle électronique de stabilité n'est pas disponible. Vous pouvez utiliser le mode de contrôle électronique de stabilité dédié aux performances en sélectionnant le mode de conduite sur circuit. Dans ce mode, l'utilisation du contrôle électronique de stabilité est réduite, spécialement réglée pour une utilisation sur circuit automobile uniquement et non adaptée à la conduite sur voie publique. Pour tous les modes de conduite réglables, vous pouvez désactiver l'antipatinage et le contrôle électronique de stabilité grâce au bouton de contrôle électronique de stabilité.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENT: Pour éviter les blessures, soyez toujours vigilant lorsque vous vous déplacez en marche arrière (R) et que vous utilisez le système de détection.

AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas détecter des objets dont les surfaces absorbent les réflexions. Conduisez toujours avec prudence et en étant attentif. La négligence risque de causer une collision.

AVERTISSEMENT: Les systèmes de régulation de la circulation, les conditions météorologiques défavorables, les freins pneumatiques, les moteurs et ventilateurs extérieurs peuvent affecter le bon fonctionnement du sonar de recul, ce qui peut détériorer les performances du système ou générer de fausses alertes.

AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas détecter des petits obstacles ou des objets en mouvement, en particulier ceux qui se trouvent au ras du sol.

Nota : *Si votre véhicule est doté du dispositif MyKey™, le sonar ne pourra être désactivé sans la présence d'une clé MyKey™. Voir* ***Principes de fonctionnement*** *(page 63).*

Nota : *Veillez à ce que les capteurs sur le pare-chocs ou le bouclier ne soient pas obstrués par de la neige, de la glace ou des accumulations importantes de saleté. Si les capteurs sont obstrués, la précision du système peut être compromise. Ne nettoyez pas les capteurs au moyen d'objets tranchants.*

Nota : *Si votre véhicule subit des dommages qui décentrent ou déforment le pare-chocs ou le bouclier, la zone de détection peut être altérée, ce qui peut entraîner une estimation erronée de la distance des obstacles ou de fausses alertes.*

Nota : *Certains accessoires rajoutés installés autour du pare-chocs ou du bouclier arrière peuvent provoquer de fausses alertes. Comme par ex., de grands attelages de remorques, des supports à bicyclettes ou à planches de surf, des supports de plaque d'immatriculation, des revêtements de pare-chocs ou d'autres dispositifs peuvent bloquer la zone de détection du sonar de recul. Pour éviter les fausses alertes, enlevez les accessoires ajoutés.*

Nota : *Quand vous attelez une remorque à votre véhicule, le sonar de recul peut détecter la remorque et transmettre une alerte. Désactivez le sonar de recul quand vous attelez une remorque, ceci afin d'éviter ces alertes.*

Le système de détection avertit le conducteur de la présence d'obstacles se trouvant à une certaine distance de votre véhicule. Le système s'active automatiquement dès que vous établissez le contact.

Vous pouvez désactiver le système à partir du menu de l'écran d'information ou du message contextuel qui s'affiche lorsque vous engagez la marche arrière (R). Voir **Généralités** (page 103). Si votre véhicule dispose d'un bouton d'aide au stationnement, vous pouvez désactiver le système en appuyant sur le bouton.

Lorsqu'une anomalie de système est présente, un message d'avertissement s'affiche sur l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 113).

AIDE AU STATIONNEMENT ARRIÈRE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas détecter des objets dont les surfaces absorbent les réflexions. Conduisez toujours avec prudence et en étant attentif. La négligence risque de causer une collision.

AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas détecter de petits obstacles ou des objets en mouvement, en particulier ceux qui se trouvent au ras du sol.

AVERTISSEMENT: Pour éviter des blessures, soyez toujours vigilant lorsque vous faites marche arrière (R) et que vous utilisez le système de détection.

AVERTISSEMENT: L'aide au stationnement peut uniquement vous aider à détecter des objets lorsque votre véhicule se déplace lentement pour le stationnement. Pour réduire les risques de blessures, soyez prudent lorsque vous utilisez l'aide au stationnement.

Nota : *Veillez à ce que les capteurs ne soient pas gênés par la présence de neige, de glace et d'accumulations importantes de saleté.*

Nota : *Ne recouvrez pas les capteurs.*

Nota : *Ne nettoyez pas les capteurs au moyen d'objets tranchants.*

Nota : *Si l'alignement des capteurs n'est plus exact en raison de dommages subis par le véhicule, cela pourrait provoquer des erreurs de mesure ou de fausses alertes.*

Nota : *Certains accessoires, tels que des attelages de remorque de grande taille, des porte-vélos, des supports de planche de surf, peuvent réduire les performances et entraîner de fausses alertes.*

Les capteurs sont situés sur le pare-chocs arrière.

Les capteurs sont actifs lorsque la boîte de vitesses est en marche arrière (R) et que le véhicule se déplace à moins de 5 km/h (3 mph). Lorsque l'aide au stationnement émet une tonalité, le système audio peut réduire le volume défini.

Un carillon d'avertissement retentit lorsque votre véhicule approche d'un objet. La tonalité augmente au fur et à mesure que votre véhicule s'approche d'un objet. Lorsque l'objet se trouve à 30 cm (12 po) ou moins du centre du pare-chocs arrière, le carillon retentit de manière continue.

Nota : *Elle est réduite au niveau des angles extérieurs.*

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

E130178

La zone de couverture du capteur va jusqu'à 180 cm (70 po) du pare-chocs arrière.

Si le système détecte une anomalie, un message d'avertissement s'affiche sur l'écran d'information.

Le système détecte les objets de grande dimension lorsque vous passez en marche arrière (R) et que :

- Votre véhicule se déplace en marche arrière à faible vitesse.
- Votre véhicule est immobile mais un objet se rapproche à faible vitesse par l'arrière.
- Votre véhicule se déplace en marche arrière à faible vitesse et un objet s'approche de votre véhicule, par ex. un autre véhicule à faible vitesse.

Le carillon cesse de retentir si votre véhicule reste immobile pendant deux secondes. Si le véhicule reprend son déplacement en marche arrière, le carillon retentit à nouveau.

Nota : *Si l'objet détecté est à 30 cm (12 po) ou moins du pare-chocs arrière, l'alarme ne s'éteint pas.*

Indicateur de distance d'objet (Selon l'équipement)

E190459

Le système donne une indication de distance d'objet sur l'écran d'information.

- À mesure que l'objet se rapproche, les segments indicateurs s'allument et se déplacent vers l'icône du véhicule.
- Si aucun objet n'est détecté par le système, les segments de l'indicateur de distance sont grisés.

Lorsque vous passez en marche arrière (R), le système émet des signaux sonores et une indication visuelle si votre véhicule roule et que l'objet détecté se déplace vers votre véhicule. Lorsque le véhicule s'immobilise, les signaux sonores s'arrêtent au bout de deux secondes. Cette indication reste affichée lorsque la marche arrière (R) est engagée.

CAMÉRA DE RÉTROVISION

AVERTISSEMENT: Le système de caméra de recul est un dispositif supplémentaire d'aide au recul qui exige néanmoins que le conducteur observe les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour optimiser la visibilité.

AVERTISSEMENT: D'autres objets près des extrémités du pare-chocs ou sous celui-ci peuvent ne pas apparaître à l'écran en raison de la couverture limitée du système de caméra.

AVERTISSEMENT: Reculez aussi lentement que possible, car une vitesse élevée pourrait limiter votre temps de réaction pour immobiliser le véhicule.

AVERTISSEMENT: Faites preuve de prudence lorsque la porte de chargement arrière et entrouverte. Si la porte de chargement arrière est entrouverte, la caméra ne sera pas bien positionnée et l'image vidéo sera incorrecte. Aucune ligne de guidage ne s'affiche lorsque la porte de chargement arrière est entrouverte. Certains véhicules ne sont pas équipés d'un système de lignes de guidage.

AVERTISSEMENT: N'activez pas et ne désactivez pas les fonctions de caméra lorsque le véhicule roule.

La caméra de recul offre une image vidéo de la zone à l'arrière de votre véhicule.

Durant le fonctionnement, des lignes s'affichent à l'écran qui représentent la trajectoire empruntée par votre véhicule et sa proximité par rapport aux objets situés derrière.

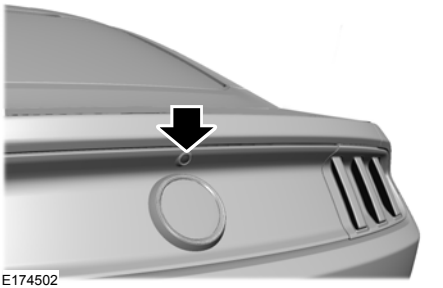

La caméra de recul est située sur la porte de chargement arrière.

Utilisation du système de caméra de recul

Le système de caméra de recul affiche la zone qui se trouve derrière votre véhicule lorsque vous placez le levier sélecteur en position marche arrière (R).

Nota : *Le sonar de recul n'est pas efficace à une vitesse supérieure à 5 km/h (3 mph); il pourrait ne pas détecter certains obstacles angulaires ou mobiles.*

Le système utilise deux types de guidages pour vous aider à voir ce qui se trouve derrière votre véhicule :

- Lignes de guidage fixes : ces lignes indiquent la trajectoire réelle du véhicule pendant la marche arrière en ligne droite. Cette option peut aider le conducteur à reculer dans une place de stationnement ou à aligner le véhicule avec un objet qui se trouve derrière.
- Ligne centrale : Permet d'aligner le centre du véhicule sur un objet.

Nota : *Si la boîte de vitesses est en position marche arrière (R) et que le coffre à bagages est ouvert, aucune fonction de la caméra ne s'affiche.*

La caméra peut ne peut pas fonctionner correctement dans les cas suivants :

- Lorsqu'il fait nuit ou dans les endroits sombres, si les feux de recul ne fonctionnent pas.
- Lorsque le champ visuel de la caméra est entravé par de la boue, de l'eau ou des débris. Nettoyez la lentille au moyen d'un chiffon doux non pelucheux et un nettoyant non abrasif;
- Lorsque la caméra est décentrée en raison d'un dommage à la partie arrière de votre véhicule.

Lignes de guidage de la caméra

Nota : *Les lignes de guidage actives ne s'affichent que lorsque la marche arrière (R) est engagée.*

Nota : *En cas de débranchement de la batterie, les lignes de guidage actives pourraient rester hors fonction jusqu'à ce que votre véhicule ait roulé sur une courte distance et dépassé la vitesse de 20 km/h (12 mph).*

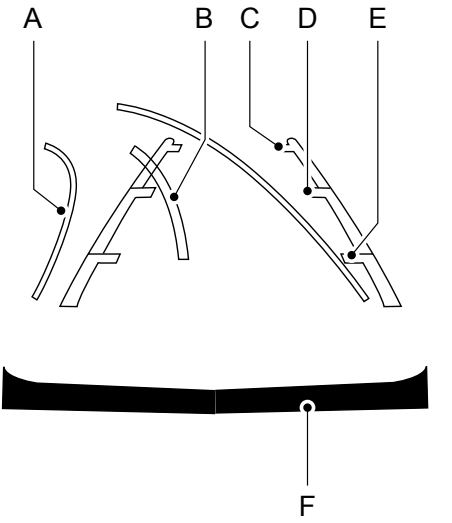

E142436

A	Lignes de guidage actives
B	Ligne centrale
C	Ligne de guidage fixe : zone verte
D	Ligne de guidage fixe : zone jaune
E	Ligne de guidage fixe : zone rouge
F	Pare-chocs arrière

Les lignes de guidage actives s'affichent seulement avec les lignes de guidage fixes. Pour utiliser les lignes de guidage actives, tournez le volant pour orienter les lignes vers une trajectoire prévue. Si la position du volant change pendant la marche arrière, votre véhicule pourrait dévier de sa trajectoire initiale.

Les lignes de guidage fixes et actives apparaissent et disparaissent selon la position du volant. Les lignes de guidage actives ne s'affichent pas lorsque le volant est en position ligne droite.

Soyez toujours vigilant lors des manœuvres de recul. Les objets dans la zone rouge sont les plus près de votre véhicule et ceux dans la zone verte sont les plus éloignés. Les objets se rapprochent de votre véhicule lorsqu'ils se déplacent de la zone verte à la zone jaune ou rouge. Observez les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour mieux couvrir les deux côtés et l'arrière de votre véhicule.

Zoom manuel

AVERTISSEMENT: Lorsque le zoom manuel est activé, la zone située derrière votre véhicule ne s'affiche pas entièrement. Soyez conscient de ce qui vous entoure lorsque vous utilisez la fonction de zoom manuel.

Nota : *Le zoom manuel est uniquement disponible lorsque le levier sélecteur est en position marche arrière (R). Lorsque le zoom manuel est activé, seule la ligne centrale est affichée.*

Les réglages pouvant être sélectionnés pour cette fonction sont Zoom avant (+) et Zoom arrière (-). Appuyez sur le symbole sur l'écran de la caméra pour changer l'affichage. Le réglage par défaut est Zoom désactivé.

Cette fonction vous permet de faire un gros plan sur un objet situé derrière votre véhicule. Le pare-chocs reste apparent sur l'image agrandie pour vous offrir une référence. Le zoom est uniquement actif lorsque le levier sélecteur est en position marche arrière (R). Lorsque le levier sélecteur quitte la position marche arrière (R), cette fonction se désactive automatiquement et doit être réactivée si vous souhaitez l'utiliser par la suite.

Réglages de la caméra

Il est possible d'accéder aux paramètres de la caméra de recul à travers l'écran d'affichage. Voir **Généralités** (page 103).

Aide au stationnement ou guide stationnement amélioré(e)

Les réglages possibles pour cette fonction sont EN FONCTION et HORS FONCTION.

Lorsqu'ils détectent un objet, les sonars affichent des indicateurs colorés rouges, jaunes et verts en haut de l'image vidéo.

Véhicules équipés d'un écran tactile

Le dispositif fournit une image de votre véhicule et des zones couvertes par les capteurs. Ces zones s'affichent en vert, jaune ou rouge lorsque les capteurs d'aide au stationnement détectent un obstacle dans la zone de détection.

Zone de couverture allant jusqu'à 1,8 m (6 ft) à partir du pare-chocs arrière. Cette zone de détection est réduite au niveau des coins extérieurs du pare-chocs.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

E130178

Pour plus de renseignements sur la zone de détection et le sonar de recul. Voir **Principes de fonctionnement** (page 183).

Temporisation de la caméra de recul

Les réglages possibles pour cette fonction sont EN FONCTION et HORS FONCTION.

La fonction de temporisation de la caméra de recul est désactivée par défaut.

Après avoir déplacé le levier sélecteur de la position marche arrière (R) vers toute position autre que la position de stationnement (P), l'image de la caméra demeure affichée jusqu'à ce que :

- Votre véhicule atteigne une vitesse suffisante.
- Vous sélectionniez la position de stationnement (P).
- Vous serriez le frein à main sur les véhicules à boîte de vitesses manuelle.

À PROPOS DU RÉGULATEUR DE VITESSE

Le régulateur de vitesse permet de conserver une vitesse déterminée sans poser votre pied sur la pédale d'accélérateur. Vous pouvez utiliser le régulateur de vitesse lorsque votre véhicule roule à plus de 30 km/h (20 mph).

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le régulateur de vitesse lorsque la circulation est dense ou sur des routes sinueuses ou glissantes. Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de subir des blessures graves ou mortelles.

Les commandes du régulateur de vitesse sont situées sur le volant de direction. Voir **Programmateur de vitesse** (page 79).

Activation du régulateur de vitesse

ON Appuyez sur le bouton.

Désactivation du régulateur de vitesse

OFF Appuyez sur ce bouton lorsque le système est en mode d'attente.

Le système se désactive aussi lorsque vous coupez le contact.

Nota : *La vitesse programmée s'efface lorsque vous désactivez le système.*

PROGRAMMATION DE LA VITESSE DU RÉGULATEUR DE VITESSE

AVERTISSEMENT: Lorsque vous descendez une pente, la vitesse du véhicule pourrait dépasser la vitesse programmée. Le système n'applique pas les freins.

Conduisez à la vitesse voulue.

SET+ / SET- Appuyez sur un des boutons pour programmer la vitesse courante.

Relâchez la pédale d'accélérateur.

Nota : *Le témoin change de couleur sur l'écran d'information.*

Changement de la vitesse programmée

SET+ Appuyez brièvement sur ce bouton pour augmenter la vitesse programmée par petits incréments.

Appuyez sur ce bouton et maintenez-le enfoncé pour accélérer. Relâchez le bouton lorsque la vitesse voulue est atteinte.

SET- Appuyez brièvement sur ce bouton pour réduire la vitesse programmée par petits incréments.

Appuyez sur ce bouton et maintenez-le enfoncé pour décélérer. Relâchez le bouton lorsque la vitesse voulue est atteinte.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Nota : *Si vous accélérez en appuyant sur la pédale d'accélérateur, la vitesse programmée ne change pas. Si vous relâchez la pédale d'accélérateur, le véhicule revient à la vitesse que vous avez précédemment programmée.*

ANNULATION DE LA VITESSE PROGRAMMÉE

CNCL Appuyez brièvement sur ce bouton ou enfoncez très légèrement la pédale de frein pour annuler la vitesse programmée.

Nota : *Le système mémorise la vitesse programmée.*

Nota : *Le système se désengage si la vitesse de votre véhicule diminue de plus de 16 km/h (10 mph) en dessous de la vitesse programmée lorsque vous gravissez une pente.*

REPRISE DE LA VITESSE PROGRAMMÉE

RES Appuyez sur le bouton.

TÉMOINS DE RÉGULATEUR DE VITESSE

Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le système en fonction.

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT: Soyez toujours attentif aux variations des conditions de circulation lorsque vous utilisez le régulateur de vitesse adaptatif. Ce système ne remplace pas la vigilance au volant. Si vous ne prêtez pas attention à la route, vous risquez un accident et des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: Le régulateur de vitesse adaptatif avertit uniquement de la présence d'autres véhicules détectés par le capteur du radar. Dans certains cas, le système peut ne pas avertir le conducteur, ou l'avertir tardivement. Soyez toujours prêt à freiner au besoin. Sinon, vous risquez un accident et des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif sur les bretelles d'accès et de sortie des autoroutes, sur les routes comprenant des croisements et des ronds-points ou des voies non réservées aux véhicules, sur des routes sinueuses, glissantes, non goudronnées ou en pente raide.

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le système lorsque la visibilité est réduite, particulièrement par temps de brouillard, de pluie ou de neige, ou lorsque les projections de la route sont abondantes.

AVERTISSEMENT: N'installez pas de pneus dont les dimensions diffèrent de celles recommandées, car cela pourrait nuire au fonctionnement normal du système. Vous risqueriez de plus de perdre la maîtrise du véhicule et de subir de graves blessures.

AVERTISSEMENT: Le régulateur de vitesse adaptatif ne détecte pas les véhicules stationnaires ou qui roulent à moins de 10 km/h (6 mph).

AVERTISSEMENT: Le régulateur de vitesse adaptatif ne détecte pas les piétons ni les obstacles sur la route.

AVERTISSEMENT: Le régulateur de vitesse adaptatif ne détecte pas les véhicules arrivant en sens inverse sur la même voie.

AVERTISSEMENT: Le régulateur de vitesse adaptatif n'est pas un système d'avertissement ou d'évitement de collisions.

Nota : *Vous devez faire preuve d'une vigilance en tout temps, conduire prudemment et maîtriser le véhicule.*

Le système ajuste la vitesse de votre véhicule afin de conserver la distance définie entre vous et le véhicule qui vous précède sur la même voie. Vous pouvez choisir entre quatre réglages de distance.

Le système fait appel à un capteur radar qui projette un faisceau droit devant le véhicule.

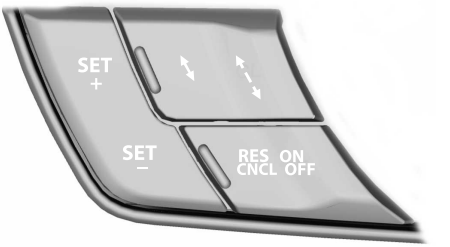

E177068

Les commandes du régulateur de vitesse adaptatif sont situées sur le volant de direction.

Activation du régulateur de vitesse adaptatif

Appuyez sur ***ON***.

Le témoin, le réglage de distance actuel et la vitesse programmée s'affichent sur l'écran d'information.

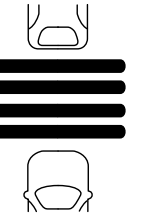

E164805

Programmation de la vitesse du régulateur adaptatif

Nota : *Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est actif, la vitesse programmée affichée à l'écran d'information peut être légèrement différente de celle de l'indicateur de vitesse.*

1. Conduisez à la vitesse souhaitée.
2. Appuyez sur la touche ***SET+*** ou ***SET-***.

3. Un témoin vert, le réglage de distance courant et la vitesse programmée s'affichent à l'écran d'information.
4. Relâchez la pédale d'accélérateur.

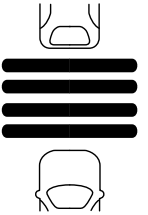

E164805

5. Une représentation graphique du véhicule s'affiche si un véhicule est détecté devant vous.

Lorsque vous suivez un véhicule

AVERTISSEMENT: Lorsque vous suivez un véhicule, votre véhicule ne ralentit pas automatiquement jusqu'à l'arrêt, et il ne peut pas toujours décélérer assez rapidement pour éviter une collision sans l'intervention du conducteur. Soyez toujours prêt à freiner au besoin. Sinon, vous risquez un accident et des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: Le régulateur de vitesse adaptatif avertit uniquement de la présence d'autres véhicules détectés par le capteur du radar. Dans certains cas, le système peut ne pas avertir le conducteur, ou l'avertir tardivement. Soyez toujours prêt à freiner au besoin. Sinon, vous risquez un accident et des blessures graves ou mortelles.

Nota : *Lorsque vous suivez un véhicule et que vous activez un clignotant, le régulateur de vitesse adaptatif peut produire une légère accélération temporaire pour vous aider à dépasser le véhicule.*

Nota : *Les freins peuvent être bruyants lorsqu'ils sont actionnés par le système.*

Lorsqu'un véhicule qui vous précède s'engage dans votre voie ou si le véhicule qui vous précède roule plus lentement, la vitesse de votre véhicule est réglée afin de conserver une distance de sécurité programmée. Une représentation graphique du véhicule s'allume au tableau de bord.

Votre véhicule maintient une distance constante avec le véhicule qui vous précède jusqu'à ce que :

- Le véhicule qui précède accélère et dépasse la vitesse programmée.
- Le véhicule qui précède quitte votre voie.
- Le véhicule ralentit à une vitesse inférieure à 20 km/h (12 mph).
- Vous programmiez une nouvelle distance entre véhicules.

Le système freine pour ralentir votre véhicule et conserver une distance de sécurité par rapport au véhicule qui vous précède. Le système applique seulement une force de freinage limitée. Vous pouvez prendre le pas sur le système en freinant.

Si le système considère que son niveau de freinage maximum est insuffisant, un avertissement sonore retentit, un message s'affiche sur l'écran d'information et un témoin clignote pendant que le système continue de freiner. Intervenir immédiatement.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Réglage de la distance de sécurité

Nota : *Le réglage de la distance est basé sur plusieurs secondes de séparation entre les deux véhicules et par conséquent, la distance s'ajuste en fonction de la vitesse de votre véhicule.*

Nota : *Vous devez sélectionner une distance de sécurité correspondant aux conditions de la circulation.*

Vous pouvez réduire ou augmenter la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède en appuyant sur la commande de distance.

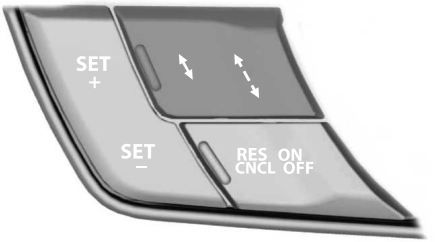

E177070

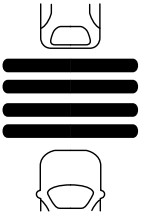

E164805

La distance sélectionnée s'affiche sur l'écran d'information comme indiqué par les barres de l'image.

Réglages de distance du régulateur de vitesse adaptatif

Affichage graphique, barres indiquant l'espace entre les véhicules	Distance entre véhicules	Comportement dynamique
1	Plus près.	Sport
2	Fermez la porte.	Normal
3	Moyen.	Normal
4	Loin.	Confort

Chaque fois que vous activez le système, il sélectionne le dernier réglage de distance choisie.

Neutralisation de la vitesse programmée

AVERTISSEMENT: Si vous neutralisez le système en appuyant sur la pédale d'accélérateur, les freins ne sont pas automatiquement appliqués pour maintenir une distance avec un véhicule qui précède.

Lorsque vous enfoncez la pédale d'accélérateur, vous neutralisez la vitesse et la distance de sécurité programmées.

Lorsque vous neutralisez le système, le témoin vert s'allume et le graphique du véhicule ne s'affiche pas à l'écran d'information.

Le système se réactive lorsque vous relâchez la pédale d'accélérateur. Le véhicule ralentit jusqu'à la vitesse programmée ou à une vitesse inférieure s'il est précédé d'un véhicule plus lent.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Changement de la vitesse programmée

- Appuyez sur la touche ***SET+*** ou ***SET-*** pour changer la vitesse programmée par petits incréments.
- Accélérez ou freinez jusqu'à ce que la vitesse désirée soit atteinte. Appuyez sur la touche ***SET+*** ou ***SET-***.
- Appuyez de manière prolongée sur la touche ***SET+*** ou ***SET-*** pour changer la vitesse programmée par grands incréments. Relâchez la touche lorsque la vitesse désirée est atteinte.

Le système peut serrer les freins pour ralentir le véhicule à la nouvelle vitesse programmée. Lorsque le système est actif, la vitesse programmée reste affichée à l'écran d'information.

Annulation de la vitesse programmée

Appuyez sur ***CNCL*** ou tapotez la pédale de frein. La vitesse programmée ne s'efface pas.

Nota : *Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle, si vous appuyez sur la pédale de débrayage pendant une période prolongée, la vitesse programmée sera également annulée.*

Reprise de la vitesse programmée

Nota : *N'utilisez la touche de reprise que si vous vous souvenez de la vitesse programmée et si vous souhaitez la reprendre.*

Appuyez sur ***RES***. Votre véhicule revient à la vitesse et à la distance de sécurité programmées précédemment. Lorsque le système est actif, la vitesse programmée reste affichée à l'écran d'information.

Annulation automatique

Nota : *Si le régime moteur est trop faible, un son retentit et un message s'affiche à l'écran. Le freinage automatique se désactive.*

Le système ne fonctionne pas à moins de 20 km/h (12 mph).

Utilisation en terrain montagneux

Nota : *Une alarme sonore retentit et le système se désactive s'il a freiné pendant une période prolongée. Ceci permet aux freins de refroidir. Le système fonctionne de nouveau normalement lorsque les freins sont refroidis.*

Sélectionnez un rapport inférieur lorsque le système est activé lors de longues descentes sur des pentes abruptes, par exemple, en terrain montagneux. Le système a besoin d'un surcroît de frein moteur dans de telles situations pour réduire la charge sur le circuit de freinage de base du véhicule et en prévenir la surchauffe.

Désactivation du régulateur de vitesse adaptatif

Nota : *La vitesse et la distance de sécurité programmées s'effacent lorsque vous désactivez le système.*

Appuyez sur la touche ***OFF*** lorsque le système est en mode d'attente ou coupez le contact.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Anomalies de détection

AVERTISSEMENT: En de rares occasions, une anomalie de détection peut survenir en raison des infrastructures routières, par exemple un pont, un tunnel ou des barrières de sécurité. Dans de tels cas, le système peut freiner de manière tardive ou inattendue. Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de superviser le système et d'intervenir au besoin.

AVERTISSEMENT: Si le système est défaillant, faites vérifier le véhicule dès que possible.

Le champ de vision du capteur du radar est limité. Dans certaines situations, il pourrait ne pas détecter un véhicule ou le détecter tardivement. La représentation graphique du véhicule qui précède ne s'affiche pas si le système ne détecte aucun véhicule devant vous.

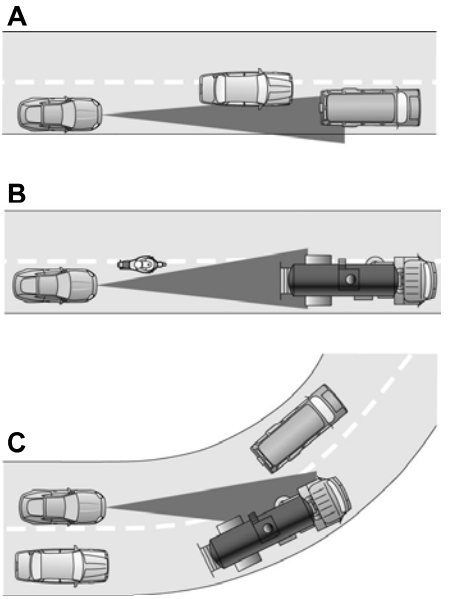

E71621

Des anomalies de détection peuvent survenir dans les cas suivants :

A Vous roulez dans une voie différente de celle du véhicule qui précède.

B Des véhicules s'engagent dans votre voie. Le système ne peut détecter ces véhicules que lorsqu'ils sont entièrement dans votre voie de circulation.

C Lorsque la détection des véhicules qui précèdent s'effectue à la sortie d'un virage ou d'une courbe de la route.

Dans de tels cas, le système peut freiner de manière tardive ou inattendue. Vous devez toujours être prêt à freiner ou à intervenir au besoin.

Si l'avant de votre véhicule subit un choc ou s'il est endommagé, la zone de détection du radar pourrait changer. La détection peut donc être erronée ou ne pas se produire.

Système non disponible

Le système peut ne pas fonctionner en présence d'un des problèmes suivants :

- Un capteur est obstrué.
- La température des freins est élevée.
- Panne du système ou d'un système connexe.

Capteur obstrué

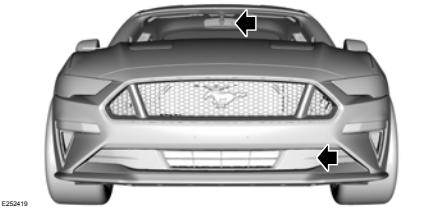

Nota : *Vous ne pouvez pas voir le capteur. Il se trouve derrière la planche de bord.*

Un message s'affiche en cas d'obstruction des signaux radar émis par le capteur. Le capteur se trouve sur la calandre inférieure. Le système ne peut pas détecter un véhicule qui vous précède et ne fonctionne pas quand des éléments obstruent le capteur.

Causes pouvant provoquer l'affichage de ce message ainsi que les mesures correctives pour y remédier :

Cause	Mesure à prendre
La surface du radar est souillée ou obstruée.	Nettoyez la surface de la calandre devant le radar ou retirez l'objet causant l'obstruction.
La surface du radar est propre, mais le message reste affiché.	Patientez quelques instants. Quelques minutes peuvent être nécessaires avant que le radar puisse reconnaître le retrait de l'obstruction.
De fortes pluies ou de la neige perturbent les signaux radar.	N'utilisez pas le système dans ces conditions, car il risque de ne pas détecter les véhicules qui précèdent.
L'eau, la neige ou la glace sur la chaussée peuvent perturber les signaux radar.	N'utilisez pas le système dans ces conditions, car il risque de ne pas détecter les véhicules qui précèdent.

En raison de la nature de la technologie radar, il est possible d'obtenir un avertissement d'obstruction sans que le capteur ne soit pour autant obstrué. Ceci peut se produire, par exemple, lors de la conduite en zone rurale clairsemée ou dans le désert. Une fausse condition de blocage s'annule d'elle-même ou après le redémarrage du véhicule.

Passage au régulateur de vitesse conventionnel

AVERTISSEMENT: Le régulateur de vitesse conventionnel ne freine pas le véhicule à l'approche de véhicules qui roulent plus lentement. N'oubliez jamais le mode que vous avez sélectionné et freinez si nécessaire.

Vous pouvez passer du mode de régulateur de vitesse adaptatif au mode de régulateur de vitesse conventionnel au moyen de l'écran d'information.

Le témoin de régulateur de vitesse remplace le témoin de régulateur de vitesse adaptatif si vous sélectionnez le régulateur de vitesse conventionnel. Le réglage de distance ne sera pas affiché et le système ne réagira pas aux véhicules qui vous précèdent. Le freinage automatique demeure actif pour maintenir la vitesse programmée.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

ALERTE CONDUCTEUR (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT: Vous êtes tenu en tout temps de maîtriser votre véhicule. Le système est une aide au conducteur et ne vous dégage pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas fonctionner si le capteur est obstrué.

AVERTISSEMENT: Faites régulièrement des pauses si vous vous sentez fatigué. N'attendez pas que le système vous avertisse.

AVERTISSEMENT: Certains styles de conduite peuvent déclencher un avertissement du système, même si vous ne ressentez pas de fatigue.

AVERTISSEMENT: Par temps froid et dans des conditions météorologiques défavorables, il peut arriver que le système ne fonctionne pas. La pluie, la neige et les projections peuvent limiter les performances du capteur.

AVERTISSEMENT: Le système ne fonctionne pas si le capteur n'est pas en mesure de détecter les marquages de voie.

AVERTISSEMENT: Si les environs immédiats du capteur sont endommagés, faites vérifier le véhicule dès que possible.

AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas fonctionner correctement si le véhicule est équipé d'une trousse de suspension non approuvée par Ford.

Nota : *Retirez toute obstruction du pare-brise. Par exemple, les fientes d'oiseaux, les insectes, la neige ou la glace.*

Nota : *Le système pourrait ne pas fonctionner correctement si l'objectif de la caméra n'est pas bien dégagé ou si le pare-brise est endommagé.*

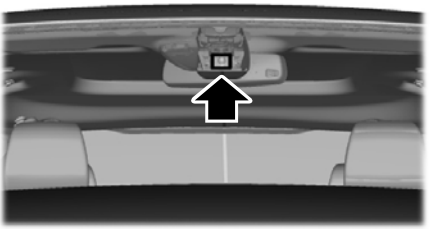

E249505

Le système analyse le comportement au volant du conducteur en utilisant diverses données incluant celles transmises par le capteur d'une caméra avant.

Si le système détecte que votre vigilance au volant est réduite sous un seuil limite, il émet un signal sonore et affiche un message à l'écran d'information.

Utilisation de l'alerte conducteur

Activation et désactivation du système

Vous pouvez activer ou désactiver le système à l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 103). Une fois activé, le système surveille le niveau de vigilance du conducteur en analysant ses réactions par rapport aux marquages de voie et à d'autres facteurs déterminants.

Messages d'avertissement

Nota : *Le système n'émet aucun avertissement à une vitesse inférieure à environ 64 km/h (40 mph).*

Le système d'avertissement agit en deux étapes. Il émet d'abord un avertissement temporaire incitant le conducteur à prendre du repos. Ce message n'est donc affiché que pour une courte période. Si le système détecte des signes de fatigue plus sérieux de la part du conducteur, il émet un second avertissement qui s'affiche plus longtemps à l'écran d'information. Appuyez sur la touche OK du volant de direction pour annuler l'avertissement.

Affichage système

Lorsque le système est en fonction, il reste actif en arrière-plan et émet un avertissement uniquement si cela est nécessaire.

Nota : *Si le capteur de la caméra n'est pas en mesure de détecter les marquages de voie ou si la vitesse de votre véhicule descend d'environ 64 km/h (40 mph), le système ne donne aucun avertissement.*

Réinitialisation du système

Vous pouvez réinitialiser le système comme suit :

- En coupant puis en rétablissant le contact.
- En immobilisant le véhicule et en ouvrant et refermant la porte du conducteur.

SYSTÈME DE MAINTIEN DE TRAJECTOIRE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT: Vous êtes tenu en tout temps de maîtriser votre véhicule. Le système est une aide au conducteur et ne vous dégage pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT: Conduisez toujours avec prudence et faites attention lorsque vous actionnez les commandes ou utilisez les fonctions du véhicule.

AVERTISSEMENT: Par temps froid et dans des conditions météorologiques défavorables, le système pourrait ne pas fonctionner. La pluie, la neige et les projections peuvent limiter les performances du capteur.

AVERTISSEMENT: Le système ne fonctionne pas si le capteur n'est pas en mesure de détecter les marquages de voie.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

AVERTISSEMENT: Il arrive que le capteur détecte incorrectement des marquages de voie comme étant d'autres structures ou objets. Cela peut se traduire par des avertissements manquants ou erronés.

AVERTISSEMENT: Les forts contrastes lumineux à l'extérieur peuvent limiter les performances du capteur.

AVERTISSEMENT: Le système ne fonctionnera pas correctement si le capteur est obstrué. Maintenez le pare-brise non obstrué.

AVERTISSEMENT: Si les environs immédiats du capteur sont endommagés, faites vérifier votre véhicule dès que possible.

AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas fonctionner correctement si le véhicule est équipé d'une trousse de suspension non approuvée par Ford.

Nota : *Le système fonctionne à une vitesse supérieure à 64 km/h (40 mph).*

Nota : *La caméra doit pouvoir détecter au moins un marquage de voie pour que le système fonctionne.*

Nota : *Le système peut ne pas fonctionner correctement si l'objectif de la caméra n'est bien dégagé ou si le pare-brise est endommagé ou sale.*

Nota : *Lorsque vous sélectionnez le mode d'aide ou les deux modes et que le système ne détecte aucune action de votre part au niveau du volant pendant quelques instants, il vous alerte pour que vous gardiez les mains au volant.* ***Le système peut détecter une prise trop légère sur le volant, par exemple lorsque le conducteur retire les mains du volant.***

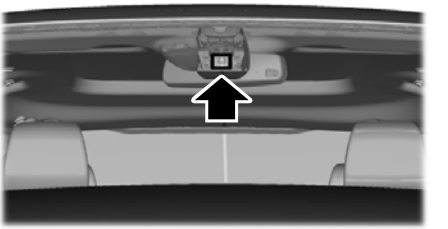

E249505

Le système vous signale que vous devez rester dans votre voie au moyen du système de direction et de l'écran d'affichage dans les cas où la caméra avant détecte un possible déport involontaire vers l'extérieur de la voie. En mode Alerte, le système transmet un avertissement en faisant vibrer le volant. En mode Aide, le système agit sur la direction en contrebraquant légèrement pour ramener le véhicule dans la voie de circulation.

Lorsque le système fonctionne en mode combiné (mode alerte et mode aide), il agit sur la direction en contrebraquant légèrement pour ramener le véhicule dans la voie de circulation, puis il fait vibrer le volant de direction si le véhicule est toujours hors des marquages de voie.

Activation et désactivation du système

Nota : *Le réglage activé ou désactivé du système reste enregistré jusqu'à ce que vous le changiez manuellement, à moins que le système ne détecte une clé MyKey. Lorsqu'une clé MyKey est détectée, le système s'active par défaut et le mode est réglé sur la fonction d'alerte.*

E132099

Appuyez sur le bouton placé sur le levier des clignotants pour activer ou désactiver le système.

Paramètres du système

Le système permet de changer les réglages de mode et d'intensité. Pour afficher ou régler les paramètres, Voir **Paramètres** (page 435). le système mémorise la dernière sélection pour chacun de ces paramètres. Il n'est pas nécessaire de modifier les paramètres à chaque réactivation du système.

Mode : Ce paramètre vous permet de sélectionner les fonctions du système que vous souhaitez activer.

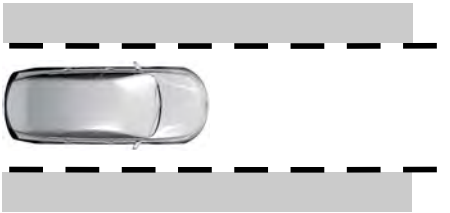

E165515

Alerte seulement – Fait vibrer le volant lorsqu'un changement de voie involontaire est détecté.

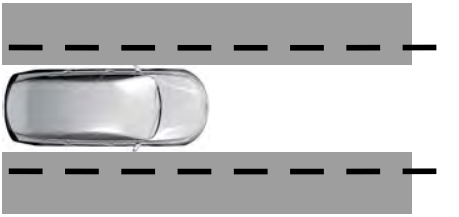

E165516

Aide seulement – Agit sur la direction pour ramener le véhicule vers le centre de la voie lorsqu'un changement de voie involontaire est détecté.

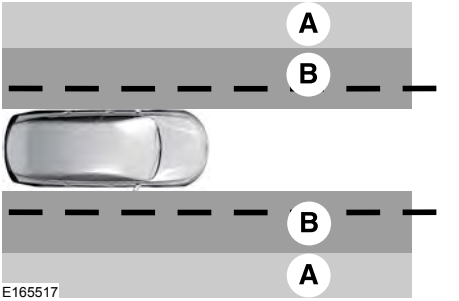

E165517

A	Alerte
B	Aide

Alerte + Aide – Agit sur la direction pour ramener le véhicule vers le centre de la voie.

Si votre véhicule continue de dévier hors de la voie après rectification du système d'aide au maintien de la trajectoire, le système fait également vibrer le volant.

Nota : *Les schémas d'alerte et d'aide représentent la zone de couverture globale. Ils n'indiquent pas les paramètres de zone exacts.*

Intensité : Ce paramètre permet de régler l'intensité des vibrations au volant utilisées pour les modes d'alerte et d'alerte + aide. **Ce paramètre n'a aucun effet sur le mode d'aide.**

- Bas
- Normal
- Haut

Affichage système

E267130

Lorsque vous mettez le système en fonction, l'image graphique d'un véhicule et des marquages de voie apparaissent à l'écran d'information.

Nota : *L'image graphique peut varier en fonction du tableau de bord de votre véhicule.*

E267131

Si le régulateur de vitesse adaptatif est activé et que vous suivez un véhicule, des représentations graphiques supplémentaires apparaissent à l'écran.

Lorsque vous mettez le système hors fonction, l'image graphique des marquages de voie n'est plus affichée.

Lorsque le système est activé, la couleur des marquages de voie change pour indiquer l'état du système.

Gris : Indique que le système est temporairement dans l'impossibilité d'émettre un avertissement ou d'intervenir sur le ou les côtés indiqués. La raison pourrait être que :

- Votre véhicule se déplace à une vitesse inférieure à la vitesse d'activation.
- Le clignotant est actif.
- Votre véhicule effectue une manœuvre dynamique.
- La route ne comporte pas de marquages de voie ou ceux-ci n'apparaissent pas assez distinctement dans le champ visuel de la caméra.
- Le champ visuel de la caméra est masqué ou la caméra est incapable de détecter les marqueurs routiers en raison des conditions ambiantes, des conditions de la circulation ou de l'état du véhicule. Par ex. ombres, angles solaires importants, neige, pluie abondante ou brouillard, conduire derrière un gros véhicule qui bloque la voie ou y projette de l'ombre, faible éclairage des phares.

Consultez la section **Dépannage** pour plus de renseignements.

Vert : Indique que le système est disponible ou prêt à fournir un avertissement ou une intervention sur le ou les côtés indiqués.

Graphique jaune ou animé : Indique que le système d'aide au suivi de voie intervient ou vient d'intervenir.

Rouge : Indique que le système fournit ou vient de fournir un avertissement d'aide au suivi de voie.

Vous pouvez également désactiver le système en tout temps en exécutant l'une ou l'autre des actions suivantes :

- Freinage brusque.
- Accélération rapide.
- Utilisation du clignotant.
- Manœuvre évasive de direction.
- Le véhicule roule trop près des marquages de voie.

Dépannage

Pourquoi la fonction n'est-elle pas disponible (marquages de voie en gris) alors que je distingue des marquages sur la voie?
La vitesse du véhicule n'est pas dans la plage de fonctionnement du dispositif.
Le soleil frappe directement la lentille de la caméra.
Un changement de voie intentionnel rapide s'est produit.
Le véhicule roule trop près des marquages de voie.
Le véhicule roule à grande vitesse dans les courbes.
La dernière alerte ou intervention a eu lieu il y a peu de temps.
Les marquages de voie sont ambigus, par exemple dans les zones de construction.
La luminosité ambiante change rapidement de claire à foncée ou de foncée à claire.
Décalage prononcé et soudain des marquages de voie.
Les freins antiblocage (ABS) ou AdvanceTrac™ sont activés.
La caméra est obstruée par le brouillard ou la présence de saleté, de souillures, de givre ou d'eau sur le pare-brise.
Vous conduisez trop près du véhicule devant vous.
Passage d'une voie avec marquages à une voie sans marquages, ou inversement.
De l'eau stagnante se trouve sur la route.
Marquages de voie à peine visibles, par ex. les marquages de voie jaunes partiels sur les routes de béton.
Voie trop étroite ou trop large.
La caméra n'a pas été étalonnée après le remplacement du pare-brise.
La route est étroite ou la chaussée est accidentée.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Pourquoi le véhicule, en mode Aide ou Aide + Alerte, ne revient-il pas au milieu de la voie comme il le devrait?
Présence de forts vents latéraux.
Chaussée fortement bombée.
Chaussée en mauvais état, rainures ou dénivellation entre la chaussée et l'accotement.
Répartition inégale du chargement du véhicule ou gonflage inadéquat des pneus.
Les pneus ont été changés ou la suspension a été modifiée.

SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ANGLES MORTS (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le système d'information sur les angles morts en remplacement des rétroviseurs extérieurs et intérieur ni pour éviter de regarder par-dessus votre épaule avant de changer de voie de circulation. Le système d'information sur les angles morts ne remplace en aucun cas la prudence au volant.

AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas fonctionner correctement dans des conditions météorologiques défavorables, telles que la neige, la glace, la pluie forte et les embruns. Conduisez toujours avec prudence et en étant attentif. La négligence risque de causer une collision.

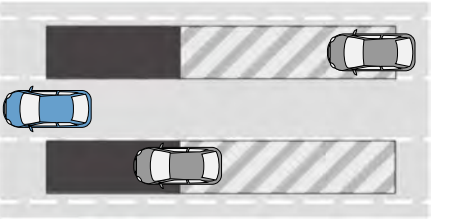

E255695

Le système est conçu pour détecter les véhicules dans la zone d'angle mort. La zone de détection se trouve des deux côtés de votre véhicule, s'étendant vers l'arrière, à partir des rétroviseurs extérieurs, jusqu'à environ 4 m (13 ft) au-delà du pare-chocs

arrière. La zone de détection s'étend environ sur 18 m (59 ft) au-delà du pare-chocs arrière lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 48 km/h (30 mph) pour vous alerter lorsque des véhicules s'approchent.

Nota : *Le système n'empêche pas le véhicule d'entrer en contact avec d'autres véhicules. Il n'est pas conçu pour détecter les véhicules stationnés, les piétons, les animaux ou d'autres infrastructures.*

Utilisation du système d'information sur les angles morts

Véhicules à boîte de vitesses automatique

Le système s'active lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- vous démarrez votre véhicule;
- vous passez en mode marche avant (D);
- le véhicule roule à une vitesse supérieure à 10 km/h (6 mph).

Nota : *Le système ne fonctionne pas en mode stationnement (P) ou marche arrière (R).*

Véhicules à boîte de vitesses manuelle

Le système s'active lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- vous démarrez votre véhicule;
- le véhicule roule à une vitesse supérieure à 10 km/h (6 mph).

Nota : *Le système ne fonctionne pas en mode marche arrière (R).*

Indicateurs et messages du système

E142442

Lorsque le système détecte un véhicule, un témoin d'alerte s'allume dans le rétroviseur extérieur du côté où le véhicule approche. Si vous allumez le clignotant correspondant à ce côté de votre véhicule, le témoin d'alerte clignote.

Nota : *Le système peut ne pas vous avertir si un véhicule traverse rapidement la zone de détection.*

Capteurs obstrués

E205199

Les capteurs se trouvent derrière le pare-chocs arrière sur les deux côtés de votre véhicule.

Nota : *Veillez à ce que les capteurs ne soient pas gênés par la présence de neige, de glace et d'accumulations importantes de saleté.*

Nota : *Ne couvrez pas les capteurs avec des autocollants de pare-chocs, un matériau de réparation ou d'autres objets.*

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Nota : *Des capteurs obstrués peuvent nuire au rendement du système.*

Si les capteurs deviennent obstrués, un message peut également s'afficher sur l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 113). Les témoins d'alerte restent allumés mais le système ne vous alerte pas.

Anomalies du système

Si le système détecte une panne, un témoin d'avertissement s'allume et un message s'affiche. Voir **Messages d'information** (page 113).

Activation et désactivation du système

Le système peut être désactivé à partir de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 103). Lorsque vous désactivez le système, un témoin s'allume et un message s'affiche. Lorsque vous activez ou désactivez le système, les témoins d'alerte clignotent à deux reprises.

Nota : *Le système utilise le dernier réglage lorsque vous démarrez le véhicule.*

Nota : *Le système peut ne pas fonctionner correctement lorsque le véhicule tracte une remorque. Pour les véhicules dotés d'un module de remorquage et d'une barre d'attelage approuvés par Ford, le système se désactive lorsque vous attelez une remorque. Pour les véhicules équipés d'un module de remorquage ou d'une barre de remorquage de rechange, nous vous recommandons de désactiver le système lorsque vous attelez une remorque.*

Pour désactiver le système définitivement, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas l'alerte de circulation transversale à la place des rétroviseurs intérieur et extérieurs ou pour éviter de regarder par-dessus votre épaule avant de reculer pour sortir d'une place de stationnement. Le système d'alerte de circulation transversale ne remplace en aucun cas la prudence au volant.

AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas fonctionner correctement dans des conditions météorologiques défavorables, telles que la neige, la glace, la pluie forte et les embruns. Conduisez toujours avec prudence et en étant attentif. La négligence risque de causer une collision.

Le système vous alerte lorsque des véhicules s'approchent sur les côtés derrière votre véhicule lorsque vous passez en marche arrière (R).

Utilisation de la fonction d'alerte de circulation transversale

Le système détecte les véhicules qui s'approchent à une vitesse comprise entre 6 km/h (4 mph) et 60 km/h (37 mph). La zone de couverture du système diminue lorsque les capteurs sont partiellement ou totalement obstrués. Le fait de reculer lentement contribue à augmenter la zone de couverture ainsi que l'efficacité de la détection.

Le système s'active lorsque vous démarrez le moteur et que vous engagez la marche arrière (R). Le système se désactive lorsque vous quittez le mode marche arrière (R).

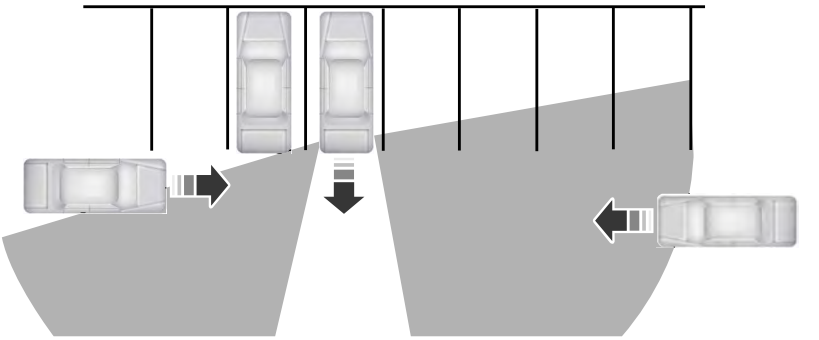

E142440

Le capteur gauche n'est que partiellement obstrué, et la zone de couverture du côté droit est maximisée.

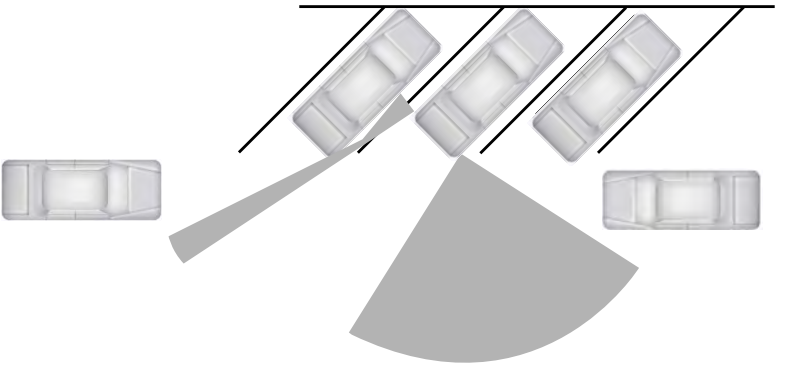

E142441

La zone de couverture diminue également lors de stationnements à des angles étroits. Le capteur gauche est presque entièrement obstrué, et la zone de couverture sur ce côté est très réduite.

Capteurs du système d'alerte de circulation transversale

E205199

Les capteurs se trouvent derrière le pare-chocs arrière sur les deux côtés de votre véhicule.

Nota : *Veillez à ce que les capteurs ne soient pas gênés par la présence de neige, de glace et d'accumulations importantes de saleté.*

Nota : *Ne couvrez pas les capteurs avec des autocollants de pare-chocs, un matériau de réparation ou d'autres objets.*

Nota : *Des capteurs obstrués peuvent nuire au rendement du système.*

Si les capteurs sont obstrués, un message peut également apparaître sur l'affichage d'information lorsque vous passez en mode marche arrière (R).

Limites du système d'alerte de circulation transversale

Le système risque de ne pas fonctionner correctement dans les conditions suivantes :

- les capteurs sont obstrués;
- des véhicules en stationnement ou des objets obstruent les capteurs;
- les véhicules s'approchent à des vitesses inférieures à 6 km/h (4 mph) ou supérieures à 60 km/h (37 mph);
- le véhicule roule à une vitesse supérieure à 12 km/h (7 mph);
- vous sortez en marche arrière d'une place de stationnement oblique.

Comportement du système d'alerte de circulation transversale lorsqu'une remorque est attelée

Nota : *Le système peut ne pas fonctionner correctement lorsque le véhicule tracte une remorque. Pour les véhicules dotés d'un module de remorquage et d'une barre d'attelage approuvés, le système se désactive en accrochant une remorque. Pour les véhicules équipés d'un module de remorquage ou d'une barre de remorquage de rechange, nous vous recommandons de désactiver le système lorsque vous attelez une remorque.*

Lorsqu'une remorque est attelée à un véhicule équipé du système d'information sur les angles morts avec fonction de remorquage, l'alerte de circulation transversale demeure activé dans les conditions suivantes :

- Vous attelez une remorque;
- La remorque est un porte-vélos ou un porte-bagages équipé de feux d'une longueur maximale de 1 m (3 ft);
- Vous saisissez une longueur de la remorque de 1 m (3 ft) à l'écran d'information.

Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 205).

Activation et désactivation du système

Ajustez le réglage pour activer ou désactiver le système. Selon les options de votre véhicule, le réglage est effectué à l'écran suivant :

- Écran d'information. Voir **Généralités** (page 103).
- Écran tactile. Voir **Paramètres** (page 435).

Nota : *Le système se met en fonction chaque fois que vous établissez le contact. Pour désactiver le système définitivement, contactez un concessionnaire autorisé.*

Témoin d'alerte de circulation transversale

Lorsque le système détecte un véhicule en approche, une tonalité retentit, un témoin s'allume dans le rétroviseur extérieur correspondant et des flèches apparaissent à l'écran d'information pour indiquer de quel côté le véhicule approche.

Nota : *Si aucune flèche n'apparaît, un message s'affiche sur l'affichage d'information.*

Si le système ne fonctionne pas correctement, un témoin s'allume au tableau de bord et un message s'affiche à l'écran d'information. Faites vérifier le véhicule dans les plus brefs délais.

Nota : *Dans des cas exceptionnels, le système pourrait vous avertir même si rien ne se trouve dans la zone de détection (par exemple, un véhicule plus éloigné).*

Messages d'information du système d'alerte de circulation transversale

Message	Mesure à prendre
Alerte Circulation transversale	S'affiche à la place des flèches d'indication lorsque le système détecte un véhicule. Vérifiez le trafic à proximité.
Circul. transv. non disponible Capteur bloqué Voir le manuel	Indique que les capteurs du système d'alerte de circulation transversale sont obstrués. Nettoyez les capteurs. Si le message persiste, faites vérifier votre véhicule dès que possible.
Défaillance syst. de circulation transversale	Le système est défectueux. Faites vérifier le véhicule dans les plus brefs délais.
Alerte Circulation transversale désactivée Remorque attachée	S'affiche quand vous attelez une remorque à votre véhicule.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

DIRECTION

Direction assistée à commande électrique

AVERTISSEMENT: La direction assistée à commande électrique effectue des contrôles de diagnostic qui surveillent continuellement le système. Si une anomalie est détectée, un message s'affiche sur l'écran d'information. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité. Coupez le contact. Après un délai d'au moins 10 secondes, établissez le contact, puis vérifiez si un message d'avertissement de direction assistée apparaît sur l'écran d'information. Si le message s'affiche de nouveau, faites vérifier le système dès que possible.

AVERTISSEMENT: Si le système détecte une anomalie, bien que vous ne remarquiez aucune différence dans la direction, un problème sérieux peut être présent. Faites vérifier le véhicule dans les plus brefs délais. Vous risquez de perdre la maîtrise de la direction.

Votre véhicule est équipé d'un système de direction assistée électrique. Il n'y a pas de réservoir, et aucun entretien n'est requis.

Si votre véhicule perd de la puissance électrique pendant la conduite, l'assistance de direction électrique est perdue. La direction fonctionne toujours et vous pouvez diriger votre véhicule manuellement. La direction non assistée du véhicule demande plus d'effort.

Une utilisation extrême prolongée de la direction peut augmenter l'effort nécessaire pour tourner le volant. Cet effort permet d'éviter la surchauffe et les dommages permanents sur la direction. Vous ne perdez pas la capacité de diriger votre véhicule manuellement. Des manœuvres types de direction et de conduite permettent au système de se refroidir, puis la direction assistée revient à la normale.

Conseils au sujet de la direction

Si la direction tend à dévier ou à tirer, vérifiez les éléments suivants :

- pression correcte de gonflage des pneus;
- usure inégale des pneus;
- éléments de la suspension desserrés ou usés;
- composants de la direction desserrés ou usés;
- mauvais réglage de la géométrie du véhicule.

Nota : *Une chaussée fortement bombée ou un fort vent latéral peut également laisser croire que la direction dévie ou tire.*

Apprentissage adaptatif (Selon l'équipement)

L'apprentissage adaptatif du système de direction assistée à commande électrique aide à atténuer les irrégularités de la route et à améliorer la tenue de route ainsi que la sensation au volant. Il communique avec le système de freinage pour seconder les systèmes évolués de contrôle de stabilité et d'évitement des accidents. De plus, lorsque la batterie a été débranchée ou qu'une batterie neuve a été installée, le véhicule doit parcourir une courte distance pour que le système réapprenne la stratégie de fonctionnement et réactive tous les systèmes.

ASSISTANCE PRÉ-COLLISION

(SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT: Vous devez rester dans votre véhicule quand le système s'active. Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de superviser le système et d'intervenir au besoin. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT: Le système ne détecte pas les véhicules roulant dans une autre direction, ni les cyclistes ou les animaux. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT: Le système ne fonctionne pas pendant des accélérations brusques ou un braquage. La négligence risque de causer une collision ou des blessures.

AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas fonctionner ou fonctionner avec des fonctionnalités réduites par temps froid et dans des conditions météorologiques défavorables. La neige, la glace, la pluie, les projections et le brouillard peuvent nuire au fonctionnement du système. Maintenez la caméra avant et le radar exempts de neige et de glace. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT: Les performances du système peuvent être réduites dans des situations où la capacité de détection de la caméra est limitée. Ces situations comprennent, sans s'y limiter : Lumière du soleil directe ou faible, véhicules qui roulent la nuit sans feux arrière, types de véhicule non conventionnels, piétons avec arrière-plans complexes, piétons qui courent, piétons partiellement obscurcis, piétons ne pouvant pas être distingués d'un groupe. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT: Le système ne peut pas empêcher toutes les collisions. Ne vous fiez pas uniquement à ce système; il ne remplace pas le jugement du conducteur ni le besoin de maintenir une distance et une vitesse sécuritaires.

Utilisation du système d'avertissement de collision

Le système est actif à des vitesses supérieures à environ 5 km/h (3 mph) et la détection des piétons est active à des vitesses allant jusqu'à 80 km/h (50 mph).

E156130

Si votre véhicule s'approche rapidement d'un véhicule immobile, d'un véhicule se déplaçant dans le même sens que vous ou d'un piéton dans votre voie, le système est conçu pour fournir les trois niveaux de fonctionnalité suivants :

1. Alerte
2. Assistance au freinage
3. Freinage actif

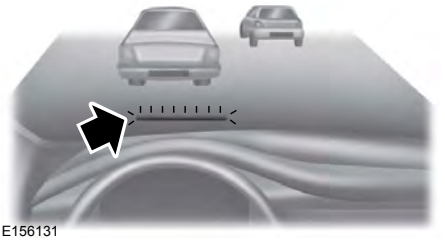
E156131

Alerte : Au moment de l'activation, un témoin clignotant s'affiche et un signal sonore retentit.

Assistance au freinage : Le système est conçu pour aider le conducteur à réduire la vitesse de collision en préparant le système de freinage pour un freinage rapide. Le système n'applique pas automatiquement les freins. Si vous appuyez sur la pédale de frein, le système peut freiner davantage jusqu'à la force de freinage maximal, même si vous n'appuyez que légèrement sur la pédale de frein.

Freinage actif : Le freinage actif peut entrer en fonction si le système détermine qu'une collision est imminente. Le système peut aider le conducteur à réduire les dommages dus à l'impact ou à éviter complètement la collision.

Nota : *Si vous estimez que les alertes d'avertissement de collision sont trop fréquentes ou dérangeantes, vous pouvez réduire la sensibilité d'alerte, bien que le fabricant recommande d'utiliser le réglage de sensibilité le plus élevé lorsque cela est possible. Un réglage inférieur de la sensibilité produira des avertissements moins fréquents et plus tardifs.*

Nota : *Le système se désactive lorsque vous désactivez manuellement AdvanceTrac™ ou que vous sélectionnez le mode **Piste**.*

Indication de la distance et alerte

La fonction d'indication de la distance et d'alerte donne une indication graphique de l'écart de temps entre votre véhicule et les véhicules qui vous précèdent et qui se déplacent dans la même direction que vous. La fonction d'indication de la distance et d'alerte sur l'écran d'information montre un graphique similaire à celui qui suit.

E190004

Si l'écart entre votre véhicule et celui qui le précède est petit, un témoin rouge s'allume.

Nota : *Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est actif, la fonction d'indication de la distance et d'alerte est désactivée et les graphiques ne s'affichent pas.*

Vitesse	Sensibilité	Couleur	Distance entre véhicules	Écart de temps
100 km/h (62 mph)	Normale	Gris	>25 m (82 ft)	>0,9sec
100 km/h (62 mph)	Normale	Jaune	17–25 m (56–82 ft)	0,6sec - 0,9sec
100 km/h (62 mph)	Normale	Rouge	<17 m (56 ft)	<0,6sec

Réglage des paramètres du système d'avertissement de collision

Vous pouvez choisir parmi trois réglages de sensibilité d'alerte au moyen de la commande à l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 103).

Vous pouvez désactiver la fonction d'indication de la distance et d'alerte au moyen des commandes à l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 103).

Au besoin, vous pouvez désactiver le freinage actif au moyen des commandes à l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 103).

Nota : *Le freinage actif s'active automatiquement chaque fois que vous mettez votre véhicule sous tension.*

Capteurs obstrués

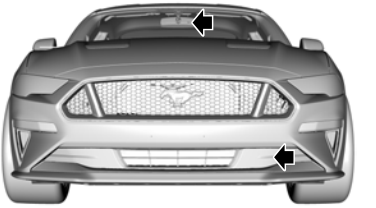

Si un message concernant un capteur ou une caméra obstrué(e) s'affiche à l'écran d'information, cela signifie que les signaux radar ou les images de la caméra sont obstrué(e)s. Le capteur radar est situé derrière un cache de bouclier près de la calandre inférieure, côté conducteur. Avec un radar obstrué, le système d'avertissement de collision ne fonctionne pas et ne peut pas détecter un véhicule qui vous précède. Avec la caméra avant obstruée, le système d'avertissement de collision ne réagit pas aux piétons ou aux véhicules stationnaires et les performances du système sur les véhicules en mouvement sont réduites. Le tableau suivant répertorie la liste des causes pouvant provoquer l'affichage de ce message ainsi que les mesures à prendre.

Cause	Mesure à prendre
La surface du radar dans la calandre n'est pas propre ou elle est obstruée.	Nettoyez la surface de la calandre devant le radar ou retirez l'objet causant l'obstruction.
La surface du radar logé dans la calandre est propre, mais le message reste affiché.	Patientez quelques instants. Quelques minutes peuvent être nécessaires pour que le radar puisse détecter l'absence d'obstruction.
Une forte pluie, de la bruine, de la neige ou du brouillard perturbent les signaux radar.	Le système d'avertissement de collision est temporairement désactivé. Il devrait se réactiver automatiquement peu après l'amélioration des conditions météorologiques.
L'eau tourbillonnante, la neige ou la glace sur la chaussée peuvent perturber les signaux radar.	Le système d'avertissement de collision est temporairement désactivé. Il devrait se réactiver automatiquement peu après l'amélioration des conditions météorologiques.
Le radar n'est pas aligné en raison d'un impact contre le train avant.	Communiquez avec un concessionnaire autorisé pour faire vérifier la couverture et le fonctionnement du radar.
Le pare-brise devant la caméra est sale ou obstrué.	Nettoyez l'extérieur du pare-brise devant la caméra.
Le pare-brise devant la caméra est propre, mais le message reste affiché à l'écran.	Patientez quelques instants. Quelques minutes peuvent être nécessaires pour que la caméra puisse détecter l'absence d'obstruction.

Nota : *Pour que le système fonctionne correctement, la caméra doit avoir une vue claire de la route. Faites réparer tout dommage du pare-brise dans le champ visuel de la caméra.*

Nota : *Si l'avant de votre véhicule subit un choc ou s'il est endommagé, la zone de détection du radar pourrait changer. Il pourrait en résulter des détections manquées ou erronées. Communiquez avec un concessionnaire autorisé pour faire vérifier la couverture et le fonctionnement du radar.*

Nota : *Si votre véhicule détecte une chaleur excessive autour de la caméra ou un possible décentrage, un message peut s'afficher à l'écran d'information indiquant que le capteur est temporairement indisponible. Lorsque les conditions de fonctionnement sont rectifiées, le message se désactive. Cela se produit par exemple lorsque la température ambiante autour du capteur diminue ou que le réétalonnage automatique du capteur réussit.*

COMMANDE DE TRANSMISSION (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Modes de conduite sélectionnables (Selon l'équipement)

Les cinq modes de conduite sélectionnables offrent une expérience de conduite personnalisée avec l'aide des divers systèmes électroniques. Les systèmes optimisent la dynamique du véhicule et la réponse du groupe motopropulseur en fonction du mode que vous avez sélectionné. Les systèmes associés aux modes de conduite sélectionnables sont les suivants :

- Direction assistée électronique. Voir **Direction** (page 211).
- Contrôle électronique de stabilité et antipatinage, qui vous aident à conserver la maîtrise du véhicule dans les conditions difficiles ou pendant la conduite hautes performances. Voir **Contrôle de stabilité** (page 180).
- Commande électronique de l'accélérateur, qui améliore la réponse du groupe motopropulseur à vos interventions de conduite.
- Amortisseurs adaptatifs (selon l'équipement).
- Échappement actif, qui règle les caractéristiques du bruit de votre véhicule (selon l'équipement).

Utilisation des modes de conduite sélectionnables

Nota : *Il se peut que votre véhicule possède quelques-uns des modes de conduite suivants.*

Pour changer de mode de conduite, appuyez sur le bouton de mode situé sur la planche de bord, sous l'écran. La première pression met en surbrillance le mode sélectionné et les pressions suivantes permettent de changer la sélection.

Nota : *Il n'est pas possible de changer de mode lorsque le contact du véhicule est coupé ni lorsque la marche arrière (R) est engagée. Il se peut que certains modes ne soient pas disponibles en mode marche avant (D) ou sport (S).*

Modes :

- ***Normal*** – Convient le mieux à la conduite quotidienne. Si votre véhicule a un amortissement adaptatif, la suspension associe confort, contrôle et tenue de route. La direction sélectionnable passe par défaut à ***Normal***, mais vous pouvez la changer à l'aide du bouton de direction.
- ***Sport*** – S'engage lorsque vous faites passer la boîte de vitesses automatique en mode sport (S). Le mode Sport augmente l'accélération et permet à votre véhicule d'accélérer plus rapidement, mais ne modifie pas la sensation au volant ni la stabilité du système.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

- ***Sport +*** – Convient le mieux à la conduite dynamique. Ce mode augmente la réponse d'accélération, et si votre véhicule a un échappement actif, il devient de plus en plus bruyant. Si votre véhicule a un amortissement adaptatif, la suspension devient plus dure, le mouvement se réduit et la direction commence à être moins précise. Défaut de direction sélectionnable sur ***Sport***. En fonction de la configuration du véhicule, vous pouvez changer le réglage de la direction sélectionnable en appuyant sur le bouton de direction.
- ***Piste*** – Offre une expérience de conduite haute performance. La réponse d'accélération augmente, et si votre véhicule a un échappement actif, il est plus bruyant. Un mode d'antipatinage favorisant les performances est automatiquement utilisé. Dans ce mode, l'intervention du système antipatinage est réduite et spécifiquement réglée pour une utilisation sur circuit uniquement. Ce mode n'est pas conçu pour la conduite sur la voie publique. Voir **Utilisation du contrôle de stabilité** (page 181). Si votre véhicule est équipé d'amortisseurs adaptatifs, la suspension est optimisée pour les manœuvres de conduite transitoires. Ce mode offre un maximum de contrôle et de confiance lorsque vous conduisez sur des circuits ou participez à des événements de type autocross. Défaut de direction sélectionnable sur ***Sport***. En fonction de la configuration du véhicule, vous pouvez changer le réglage de la direction sélectionnable en appuyant sur le bouton de direction.
- ***Cour. d'accél.*** – Offre une expérience de conduite haute performance adaptée à la conduite sur un circuit de dragster. Le moteur répond directement à vos commandes, et si votre véhicule a un échappement actif, il est de plus en plus bruyant. Ce mode n'est pas conçu pour la conduite sur la voie publique. Si votre véhicule a un amortissement adaptatif, le réglage est optimisé pour une accélération maximale en ligne droite. Défaut de direction sélectionnable sur ***Sport***. En fonction de la configuration du véhicule, vous pouvez changer le réglage de la direction sélectionnable en appuyant sur le bouton de direction.
- ***Neig./Mouil.*** – Comportement routier plus sûr par mauvais temps. Si votre véhicule a un amortissement adaptatif, la suspension associe confort, contrôle et tenue de route. Défaut de direction sélectionnable sur ***Normal***. En fonction de la configuration du véhicule, vous pouvez changer le réglage de la direction sélectionnable en appuyant sur le bouton de direction.

Utilisation de MyMode (selon l'équipement)

Vous pouvez utiliser ***MyMode*** pour créer un mode de conduite unique.

Pour créer ou enregistrer ***MyMode***, appuyez sur le bouton du volant et accédez au menu. Voir **Généralités** (page 103). Les systèmes disponibles s'affichent. Sélectionnez les réglages désirés à l'aide des boutons et des menus appropriés. Maintenez la touche OK enfoncée pour enregistrer vos réglages. ***MyMode*** est ajouté à la liste des modes de conduite, et vous pourrez le sélectionner la prochaine fois que vous conduirez votre véhicule.

Nota : *Le système effectue des diagnostics qui surveillent continuellement le bon fonctionnement du système. Si un mode n'est plus disponible en raison d'une anomalie du système ou d'un changement de la position du levier de vitesse, le mode sélectionné passe par défaut à* ***Normal****.*

Nota : *Le système d'avertissement de collision est automatiquement désactivé lorsque vous sélectionnez le mode* ***Piste****. Voir* ***Assistance pré-collision*** *(page 212).*

Nota : *Si votre véhicule est équipé d'amortisseurs adaptatifs, le réglage de direction est optimisé de façon à convenir à chaque mode de conduite. D'autres réglages de direction pourraient ne pas être disponibles.*

Direction sélectionnable

Nota : *Le réglage de la direction revient par défaut à* ***Normal*** *si la batterie est débranchée ou retirée.*

Pour modifier la réponse de la direction, appuyez sur le bouton de direction sur la planche de bord. En appuyant une fois, le mode sélectionné s'allume. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, le mode change.

Modes :

- ***Normal*** – Réglage d'usine par défaut.
- ***Sport*** – Effort légèrement supérieur exigé pour tourner le volant et retour de force exercé par la route plus prononcé.
- ***Confort***– Effort légèrement moindre pour tourner le volant et retour de force exercé par la route plus léger.

Nota : *Une légère secousse peut se faire ressentir dans le volant de direction après la sélection.*

Amortisseurs adaptatifs (Selon l'équipement)

Pour ajuster la suspension, appuyez sur le bouton au volant de direction. La première pression allume le mode actuel. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, le mode change.

Modes de l'amortisseur adaptatif :

- ***Normal*** — Disponible dans les modes de conduite ***Normal*** et ***Sport***.
- ***Sport*** — Disponible dans les modes de conduite ***Normal***, ***Sport*** et ***Piste***.
- ***Piste*** — Disponible uniquement dans le mode de conduite ***Piste***.
- ***Cour. d'accél.***— Disponible uniquement dans le mode de conduite ***Cour. d'accél.***.

Échappement actif (Selon l'équipement)

Enfoncez le bouton sur la planche de bord sous l'écran pour ajuster l'échappement.

Modes d'échappement actif :

- ***Silencieux*** - Diminue le bruit de l'échappement.
- ***Normal*** – Réglage d'usine par défaut.

- ***Sport*** - Augmente le bruit de l'échappement.
- ***Piste*** - Règle l'échappement pour rouler sur piste.

Nota: *Le réglage du mode d'échappement* ***Piste*** *n'est prévu que pour rouler sur piste et non pas sur la voie publique. L'utilisation de ce réglage produit davantage de bruit extérieur, ce qui peut contrevenir aux lois et aux règlements provinciaux ou locaux. Le conducteur a l'obligation d'utiliser le véhicule d'une manière qui respecte les exigences provinciales et locales. N'utilisez que le* ***Mode d'échappement sur piste*** *pour les courses tout-terrain ou les pistes de compétition où il est possible de faire beaucoup de bruits à l'extérieur.*

Correspondance du régime (Selon l'équipement)

Cette option offre une expérience de conduite de talon et de pointe avec prévision des changements de vitesse, puis adapte rapidement le régime moteur à la nouvelle vitesse pendant le changement.

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction sur l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 103).

LIMITE DE CHARGE

Chargement du véhicule - avec ou sans remorque

Ce chapitre vous indique la bonne façon de charger votre véhicule, remorque, ou les deux. Maintenez le poids de votre véhicule chargé dans sa capacité de charge maximale, avec ou sans remorque. Un véhicule correctement chargé fournira une meilleure performance. Avant de charger votre véhicule, il est important de connaître la signification des termes suivants, afin de déterminer sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge ou sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule la capacité de charge de ce dernier, avec ou sans remorque.

Exemple de renseignements de l'étiquette des pneus et d'information sur la charge :

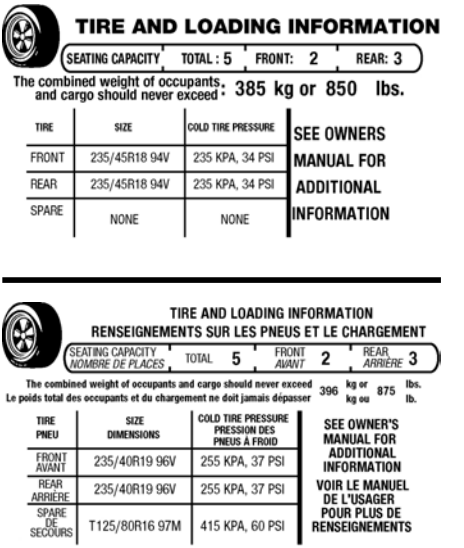

E198719

Charge utile

La charge utile est le poids combiné des bagages et des occupants que le véhicule transporte. La charge utile maximale de votre véhicule apparaît sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge. L'étiquette se trouve soit sur le pied milieu, soit sur le rebord de la porte conducteur. Les véhicules exportés hors des É.-U. et du Canada peuvent ne pas comporter d'étiquette de pneus et d'information sur la charge.

Recherchez la mention "Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser xxx kg ou xxx lb" afin de respecter la charge utile maximale. La charge utile inscrite sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge est la charge utile maximale de votre véhicule à sa sortie d'usine. Si vous installez un équipement supplémentaire quelconque sur votre véhicule, vous devez déterminer la nouvelle charge utile. Soustrayez le poids de l'équipement de la charge utile indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Si vous tirez une remorque, le poids du timon de la remorque ou du pivot d'attelage fait également partie de la charge utile.

AVERTISSEMENT: La capacité de charge correcte de votre véhicule peut être limitée par le volume de chargement (espace disponible) ou par la charge utile (la charge que le véhicule doit transporter). Lorsque la charge utile maximale de votre véhicule est atteinte, n'ajoutez pas de charge même si de l'espace est encore disponible. La surcharge ou le chargement incorrect de votre véhicule peut causer la perte de maîtrise du véhicule ou son capotage.

GAWR - poids maximal autorisé sur essieu

GAWR est le poids maximal permis qu'un seul essieu (avant ou arrière) peut supporter. Ces chiffres sont indiqués sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette se trouve sur le pied de charnière de porte, le montant de serrure de porte, ou le rebord de porte qui rejoint le montant de serrure de porte, à côté du siège conducteur.

La charge totale sur chaque essieu ne doit jamais dépasser son poids maximal autorisé à l'essieu.

GVWR - poids total autorisé en charge

GVWR est le poids maximal permis d'un véhicule complètement chargé. Ceci comprend toutes les options, les équipements, les occupants et le chargement. Il figure sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette se trouve sur le pied de charnière de porte, le montant de serrure de porte, ou le rebord de porte qui rejoint le montant de serrure de porte, à côté du siège conducteur.

Le poids total en charge ne doit jamais dépasser le poids total autorisé en charge.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Exemple d'étiquette d'homologation de sécurité :

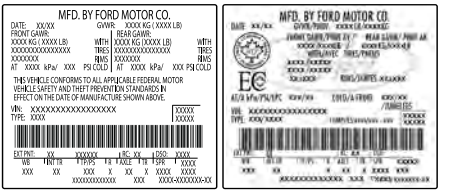

E198828

AVERTISSEMENT: Un dépassement du poids total autorisé en charge inscrit sur l'étiquette d'homologation de sécurité peut nuire au rendement et à la tenue de route du véhicule, endommager le véhicule et provoquer une perte de maîtrise du véhicule ainsi que des blessures graves, voire mortelles.

Poids en charge maximal de remorque

Le poids en charge maximal de remorque est le poids maximal possible d'une remorque complètement chargée que le véhicule peut remorquer. Consultez un concessionnaire agréé (ou le Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque disponible chez un concessionnaire agréé) pour des renseignements plus détaillés.

GCWR - poids total roulant autorisé

GCWR est le poids maximal permis du véhicule et de la remorque complètement chargés, incluant tout le chargement et tous les occupants que le véhicule peut transporter sans risque de dommages. (Important : Le système de freinage du véhicule tracteur est conçu en fonction du poids total autorisé en charge, et non du poids total roulant autorisé). Pour remorquer en toute sécurité un véhicule ou une remorque dont le poids total roulant du véhicule tracteur et de la remorque dépasse le poids total autorisé en charge du véhicule tracteur, il faut prévoir des circuits de frein séparés.

Le poids total roulant ne doit jamais dépasser le poids total roulant autorisé.

Nota : *Pour plus de renseignements concernant la traction d'une remorque, consultez le Guide de remorquage pour véhicules de loisir et de traction d'une remorque disponible chez un concessionnaire agréé.*

AVERTISSEMENT: Ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge (PTAC) ni le poids maximal autorisé à l'essieu (PMAE) qui figure sur l'étiquette d'homologation.

AVERTISSEMENT: Ne vous servez pas de pneus de rechange d'une limite de charge inférieure à celle des pneus d'origine, car ils pourraient réduire le PTAC ou le PMAE du véhicule. Le montage de pneus d'une limite de charge plus élevée que celles des pneus d'origine n'augmente pas le PTAC ni le PMAE.

AVERTISSEMENT: Tout dépassement du poids total nominal autorisé en charge peut nuire au rendement et à la tenue de route du véhicule, endommager le véhicule et provoquer une perte de maîtrise du véhicule ainsi que des blessures graves, voire mortelles.

Observez les étapes suivantes pour déterminer la limite de charge appropriée :

1. Recherchez la mention "Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb" sur l'étiquette du véhicule.
2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui pourraient prendre place dans le véhicule.
3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers des valeurs XXX kg ou XXX lb.
4. Le résultat donne la charge disponible pour le chargement ou les bagages. Par exemple, si la valeur "XXX" est égale à 1 400 lb, et si le véhicule peut transporter cinq occupants pesant 150 lb chacun, la charge disponible pour l'équipement ou le chargement sera de 650 lb (1 400 - 750 (5 x 150) = 650 lb).
5. Déterminez le poids combiné du chargement et de l'équipement qui sera chargé dans le véhicule. Pour ne pas compromettre la sécurité, le poids ne doit pas dépasser la capacité de chargement calculée à l'étape 4.
6. Si vous devez tirer une remorque, la charge de la remorque est transférée à votre véhicule. Consultez ce guide pour déterminer comment ce facteur peut réduire la capacité de charge des bagages et de l'équipement pour votre véhicule.

Exemples utiles pour le calcul de la charge disponible pour le chargement ou les bagages

Supposons que votre véhicule possède une capacité de 1 400 lb (635 kg) pour le chargement et les bagages. Vous décidez d'aller jouer au golf. La capacité de charge est-elle suffisante pour vous transporter (le conducteur et quatre amis) ainsi que tous les sacs de golf? Vous et vos amis

pesez en moyenne 220 lb (99 kg) chacun et les sacs de golf pèsent environ 30 lb (13,5 kg) chacun. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : 1 400 lb - (5 × 220 lb) - (5 × 30 lb) = 1 400 - 1 100 - 150 = 150 lb. Oui, la capacité de charge de votre véhicule est suffisante pour transporter quatre de vos amis et les sacs de golf. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : 635 kilogrammes - (5 x 99 kilogrammes) - (5 x 13,5 kilogrammes) = 635 - 495 - 67,5 = 72,5 kg.

Supposons que votre véhicule possède une capacité de 1 400 lb (635 kg) pour le chargement et les bagages. Vous et l'un de vos amis décidez d'aller chercher du ciment pour terminer cette terrasse toujours en chantier après deux ans. En mesurant l'intérieur du véhicule lorsque les sièges arrière sont rabattus, vous constatez que vous pouvez y placer douze sacs de ciment de 100 lb (45 kg). La capacité de charge est-elle suffisante pour transporter le ciment jusqu'à votre domicile? Si vous et votre ami pesez chacun 99 lb (220 kg), le calcul s'établit comme suit : 1 400 lb - (2 × 220 lb) - (12 × 100 lb) = 1 400 - 440 - 1 200 = -240 lb. La réponse est négative. Vous ne pourrez pas transporter tout ce ciment. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : 635 - (2 × 99) - (12 × 45) = 635 - 198 - 540 = -103 kg. Vous devez réduire le poids total d'au moins 240 lb (104 kg). Si vous retirez trois sacs de ciment de 100 livres (45 kg), le calcul de la charge s'établit comme suit : 1 400 – (2 x 220) – (9 x 100) = 1 400 – 440 – 900 = 60 livres. À présent, vous pouvez transporter cette nouvelle charge incluant votre ami. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : 635 kilogrammes – (2 x 99 kilogrammes) – (9 x 45 kilogrammes) = 635 – 198 – 405 = 32 kilogrammes.

Les calculs ci-dessus supposent aussi que les charges sont placées dans votre véhicule de manière à ne pas dépasser le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière précisé pour votre véhicule sur l'étiquette d'homologation de sécurité.

Directives spéciales concernant le chargement - pour tous les véhicules

AVERTISSEMENT: Nous recommandons, au moment du chargement, de distribuer la charge uniformément sur le porte-bagages et de maintenir le centre de gravité aussi bas que possible. Lorsqu'un véhicule à centre de gravité élevé est chargé, ses caractéristiques de maniabilité diffèrent de celles d'un véhicule non chargé.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Exercez une vigilance accrue lorsque vous conduisez un véhicule lourdement chargé, par exemple, conduisez plus lentement et prévoyez une distance de freinage supérieure.

TRACTION D'UNE REMORQUE

AVERTISSEMENT: Ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge (PTAC) ni le poids maximal autorisé à l'essieu (PMAE) qui figure sur l'étiquette d'homologation.

AVERTISSEMENT: La traction d'une remorque dont le poids dépasse le poids maximal autorisé de la remorque excède les limites du véhicule et peut endommager le moteur, la boîte de vitesses, le châssis et augmenter les risques de perte de maîtrise ou de renversement du véhicule et de blessures.

Nota : *Des éléments électriques comme des fusibles ou des relais peuvent avoir un impact sur la traction d'une remorque. Voir* ***Fusibles*** *(page 254).*

La capacité de charge de votre véhicule est indiquée en poids, pas en volume. Vous ne pouvez pas nécessairement utiliser tout l'espace disponible lorsque vous chargez votre véhicule ou remorque.

La traction d'une remorque impose des contraintes supplémentaires au moteur, à la boîte de vitesses, aux essieux, aux freins, aux pneus et à la suspension du véhicule. Inspectez ces organes avant, pendant et après le remorquage.

Disposition de la charge

Pour contribuer à minimiser les effets du mouvement de la remorque sur le véhicule pendant la conduite :

- Chargez les articles les plus lourds le plus près possible du plancher de la remorque.
- Chargez les articles les plus lourds au centre des pneus de remorque gauche et droit.
- Chargez les articles les plus lourds au-dessus des essieux de la remorque ou légèrement avancés vers le timon de la remorque. Ne permettez pas que le poids final du timon de la remorque soit supérieur ou inférieur à 10-15 % du poids de la remorque chargée.
- Choisissez un support de boule offrant l'élévation ou l'abaissement approprié. Lorsque le véhicule chargé et la remorque sont accouplés, le cadre de la remorque doit être de niveau, ou légèrement incliné vers le bas par rapport au véhicule, vu de côté.

Lors de la conduite avec une remorque ou une charge utile, une vibration ou une secousse légère au démarrage peut se manifester en raison du poids de charge utile accru. Des renseignements supplémentaires concernant le

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

chargement approprié d'une remorque ainsi que la préparation de votre véhicule en vue du remorquage se trouvent dans le chapitre Transport de charge. Voir **Limite de charge** (page 220).

Vous trouverez également des renseignements dans le **Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque**, disponible chez votre concessionnaire autorisé, ou en ligne.

Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque en ligne	
Site Web	http://www.fleet.ford.com/towing-guides/

POIDS DE REMORQUAGE RECOMMANDÉS

Nota : *Ne dépassez pas le poids de la remorque indiqué dans le tableau ci-dessous correspondant à la configuration de votre véhicule.*

Nota : *Assurez-vous de prendre en compte la surface frontale de la remorque. Ne dépassez pas 12 pieds^2 (1,11 mètres^2).*

Nota : *Pour une conduite en haute altitude, réduisez le poids total roulant de 2 % par tranche de 300 m (1 000 ft) à partir du point d'élévation de 300 m (1 000 ft).*

Nota : *Certains états exigent l'utilisation de freins de remorque séparés pour les remorques dépassant un poids spécifié. Assurez-vous de consulter les réglementations de l'État ou de la province pour ce poids particulier. Les poids maximums de remorque indiqués peuvent être limités à ce poids particulier, car le circuit électrique du véhicule pourrait ne pas inclure le connecteur de câblage nécessaire pour activer les freins de remorque électriques.*

Votre véhicule peut tracter une remorque à condition que son poids maximal ne dépasse pas le poids maximal de remorque indiqué pour votre configuration de véhicule dans le tableau suivant :

Groupe motopropulseur	Poids maximal de la remorque
2.3L GTDI	454 kg (1 000 lb)
5.0L Ti-VCT	454 kg (1 000 lb)

VÉRIFICATIONS DE REMORQUAGE ESSENTIELLES

Pour un remorquage en toute sécurité, respectez les consignes suivantes :

- Ne tractez pas de remorque tant que vous n'avez pas conduit votre véhicule sur au moins 1 600 km (1 000 mi);
- Renseignez-vous sur les règlements du code de la sécurité routière en vigueur dans votre région concernant la traction d'une remorque;
- Prenez connaissance des instructions de pose et de réglage fournies avec les accessoires de remorquage;
- Effectuez plus souvent les opérations d'entretien de votre véhicule si vous tractez une remorque. Consultez votre guide d'entretien périodique;
- Si vous utilisez une remorque de location, suivez les directives fournies par l'agence de location.

Les définitions des termes relatifs à la capacité de charge apparaissant sur l'étiquette des pneus et sur l'étiquette d'homologation de sécurité ainsi que les directives sur le calcul de la charge de votre véhicule figurent au chapitre Chargement. Voir **Limite de charge** (page 220).

Lors du calcul du poids total du véhicule, n'oubliez pas d'inclure le poids au timon de la remorque.

Attelages

N'utilisez aucun attelage qui se fixe au pare-chocs ou à l'essieu du véhicule.

Répartissez la charge de la remorque de telle sorte que 10 à 15 % de son poids total reposent sur le timon.

Chaînes de sécurité

Nota : *N'attachez jamais les chaînes de sécurité au pare-chocs.*

Raccordez toujours les chaînes de sécurité aux dispositifs de fixation de l'attelage de votre véhicule.

Pour attacher les chaînes de sécurité, croisez-les sous le timon de la remorque et laissez suffisamment de jeu pour permettre les virages serrés. Ne laissez pas les chaînes traîner au sol.

Freins de remorque

AVERTISSEMENT: Ne reliez pas le circuit de freinage hydraulique d'une remorque directement à celui du véhicule. La puissance de freinage de votre véhicule pourrait être insuffisante, ce qui augmenterait fortement le risque de collision.

Vous pouvez utiliser des freins électriques ou des freins à inertie, mécaniques ou automatiques, à condition de les installer et de les régler correctement conformément aux directives du fabricant. Les freins de votre remorque doivent être conformes aux réglementations locales et fédérales.

La valeur retenue pour le fonctionnement du système de freinage du véhicule tracteur est le poids total autorisé en charge, et non le poids total roulant autorisé.

Feux de remorque

AVERTISSEMENT: Ne branchez jamais le faisceau de câblage des feux d'une remorque aux circuits des feux arrière du véhicule, car vous pourriez endommager les circuits électriques et provoquer un incendie. Consultez votre

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

concessionnaire autorisé dès que possible pour obtenir de l'aide sur l'installation du câblage des feux de remorque. L'installation de ces feux peut exiger de l'équipement électrique supplémentaire.

Des feux de remorque sont requis sur la plupart des véhicules tractés. Assurez-vous que tous les feux de jour, les feux stop, les clignotants et les feux de détresse fonctionnent.

Avant de tracter une remorque

Avant de prendre la route, entraînez-vous à tourner, à vous arrêter et à reculer afin de vous familiariser avec la conduite et les réactions de votre combinaison véhicule-remorque. Pour tourner, prenez des virages plus larges de façon à ce que les roues de la remorque ne heurtent pas le trottoir ou d'autres obstacles.

Pendant la traction d'une remorque

- Ne conduisez pas à une vitesse supérieure à 113 km/h (70 mph) lors des premiers 800 km (500 mi).
- Ne démarrez pas en accélérant brusquement.
- Après avoir parcouru 80 km (50 mi), vérifiez minutieusement l'attelage, les branchements électriques et le serrage des écrous de roue de la remorque;
- Lors d'arrêts dans un embouteillage ou en circulation dense par temps chaud, placez le levier de vitesse en position de stationnement (P) ou au point mort (N) pour faciliter le refroidissement du moteur et de la boîte de vitesses, et améliorer l'efficacité du climatiseur.
- En cas de chargement lourd ou de terrain vallonné, désactivez le régulateur de vitesse. Si vous tractez une remorque, il est possible que le régulateur de vitesse se désactive automatiquement dans les montées longues et prononcées.
- Passez à une vitesse inférieure lorsque vous conduisez en descente sur une pente longue et prononcée. Ne freinez pas continuellement, car les freins pourraient surchauffer et perdre de leur efficacité.
- Si votre boîte de vitesses est dotée de la fonction d'assistance en côte ou de la fonction de traction, utilisez ce mode lors du remorquage. Cette fonction procure davantage de frein moteur et évite les changements de rapport trop fréquents afin d'optimiser la consommation de carburant et le refroidissement de la boîte de vitesses.
- Prévoyez une distance de freinage plus longue lorsque vous tractez une remorque avec votre véhicule. Anticipez les arrêts et freinez graduellement.
- Évitez le stationnement en pente. Toutefois, si vous devez stationner en pente :

1. Tournez le volant de manière à orienter les pneus de votre véhicule dans un sens permettant d'éviter un retour à la circulation.
2. Serrez le frein de stationnement de votre véhicule.
3. Placez la boîte de vitesses automatique à la position de stationnement (P) ou la boîte de vitesses manuelle dans une petite vitesse.
4. Placez des cales de roue à l'avant et à l'arrière des roues de la remorque. Les cales ne sont pas fournies avec votre véhicule.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Lancement ou récupération d'un bateau ou d'un véhicule nautique personnel

Nota : *Débranchez le câblage électrique de la remorque **avant** de la reculer dans l'eau.*

Nota : *Rebranchez le câblage électrique de la remorque **après** l'avoir sortie de l'eau.*

Lorsque vous reculez sur une rampe en vue de mettre un bateau à l'eau ou de le hisser :

- Ne laissez pas le niveau de l'eau atteindre le bord inférieur du pare-chocs arrière;
- Ne laissez pas les vagues dépasser de plus de 15 cm (6 po) le bord inférieur du pare-chocs arrière.

Si ces directives ne sont pas respectées, l'eau risque de pénétrer dans certains composants du véhicule :

- Causant ainsi des dommages internes aux composants;
- Nuisant ainsi à la conduite, aux dispositifs antipollution et au bon fonctionnement du véhicule.

Remplacez l'huile de pont arrière à chaque fois que le pont arrière est immergé dans l'eau. L'eau peut contaminer l'huile de pont arrière, qui ne constitue pas un élément d'inspection d'entretien normal à moins qu'une fuite puisse être présente ou que la réparation d'un autre pont soit nécessaire.

REMORQUAGE DU VÉHICULE LES QUATRE ROUES AU SOL

Remorquage d'urgence

AVERTISSEMENT: Si votre véhicule est équipé d'un verrou de volant, assurez-vous que la clé de contact est en position accessoires ou contact lors d'un remorquage.

Si votre véhicule est en panne (lorsqu'un chariot porte-roues ou un véhicule à plateforme ne sont pas disponibles), il peut être remorqué à plat avec les quatre roues au sol, peu importe la configuration de groupe motopropulseur ou de boîte de vitesses, dans les conditions suivantes :

- Votre véhicule est orienté vers l'avant en vue du remorquage roulant vers l'avant.
- Placez la boîte de vitesses en position point mort (N). Si vous ne pouvez pas placer la boîte de vitesses en position de point mort (N), vous devrez peut-être neutraliser le sélecteur de vitesse; Voir **Boîte de vitesses** (page 166). Sinon, la boîte de vitesses risque d'être endommagée.
- La vitesse maximum est de 56 km/h (35 mph).
- La distance maximum est de 80 km (50 mi).

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Remorquage derrière un véhicule de loisirs

Vous ne pouvez pas remorquer votre véhicule derrière un véhicule de loisir avec toutes les roues au sol, car cela pourrait endommager le véhicule ou la boîte de vitesses. Ford recommande de remorquer votre véhicule avec les quatre roues soulevées du sol, par exemple sur une remorque prévue à cet effet. Sinon, vous ne pouvez pas remorquer votre véhicule derrière un véhicule de loisir.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

OUVERTURE DU TOIT DÉCAPOTABLE

Lorsque vous utilisez le toit, vous devez d'abord le détacher du pare-brise et utiliser la commande de capote de cabriolet.

Nota : *La capote de cabriolet ne fonctionne que si le véhicule est à l'arrêt ou s'il roule à une vitesse inférieure à 5 km/h (3 mph). Un carillon retentit, et un message d'avertissement s'affiche sur la planche de bord. Lorsque vous ralentissez, le toit fonctionne.*

Nota : *Lorsque vous attachez ou détachez la capote de cabriolet, le système audio se met brièvement en sourdine. Cela permet au véhicule d'optimiser la qualité sonore de l'habitacle en fonction de la position de la capote de cabriolet.*

Pour détacher la capote de cabriolet :

1. Immobilisez le véhicule. Le contact doit être établi. Pour éviter de décharger de la batterie, laissez le véhicule en marche lors de l'ouverture du toit.
2. Vérifiez le compartiment de rangement de la capote de cabriolet derrière le siège arrière pour vous assurer qu'il est vide. Assurez-vous qu'aucun débris n'est présent sur la surface extérieure de la capote de cabriolet.
3. Déplacez la poignée de verrouillage située au-dessus du rétroviseur intérieur vers le bas, en direction du pare-brise, et faites pivoter la poignée dans le sens des aiguilles d'une montre pour dégager la capote de cabriolet.

E174571

Les glaces s'ouvrent automatiquement lorsque vous appuyez sur la commande de capote de cabriolet.

Pour ouvrir la capote de cabriolet :

1. Appuyez sur la commande de capote de cabriolet sur la console au pavillon et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que les glaces soient complètement abaissées et que le toit soit complètement rangé.
2. Relâchez la commande de capote de cabriolet.

E174568

Nota : *Ne rangez rien derrière le siège arrière. Les objets dans l'espace de rangement de la capote de cabriolet peuvent briser la lunette arrière lorsque vous ouvrez le toit.*

Nota : *Le fait d'ouvrir la capote lorsqu'elle est mouillée peut entraîner l'apparition de moisissures.*

Utilisation des couvre-bagages

Votre capote de cabriolet comporte également deux couvre-bagages, un pour chaque côté du véhicule. Ces couvre-bagages se rangent dans le coffre.

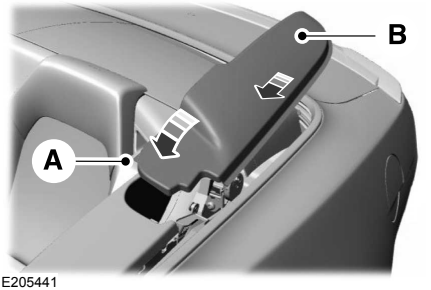

E205441

A. Bord d'attaque.
B. Bord latéral.

Après l'ouverture de la capote de cabriolet, placez les couvre-bagages entre le toit et la moulure de garniture de votre véhicule :

1. Insérez A sous la garniture.
2. Lorsque A est sous la fente de la garniture, orientez B vers le bas de façon à ce que les bords se glissent sous la moulure environnante et se fixent en place entre les bords de la garniture.
3. Répétez les étapes 1 et 2 de l'autre côté du véhicule pour installer le deuxième couvre-bagages.

FERMETURE DU TOIT DÉCAPOTABLE

La fermeture du toit décapotable s'effectue en trois étapes : retirez les deux couvre-bagages, appuyez sur la commande de toit décapotable, puis fermez la fermeture.

Pour enlever les couvre-bagages :

1. Faites glisser B vers le centre du véhicule pour dégager les bords de la garniture environnante.
2. Soulevez B puis tirez la pièce pour dégager A de la garniture.
3. Répétez les étapes 1 et 2 de l'autre côté du véhicule.
4. Veillez à ranger les deux pièces dans le coffre.

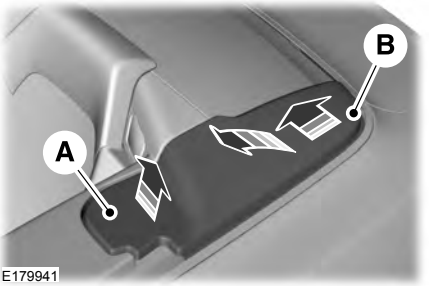

E179941

Nota : *Le toit décapotable ne fonctionne que si le véhicule est à l'arrêt ou s'il roule à une vitesse inférieure à 5 km/h (3 mph). Un carillon retentit et un message d'avertissement apparaît sur la planche de bord. Lorsque vous ralentissez, le toit fonctionne.*

Nota : *Retirez les couvre-bagages afin de pouvoir fermer le toit, sinon un carillon retentit et un message d'avertissement apparaît sur la planche de bord. Retirez et rangez les couvre-bagages, puis appuyez de nouveau sur la commande du toit décapotable.*

Nota : *Lorsque vous verrouillez ou déverrouillez le toit décapotable, la chaîne audio se met brièvement en sourdine. Cela permet au véhicule d'optimiser la qualité sonore de l'habitacle en fonction de la position du toit décapotable.*

Pour fermer le toit décapotable :

1. Immobilisez complètement votre véhicule et veillez à mettre le contact. Pour éviter de décharger de la batterie, nous recommandons de laisser le véhicule en marche lors de l'ouverture du toit.
2. Appuyez sur la commande de toit décapotable et maintenez-la enfoncée. Lorsque la poignée de fermeture du toit décapotable est à portée de main, veillez à ce qu'elle soit en bas et faites-la pivoter dans le sens des aiguilles d'une montre pour que la fermeture soit en position complètement ouverte. Laissez enfoncée la commande de toit décapotable jusqu'à ce que les glaces s'abaissent complètement et que le toit se déplie et progresse vers la traverse du pare-brise.
3. Une fois le toit parfaitement aligné avec la traverse du pare-brise, relâchez la commande de toit décapotable.

E174568

La dernière opération de fermeture du toit décapotable consiste à verrouiller la fermeture.

Pour verrouiller la fermeture sur le toit décapotable :

1. Tirez vers le bas la poignée de verrouillage et faites-la pivoter dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour fixer le toit décapotable.
2. Une fois le toit décapotable complètement fixé, poussez la poignée de verrouillage vers le haut en position rabattue pour verrouiller la fermeture.

E178453

Nota : *Si le toit reste ouvert pendant une période prolongée ou si la température est basse, le matériau du toit peut légèrement rétrécir. Si cela se produit, tirez sur la poignée de verrouillage pour fixer le toit.*

RODAGE

Pneus

Les pneus neufs doivent être rodés pendant environ 500 km (300 mi). Pendant cette période, vous ferez peut-être l'expérience de différentes situations de conduite.

Freins et embrayage

Si possible, évitez une forte application des freins et d'embrayage pour la première fois 150 km (100 mi) dans la ville et pour la première fois 1 500 km (1 000 mi) sur l'autoroute.

Moteur

Évitez de conduire trop vite pendant les premiers 1 500 km (1 000 mi). Changez fréquemment de vitesse et passez aux rapports supérieurs à faible régime. Ne forcez pas le moteur.

Garde au sol

Ensemble de performance GT niveau 2 seulement

Étant donné que la garde au sol est réduite, soyez vigilant à l'approche, de l'avant ou de l'arrière, d'une bordure de trottoir ou d'un butoir de stationnement afin d'éviter les dommages au véhicule. Pour éviter d'endommager le véhicule, il est recommandé de passer à un angle de 45º sur les ralentisseurs ou les butoirs de stationnement.

Votre véhicule dispose des mêmes garanties que tous les autres modèles Ford. Les dommages causés par des accidents ou des objets heurtant le véhicule, y compris le passage au lave-auto, ou la mauvaise utilisation du véhicule, comme le franchissement d'une bordure de trottoir, la surcharge ou la course automobile ne sont pas couverts par la Garantie limitée de véhicule neuf. Consultez le Guide de garantie pour obtenir de plus amples renseignements.

RENDEMENT RÉDUIT DU MOTEUR

AVERTISSEMENT: Si vous continuez de conduire votre véhicule lorsque le moteur surchauffe, le moteur pourrait s'arrêter de façon imprévisible. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule.

Si l'aiguille de l'indicateur de température d'eau s'approche de la position limite supérieure, le moteur surchauffe. Voir **Jauges** (page 95).

Vous ne devez conduire votre véhicule que sur une courte distance si le moteur surchauffe. La distance que vous pouvez parcourir dépend de la température extérieure, de la charge du véhicule et des conditions routières. Le moteur continue de fonctionner quelques instants à puissance limitée.

Si la température du moteur continue d'augmenter, l'alimentation du moteur en carburant diminue. Le système de climatisation est désactivé et le motoventilateur de refroidissement du moteur fonctionne sans arrêt.

1. Diminuez progressivement la vitesse et immobilisez votre véhicule dès que les conditions de sécurité le permettent.
2. Coupez le moteur immédiatement pour éviter de l'endommager gravement.
3. Attendez que le moteur refroidisse.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

4. Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 273).
5. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Vitesse maximale réduite du véhicule

La capacité de votre véhicule à atteindre et maintenir la vitesse maximale dépend partiellement de la température ambiante. Dans certaines conditions environnementales, la vitesse maximale de votre véhicule pourrait être réduite pour protéger les composants du groupe motopropulseur.

CONDUITE ÉCONOMIQUE

La consommation de carburant dépend de plusieurs facteurs comme votre style de conduite, les conditions de conduite et l'entretien du véhicule.

Voici certains aspects à garder à l'esprit pour améliorer la consommation de carburant :

- Accélérez et ralentissez en douceur.
- Roulez à une vitesse uniforme.
- Essayez de prévoir les arrêts, puis ralentissez pour tenter d'éliminer certains arrêts.
- Groupez vos sorties pour faire vos courses et évitez la conduite exigeant des arrêts fréquents. (Lorsque vous faites vos emplettes, rendez-vous d'abord à l'endroit le plus éloigné, puis revenez vers votre domicile).
- Fermez les glaces durant la conduite à grande vitesse.
- Conduisez à vitesse raisonnable.
- Maintenez les pneus gonflés à la pression préconisée et n'utilisez que des pneus de dimensions appropriées.
- Servez-vous de l'huile moteur recommandée.
- Effectuez chacune des interventions d'entretien périodique.

Voici de plus certaines manœuvres à éviter pour ne pas augmenter la consommation de carburant :

- Évitez les accélérations soudaines ou brusques.
- Évitez d'augmenter excessivement le régime du moteur avant de couper le contact.
- Évitez les périodes de ralenti prolongé.
- Ne réchauffez pas votre véhicule par temps froid.
- Réduisez l'utilisation de la climatisation et du chauffage.
- Évitez d'utiliser le régulateur de vitesse dans les régions montagneuses.
- Ne laissez pas votre pied reposer sur la pédale de frein durant la conduite.
- Évitez de transporter des charges inutiles.
- Évitez d'ajouter certains accessoires sur votre véhicule (p. ex., pare-insectes, arceaux de sécurité ou bandeaux lumineux, marchepieds, porte-skis).
- Évitez de rouler lorsque la géométrie des roues est déréglée.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE PAR TEMPS FROID

Le fonctionnement de certains composants et systèmes peut être affecté lorsque la température ambiante est inférieure à -25ºC (-13ºF).

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

CONDUITE DANS L'EAU

AVERTISSEMENT: Ne pas traverser de cours d'eau ou d'eau profonde, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule.

Nota : *Traverser des eaux stagnantes peut causer des dégâts au véhicule.*

Nota : *Vous risquez d'endommager le moteur si de l'eau pénètre dans le filtre à air.*

Avant de traverser des eaux stagnantes, vérifiez la profondeur. Ne traversez jamais d'eau dont le niveau est plus élevé que la partie inférieure du bas de caisse avant de votre véhicule.

E266447

Lorsque vous traversez une zone d'eau stagnante, conduisez très lentement et n'arrêtez pas votre véhicule. La performance des freins et de l'antipatinage peut être limitée. Après avoir conduit dans l'eau et dès qu'il est prudent de le faire :

- Appuyer légèrement sur la pédale de frein pour sécher les freins et pour vérifier qu'ils fonctionnent.
- Vérifiez que l'avertisseur sonore fonctionne.
- Vérifiez que l'éclairage extérieur fonctionne.
- Tournez le volant pour vérifier que la direction assistée fonctionne.

COUVRE-PLANCHER

AVERTISSEMENT: Utilisez un tapis protecteur adapté au contour du plancher avant de votre véhicule et qui n'obstrue pas l'espace pour les pédales. Si vous ignorez cette directive, cela peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT: Les pédales qui ne peuvent pas se déplacer librement peuvent causer la perte de maîtrise du véhicule et augmenter le risque de blessures graves.

AVERTISSEMENT: Fixez le tapis aux deux dispositifs de retenue de sorte qu'il ne puisse pas glisser et interférer avec les pédales. Si vous ignorez cette directive, cela peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT: Ne placez pas de tapis ou autres couvre-planchers supplémentaires au-dessus des tapis d'origine. Ceci pourrait provoquer l'interférence du tapis avec l'actionnement des pédales. Si vous ignorez cette directive, cela peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT: Assurez-vous toujours que des objets ne puissent tomber dans l'espace pour les jambes du conducteur en cours de route. Les objets qui ne sont pas fixés peuvent se loger sous les pédales et entraîner une perte de maîtrise du véhicule.

Pour poser les tapis, placez l'œillet du tapis par-dessus la tige de fixation et appuyez pour le bloquer en place.

Effectuez les mêmes opérations dans l'ordre inverse pour enlever le tapis.

Nota : *Vérifiez régulièrement les tapis pour s'assurer qu'ils sont bien fixés.*

ASSISTANCE DÉPANNAGE

Véhicules vendus aux États-Unis : Comment faire appel à l'Assistance dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford a mis sur pied un programme d'assistance dépannage. Ce service, indépendant de votre Garantie limitée de véhicule neuf,

est disponible :

- 24 heures sur 24, 7 jours sur 7;
- Durant la période de couverture de votre véhicule.

L'Assistance dépannage couvre :

- la pose d'une roue de secours en bon état en cas de crevaison (sauf pour les véhicules équipés d'un nécessaire de gonflage de pneu);
- le démarrage-secours;
- le service de déverrouillage (les frais de remplacement des clés incombent au client);
- la livraison de carburant — Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'État ou province ou les lois locales et municipales le permettent, livreront jusqu'à 8 L (2 gal) d'essence ou 20 L (5 gal) de carburant diesel à un véhicule en panne sèche; L'Assistance dépannage limite la livraison de carburant à deux livraisons sans frais au cours d'une période de 12 mois;
- le treuillage — disponible jusqu'à 30 m (100 ft) d'une route revêtue ou d'un chemin rural entretenu, pas de dépannage;
- le remorquage — Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'état ou de la province ou les lois locales et municipales le permettent, remorqueront les véhicules Ford admissibles chez un concessionnaire autorisé situé dans un rayon de 56 km (35 mi) du lieu de la panne, ou chez le concessionnaire autorisé le plus proche; Si un client demande un remorquage jusqu'à un concessionnaire autorisé situé à plus de 56 km (35 mi) du lieu de la panne, le client devra prendre à sa charge les frais de kilométrage au-delà de 56 km (35 mi);
- L'Assistance dépannage couvrira jusqu'à $200 pour une remorque si le véhicule en panne y ayant droit nécessite les services du concessionnaire autorisé le plus proche. Si le véhicule tracteur est en état de marche, mais pas la remorque, la remorque n'a pas droit aux services de dépannage.

Véhicules vendus aux États-Unis : Utilisation de l'assistance dépannage

Remplissez la carte d'identification de l'assistance dépannage et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin. Cette carte se trouve dans la trousse du Manuel du propriétaire.

Pour les propriétaires de véhicules aux États-Unis qui ont besoin d'une assistance dépannage, composez le 1-800-241-3673.

Si vous devez vous-même faire le nécessaire pour obtenir une assistance dépannage, Ford vous remboursera un montant raisonnable pour le remorquage jusqu'à la concession la plus proche dans un rayon de 56 km (35 mi). Pour obtenir des informations sur le remboursement, les propriétaires de véhicules aux États-Unis peuvent composer le 1-800-241-3673. Le client doit soumettre les factures d'origine.

Véhicules vendus au Canada : Faire appel à l'assistance dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford du Canada Limitée a mis sur pied un programme d'assistance dépannage. Ce programme est offert au Canada et aux États-Unis continentaux.

Ce service est disponible en tout temps (24 heures sur 24, 7 jours sur 7).

Ce programme est indépendant de la Garantie limitée de véhicule neuf, toutefois, sa durée coïncide avec celle de la couverture du groupe motopropulseur de votre véhicule. La couverture et les avantages offerts par le service de dépannage au Canada peuvent varier de ceux offerts aux É.-U.

Pour plus de renseignements, veuillez nous appeler au Canada en composant le 1-800-665-2006, ou visiter notre site Web www.ford.ca.

FEUX DE DÉTRESSE

Nota : *Les feux de détresse fonctionnent dans toutes les positions du commutateur d'allumage. Ils fonctionnent aussi lorsque la clé n'est pas dans le commutateur. En cas d'utilisation lorsque le véhicule est arrêté, la batterie se décharge. Par conséquent, il se peut que l'alimentation ne soit pas suffisante pour redémarrer le véhicule.*

La commande de feux est située sur la planche de bord. Utilisez vos feux de détresse lorsque votre véhicule est en panne et qu'il présente des dangers pour les autres usagers de la route.

- Appuyez sur la commande des feux de détresse pour activer tous les clignotants avant et arrière.
- Appuyez de nouveau sur le bouton pour les éteindre.

COUPURE DE CARBURANT

AVERTISSEMENT: Si votre véhicule est impliqué dans une collision, faites vérifier le circuit d'alimentation. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner un incendie, des blessures, voire la mort.

Nota : *Lorsque vous tentez de redémarrer votre véhicule après une coupure d'alimentation, le véhicule s'assure que divers systèmes sont prêts à redémarrer en toute sécurité. Une fois que le véhicule détermine que les systèmes peuvent être utilisés, le véhicule vous autorise alors à redémarrer.*

Nota : *Si votre véhicule ne redémarre toujours pas au bout de trois tentatives, contactez un technicien autorisé.*

La pompe d'alimentation coupe l'alimentation en carburant du moteur en cas de collision frontale de moyenne à forte intensité. La coupure d'alimentation ne se produit pas à chaque impact.

Si le moteur est coupé après une collision, vous pouvez redémarrer votre véhicule.

1. Appuyer sur le bouton ***START/STOP*** pour arrêter votre véhicule.
2. Enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le ***START/STOP*** bouton pour démarrer votre véhicule.
3. Retirez le pied de la pédale de frein et appuyez sur la touche ***START/STOP*** pour arrêter votre véhicule.
4. Vous pouvez tenter de démarrer le véhicule en enfonçant la pédale de frein et en appuyant sur la touche ***START/STOP***, ou appuyez sur le bouton ***START/STOP*** sans enfoncer la pédale de frein.
5. Si le véhicule ne démarre pas, répétez les étapes 1 à 4.

DÉMARRAGE-SECOURS DU VÉHICULE

AVERTISSEMENT: Les batteries dégagent des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures. Par conséquent, n'approchez jamais une flamme, une étincelle ou une substance allumée près d'une batterie. Protégez-vous impérativement le visage et les yeux lorsque vous travaillez près de la batterie. Prévoyez toujours une aération suffisante.

AVERTISSEMENT: Gardez les batteries hors de la portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Protégez vos yeux de l'acide sulfurique quand vous effectuez une intervention à proximité d'une batterie. En cas d'éclaboussures d'électrolyte sur la peau ou dans les yeux, rincez immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dans les plus brefs délais. En cas d'ingestion d'électrolyte, consultez un médecin immédiatement.

AVERTISSEMENT: Utilisez uniquement des câbles de calibre approprié avec des pinces isolées.

Nota : *Ne poussez pas votre véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer. Toute tentative de pousser votre véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer peut causer des dommages à la boîte de vitesses.*

Nota : *Ne débranchez pas la batterie déchargée de votre véhicule au risque d'endommager le circuit électrique du véhicule.*

Préparation du véhicule

Nota : *N'utilisez qu'une alimentation de 12 volts pour faire démarrer votre véhicule.*

Placez le véhicule de secours près du capot du véhicule en panne, en veillant à ce que les deux véhicules ne se touchent pas.

Dépose du protecteur de batterie

La batterie est située côté passager, sous le protecteur de batterie.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

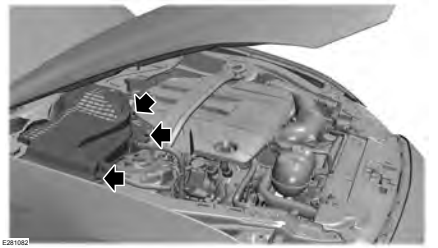

1. Faites tourner et dégagez les trois fixations à la main à partir de la protection de batterie.
2. Déposez le protecteur de batterie.

Branchement des câbles volants

AVERTISSEMENT: Ne branchez pas l'extrémité du deuxième câble à la borne négative (-) de la batterie déchargée. Ce branchement risque de causer des étincelles qui entraîneraient une explosion des gaz qui se dégagent normalement d'une batterie.

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas les canalisations de carburant, les couvercles de la soupape du moteur, les bras d'essuie-glace de pare-brise, le collecteur d'admission ou le crochet de capot comme points de masse.

Nota : *En cas d'utilisation d'un ensemble démarrage-secours ou d'une batterie d'appoint, suivez les instructions du fabricant de l'appareil utilisé.*

Nota : *Le véhicule dans l'illustration fait l'objet d'un démarrage-secours.*

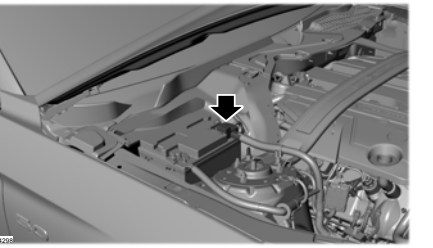

Nota : *Dans l'illustration qui suit, le véhicule du bas est le véhicule de secours.*

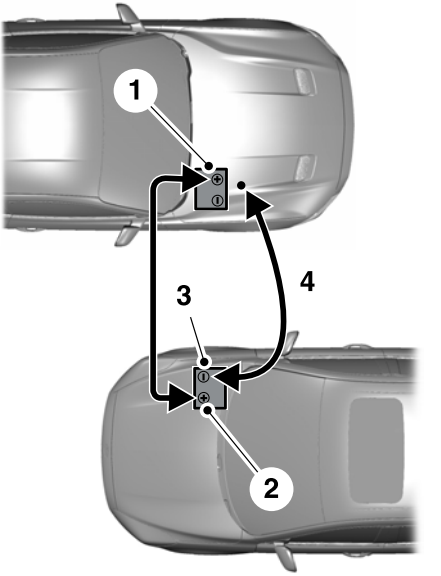

E281345

1. Tirez le pare-poussière en caoutchouc rouge vers l'arrière.Branchez le câble volant positif (+) à la borne positive (+) de la batterie déchargée.
2. Branchez l'autre extrémité du câble positif de dépannage (+) à la borne positive (+) de la batterie d'appoint.

3. Branchez le câble de dépannage négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
4. Effectuez la connexion finale du câble de dépannage négatif (-) sur une partie en métal exposée du moteur calé et éloigné de la batterie et du système d'injection de carburant comme indiqué sur l'illustration suivante, ou branchez le câble de dépannage négatif (-) au point de connexion de masse, si disponible.

E204033

Démarrage du moteur

1. Démarrez le moteur du véhicule de secours et faites-le tourner à un régime modéré ou appuyez légèrement sur l'accélérateur pour conserver le régime du moteur entre 2 000 et 3 000 tr/min, comme l'indique le compte-tours.
2. Faites démarrer le moteur du véhicule en panne.
3. Une fois le véhicule en panne démarré, faites tourner les moteurs des deux véhicules pendant environ trois minutes supplémentaires avant de retirer les câbles de démarrage.

Retrait des câbles volants

Débranchez les câbles volants dans l'ordre inverse de leur branchement.

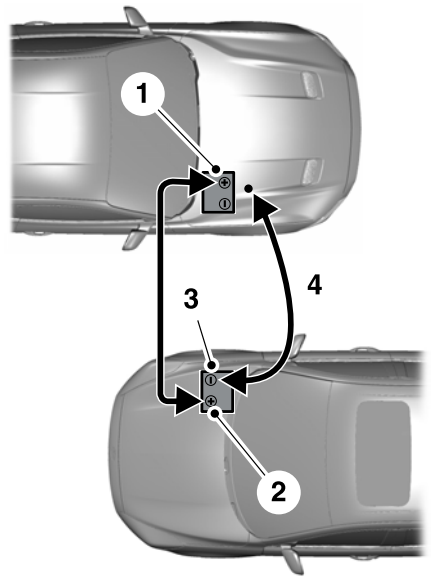

E281345

1. Débranchez le câble volant négatif (-) de la batterie du véhicule en panne.
2. Débranchez le câble volant de la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
3. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
4. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie du véhicule en panne.
5. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.

Pose du protecteur de batterie

1. Posez le protecteur de batterie dans le véhicule.
2. Installez dans l'ordre inverse de retrait. Serrez les trois fixations à la main.

SYSTÈME D'ALERTE APRÈS IMPACT

Le système allume les clignotants et fait retentir l'avertisseur sonore (par intermittence) après une collision suffisamment grave pour déployer un sac gonflable (avant, latéral, rideau gonflable latéral ou système Safety Canopy) ou pour déclencher les tendeurs de ceinture de sécurité.

L'avertisseur sonore et les clignotants s'éteignent lorsque :

- vous appuyez sur le bouton des feux de détresse;
- vous appuyez sur la touche de détresse de la télécommande d'entrée sans clé (selon l'équipement);
- la batterie de votre véhicule est déchargée;
- l'avertisseur sonore n'est disponible que sur certains marchés.

TRANSPORT DU VÉHICULE

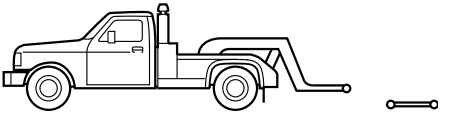

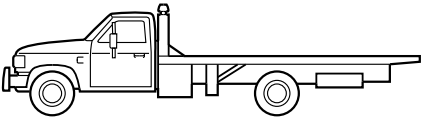

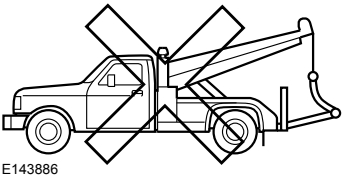

Si vous devez faire remorquer votre véhicule, faites appel à un service professionnel de remorquage ou appelez votre fournisseur de service d'assistance routière si vous êtes abonné à un programme d'assistance routière.

Nous recommandons l'utilisation d'une dépanneuse à cadre de levage avec chariots porte-roues ou d'une dépanneuse à plateau pour remorquer votre véhicule. Ne faites pas remorquer votre véhicule au moyen d'une sangle de levage. Aucune méthode de remorquage avec sangle de levage n'est approuvée par Ford. Vous pourriez endommager votre véhicule s'il est remorqué d'une manière inappropriée, ou par tout autre moyen.

Les roues arrière doivent être placées sur un chariot porte-roues si votre véhicule est remorqué par l'avant au moyen d'un cadre de levage. Cela prévient les dommages à la boîte de vitesses.

Les roues avant doivent être placées sur un chariot porte-roues si votre véhicule est remorqué par l'arrière au moyen d'un cadre de levage. Cela évite les dommages au bouclier avant.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

POUR OBTENIR LES SERVICES NÉCESSAIRES

Les réparations sous garantie de votre véhicule doivent être effectuées par un concessionnaire agréé. Bien que tout concessionnaire agréé qui vend la gamme à laquelle appartient votre véhicule fournisse le service sous garantie, nous vous recommandons de retourner chez le concessionnaire agréé qui vous a vendu le véhicule et qui s'assurera de votre satisfaction continue.

Notez que certaines réparations couvertes par la garantie requièrent une formation et un équipement spécifiques. Ainsi, les concessionnaires autorisés ne sont pas tous autorisés à exécuter toutes les réparations couvertes par la garantie. Par conséquent, selon la nature de la réparation sous garantie requise, vous devrez peut-être confier votre véhicule à un autre concessionnaire agréé.

Accordez au concessionnaire agréé une période raisonnable pour effectuer la réparation. Les réparations seront effectuées à l'aide de pièces Ford ou Motorcraft®, de pièces reconditionnées ou d'autres pièces autorisées par Ford.

À l'extérieur

Si vous n'êtes pas à votre domicile et qu'une intervention s'impose sur votre véhicule, contactez le Centre de relations avec la clientèle Ford ou visitez le site Web suivant pour trouver le concessionnaire agréé le plus proche.

Aux États-Unis :

Adresse postale

Ford Motor Company
Centre de relations avec la clientèle Ford
P.O. Box 6248
Dearborn, MI 48126

Téléphone

1-800-392-3673 (FORD)
(Appareil de télécommunications pour les malentendants : 1-800-232-5952)
Si votre véhicule est configuré comme une autocaravane, veuillez composer le 1-800-444-3311 pour obtenir de l'aide.

Des ressources et des renseignements supplémentaires sont disponibles en ligne :

Site Web
www.owner.ford.com

Voici certains des articles que vous pourrez trouver en ligne :

- outil de recherche d'un concessionnaires aux É.-U.; classement par raison sociale, ville, état ou code postal;
- manuels du propriétaire;
- calendriers d'entretien;
- rappels;
- programmes d'entretien prolongé Ford;
- accessoires Ford d'origine;
- tarifs de réparation et d'entretien spéciaux et promotionnels.

Au Canada :

Adresse postale

Centre de relations avec la clientèle
Ford du Canada Limitée
P.O. Box 2000
Oakville, Ontario L6K 0C8

Téléphone

1-800-565-3673 (FORD)

Site Web
www.ford.ca

Twitter

@FordServiceCA (English Canada)
@FordServiceQC (Québec)

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Assistance supplémentaire

Si vous avez des questions ou si vous n'êtes pas satisfait du service que vous avez reçu, suivez ces étapes :

1. Prenez contact avec votre vendeur ou avec votre conseiller technique chez le concessionnaire agréé qui vous a vendu le véhicule.
2. Si vous n'obtenez pas satisfaction, communiquez avec le directeur des ventes, le directeur du service technique ou le directeur des relations avec la clientèle.
3. Pour obtenir de l'aide ou des renseignements détaillés concernant les politiques de Ford, veuillez communiquer avec le Centre des relations avec la clientèle Ford.

Pour nous permettre de mieux vous servir, veuillez avoir en main les renseignements suivants lorsque vous communiquez avec le Centre des relations avec la clientèle :

- numéro d'identification du véhicule;
- votre numéro de téléphone (domicile et travail);
- raison sociale du concessionnaire agréé et ville où il se trouve;
- kilométrage indiqué au compteur de votre véhicule.

Dans certains États des États-Unis, vous devez aviser Ford directement par écrit avant d'entamer un recours en justice, et Ford a également droit à une dernière tentative de réparation.

En outre, dans certains États des États-Unis, un consommateur a la possibilité de soumettre un litige relatif à la garantie au programme AUTO LINE du Better Business Bureau (BBB) avant que le client puisse recourir au "Magnuson-Moss Warranty Act" ou, dans les limites permises par les lois de l'État, avant qu'il puisse faire appel aux mesures de remplacement ou de rachat prévues par les lois de certains États. Il n'est pas nécessaire de suivre cette procédure de traitement des litiges avant d'exercer les droits constitués par un État ou d'autres droits indépendants du "Magnuson-Moss Warranty Act" ou des lois des États régissant le remplacement ou le rachat.

EN CALIFORNIE (ÉTATS-UNIS SEULEMENT)

La section 1793.2(d) du Code civil de Californie exige que, lorsqu'un fabricant ou son représentant n'est pas en mesure de réparer un véhicule en se conformant à la garantie applicable au véhicule après un nombre raisonnable de tentatives, le fabricant doit remplacer le véhicule par un autre sensiblement identique ou racheter le véhicule et rembourser l'acheteur pour un montant égal au prix réel payé ou payable par le client (moins une déduction raisonnable pour l'utilisation du véhicule par le client). Le client a le droit de choisir le remboursement ou le remplacement du véhicule.

La section 1793.22(b) du Code civil de Californie présume que le fabricant a tenté à plusieurs reprises de se conformer aux garanties applicables au véhicule si, dans les 18 mois ou les 29 000 km (18 000 mi) suivant l'achat d'un nouveau véhicule, selon la première éventualité :

1. Deux tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité pouvant causer la mort ou des blessures graves ont été effectuées, OU
2. Quatre tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité (une défectuosité ou une condition nuisant considérablement à l'utilisation, à la valeur ou à la sécurité du véhicule) ont été effectuées OU

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

3. Le véhicule ne peut être utilisé pendant une période de plus de 30 jours civils (pas nécessairement consécutifs) à cause de la réparation de non-conformités.

Dans les situations 1 et 2 mentionnées ci-dessus, le client doit également aviser le fabricant du besoin de réparation de la non-conformité à l'adresse suivante :

Ford Motor Company
16800 Executive Plaza Drive
Mail Drop 3NE-B
Dearborn, MI 48126

Vous devez formuler votre plainte relative à la garantie au programme AUTO LINE du BBB avant d'exercer vos droits ou recours conférés par la section 1793.22(b) du Code civil de Californie devant les tribunaux. Vous devez également utiliser le programme AUTO LINE du BBB avant de faire valoir vos droits ou avant de recourir au "Magnuson-Moss Warranty Act", 15 U.S.C. section 2301 et suivantes. Si vous choisissez de chercher un règlement en exerçant des droits et des recours non créés par la section 1793.22(b) du Code civil de Californie ou du "Magnuson-Moss Warranty Act", ces statuts n'exigent aucun recours auprès du programme AUTO LINE du BBB.

PROGRAMME AUTO LINE DU BETTER BUSINESS BUREAU (É.-U. SEULEMENT)

Votre satisfaction est importante pour Ford Motor Company et votre concessionnaire. Si un problème relatif à la garantie n'a pas été résolu au moyen de la procédure en trois étapes décrite ci-dessus dans ce chapitre à la section Pour obtenir les services dont vous avez besoin, vous pouvez être admissible au programme AUTO LINE du BBB.

Le programme AUTO LINE du BBB est constitué de deux parties : la médiation et l'arbitrage. Durant la médiation, un représentant du BBB communiquera avec les deux parties, vous et Ford Motor Company, pour tenter de trouver des solutions au règlement de la demande. À défaut d'une entente durant la phase de médiation, ou si vous ne souhaitez pas participer à la médiation, vous pouvez participer au processus d'arbitrage si votre demande est admissible. Une audience d'arbitrage est planifiée pour que vous puissiez présenter votre cas devant une personne impartiale dans un cadre informel. L'arbitre étudie le témoignage et rend une décision après l'audience.

Une décision au sujet des litiges soumis au programme AUTO LINE du BBB est habituellement rendue moins de quarante jours après la soumission de votre demande au BBB. Vous n'êtes pas lié par la décision et vous pouvez la rejeter et entreprendre un recours devant les tribunaux où toutes les conclusions du programme AUTO LINE du BBB relatives à la plainte, et la décision, sont admissibles lors d'une poursuite en justice. Si vous acceptez la décision du programme AUTO LINE du BBB, Ford devra se soumettre à la décision rendue et devra s'y conformer dans les 30 jours suivant la réception d'une lettre indiquant votre acceptation de la décision.

Présentation d'une demande au programme AUTO LINE du BBB : Au moyen des renseignements ci-dessous, appelez ou écrivez pour demander un formulaire de demande. Vous devrez fournir votre nom et votre adresse, certains renseignements au sujet de votre nouveau véhicule, des renseignements sur les désaccords concernant la garantie et une description des démarches déjà entreprises en vue de résoudre le problème. Vous recevrez ensuite un formulaire de demande de règlement du

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

client que vous devrez remplir, signer et renvoyer au BBB en prenant soin de joindre une preuve de propriété du véhicule. À la réception, le BBB étudiera l'admissibilité de la demande en vertu des lignes directrices du programme.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements en communiquant avec le programme AUTO LINE du BBB au 1-800-955-5100 ou en écrivant à l'adresse :

BBB AUTO LINE
3033 Wilson Boulevard, Suite 600
Arlington, Virginie 22201

Vous pouvez également présenter une demande d'admissibilité au programme AUTO LINE du BBB en appelant le Centre des relations avec la clientèle Ford Motor Company au 1-800-392-3673.

Pour plus de renseignements, consultez le site Web Better Business Bureau.

Nota : *Ford Motor Company se réserve le droit de modifier les critères d'admissibilité et les procédures ou de mettre fin au processus en tout temps sans préavis et sans obligation.*

UTILISATION DU PROGRAMME DE MÉDIATION ET D'ARBITRAGE (CANADA SEULEMENT)

Dans le cas des véhicules livrés aux concessionnaires canadiens autorisés. Si les efforts déployés par Ford Canada et le concessionnaire autorisé pour résoudre un problème de service lié à un défaut de matériau ou de fabrication vous semblent insatisfaisants, Ford Canada participe à un programme de médiation et d'arbitrage impartial indépendant géré par le Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada (PAVAC).

Ce programme d'arbitrage constitue un moyen simple et relativement rapide pour résoudre un différend quand tous les autres efforts visant à obtenir un règlement ont échoué. Cette procédure sans frais pour vous a été mise sur pied dans le but d'éliminer le recours aux poursuites judiciaires longues et coûteuses.

Dans le cadre du programme du PAVAC, des arbitres indépendants impartiaux tiennent des audiences dans un contexte informel à des dates et des endroits qui conviennent aux différentes parties. Les arbitres impartiaux examinent les positions des parties, prennent des décisions et, le cas échéant, rendent un jugement pour résoudre les litiges. Les décisions du PAVAC sont rapides, équitables et définitives, et la sentence de l'arbitre lie le plaignant et Ford Canada.

Les services du PAVAC sont offerts dans tous les territoires et toutes les provinces du Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements, sans frais ni obligation, appelez directement l'administrateur provincial du PAVAC au 1 800 207-0685, ou visitez le site www.camvap.ca.

POUR OBTENIR DE L'AIDE HORS DES ÉTATS-UNIS ET DU CANADA

Avant d'exporter votre véhicule dans un pays étranger, contactez l'ambassade ou le consulat de ce pays. Ces représentants pourront vous renseigner sur les lois locales régissant l'immatriculation des véhicules et sur les endroits où vous pourrez vous procurer de l'essence sans plomb ou du carburant diesel à teneur en soufre adéquate.

Si vous ne pouvez pas trouver le carburant recommandé pour votre véhicule, contactez notre Centre de relation avec la clientèle.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

L'utilisation d'un carburant inapproprié sans conversion dans votre véhicule peut réduire l'efficacité de vos dispositifs antipollution, provoquer des cliquetis ou des dommages graves au moteur. Ford du Canada ou Ford Motor Company décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués par l'utilisation d'un carburant inapproprié. L'utilisation d'un carburant inapproprié peut également rendre plus difficile le retour de votre véhicule aux É.-U.

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez dans les régions de l'Asie-Pacifique, l'Afrique du Sud du Sahara, les Îles Vierges américaines, Puerto Rico, l'Amérique centrale, les Caraïbes, Israël et le Moyen-Orient, contactez le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut pas vous aider, consultez le Centre d'aide à la clientèle Ford correspondant.

FORD MOTOR COMPANY

Centre de relation avec la clientèle dans :

Centre de relation avec la clientèle	Téléphone	Télécopieur	Adresse électronique
Asie-Pacifique	s.o.	s.o.	apemcrc@ford.com
Caraïbes et Amérique du Sud	+1 313 594 4857	-	expcac@ford.com
Moyen-Orient	Ford 80004443673	971 4 3327 266	menacac@ford.com
	Lincoln 80004441067		
	EAU 80004441066		
	Arabie Saoudite 8008443673		
	Utilisateurs de cellulaires et cellulaires Zain en Arabie saoudite 800850078		
	Koweït 22280384		
Afrique du Nord	s.o.	s.o.	nafcrc@ford.com

Centre de relation avec la clientèle	Téléphone	Télécopieur	Adresse électronique
Porto Rico et É.-U. Îles vierges	+1-800-841-3673	s.o.	prcac@ford.com
Afrique du Sud du Sahara	s.o.	s.o.	ssacrc@ford.com
Corée du Sud	+82-02-1600-6003	s.o.	infokr1@ford.com ou infokr@lincoln.com

Si vous achetez votre véhicule en Amérique du Nord et que vous déménagez par la suite à l'un des endroits énumérés précédemment, signalez le numéro d'identification de votre véhicule (NIV) et votre nouvelle adresse à Ford Motor Company Trade Services par courriel à l'adresse : expcso@ford.com.

Si vous vous trouvez dans un autre pays, contactez le concessionnaire autorisé le plus proche. Si vous n'obtenez pas satisfaction, adressez-vous au directeur des ventes, au directeur du service technique ou au directeur des relations avec la clientèle de la concession. Si vous avez besoin d'une assistance ou de précisions supplémentaires, veuillez communiquer avec le Centre de relations avec la clientèle pertinent figurant dans la liste ci-dessus.

Les clients aux États-Unis doivent composer le 1 800 392-3673.

COMMANDE D'UN GUIDE DU PROPRIÉTAIRE ADDITIONNEL

Pour commander les publications présentes dans cette pochette, veuillez communiquer avec HELM Inc. à :

HELM, INCORPORATED
47911 Halyard Drive
Plymouth, Michigan 48170 (États-Unis)
Attention : Service à la clientèle

ou appelez sans frais au 1 800 782-4356 pour recevoir un catalogue gratuit des publications offertes

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h HNE

Vous pouvez aussi joindre Helm Inc. sur son site Web :

www.helminc.com

(L'achat d'articles figurant dans le catalogue peut se faire par carte de crédit, chèque ou mandat.)

Pour obtenir une copie du Guide du propriétaire en français

Vous pouvez obtenir un guide du propriétaire en français chez votre concessionnaire autorisé ou en communiquant avec HELM, Inc. à l'aide des renseignements de contact indiqués précédemment dans cette section.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (É.-U. SEULEMENT)

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident ou des blessures graves ou mortelles, informez immédiatement l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) et Ford Motor Company.

Si l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client, son concessionnaire et Ford Motor Company.

Pour communiquer avec la NHTSA, appelez le service d'assistance en matière de sécurité automobile au numéro sans frais 1-888-327-4236 (ligne directe : 1-800-424-9153); consultez le site*http://www.safercar.gov*; ou écrivez à l'adresse suivante :

Administrator

1200 New Jersey Avenue, Southeast

Washington, D.C. 20590

Vous pouvez également obtenir d’autres renseignements relatifs à la sécurité automobile sur le site*http://www.safercar.gov*.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (CANADA SEULEMENT)

Si vous craignez qu'une défectuosité de votre véhicule puisse entraîner un accident, des blessures ou la mort, informez-en immédiatement Transport Canada et Ford Canada.

Coordonnées de Transport Canada	
Site Web	http://www.tc.gc.ca/eng/motorvehiclesafety/reporting-defects-motor-vehicles.html (Anglais)
Site Web	http://www.tc.gc.ca/fra/securiteautomobile/signaler-defauts-vehicules-automobiles.html (Français)
Télé-phone	1-800-333-0510

Coordonnées de Ford Canada	
Site Web	www.ford.ca
Télé-phone	1-800-565-3673

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES FUSIBLES

Boîtier de distribution électrique

AVERTISSEMENT: Débranchez toujours la batterie avant de remplacer des fusibles à haute intensité.

AVERTISSEMENT: Afin de réduire les risques d'électrocution, remettez toujours le couvercle du boîtier de distribution électrique en place avant de rebrancher la batterie ou de remplir les réservoirs de liquide.

Le boîtier de distribution électrique est situé dans le compartiment moteur. Il renferme les fusibles à haute intensité qui protègent les principaux circuits électriques du véhicule contre les surcharges.

Si vous débranchez puis rebranchez la batterie, vous devez réinitialiser certaines fonctions. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 281).

Remplacez les fusibles par des fusibles de même type et de même calibre. Voir **Remplacement d'un fusible** (page 264).

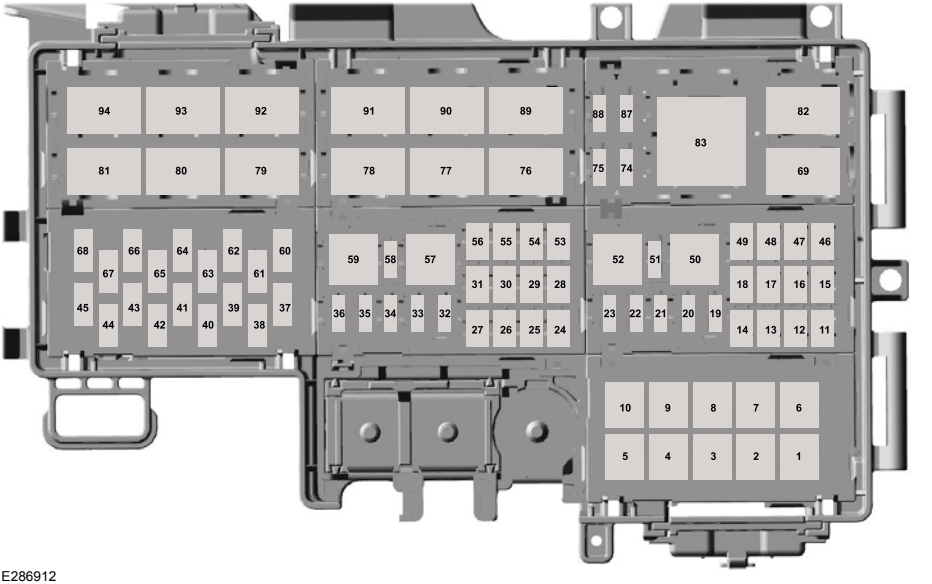

E286912

Numéro de fusible ou de relais	Intensité	Composant protégé
1	60 A[1]	Motoventilateur électronique 1 (GT500).
	—	Non utilisé (moteur de base, GT350).
2	—	Non utilisé.
3	30 A[1]	Ventilateur électronique 1 (moteur de base).
	—	Non utilisé (GT350, GT500).
4	40 A[1]	Ventilateur électronique 3 (moteur de base).
	—	Non utilisé (GT350, GT500).
5	50 A[1]	Pompe du système de freinage automatique.
6	50 A[1]	Module de commande sur carrosserie.
7	60 A[1]	Module de commande sur carrosserie.
8	50 A[1]	Module de commande sur carrosserie.
9	40 A[1]	Dégivreur de lunette arrière.
10	40 A[1]	Moteur de soufflerie.
11	30 A[2]	Glace avant gauche.
12	30 A[2]	Siège conducteur.
13	30 A[2]	Siège passager.
14	30 A[2]	Module de siège à régulation de température.
15	20 A[2]	Moteur auxiliaire de capote de cabriolet (moteur de base).
	—	Non utilisé (GT350, GT500).
16	15 A[2]	Pompe de refroidisseur d'air de suralimentation (GT500).

Numéro de fusible ou de relais	Intensité	Composant protégé
	—	Non utilisé (moteur de base, GT350).
17	20 A[2]	Moteur principal de capote de cabriolet (moteur de base).
	—	Non utilisé (GT350, GT500).
18	—	Non utilisé.
19	20 A[3]	Relais de verrouillage de la colonne de direction (moteur de base, GT350).
	10 A[3]	Unité de commande de boîte de vitesses (GT500).
20	10 A[3]	Contacteur des feux de freinage.
21	20 A[3]	Avertisseur sonore.
22	10 A[3]	Relais, module de commande du groupe motopropulseur.
23	10 A[3]	Embrayage de climatiseur.
24	30 A[2]	Module de qualité de tension.
25	20 A[2]	Relais de verrouillage de la colonne de direction (GT500).
	—	Non utilisé (moteur de base, GT350).
26	25 A[2]	Moteur d'essuie-glace de pare-brise.
27	—	Non utilisé.
28	30 A[2]	Soupape du système de freinage automatique.
29	30 A[2]	Motoventilateur électronique 1 (GT350).
	—	Non utilisé (moteur de base, GT500).
30	30 A[2]	Solénoïde de démarreur.
31	40 A[2]	Motoventilateur électronique 3 (GT350).
	—	Non utilisé (moteur de base, GT500).

Numéro de fusible ou de relais	Intensité	Composant protégé
32	10 A[3]	Bobine de relais de verrouillage.
33	15 A[3]	Contact/démarrage (moteur de base).
	20 A[3]	Phare avec lampe à décharge côté gauche (GT350, GT500).
34	15 A[3]	Soupapes d'échappement.
35	20 A[3]	Phare avec lampe à décharge côté droit (GT350, GT500).
	—	Non utilisé (moteur de base).
36	10 A[3]	Détection d'alternateur.
37	—	Non utilisé.
38	20 A[3]	Alimentation du véhicule 1.
39	—	Non utilisé.
40	20 A[3]	Alimentation du véhicule 2.
41	15 A[3]	Injecteurs.
42	15 A[3]	Alimentation du véhicule 3.
43	—	Non utilisé.
44	15 A[3]	Alimentation du véhicule 4 (moteur de base)
	30 A[3]	Alimentation du véhicule 4 (GT350, GT500).
45	—	Non utilisé.
46	20 A[2]	Pompe de différentiel (GT350, GT500).
	—	Non utilisé (moteur de base).
47	—	Non utilisé.
48	30 A[2]	Pompe d'alimentation 2 (GT350, GT500).

Numéro de fusible ou de relais	Intensité	Composant protégé
	—	Non utilisé (moteur de base).
49	30 A[2]	Pompe d'alimentation.
50	—	Relais de verrouillage de la colonne de direction (moteur de base, GT500).
	—	Non utilisé (GT350).
51	—	Non utilisé.
52	—	Relais d'avertisseur sonore.
53	20 A[2]	Allume-cigare.
54	20 A[2]	Prise de courant auxiliaire.
55	25 A[2]	Ventilateur électronique 2 (moteur de base, GT350).
	—	Non utilisé (GT500).
56	—	Non utilisé.
57	—	Relais d'embrayage de climatisation.
58	—	Non utilisé.
59	—	Relais de soupapes d'échappement.
60	5 A[3]	Module de commande du groupe motopropulseur.
61	—	Non utilisé.
62	5 A[3]	Contacteur d'allumage des freins antiblocage.
63	—	Non utilisé.
64	5 A[3]	Direction assistée à commande électronique.
65	—	Non utilisé.
66	5 A[3]	Système de surveillance des angles morts. Caméra de recul. Bobines du relais de dégivrage de lunette arrière.

Numéro de fusible ou de relais	Intensité	Composant protégé
		Module des fonctions dynamiques du véhicule.
67	—	Non utilisé.
68	10 A[3]	Contacteur de réglage des phares (moteur de base).
	10 A[3]	Éclairage spécial (GT350, GT500).
69	—	Relais d'allume-cigare. Relais de prise de courant auxiliaire.
74	5 A[3]	Débitmètre d'air massique (moteur de base, GT350).
	—	Non utilisé (GT500).
75	5 A[3]	Module du capteur de pluie (moteur de base).
	—	Non utilisé (GT350, GT500).
76	—	Relais de dégivrage de lunette arrière.
77	—	Relais de motoventilateur de refroidissement à commande électronique 2 (moteur de base, GT350).
	—	Non utilisé (GT500).
78	—	Relais de contact/démarrage (moteur de base).
	—	Non utilisé (GT350, GT500).
79	—	Relais de la pompe de refroidisseur d'air de suralimentation (GT500).
	—	Non utilisé (moteur de base, GT350).
80	—	Relais d'essuie-glace.
81	—	Relais de solénoïde du démarreur.
82	—	Relais, module de commande du groupe motopropulseur.
83	—	Relais du motoventilateur de refroidissement (GT500).

Numéro de fusible ou de relais	Intensité	Composant protégé
	—	Non utilisé (moteur de base, GT350).
87	10 A[3]	Rétroviseurs extérieurs chauffants.
88	—	Non utilisé.
89	—	Relais de ventilateur à commande électronique 1 (moteur de base, GT350).
	—	Non utilisé (GT500).
90	—	Relais de pompe de différentiel (GT350, GT500).
	—	Non utilisé (moteur de base).
91	—	Relais de ventilateur à commande électronique 3 (moteur de base, GT350).
	—	Non utilisé (GT500).
92	—	Relais de moteur de soufflerie.
93	—	Relais de pompe d'alimentation 2 (GT350, GT500).
	—	Non utilisé (moteur de base).
94	—	Relais de pompe d'alimentation.

[1] Fusibles JCASE.

[2] Fusibles MCASE.

[3] Microfusibles.

Nota : *L'intensité du fusible de rechange peut varier.*

Porte-fusibles de l'habitacle

Le porte-fusibles se situe sur le côté droit du plancher côté passager, derrière un panneau de garniture et une carte de code de clé en plastique.

Pour retirer le panneau de garniture, soulevez-le des crochets de verrouillage arrière tout en le tirant vers vous et en le basculant sur le côté. Pour le remettre, alignez les pattes de blocage sur les rainures du panneau, mettez le panneau en place et appuyez pour fermer.

Pour atteindre le porte-fusibles, retirez tout d'abord la carte de code de clé.

Après avoir remplacé un fusible, remettez la carte de code de clé à sa position d'origine. Pour remettre le panneau de garniture, alignez les pattes de blocage sur les rainures du panneau, posez le panneau en place et appuyez pour fermer.

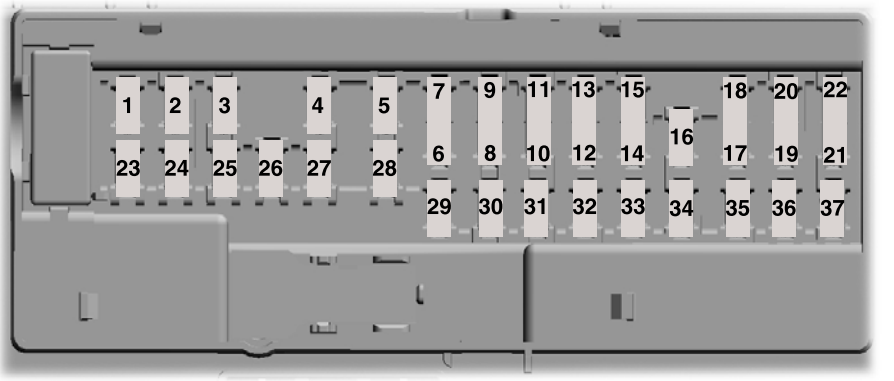

E174564

Numéro de fusible ou de relais	Intensité	Composant protégé
1	—	Non utilisé.
2	10 A	Lève-glaces électriques. Rétroviseur à électrochrome. Verrouillage électrique des portes.
3	7,5 A	Rétroviseurs à commande électrique (moteur de base). Sièges à mémoire (moteur de base).
	—	Non utilisé (GT350, GT500).
4	20 A	Non utilisé (libre).

Numéro de fusible ou de relais	Intensité	Composant protégé
5	—	Non utilisé.
6	10 A	Non utilisé (libre).
7	10 A	Non utilisé (libre).
8	5 A	Unité de commande télématique – Modem.
9	5 A	Non utilisé.
10	—	Non utilisé.
11	—	Non utilisé.
12	7,5 A	Panneau de commande électronique. Module de passerelle. Module de changement de vitesses (GT500).
13	7,5 A	Module de commande de colonne de direction. Tableau de bord.
14	15 A	Non utilisé.
15	15 A	SYNC Jauges.
16	—	Non utilisé.
17	7,5 A	Contacteur de réglage des phares (moteur de base).
	—	Non utilisé (GT350, GT500).
18	7,5 A	Non utilisé.
19	5 A	Non utilisé.
20	5 A	Module de détection d'intrusion.
21	5 A	Sonde de température et d'humidité d'habitacle.
22	5 A	Module de carrosserie auxiliaire.
23	30 A	Amplificateur.

Numéro de fusible ou de relais	Intensité	Composant protégé
24	30 A	Module des fonctions dynamiques du véhicule.
25	20 A	Module d'éclairage ambiant (moteur de base). Module de carrosserie auxiliaire.
26	30 A	Moteur de lève-glace avant droit (module de distribution électrique). Unité de commande de la porte passager.
27	30 A	Moteur de lève-glace arrière gauche (moteur de base).
	—	Non utilisé (GT350, GT500).
28	30 A	Moteur de lève-glace arrière droite (moteur de base).
	—	Non utilisé (GT350, GT500).
29	15 A	Module de passerelle (moteur de base). Non utilisé (libre) (GT350, GT500).
30	5 A	Non utilisé (libre)
31	10 A	Système d'entrée sans clé à télécommande.
32	20 A	Chaîne audio.
33	—	Non utilisé.
34	30 A	Bus de contact/démarrage.
35	5 A	Relais de contact/démarrage de boîtier de distribution électrique (moteur de base).
	—	Non utilisé (GT350, GT500).
36	15 A	Caméra avant (moteur de base).
	—	Non utilisé (GT350, GT500).
37	20 A	Module de volant de direction chauffant (moteur de base).

Numéro de fusible ou de relais	Intensité	Composant protégé
		Contact/démarrage – module de commande du groupe motopropulseur (GT350).
	—	Non utilisé (GT500).

Nota : *L'intensité du fusible de rechange peut varier.*

REMPLACEMENT D'UN FUSIBLE

Fusibles

AVERTISSEMENT: Remplacez toujours un fusible par un fusible de même calibre. Un fusible de calibre supérieur peut causer de graves dommages au câblage et provoquer un incendie.

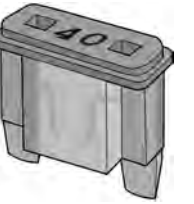

E217331

Si certains accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionnent pas, un fusible est peut-être grillé. Un fil métallique rompu dans le fusible révèle que ce fusible est grillé. Vérifiez les fusibles appropriés avant de remplacer un quelconque composant électrique.

Types de fusibles

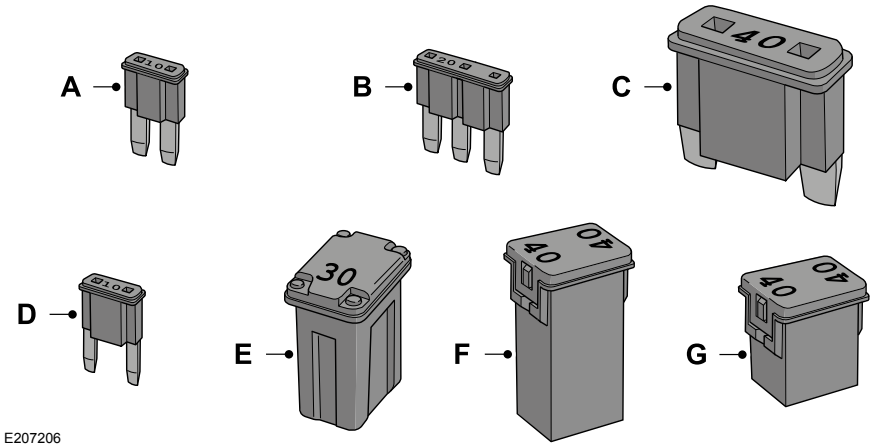

Référence	Type de fusible
A	Micro 2
B	Micro 3
C	Maxi
D	Mini
E	Boîtier en M
F	Boîtier en J
G	Boîtier en J à profil bas

GÉNÉRALITÉS

Faites vérifier régulièrement votre véhicule pour en préserver la sécurité et la valeur de revente. Un grand réseau de concessionnaires autorisés est disponible pour vous offrir leur compétence professionnelle en matière d'entretien. Nous croyons que leurs techniciens spécialement formés sont les plus compétents pour effectuer l'entretien de votre véhicule avec professionnalisme. Ils comptent sur tous les outils spécialisés nécessaires précisément mis au point pour l'entretien de votre véhicule.

Si votre véhicule exige les soins d'un expert, un concessionnaire autorisé peut vous fournir les pièces et la main-d'œuvre dont vous avez besoin. Consultez les renseignements sur la garantie pour déterminer quelles sont les pièces et interventions couvertes.

N'utilisez que des carburants, des lubrifiants, des liquides et des pièces de rechange recommandés conformes aux normes. Les pièces Motorcraft® sont conçues pour optimiser la performance de votre véhicule.

Précautions

- Ne travaillez jamais sur un moteur chaud.
- Assurez-vous qu'aucun article ne se coince dans les pièces mobiles.
- Ne travaillez pas sur un véhicule dont le moteur tourne dans un espace clos, à moins d'être certain que l'espace est suffisamment aéré.
- N'approchez jamais une flamme nue ni une matière en combustion, comme des cigarettes, de la batterie ou des pièces du circuit d'alimentation.

Intervention moteur arrêté

1. Serrez le frein de stationnement et mettez le sélecteur de vitesse à la position de stationnement (P).
2. Arrêtez le moteur.
3. Bloquez les roues.

Intervention moteur en marche

AVERTISSEMENT: Pour réduire les risques de brûlures ou de dommages au véhicule, ne faites pas démarrer le moteur lorsque le filtre à air est déposé et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

1. Serrez le frein de stationnement et mettez le sélecteur de vitesse à la position de stationnement (P).
2. Bloquez les roues.

OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT

Ouverture du capot

E142457

1. Dans l'habitacle, tirez la commande d'ouverture du capot située à gauche sous la planche de bord.
2. Soulevez légèrement le capot.

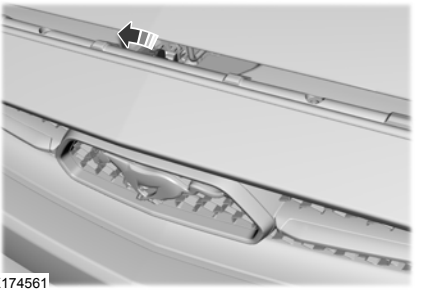
E174561

3. Libérez la fermeture de capot en poussant sur le levier de déverrouillage secondaire situé sur le côté gauche.

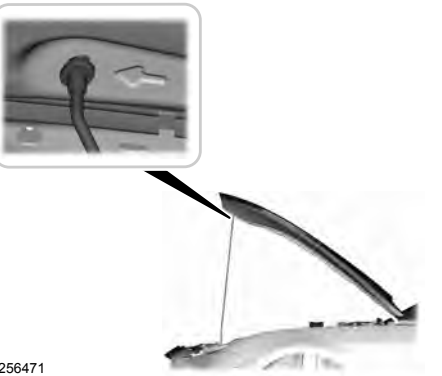
E256471

4. Ouvrez le capot. Soutenez le capot à l'aide de la béquille.

Fermeture du capot

1. Retirez la béquille de capot du taquet et fixez-la correctement dans son attache.
2. Abaissez le capot et laissez-le tomber sous son propre poids les derniers 20–30 cm (8–12 po).

Nota : *Assurez-vous que le capot est correctement fermé.*

APERÇU SOUS LE CAPOT - 2.3L ECOBOOST™

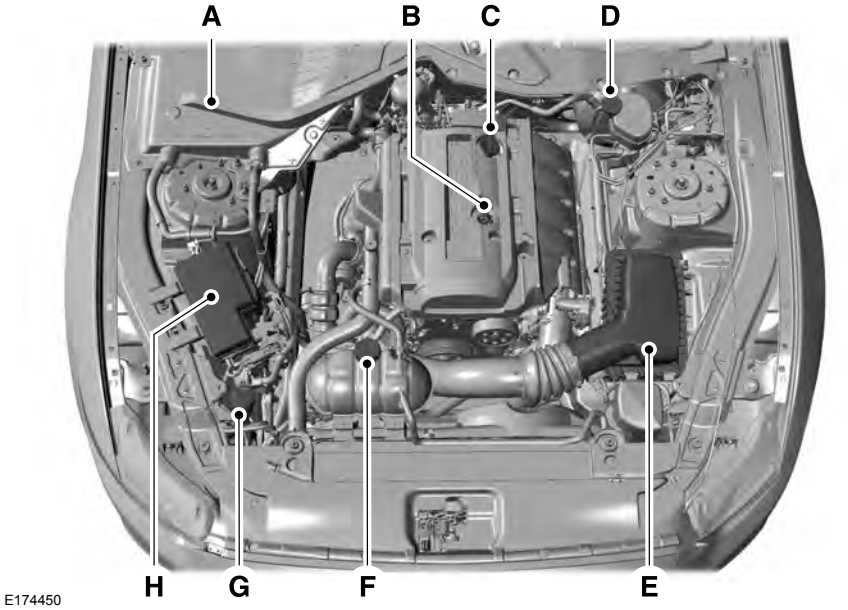

A Batterie (masquée). Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 281).

B Jauge d'huile moteur. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 271).

C Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 271).

D Réservoir de liquide de frein. Voir **Vérification du liquide de frein** (page 279).

E Filtre à air. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 286).

F Réservoir de liquide de refroidissement. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 273).

G Réservoir de liquide de lave-glace. Voir **Vérification du liquide de lave-glace** (page 280).

H Boîtier de distribution électrique. Voir **Fusibles** (page 254).

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

APERÇU SOUS LE CAPOT - 5.0L

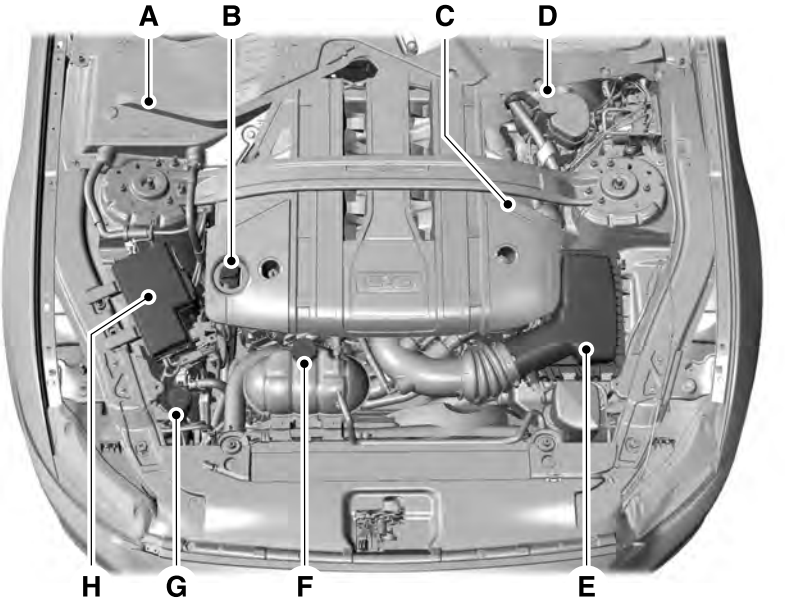

E250052

A. Batterie. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 281).

B. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 271).

C. Jauge d'huile moteur. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 271).

D. Réservoir de liquide de frein. Voir **Vérification du liquide de frein** (page 279).

E. Filtre à air. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 286).

F. Réservoir de liquide de refroidissement du moteur. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 273).

G. Réservoir de liquide lave-glace. Voir **Vérification du liquide de lave-glace** (page 280).

H. Boîte à fusibles du compartiment moteur. Voir **Fusibles** (page 254).

APERÇU SOUS LE CAPOT - 5.0L, BULLITT

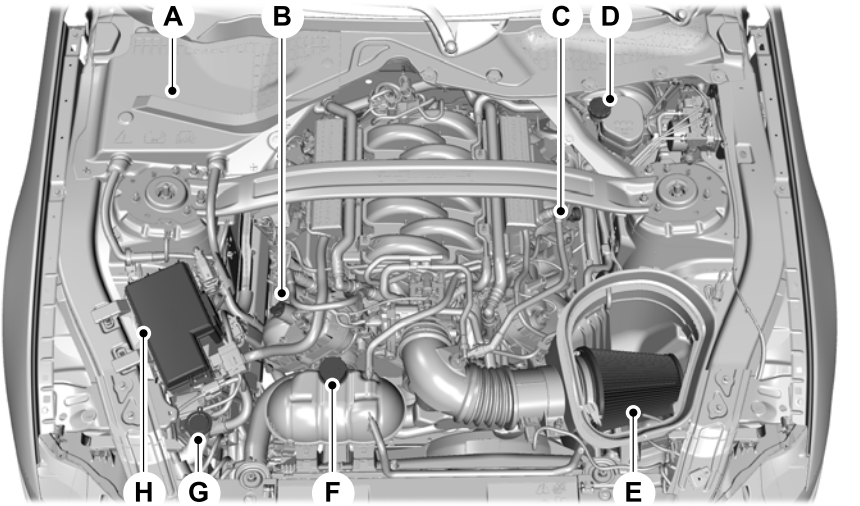

A Batterie. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 281).

B Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 271).

C Jauge d'huile moteur. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 271).

D Réservoir de liquide de frein. Voir **Vérification du liquide de frein** (page 279).

E Filtre à air. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 286).

F Réservoir de liquide de refroidissement. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 273).

G Réservoir de liquide de lave-glace. Voir **Vérification du liquide de lave-glace** (page 280).

H Boîtier de distribution électrique. Voir **Remplacement d'un fusible** (page 264).

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

JAUGE D'HUILE MOTEUR

E161560

A	MIN
B	MAX

VÉRIFICATION DE L'HUILE MOTEUR

Pour vérifier le niveau d'huile moteur avec constance et précision, procédez comme suit :

1. Assurez-vous que le frein de stationnement est serré. Assurez-vous que la boîte de vitesses est en position de stationnement (P) ou de point mort (N).
2. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
3. Stationnez le véhicule sur une surface plane.
4. Coupez le contact et patientez 15 minutes, le temps que l'huile se dépose dans le carter d'huile. Une vérification du niveau d'huile moteur trop tôt après avoir arrêté le moteur peut fausser la lecture.
5. Ouvrez le capot. Voir **Ouverture et fermeture du capot** (page 266).
6. Retirez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux. Voir **Aperçu sous le capot** (page 268).
7. Remettez la jauge en place, retirez-la de nouveau et vérifiez le niveau d'huile. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 271).
8. Vérifiez que le niveau d'huile se situe entre les repères minimum et maximum. S'il est au repère minimum, faites l'appoint dès que possible. Voir **Capacités et spécifications** (page 346).
9. Si le niveau d'huile est approprié, remettez la jauge en place et bien à fond.

Nota : *Ne retirez pas la jauge lorsque le moteur est en marche.*

Nota : *Si le niveau d'huile se trouve entre les repères minimum et maximum, il est acceptable. N'ajoutez pas d'huile.*

Nota : *Sur les moteurs neufs, la consommation d'huile atteint un niveau normal au bout de 5 000 km (3 000 mi) environ.*

Ajout d'huile moteur

AVERTISSEMENT: Ne retirez pas le bouchon de remplissage lorsque le moteur est en marche.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur, car ils sont inutiles et pourraient causer au moteur des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

E142732

Utilisez uniquement une huile moteur homologuée pour les moteurs à essence par l'American Petroleum Institute (API). Une huile portant ce symbole commercial est conforme aux normes de protection en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC).

Pour faire l'appoint d'huile moteur, procédez comme suit :

1. Nettoyez autour du bouchon de remplissage d'huile moteur avant de le retirer.
2. Retirez le bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Aperçu sous le capot** (page 268). Tournez-le dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-le.
3. Ajoutez de l'huile moteur répondant à nos spécifications. Voir **Capacités et spécifications** (page 346). Il faudra peut-être un entonnoir pour verser l'huile moteur dans l'orifice.
4. Vérifiez à nouveau le niveau de l'huile.
5. Si le niveau d'huile est approprié, remettez la jauge en place et bien à fond.
6. Remettez le bouchon de remplissage d'huile moteur en place. Tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'en butée.

Nota : *N'ajoutez pas d'huile au-delà du repère maximal. Si le niveau d'huile dépasse le repère maximal, le moteur risque de subir des dommages.*

Nota : *Veillez à installer le bouchon de remplissage d'huile correctement.*

Nota : *Essuyez immédiatement tout écoulement avec un chiffon absorbant.*

RÉINITIALISATION DU TÉMOIN DE VIDANGE D'HUILE

Utilisez les commandes de l'écran d'information sur le volant de direction pour réinitialiser le témoin de vidange d'huile.

À partir du menu principal, faites défiler jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur la flèche de droite, puis à partir de ce menu faites défiler jusqu'au message suivant.
Réglages avancés	Appuyer sur OK
Véhicule	Appuyez sur la flèche de droite, puis à partir de ce menu faites défiler jusqu'au message suivant.
Durée d'huile	Appuyez sur la flèche de droite, puis à partir de ce menu faites défiler jusqu'au message suivant.

Message	Mesure à prendre et description
Tenir OK pr réinitial.	Maintenez le bouton ***OK*** enfoncé jusqu'à ce que le tableau de bord affiche le message suivant. Réinitial. réussie
	Lorsque le témoin de vidange d'huile se réinitialise, le tableau de bord affiche 100 %. Durée de vie huile restante {00} %
	Si le tableau de bord affiche l'un des messages suivants, répétez la procédure. Non réinitialisée Réinitial. annulée

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

AVERTISSEMENT: Ne pas retirer le capuchon du réservoir du liquide de refroidissement quand le moteur tourne ou que le système de refroidissement est chaud. Attendre 10 minutes pour que le système de refroidissement se refroidisse. Couvrez le capuchon du réservoir du liquide de refroidissement avec un tissu épais pour éviter la possibilité de brûlures et retirez le capuchon lentement. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.

AVERTISSEMENT: Ne versez pas du liquide de refroidissement dans le réservoir du lave-glace de pare-brise. Si du liquide de refroidissement est projeté sur le pare-brise, la visibilité risque d'être grandement réduite.

AVERTISSEMENT: Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous que le moteur a refroidi avant de dévisser le bouchon taré du vase d'expansion. Le circuit de refroidissement est sous pression. De la vapeur et du liquide brûlant peuvent jaillir lorsque le bouchon est légèrement desserré.

AVERTISSEMENT: N'ajoutez pas de liquide de refroidissement au-delà du repère ***MAX***.

Une fois le moteur refroidi, vérifiez la concentration et le niveau du liquide de refroidissement aux intervalles indiqués dans le calendrier d'entretien périodique. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 457).

Nota : *Assurez-vous que le niveau de liquide de refroidissement se situe entre les repères **MIN** et **MAX** du réservoir de liquide de refroidissement.*

Nota : *Le liquide de refroidissement se dilate lorsqu'il est chaud. Le niveau peut dépasser le repère **MAX**.*

Maintenir la concentration de liquide de refroidissement entre 48 % et 50 %, ce qui équivaut à un point de gel compris entre -34ºC (-29ºF) et -37ºC (-35ºF). La concentration de liquide de refroidissement doit être vérifiée avec un réfractomètre. Nous ne recommandons pas l'utilisation de densimètres ou de bandelettes de test du liquide de refroidissement pour mesurer la concentration de ce dernier.

Ajout de liquide de refroidissement

AVERTISSEMENT: N'ajoutez pas de liquide de refroidissement pour moteur quand le moteur tourne ou que le système de refroidissement est chaud. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.

AVERTISSEMENT: Ne pas retirer le capuchon du réservoir du liquide de refroidissement quand le moteur tourne ou que le système de refroidissement est chaud. Attendre 10 minutes pour que le système de refroidissement se refroidisse. Couvrez le capuchon du réservoir du liquide de refroidissement avec un tissu épais pour éviter la possibilité de brûlures et retirez le capuchon lentement. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.

AVERTISSEMENT: Ne versez pas du liquide de refroidissement dans le réservoir du lave-glace de pare-brise. Si du liquide de refroidissement est projeté sur le pare-brise, la visibilité risque d'être grandement réduite.

Nota : *N'utilisez pas de pastilles antifuite, de produits d'obturation ou d'additifs pour circuit de refroidissement, sous peine d'endommager le circuit de refroidissement du moteur ou le circuit de chauffage. Les dommages sur les composants pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.*

Nota : *Les liquides pour véhicules automobiles ne sont pas interchangeables.*

Il est très important d'utiliser du liquide de refroidissement prédilué conforme aux spécifications pour éviter de boucher les petites voies de passage du circuit de liquide de refroidissement du moteur. Voir **Capacités et spécifications** (page 340). Ne mélangez pas différentes couleurs ou différents types de liquide de refroidissement dans votre véhicule. Un mélange de liquides de refroidissement ou l'utilisation d'un liquide de refroidissement incorrect peut causer des dommages sur le moteur ou les composants du circuit de refroidissement et qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.

Nota : *En l'absence de liquide de refroidissement prédilué, utilisez le liquide de refroidissement concentré approuvé en le diluant à 50/50 avec de l'eau distillée. Voir **Capacités et spécifications** (page 340). L'utilisation d'eau qui n'a pas été désionisée peut contribuer à la formation de dépôts, à la corrosion et au colmatage des petites voies du circuit de refroidissement.*

Nota : *Les liquides de refroidissement génériques compatibles toutes marques et modèles peuvent ne pas être conformes à nos prescriptions et endommager le circuit de refroidissement. Les dommages sur les composants pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.*

Si le niveau de liquide de refroidissement est au repère minimal ou en dessous, faites l'appoint immédiatement.

Pour faire l'appoint du liquide de refroidissement, procédez comme suit :

1. desserrez le bouchon lentement; Toute pression présente s'échappe lors du desserrage du bouchon;
2. ajoutez du liquide de refroidissement du moteur prédilué conforme aux spécifications; Voir **Capacités et spécifications** (page 340).

3. ajoutez suffisamment de liquide de refroidissement du moteur prédilué pour atteindre le niveau correct;
4. refermez le bouchon de remplissage de liquide de refroidissement en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ressentir une forte résistance;
5. contrôlez le niveau de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide de refroidissement les prochaines fois que vous conduirez votre véhicule; Au besoin, ajoutez du liquide de refroidissement prédilué jusqu'au niveau approprié.

Faites vérifier votre véhicule au plus vite si vous devez ajouter plus de 1 L (1,1 pte) de liquide de refroidissement par mois. L'utilisation d'un moteur dont le niveau de liquide de refroidissement est insuffisant peut entraîner une surchauffe du moteur et causer d'éventuels dommages au moteur.

En cas d'urgence, vous pouvez ajouter une grande quantité d'eau ne contenant pas de liquide de refroidissement de manière à pouvoir vous rendre à un centre d'entretien et de réparation des véhicules. Dans ce cas, le personnel qualifié doit :

1. vidanger le circuit de refroidissement;
2. nettoyer chimiquement le circuit de liquide de refroidissement;
3. remplir de liquide de refroidissement le plus tôt possible.

L'utilisation d'eau (sans liquide de refroidissement) risque d'entraîner des dommages au moteur par la corrosion, la surchauffe ou le gel.

N'utilisez pas les produits suivants comme substituts du liquide de refroidissement :

- alcool;
- méthanol;
- saumure;
- tout liquide de refroidissement mélangé à de l'antigel à base d'alcool ou de méthanol.

L'alcool et les autres liquides peuvent entraîner des dommages au moteur causés par une surchauffe ou le gel.

N'ajoutez ni inhibiteurs ni additifs au liquide de refroidissement. Ces produits peuvent être néfastes et compromettre la protection anticorrosion du liquide de refroidissement.

Liquide de refroidissement recyclé

Nous ne recommandons pas l'utilisation d'un liquide de refroidissement recyclé, car aucun procédé de recyclage n'a encore été homologué.

Nota : *Le liquide de refroidissement usé doit être mis au rebut d'une façon appropriée.*

Suivre les règlements et normes de la collectivité en matière de recyclage et de mise au rebut des liquides d'automobile.

Conditions climatiques rigoureuses

Si vous conduisez par temps très froid :

- il peut s'avérer nécessaire d'augmenter la concentration de liquide de refroidissement à plus de 50 %;
- une concentration du liquide de refroidissement de 60 % assure une protection améliorée contre le gel; Une concentration supérieure à 60 % diminue les caractéristiques de protection du liquide de refroidissement contre les surchauffes du moteur et peut endommager le moteur.

Si vous conduisez par temps très chaud :

- vous pouvez baisser la concentration de liquide de refroidissement à 40 %;
- une concentration inférieure à 40 % réduit les caractéristiques antigel et anticorrosion du liquide de refroidissement et pourrait endommager le moteur.

Les véhicules conduits toute l'année dans des climats tempérés doivent utiliser un liquide de refroidissement prédilué pour obtenir une protection optimale du circuit de refroidissement et du moteur.

Vidange du liquide de refroidissement

Conformément au guide d'entretien périodique, le liquide de refroidissement doit être vidangé à des intervalles de kilométrage spécifiques. Ajoutez du liquide de refroidissement du moteur prédilué conforme aux spécifications. Voir **Capacités et spécifications** (page 340).

Refroidissement à protection totale

La fonction de protection totale vous permet de conduire temporairement votre véhicule avant l'apparition de dommages plus importants. Les distances que le "circuit à protection totale" permet de parcourir varient en fonction de la température ambiante, de la charge du véhicule et des conditions routières.

Fonctionnement du circuit de refroidissement à protection totale

Si le moteur commence à surchauffer, le thermomètre de liquide de refroidissement passe dans la zone rouge :

Un témoin d'avertissement s'allume et un message d'avertissement peut s'afficher sur l'écran d'information.

Si le moteur atteint une température de surchauffe prédéterminée, il passe automatiquement à un mode de fonctionnement avec alternance des cylindres. Chaque cylindre inopérant agit alors comme une pompe à air et refroidit le moteur.

Dans un tel cas, le véhicule fonctionne encore mais :

- la puissance du moteur est limitée;
- le système de climatisation se coupe.

La conduite prolongée fait monter la température du moteur au point de causer l'arrêt complet du moteur. Dans ce cas, l'effort demandé pour la direction et le freinage est plus important.

Une fois le moteur refroidi, vous pouvez redémarrer. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais pour minimiser les dégâts sur le moteur.

Lorsque le mode de protection totale est mis en fonction

AVERTISSEMENT: Le mode de protection totale du moteur doit être utilisé uniquement en cas d'urgence. Roulez avec votre véhicule en mode de protection totale seulement pendant la durée nécessaire à l'immobilisation du véhicule dans un endroit sûr et faites réparer le véhicule immédiatement. En mode protection totale, votre véhicule aura une puissance limitée, ne pourra rouler à vitesse élevée et pourrait

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

s'arrêter sans avertissement, étant ainsi privé de la puissance du moteur ainsi que de l'assistance des freins et de la direction, ce qui pourrait accroître les risques d'accident et de blessures graves.

AVERTISSEMENT: Ne pas retirer le capuchon du réservoir du liquide de refroidissement quand le moteur tourne ou que le système de refroidissement est chaud. Attendre 10 minutes pour que le système de refroidissement se refroidisse. Couvrez le capuchon du réservoir du liquide de refroidissement avec un tissu épais pour éviter la possibilité de brûlures et retirez le capuchon lentement. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.

En mode de protection totale, la puissance de votre moteur est limitée; il est donc important de conduire avec précaution. Le véhicule ne peut maintenir une vitesse élevée et le moteur ne fonctionne pas correctement.

Gardez à l'esprit que le moteur peut s'arrêter automatiquement pour éviter les dommages. Dans cette situation :

1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et arrêtez le moteur.
2. Si vous êtes membre d'un programme d'assistance routière, nous vous recommandons de contacter votre fournisseur de service d'assistance routière.
3. Si ce n'est pas possible, laissez le moteur refroidir sur une courte période.
4. Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Si le niveau de liquide de refroidissement est au repère minimal ou en dessous, faites l'appoint immédiatement;
5. Une fois le moteur refroidi, vous pouvez redémarrer. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais pour minimiser les dégâts sur le moteur.

Nota : *Si vous conduisez votre véhicule sans effectuer de réparation, le risque de dommages au moteur augmente.*

Gestion de la température du liquide de refroidissement du moteur (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT: Pour réduire le risque d'accident et de blessure, soyez prêt à ce que la vitesse du véhicule diminue et que ce dernier ne puisse pas accélérer à sa pleine puissance jusqu'à ce que la température du liquide de refroidissement baisse.

Lors de la traction d'une remorque, la température du moteur peut temporairement atteindre un niveau élevé lorsque les conditions de fonctionnement sont difficiles, par exemple dans une montée raide ou longue ou lorsque la température ambiante est élevée.

Dans ce cas, vous remarquerez peut-être que l'aiguille du thermomètre de liquide de refroidissement pivote vers la zone rouge et un message peut apparaître dans l'écran d'information.

Vous pouvez remarquer une réduction de la vitesse du véhicule causée par une puissance de moteur réduite afin de gérer la température du liquide de refroidissement du moteur. Votre véhicule pourra passer dans ce mode dans certaines conditions de température ou de charge élevées. La réduction de la vitesse dépendra de la charge du véhicule, de la pente et de la température ambiante. Si cela se produit, il n'est pas nécessaire d'arrêter le véhicule. Vous pouvez continuer à rouler.

La climatisation peut se mettre en fonction puis s'arrêter automatiquement plusieurs fois dans des conditions d'utilisation rigoureuses pour protéger le moteur contre toute surchauffe. Lorsque la température du liquide de refroidissement diminue à une température de fonctionnement normale, la climatisation s'active.

Si le thermomètre du liquide de refroidissement moteur passe complètement dans la zone rouge, ou si un avertissement indiquant une température élevée du liquide de refroidissement ou un message d'entretien du moteur apparaît sur l'écran d'information, procédez comme suit :

1. arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité; Serrez complètement le frein de stationnement et amenez le levier sélecteur en position stationnement (P) ou point mort (N);
2. laissez le moteur tourner jusqu'à ce que l'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement revienne en position normale; Si après plusieurs minutes la température ne diminue pas, suivez les autres étapes;
3. arrêtez le moteur et attendez qu'il refroidisse; Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement;
4. si le niveau de liquide de refroidissement est au repère minimal ou en dessous, faites l'appoint immédiatement;
5. si le niveau du liquide de refroidissement est normal, redémarrez le moteur et poursuivez votre route.

CONTRÔLE D'HUILE DE BOÎTE DE VITESSES MANUELLE

1. Nettoyez le bouchon de remplissage. Le bouchon de remplissage se trouve sur le côté droit de la boîte de vitesses.

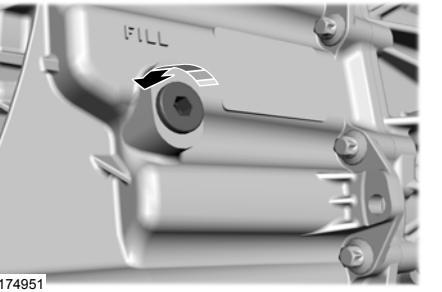

E174951

2. Retirez le bouchon de remplissage.
3. Le niveau correct d'huile est 0–3 mm (0,0–0,1 po) sous le rebord inférieur de l'orifice de remplissage.
4. Ajoutez de l'huile par l'orifice de remplissage.
5. Reposez le bouchon de remplissage.
6. Serrez le bouchon de remplissage jusqu'à ce qu'une forte résistance se fasse sentir.

Utilisez uniquement une huile conforme à la spécification Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 340).

VÉRIFICATION DE L'HUILE DE BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Si nécessaire, demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier et vidanger l'huile de la boîte de vitesses aux intervalles d'entretien appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 457).

La boîte de vitesses automatique n'a pas de jauge d'huile.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Consultez les informations d'entretien périodique pour connaître les intervalles de vérification et de vidange de l'huile. Votre boîte de vitesses ne consomme pas d'huile. Cependant, si la boîte de vitesses patine, si le passage des rapports est lent ou si vous remarquez des signes de fuite de liquide, contactez un concessionnaire autorisé.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires d'huile de boîte de vitesses, ni de produits de traitement de l'huile ou de nettoyage du moteur. Ces produits peuvent affecter le fonctionnement de la boîte de vitesses et causer des dommages aux composants internes de la boîte de vitesses.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE FREIN

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas de liquide de frein autre que le produit recommandé car ceci réduirait l'efficacité des freins. L'utilisation d'un liquide inadapté pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves voire mortelles.

AVERTISSEMENT: N'utilisez que du liquide de frein provenant d'un contenant scellé. La contamination par de la saleté, de l'eau, des produits pétroliers ou d'autres substances peut endommager le circuit de freinage, voire entraîner sa défaillance. Le non-respect de cet avertissement pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves voire mortelles.

AVERTISSEMENT: Ne laissez pas le liquide entrer en contact avec la peau ou les yeux. Si cela se produit, rincez immédiatement les zones concernées à grande eau et contactez votre médecin.

AVERTISSEMENT: Si le niveau de liquide de frein se situe sous le repère ***MIN*** ou au-dessus du repère ***MAX*** du réservoir de liquide de frein, le système de freinage pourrait être affecté.

E170684

1. Stationnez votre véhicule sur une surface plane.
2. Inspectez le réservoir de liquide de frein pour déterminer où le niveau de liquide se situe par rapport aux repères ***MIN*** et ***MAX*** du réservoir.

Nota : *Si le niveau de liquide de frein se trouve entre les repères **MIN** et **MAX** du réservoir, il est acceptable.*

Nota : *Si le niveau de liquide de frein se situe sous le repère **MIN** ou au-dessus du repère **MAX**, faites vérifier votre véhicule dès que possible.*

Nota : *Pour éviter toute contamination du liquide, le bouchon du réservoir doit rester en place et serré à moins que vous n'ajoutiez du liquide.*

Utilisez uniquement des liquides conformes à nos spécifications. Voir **Capacités et spécifications** (page 340).

Intervalle de vidange du liquide de frein

Avec le temps, le liquide de frein absorbe de l'eau, ce qui réduit son efficacité. Remplacez le liquide de frein aux intervalles prescrits pour éviter une dégradation des performances de freinage.

Pour des renseignements détaillées sur les intervalles de vidange, consultez le chapitre Entretien périodique de votre manuel du propriétaire ou votre guide d'entretien local.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE D'EMBRAYAGE - BOÎTE DE VITESSES MANUELLE

Les circuits d'embrayage et de freins utilisent le même réservoir de liquide. Voir **Vérification du liquide de frein** (page 279).

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE DIRECTION ASSISTÉE

Votre véhicule est équipé d'un système de direction assistée à commande électrique (EPS). Il n'y aucun réservoir de liquide à vérifier ou à remplir.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE LAVE-GLACE

AVERTISSEMENT: Si vous utilisez votre véhicule lorsque la température est inférieure à 5 ºC (40 ºF), utilisez du liquide lave-glace avec protection antigel. Si vous omettez d'utiliser ce type de liquide lave-glace par temps froid, la visibilité du pare-brise en sera affectée et les risques de blessures ou d'accident seront accrus.

Remplissez le réservoir de liquide lave-glace lorsque le niveau est bas. Utilisez uniquement un liquide lave-glace conforme aux normes Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 340).

Il se peut que des règlements relatifs aux composés organiques volatils en vigueur dans votre région ou dans votre province restreignent l'usage du méthanol, qui est un antigel de lave-glace couramment utilisé. Les liquides lave-glace à antigel sans méthanol ne doivent être utilisés que s'ils sont efficaces par temps froid et s'ils n'endommagent pas le fini de la peinture, des balais d'essuie-glace et du circuit des essuie-glaces.

FILTRE À CARBURANT

Votre véhicule est équipé d'un filtre à carburant permanent qui est intégré au réservoir de carburant. Ce filtre ne nécessite aucun entretien périodique et n'a jamais besoin d'être remplacé.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

REMPLACEMENT DE LA BATTERIE DE 12 V

AVERTISSEMENT: Les batteries produisent des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures. Par conséquent, tenez toute flamme, étincelle ou substance allumée à distance des batteries. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près de la batterie. Prévoyez toujours une aération suffisante.

AVERTISSEMENT: Lorsque vous soulevez une batterie à bac en plastique, n'exercez pas une pression excessive sur les parois pour éviter de faire gicler l'électrolyte par les bouchons d'aération et causer des blessures et des dommages au véhicule ou à la batterie. Soulevez la batterie au moyen d'un porte-batterie ou saisissez le bac en plaçant vos mains à des coins diagonalement opposés.

AVERTISSEMENT: Gardez les batteries hors de la portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Protégez vos yeux de la solution acide quand vous effectuez une intervention à proximité de la batterie. En cas d'éclaboussures d'acide sur la peau ou dans les yeux, rincez immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dans les plus brefs délais. En cas d'ingestion d'acide, consultez un médecin immédiatement.

AVERTISSEMENT: Les bornes de batterie, les cosses de câbles et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, des produits chimiques qui sont reconnus dans l'État de Californie comme cause de cancer et autres lésions de l'appareil reproducteur. **Lavez-vous les mains après manipulation**.

AVERTISSEMENT: Ce véhicule peut être équipé de plus d'une batterie. La dépose des câbles de batterie d'une seule batterie ne débranche pas le système électrique de votre véhicule. Lorsque vous coupez l'alimentation électrique, assurez-vous de débrancher les câbles de batterie. Sinon, ceci pourrait occasionner des blessures graves ou des dommages matériels.

AVERTISSEMENT: Sur les véhicules équipés d'un système d'arrêt/démarrage automatique, les exigences imposées à la batterie sont différentes. Vous devez remplacer la batterie par une batterie de spécification identique.

La batterie est située dans le compartiment moteur. Voir **Aperçu sous le capot** (page 268).

Votre véhicule est équipé d'une batterie sans entretien. Il n'est pas nécessaire d'ajouter de l'eau pendant l'utilisation.

Si la batterie du véhicule est munie d'un couvercle et d'un flexible de ventilation, assurez-vous de les remettre correctement en place après avoir nettoyé ou remplacé la batterie.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Pour prolonger la durée de la batterie, maintenez le dessus de la batterie propre et sec et les câbles de la batterie bien fixés aux bornes de la batterie. Si vous remarquez de la corrosion sur la batterie ou sur les bornes, retirez les câbles des bornes et ôtez la corrosion avec une brosse métallique. Vous pouvez neutraliser l'acide avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau.

Ford recommande de débrancher le câble négatif de la batterie si vous prévoyez entreposer votre véhicule durant une période prolongée.

Nota : *Si vous ne débranchez que le câble négatif de la batterie, assurez-vous qu'il est isolé ou placez-le à l'écart de la borne de la batterie, ceci afin d'éviter une connexion non intentionnelle ou la formation d'un arc.*

Lorsque vous remplacez la batterie, assurez-vous de la remplacer uniquement par une batterie qui correspond aux exigences électriques de votre véhicule.

Si vous débranchez ou remplacez la batterie et que votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses automatique, la boîte doit réapprendre sa stratégie adaptative. De ce fait, le passage des rapports peut être saccadé durant les premiers kilomètres. Cette situation est normale. La boîte de vitesses retrouvera sa fluidité au terme de l'actualisation de la stratégie.

Système de gestion de batterie

(Selon l'équipement)

Le système de gestion de batterie surveille l'état de la batterie et prend les mesures nécessaires pour prolonger sa durée de vie utile. Si une décharge excessive de la batterie est détectée, le système désactive temporairement certains systèmes électriques afin de protéger la batterie.

Les systèmes compris sont les suivants :

- Lunette arrière chauffante.
- Sièges chauffants.
- Chauffage et climatisation.
- Volant de direction chauffant.
- Chaîne audio.
- Système de navigation.

Un message peut s'afficher dans l'écran d'information pour vous avertir que les mesures de protection de la batterie sont actives. Ces messages servent uniquement à indiquer qu'une action est en cours et ne sont pas destinés à indiquer un problème électrique ou que la batterie doit être remplacée.

Après le remplacement de la batterie, ou dans certains cas après avoir chargé la batterie à l'aide d'un chargeur externe, le système de gestion de batterie (BMS) exige huit heures de temps de sommeil du véhicule pour réapprendre l'état de charge de la batterie. Pendant ce temps, votre véhicule doit rester entièrement verrouillé avec le contact coupé.

Nota : *Avant de réapprendre l'état de charge de la batterie, le système de gestion de batterie peut temporairement désactiver certains systèmes électriques.*

Installation des accessoires électriques

Pour préserver le bon fonctionnement du système de gestion de batterie, ne branchez pas la masse d'un appareil électrique directement sur la borne négative de la batterie. Ceci peut fausser les mesures de diagnostic de l'état de la batterie et provoquer le mauvais fonctionnement du système.

Nota : *Si vous ajoutez des accessoires ou composants électriques sur votre véhicule, cela peut nuire aux performances et à la longévité de la batterie. En outre, cela peut également nuire aux performances d'autres systèmes électriques du véhicule.*

Dépose et pose de la batterie

Pour débranchez ou déposer la batterie, procédez comme suit :

1. Serrez le frein de stationnement et coupez le contact.
2. Désactivez tous les équipements électriques, les feux et la radio par exemple.
3. Patientez au moins deux minutes avant de débrancher la batterie.

Nota : *Le système de gestion moteur est doté d'une fonction de maintien de l'alimentation électrique. Il reste donc alimenté pendant un certain temps une fois le contact coupé. Ceci permet de sauvegarder les tableaux de diagnostic et d'adaptation. Débrancher la batterie sans attendre peut provoquer des dommages non couverts par la garantie du véhicule.*

4. Débranchez la borne du câble négatif de la batterie.
5. Débranchez la borne du câble positif de la batterie.
6. Déposez l'étrier de fixation de la batterie.
7. Retirez la pile.
8. Pour la repose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.

Nota : *Avant de rebrancher la batterie, assurez-vous que le contact reste coupé.*

Nota : *Assurez-vous que les bornes des câbles de la batterie sont bien serrées.*

Si vous débranchez ou remplacez la batterie du véhicule, vous devez réinitialiser les fonctions suivantes :

- Fonction de rebond des glaces. Voir **Glaces à commande électrique** (page 91).
- Réglage de l'horloge.
- Stations de radio présélectionnées.

Mise au rebut de la batterie

Assurez-vous de vous débarrasser des piles et batteries usagées d'une manière écocompatible. Renseignez-vous auprès des autorités locales au sujet du recyclage des piles et batteries usagées.

VÉRIFICATION DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

E142463

Glissez la pointe de vos doigts sur le bord du balai pour en vérifier la rugosité.

Nettoyez les balais d’essuie-glace à l’aide d’une éponge douce ou d'un chiffon imbibé de liquide lave-glace ou d'eau.

REMPLACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

1. Tirez le bras et le balai d'essuie-glace pour les écarter de la glace et pressez les languettes de verrouillage.

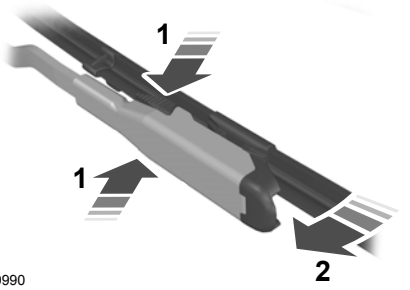

2. Tournez le balai d'essuie-glace et retirez-le.
3. Placez le nouveau balai sur le bras d'essuie-glace et appuyez jusqu'au déclic.

Remplacez les balais d'essuie-glace au moins une fois l'an pour en optimiser la performance.

L'efficacité des essuie-glaces peut être améliorée en nettoyant les balais d'essuie-glace et le pare-brise. Voir **Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace** (page 294).

RÉGLAGE DES PHARES

Réglage vertical des phares

Les phares de votre véhicule ont été correctement réglés en usine. Si votre véhicule a été accidenté, faites vérifier le réglage des phares par un concessionnaire autorisé.

Cible de faisceau des phares

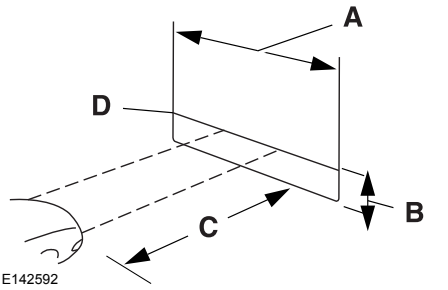

A	8 pi (2,4 m)
B	Hauteur du centre du phare au sol
C	25 pi (7,6 m)
D	Ligne de référence horizontale

Réglage vertical des phares

1. Immobilisez le véhicule directement à l'avant d'un mur ou d'une grille sur une surface plane en l'éloignant d'environ 7,6 m (25 ft).
2. Mesurez la hauteur allant du sol au centre du phare indiquée par un cercle de 3 mm sur la lentille et tracez sur le mur vertical ou l'écran (à l'aide de ruban-cache, par exemple) un trait de repère horizontal de 2,4 m (8 ft).

Nota : *Pour mieux voir le faisceau de lumière lors du réglage d'un phare, vous pouvez masquer l'autre phare.*

3. Allumez les feux de croisement pour éclairer le mur ou l'écran et ouvrez le capot. Couvrez l'un des phares de manière à ce qu'il ne puisse pas éclairer le mur.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

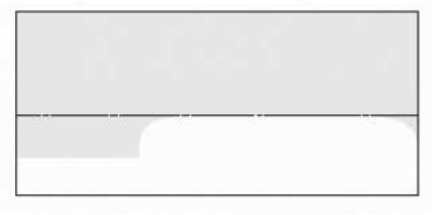

E142465

4. Sur le mur ou sur l'écran, vous remarquerez une zone lumineuse de haute intensité en haut à droite du faisceau lumineux. Si le rebord supérieur de la zone lumineuse de haute intensité ne se trouve pas au niveau de la ligne de repère horizontale, réglez le phare.

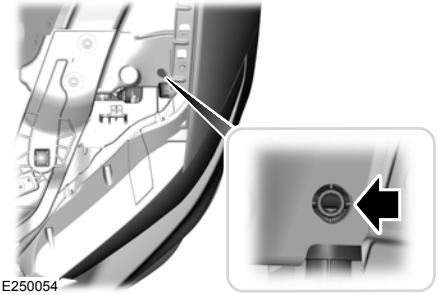

E250054

5. Localisez le dispositif de réglage vertical de chaque phare. Tournez la vis de réglage dans un sens ou dans l'autre avec un tournevis cruciforme n º2 pour régler le phare dans le sens vertical.
6. Pour régler l'autre phare, répétez les étapes 3 à 7.
7. Fermez le capot et éteignez les phares.

Réglage horizontal des phares

Votre véhicule ne nécessite pas le réglage du faisceau horizontal. En présence d'une anomalie, faites vérifier le circuit par un concessionnaire autorisé.

REMPLACEMENT D'UNE AMPOULE

Remplacement des ampoules de feux de recul

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position arrêt.
2. Localisez l'ampoule de feu de recul sous le pare-chocs arrière de votre véhicule. L'ampoule est accessible par l'arrière du pare-chocs.
3. Tirez sur le connecteur pour le débrancher de l'ampoule.

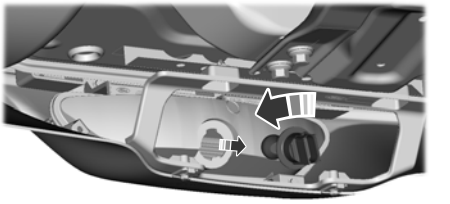

E177487

4. Tournez l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et retirez-la du bloc optique.

Feux à DEL

Les feux à DEL ne sont pas remplaçables. Contactez un concessionnaire autorisé en cas de problème.

Les feux suivants sont à DEL :

- Phares.
- Feu arrière.
- Feu de freinage.
- Antibrouillard avant.
- Feu de position latéral avant.
- Feu de jour.
- Feu de freinage central en hauteur.
- Indicateur de direction avant.
- Clignotant arrière.
- Lampe de plaque d'immatriculation.

REMPLACEMENT DU FILTRE À AIR - 2.3L ECOBOOST™/5.0L

AVERTISSEMENT: Pour réduire les risques de dommages au véhicule et de brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

Nota : *L'emploi d'un élément filtrant inadéquat peut entraîner de graves dommages au moteur. Votre garantie peut ne pas couvrir ces dommages.*

Utilisez uniquement le filtre à air de rechange recommandé. Voir **Pièces Motorcraft** (page 341).

Pour les véhicules équipés d'un moteur EcoBoost : lors de l'entretien du filtre à air, il est important qu'aucun corps étranger ne pénètre dans le circuit d'admission d'air. Même les petites particules sont susceptibles d'endommager le moteur et le turbocompresseur.

Remplacez l'élément filtrant aux intervalles appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 457).

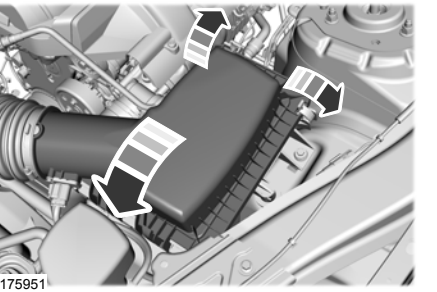
E175951

1. Détachez les deux fixations qui maintiennent le couvercle du boîtier de filtre à air.
2. Soulevez délicatement le couvercle du boîtier de filtre à air.
3. Retirez l'élément filtrant du boîtier du filtre à air.
4. Essuyez le boîtier et le couvercle du filtre à air pour vous assurer qu'aucune saleté ou débris ne pénètre dans le moteur et garantir l'étanchéité de l'ensemble.
5. Installez un élément filtrant neuf. Prenez soin de ne pas coincer les bords du filtre entre le boîtier et le couvercle. Cela pourrait endommager le filtre et permettre l'entrée d'air non filtré dans le moteur si le filtre n'était pas bien en place.
6. Remettez le couvercle du boîtier de filtre à air en place.
7. Engagez les fixations de maintien du couvercle du boîtier de filtre à air sur le boîtier de filtre à air.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

REMPLACEMENT DU FILTRE À AIR - 5.0L, BULLITT

AVERTISSEMENT: Pour réduire les risques de dommages au véhicule et de brûlures, ne faites pas démarrer le moteur lorsque le filtre à air est déposé et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

Consultez le chapitre calendrier d'entretien périodique pour connaître les intervalles appropriés de remplacement de l'élément de filtre à air.

Lors du remplacement de l'élément de filtre à air, utilisez uniquement le filtre à air Motorcraft™ préconisé. Consultez Références pièces Motorcraft dans le chapitre Contenances et caractéristiques.

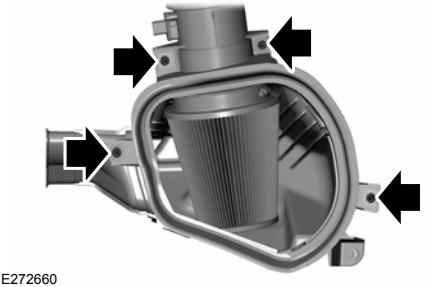

E272660

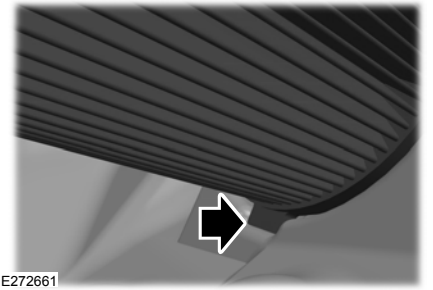

E272661

1. Retirez les deux fixations du faisceau de câblage du capteur des goujons du caisson qui se trouvent du côté avant du caisson d'air.
2. Retirez les quatre goujons qui maintiennent le support du caisson d'air supérieur au support du caisson d'air inférieur.
3. Extraire le support du caisson d'air supérieur du support du caisson d'air inférieur.
4. Desserrez suffisamment le collier du filtre à air pour que le filtre puisse facilement glisser hors du support.
5. Retirez le filtre à air du boîtier de filtre à air.
6. Essuyez la zone de serrage du tube de sortie du filtre à air qui vient d'être exposée pour enlever la saleté et les débris.
7. Installez un filtre à air neuf en prenant soin de ne pas endommager l'élément de filtre. Alignez la patte sur l'extrémité fermée du filtre avec l'encoche dans le boîtier du filtre à air.
8. Serrez le collier du filtre à air.

Nota : *Ne pas serrez à fond le collier ou les goujons lors de la réinstallation.*

9. Réinstallez la pièce du caisson d'air supérieur sur la pièce du caisson d'air inférieur. Serrez les 4 goujons.
10. Réinstallez les deux fixations du faisceau de câblage du capteur aux goujons du caisson d'air sur le plan de joint.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

AVERTISSEMENT: ***Track Apps™*** est exclusivement réservé à une conduite sur circuit. N'oubliez pas que même la technologie la plus sophistiquée ne peut déroger aux lois naturelles de la physique. Une perte de maîtrise du véhicule causée par une fausse manœuvre du conducteur est toujours possible. Une conduite sportive, quelles que soient les conditions routières, peut causer une perte de maîtrise du véhicule, augmentant les risques de blessures graves et de dommages.

Changez l'huile conformément à l'événement prévu, qu'il s'agisse d'une course ou d'un autre événement sur piste :

- 2.3L : Avant une épreuve sur circuit, vidangez l'huile moteur, remplacez le filtre à huile et ajoutez de l'huile moteur 5W-50. Après l'épreuve sur circuit, vidangez l'huile moteur, remplacez le filtre à huile et remplissez d'huile moteur 5W-30. Voir **Capacités et spécifications** (page 346).
- 5.0L : Avant une épreuve sur circuit, vidangez l'huile moteur, remplacez le filtre à huile et ajoutez de l'huile moteur 5W-30. Après l'épreuve sur circuit, vidangez l'huile moteur, remplacez le filtre à huile et remplissez d'huile moteur 5W-20. Voir **Capacités et spécifications** (page 346).

Vérifiez régulièrement le niveau d'huile moteur durant l'événement. Maintenez le niveau d'huile moteur près du repère MAX. sur la jauge d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 271).

Track Apps

Cette fonctionnalité utilisant l'écran d'information présente plusieurs options de menu pour enregistrer et optimiser vos résultats sur circuit. Voir **Généralités** (page 103).

Nota : ***Track Apps*** *sont exclusivement réservés à une conduite sur circuit. L'utilisation sous toutes autres conditions de conduite est à éviter.*

Nota : *Vous ne pouvez pas consulter ni supprimer vos résultats sauf si le véhicule est complètement immobile et que la flèche droite du menu d'affichage est inactive. Si votre véhicule n'atteint pas 160 km/h (100 mph) lors du tour de piste, votre écran pourrait ne pas indiquer les résultats de l'intervalle choisi.*

Nota : *Le système d'avertissement de collision se désactive lorsque* ***Track Apps*** *est utilisé ou lorsque vous désactivez votre système de contrôle dynamique de la stabilité.*

Chronomètre d'accélération

Affiche le taux d'accélération de votre véhicule pour une vitesse ou une plage de distance donnée.

Accéléromètre

Indique le taux d'accélération ou de décélération du véhicule. Un point se dirige vers la zone d'accélération ou de décélération.

Accélération ou décélération GAUCHE

Lors d'une accélération ou d'une décélération à gauche, le point se dirige vers la droite sur l'accéléromètre.

Accélération ou décélération DROITE

Lors d'une accélération ou d'une décélération à droite, le point se dirige vers la gauche sur l'accéléromètre.

Perform. du freinage

Affiche le taux de décélération de votre véhicule pour une plage de vitesse donnée.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Mode échappement

Permet au conducteur de choisir le mode d'échappement du véhicule.

Nota : *Le paramétrage **Piste Mode échappement** est conçu uniquement pour une utilisation sur circuit et ne doit pas être utilisé sur les voies publiques. L'utilisation de ce réglage produit davantage de bruit extérieur, ce qui peut contrevenir aux lois et aux règlements provinciaux ou locaux. Le conducteur a l'obligation d'utiliser le véhicule d'une manière qui respecte les exigences provinciales et locales. Utilisez seulement le réglage **Piste Mode échappement** sur un circuit de compétition ou un circuit hors route où un niveau d'émission de bruit par des véhicules élevé est permis.*

Chronomètre tour

Vous permet d'enregistrer votre temps de tours sur trois pistes différentes.

Commande de lancement (Selon l'équipement)

Maximise la traction de votre véhicule lors d'un départ arrêté.

Pour utiliser le départ assisté, veuillez procéder comme suit :

1. Immobilisez votre véhicule.
2. Le départ assisté doit être activé. Le témoin s'allume sur l'écran quand le départ assisté est activé. Voir **Témoins et indicateurs** (page 98).
3. Appuyez à fond sur la pédale de débrayage.
4. Engager la 1re.
5. Appuyez à fond sur la pédale d'accélérateur et laissez le régime moteur se stabiliser.
6. Relâchez la pédale de débrayage.

Verrouiller ligne

Le blocage des freins avant est conçu pour être utilisé sur circuit uniquement (et non sur la voie publique). L'utilisation de cette fonction peut accroître considérablement l'usure des pneus arrière. Elle est conçue pour mettre les pneus arrière en condition d'adhérence maximale avant une utilisation sur circuit. Le blocage des freins avant maintient la force de freinage sur les roues avant, ce qui permet aux roues arrière de tourner en produisant un déplacement minimal du véhicule.

Cette fonction se trouve dans le menu ***Track Apps***. Effectuez les sélections à partir de la commande de l'écran d'information à cinq positions et en appuyant sur le bouton OK situé sur le volant de direction.

Utilisation de *Verrouiller ligne*

La fonction de blocage des freins avant offre trois niveaux de commande :

- Lancée.
- Engagée.
- Arrêt

Lancement *Verrouiller ligne*

La commande de lancement vérifie que le véhicule est prêt à utiliser la fonction de blocage des freins avant et confirme l'intention du conducteur. Suivez les messages sur l'écran d'information pour lancer la fonction de blocage des freins avant.

Les conditions suivantes doivent être remplies pour lancer la fonction de blocage des freins avant :

- Le véhicule est sur une surface plane.
- Le moteur tourne.
- Le véhicule roule à une vitesse inférieure à 40 km/h (25 mph).

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

- Le mode de conduite sélectionnable n'est pas en mode humide (selon l'équipement).
- Il n'y a aucune anomalie de contrôle électronique de stabilité.

Si vous souhaitez annuler la fonction de blocage des freins avant alors qu'elle a été lancée, appuyez sur la commande gauche de l'écran d'information. Une fois lancée, la fonction de blocage des freins avant est prête à être activée et demeure opérationnelle jusqu'à 40 km/h (25 mph). Si la vitesse du véhicule dépasse 40 km/h (25 mph), la fonction de blocage des freins avant s'annule automatiquement.

Engagement ***Verrouiller ligne***

Suivez les messages sur l'écran d'information pour engager la fonction de blocage des freins avant après son lancement. Pour l'engager, enfoncez fermement la pédale de frein. Appuyez ensuite sur le bouton OK. Une fois la fonction engagée, relâchez la pédale de frein. Les freins avant resteront serrés, mais les freins arrière se desserreront. À ce stade, la minuterie d'engagement se déclenche et s'affiche sur l'écran d'information du conducteur.

Les conditions suivantes doivent être remplies pour engager la fonction de blocage des freins avant :

- Le véhicule est sur une surface plane.
- Le moteur tourne.
- Le véhicule est arrêté.
- Le frein de stationnement n'est pas serré.
- La porte du conducteur est fermée.
- La boîte de vitesses est dans un rapport de marche avant.
- Le mode de conduite sélectionnable n'est pas en mode humide (selon l'équipement).
- Il n'y a aucune anomalie de contrôle électronique de stabilité.
- Le volant de direction doit être en position ligne droite.

Désactivation ***Verrouiller ligne***

Lorsque la fonction de blocage des freins avant est engagée, vous pouvez quitter (désactiver) cette fonction à l'aide du bouton OK. Lorsque vous appuyez sur le bouton OK, la fonction de blocage des freins avant se désactive immédiatement, et le fonctionnement normal du véhicule est rétabli. Lorsque la fonction de blocage des freins avant est engagée, une minuterie à compte à rebours indique le temps restant avant la désactivation automatique de la fonction. Si vous dépassez cette durée, ou qu'un autre événement nécessite la désactivation de la fonction de blocage des freins avant, le système désactive la fonction en toute sécurité, et le fonctionnement normal du véhicule est rétabli.

Nota : *Si la pédale de frein est enfoncée pendant que la fonction de blocage des freins avant est engagée, celle-ci s'annule automatiquement, et le fonctionnement normal des freins est rétabli.*

Option dém.

Permet de sélectionner le type de décompte qu'affiche l'écran d'information avant le début d'un événement.

Écran indiquant l'état

Indique la condition des réglages liés à la performance choisis.

Voir/Effacer résultats

Permet de consulter et de supprimer les derniers résultats sauvegardés de ***Chronomètre d'accélération***, ***Perform. du freinage*** et les résultats de ***Meilleur score***.

GÉNÉRALITÉS

Vous pouvez vous procurer, auprès de votre concessionnaire, une vaste sélection de produits de nettoyage et de protection pour le fini de votre véhicule.

PRODUITS DE NETTOYAGE

Produits

Pour obtenir de meilleurs résultats, utilisez les produits suivants ou des produits de qualité équivalente :

Nom	Spécification
Dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft®, ZC-42 (É.-U. et Canada)	
Nettoyant pour métal brillant spécial Motorcraft®, ZC-15 (É.-U. et Canada)	ESR-M5B194-B
Shampooing superfin Motorcraft®, ZC-3-A (É.-U. et Canada)	ESR-M14P4-A
Shampooing et dégraissant pour moteur Motorcraft®, ZC-20 (É.-U.)	ESR-M14P3-A
Shampooing pour moteurs Motorcraft®, CXC-66-A (Canada)	
Nettoyant pour cuir et vinyle de première qualité Motorcraft®, ZC-56 (É.-U. et Canada)	
Nettoyant tout usage Motorcraft®, CXC-101 (Canada)	
Concentré de lave-glace de première qualité Motorcraft®, ZC-32-B2 avec agent amérisant (É.-U.)	WSS-M14P19-A
Liquide lave-glace de qualité supérieure Motorcraft®, CXC-37-A/B/D/F (Canada seulement)	WSS-M14P19-A
Nettoyant Motorcraft® professionnel pour moquettes et tissus, ZC-54 (É.-U. et Canada)	
Nettoie-glaces Motorcraft® Premium, CXC-100 (Canada)	ESR-M14P5-A
Détachant Motorcraft®, ZC-14 (É.-U.)	
Nettoie-glaces Motorcraft® Ultra-Clear en aérosol, ZC-23 (É.-U.)	ESR-M14P5-A
Nettoyant pour roues et pneus Motorcraf®, ZC-37–A (É.-U. et Canada)	

NETTOYAGE DE L'EXTÉRIEUR

Lavez régulièrement votre véhicule à l'eau froide ou tiède à l'aide d'un produit à pH neutre, comme le Shampooing superfin Motorcraft.

- N'utilisez jamais de détergent ou de savon domestique puissant tel que le savon pour lave-vaisselle ou le détersif à lessive liquide. Ces produits peuvent décolorer et tacher les surfaces peintes.
- Ne lavez jamais votre véhicule lorsqu'il est chaud au toucher ou lorsqu'il se trouve en plein soleil.
- Séchez votre véhicule à l'aide d'un tissu en peau de chamois ou d'un tissu-éponge doux afin d'éliminer les taches d'eau.
- Essuyez immédiatement les épanchements de carburant, les déjections d'oiseaux, les dépôts d'insectes et les tâches de goudron. Ils peuvent, avec le temps, endommager la peinture ou les garnitures de votre véhicule. Nous recommandons d'utiliser le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.
- Avant de pénétrer dans un lave-auto, enlevez tous les accessoires extérieurs tels que les antennes.
- Les traces de liquide AdBlue® doivent immédiatement être éliminées des surfaces peintes.

Nota : *Les lotions solaires et les répulsifs à insectes peuvent endommager les surfaces peintes. En cas de contact de ces produits avec votre véhicule, nettoyez la zone affectée dans les plus brefs délais.*

Nettoyage des phares

Nota : *Ne grattez pas les glaces de phares et n'utilisez pas de matières abrasives, de solvants à base d'alcool ou de solvants chimiques pour les nettoyer.*

Nota : *N'essuyez pas les phares lorsqu'ils sont secs.*

Éléments extérieurs chromés

- Appliquez un produit nettoyant de qualité supérieure sur les pare-chocs et autres éléments chromés. Respectez les directives du fabricant. Nous recommandons d'utiliser le nettoyant pour métal brillant Motorcraft.
- N'appliquez pas de produits nettoyants sur les surfaces chaudes. Ne laissez pas le produit nettoyant sur les surfaces chromées au-delà du temps recommandé.
- L'utilisation d'autres produits nettoyants non recommandés peut causer des dommages cosmétiques graves et permanents.

Nota : *N'utilisez pas de produits abrasifs, tels qu'une laine d'acier ou des tampons à récurer en plastique, car ils rayent les surfaces chromées.*

Nota : *N'utilisez pas de produit de nettoyage pour chrome, de nettoyant pour métal ou de produit à polir sur les roues ou les enjoliveurs.*

Éléments extérieurs en plastique

Pour le nettoyage courant, nous recommandons d'utiliser le shampooing superfin Motorcraft. En présence de taches de goudron ou de graisse, nous recommandons d'utiliser le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

Bandes décoratives ou graphismes

(Selon l'équipement)

Bien que le lavage à la main soit la méthode de nettoyage privilégiée, un nettoyeur haute pression peut être utilisé dans les conditions suivantes :

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

- n'utilisez pas une pression d'eau supérieure à 14 000 kPa (2 000 lb/po²);
- n'utilisez pas de l'eau d'une température supérieure à 82ºC (179ºF);
- utilisez un pulvérisateur d'une forme de jet de 40º;
- maintenez la buse à une distance de 305 mm (12 po) et à un angle de 90º de la surface de votre véhicule.

Nota : *Le maintien de la buse du nettoyeur haute pression à un angle différent par rapport à la surface du véhicule peut endommager les graphismes et décoller les bords du film de la surface du véhicule.*

Soubassement de carrosserie

Nettoyez régulièrement à l'eau le soubassement du véhicule. Assurez-vous de retirer les débris et les corps étrangers accumulés dans les orifices de drainage de la carrosserie et des portes.

Compartiment moteur

Pour éliminer les traces de caoutchouc noir sous le capot, nous recommandons le nettoyant pour Jantes et pneus Motorcraft ou le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

CIRAGE

Un cirage régulier est nécessaire pour protéger la peinture de votre véhicule contre les éléments. Nous vous recommandons de laver et de cirer la surface peinte une ou deux fois l'an.

Stationnez votre véhicule à l'ombre à l'écart de la lumière directe du soleil pour le laver et le cirer. Lavez toujours votre véhicule avant de le cirer.

- Utilisez une cire de qualité qui ne contient pas de produits abrasifs.
- Suivez les instructions du fabricant pour appliquer et retirer la cire.
- Appliquez une petite quantité de cire en un mouvement de va-et-vient, et non en un mouvement circulaire.
- Ne laissez pas la cire entrer en contact avec des garnitures colorées (brillant peu élevé) qui ne font pas partie de la carrosserie. La cire décolore ou tache les pièces au fil du temps.
  - Porte-bagages.
  - Pare-chocs.
  - Poignées de porte grenues.
  - Moulures latérales.
  - Boîtiers de miroirs.
  - Secteur de l'auvent du pare-brise.
- N'appliquez aucune cire sur les surfaces en verre.
- Après un cirage, la peinture de votre véhicule devrait être lisse et exempte de traînées et de maculage.

NETTOYAGE DU MOTEUR

Un moteur propre est plus efficace car les accumulations de graisse et de poussière agissent comme un isolant qui empêche le refroidissement du moteur.

Lors du nettoyage du moteur :

- soyez vigilant lorsque vous utilisez un appareil de lavage à pression pour nettoyer le moteur; Le liquide sous pression pourrait pénétrer dans les pièces scellées et causer des dommages;
- ne pulvérisez pas d'eau froide sur un moteur chaud pour éviter de fissurer le bloc-moteur ou d'autres composants du moteur;
- pulvérisez le shampoing et dégraissant pour moteur Motorcraft® sur toutes les pièces qui doivent être nettoyées et rincez avec de l'eau sous pression; Au Canada, utilisez le Shampooing pour moteurs Motorcraft;

Nota : *Si votre véhicule est équipé d'un couvercle de moteur, déposez le couvercle avant d'appliquer le shampoing et dégraissant pour moteur Motorcraft. Rincez immédiatement tout excès de projection.*

- ne lavez et ne rincez jamais un moteur chaud ou un moteur qui tourne. L'infiltration d'eau pourrait causer des dommages internes;
- ne lavez ou ne rincez jamais une bobine d'allumage, un câble de bougie d'allumage ou un puits de bougie d'allumage, ni la zone à proximité de ces emplacements;
- couvrez la batterie, le boîtier de distribution électrique et le filtre à air pour prévenir les dommages causés par l'eau lors du nettoyage du moteur.

NETTOYAGE DES GLACES ET DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Les produits chimiques utilisés dans les lave-autos et les retombées atmosphériques peuvent souiller le pare-brise et les balais d'essuie-glaces. Si le pare-brise et les essuie-glaces sont sales, les essuie-glaces ne fonctionnent pas correctement. Gardez le pare-brise et les balais d'essuie-glaces propres afin de maintenir les performances des essuie-glaces.

Pour nettoyer le pare-brise et les balais d'essuie-glaces :

- nettoyez le pare-brise avec un nettoie-vitres non abrasif; Lorsque vous nettoyez l'intérieur du pare-brise, évitez d'appliquer du nettoie-vitres sur la planche de bord ou les panneaux de porte. Essuyez immédiatement toute trace de nettoie-vitres sur ces surfaces;
- pour les pare-brises souillés par de la sève d'arbre, des produits chimiques, de la cire ou des insectes, nettoyez le pare-brise entier avec de la paille de fer (d'une grosseur maximale de 0000) en un mouvement circulaire et rincez à l'eau;
- nettoyez les balais d'essuie-glaces avec de l'alcool isopropylique à friction ou du concentré de liquide lave-glace.

Nota : *N'utilisez pas une lame de rasoir ou tout autre objet tranchant pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière chauffante ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. La garantie du véhicule ne couvre pas les dégâts causés à la résistance chauffante de la lunette arrière chauffante.*

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

NETTOYAGE DE L'HABITACLE

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas de solvants de nettoyage, d'agents de blanchiment ou de colorants pour nettoyer les ceintures de sécurité car ils pourraient affaiblir les sangles.

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas de solvants chimiques ni de puissants détergents sur les véhicules dotés de sacs gonflables latéraux montés dans les sièges. Ces produits peuvent contaminer le sac gonflable latéral et nuire au fonctionnement du sac en cas de collision.

Pour les tissus, les tapis, les sièges en tissu et les sièges munis de sacs gonflables latéraux :

- enlevez la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur;
- pour éliminer les taches légères et les saletés, utilisez le nettoyant professionnel pour sellerie et moquette Motorcraft;
- si le tissu est taché de graisse ou de goudron, nettoyez d'abord la zone souillée avec le détachant Motorcraft; Au Canada, utilisez le nettoyant multi-usage Motorcraft;
- si un cercle se forme sur le tissu après le nettoyage de la zone souillée, nettoyez immédiatement la région entière (sans la sursaturer) sinon la tache s'incrustera;
- n'utilisez pas de produits nettoyants domestiques ni de nettoyants à vitre puisqu'ils risquent de tacher et de décolorer les tissus et de réduire les propriétés ignifuges du revêtement des sièges.

Miroirs

Ne nettoyez pas le boîtier ni le miroir d'un rétroviseur avec des substances abrasives, du carburant ou des produits de nettoyage à base de pétrole ou d'ammoniac.

NETTOYAGE DE LA PLANCHE DE BORD ET DES LENTILLES DU TABLEAU DE BORD

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas de solvants chimiques ni de détergents puissants pour nettoyer le volant ou le tableau de bord afin d'éviter de contaminer le système de sacs gonflables.

Nota : *Suivez la même procédure de nettoyage que pour la sellerie cuir lors du nettoyage des surfaces en cuir de planche de bord ou de garniture intérieure. Voir* ***Nettoyage des sièges en cuir*** *(page 296).*

Nettoyez la planche de bord et le verre du tableau de bord à l'aide d'un chiffon doux, propre et humide, puis séchez avec un chiffon doux et sec.

- Évitez les nettoyants ou les produits à polir qui augmentent le lustre de la partie supérieure du tableau de bord. Le fini mat de cette zone aide à vous protéger des reflets nuisibles du pare-brise.
- N'utilisez pas de produit de nettoyage pour l'entretien ménager ni de nettoie-vitres car ils pourraient endommager le fini de la planche de bord, de la garniture intérieure et du verre du tableau de bord.

- Lavez ou essuyez vos mains si vous avez touché à des produits comme des lotions solaires et insectifuges, afin d'éviter d'endommager les surfaces peintes de l'habitacle.
- Veillez à ne pas renverser des purificateurs d'air et des assainisseurs à mains sur les surfaces intérieures. En cas de déversement, nettoyez la surface touchée immédiatement. Votre garantie peut ne pas couvrir ces dommages.

Si vous avez répandu sur la planche de bord ou sur les garnitures intérieures un liquide qui laisse des taches, par exemple du café ou du jus de fruits :

1. Essuyez aussi vite que possible le liquide répandu avec un chiffon doux et propre.
2. Utiliser le nettoyant pour cuir et vinyle de haute qualité Motorcraft ou un nettoyant pour cuir du commerce pour intérieurs d'automobiles. Testez le nettoyant ou le détachant sur une surface peu visible.
3. Sinon, frottez la surface à l'aide d'un chiffon doux et propre, et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux;
4. Au besoin, utilisez une solution d'eau savonneuse ou un produit de nettoyage et un chiffon doux et propre que vous pressez sur la zone souillée. Laissez cela à la température ambiante pendant 30 minutes.
5. Retirez le chiffon imbibé, puis à l'aide d'un chiffon humide et propre, frottez la surface souillée d'un mouvement circulaire pendant 60 secondes.
6. Séchez la surface avec un chiffon doux.

NETTOYAGE DES SIÈGES EN CUIR (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Nota : *Suivez la même procédure de nettoyage que pour la sellerie cuir lors du nettoyage des surfaces en cuir de planche de bord ou de garniture intérieure.*

Pour le nettoyage d'entretien, frottez la surface à l'aide d'un chiffon doux et humide, et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux.

Pour le nettoyage et l'élimination des taches telles qu'un transfert de couleur, utilisez le nettoyant pour cuir et vinyle de haute qualité Motorcraft ou un nettoyant pour cuir du commerce pour habitacles d'automobiles.

Nota : *Testez le nettoyant ou le détachant sur une surface peu visible.*

Vous devez :

- enlever la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur;
- nettoyer les liquides renversés et les taches dès que possible.

Ne pas utiliser les produits suivants car ils peuvent endommager le cuir :

- revitalisants pour cuir à base d'huile et de pétrole ou de silicone;
- produits de nettoyage domestiques;
- solutions à base d'alcool;
- solvant ou produit conçu pour le nettoyage du caoutchouc, du vinyle ou des matières plastiques.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

RÉPARATION DE DOMMAGES MINEURS À LA PEINTURE

De la peinture de retouche identique à la couleur de votre véhicule est disponible chez les concessionnaires autorisés. Le code de couleur de votre véhicule est imprimé sur une étiquette apposée sur le montant de la porte avant gauche. Prenez votre code de couleur lorsque vous vous rendez chez votre concessionnaire autorisé pour garantir d'obtenir la couleur correcte.

Avant de procéder à la réfection de petits défauts de peinture, utilisez un produit de nettoyage Motorcraft comme le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes, de sève d'arbres, de traces d'insecte, de taches de goudron, de sel d'épandage et de retombées industrielles.

Assurez-vous de toujours lire les instructions avant d'utiliser les produits de nettoyage.

NETTOYAGE DES ROUES (SELON L'ÉQUIPEMENT)

1. Nettoyez-les régulièrement à l'aide d'un produit de nettoyage pour roues. Nous vous recommandons d'utiliser le produit de nettoyage pour roues approuvé par Ford, si disponible.
2. Enlevez la poussière de frein et la saleté au moyen d'une éponge.
3. Enlevez le goudron et la graisse à l'aide d'un dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes. Nous vous recommandons d'utiliser le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes approuvé par Ford, si disponible.
4. Rincez abondamment les roues avec de l'eau après le nettoyage.

Si vous prévoyez de stationner votre véhicule durant une période prolongée après le nettoyage des roues avec un produit de nettoyage pour les roues, conduisez d'abord votre véhicule durant quelques minutes. Ceci réduit le risque de corrosion des disques, des plaquettes et des garnitures de frein.

Ne nettoyez pas les roues lorsqu'elles sont chaudes.

Nota : *Certains lave-autos pourraient endommager les jantes et les enjoliveurs.*

Nota : *L'utilisation de produits de nettoyages non recommandés, de produits de nettoyage agressifs, de produits de nettoyage pour roues chromées ou de matériaux abrasifs pourrait causer des dommages aux jantes et enjoliveurs.*

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si vous prévoyez d'entreposer votre véhicule pendant au moins 30 jours, consultez les recommandations d'entretien suivantes pour vous assurer que votre véhicule demeure toujours en bon état de fonctionnement.

Nous construisons et testons tous les véhicules automobiles et leurs composants pour vous garantir une conduite fiable et régulière. Dans diverses conditions, le remisage à long terme peut entraîner une dégradation des performances du moteur ou une panne si vous ne prenez pas des précautions spécifiques pour protéger les organes du moteur.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Généralités

- Entreposez tous les véhicules dans un lieu sec et ventilé.
- Protégez le véhicule de la lumière du soleil, si possible.
- Un véhicule entreposé à l'extérieur exige un entretien régulier pour le protéger contre la rouille et les dommages.

Carrosserie

- Lavez votre véhicule à fond pour enlever la saleté, la graisse, l'huile, le goudron ou la boue des surfaces extérieures, des passages de roues arrière et du dessous des ailes avant.
- Lavez périodiquement votre véhicule s'il est entreposé dans les endroits exposés.
- Retouchez le métal exposé ou recouvert d'une couche d'apprêt pour prévenir la rouille.
- Recouvrez les parties chromées et en acier inoxydable d'une épaisse couche de cire automobile pour éviter la décoloration. Appliquez à nouveau de la cire, au besoin, lorsque vous lavez votre véhicule.
- Lubrifiez les charnières du capot, des portes et du coffre ainsi que les loquets avec une huile légère.
- Recouvrez les garnitures intérieures pour éviter leur décoloration.
- Évitez tout contact des pièces en caoutchouc avec de l'huile ou des solvants.

Moteur

- L'huile moteur et le filtre doivent être changés avant l'entreposage, car l'huile moteur usée contient des contaminants qui peuvent endommager le moteur.
- Faites tourner le moteur tous les 15 jours pendant au moins 15 minutes. Faites-le tourner au ralenti accéléré avec les commandes de climatisation réglées sur dégivrage jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
- Avec votre pied sur le frein, effectuez les changements de vitesses en passant par tous les rapports alors que le moteur tourne.
- Nous recommandons de vidanger l'huile moteur avant de réutiliser votre véhicule.

Circuit d'alimentation

- Remplissez le réservoir avec du carburant de haute qualité jusqu'à ce que le premier système d'arrêt automatique de la pompe à carburant s'active.

Circuit de refroidissement

- Protégez-le contre le gel.
- En sortant votre véhicule de l'entreposage, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Confirmez qu'il n'y a aucune fuite dans le circuit de refroidissement qu'il est au niveau recommandé.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Débranchement de la batterie 12 volts

- Vérifiez et rechargez, au besoin. Les bornes doivent être propres.
- Si vous entreposez votre véhicule pendant plus de 30 jours sans recharger la batterie, nous recommandons de débrancher les câbles de la batterie pour assurer le maintien de sa charge et un démarrage rapide.

Nota : *Si vous débranchez les câbles de la batterie, les fonctions de mémoire devront être réinitialisées.*

Branchement de votre véhicule HYBRIDE

Nous recommandons les options suivantes pour votre véhicule rechargeable (PHEV) :

- Laissez votre véhicule branché. La batterie 12 volts maintient l'alimentation si le véhicule reste branché. Toutefois, celle-ci utilise régulièrement l'électricité provenant de la prise de courant domestique.
- Branchez un chargeur de batterie sur votre batterie 12 volts et laissez-le charger lentement et en continu.
- Débranchez la batterie 12 volts. Si votre batterie 12 volts est située dans le coffre à bagages, ne fermez pas complètement le coffre après avoir débranché la batterie 12 volts. Laissez le coffre à bagages ouvert uniquement si votre véhicule est entreposé dans un lieu verrouillé.

Freins

- Les freins, y compris le frein de stationnement, doivent être desserrés.

Pneus

- Maintenez la pression d'air recommandée.

Divers

- Assurez-vous que toutes les tringleries, les câbles, les leviers et les goupilles sous votre véhicule sont couverts avec de la graisse pour empêcher la rouille de se propager.
- Déplacez les véhicules d'au moins 7,5 m (25 ft) tous les 15 jours pour lubrifier les parties mobiles et prévenir la corrosion.

Sortir le véhicule de l'entreposage

Quand votre véhicule est prêt à sortir de l'entreposage, faites comme suit :

- lavez votre véhicule pour enlever les saletés ou les accumulations de graisse sur les surfaces vitrées;
- vérifiez l'état des essuie-glaces;
- vérifiez sous le capot qu'aucun corps étranger ne s'y est accumulé pendant l'entreposage, par exemple des nids de souris ou d'écureuil;
- vérifiez l'échappement pour repérer tout corps étranger qui pourrait s'être infiltré lors de l'entreposage;
- vérifiez la pression de gonflage des pneus et gonflez les pneus à la pression recommandée sur l'étiquette des pneus;
- vérifiez le fonctionnement de la pédale de frein; Conduisez votre véhicule sur 4,5 m (15 ft) en avançant d'abord, puis en reculant pour éliminer l'accumulation de rouille;
- vérifiez le niveau des liquides (y compris le liquide de refroidissement, l'huile et le carburant) pour vous assurer de l'absence de fuite et que le niveau est approprié;
- si vous déposez la batterie, nettoyez les extrémités de câble de batterie et vérifiez si elle est endommagée.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Contactez un concessionnaire autorisé pour tout problème.

NETTOYAGE DU TOIT DÉCAPOTABLE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Enlever toute peluche à l'aide d'un rouleau anti-peluche ou d'un aspirateur avec une brosse à poils doux.

Pour laver une capote en tissu et en vinyle, utilisez un nettoyant protecteur pour capotes de qualité et approuvé.

Nota : *N'utilisez pas de brosses à poils durs, de produits abrasifs ou de produits de nettoyage à usage domestique.*

Nota : *Le jet d'eau sous pression peut provoquer des infiltrations d'eau et endommager les bourrelets d'étanchéité du toit décapotable.*

Nota : *Ne repliez pas le toit décapotable lorsqu'il est mouillé.*

Nota : *Évitez la cire chaude sur les garnitures en vinyle lors du lavage du véhicule.*

TROUSSES DE CARROSSERIE

La distance entre le soubassement de votre véhicule et le sol est inférieure à celle d'autres modèles. Conduisez avec prudence pour éviter d'endommager le véhicule.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

GÉNÉRALITÉS

La pression de gonflage recommandée est indiquée sur l'étiquette de pneu apposée sur le pied milieu du conducteur.

Vérifiez et corrigez la pression de gonflage sur des pneus froids et à la température ambiante dans laquelle vous prévoyez de conduire le véhicule.

Nota : *Vérifiez régulièrement les pressions de gonflage pour optimiser la consommation de carburant.*

Utilisez uniquement les dimensions de jantes et de pneus autorisées. L'utilisation d'autres dimensions pourrait endommager votre véhicule et rendre son homologation non valide.

Si les pneus installés ne sont pas aux dimensions d'origine, l'indicateur de vitesse peut afficher une vitesse du véhicule incorrecte.

NÉCESSAIRE DE GONFLAGE DE PNEU À USAGE TEMPORAIRE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Nota : *La trousse de gonflage de secours contient juste assez de produit d'obturation pour une seule réparation des pneus. Voir votre concessionnaire agréé pour le remplacement du contenant de produit d'obturation.*

La trousse se trouve sous le plancher de chargement dans l'aire de chargement. Il se compose d'un compresseur pour regonfler le pneu et d'un contenant de produit d'obturation pour colmater la plupart des crevaisons causées par des clous ou autres objets similaires. Cette trousse permet d'effectuer une réparation temporaire du pneu, ce qui vous donne la possibilité de conduire votre véhicule jusqu'à 200 km (120 mi) à une vitesse maximale de 80 km/h (50 mph) pour atteindre un atelier de réparation de pneu.

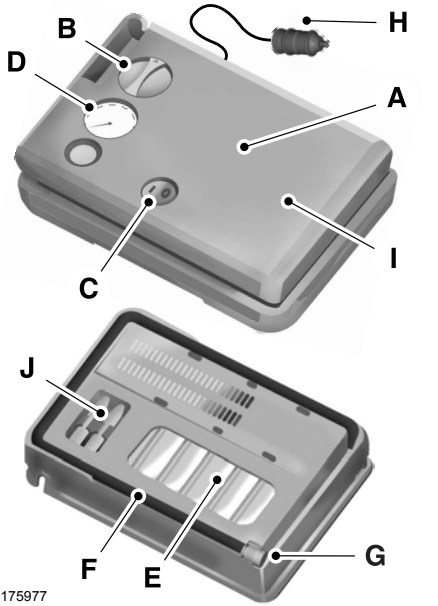

A	Compresseur d'air (à l'intérieur)
B	Sélecteur
C	Bouton marche/arrêt
D	Manomètre à air
E	Bouteille et bidon de produit d'obturation
F	Flexible bivalent : air et réparation.
G	Connecteur de valve de pneu
H	Fiche d'alimentation des accessoires

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

I Boîtier

J Boule d'attelage pour le transport de bicyclettes/petits bateaux/équipements de sport

Généralités

AVERTISSEMENT: Le non-respect de ces directives peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

Nota : *N'utilisez pas la trousse si un pneu a été gravement endommagé. La trousse ne peut servir qu'à boucher les perforations situées dans la bande de roulement.*

Ne tentez pas de réparer des crevaisons dont la taille est supérieure à 1/4 po (6 mm) ou des dommages sur les flancs d'un pneu. Une telle réparation ne pourrait garantir l'étanchéité du pneu.

Une perte de pression d'air dans un pneu peut affecter ses performances. Pour cette raison :

Nota : *Ne conduisez pas le véhicule à une vitesse supérieure à 80 km/h (50 mph).*

Nota : *Ne conduisez pas sur une distance supérieure à 200 km (120 mi). Ne conduisez que jusqu'au concessionnaire autorisé ou l'atelier de réparation de pneu le plus près pour faire inspecter votre pneu.*

- Roulez prudemment et évitez de braquer trop brusquement.
- Contrôlez souvent la pression de gonflage du pneu réparé et s'il fuit, faites appel à une dépanneuse.
- Lisez les renseignements de la section Conseils d'utilisation de la trousse pour utiliser la trousse et votre véhicule de façon sécuritaire.

Conseils d'utilisation de la trousse

Pour s'assurer de la bonne utilisation de la trousse :

- Lisez attentivement toutes les instructions et les mises en garde.
- Avant d'utiliser la trousse, éloignez-vous suffisamment de la route et de la circulation. Allumez les clignotants de détresse.
- Serrez toujours le frein de stationnement pour éviter un déplacement inopiné du véhicule.
- Ne tentez pas d'extraire les objets du pneu, par exemple, un clou ou une vis.
- Lorsque vous utilisez la trousse, laissez le moteur tourner (seulement si le véhicule se trouve à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé) afin que le compresseur ne décharge pas la batterie du véhicule.
- Ne laissez pas le compresseur fonctionner plus de 15 minutes continues. Vous éviterez ainsi tout risque de surchauffe du compresseur.
- Ne laissez jamais la trousse sans surveillance pendant le fonctionnement.
- Le produit d'obturation contient du latex. Les personnes sensibles au latex doivent faire preuve de prudence pour éviter une réaction allergique.
- Ne laissez pas les enfants s'approcher de la trousse.
- Utilisez uniquement la trousse lorsque la température ambiante est comprise entre -30ºC (-22ºF) et 70ºC (158ºF).

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

- N'utilisez pas le produit d'obturation après la date de péremption. La date de péremption se trouve sur une étiquette située sur le produit d'obturation et est visible à travers une fenêtre rectangulaire sur la partie inférieure de la trousse. Vérifiez régulièrement la date de péremption sur le contenant de produit d'obturation.
- Ne laissez pas la trousse dans l'habitacle sans l'arrimer afin d'éviter les blessures en cas d'arrêt brusque ou de collision. Rangez toujours la trousse à l'endroit prévu à cet effet.
- Après l'utilisation du produit d'obturation, le capteur du système de surveillance de la pression des pneus et le corps de valve de la roue doivent être remplacés par un concessionnaire autorisé.
- L'utilisation de la trousse pourrait causer une perturbation électrique nuisible pour la radio, le lecteur CD et le lecteur DVD.

* Lorsqu'il est uniquement nécessaire de gonfler un pneu ou d'autres objets, le sélecteur doit se trouver en position Air.

Que faire en cas de crevaison

Vous pouvez réparer une crevaison dans la bande de roulement du pneu en deux étapes à l'aide de la trousse.

- La première étape consiste à regonfler le pneu avec le produit d'obturation et de l'air. Une fois que vous avez gonflé le pneu, vous devez rouler sur une courte distance, soit environ 6 km (4 mi), pour bien répartir le produit d'obturation dans le pneu.
- La deuxième étape consiste à vérifier la pression des pneus et à la corriger, au besoin, en fonction de la pression de gonflage des pneus prescrite pour le véhicule.

Première étape : regonflage du pneu avec le produit d'obturation et de l'air

AVERTISSEMENT: Ne demeurez pas directement au-dessus de la trousse pendant le gonflage du pneu. Si vous remarquez des bosses ou des déformations dans le flanc du pneu pendant le gonflage, arrêtez et faites appel au Service de dépannage.

AVERTISSEMENT: Si le pneu ne se gonfle pas à la pression recommandée en moins de 15 minutes, arrêtez et faites appel au Service de dépannage.

AVERTISSEMENT: Ne faites pas tourner le moteur pendant le fonctionnement du compresseur à moins que le véhicule ne se trouve à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

Préparation : Stationnez le véhicule en lieu sûr, sur une surface de niveau à l'écart de la circulation.

Allumez les feux de détresse. Serrez le frein de stationnement et arrêtez le moteur. Vérifiez si le pneu crevé est endommagé.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Le produit d'obturation contient du latex. Faites preuve de prudence pour éviter toute réaction allergique.

Ne retirez aucun corps étranger qui a crevé le pneu. Si le flanc du pneu est perforé, arrêtez le véhicule et faites appel à l'assistance dépannage.

1. Enlevez le bouchon de valve du corps de valve.
2. Déroulez le flexible bivalent (tube noir) de l'arrière du boîtier de compresseur.
3. Fixez le flexible sur la valve de pneu en tournant le connecteur dans le sens des aiguilles d'une montre. Serrez solidement la connexion.

E200523

4. Branchez le câble d'alimentation sur la prise de courant de 12 volts dans le véhicule.
5. Retirez l'étiquette d'avertissement apposée sur le boîtier et placez-la sur le dessus du tableau de bord ou au centre de la planche de bord.
6. Démarrez le véhicule et laissez le moteur en marche pour que le compresseur ne décharge pas la batterie.

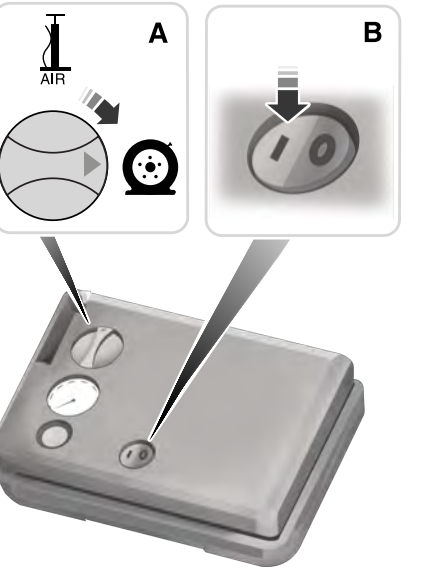

7. Tournez le cadran (A) dans le sens des aiguilles d'une montre en position d'application du produit d'obturation. Mettez la trousse en fonction en appuyant sur le bouton marche/arrêt (B).
8. Gonflez le pneu à la pression indiquée sur l'étiquette des pneus apposée sur la porte du conducteur ou sur le montant de la porte du conducteur. Le manomètre à air peut indiquer une valeur initiale supérieure à la pression de l'étiquette pendant que le produit d'obturation est pompé dans le pneu. Il s'agit d'une situation normale qui ne doit pas vous inquiéter. Le manomètre

indique la pression de gonflage du pneu après environ 30 secondes de fonctionnement. La pression finale du pneu doit être vérifiée avec le compresseur hors fonction pour obtenir une indication précise de la pression.

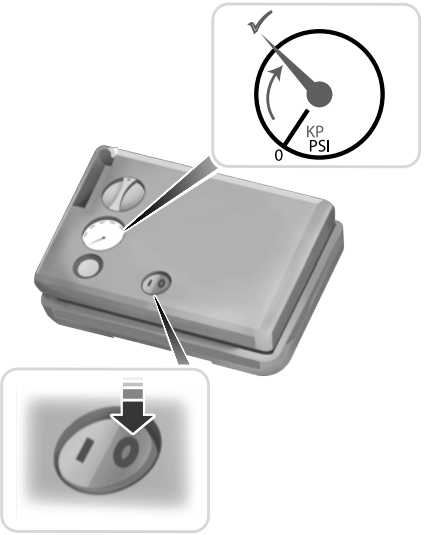

9. Lorsque la pression de gonflage recommandée est atteinte, mettez la trousse hors fonction, débranchez le câble d'alimentation et détachez le flexible de la valve de pneu. Reposez le bouchon sur la valve et rangez la trousse à l'endroit approprié.
10. Roulez immédiatement et prudemment sur une distance de 6 km (4 mi) pour répartir uniformément le produit d'obturation dans le pneu. Ne dépassez pas 80 km/h (50 mph).
11. Après 6 km (4 mi), arrêtez et vérifiez la pression du pneu. Voir Deuxième étape : Vérification de la pression des pneus.

Nota : *Si vous ressentez des vibrations inhabituelles, si la conduite semble être perturbée ou si vous entendez un bruit en roulant, réduisez votre vitesse, rangez-vous en sécurité sur le bas-côté de la route et faites appel à une dépanneuse. Remarque : N'exécutez pas la deuxième étape.*

Deuxième étape : vérification de la pression des pneus

Nota : *Si vous avez suivi la procédure depuis la Première étape : regonflage du pneu au moyen du produit d'obturation et du compresseur, que vous avez injecté du produit d'obturation dans le pneu et que la pression est inférieure à 1,4 bar (20 lb/po²), passez à l'étape suivante.*

AVERTISSEMENT: Manipulez et débranchez soigneusement la prise de courant car elle peut être chaude après l'utilisation.

Vérifiez la pression de vos pneus comme suit :

E175983

1. Enlevez le bouchon de valve du corps de valve.

2. Vissez fermement le flexible du compresseur d'air sur le corps de valve en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.
3. Poussez et tournez le cadran dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à la position Air.
4. Si nécessaire, allumez le compresseur et réglez le pneu à la pression de gonflage recommandée inscrite sur l'étiquette apposée sur la porte du conducteur ou le montant de la porte. La pression finale du pneu doit être vérifiée avec le compresseur hors fonction pour obtenir une indication précise de la pression.
5. Détachez les flexibles, réinstallez le bouchon de valve sur le pneu et rangez la trousse à l'endroit approprié.

Marche à suivre à la suite de l'obturation réussie d'un pneu

Après avoir utilisé la trousse pour étanchéifier votre pneu, vous devrez remplacer le produit d'obturation. Les contenants de produit d'obturation et les pièces de rechange sont disponibles auprès d'un concessionnaire agréé. Vous pouvez vous débarrasser des contenants vides de produit d'étanchéité à domicile. Toutefois, les restes de liquides du produit d'obturation doivent être mis au rebut par votre concession agréé local, par un détaillant de pneus ou conformément à la réglementation locale sur l'élimination des déchets.

Nota : *Après avoir utilisé le produit d'obturation, ne roulez pas à plus de 80 km/h (50 mph) et ne parcourez pas plus de 200 km (120 mi). Inspectez immédiatement le pneu obturé.*

Vous pouvez vérifier la pression des pneus à tout moment pendant les 200 km (120 mi) en effectuant les étapes mentionnées précédemment dans la Deuxième étape : vérification de la pression des pneus.

Retrait du contenant de produit d'obturation de la trousse

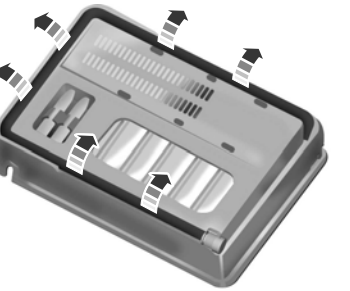

E175984

1. Déroulez le flexible bivalent (tube noir) du boîtier de compresseur.

E175985

2. Déroulez le cordon d'alimentation.

E175986

3. Retirez le couvercle arrière.

E175987

4. Faites tourner le contenant de produit d'obturation de 90 degrés vers le haut et éloignez-le du boîtier pour le retirer.

Installation du contenant de produit d'obturation sur la trousse

1. Tout en maintenant le contenu à la perpendiculaire du boîtier, insérez l'injecteur de produit dans le connecteur et poussez-le jusqu'à ce qu'il soit engagé.
2. Faites tourner le contenant de 90 degrés vers le bas dans le boîtier.

E175988

3. Remettez le couvercle arrière en place.

E175989

4. Enroulez le flexible bivalent (tube noir) autour du profilé sur la partie inférieure du boîtier.

E175990

5. Enroulez le cordon d'alimentation autour du boîtier et rangez la fiche d'alimentation des accessoires dans son espace de rangement.

Nota : *Si vous éprouvez des difficultés lors du retrait ou de l'installation du contenant de produit d'obturation, consultez votre concessionnaire agréé pour obtenir de l'aide.*

Assurez-vous de vérifier régulièrement la date de péremption indiquée sur le contenant de produit d'obturation. La date de péremption figure sur l'étiquette apposée sur le contenant de produit d'obturation. Elle est visible sur la fenêtre rectangulaire en bas de la trousse. Remplacez le contenant de produit d'obturation à la date de péremption.

ENTRETIEN DES PNEUS

Information sur l'indice de qualité uniforme des pneus

E142542

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs dédiés aux voitures de tourisme. Les indices de qualité se trouvent, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximale. Par exemple : **Indicateur d'usure 200 Adhérence AA Température A**.

Ces indices de qualité sont conformes à des normes établies par le ministère américain des transports.

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs dédiés aux voitures de tourisme. Ces indices ne concernent pas les pneus à sculptures profondes, les pneus hiver, les pneus de secours à encombrement réduit ou temporaires, les pneus de camionnettes ou de type LT, les pneus avec un diamètre nominal de jante de 25 à 30 centimètres (10 à 12 pouces), ni les pneus de production limitée, définis selon la Partie 575.104 (c)(2) du Titre 49 du Code des règlements fédéraux.

Ministère des transports – Indices de qualité des pneus : Le ministère américain des transports exige de Ford Motor Company qu'il fournisse aux acheteurs les renseignements suivants tels que rédigés par le gouvernement au sujet des indices de qualité des pneus.

Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative basée sur le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 s'userait une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur cette piste. Le rendement relatif d'un pneu dépend des conditions réelles d'utilisation, qui peuvent différer des conditions fixées par la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, de l'état des routes et du climat.

Adhérence AA A B C

AVERTISSEMENT:
L'indice d'adhérence d'un pneu est basé sur des essais de freinage effectués en ligne droite et ne se rapporte aucunement à l'adhérence en accélération, en virage, en cas d'aquaplanage ou lors de conditions d'adhérence exceptionnelles.

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton précisées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

Température A B C

AVERTISSEMENT:
L'indice de température d'un pneu est établi pour un pneu correctement gonflé et qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une surcharge du pneu, séparément ou ensemble, peuvent causer une surchauffe et la détérioration du pneu.

Les indices de température sont A (le meilleur), B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une jante témoin. Une utilisation continue à haute température peut entraîner la détérioration du pneu et en réduire la durée de vie, tandis qu'une température excessive peut entraîner une crevaison soudaine du pneu. L'indice C correspond au niveau de rendement minimal de tous les pneus de véhicules de tourisme en vertu de la norme nº 139 de la norme fédérale de sécurité concernant les véhicules automobiles (FMVSS). Les indices B et A indiquent que le pneu a démontré en laboratoire un rendement supérieur au minimum exigé par la loi.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Terminologie du pneu

***Étiquette de pneu :** Étiquette qui renseigne sur la taille des pneus d'origine, la pression de gonflage préconisée et la charge maximale que le véhicule peut transporter.

***Numéro d'identification du pneu (TIN) :** Numéro figurant sur le flanc du pneu indiquant la marque, l'usine de fabrication, les dimensions et la date de fabrication du pneu. Ce numéro d'identification s'appelle également code DOT.

***Pression de gonflage :** Mesure de la quantité d'air dans un pneu.

***Charge standard :** Pneus de classe P-métrique ou métrique conçus pour transporter une charge maximale à une pression définie. Par exemple : Pour les pneus de classe P-métrique 2,4 bar (35 lb/po²) et pour les pneus en dimensions millimétriques 2,5 bar (36 lb/po²). Toute autre augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

***Charge supplémentaire :** Pneus de classe P-métrique ou pneus métriques conçus pour transporter une charge maximale plus lourde à 2,9 bar (42 lb/po²). Faire monter la pression de gonflage au-delà de cette pression n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

***kPa :** Kilopascal, unité métrique de pression d'air.

***Lb/po² :** Livre par pouce carré, unité de mesure de pression d'air anglo-saxonne.

***Pression de gonflage des pneus à froid :** Pression des pneus quand le véhicule est à l'arrêt et à l'abri des rayons du soleil depuis au moins une heure et avant qu'il n'ait roulé pour 1,6 km (1 mi).

***Pression de gonflage recommandée :** La pression de gonflage à froid est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le montant de porte ou sur le rebord de la porte du conducteur.

* **Pied milieu :** Élément structurel latéral du véhicule situé derrière la porte avant.

***Talon du pneu :** Partie du pneu adjacente à la jante.

* **Flanc du pneu :** Surface entre le talon et la bande de roulement.

***Bande de roulement :** Partie se trouvant sur le périmètre du pneu qui entre en contact avec la chaussée une fois le pneu monté sur le véhicule.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

***Jante :** Support métallique (roue) du pneu ou de l'ensemble pneu-chambre à air sur lequel prennent place les talons.

Renseignements moulés sur le flanc du pneu

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que les fabricants de pneus inscrivent des renseignements normalisés sur le flanc de tous les pneus. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du ministère américain des transports relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Renseignements sur les pneus de type P

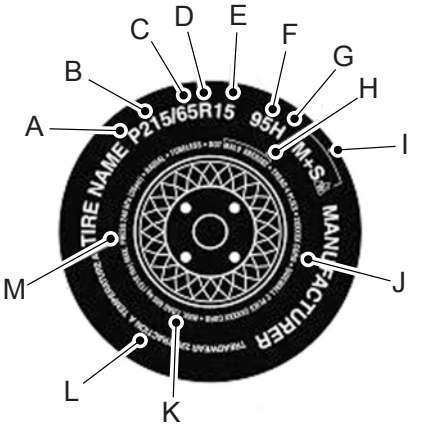

E142543

Prenons par exemple un pneu de taille, de capacité de charge et de code de vitesse P215/65R15 95H. La signification de ces caractères est donnée ci-après. (La taille, la capacité de charge et le code de vitesse des pneus de votre véhicule peuvent différer de cet exemple.)

A. **P :** Indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu peut être utilisé sur une voiture de tourisme, un VUS, une fourgonnette ou une camionnette. **Nota :** Si le marquage de vos pneus ne débute pas par une lettre, sa désignation peut être celle de l'Organisation technique européenne du pneumatique et de la jante ou de l'association japonaise des fabricants de pneus automobiles.

B. **215 :** Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. **65 :** Indique le rapport de section entre la hauteur et la largeur du pneu.

D. **R :** Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. **15 :** Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

F. **95 :** Indique l'indice de charge du pneu. Cet indice renseigne sur la charge qu'un pneu peut transporter. Votre Guide du propriétaire pourrait inclure ces renseignements. Sinon, vous pouvez consulter votre détaillant de pneus.

Nota : *Ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.*

G. **H :** Correspond à l'indice de vitesse du pneu. L'indice de vitesse indique la vitesse à laquelle le pneu peut rouler pendant une période prolongée, dans des conditions de charge et pression de gonflage normales. Les pneus de votre véhicule peuvent rencontrer des conditions de charge et pressions de gonflage différentes. Ces valeurs peuvent être ajustées en fonction des différentes conditions d'utilisation. Les vitesses varient de 130 km/h (81 mph) à 299 km/h (186 mph). Les différents codes de vitesse figurent dans le tableau qui suit.

Nota : *Ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.*

Indice de vitesse	Cote de vitesse – km/h (mi/h)
M	81 (130)
N	87 (140)
Q	99 (159)
R	106 (171)
S	112 (180)
T	118 (190)
U	124 (200)
H	130 (210)
V	149 (240)
W	168 (270)
Y	186 (299)

Nota : *Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 240 km/h (149 mi/h), les fabricants de pneus utilisent parfois les lettres ZR. Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 299 km/h (186 mi/h), les fabricants de pneus utilisent toujours les lettres ZR.*

H. **Numéro d'identification de pneu du ministère américain des transports :** Ce numéro, qui commence par les lettres « DOT », indique que le pneu répond à toutes les normes fédérales américaines. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du

pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31e semaine de l'année 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25e semaine de 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour contacter les clients en cas de rappel du pneu.

I. **M+S ou M/S :** Boue et neige, ou

AT : Tout terrain, ou

AS : Toutes saisons.

J. **Composition des plis et des matières utilisées :** Indique le nombre de plis ou de couches de tissu caoutchouté qui composent la bande de roulement et le flanc du pneu. Le fabricant doit également préciser le type de matériau utilisé pour fabriquer les plis de la carcasse et des flancs, par exemple l'acier, le nylon, le polyester, etc.

K. **Charge maximale :** Indique la charge maximale en kg et en livres qu'un pneu peut supporter. Consultez l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le montant de charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant du loquet de la porte, près du siège du conducteur) pour connaître la pression de gonflage appropriée des pneus de votre véhicule.

L. **Indices d'usure, d'adhérence et de température :**

***Usure de la bande de roulement :** L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit.

***Adhérence :** Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton précisées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

***Température :** Les indices de température sont A (le meilleur), B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une roue témoin.

M. **Pression de gonflage maximale :** Indique la pression maximale stipulée par le fabricant ou la pression correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est habituellement supérieure à la pression de gonflage à froid recommandée

par le fabricant du véhicule indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de charnière de porte, le montant de fermeture de porte ou sur le rebord de la porte près du montant de fermeture de porte, à proximité du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression préconisée sur l'étiquette du véhicule.

Le fabricant de pneu peut fournir d'autres marquages, remarques ou avertissements concernant la charge normale du pneu, le type de carcasse radiale sans chambre, etc.

Autres renseignements figurant sur le flanc des pneus de type LT

Nota : *Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.*

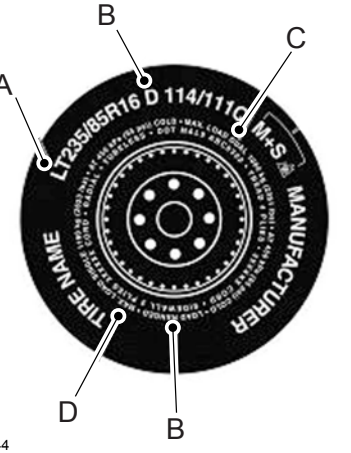

E142544

Les pneus de type « LT » comportent des renseignements additionnels par rapport aux pneus de type « P »; ces différences sont décrites ci-dessous.

A. **LT :** Indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu est conçu pour une camionnette.

B. **Charge nominale et limites de pression de gonflage :** Indique les capacités de charge du pneu et ses limites de pression de gonflage.

C. **Charge maximale des roues jumelées à froid en kg (lb), pression en kPa (lb/po²) :** Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues jumelées, ce qui signifie quatre pneus sur l'essieu arrière (total de six pneus ou plus sur le véhicule).

D. **Charge maximale des roues simples à froid en kg (lb), pression en kPa (lb/po²) :** Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues simples, ce qui signifie deux pneus (au total) sur l'essieu arrière.

Renseignements sur les pneus de type T

Prenons par exemple un pneu de taille T145/80D16.

Nota : *Les dimensions du pneu de la roue de secours de votre véhicule peuvent différer de l'exemple donné. Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.*

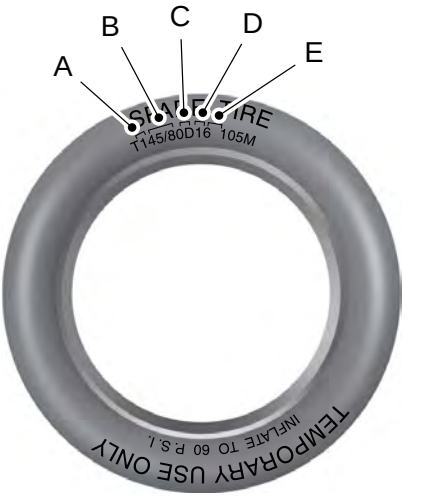

E142545

Les pneus de type T comportent des renseignements supplémentaires par rapport aux pneus de type P. Ces différences sont décrites ci-après :

A. **T :** Indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu peut être temporairement utilisé sur une voiture de tourisme, un véhicule utilitaire sport, une fourgonnette ou une camionnette.

B. **145 :** Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

C. **80 :** Indique le rapport de profil entre la hauteur et la largeur du pneu. Les nombres 70 ou moins indiquent une hauteur de flanc plus basse.

D. **D :** Indique qu'il s'agit d'un pneu à carcasse diagonale.

R : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. **16 :** Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

Emplacement de l'étiquette des pneus

L'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur indique les pressions de gonflage par taille de pneu et d'autres renseignements importants.

Gonflage des pneus

Une pression de gonflage des pneus adéquate est essentielle à une conduite sécuritaire. N'oubliez pas que la pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat.

Chaque jour avant de prendre la route, vérifiez tous les pneus. Si l'un d'eux paraît moins gonflé que les autres, vérifiez la pression de tous les pneus à l'aide d'un manomètre pour pneus et gonflez-les au besoin.

Au moins une fois par mois et avant de longs trajets, vérifiez la pression de gonflage de chaque pneu avec un manomètre (y compris la pression de la roue de secours, selon l'équipement). Gonflez tous les pneus selon la pression recommandée par Ford.

Il est fortement conseillé de vous procurer un manomètre pour pneus précis, car les manomètres utilisés dans les stations-services sont souvent imprécis. Ford recommande d'utiliser un manomètre pour pneus numérique ou à cadran plutôt qu'un manomètre à tirette.

Observez la pression de gonflage à froid préconisée afin de garantir des performances et une longévité optimales. Un gonflage insuffisant ou excessif peut causer une usure inégale de la bande de roulement.

AVERTISSEMENT: Un gonflage insuffisant est la cause la plus fréquente de défaillance d'un pneu. En effet, cet état peut provoquer de graves fissures, une séparation de la semelle ou l'éclatement du pneu, ce qui risque d'entraîner une perte de

maîtrise du véhicule et de causer de graves blessures. Le sous-gonflage augmente le fléchissement des flancs et la résistance de roulement. Ces facteurs élèvent la température du pneu et causent des dommages internes. Le sous-gonflage fatigue inutilement le pneu et engendre une usure irrégulière. Il risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer un accident. La pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il paraisse à plat!

Gonflez toujours vos pneus à la pression de gonflage recommandée par Ford même si elle est inférieure à la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu. La pression de gonflage recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant de la serrure de porte ou sur le rebord de la porte près du montant de la serrure de la porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement et ainsi altérer la conduite de votre véhicule.

La pression de gonflage maximale est la pression maximale précisée par le fabricant, correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est habituellement supérieure à la pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant de la serrure de porte ou sur le rebord de la porte près du montant de la serrure de porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le montant de porte ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression recommandée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette d'homologation des pneus.

La pression des pneus varie également selon la température ambiante. Une chute de température de 6ºC (43ºF) peut faire baisser la pression de gonflage de 7 kPa (1 lb/po²). Vérifiez fréquemment la pression des pneus et réglez-la en fonction de la valeur précisée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

Pour vérifier la pression des pneus :

1. Assurez-vous que les pneus sont froids, c'est-à-dire qu'ils n'ont même pas roulé sur 1,6 km (1 mi).

Nota : *Si vous vérifiez la pression des pneus lorsqu'ils sont chauds (par exemple, après avoir roulé sur plus de 1,6 km (1 mi)), ne réduisez jamais la pression. Après avoir roulé, les pneus se sont échauffés et il est normal que la pression augmente au-delà des pressions de gonflage préconisées. Un pneu chaud qui affiche une pression de gonflage normale ou sous la normale risque d'être considérablement sous-gonflé.*

Nota : *Si vous devez rouler une certaine distance pour atteindre une station-service, notez la pression de vos pneus avant de partir et n'ajoutez que le volume d'air nécessaire à la pompe. Il est normal que les pneus s'échauffent et que la pression augmente lorsque vous roulez.*

2. Retirez le bouchon de valve de l'un des pneus, appliquez fermement le manomètre sur la valve et mesurez la pression.
3. Ajoutez suffisamment d'air pour atteindre la pression de gonflage recommandée.

Nota : *Si vous ajoutez trop d'air, libérez la surpression en enfonçant la petite tige métallique au centre de la valve. Vérifiez de nouveau la pression de vos pneus à l'aide de votre manomètre.*

4. Remettez le bouchon de valve en place.
5. Recommencez ces opérations pour chaque pneu, sans oublier celui de la roue de secours.

Nota : *La pression de gonflage de certains pneus de secours est plus élevée que celle des autres pneus. Dans le cas de mini-pneus de secours de type T, consultez les renseignements au sujet des ensembles jantes et pneus de secours différents pour obtenir une description. Entreposez le pneu et maintenez une pression de 4,15 bar (60 lb/po²). Dans le cas de roues de secours conventionnelles et de taille différente, consultez les renseignements au sujet des roues de secours de taille différente. Rangez la roue et maintenez-la à la pression de gonflage avant ou arrière (la plus élevée des deux) précisée sur l'étiquette des pneus.*

6. Assurez-vous visuellement de l'absence de clous ou d'autres objets logés dans le pneu qui pourraient le percer et causer une fuite d'air.
7. Vérifiez aussi la présence d'entailles, de coupures ou de gonflements sur les flancs.

Vérification des pneus et des corps de valve

Vérifiez périodiquement les sculptures de bande de roulement à la recherche d'usure inégale ou excessive et retirez-en les objets tels que des cailloux, des clous ou des morceaux de verre qui auraient pu s'y loger. Vérifiez les pneus et les corps de valve à la recherche de trous, fissures ou entailles, car cela peut permettre les fuites d'air. Réparez ou remplacez le pneu et remplacez le corps de valve au besoin. Vérifiez également que les flancs des pneus ne comportent aucune déchirure, coupure, boursouflure ou autre signe de détérioration ou d'usure excessive. Si vous soupçonnez des dommages internes, faites démonter et vérifier les pneus pour déterminer si une réparation ou le remplacement est nécessaire. Pour votre sécurité, ne conduisez pas votre véhicule si les pneus sont endommagés ou montrent des signes d'usure excessive, en raison du risque accru de crevaison ou d'éclatement pouvant en résulter.

Un entretien mal effectué ou inadéquat peut également causer une usure inégale des pneus. Contrôlez régulièrement l'état de tous vos pneus, y compris le pneu de secours, et remplacez-les si vous constatez l'une des situations suivantes :

Usure des pneus

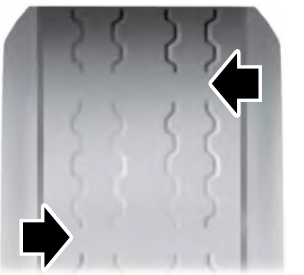

E142546

Lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po), les pneus doivent être remplacés pour réduire les risques de dérapage ou d'aquaplanage. Des indicateurs d'usure, ou témoins d'usure, qui ressemblent à de minces bandes de caoutchouc souple intégrées à la bande de roulement, apparaissent lorsque la profondeur des sculptures n'atteint plus que 2 mm (1/16 po).

Lorsque les sculptures de bande de roulement sont usées à tel point que ces bandes d'usure affleurent, le pneu est usé et doit être remplacé.

Dommages

Contrôlez régulièrement sur la bande de roulement et les flancs des pneus l'absence de dommages tels que des gonflements de la bande de roulement ou des flancs, des fissures sur la sculpture ou une déchirure de la bande de

roulement ou des flancs. Si vous repérez ou suspectez une détérioration, faites contrôler le pneu par un professionnel. Les pneus risquent davantage d'être endommagés en conduite hors route. Il est donc recommandé de les inspecter après ce genre d'utilisation.

Vieillissement

AVERTISSEMENT: Les pneus se dégradent au fil du temps en fonction des diverses conditions rencontrées au cours de leur durée utile, comme la température, les conditions d'entreposage ou l'utilisation (charge, vitesse, pression de gonflage, etc.).

AVERTISSEMENT: En général, les pneus doivent être remplacés tous les six ans, peu importe l'usure de la bande de roulement. Toutefois, la chaleur des climats chauds ou les chargements lourds et fréquents peuvent accélérer la détérioration et nécessiter le remplacement plus fréquent des pneus.

AVERTISSEMENT: Vous devez remplacer votre pneu de secours lorsque vous remplacez les pneus normaux ou après six ans en raison de l'âge du pneu même s'il n'a pas été utilisé.

ÉTATS-UNIS Numéro d'identification de pneu DOT

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que les fabricants de pneus inscrivent des renseignements normalisés sur le flanc de tous les pneus. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du ministère américain des transports relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Cette inscription débute par les lettres DOT et indique que le pneu est conforme à toutes les normes fédérales. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31e semaine de l'année 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25e semaine de 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour contacter les clients en cas de rappel du pneu.

Remplacement des pneus

Votre véhicule est équipé de pneus conçus pour assurer un haut niveau de sécurité et de tenue de route.

AVERTISSEMENT: N'utilisez que des pneus et des jantes de remplacement de mêmes taille, capacité de charge, indice de vitesse et type (tels que des pneus P-métriques par rapport aux pneus LT-métriques ou des pneus quatre saisons par rapport aux pneus tout-terrain) que ceux montés à l'origine par Ford. La taille des pneus et des roues recommandée est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Consultez votre concessionnaire autorisé dès que possible si ces renseignements ne figurent pas sur ces étiquettes. L'utilisation d'un pneu ou d'une jante qui n'est pas recommandé par Ford peut compromettre la sécurité et la performance de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un capotage du véhicule, de même que des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT: Pour prévenir les risques de blessures graves lorsque vous montez des pneus et des roues de remplacement, vous ne devez pas dépasser la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu pour loger les talons sans prendre les mesures additionnelles énumérées ci-dessous. Si les talons ne se positionnent pas correctement à la pression maximale précisée, lubrifiez les talons de nouveau et réessayez.

AVERTISSEMENT: Pour une pression de montage qui dépasse de plus de 1,38 bar (20 lb/po²) la pression maximale, confiez le montage à un concessionnaire Ford ou à un autre professionnel de l'entretien des pneus.

AVERTISSEMENT: Gonflez toujours les pneus à carcasse d'acier avec un appareil de gonflage à distance et tenez-vous à une distance d'au moins 3,66 m (12 ft) de l'ensemble jante et pneu.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

AVERTISSEMENT: Lorsque vous gonflez le pneu à une pression de montage qui dépasse de 1,38 bar (20 lb/po²) maximum la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu, prenez les mesures suivantes pour protéger la personne qui monte le pneu :

- Assurez-vous que la taille du pneu et de la roue est appropriée.
- Lubrifiez de nouveau le talon du pneu et la zone de logement du talon sur la roue.
- Tenez-vous à au moins 3,66 m (12 ft) de l'ensemble jante et pneu.
- Portez des lunettes de protection et un protecteur antibruit.

Important : Assurez-vous de remplacer les corps de valve lorsque vous remplacez les pneus du véhicule.

Il est conseillé de remplacer en principe les deux pneus avant ou les deux pneus arrière en même temps.

Les capteurs de surveillance de la pression des pneus montés dans les jantes (jantes d'origine de votre véhicule) ne sont pas conçus pour être utilisés sur les jantes du marché secondaire.

L'utilisation de roues ou de pneus qui ne sont pas recommandés par Ford Motor Company peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de pression des pneus.

Si le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote, le système ne fonctionne pas correctement. Le pneu de rechange est peut-être incompatible avec le système de surveillance de la pression des pneus ou un composant du système est peut être endommagé.

Mesures de sécurité

AVERTISSEMENT: Si votre véhicule s'enlise dans la neige, la boue ou le sable, ne faites pas patiner rapidement les pneus car ils pourraient s'user et éclater. Un pneu peut éclater en l'espace de trois à cinq secondes.

AVERTISSEMENT: Ne faites pas patiner les roues à plus de 55 km/h (34 mph). Les pneus pourraient éclater et blesser un passager ou toute autre personne se trouvant à proximité.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Vos habitudes de conduite influencent grandement la durée de vie utile de vos pneus et votre sécurité.

*Respectez les limites de vitesse sur les panneaux routiers.

*Évitez les démarrages, arrêts et virages brusques.

*Contournez les nids-de-poule ou autres obstacles présents sur la route.

*Ne montez pas sur les bordures de trottoir et ne les heurtez pas en vous garant.

Dangers potentiels sur l'autoroute

Peu importe la prudence avec laquelle vous conduisez, la possibilité d'une crevaison sur l'autoroute ne peut être écartée. Roulez doucement vers une zone sécuritaire, à l'écart de la circulation. Vous devez assurer votre sécurité, malgré le risque d'endommager le pneu crevé.

Si vous ressentez une vibration soudaine ou une condition anormale de conduite, ou si vous croyez que l'un de vos pneus ou que le véhicule a subi des dommages, réduisez votre vitesse sur-le-champ. Roulez prudemment jusqu'à ce que vous puissiez quitter la chaussée. Arrêtez-vous et inspectez les pneus pour savoir s'ils sont endommagés. Si l'un des pneus est sous-gonflé ou endommagé, dégonflez-le et remplacez la roue en question par la roue de secours. Si vous ne pouvez pas déterminer la cause de l'anomalie, faites remorquer votre véhicule chez le concessionnaire ou le détaillant de pneus le plus proche afin de faire inspecter votre véhicule.

Réglage de la géométrie des roues

Le fait de heurter une bordure de trottoir ou un nid de poule secoue le train avant et peut fausser la géométrie des roues ou endommager les pneus. Si votre véhicule semble se déporter d'un côté lorsque vous conduisez, la géométrie des roues peut être faussée. Faites périodiquement vérifier la géométrie des roues par un concessionnaire autorisé.

Un train avant ou arrière décentré peut causer une usure rapide et prématurée des pneus. Faites corriger ce problème par un concessionnaire autorisé. Les véhicules à traction avant et ceux dotés d'une suspension arrière indépendante (selon l'équipement) devront peut-être faire l'objet d'un réglage de la géométrie au niveau des quatre roues.

De plus, les pneus doivent être rééquilibrés régulièrement. Une roue mal équilibrée peut occasionner une usure inégale du pneu.

Permutation des pneus

Nota : *Si vos pneus présentent une usure inégale, demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier si les roues sont désalignées, déséquilibrées ou endommagées et de corriger les problèmes au besoin avant la permutation des pneus.*

Nota : *Il est possible que votre véhicule soit muni d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues du véhicule. Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffère de celle fournie en première monte. Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à un usage temporaire et ne doit pas être utilisée pour la permutation des pneus.*

Nota : *Une fois vos pneus permutés, la pression de gonflage doit être vérifiée et corrigée selon les valeurs prescrites pour votre véhicule.*

La permutation des pneus à intervalles réguliers (selon le Calendrier d'entretien périodique) assure une usure plus uniforme et une durée de vie optimale des pneus. Il peut être possible de corriger une usure irrégulière des pneus en permutant les pneus.

Véhicules à roues arrière motrices (pneus avant à la gauche du schéma)

Pneus non-directionnels

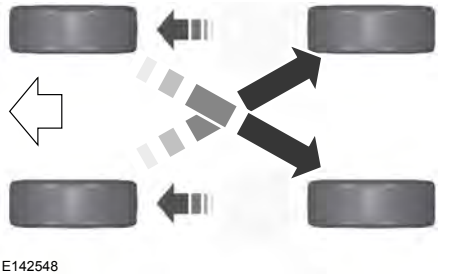

E142548

Véhicules équipés de pneus de différente taille à l'avant et à l'arrière

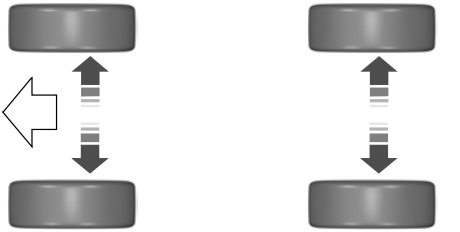

E209823

UTILISATION DE PNEUS ÉTÉ

Les pneus d'été fournissent un rendement supérieur sur les chaussées mouillées ou sèches. Les pneus d'été n'ont pas la cote de traction d'un pneu de catégorie "Boue et neige" (M+S ou M/S) inscrite sur le flanc. Étant donné que les pneus d'été n'offrent pas la même adhérence que les pneus toutes saisons ou les pneus d'hiver, nous déconseillons l'utilisation de pneus d'été pour la conduite sur la neige ou la

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

glace ou lorsque la température descend à environ 7ºC (45ºF) ou moins (selon l'usure des pneus et les conditions ambiantes). Comme pour n'importe quel pneu, l'usure des pneus et les conditions ambiantes influent sur le rendement des pneus d'été. Si vous devez conduire dans ces conditions, Ford recommande l'utilisation de pneus de catégorie Boue et neige (M+S ou M/S), de pneus toutes saisons ou de pneus hiver.

Entreposez toujours vos pneus d'été à l'intérieur, à une température supérieure à -7ºC (19ºF). Les composés de caoutchouc utilisés dans la fabrication de ces pneus perdent leur flexibilité et des fissures de surface peuvent apparaître dans la bande de roulement si la température est inférieure à -7ºC (19ºF). Si les pneus ont été soumis à une température inférieure ou égale à -7ºC (19ºF), entreposez-les dans un espace chauffé à au moins 5ºC (41ºF) pendant au moins 24 heures avant de les monter sur un véhicule ou de déplacer le véhicule avec les pneus montés, ou avant de vérifier la pression de gonflage des pneus. Ne placez pas les pneus à proximité d'appareils de chauffage ou de radiateurs utilisés pour chauffer la pièce où ils sont entreposés. Ne chauffez pas et ne soufflez pas d'air chaud directement sur les pneus. Vérifiez toujours les pneus après une période d'entreposage et avant de les utiliser.

UTILISATION DE PNEUS D'HIVER

E278852

Nous recommandons d'utiliser des pneus hiver ou quatre saisons portant ce symbole à des températures égales ou inférieures à 7ºC (45ºF) ou en présence de neige ou de glace.

Gonflez les pneus d'hiver aux pressions de gonflage recommandées dans le tableau des pressions de gonflage. Voir **Spécifications techniques** (page 338).

AVERTISSEMENT: La taille, l'indice de charge et l'indice de vitesse des pneus d'hiver doivent être les mêmes que ceux des pneus d'origine montés par Ford sur votre véhicule. L'utilisation d'un pneu ou d'une jante qui n'est pas recommandé par Ford peut compromettre la sécurité et la performance de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un capotage du véhicule, de même que des blessures graves, voire mortelles. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager la direction, la suspension, les essieux ou la boîte de transfert (PTU). Observez la pression de gonflage recommandée par Ford. Vous la trouverez sur l'étiquette d'homologation

du véhicule (apposée sur le pied avant de porte, le montant de verrou de porte ou sur le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur), ou sur l'étiquette des pneus placée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement et ainsi altérer le comportement de votre véhicule.

UTILISATION DE CHAÎNES À NEIGE

AVERTISSEMENT: Des manœuvres brusques, quelles que soient les conditions routières, peuvent vous faire perdre la maîtrise du véhicule et augmenter les risques de blessures graves et de dommages matériels. L'activation de l'antipatinage révèle que la capacité d'adhérence d'un ou de plusieurs pneus a été dépassée et que, par conséquent, les risques de perte de maîtrise du véhicule, de capotage du véhicule et de blessures graves, voire mortelles sont accrus. En cas de graves problèmes de conduire, **ralentissez**.

AVERTISSEMENT: La taille, l'indice de charge et l'indice de vitesse des pneus d'hiver doivent être les mêmes que ceux des pneus d'origine montés par Ford sur votre véhicule. L'utilisation d'un pneu ou d'une jante qui n'est pas recommandé par Ford peut compromettre la sécurité et la performance de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un capotage du véhicule, de même que des blessures graves, voire mortelles. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager la direction, la suspension, les essieux ou la boîte de transfert (PTU). Observez la pression de gonflage recommandée par Ford. Vous la trouverez sur l'étiquette d'homologation du véhicule (apposée sur le pied avant de porte, le montant de verrou de porte ou sur le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur), ou sur l'étiquette des pneus placée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement et ainsi altérer le comportement de votre véhicule.

Les pneus de votre véhicule comportent une bande de roulement quatre saisons qui assure une bonne adhérence, qu'il pleuve ou qu'il neige. Certains climats imposent l'utilisation de pneus neige et de chaînes sur votre véhicules en cas d'urgence ou si la loi le demande.

Nota : *Les isolants et les butées de suspension contribuent à éviter les dommages au véhicule. Ne retirez jamais ces éléments lorsque vous utilisez des pneus hiver ou des chaînes à neige sur votre véhicule.*

Respectez les consignes suivantes lorsque vous utilisez des pneus hiver et des chaînes à neige :

- Dans la mesure du possible, évitez de charger votre véhicule au maximum.
- Les chaînes peuvent endommager les jantes en aluminium.
- Choisissez des câbles taille basse, de 10 mm ou moins sur le flanc des pneus 235/55R17, 235/50R18 et 255/40R19 de l'essieu arrière seulement.

- N'installez pas de chaînes ni de câbles sur des pneus de dimension 265/40R19, 275/40R19 et 265/35R20.
- Les câbles ou les chaînes à neige de catégorie S ne répondent pas tous à ces restrictions. Les chaînes répondant à cette restriction de taille sont dotées d'un dispositif tendeur.
- Achetez vos chaînes ou vos câbles auprès d'un fabricant identifiant clairement les restrictions en termes de rapport carrosserie/taille de pneus. Les câbles ou les chaînes à neige doivent être montés par paires sur les roues avant ou arrière seulement.
- Ne dépassez pas 50 km/h (30 mph) si le fabricant des chaînes à neige le recommande pour leur utilisation.
- Fixez les câbles fermement et assurez-vous qu'ils n'entrent pas en contact avec des fils électriques ou des canalisations de frein ou de carburant.
- Conduisez prudemment. Si vous entendez les câbles frotter ou cogner contre la carrosserie, arrêtez le véhicule et resserrez-les. S'ils continuent de frotter ou de cogner, retirez-les pour éviter tout dommage au véhicule.
- Retirez les chaînes à neige dès qu'elles ne sont plus nécessaires. N'utilisez pas de chaînes antidérapantes sur un revêtement sec.

Si vous avez des questions concernant les chaînes à neige ou les câbles antidérapants, consultez votre concessionnaire autorisé.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

AVERTISSEMENT: Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas la vérification manuelle de la pression des pneus. Vérifiez régulièrement la pression des pneus au moyen d'un manomètre. Les risques de défaillance d'un ou de plusieurs pneus, de perte de maîtrise et de capotage du véhicule, et donc de blessures, augmentent lorsque la pression des pneus n'est pas maintenue à un niveau adéquat.

Nota : *Utilisez uniquement les produits d'étanchéité pour pneus en cas d'urgence, car ils pourraient endommager le capteur du système de surveillance de la pression des pneus.*

Nota : *Si le capteur du système de surveillance de la pression des pneus est endommagé, il ne fonctionnera pas.*

La pression de gonflage des pneus, y compris celle de la roue de secours (selon l'équipement du véhicule), doit être contrôlée à froid tous les mois, selon les valeurs du constructeur indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. Si votre véhicule est doté de pneus de dimensions différentes de celles qui sont indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée de ces pneus.

Par mesure de sécurité additionnelle, votre véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin de sous-gonflage lorsqu'au moins un pneu est nettement sous-gonflé. Par

conséquent, lorsque le témoin de sous-gonflage s'allume, immobilisez le véhicule et vérifiez vos pneus dès que possible, puis gonflez-les à la pression appropriée. La conduite avec un pneu considérablement sous-gonflé fait surchauffer le pneu et peut éventuellement l'endommager. De plus, un pneu sous-gonflé augmente la consommation de carburant, réduit la durée de vie utile de la bande de roulement et pourrait compromettre le comportement routier et la capacité de freinage du véhicule.

Veuillez noter que le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) ne remplace pas l'entretien adéquat des pneus, et qu'il incombe toujours au conducteur de maintenir les pneus correctement gonflés, même si le sous-gonflage n'est pas assez prononcé pour allumer le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).

Votre véhicule est aussi doté d'un témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui signale un mauvais fonctionnement du système. Le témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) est combiné au témoin de sous-gonflage. Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant environ une minute, puis demeure allumé. Cette séquence se poursuit lors des démarrages du moteur suivants, tant que l'anomalie persiste.

Lorsque le témoin d'anomalie est allumé, le système pourrait ne pas être en mesure de détecter ou de signaler la basse pression d'un pneu. Les anomalies du système TPMS peuvent survenir pour diverses raisons, notamment le montage de pneus ou de roues de remplacement ou de rechange qui empêchent le système TPMS de fonctionner correctement. Vérifiez toujours le témoin de défaillance du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) après avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou jantes afin de vous assurer que les pneus et les jantes de remplacement ou de rechange permettent au système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) de fonctionner correctement.

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS sans licences d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et
2. Cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris les interférences susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable.

Nota : *Tout changement ou modification apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités d'homologation compétentes peut annuler le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées*

Changement de pneus équipés du système de surveillance de la pression des pneus

E142549

Nota : *Chaque pneu est muni d'un capteur de pression des pneus situé dans la cavité de la roue. Le capteur de pression est fixé à la queue de soupape. Le capteur de pression est couvert par le pneu et n'est pas visible, à moins d'enlever le pneu. Veillez à ne pas endommager le capteur lors du remplacement d'un pneu.*

Confiez toujours le remplacement de vos pneus à un concessionnaire autorisé.

Vérifiez régulièrement la pression des pneus (au moins une fois par mois) au moyen d'un manomètre pour pneus précis. Consultez la section **Gonflage des pneus** du présent chapitre.

Fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus

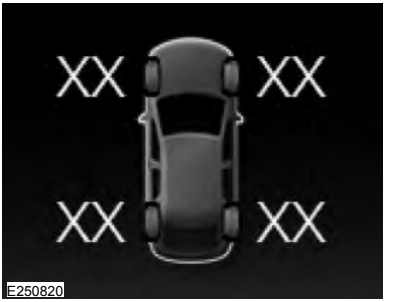

Le système de surveillance de la pression des pneus mesure la pression des pneus et transmet les valeurs de pression à votre véhicule. Vous pouvez visualiser les relevés de pression des pneus sur l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 103).

Le témoin de basse pression des pneus s'allume si la pression des pneus est trop basse. L'allumage du témoin indique que vos pneus sont sous-gonflés et qu'ils doivent être gonflés à la pression recommandée par le fabricant. Même si le témoin s'allume et s'éteint peu après, il convient de vérifier la pression des pneus.

Lorsque la roue de secours temporaire est utilisée

Lorsqu'une des roues doit être remplacée par la roue de secours temporaire, le système continue de signaler un problème pour vous rappeler de faire réparer le pneu endommagé et de reposer la roue sur le véhicule.

Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de la pression des pneus, faites remplacer le pneu endommagé et reposer la roue sur le véhicule.

Si vous pensez que votre système ne fonctionne pas correctement

La principale fonction du système de surveillance de la pression des pneus consiste à signaler le sous-gonflage d'un ou de plusieurs pneus. Le système peut aussi vous aviser s'il n'est plus en mesure de fonctionner correctement. Consultez le tableau suivant pour obtenir des renseignements sur le système de surveillance de la pression des pneus :

Témoin de sous-gonflage	Cause possible	Solution
Témoin allumé en permanence	Pneu(s) sous-gonflé(s)	Assurez-vous que les pneus sont gonflés à la pression recommandée. Consultez la section Gonflage des pneus du présent chapitre. Une fois les pneus gonflés à la pression de gonflage recommandée précisée sur l'étiquette des pneus (apposée sur le rebord de la porte du conducteur ou sur le pied milieu), le véhicule doit rouler pendant au moins deux minutes à plus de 32 km/h (20 mph) avant que le témoin s'éteigne.
	Roue de secours utilisée	Faites réparer et reposer la roue sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la rubrique **Lorsque la roue de secours temporaire est installée** du présent chapitre.
	Défaillance du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)	Si vos pneus sont correctement gonflés, que votre roue de secours n'est pas utilisée, mais que le témoin demeure allumé, communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.
Témoin qui clignote	Roue de secours utilisée	Faites réparer et reposer la roue sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la rubrique **Lorsque la roue de secours temporaire est installée** du présent chapitre.
	Défaillance du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)	Si vos pneus sont correctement gonflés, que votre roue de secours n'est pas utilisée, mais que le témoin demeure allumé, communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Gonflage des pneus

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas l'écran d'affichage de la pression des pneus comme manomètre pour pneus. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Lorsque vous gonflez les pneus (à une station-service ou dans votre garage, par exemple), le système de surveillance de la pression des pneus ne réagira pas immédiatement.

Il faut parfois jusqu'à deux minutes de conduite à plus de 32 km/h (20 mph) pour que le témoin s'éteigne après le gonflage des pneus à la pression recommandée.

Incidence de la température sur la pression des pneus

Le système de surveillance de la pression des pneus surveille la pression de chaque pneu. Pendant la conduite normale, la pression normale de gonflage de pneus d'une voiture peut augmenter d'environ 14–28 kPa (2–4 lb/po²) après un démarrage à froid. Si le véhicule est stationné toute la nuit et que la température de l'air y est considérablement plus basse que la température du jour, la pression des pneus peut diminuer d'environ 21 kPa (3 lb/po²) si la température ambiante diminue de 30 ºF (17 ºC). Le système de surveillance de la pression des pneus peut considérer que cette pression est nettement inférieure à la pression de gonflage recommandée et donc allumer le témoin de sous-gonflage. Si le témoin de sous-gonflage s'allume, inspectez visuellement chaque pneu pour vous assurer qu'aucun n'est dégonflé. Si un pneu ou plus est dégonflé, procédez à la réparation qui s'impose. Vérifiez la pression de gonflage des pneus. Si un pneu est sous-gonflé, conduisez prudemment jusqu'à l'endroit le plus proche où vous pourrez le regonfler. Gonflez tous les pneus à la pression recommandée.

REMPLACEMENT D'UNE ROUE

(SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT: Un capteur de pression de pneu endommagé peut ne plus fonctionner.

Nota : *Utilisez uniquement les produits d'étanchéité pour pneus en cas d'urgence, car ils peuvent endommager le capteur du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).*

Nota : *Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume lorsque la roue de secours est utilisée. Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de pression des pneus, les quatre roues du véhicule munies d'un capteur de pression doivent être montées sur le véhicule.*

Si une crevaison se produit en cours de route, ne freinez pas brusquement. Freinez plutôt graduellement pour ralentir. Tenez fermement le volant et dirigez-vous lentement et avec prudence sur l'accotement.

Pour éviter d'endommager les capteurs du système de surveillance de la pression des pneus, faites réparer les pneus crevés par un concessionnaire autorisé. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 327). Remplacez la roue de secours par une roue normale dès que possible. Lors de la réparation ou du remplacement du pneu, demandez à votre concessionnaire autorisé de vérifier l'état du capteur de pression du pneu.

Renseignements au sujet de l'ensemble jante et pneu de secours différent

AVERTISSEMENT: Le non-respect de ces directives peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours différente des autres roues, elle est destinée à un usage temporaire uniquement. Cela signifie qu'en cas d'utilisation, vous devrez la remplacer dès que possible par un ensemble jante et pneu de même taille et de même type que ceux fournis en première monte par Ford. Lorsqu'une roue de secours différente est endommagée, il est préférable de la remplacer plutôt que d'envisager sa réparation.

Un ensemble jante et pneu de secours différent signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu et de la jante diffère de ceux fournis en première monte. Il peut appartenir à l'une des trois catégories suivantes :

1. **Mini-roue de secours de type T :** Ce type de roue de secours est identifié par la lettre « T » indiquant la taille du pneu et peut également porter l'inscription « Temporary Use Only » moulée sur le flanc du pneu.

2. **Roue de secours de dimension normale, mais différente avec étiquette** : Ce type de roue de secours porte l'étiquette suivante : « THIS TIRE AND WHEEL FOR TEMPORARY USE ONLY ».

Lorsque vous roulez avec l'une des roues de secours différentes mentionnées ci-dessus, il ne faut pas :

- Dépasser 80 km/h (50 mph).
- Dépasser la charge maximale du véhicule indiquée sur l'étiquette d'homologation.
- Utiliser des chaînes à neige sur l'essieu équipé de la roue de secours différente.
- Utiliser plus d'une roue de secours différente à la fois.
- Utiliser les services d'un lave-auto.
- Tenter de réparer la roue de secours différente.

L'utilisation de l'une des roues de secours différentes mentionnées ci-dessus à l'un ou l'autre des emplacements de roue peut avoir un effet négatif sur les éléments suivants :

- La tenue de route, la stabilité et la capacité de freinage.
- Le confort et le bruit.
- La garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir.
- La conduite en hiver.
- La conduite par temps pluvieux.
- La conduite en mode traction intégrale.

3. **Une roue de secours de dimension normale, mais différente et sans étiquette**

Lorsque vous roulez avec un ensemble jante et pneu de secours de taille normale mais différent, il ne faut pas :

- Dépasser 120 km/h (75 mph).
- Monter plus d'un ensemble jante et pneu de secours de ce type à la fois.
- Utiliser les services d'un lave-auto.
- Monter des chaînes à neige sur l'essieu doté de l'ensemble jante et pneu de secours différent.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

L'utilisation d'un ensemble jante et pneu de secours de taille normale mais différent peut avoir un effet négatif sur les éléments suivants :

- La tenue de route, la stabilité et la capacité de freinage.
- Le confort et le bruit.
- La garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir.
- La conduite en hiver.
- La conduite par temps pluvieux.
- La conduite en mode traction intégrale.

Lorsque vous roulez avec un ensemble jante et pneu de secours de taille normale mais différent, il faut porter une attention particulière aux points suivants :

- La conduite d'un véhicule avec une charge sur le porte-bagages.

Conduisez prudemment lorsque vous roulez avec une roue de secours de dimensions normales mais différente, et remédiez à la situation dès que possible.

Procédure de remplacement d'une roue

AVERTISSEMENT: Pour éviter que le véhicule se déplace lorsque vous changez une roue, placez le levier sélecteur en position de stationnement (P), serrez le frein de stationnement et utilisez une cale adaptée pour bloquer la roue diamétralement opposée à la roue à changer. Par exemple, si vous changez la roue avant gauche, placez une cale adaptée contre la roue arrière droite.

AVERTISSEMENT: Ne vous placez pas sous un véhicule soutenu uniquement par un cric.

AVERTISSEMENT: Ne tentez pas de remplacer un pneu du côté du véhicule à proximité de la circulation routière. Arrêtez le véhicule suffisamment loin de la route pour éviter d'être happé par un autre véhicule pendant l'utilisation du cric ou le changement de la roue.

AVERTISSEMENT: Stationnez votre véhicule de façon à ne pas entraver le flux de la circulation et à ne pas vous placer en situation dangereuse, puis mettez en place un triangle d'avertissement.

AVERTISSEMENT: Utilisez toujours le cric fourni en tant qu'équipement d'origine avec votre véhicule. Si vous utilisez un cric autre que celui fourni, assurez-vous que sa capacité est suffisante pour supporter le poids du véhicule, y compris le chargement ou tout autre accessoire ajouté. Si vous n'êtes pas certain que la capacité du cric est suffisante, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT: Vérifier que le cric du véhicule n'est ni endommagé ni déformé, et que son filetage est graissé et exempt de corps étrangers.

AVERTISSEMENT: Le cric fourni avec ce véhicule est conçu uniquement pour changer les roues. Ne vous servez pas du cric du véhicule pour un usage autre que le remplacement d'une roue en cas d'urgence.

AVERTISSEMENT: N'utilisez que les points de levage indiqués. L'utilisation d'autres points de levage peut causer des détériorations de la caisse, de la direction, de la suspension, du moteur, du système de freinage et des canalisations d'alimentation en carburant.

AVERTISSEMENT: Ne placez jamais d'objets entre le cric du véhicule et votre véhicule.

AVERTISSEMENT: Ne placez jamais d'objets entre le cric du véhicule et le sol.

AVERTISSEMENT: Il est recommandé de caler les roues du véhicule et d'évacuer tous les occupants du véhicule lorsque celui-ci est mis sur le cric.

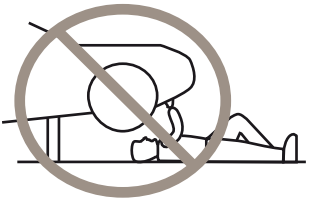

E166722

Nota : *Le cric ne nécessite aucune opération d'entretien ou de lubrification supplémentaire pendant toute la durée de vie de votre véhicule.*

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane, serrez le frein de stationnement et allumez les feux de détresse.
2. Placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) et arrêtez le moteur. Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle, placez le levier sélecteur en position de marche arrière (R) une fois le moteur arrêté.

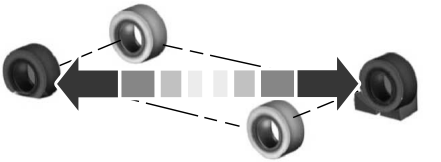

E175447

3. Calez l'avant et l'arrière de la roue diagonalement opposée au pneu crevé. Par exemple, si le pneu avant gauche est crevé, calez la roue arrière droite.

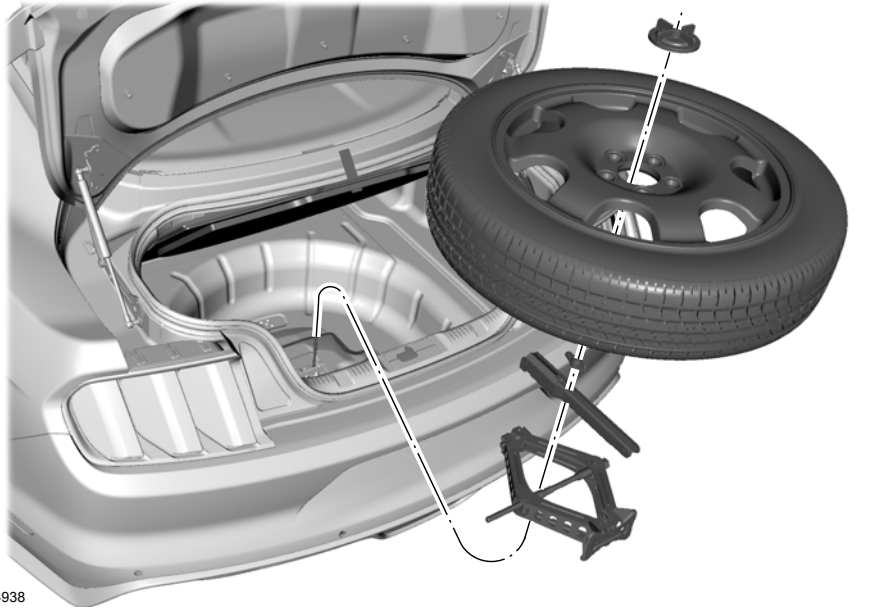

E174938

4. Munissez-vous du démonte-roue, du pneu de secours et du cric.
5. Au besoin, retirez le cache central de la roue pour accéder aux écrous de roue.

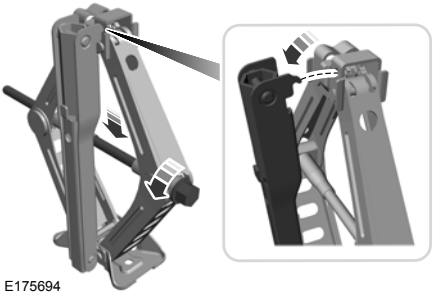

E175694

6. Pour retirer le démonte-roue du cric, tournez l'écrou hexagonal du cric dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. Cela permet d'abaisser le cric et de desserrer le verrou mécanique.
7. Dépliez le démonte-roue.

E181744

8. Desserrez tous les écrous de roue d'un demi-tour dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, mais ne les enlevez pas avant d'avoir soulevé la roue du sol.

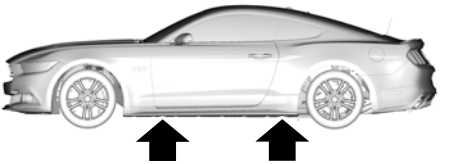

E176084

Nota : *Ne soulevez le véhicule qu'en plaçant le cric aux endroits spécifiés afin de ne pas endommager le véhicule.*

9. Les points de levage du véhicule sont indiqués ici et sont identifiés par les triangles marqués sur le véhicule. Des renseignements détaillés sont indiqués sur l'étiquette d'avertissement placée sur le cric.

E174939

10. Placez le cric au niveau du point de levage le plus proche de la roue que vous devez changer. Tournez le levier de manœuvre du cric dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la roue soit entièrement soulevée du sol.
11. Enlevez les écrous de roue au moyen du démonte-roue.
12. Remplacez le pneu à plat par la roue de secours, en vous assurant que le corps de la valve est orienté vers l'extérieur. Remettez en place les écrous de roue et vissez-les jusqu'à ce que la jante soit bien appuyée contre le moyeu. Ne serrez pas complètement les écrous de roue tant que vous n'avez pas abaissé le véhicule. Si vous utilisez la roue de secours temporaire, les rondelles des écrous de roue ne semblent pas être au même niveau que la jante. Ceci n'est normal que si vous utilisez la roue de secours temporaire.
13. Abaissez le véhicule en tournant le levier de manœuvre du cric dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

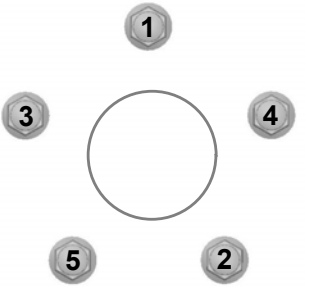

E75442

14. Retirez le cric et achevez de serrer les écrous de roue dans l'ordre indiqué sur l'illustration. Voir **Spécifications techniques** (page 338).
15. Pour ranger le démonte-roue replié sur le cric, engagez la patte située sur la base du cric sur la partie du démonte-roue prévue à cet effet, comme indiqué sur l'illustration. Faites pivoter le démonte-roue vers

le haut et ajustez la hauteur du cric jusqu'à ce que l'ergot s'insère dans le trou. Tournez l'écrou hexagonal à la main dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que l'ensemble soit correctement fixé.

E176165

16. Rangez la roue à plat, le cache central de roue, le cric et le démonte-roue. Assurez-vous de bien fixer le cric pour qu'il ne fasse pas de bruit pendant la conduite.
17. Enlevez les cales des roues.

CONDUITE À GRANDE VITESSE

Pression des pneus - Vitesse supérieure à 160 km/h (100 mi/h)

AVERTISSEMENT: Si vous conduisez à plus de 160 km/h (100 mph), pour réduire le risque de défaillance des pneus, qui pourrait entraîner des blessures graves voire mortelles, augmentez les pressions de gonflage des pneus avant et arrière de la quantité indiquée sur l'étiquette d'avertissement située soit sur le pied milieu soit sur la portière côté conducteur. Ne conduisez à plus de 160 km/h (100 mph) que dans les endroits où cette pratique est légale et si les conditions le permettent. L'étiquette de pression de gonflage des pneus se trouve sur le pied milieu ou sur la porte côté conducteur de votre véhicule.

Avertissement : Le non respect de ces directives peut entraîner la défaillance d'un pneu et l'instabilité du véhicule, et induire un risque de blessures graves voire mortelles. Si vous ne connaissez pas les pressions de gonflage adéquates des pneus, consultez votre concessionnaire autorisé ou votre centre d'entretien.

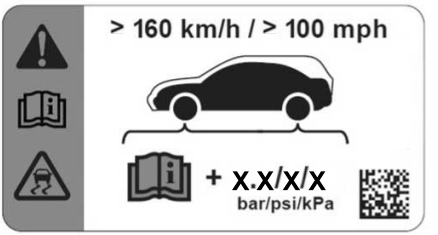

E184089

Pour les vitesses supérieures à 160 km/h (100 mph), il peut être nécessaire d'augmenter la pression de gonflage des pneus. Si cette étiquette est présente sur votre véhicule, corrigez la pression des pneus en conséquence.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Caractéristiques de couple de serrage des écrous de roue

AVERTISSEMENT: Lors de la pose d'une roue, éliminez toute trace de corrosion, toute saleté ou tout corps étranger logé sur les surfaces de montage de la roue ou sur les surfaces du moyeu, du tambour de frein ou du disque de frein qui entrent en contact avec la roue. Assurez-vous que toutes les attaches entre le disque et le moyeu sont bien serrées pour qu'elles ne perturbent pas les surfaces de montage de la roue. L'installation de roues sans contact métal à métal approprié au niveau des surfaces de montage peut entraîner le desserrage des écrous de roue et la perte de la roue lorsque le véhicule est en mouvement et provoquer la perte de la maîtrise de votre véhicule, des blessures graves, voire mortelles.

Taille de boulon	lb-pi (N.m)[1]
M14 x 1,5	204 (150)

[1] Ces couples de serrage sont pour des boulons et des écrous dont les filets sont propres et sans rouille. Utilisez seulement des éléments de fixation de rechange recommandés par Ford.

Après une intervention sur une roue (permutation, remplacement d'un pneu à plat, retrait, etc.), resserrez les écrous de roue au couple précisé après avoir parcouru environ 160 kilomètres (100 miles).

A Alésage pilote de roue

Vérifiez l'alésage pilote et la surface de montage de la roue avant la pose. Retirez toute trace visible de corrosion et tout débris.

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR - 2.3L ECOBOOST™

Mesure	Spécification
Cylindrée.	2 261 cm³ (138 in³)
Ordre d'allumage.	1-3-4-2
Allumage.	Bobine intégrée à la bougie
Écartement des électrodes.	0,7 mm (0,028 po) - 0,8 mm (0,031 po)
Taux de compression - moteur de base.	9,5:1
Taux de compression - moteur haute puissance.	9,4:1

Cheminement de la courroie d'entraînement

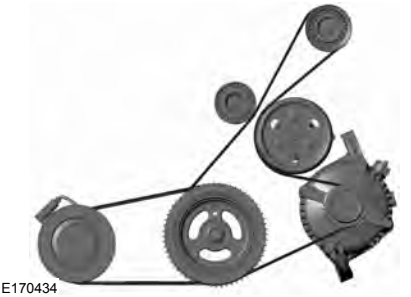
E170434

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR - 5.0L

Mesure	Spécification
Cylindrée.	5 038 cm³ (307 in³)
Ordre d'allumage.	1-5-4-8-6-3-7-2
Allumage.	Bobine intégrée à la bougie
Écartement des électrodes.	1,25 mm (0,049 po) - 1,35 mm (0,053 po)
Taux de compression.	12,0:1

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Cheminement de la courroie d'entraînement

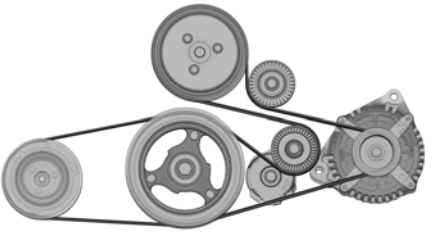

E198573

PIÈCES MOTORCRAFT - 2.3L ECOBOOST™

Composant	Numéro de pièce
Élément de filtre à air	FA-1918
Filtre à huile	FL-910-S
Batterie	BXT-96R-590
Bougies d'allumage	SP-550
Filtre de boîte de vitesses.	FT-202
Filtre à air d'habitacle	FP-78
Balai d'essuie-glace de pare-brise	WW-1964 (côté passager) WW-2160 (côté conducteur)

Nous recommandons les pièces de rechange Motorcraft disponibles chez votre concessionnaire Ford ou sur le site fordparts.com pour l'entretien périodique. Ces pièces respectent ou dépassent les spécifications de Ford et sont spécialement conçues pour votre véhicule. L'utilisation d'autres pièces peut avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité de votre véhicule. La garantie de votre véhicule risque d'être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

En cas d'indisponibilité d'un filtre à huile Motorcraft, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour faire remplacer les bougies d'allumage. Faites remplacer les bougies aux intervalles appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 457).

PIÈCES MOTORCRAFT - 5.0L

Composant	Numéro de pièce
Élément de filtre à air	FA-1918
Filtre à huile	FL-500-S
Batterie	BXT-96R-590
Bougies d'allumage	SP-551
Filtre de boîte de vitesses.	FT-202
Filtre à air d'habitacle	FP-78
Balai d'essuie-glace de pare-brise	WW-1964 (côté passager) WW-2160 (côté conducteur)

Nous recommandons les pièces de rechange Motorcraft disponibles chez votre concessionnaire Ford ou sur le site fordparts.com pour l'entretien périodique. Ces pièces respectent ou dépassent les spécifications de Ford et sont spécialement conçues pour votre véhicule. L'utilisation d'autres pièces peut avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité de votre véhicule. La garantie de votre véhicule risque d'être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

En cas d'indisponibilité d'un filtre à huile Motorcraft, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour faire remplacer les bougies d'allumage. Faites remplacer les bougies aux intervalles appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 457).

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

PIÈCES MOTORCRAFT - 5.0L, BULLITT

Composant	Numéro de pièce
Élément de filtre à air	FA-1922
Filtre à huile	FL-500-S
Batterie	BXT-96R-590
Bougies d'allumage	SP-551
Filtre de boîte de vitesses.	FT-202
Filtre à air d'habitacle	FP-78
Balai d'essuie-glace de pare-brise	WW-1964 (côté passager) WW-2160 (côté conducteur)

Nous recommandons les pièces de rechange Motorcraft disponibles chez votre concessionnaire Ford ou sur le site fordparts.com pour l'entretien périodique. Ces pièces respectent ou dépassent les spécifications de Ford et sont spécialement conçues pour votre véhicule. L'utilisation d'autres pièces peut avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité de votre véhicule. La garantie de votre véhicule risque d'être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

En cas d'indisponibilité d'un filtre à huile Motorcraft, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour faire remplacer les bougies d'allumage. Faites remplacer les bougies aux intervalles appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 457).

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Le numéro d'identification du véhicule se trouve sur le côté gauche de la planche de bord.

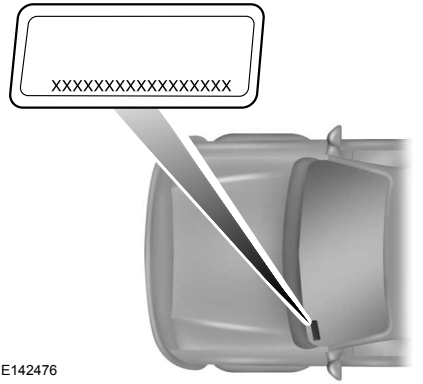

E142476

Veuillez noter que la mention XXXX représente le numéro d'identification de votre véhicule dans le graphique.

Le numéro d'identification du véhicule comprend les renseignements suivants :

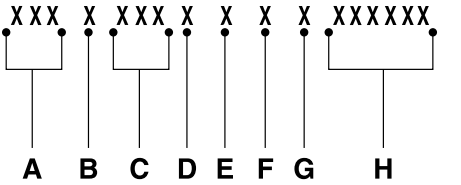

E142477

A	identification mondiale du constructeur
B	système de freinage, poids total autorisé en charge, dispositifs de retenue et emplacement de ces dispositifs
C	marque, gamme de véhicule, série, type de carrosserie
D	type de moteur
E	chiffre de contrôle
F	année-modèle
G	usine de montage
H	numéro d'ordre de production

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

ÉTIQUETTE D'HOMOLOGATION DU VÉHICULE

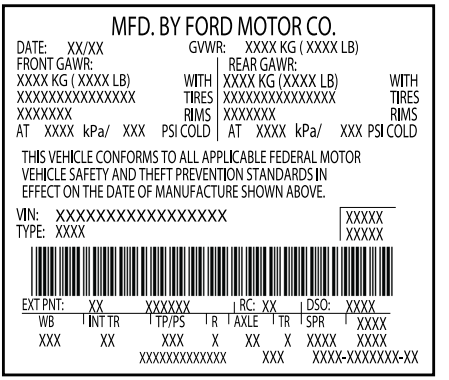

E167469

Les règlements de la L'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) exigent qu'une étiquette d'homologation de sécurité soit apposée sur le véhicule et précisent également l'emplacement prévu pour cette étiquette. L'étiquette d'homologation de sécurité doit être apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou le rebord de la porte près du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur.

DÉSIGNATION DU CODE DE BOÎTE DE VITESSES

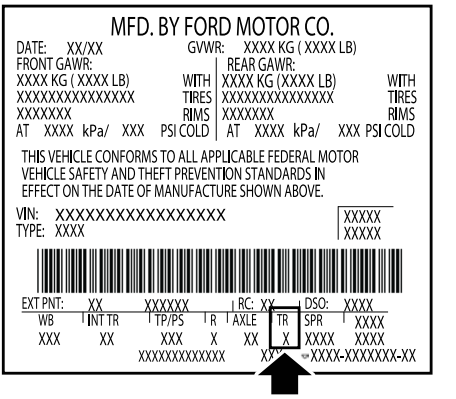

E167814

Le code de la boîte de vitesses est inscrit sur l'étiquette d'homologation du véhicule. Le tableau suivant indique le code de boîte de vitesses ainsi que la description de la boîte de vitesses.

Description	Code
Boîte de vitesses automatique à dix rapports 10R80	U
Boîte de vitesses manuelle à six rapports MT82	X

CAPACITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 2.3L ECOBOOST™

Utilisez de l'huile et des liquides conformes aux spécifications et viscosités prescrites.

Si vous n'utilisez pas de l'huile et des liquides conformes aux spécifications et viscosités prescrites, vous risquez de voir apparaître les problèmes suivants :

- des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule;
- des durées de lancement du moteur plus longues;
- des niveaux d'émissions accrus;
- un rendement réduit du moteur;
- une augmentation de la consommation de carburant;
- une réduction de la capacité de freinage.

Système de climatisation

AVERTISSEMENT: Le circuit de frigorigène de climatisation contient du frigorigène sous haute pression. Seul du personnel qualifié est habilité à intervenir sur le circuit de frigorigène de climatisation. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatiseur peut causer des blessures.

Contenances

Type	Réfrigérant	Huile pour compresseur
Tous.	0,539 kg (19 oz)	100 ml (3,38 fl oz)

Matériaux

Appellation	Spécification
R-1234yf Refrigerant / Frigorigène R-1234yf HS7Z-19B519-BA	WSS-M17B21-A
Motorcraft® R-1234yf Refrigerant PAG Oil / Huile PAG pour frigorigène R-1234yf Motorcraft® YN-35	WSS-M2C300-A2

Boîte de vitesses automatique

Nota : *Les boîtes de vitesses automatiques conçues pour utiliser un liquide pour boîte de vitesses ULV MERCON® ne doivent être remplies qu'avec ce liquide. L'utilisation de toute autre liquide pourrait provoquer des dommages à la boîte de vitesses.*

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Contenances

Type	Quantité
Tous.	12 L (12,7 pte) [1]

[1] Contenance approximative à vide. La quantité réelle pourrait varier lors des vidanges.

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® MERCON® ULV Automatic Transmission Fluid / MERCON® ULV huile pour boîtes automatique Motorcraft® XT-12-QULV	WSS-M2C949-AMERCON® ULV

Boîte de vitesses manuelle

Contenances

Type	Quantité
Tous.	2,6 L (2,7 pte)

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® Dual Clutch Transmission Fluid / Huile pour boîtes embrayage double Motorcraft® XT-11-QDC	WSS-M2C200-D2

Liquide de refroidissement

Contenances

Type	Quantité
Tous.	8,96 L (9,5 pte)

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® Orange Prediluted Antifreeze/Coolant / Antigel/liquide de refroidissement prédilué orange Motorcraft® CVC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2

Huile moteur 2.3L EcoBoost de base

E142732

E276075

Une huile affichant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de l'ILSAC.

Pour votre véhicule, nous recommandons l'utilisation d'une huile moteur Motorcraft®. En cas d'indisponibilité d'huile Motorcraft®, utilisez une huile moteur ayant une viscosité conforme aux exigences API SN PLUS et portant la marque de certification API pour moteurs à essence.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur, car ils sont inutiles et peuvent causer au moteur des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

Contenances

Type	Filtre à huile inclus
Tous.	5,67 L (6,0 pte)

Matériaux

Appellation	Spécification
Engine Oil - SAE 5W-30 - Super Premium Motor Oil / Huile moteur de très haute qualité SAE 5W-30 Motorcraft® CXO-5W30-LSP6	WSS-M2C946-B1

Huile moteur recommandée pour les circuits :

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® SAE 5W-50 Full Synthetic Motor Oil / Huile moteur synthétique SAE 5W-50 Motorcraft® XO-5W50-QGT	WSS-M2C931-C

Nota : *L'huile doit être en conformité avec les spécifications WSS-M2C931-C ou bien utilisez l'huile SAE 5W-50 qui répond aux exigences API SN.*

Huile moteur de rechange pour froids extrêmes

Pour améliorer les démarrages du moteur par temps froid, nous recommandons l'utilisation de l'huile moteur de rechange pour froids extrêmes suivante lorsque la température ambiante atteint -30ºC (-22,0ºF) ou moins.

Matériaux

Appellation	Spécification
Huile moteur - SAE 0W-30	WSS-M2C953-B1

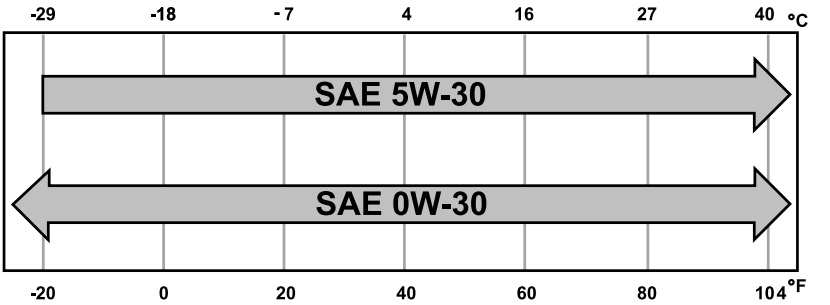

Huile moteur 2.3L EcoBoost haute puissance

Une huile affichant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de l'ILSAC.

Pour votre véhicule, nous recommandons l'utilisation d'une huile moteur Motorcraft®. En cas d'indisponibilité de l'huile Motorcraft®, utilisez une huile moteur avec une viscosité recommandée conforme aux exigences API SN.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur, car ils sont inutiles et peuvent causer au moteur des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

Contenances

Type	Filtre à huile inclus
Tous.	5,67 L (6,0 pte)

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® SAE 5W-50 Full Synthetic Motor Oil / Huile moteur synthétique SAE 5W-50 Motorcraft® XO-5W50-QGT	WSS-M2C931-C

Nota : *L'huile doit être en conformité avec les spécifications WSS-M2C931-C ou bien utilisez l'huile SAE 5W-50 qui répond aux exigences API SN.*

Huile moteur de rechange pour froids extrêmes

Pour améliorer les démarrages du moteur par temps froid, nous recommandons l'utilisation de l'huile moteur de rechange pour froids extrêmes suivante lorsque la température ambiante atteint -30ºC (-22,0ºF) ou moins.

Matériaux

Appellation	Spécification
Huile moteur - SAE 0W-40	WSS-M2C937-A

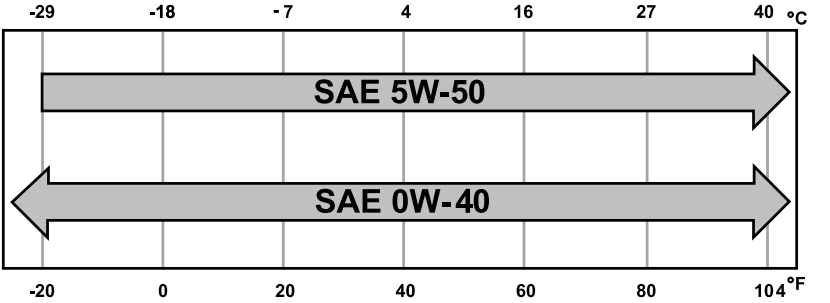

Réservoir de carburant

Contenances

Type	Quantité
Tous.	58,5 L (15,5 gal)

Graisse

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® Multi-Purpose Grease Spray / Graisse tout usage en aérosol Motorcraft® XL-5-A	ESB-M1C93-B

Circuit de freins hydrauliques

Nota : *Nous recommandons d'utiliser le liquide de frein haute performance DOT 4 à basse viscosité (LV) ou équivalent conforme à la norme WSS-M6C65-A2. L'utilisation d'un liquide autre que celui recommandé pourrait réduire les performances du circuit de freinage et ne pas répondre à nos exigences de performances. Maintenez le liquide de frein propre et exempt d'humidité. La contamination par les impuretés, l'eau, les produits pétroliers ou autres matières pourrait endommager le circuit de freinage et causer des défaillances.*

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® DOT 4 LV High Performance Motor Vehicle Brake Fluid / Liquide de frein automobile haute performance DOT 4 LV Motorcraft® PM-20	WSS-M6C65-A2

Serrures

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® Penetrating Fluid / Liquide dégrippant Motorcraft® CXC-51-A	-

Essieu arrière

Contenances

Type	Quantité
Tous.	1,5 L (1,6 pte) [1]

[1] Pour le remplissage complet de nos essieux à glissement limité, ajoutez 3,28 oz liq. (97 ml) d'additif modificateur de friction XL-3 ou d'un produit équivalent conforme à la norme EST-M2C118-A. Ce modificateur de friction doit être inclus à la capacité de liquide totale. Nos essieux arrière contiennent une huile synthétique qui ne nécessite pas de remplacement, à moins que l'essieu ne soit immergé dans l'eau.

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® SAE 75W-85 Premium Synthetic Hypoid Gear Lubricant / Huile synthétique de haute qualité pour engrenages hypoïdes SAE 75W-85 Motorcraft® XY-75W85-QL	WSS-M2C942-A
Motorcraft® Additive Friction Modifier / Additif modificateur de friction Motorcraft® CXL-3	EST-M2C118-A

Réservoir de lave-glace

Contenances

Type	Quantité
Tous.	Faire le plein au besoin.

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® Premium Quality Windshield Washer Fluid / Liquide lave-glace de haute qualité Motorcraft® CXC-37-A/B/D/F	WSS-M14P19-A

CAPACITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 5.0L

Utilisez de l'huile et des liquides conformes aux spécifications et viscosités prescrites.

Si vous n'utilisez pas de l'huile et des liquides conformes aux spécifications et viscosités prescrites, vous risquez de voir apparaître les problèmes suivants :

- des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule;
- des durées de lancement du moteur plus longues;
- des niveaux d'émissions accrus;
- un rendement réduit du moteur;
- une augmentation de la consommation de carburant;
- une réduction de la capacité de freinage.

Système de climatisation

AVERTISSEMENT: Le circuit de frigorigène de climatisation contient du frigorigène sous haute pression. Seul du personnel qualifié est habilité à intervenir sur le circuit de frigorigène de climatisation. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatiseur peut causer des blessures.

Contenances

Type	Réfrigérant	Huile pour compresseur
Tous.	0,539 kg (19 oz)	100 ml (3,38 fl oz)

Matériaux

Appellation	Spécification
R-1234yf Refrigerant / Frigorigène R-1234yf HS7Z-19B519-BA	WSS-M17B21-A
Motorcraft® R-1234yf Refrigerant PAG Oil / Huile PAG pour frigorigène R-1234yf Motorcraft® YN-35	WSS-M2C300-A2

Boîte de vitesses automatique

Nota : *Les boîtes de vitesses automatiques conçues pour utiliser un liquide pour boîte de vitesses ULV MERCON® ne doivent être remplies qu'avec ce liquide. L'utilisation de toute autre liquide pourrait provoquer des dommages à la boîte de vitesses.*

Contenances

Type	Quantité
Tous.	12 L (12,7 pte) [1]

[1] Contenance approximative à vide. La quantité réelle pourrait varier lors des vidanges.

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® MERCON® ULV Automatic Transmission Fluid / MERCON® ULV huile pour boîtes automatique Motorcraft® XT-12-QULV	WSS-M2C949-AMERCON® ULV

Boîte de vitesses manuelle

Contenances

Type	Quantité
Tous.	2,6 L (2,7 pte)

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® Dual Clutch Transmission Fluid / Huile pour boîtes embrayage double Motorcraft® XT-11-QDC	WSS-M2C200-D2

Liquide de refroidissement

Contenances

Type	Quantité
Avec ensemble Piste.	14,4 L (15,2 pte)
Sans ensemble Piste.	12,88 L (13,6 pte)

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® Orange Prediluted Antifreeze/Coolant / Antigel/liquide de refroidissement prédilué orange Motorcraft® CVC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2

Huile moteur

E142732

E275759

Une huile affichant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de l'ILSAC.

Pour votre véhicule, nous recommandons l'utilisation d'une huile moteur Motorcraft®. En cas d'indisponibilité d'huile Motorcraft®, utilisez une huile moteur ayant une viscosité conforme aux exigences API SN PLUS et portant la marque de certification API pour moteurs à essence.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur, car ils sont inutiles et peuvent causer au moteur des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

Contenances

Type	Filtre à huile inclus
Tous.	9,5 L (10,0 pte)

Matériaux

Appellation	Spécification
Engine Oil - SAE 5W-20 - Super Premium Motor Oil / Huile moteur de très haute qualité SAE 5W-20 Motorcraft® CXO-5W20-LSP6	WSS-M2C945-B1

Huile moteur recommandée pour les circuits :

Matériaux

Appellation	Spécification
Engine Oil - SAE 5W-30 - Super Premium Motor Oil / Huile moteur de très haute qualité SAE 5W-30 Motorcraft® CXO-5W30-LSP6	WSS-M2C946-B1

Huile moteur de rechange pour froids extrêmes

Pour améliorer les démarrages du moteur par temps froid, nous recommandons l'utilisation de l'huile moteur de rechange pour froids extrêmes suivante lorsque la température ambiante atteint -30ºC (-22,0ºF) ou moins.

Matériaux

Appellation	Spécification
Huile moteur – SAE 0W-20 – semi-synthétique	WSS-M2C947-B1

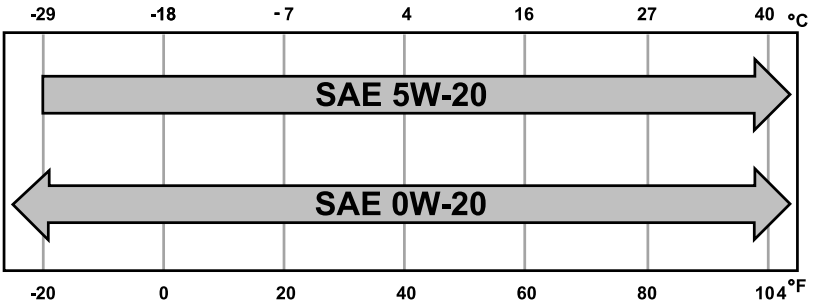

Réservoir de carburant

Contenances

Type	Quantité
Tous.	60,55 L (16,0 gal)

Graisse

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® Multi-Purpose Grease Spray / Graisse tout usage en aérosol Motorcraft® XL-5-A	ESB-M1C93-B

Circuit de freins hydrauliques

Nota : *Nous recommandons d'utiliser le liquide de frein haute performance DOT 4 à basse viscosité (LV) ou équivalent conforme à la norme WSS-M6C65-A2. L'utilisation d'un liquide autre que celui recommandé pourrait réduire les performances du circuit de freinage et ne pas répondre à nos exigences de performances. Maintenez le liquide de frein propre et exempt d'humidité. La contamination par les impuretés, l'eau, les produits pétroliers ou autres matières pourrait endommager le circuit de freinage et causer des défaillances.*

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® DOT 4 LV High Performance Motor Vehicle Brake Fluid / Liquide de frein automobile haute performance DOT 4 LV Motorcraft® PM-20	WSS-M6C65-A2

Serrures

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® Penetrating Fluid / Liquide dégrippant Motorcraft® CXC-51-A	-

Essieu arrière

Contenances

Type	Quantité
Tous.	1,5 L (1,6 pte) [1]

[1] Pour le remplissage complet de nos essieux à glissement limité, ajoutez 3,28 oz liq. (97 ml) d'additif modificateur de friction XL-3 ou d'un produit équivalent conforme à la norme EST-M2C118-A. Ce modificateur de friction doit être inclus à la capacité de liquide totale. Nos essieux arrière contiennent une huile synthétique qui ne nécessite pas de remplacement, à moins que l'essieu ne soit immergé dans l'eau.

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® SAE 75W-85 Premium Synthetic Hypoid Gear Lubricant / Huile synthétique de haute qualité pour engrenages hypoïdes SAE 75W-85 Motorcraft® XY-75W85-QL	WSS-M2C942-A
Motorcraft® Additive Friction Modifier / Additif modificateur de friction Motorcraft® CXL-3	EST-M2C118-A

Réservoir de lave-glace

Contenances

Type	Quantité
Tous.	Faire le plein au besoin.

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® Premium Quality Windshield Washer Fluid / Liquide lave-glace de haute qualité Motorcraft® CXC-37-A/B/D/F	WSS-M14P19-A

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES AMPOULES

Les ampoules de rechange à utiliser sont indiquées dans le tableau ci-dessous. Les ampoules de phares doivent porter la mention "D.O.T." pour l'Amérique du Nord ou la mention "E" pour l'Europe, qui assurent un bon rendement du phare, une puissance du faisceau lumineux adéquate ainsi qu'une bonne visibilité. Les ampoules appropriées n'endommagent pas le bloc optique, ne risquent pas d'annuler la garantie de celui-ci et offrent un éclairage adéquat de longue durée.

Fonction	Nom commercial
Phares.[1]	DEL
Feu de stationnement et clignotant avant.[1]	DEL
Feu de position latéral avant.[1]	DEL
Antibrouillard avant.[1]	DEL
Feu arrière, feu stop et clignotant.[1]	DEL
Feu de position latéral arrière.	194
Troisième feu de frein.[1]	DEL
Feu de recul.	3156 ou 3157
Lampe d'éclairage de plaque d'immatriculation.[1]	DEL
Plafonnier et lampe de lecture.	W5W
Boîte à gants.	T-3
Lampe d'aire de chargement.[1]	DEL
Feu de jour.[1]	DEL

[1] Consultez un concessionnaire autorisé pour remplacer l'ampoule.

Faites remplacer les lampes de la planche de bord par un concessionnaire autorisé.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

CONNEXION DU VÉHICULE À UN RÉSEAU MOBILE

À propos du modem

Le modem vous permet de connecter votre véhicule à Internet et de l'utiliser quand vous êtes sur la route.

Si vous activez le modem à l'aide de l'application FordPass, vous pouvez accéder aux services suivants :

- Localisation et démarrage à distance, verrouillage et déverrouillage de votre véhicule. Consultez les renseignements disponibles dans l'application FordPass.
- Mises à jour automatiques du système.

Activation du modem avec FordPass

1. Ouvrez l'application FordPass sur votre appareil et connectez-vous.
2. Sélectionnez votre véhicule.
3. Sélectionnez l'option des informations du véhicule.
4. Sélectionnez l'option pour activer ou désactiver votre véhicule.
5. Établissez le contact.
6. Assurez-vous que le nom qui s'affiche à l'écran correspond à celui qui apparaît dans votre compte FordPass.
7. Vérifiez que votre véhicule est associé à votre compte FordPass.

Activation du modem avec l'écran tactile

Sélectionnez l'option des paramètres dans la barre de fonctions.

1. Sélectionnez ***FordPass Connect***.
2. Sélectionnez ***Réglages de connectivité***.
3. Activez ***Connectivité***.
4. Activez ***Envoyer données véhicule***.

Nota : *Pour désactiver le modem, reprenez les étapes en procédant dans l'ordre inverse.*

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

CONNECTIVITÉ RÉSEAU – DÉPANNAGE

Réseau Wi-Fi

Symptôme	Cause et solution possible
Je ne peux pas me connecter à un réseau Wi-Fi.	– Erreur de mot de passe. • Entrez le mot de passe correct du réseau. – Signal du réseau faible. • Rapprochez votre véhicule du point d'accès Wi-Fi ou placez-le à un endroit où le signal du réseau n'est pas obstrué. – Plusieurs points d'accès à portée avec le même SSID. • Utilisez un nom unique pour votre SSID. N'utilisez pas le nom par défaut sauf s'il contient un identifiant unique, par exemple une partie de l'adresse MAC.
La connexion Wi-Fi se déconnecte après une connexion réussie.	– Signal du réseau faible. • Rapprochez votre véhicule du point d'accès Wi-Fi ou placez-le à un endroit où le signal du réseau n'est pas obstrué.
Mon véhicule se trouve près d'un point d'accès Wi-Fi mais la force du signal du réseau est faible.	– Signal du réseau obstrué. • Si votre véhicule est équipé d'un pare-brise chauffant, positionnez le véhicule de sorte que le pare-brise ne soit pas orienté face au point d'accès Wi-Fi. • Si les glaces de votre véhicule sont de teinte métallique, sauf le pare-brise, positionnez le véhicule de sorte que le pare-brise soit orienté face au point d'accès Wi-Fi, ou ouvrez les glaces qui sont orientées face au point d'accès. • Si les glaces et le pare-brise de votre véhicule sont de teinte métallique, ouvrez les glaces qui sont orientées face au point d'accès. • Si votre véhicule se trouve dans un garage dont la porte est fermée, ouvrez la porte du garage.
Le réseau que je recherche n'apparaît pas dans la liste des réseaux disponibles.	– Réseau caché. • Définissez le réseau comme visible et réessayez.

Symptôme	Cause et solution possible
Je ne vois pas le nom du réseau Wi-Fi lorsque je recherche des réseaux Wi-Fi depuis mon téléphone ou un autre appareil.	– Fonction du système limitée. • Assurez-vous que le paramètre de visibilité du point d'accès Wi-FI est activé. • Le système n'offre aucun point d'accès Wi-Fi actuellement.
Les téléchargements de logiciel prennent trop de temps.	– Signal du réseau faible • Rapprochez votre véhicule du point d'accès Wi-Fi ou placez-le à un endroit où le signal du réseau n'est pas obstrué. – Point d'accès Wi-Fi en forte demande ou connexion Internet lente. • Utilisez un point d'accès Wi-Fi plus fiable.
Le système semble se connecter à un point d'accès Wi-Fi et la force du signal est excellente, mais le logiciel ne se met pas à jour.	– Aucune mise à jour du logiciel n'est disponible. – Le réseau Wi-Fi nécessite un abonnement ou l'acceptation des conditions d'utilisation. • Testez la connexion avec un autre appareil. Si le réseau nécessite un abonnement ou l'acceptation des conditions d'utilisation, communiquez avec le prestataire de service de réseau.

Réseau mobile

Symptôme	Cause et solution possible
Je ne peux pas confirmer l'association avec FordPass lorsque j'essaye d'activer le modem.	– Le modem n'est pas activé. • Activez le modem avec FordPass. – Signal du réseau faible. • Rapprochez votre véhicule d'un endroit où le signal du réseau n'est pas obstrué.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

CRÉATION D'UN DE POINT D'ACCÈS WI-FI

Vous pouvez créer un point d'accès Wi-Fi dans votre véhicule, afin de connecter des appareils pour accéder à Internet.

Appuyez sur le bouton pour accéder au menu des paramètres.

1. Sélectionnez ***Connectivité***.
2. Sélectionnez ***Point d'accès du véh.***.

Nota : *Le point d'accès du véhicule est activé par défaut.*

3. Sélectionnez ***Réglages***.
4. Assurez-vous que le paramètre Visibilité Wi-FI est activé.

Nota : *Le paramètre Visibilité Wi-FI est activé par défaut.*

Trouver le nom et le mot de passe du point d'accès Wi-Fi

Appuyez sur le bouton pour accéder au menu des paramètres.

1. Sélectionnez ***Connectivité***.
2. Sélectionnez ***Point d'accès du véh.***.
3. Sélectionnez ***Réglages***.

Nota : *Le SSID est le nom du point d'accès.*

4. Faites défiler les options jusqu'à ***Cacher le mot de passe***.
5. Décochez la case.

Connexion d'un appareil au point d'accès Wi-Fi

1. Activez la fonction WI-FI de votre appareil puis sélectionnez le point d'accès dans la liste des réseaux Wi-FI disponibles.
2. À l'invite, entrez le mot de passe.

Achat d'un forfait de données

1. Connexion d'un appareil au point d'accès.

Nota : *Le portail du fournisseur réseau du véhicule s'ouvre sur votre appareil.*

2. Si le portail ne s'ouvre pas sur votre appareil, ouvrez un site Web; vous êtes alors redirigé vers le portail du fournisseur réseau du véhicule.

Nota : *Vous ne serez pas redirigé si vous ouvrez un site Web sécurisé.*

Nota : *Si vous avez un forfait actif, le système ne vous redirige pas vers le portail du fournisseur réseau du véhicule lorsque vous connectez un appareil. Pour acheter davantage de données, visitez le site Web du fournisseur réseau de votre véhicule.*

Nota : *Les renseignements sur l'utilisation des données disponibles dans le menu du point d'accès du véhicule sont approximatives.*

Nota : *Si vous effectuez une réinitialisation générale, le système ne supprime pas votre véhicule du compte du fournisseur réseau. Pour supprimer votre véhicule de ce compte, communiquez avec le fournisseur réseau.*

Nota : *Le fournisseur réseau du véhicule fournit les services de point d'accès du véhicule, selon votre contrat de fournisseur réseau, la couverture et la disponibilité du service.*

MODIFICATION DU NOM OU DU MOT DE PASSE DU POINT D'ACCÈS WI-FI

Appuyez sur le bouton pour accéder au menu des paramètres.

1. Sélectionnez ***Connectivité***.
2. Sélectionnez ***Point d'accès du véh.***.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

3. Sélectionnez ***Réglages***.
4. Sélectionnez ***SSID: ___***.
5. Saisissez votre SSID requis.
6. Sélectionnez ***Fini***.
7. Sélectionnez ***Mot de passe : ___***.
8. Saisissez votre mot de passe requis.
9. Sélectionnez ***Fini***.

GÉNÉRALITÉS

Facteurs de réception des fréquences radio

AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Nota : *Il est déconseillé d'écouter la chaîne audio à un volume élevé pendant de longues périodes.*

Facteurs pouvant avoir un impact sur la réception radio	
Distance et intensité	Plus vous vous éloignez d'une station AM ou FM, plus le signal et la réception sont faibles.
Terrain	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Réception de signaux puissants avec surcharge	Lorsque vous croisez un relais de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible, puis la chaîne stéréo est mise en sourdine.

AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : SYNC

AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Nota : *Selon les options de votre véhicule, les commandes peuvent avoir une apparence différente de celle présentée ici.*

Nota : *Certaines fonctions, comme la radio satellite, peuvent ne pas être disponibles dans votre région. Consultez un concessionnaire autorisé.*

Accès au menu Applications

Appuyez brièvement sur le bouton pour accéder au menu des applications. Suivez les invites apparaissant à l'écran pour effectuer votre sélection.

Accès aux réglages de l'heure

Appuyez, puis relâchez le bouton pour accéder au réglage de la montre.

Utilisez les flèches centrales pour modifier les heures et les minutes.

Accès au menu des sources multimédia

Appuyez, puis relâchez pour ouvrir le menu source des médias.

En appuyant plusieurs fois, vous pouvez passer à un appareil multimédia SYNC ou faire défiler les sources multimédia à l'aide des touches fléchées. Appuyez sur ***OK*** pour sélectionner une source.

Accès aux fonctions du téléphone

Appuyez, puis relâchez le bouton pour accéder aux fonctions téléphoniques du système SYNC.

Accès aux menu Réglages

Appuyez brièvement sur le bouton pour accéder au menu des réglages. Suivez les invites apparaissant à l'écran pour effectuer votre sélection.

Accès aux réglages sonores

Appuyez brièvement sur le bouton pour accéder aux paramètres suivants : Aigus, moyens, graves, équilibre avant-arrière et équilibre gauche-droit.

Réglage du volume

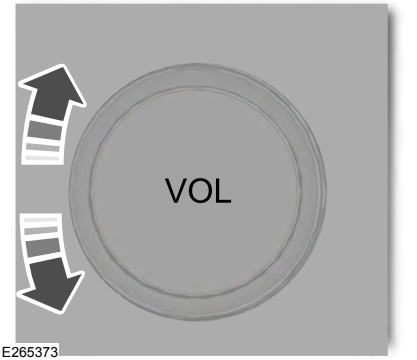

Tournez la commande pour régler le volume.

Changement des stations de radio

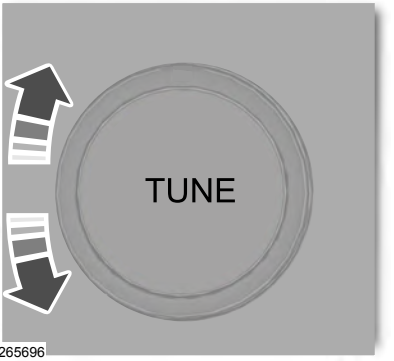

En mode radio, tournez pour parcourir manuellement la bande de radiofréquences.

En mode radio satellite, tournez pour trouver la station disponible précédente ou suivante de la radio satellite.

Écoute de la radio

Appuyez, puis relâchez pour écouter la radio ou pour changer de station radio.

Mise en sourdine du système audio

Appuyez, puis relâchez le bouton pour mettre en sourdine le système audio.

Pause ou lecture du média

Appuyez, puis relâchez le bouton pour lire ou interrompre la lecture audio.

Activation et désactivation de la chaîne audio

Appuyez brièvement sur le bouton.

Activation et désactivation de l'écran

Appuyez brièvement sur le bouton.

Utilisation de la commande d'affichage

Utilisez les touches fléchées vers le haut ou vers le bas pour sélectionner les différents réglages. Lorsque vous effectuez votre sélection, appuyez sur les flèches vers la gauche et vers la droite pour modifier les réglages.

Appuyez, puis relâchez pour confirmer une sélection.

Utilisation du clavier numérique

En mode radio, mémorisez et rappelez vos stations de radio préférées. Pour mémoriser une station favorite, appuyez sur une touche jusqu'à ce que le son revienne. En mode téléphone, composez un numéro de téléphone.

Recherche automatique, avance et retour rapides

En mode radio, choisissez une bande de fréquences et appuyez, puis relâchez un des boutons. Le système s'arrête à la première station qu'il capte dans cette direction.

En mode radio satellite, appuyez, puis relâchez pour sélectionner la prochaine ou la précédente station satellite disponible. Si vous sélectionnez une catégorie particulière (par exemple jazz, rock ou informations), utilisez cette touche pour trouver la prochaine ou la précédente station dans la catégorie que vous avez sélectionnée.

AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : SYNC 3

AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

E287199

Nota : *Selon les options de votre véhicule, les commandes peuvent avoir une apparence différente de celle présentée ici.*

Nota : *Le système à écran tactile commande la plupart des fonctions audio.*

Nota : *Certaines fonctions, comme la radio satellite, peuvent ne pas être disponibles dans votre région. Consultez un concessionnaire autorisé.*

Accès aux réglages sonores

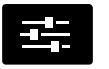

OU

Appuyez brièvement sur ce bouton pour accéder aux paramètres suivants : aigus, moyens, graves, équilibre avant-arrière ou équilibre gauche-droit.

Réglage du volume

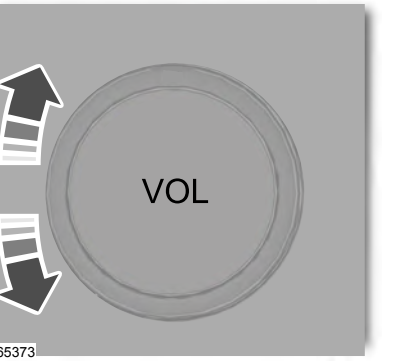

E265373

Tournez la commande pour régler le volume.

Changement des stations de radio

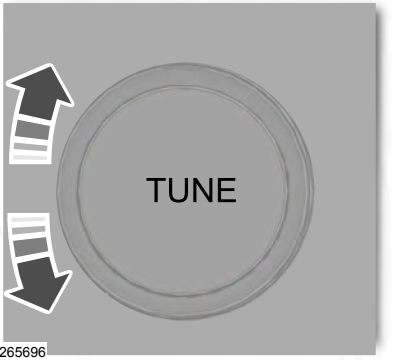

En mode radio, tournez pour parcourir manuellement la bande de radiofréquences. En mode radio satellite, tournez pour trouver la station disponible précédente ou suivante de la radio satellite.

Éjection d'un CD (Selon l'équipement)

Appuyez, puis relâchez le bouton pour éjecter un CD.

Insertion d'un CD (Selon l'équipement)

Insérez un CD dans la fente du lecteur.

Activation et désactivation de la chaîne audio

Appuyez brièvement sur le bouton.

Pause ou lecture du média

Appuyez, puis relâchez le bouton pour lire ou interrompre la lecture audio.

Recherche automatique, avance et retour rapides

En mode radio, choisissez une bande de fréquences et appuyez, puis relâchez un des boutons. Le système s'arrête à la première station qu'il capte dans cette direction.

En mode CD, appuyez brièvement sur ces boutons pour sélectionner la piste suivante ou précédente. Appuyez et maintenez la touche enfoncée pour parcourir rapidement vers l'avant ou l'arrière la piste actuelle.

En mode radio satellite, appuyez, puis relâchez pour sélectionner la prochaine ou la précédente station satellite disponible. Si vous sélectionnez une catégorie particulière, p ex., jazz, rock ou nouvelles, appuyez sur ces boutons pour rechercher la prochaine ou la précédente station dans la catégorie que vous avez sélectionnée.

RADIO NUMÉRIQUE

Nota : *Les émissions HD Radio ne sont pas offertes pour tous les marchés.*

La technologie HD Radio est l'évolution de la radio analogique AM-FM vers la technologie radiophonique numérique. Votre système est doté d'un récepteur spécial qui permet de recevoir des émissions numériques (si elles sont disponibles) en plus des émissions analogiques qu'il reçoit déjà. Les émissions numériques fournissent une meilleure qualité sonore que les émissions

analogiques en diffusant un signal audio libre de parasites et de distorsion. Pour de plus amples renseignements et pour consulter le guide des stations et de la programmation disponibles, veuillez visiter le site www.hdradio.com.

Lorsque le système HD Radio est activé et que vous syntonisez une station qui diffuse du contenu HD Radio, vous pourrez remarquer le logo HD Radio à l'écran. Lorsque ce logo est accessible, les champs Titre et Artiste peuvent également s'afficher à l'écran.

S'il s'agit d'une station multidiffusion numérique, l'indicateur de multidiffusion s'affiche en mode FM seulement. Les nombres en surbrillance indiquent les stations numériques disponibles avec du contenu nouveau ou différent. HD1 signifie que l'état de la programmation principale est disponible sous forme d'émissions analogiques et numériques. Les autres stations multidiffusion, HD2 à HD7, ne sont diffusées qu'en mode numérique.

Lorsque les diffusions HD Radio sont actives, vous pouvez accéder aux fonctions suivantes :

- Les **touches de présélection** permettent d'enregistrer une station active comme station programmée. Touchez et maintenez enfoncée une touche de préréglage jusqu'à ce que le son revienne. Le son est brièvement interrompu pendant la mémorisation de la station. Le son est rétabli au terme de la mémorisation. Lors du passage à une touche de préréglage HD2 ou HD3, le son est interrompu avant que le son numérique ne soit rétabli, car le système doit acquérir de nouveau le signal numérique.

Nota : *Comme pour toute autre station de radio mémorisée, il n'est pas possible de capter la station mémorisée si le véhicule est hors de portée du signal.*

Réception et stations HD Radio – Dépannage

Problèmes de réception possibles	
Zone de réception	Si vous écoutez une station multidiffusion et que vous êtes à la limite de la zone de réception, le son peut être interrompu en raison de la faiblesse du signal.
	Si vous écoutez la station HD1, le système passe en mode analogique jusqu'à ce que la diffusion numérique soit de nouveau disponible. Toutefois, si vous écoutez une des stations multidiffusion HD2 à HD7, le son est interrompu et ne se rétablit que lorsque le signal numérique est de nouveau disponible.
Passage en alternance de station	Lors de la réception initiale d'une station, sauf pour les stations multidiffusion HD2 à HD7, le système traite d'abord la diffusion en mode analogique. Si le récepteur confirme qu'il s'agit d'une station HD Radio, il passe en mode numérique. Selon la qualité du signal reçu, le son peut changer légèrement lorsque la station passe du mode analogique au mode numérique. Le passage en alternance correspond au transfert du mode analogique au mode numérique ou vice versa.

Dans le but d'offrir la meilleure expérience qui soit, utilisez le formulaire de communication pour signaler tous les problèmes relatifs aux stations repérés durant l'écoute d'une station diffusée à l'aide de la technologie HD Radio. Chaque station est détenue et exploitée de façon indépendante. Ces stations sont responsables de l'exactitude de la diffusion audio en continu et des champs de données.

Problèmes possibles relatifs aux stations		
Problème	**Cause**	**Mesure à prendre**
Écho, coupures, sauts ou répétitions de l'audio. Augmentation ou diminution du volume sonore.	Mauvaise synchronisation du diffuseur radiophonique.	Aucune intervention n'est nécessaire. Ceci est un problème de diffusion.
Atténuation du son ou augmentation et diminution du son en alternance.	La radio passe du mode analogique au mode numérique.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le problème de réception peut se résoudre de lui-même à mesure que vous roulez.
Le son est interrompu lorsque vous sélectionnez HD2 ou HD3, une touche de présélection multidiffusion ou **Syntonisation directe**.	La station multidiffusion n'est pas disponible jusqu'à ce que la diffusion HD Radio soit décodée. Une fois la diffusion décodée, le son se rétablit.	Aucune intervention n'est nécessaire. Il s'agit d'une situation normale. Il suffit d'attendre que le son revienne.
Impossible d'accéder à la chaîne de multidiffusion HD2/HD3 lorsqu'une touche de présélection est sélectionnée ou à partir de la syntonisation directe.	La station relative à la touche de présélection ou à la syntonisation directe n'est pas disponible dans la zone de couverture que vous traversez.	Aucune intervention n'est nécessaire. La station n'est pas disponible dans votre zone courante.
L'information textuelle ne correspond pas à la diffusion audio actuelle.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire de contact disponible sur le site Web mentionné ci-après.[1]
Aucune information textuelle n'est affichée pour la fréquence sélectionnée.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire de contact disponible sur le site Web mentionné ci-après.[1]

[1] http://hdradio.com/stations/feedback

La technologie du système HD Radio est fabriquée sous licence de iBiquity Digital Corporation et de brevets étrangers. HD Radio et les logos de HD et HD Radio sont des marques déposées de DTS. Ford Motor Company et DTS ne sont pas responsables du contenu diffusé à l'aide de la technologie HD Radio. Le contenu est susceptible d'être modifié, ajouté ou supprimé à tout moment à la discrétion du propriétaire de la station.

RADIO PAR SATELLITE

La radio satellite SiriusXM® diffuse une variété de chaînes de radio satellite de musique, de nouvelles, de sports, de météo, de circulation et de variétés. Pour obtenir plus de renseignements et une liste complète des chaînes de la radio satellite SiriusXM, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.siriusxm.ca au Canada, ou appelez SiriusXM au 1 888 539-7474.

Nota : *Ce récepteur comprend le système d'exploitation en temps réel eCos. Le système eCos est publié sous licence d'eCos.*

Facteurs relatifs la réception radio satellite

Problèmes potentiels de réception de radio satellite	
Obstructions de l'antenne	Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tout autre article aussi loin que possible de l'antenne.
Relief	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Réception de signaux puissants avec surcharge	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible, et le système audio peut être mis en sourdine.
Interférence du signal radio satellite	L'affichage peut indiquer ACQUISITION EN COURS... pour indiquer l'interférence et la chaîne audio peut être mise en sourdine.

Service de radio satellite SiriusXM

Nota : *SiriusXM se réserve le droit absolu de modifier, réorganiser, ajouter ou supprimer des chaînes y compris d'annuler, déplacer ou ajouter des chaînes données et de modifier des tarifs, à tout moment et avec ou sans préavis. Ford n'est aucunement responsable de ces changements de programmation.*

E208625

La radio satellite SiriusXM est un service de radio satellite par abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles, des prévisions météorologiques, de l'information routière et du divertissement. Le système de radio satellite SiriusXM installé en usine comprend le matériel et une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou du crédit-bail du véhicule. Consultez un concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité du service.

Pour plus de renseignements sur les modalités d'abonnement prolongées (des frais de service sont exigés), le lecteur multimédia en ligne et une liste complète de chaînes de la radio satellite SiriusXM ainsi que d'autres caractéristiques, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, www.siriusxm.ca au Canada, ou appelez SiriusXM au 1 888 539-7474.

Numéro de série électronique (ESN) de la radio satellite

Vous avez besoin de votre numéro de série électronique ESN pour activer, modifier ou consulter votre compte de radio satellite.

Localisation de votre numéro de série électronique (ESN)

En utilisant la radio satellite comme source, sélectionnez l'une des fonctions suivantes sur l'écran tactile :

1. Sélectionnez ***Réglages***. Voir **Paramètres** (page 435).
2. Sélectionnez ***SiriusXM***.
3. Sélectionnez ***Information sur SiriusXM***.

Dépannage

Message	Anomalie	Mesure à prendre
Acquisition...	La radio prend plus de deux secondes pour produire les données audio de la chaîne sélectionnée.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le message devrait disparaître sous peu.
Défaut d'antenne sat. Défaillance syst SIRIUS	Défaillance d'un module interne ou d'un système.	Si ce message ne disparaît pas sous peu ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Consultez votre concessionnaire autorisé pour la réparation.
Canal non valide	La chaîne n'est plus disponible.	Syntonisez une autre station ou choisissez une autre touche de préréglage.
Désinscription canal	Cette station n'est pas comprise dans votre abonnement.	Contactez SiriusXM au 1-888-539-7474 pour vous abonner au canal ou syntonisez un autre canal.
Pas de signal	Perte de signal entre le satellite SiriusXM ou la tour SiriusXM et l'antenne du véhicule.	Le signal est bloqué. Le signal devrait revenir lorsque la zone redevient dégagée.
Mise à jour en cours...	La mise à jour de la programmation de la chaîne est en cours.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le processus peut prendre jusqu'à trois minutes.
Quest? Appelez 1-888-539-7474	Votre service de radio satellite n'est plus disponible.	Communiquez avec SiriusXM au 1 888 539-7474 pour résoudre les problèmes d'abonnement.
Aucune station detect. Vérif. guide canaux	Toutes les stations dans la catégorie sélectionnée sont sautées ou verrouillées.	Servez-vous du guide des stations pour désactiver la fonction de verrouillage ou de saut pour cette station.
Abonnement mis à jour	SiriusXM a mis à jour les canaux disponibles pour votre véhicule.	Aucune intervention n'est nécessaire.

PORT USB

AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez conduire votre véhicule en respectant les mesures de sécurité. Nous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Les ports USB permettent de brancher différents lecteurs multimédias et des cartes mémoire flash et de charger des dispositifs.

Nota : *Tous les ports USB de votre véhicule n'ont pas les capacités de transfert des données. Voir* ***Prises de courant auxiliaires*** *(page 144).*

CENTRALE MULTIMÉDIA

AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez conduire votre véhicule en respectant les mesures de sécurité. Nous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

La centrale multimédia peut se trouver sur la planche de bord ou la console centrale.

Elle peut contenir un ou plusieurs des points suivants :

Voir **Port USB** (page 378).

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

GÉNÉRALITÉS

SYNC est un système de communication de bord qui fonctionne avec votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth et votre lecteur multimédia portatif. Ce système vous permet :

- D'effectuer et de recevoir des appels.
- D'accéder à la musique et à la lecture à partir de votre lecteur de musique portatif.
- D'utiliser l'assistance 911 ou l'assistance en cas d'urgence et des applications au moyen de SYNC AppLink. *
- D'accéder aux contacts du répertoire et à la musique au moyen de commandes vocales.
- D'écouter de la musique en continu à partir de votre téléphone connecté.
- D'envoyer un message texte.
- D'utiliser le système de reconnaissance vocale avancé.
- De recharger votre appareil USB (si votre appareil prend en charge cette fonction).

*Ces fonctions ne sont pas offertes dans tous les marchés et peuvent nécessiter une activation. La disponibilité des applications compatibles AppLink varie selon le marché.

Assurez-vous de consulter le mode d'emploi de votre dispositif avant de l'utiliser avec le système SYNC.

Service d'assistance

Un service d'assistance SYNC est offert sur le site Web Ford de votre région. Voir **Dépannage du système SYNC™** (page 389).

Compte de propriétaire SYNC

Pourquoi dois-je posséder un compte de propriétaire SYNC?

- Il est essentiel pour toujours disposer des derniers téléchargements logiciels disponibles pour SYNC.
- Pour accéder au soutien à la clientèle en cas de question.

Restrictions pendant la conduite

Dans le but d'assurer votre sécurité, certaines fonctions sont asservies à la vitesse du véhicule et sont inaccessibles lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h (3,1 mph).

Conseils de sécurité

AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Pendant l'utilisation de SYNC :

- N'utilisez aucun lecteur dont les câbles ou cordons d'alimentation sont coupés, entaillés ou endommagés. Placez les cordons et les câbles à l'écart pour qu'ils ne gênent pas l'utilisation des pédales, des sièges et des compartiments, et ne nuisent pas à la sécurité de conduite.
- Ne laissez pas de lecteur dans votre véhicule en présence de conditions extrêmes, sous peine de les endommager. Consultez le manuel de votre appareil pour plus de renseignements.
- N'essayez pas d'assurer l'entretien de l'équipement ou de le réparer vous-même. Consultez un concessionnaire autorisé.

Renseignements sur la confidentialité

Lorsqu'un téléphone cellulaire est connecté à SYNC, ce dernier crée un profil dans votre véhicule qui est associé à ce téléphone cellulaire. Ce profil est créé pour vous offrir davantage de fonctions et pour améliorer l'utilisation du téléphone cellulaire. Entre autres, ce profil peut contenir des données du répertoire de votre téléphone cellulaire, des messages textes (lus et non lus) et l'historique des appels, y compris l'historique des appels survenus lorsque votre téléphone cellulaire n'était pas connecté au système. Par ailleurs, si vous connectez un dispositif multimédia, le système crée et conserve un index du contenu multimédia compatible. Le système enregistre aussi un bref journal de déroulement d'environ 10 minutes de toute activité récente du système. Le profil du journal et d'autres données du système peuvent servir à améliorer le système et vous aider à diagnostiquer les éventuels problèmes.

Le profil cellulaire, l'index des appareils multimédias et le journal d'activité resteront dans le véhicule à moins que vous les effaciez, et ils sont généralement accessibles seulement dans le véhicule lorsque vous connectez le téléphone cellulaire ou le lecteur multimédia. Si vous souhaitez ne plus utiliser le système ou le véhicule, nous vous recommandons d'exécuter une réinitialisation générale pour effacer toute information enregistrée.

Vous ne pouvez accéder aux données du système sans un équipement spécial et un accès au module SYNC du véhicule. Ford et Ford Canada ne liront pas les données du système à une fin autre que celle indiquée précédemment sans le consentement du propriétaire du véhicule, à moins d'être soumis à une ordonnance d'un tribunal, à l'application d'une loi, à une instance gouvernementale ou à la demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à cette information. Pour de plus amples renseignements sur la confidentialité, consultez le chapitre traitant du service Assistance 911. Voir **Applications et services du système SYNC™** (page 384).

UTILISATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE

Ce système vous aide à commander plusieurs fonctions au moyen de commandes vocales. Ceci vous permet de garder vos mains sur le volant et de vous concentrer sur ce qui vous entoure.

Lancement d'une session de reconnaissance vocale

Appuyez sur la touche de commande vocale. Une liste des commandes vocales accessibles s'affiche à l'écran.

Commandes vocales globales

Ces commandes vocales sont toujours disponibles. Vous pouvez les énoncer à tout moment.

Commandes vocales globales	
Aide	Indique les commandes accessibles à l'écran actuel.
Liste de commandes	Fournit une liste de commandes vocales possibles.
Annuler	Cette commande met fin à la session de commande vocale. Vous pouvez aussi annuler une session de commande vocale en appuyant sur la touche de recherche vers le haut ou vers le bas, ou en appuyant sur la touche de commande vocale pendant deux secondes ou plus.

Conseils utiles

- Assurez-vous que l'habitacle de votre véhicule est aussi silencieux que possible. Le bruit du vent provenant de glaces ouvertes et les vibrations de la route peuvent empêcher le système de reconnaître correctement les commandes énoncées.
- Avant d'énoncer une commande vocale, attendez la fin de l'annonce du système, suivie d'une tonalité unique. Toute commande énoncée au préalable ne sera pas enregistrée dans le système.
- Parlez normalement, sans marquer de longues pauses entre les mots.
- À tout moment, vous pouvez interrompre l'annonce système en appuyant sur la touche de commande vocale. Vous pouvez annuler une session de commande vocale en appuyant sur la touche de commande vocale et en la maintenant enfoncée.

Interaction et rétroaction du système

Le système répond par des tonalités, des messages-guides, des questions et des confirmations énoncées en fonction de la situation et du niveau d'interaction sélectionné. Vous pouvez personnaliser le système de reconnaissance vocale pour obtenir plus ou moins de directives et de rétroaction.

Le paramètre par défaut est défini à un niveau plus élevé d'interaction pour faciliter votre apprentissage du système. Vous pouvez modifier ces paramètres à tout moment.

Réglage du niveau d'interaction

Appuyez sur la touche de commande vocale. À l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Paramètres vocaux	
Puis une des commandes suivantes :	
Mode d'interaction standard	Fournit une interaction et un guidage plus détaillés. (Recommandé aux utilisateurs débutants.)
Mode d'interaction avancée	Fournit une interaction et un guidage moins présents.

Confirmation téléphonique

Le système utilise des confirmations téléphoniques pour vérifier avant d'effectuer un appel.

Pour régler ce paramètre, appuyez sur la touche de commande vocale, et à l'invite dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Paramètres vocaux	
Puis l'une des commandes suivantes :	
Confirmation de Téléphone Désactivée	Une fois activée, cette fonction vous invite à confirmer toute commande vocale pour effectuer un appel avant d'effectuer l'appel.
Confirmation de Téléphone Activée	Le système devine au mieux ce que vous souhaitez; il se peut qu'occasionnellement vous ayez à confirmer les paramètres.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

UTILISATION DU SYSTÈME SYNC™ AVEC VOTRE TÉLÉPHONE

La téléphonie mains libres est l'une des principales fonctions de SYNC. Bien que le système prenne en charge un grand nombre de fonctions, plusieurs d'entre elles sont asservies aux fonctionnalités de votre téléphone cellulaire. Au minimum, la plupart des téléphones cellulaires avec technologie sans fil Bluetooth prennent en charge les fonctions suivantes :

- Répondre à un appel entrant.
- Mettre fin à un appel.
- Composer un numéro.
- Recomposer un numéro.
- Avis d'appel en attente.
- Identité de l'appelant.

D'autres fonctions, comme la messagerie texte avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire téléphonique, dépendent de votre téléphone cellulaire.

Jumelage d'un téléphone

Le couplage de votre téléphone avec SYNC au moyen de la technologie sans fil vous permet de passer et de recevoir des appels en mode mains libres.

Nota : *Veillez à établir le contact et à allumer la radio. Placez le levier de vitesses à la position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou en première vitesse (boîte de vitesses manuelle).*

Utilisation de la chaîne audio

Nota : *Pour faire défiler les menus, appuyez sur les flèches haut et bas de votre chaîne audio.*

1. Avant de commencer la recherche, activez la fonction Bluetooth de votre téléphone cellulaire. Consultez au besoin le manuel de votre appareil.
2. Appuyez sur le bouton **Réglages**.
3. Sélectionnez Bluetooth dans le menu.
4. Appuyez sur le bouton **OK**.
5. Sélectionnez l'option d'ajout. Ceci lance le processus de couplage.
6. Lorsqu'un message demandant de commencer le couplage s'affiche à l'écran audio, recherchez SYNC sur votre appareil.

Selon les caractéristiques de votre téléphone et votre marché, il se peut que le système génère des questions au moyen d'invites, portant notamment sur la configuration du téléphone actuel en tant que téléphone principal et le téléchargement de votre répertoire.

Utilisation des commandes vocales

Avant de commencer la recherche, activez la fonction Bluetooth de votre téléphone cellulaire. Consultez au besoin le manuel de votre appareil.

Appuyez sur le bouton de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Coupler téléphone	Suivez les instructions à l'écran audio.

Commandes vocales de téléphone

Appuyez sur la touche de commande vocale. Vous pouvez notamment effectuer des appels téléphoniques et accéder à vos messages textes. À l'invite, énoncez une commande. Consultez le tableau suivant pour obtenir des exemples de commandes.

Commande vocale
___ liste de commandes
Aide
Appeler ___
Composer ___
Message texte

__ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter tout nom souhaité, comme le nom d'un contact ou un numéro.

Commandes téléphoniques

Servez-vous des boutons de téléphone sur le volant de direction pour répondre à un appel, le refuser ou raccrocher.

Accès aux fonctions à partir du menu du téléphone

Vous pouvez accéder à votre historique des appels et à votre répertoire, envoyer des messages textes ainsi qu'accéder aux paramètres du téléphone et du système.

1. Appuyez sur la touche **TÉLÉPHONE** pour accéder au menu du téléphone.
2. Faites défiler le menu pour afficher les contacts, les messages textes et le composeur téléphonique.

APPLICATIONS ET SERVICES DU SYSTÈME SYNC™

- Assistance 911 : Cette fonction permet au système, en cas d'urgence, de passer un appel au service d'urgence 911.
- SYNC AppLink : Cette fonction vous permet de vous connecter et d'utiliser certaines applications (si votre téléphone est compatible).

Vous devrez peut-être activer ces fonctions. La disponibilité des applications compatibles AppLink varie selon le marché.

Assistance 911

AVERTISSEMENT: Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée avant une collision, le système ne composera pas le numéro des services d'urgence, ce qui pourrait prolonger le délai d'intervention et augmenter les risques de blessures graves ou mortelles après une collision.

AVERTISSEMENT: N'attendez pas que le système utilise la fonction Assistance 911 pour établir l'appel si vous pouvez le faire vous-même. Composez immédiatement le numéro des services d'urgence pour ne pas retarder le délai d'intervention, ce qui pourrait accroître les risques de blessures graves ou mortelles après une collision. Si vous n'entendez pas la fonction Assistance 911 dans les cinq secondes après la collision, c'est que le système ou le téléphone est peut-être endommagé ou inopérant.

AVERTISSEMENT: Placez toujours votre téléphone en lieu sûr dans votre véhicule pour éviter qu'il se transforme en projectile ou soit endommagé en cas de collision. Il pourrait sinon en résulter des blessures graves et des dommages au téléphone qui pourraient empêcher le bon fonctionnement de la fonction Assistance 911.

Nota : *La fonction Assistance 911 de SYNC doit être activée avant l'accident.*

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Nota : *La fonction Assistance 911 de SYNC est uniquement opérationnelle aux États-Unis, au Canada ou sur un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.*

Nota : *Avant d'activer cette fonction, assurez-vous de lire l'avis de confidentialité de la fonction Assistance 911, plus loin dans cette section, pour obtenir des renseignements importants.*

Nota : *Si un utilisateur active ou désactive la fonction Assistance 911, ce paramètre sera en vigueur pour tous les téléphones couplés. Si la fonction Assistance 911 est désactivée, un message vocal est lu ou un message ou un pictogramme s'affiche à l'écran lors du démarrage du moteur après la connexion d'un téléphone préalablement couplé.*

Nota : *Chaque téléphone fonctionne différemment. Bien que la fonction Assistance 911 du système SYNC soit accessible avec la plupart des téléphones cellulaires, certains téléphones peuvent éprouver des difficultés à utiliser cette fonction.*

Si une collision provoque le déploiement d'un sac gonflable (sauf les sacs gonflables pour les genoux et les ceintures de sécurité gonflables arrière [selon l'équipement]) ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation, votre véhicule équipé de SYNC peut communiquer avec les services d'urgence en composant le 911 au moyen d'un téléphone compatible Bluetooth couplé et connecté.

Voir **Dispositifs de retenue supplémentaires** (page 44). Ce chapitre contient d'importants renseignements sur le déploiement des sacs gonflables.

Voir **Dépannage** (page 239). Ce chapitre contient d'importants renseignements sur l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation.

Activation et désactivation de la fonction Assistance 911

Appuyez sur le bouton Réglages, puis sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Assistance 911	Sélectionnez l'option voulue, marche ou arrêt.

Pour vous assurer que la fonction Assistance 911 fonctionne correctement :

- SYNC doit être activé et doit fonctionner correctement au moment de l'accident, pendant l'activation et l'utilisation de la fonction;
- la fonction Assistance 911 doit être activée avant l'accident;
- vous devez coupler et connecter un téléphone cellulaire compatible Bluetooth à SYNC;
- le téléphone compatible Bluetooth connecté doit être en mesure d'établir et de maintenir un appel sortant au moment de l'accident;
- le téléphone compatible Bluetooth connecté doit avoir une couverture de réseau adéquate ainsi qu'un niveau de charge et une puissance de signal suffisants;
- le véhicule doit être alimenté par la batterie et il doit se trouver aux États-Unis, au Canada ou dans un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

En cas de collision

Toutes les collisions n'entraînent pas le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation (ce qui activerait la fonction Assistance 911). Si un téléphone relié est endommagé ou s'il perd sa connexion avec SYNC pendant une collision, SYNC recherchera un téléphone précédemment couplé auquel il essaiera de se connecter, puis tentera d'établir l'appel aux services d'urgence.

Avant de passer l'appel :

- SYNC laisse environ 10 secondes pour annuler l'appel. Si vous n'annulez pas l'appel, SYNC tente de composer le 911.
- SYNC énonce le message suivant ou un message similaire : "SYNC va tenter d'appeler le 911; pour annuler l'appel, appuyez sur la touche Annuler à l'écran ou maintenez enfoncé le bouton de téléphone au volant".

Si vous n'annulez pas l'appel, et que SYNC établit un appel, un message préenregistré est lu à l'intention du préposé du service 911, puis les occupants du véhicule pourront communiquer avec le préposé. Soyez prêt à lui fournir immédiatement votre nom, votre numéro de téléphone et votre emplacement, car les systèmes 911 ne peuvent pas tous recevoir électroniquement ces renseignements.

La fonction Assistance 911 peut ne pas fonctionner si

- votre téléphone cellulaire ou le matériel de la fonction Assistance 911 est endommagé durant une collision;
- la batterie du véhicule est à plat ou SYNC n'est pas alimenté;
- le ou les téléphones jumelés et connectés au système ont été éjectés du véhicule.

Avis de confidentialité relatif à la fonction Assistance 911

Lorsque la fonction Assistance 911 est activée, le système peut divulguer aux services d'urgence que le véhicule a été impliqué dans une collision qui a entraîné le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour de la fonction Assistance 911 permettent également de divulguer électroniquement ou verbalement l'emplacement du véhicule ou d'autres détails sur le véhicule ou la collision, pour aider les opérateurs du service d'urgence 911 à choisir les secours les plus appropriés. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction.

Applications mobiles SYNC

Ce système permet d'utiliser les commandes vocales et les commandes au volant pour les applications d'un téléphone intelligent compatible SYNC AppLink. Lorsqu'une application tourne sous AppLink, vous pouvez piloter les principales fonctions de l'application au moyen des commandes vocales et des commandes intégrées au volant.

Nota : *Vous devez jumeler et connecter votre téléphone intelligent à SYNC pour accéder à AppLink.*

Nota : *Les utilisateurs d'un appareil Android doivent connecter le téléphone à SYNC par le biais de Bluetooth.*

Nota : *Pour obtenir des renseignements sur les applications disponibles et les téléphones intelligents compatibles ainsi que des conseils de recherche de pannes, veuillez visiter le site Web de Ford.*

Nota : *La disponibilité des applications compatibles SYNC AppLink varie selon les régions.*

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Nota : *Assurez-vous d'avoir un compte actif pour l'application que vous avez téléchargée. Certaines applications fonctionnent automatiquement sans configuration. D'autres applications requièrent que vous configuriez vos paramètres personnels et que vous personnalisiez votre expérience en créant des stations ou des favoris. Nous vous recommandons d'effectuer cela chez vous ou en dehors de votre véhicule.*

Pour accéder à une application à l'aide du menu SYNC

Appuyez sur le bouton Applications mobiles pour accéder au menu à l'écran. Puis sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Trouver des applis mobiles	Parcourez la liste d'applications disponibles et sélectionnez en une.

Nota : *Si vous ne trouvez pas une application compatible SYNC AppLink, assurez-vous que cette application fonctionne sur l'appareil mobile.*

Pour accéder à une application à l'aide des commandes vocales

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Applications mobiles	Dites le nom de l'application après la tonalité. L'application devrait démarrer. Lorsqu'une application est utilisée avec SYNC, vous pouvez appuyer sur la touche de commande vocale et énoncer des commandes associées à l'application, telles que "Liste d'écoute voyage".
Liste des applications	SYNC affiche une liste de toutes les applications mobiles actuellement disponibles.
Trouver des applications	SYNC balaie votre appareil mobile connecté à la recherche d'applications mobiles compatibles avec SYNC.
Aide	Utilisez cette commande pour découvrir les commandes vocales disponibles.

Autorisations associées aux applications

Les autorisations associées aux applications se répartissent en groupes. Vous pouvez accorder des autorisations à ces groupes individuellement. À l'aide du menu des paramètres, vous pouvez modifier le statut d'un groupe d'autorisation à tout moment lorsque vous ne conduisez pas votre véhicule.

Lorsque vous lancez une application sur SYNC, ce dernier peut vous demander d'accorder certaines autorisations, par exemple :

- Pour permettre à votre véhicule de fournir certains renseignements à l'application, tels que, mais pas seulement : Le niveau de carburant, l'autonomie, la consommation de carburant, le régime moteur, le détecteur de pluie, le compteur, le NIV, la température extérieure, la position du levier de vitesse, la pression de gonflage des pneus et l'état des phares.
- Pour permettre à votre véhicule de fournir certains renseignements sur les caractéristiques de conduite, tels que, mais pas seulement : MyKey, état des ceintures de sécurité, régime moteur, position du levier de vitesse, événements de freinage, angle de braquage et position de la pédale d'accélérateur.
- Pour permettre à votre véhicule de fournir des renseignements de localisation, y compris : Système GPS et vitesse.
- Pour permettre à l'application d'envoyer des notifications sur l'affichage du véhicule et les fonctions vocales tout en fonctionnant en arrière-plan. Les notifications Push peuvent s'avérer particulièrement utiles pour les applications de nouvelles ou basées sur la localisation.

Nota : *Il vous suffit d'accorder les autorisations lors de la première utilisation d'une application avec SYNC.*

Nota : *Ford décline toute responsabilité en cas de dommages ou d'atteinte à la vie privée découlant de l'utilisation d'une application, ou de diffusion des données du véhicule que vous autorisez Ford à fournir à une application.*

Activation des applications mobiles SYNC

Pour activer des applications mobiles, SYNC requiert le consentement de l'utilisateur pour envoyer et recevoir les renseignements sur les autorisations et les mises à jour de l'application au moyen du forfait données de l'appareil connecté.

Les données sont envoyées à Ford aux États-Unis par le biais de l'appareil connecté. L'information est codée et inclut votre NIV, le numéro du module SYNC, des statistiques d'utilisation anonymes et les données de débogage. Des mises à jour peuvent s'effectuer.

Nota : *Vous devez activer les applications mobiles pour chaque appareil connecté à la première sélection de l'application mobile au moyen du système.*

Nota : *Les tarifs de transmission de données standard s'appliquent. Ford décline toute responsabilité en cas de frais supplémentaires éventuellement facturés par votre prestataire de services lorsque votre véhicule envoie ou reçoit des données par l'intermédiaire de l'appareil connecté. Ceci inclut tous les frais supplémentaires encourus lors de la conduite dans des zones d'itinérance en dehors du réseau local.*

UTILISATION DU SYSTÈME SYNC™ AVEC VOTRE LECTEUR MULTIMÉDIA

SYNC prend plusieurs sources multimédias numériques en charge, dont les iPod, les appareils Bluetooth et la plupart des périphériques USB. SYNC prend également en charge les formats audio tels que MP3, WMA, WAV et ACC.

Sources multimédias

Le bouton **AUX** ou **MEDIA** vous permet d'afficher et de sélectionner les sources multimédias accessibles.

Appuyez sur **AUX** ou **MEDIA** pour afficher vos sources. Utilisez les flèches directionnelles et le bouton OK pour sélectionner votre source. Vous pouvez aussi utiliser les commandes audio situées sur le volant de direction.

Commandes vocales en mode audio

Appuyez sur la touche de commande vocale. Vous pouvez notamment faire jouer une chanson ou un album en particulier, passer à la chanson suivante ou syntoniser une station radio. À l'invite, énoncez une commande. Consultez le tableau suivant pour obtenir des exemples de commandes. Il se peut que votre véhicule n'offre pas toutes ces commandes.

Commande
___ liste de commandes
Aide
Pause
Jouer
Jouer piste suivante
Jouer piste précédente
AM ___
FM ___
CD
Sirius canal ___
USB
Stéréo Bluetooth

__ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter tout nom souhaité, comme le nom d'un artiste, d'une station ou d'une source multimédia.

DÉPANNAGE DU SYSTÈME SYNC™

Votre SYNC est facile à utiliser. Toutefois, si vous avez des questions, consultez les tableaux ci-dessous.

Visitez le site Web Ford de votre région en tout temps pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, enregistrer votre compte et définir vos préférences, ainsi que pour communiquer avec un représentant du service à la clientèle en ligne (durant certaines heures).

Marché	Sites Web
Amérique du Nord	www.syncmy-ride.com www.syncmy-ride.ca www.syncma-route.ca

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
Le bruit ambiant est excessif durant un appel.	Il se peut que les réglages de commande audio sur votre téléphone nuisent au rendement de SYNC.	Passez en revue le manuel de votre téléphone pour les réglages audio.
Pendant un appel, je peux entendre l'autre personne, mais elle ne peut pas m'entendre.	Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil en retirant sa pile, puis essayez de nouveau.
SYNC ne peut pas télécharger mon répertoire.	Cette fonction dépend du téléphone. Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone. Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau. Essayez d'envoyer les contacts de votre répertoire à SYNC au moyen de la fonction Ajouter des contacts. Utilisez la fonction SYNC My phone disponible sur le site Web.
Le système énonce Répertoire téléchargé, mais le répertoire dans SYNC est vide ou ne contient pas tous les contacts.	Il peut s'agir d'une fonction limitée de votre téléphone.	Essayez d'envoyer les contacts de votre répertoire à SYNC au moyen de la fonction Ajouter des contacts. Si les contacts manquants sont enregistrés sur votre carte SIM, transférez-les dans la mémoire de l'appareil.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
		Retirez toutes les photos ou les sonneries spéciales associées au contact manquant. En fonction de votre téléphone, vous devrez peut-être autoriser SYNC à accéder aux contacts de votre répertoire. Veillez à confirmer lorsque votre téléphone vous y invite au cours du téléchargement du répertoire.
J'éprouve des difficultés à connecter mon téléphone à SYNC.	Cette fonction dépend du téléphone. Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone. Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau. Supprimez votre appareil de SYNC en supprimant SYNC de votre appareil, puis essayez de nouveau. Vérifiez les paramètres de sécurité et d'acceptation automatique des invites relatifs à la connexion Bluetooth de SYNC sur votre téléphone. Mettez à jour le micrologiciel de votre appareil. Désactivez le paramètre de téléchargement automatique du répertoire.

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
La messagerie texte ne fonctionne pas sur SYNC.	Cette fonction dépend du téléphone. Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone. Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau.
Je n'arrive pas à revenir au menu du téléphone lorsque je sélectionne un contact.	Vous êtes à l'écran Sélectionner un caractère.	Appuyez sur le bouton Téléphone pour revenir au menu du téléphone.

Problèmes relatifs aux appareils USB et lecteurs multimédias		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
J'éprouve des difficultés à connecter mon appareil.	Il peut s'agir d'une anomalie de l'appareil.	Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil en retirant sa pile, puis essayez de nouveau. Assurez-vous d'utiliser le câble du fabricant. Veillez à insérer le câble USB correctement dans l'appareil et le port USB. Assurez-vous que votre appareil ne comporte pas un programme d'installation automatique ou des paramètres de sécurité actifs.
SYNC ne reconnaît pas mon dispositif lorsque j'établis le contact.	Il s'agit d'une limitation relative à l'appareil.	Assurez-vous de ne pas laisser l'appareil dans le véhicule par temps très chaud ou très froid.

Problèmes relatifs aux appareils USB et lecteurs multimédias		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
La musique en continu Bluetooth n'est pas accessible.	Cette fonction dépend du téléphone. L'appareil n'est pas connecté.	Consultez le tableau de compatibilité des appareils sur le site Web SYNC pour confirmer que votre téléphone prend en charge la fonction de lecture audio en transit Bluetooth. Assurez-vous de connecter correctement l'appareil à SYNC et d'appuyer sur le bouton de lecture de votre appareil.
SYNC ne reconnaît pas la musique contenue dans mon appareil.	Vos fichiers musicaux peuvent ne pas contenir les bonnes données relatives à l'artiste, à la piste, au titre, à l'album ou au genre. Le fichier est peut-être corrompu. La pièce musicale peut être protégée par des droits d'auteur, ce qui pourrait empêcher la lecture.	Assurez-vous que toutes les données de la pièce musicale sont complètes. Les paramètres USB de certains appareils doivent être modifiés du mode de mémoire de grande capacité à la catégorie MTP (protocole de transfert de fichiers multimédias).
Je n'arrive pas à changer de chaîne Sirius.	La fonction de relecture de Sirius est activée.	Parcourez les bandes radio et revenez à Sirius, ou désactivez la fonction de relecture. Vous pouvez ensuite changer de chaîne Sirius au moyen des boutons directionnels.

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
SYNC ne comprend pas ce que je dis.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales.	Consultez les commandes vocales relatives au téléphone et aux médias au début de leurs sections respectives.
	Il se peut que vous énonciez les commandes trop tôt ou au mauvais moment.	Après avoir appuyé sur le pictogramme de commande vocale, attendez que la tonalité retentisse et que le message " Écoute " s'affiche avant d'énoncer une commande. Toute commande énoncée au préalable ne sera pas enregistrée dans le système.
SYNC ne comprend pas le nom d'une pièce musicale ou d'un artiste.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales.	Consultez les commandes vocales relatives aux médias au début de la section traitant des médias.
	Vous n'énoncez peut-être pas le nom exactement comme il a été enregistré.	Énoncez le nom de la pièce ou de l'artiste exactement comme ils sont enregistrés. Si vous dites "Jouer artiste Prince", le système n'effectue pas la lecture de musique de Prince and the Revolution ou de Prince and the New Power Generation. Assurez-vous d'énoncer le titre au complet tel que " California remix featuring Jennifer Nettles ".
	Le système peut ne pas interpréter le nom de la même façon que vous l'énoncez.	Si le titre d'une pièce apparaît en LETTRES MAJUSCULES, vous devez l'épeler. Par exemple, dans le cas de LOLA, vous devrez dire " Lire L-O-L-A ".

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
		N'utilisez pas de caractères spéciaux dans le titre. Le système ne les reconnaît pas.
SYNC ne comprend pas ou appelle le mauvais contact lorsque je veux faire un appel.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales.	Consultez les commandes vocales du téléphone au début de la section traitant du téléphone. Assurez-vous que vous énoncez les entrées exactement comme elles sont enregistrées. Par exemple, si vous enregistrez un contact sous Jean Tremblay, dites " Appeler Jean Tremblay ".
	Vous n'énoncez peut-être pas le nom exactement comme il a été enregistré.	Dans le menu de téléphone SYNC, ouvrez le répertoire et défilez jusqu'au nom que SYNC a du mal à interpréter. SYNC vous énonce le nom, ce qui vous donne une idée de la prononciation SYNC qu'il sait interpréter.

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
	Le système peut ne pas interpréter le nom de la même façon que vous l'énoncez.	Le système interprète mieux les commandes si vous enregistrez les noms au complet tels que " Jean Tremblay " au lieu de " Jean ".
	Les entrées de votre répertoire sont peut-être très courtes ou similaires, ou elles peuvent contenir des caractères spéciaux.	N'utilisez pas de caractères spéciaux comme 123 ou ICE (en cas d'urgence), car le système ne les reconnaît pas.
	Les entrées de votre répertoire peuvent être enregistrées en LETTRES MAJUSCULES.	Si un contact est en LETTRES MAJUSCULES, vous devez l'épeler. Par exemple, dans le cas de JEAN, vous devrez dire " Appeler J-E-A-N ".

Problèmes liés à AppLink		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
Applications mobiles AppLink : lorsque je sélectionne " Trouver nouvelles applis ", SYNC ne trouve aucune application.	Aucun téléphone compatible AppLink n'est relié à SYNC.	Assurez-vous que votre téléphone intelligent est compatible; un Android avec OS 2.3 ou version supérieure ou un iPhone 3GS ou version plus récente avec iOS 5.0 ou version supérieure. En outre, assurez-vous que votre téléphone est couplé et connecté à SYNC pour trouver des applications

Problèmes liés à AppLink		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
		compatibles AppLink-sur votre appareil. Les utilisateurs d'iPhone doivent aussi brancher un câble USB Apple dans le port USB SYNC.
Mon téléphone est connecté, mais je ne peux toujours pas trouver les applications.	Les applications compatibles AppLink ne sont pas installées et ne fonctionnent pas sur votre appareil mobile.	Assurez-vous que vous avez téléchargé et installé la dernière version de l'application depuis le magasin d'applications de votre téléphone. Vérifiez que l'application fonctionne sur votre téléphone. Pour certaines applications, vous devrez vous enregistrer ou ouvrir une session de l'application sur le téléphone avant de l'utiliser avec AppLink. En outre, certaines peuvent comporter un paramètre " Ford SYNC ". Par conséquent, vérifiez le menu de paramètres de l'application sur le téléphone.
Mon téléphone est connecté, mes applications fonctionnent, mais je ne peux toujours pas trouver d'applications.	Parfois, les applications ne se ferment pas correctement et rouvrent leur connexion à SYNC, à l'établissement du contact par exemple.	Fermez et redémarrez les applications pour aider SYNC à trouver l'application si vous ne la trouvez pas dans le véhicule. Sur un appareil Android, si les applications ont une option " Quitter ", sélectionnez-la puis redémarrez l'application. Si l'application n'offre pas cette option, vous pouvez aussi imposer la fermeture manuelle de l'application en sélectionnant " Applications " dans le menu des paramètres du téléphone, puis en trouvant

Problèmes liés à AppLink		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
		l'application en question et en sélectionnant " Arrêt forcé ". N'oubliez pas de redémarrer l'application ensuite, puis sélectionnez " Trouver nouvelles applications " sur SYNC. Sur un iPhone avec iOS7+, pour effectuer la fermeture forcée d'une application, appuyez deux fois sur le bouton Accueil, puis faites glisser l'application pour la fermer. Appuyez de nouveau sur le bouton Accueil, puis sélectionnez de nouveau l'application pour la redémarrer. Après quelques secondes, l'application doit apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC.
Mon téléphone Android est connecté et mes applications fonctionnent; je les ai redémarrées, mais je ne peux toujours pas les trouver.	Dans certaines versions anciennes du système d'exploitation Android, un bogue Bluetooth peut vous empêcher de retrouver des applications qui étaient présentes sur le lecteur précédent si vous n'avez pas désactivé Bluetooth.	Réinitialisez le Bluetooth sur votre téléphone en le désactivant puis en le réactivant. Si vous vous trouvez dans votre véhicule, SYNC doit être en mesure de se reconnecter automatiquement à votre téléphone si vous appuyez sur le bouton " Téléphone ".
Mon téléphone iPhone est connecté, mon application fonctionne, je l'ai redémarrée, mais je ne peux toujours pas la trouver sur SYNC.	Il peut être nécessaire de réinitialiser la connexion USB à SYNC.	Débranchez le câble USB du téléphone, patientez quelques instants, puis rebranchez le câble USB dans le téléphone. Après quelques secondes, l'appli-

Problèmes liés à AppLink		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
		cation doit apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC. Si ce n'est pas le cas, imposez la fermeture de l'application et redémarrez-la.
J'ai un téléphone Android. J'ai trouvé et démarré mon application multimédia sur SYNC, mais le son est très faible ou inexistant.	Le volume Bluetooth du téléphone peut être bas.	Essayez d'augmenter le volume Bluetooth de l'appareil au moyen des boutons de commande de volume qui figurent généralement sur le côté de l'appareil.
Je ne peux voir que certaines des applications AppLink tournant sur mon téléphone dans le menu des applications mobiles de SYNC.	Certains dispositifs Android présentent un nombre limité de ports Bluetooth utilisables par les applications pour se connecter. Si, sur votre téléphone, vous avez plus d'applications AppLink qu'il n'y a de ports Bluetooth disponibles, toutes vos applications ne figureront pas dans le menu des applications mobiles de SYNC.	Imposez la fermeture ou désinstallez les applications que SYNC ne doit pas trouver. Si l'application dispose d'un paramètre " Ford SYNC ", désactivez-le dans le menu des paramètres de l'application sur le téléphone.

Réinitialisation de SYNC
Dans votre véhicule, SYNC dispose d'une fonction de réinitialisation du système utilisable lorsqu'une fonction SYNC ne fonctionne plus. Utilisée pour restaurer des fonctionnalités, cette réinitialisation n'efface pas les informations précédemment stockées dans le système (comme les appareils couplés, le répertoire téléphonique, l'historique des appels, les messages ou les paramètres utilisateur). Pour réinitialiser le système, maintenez enfoncé le bouton Recherche vers le haut (>>) tout en maintenant enfoncé le bouton de mise en route de la radio. Relâcher les deux touches après 2-3 secondes. La réinitialisation s'effectue en quelques minutes. Après quelques minutes, vous pouvez reprendre l'utilisation de SYNC.

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

À propos de SYNC

Le système vous permet d'interagir avec les systèmes de divertissement, d'information et de communication du véhicule à l'aide de commandes vocales et d'un écran tactile. Ce système offre un accès facile à votre chaîne audio, votre téléphone, votre système de navigation, vos applications mobiles et vos paramètres.

Nota : *Vous pouvez activer le système et l'utiliser pour un maximum d'une heure sans établir le contact.*

Nota : *Vous pouvez utiliser le système pendant un maximum de 10 minutes après avoir coupé le contact, ou jusqu'à ce que vous ouvriez une porte.*

Nota : *Pour votre sécurité, certaines fonctions sont asservies à la vitesse. Elles sont inaccessibles lorsque la vitesse de votre véhicule dépasse 5 km/h (3 mph).*

Utilisation de l'écran tactile

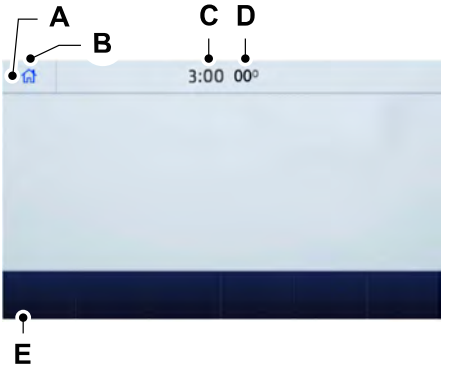

A	Barre d'état.
B	Écran d'accueil.
C	Horloge Voir **Paramètres** (page 435).
D	Température extérieure.
E	Barre de fonctions.

Barre d'état

Microphone du téléphone cellulaire en sourdine.

Système audio en sourdine.

Mise à jour du logiciel installée.

Wi-Fi connecté.

Téléphone cellulaire en itinérance.

Message texte reçu.

Système de notification de collision automatique désactivé.

Puissance du signal du réseau cellulaire.

Barre de fonctions

Sélectionnez cette option pour utiliser la radio, une clé USB, un lecteur multimédia ou un appareil Bluetooth. Voir **Divertissement** (page 410).

Sélectionnez cette option pour régler les paramètres de chauffage et de climatisation Voir **Climatisation** (page 421).

Sélectionnez cette option pour passer des appels et accéder au répertoire téléphonique de votre téléphone cellulaire. Voir **Téléphone** (page 424).

Sélectionnez cette option pour utiliser le système de navigation. Voir **Navigation** (page 426).

Sélectionnez cette option pour détecter et utiliser des applications compatibles sur votre appareil iOS ou Android. Voir **Applications** (page 433).

Sélectionnez cette option pour régler les paramètres du système. Voir **Paramètres** (page 435).

Nettoyage de l'écran tactile

Voir **Nettoyage de l'habitacle** (page 295).

Mise à jour du système

Mise à jour du système au moyen d'une clé USB

Téléchargement d'une mise à jour

1. Allez à la page de mises à jour SYNC sur le site Web du concessionnaire Ford de votre région.
2. Téléchargez la mise à jour.

Nota : *Le site Web vous avertit si une mise à jour est disponible.*

3. Insérez une clé USB dans un port USB de votre ordinateur.

Nota : *La clé USB doit être vide et répondre aux exigences minimales indiquées sur le site Web.*

4. Suivez les instructions fournies pour télécharger la mise à jour sur la clé USB.

Installation d'une mise à jour

Nota : *Vous pouvez utiliser le système lorsqu'une installation est en cours.*

1. Débranchez tous les autres appareils USB des ports USB.
2. Branchez la clé USB contenant la mise à jour dans un port USB.

Nota : *L'installation commence automatiquement dans moins de 10 minutes.*

Mise à jour du système à l'aide d'une connexion réseau Wi-Fi

Connexion à un réseau Wi-Fi

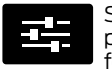
Sélectionnez l'option des paramètres dans la barre de fonctions.

1. Sélectionnez ***Mises à jour automatiques***.
2. Sélectionnez ***Wi-Fi du système***.

3. Activez ***Wi-Fi du système***.
4. Sélectionnez ***Réseaux Wi-Fi disponibles***.
5. Sélectionnez un réseau Wi-Fi disponible.

Nota : *Entrez le mot de passe du réseau pour vous connecter à un réseau sécurisé.*

Activation des mises à jour automatiques du système

Sélectionnez l'option des paramètres dans la barre de fonctions.

1. Sélectionnez ***Mises à jour automatiques***.
2. Activez ***Mises à jour automatiques système***.

Le système est maintenant configuré pour vérifier et recevoir les mises à jour du système lorsqu'il est connecté à un réseau Wi-Fi.

Nota : *Vous pouvez utiliser le système lorsqu'un téléchargement est en cours.*

Nota : *Si le système est déconnecté du réseau Wi-Fi lorsqu'un téléchargement est en cours, le téléchargement reprendra à la prochaine connexion à un réseau Wi-Fi.*

Renseignements et aide supplémentaires

Pour obtenir plus de renseignements et de l'assistance, Ford vous recommande de communiquer avec un concessionnaire autorisé ou de consulter le site Web du concessionnaire Ford de votre région.

UTILISATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE

SYNC 3 permet d'utiliser des commandes vocales pour contrôler les fonctions du système audio et de la climatisation. L'utilisation des commandes vocales permet de garder les mains sur le volant et les yeux sur la route.

Vous pouvez accéder à chaque fonction commandée par SYNC 3 au moyen de diverses commandes.

Pour activer les commandes vocales SYNC 3, appuyez sur le bouton de commande vocale sur le volant et attendez l'invite.

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut afficher l'artiste, le nom d'un contact ou un numéro. Le contexte et la description de la commande indiquent ce que vous devez énoncer pour cette option dynamique.

Il existe des commandes qui fonctionnent pour toutes les fonctions. Ces commandes sont les suivantes :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Menu principal	Ramène au menu principal.
Retourner	Ramène à l'écran précédent.
Annuler	Met fin à la session vocale.
Liste de commandes	Fournit une liste de commandes vocales possibles.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Commande vocale	Mesure à prendre et description
___ liste de commandes	Vous pouvez nommer n'importe quelle fonction et le système fournit une liste des commandes offertes pour cette fonction. Vous pouvez par exemple énoncer :
	Liste des commandes du téléphone
	Liste des commandes de navigation
Page suivante	Vous pouvez utiliser cette commande pour afficher la page suivante sur n'importe quel écran où plusieurs pages de choix sont fournies.
Page précédente	Vous pouvez utiliser cette commande pour afficher la page d'options précédente sur n'importe quel écran où plusieurs pages de choix sont fournies.
Aide	Indique les commandes accessibles à l'écran actuel.

Voici certaines des commandes les plus utilisées pour chaque fonction SYNC 3.

Commandes vocales en mode audio

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut afficher pour les commandes vocales en mode audio le nom d'une chaîne Sirius ou un numéro de canal, un numéro de fréquence radio, ou le nom d'un artiste, d'un album, d'une chanson ou d'un genre.

Pour commander les fonctions multimédias, appuyez sur le bouton de commande vocale et à l'invite, dites :

Commande vocale	Description
Sirius canal ___ [1]	Vous pouvez énoncer le nom du canal Sirius ou le numéro comme "Canal Sirius 16".
Vous pouvez également aller sur une station Sirius en énonçant son nom, par exemple "The Pulse".	
AM ___ FM ___	Permet de syntoniser une fréquence FM ou AM précise telle que "88,7 FM" ou "1580 AM".
___ HD ___ [1]	Permet de syntoniser une fréquence HD précise telle que "FM 88,7 HD 1".
Stéréo Bluetooth	Vous permet d'écouter de la musique sur votre appareil Bluetooth connecté.

Commande vocale	Description
USB	Permet d'écouter de la musique sur votre appareil connecté au port USB.
Jouer genre ___ Jouer liste d'écoute ___ Jouer artiste ___ Jouer album ___ Jouer balado ___ Jouer chanson ___ Jouer livre audio ___	Pour une source audio USB uniquement, vous pouvez énoncer le nom d'un artiste, d'un album, d'une chanson ou d'un genre pour écouter cette sélection. Le système doit terminer l'indexation avant que cette option soit accessible. Vous pouvez par exemple dire "Jouer artiste Les Beatles" ou "Jouer chanson Penny Lane".
Rechercher ___ Rechercher artiste ___ Rechercher album ___ Rechercher genre ___ Rechercher liste d'écoute ___ Rechercher livre audio ___ Rechercher balado ___	Pour une source audio USB uniquement, vous pouvez énoncer le nom d'un artiste, d'un album, ou d'un genre pour rechercher depuis cette sélection. Le système doit terminer l'indexation avant que cette option soit accessible. Vous pouvez par exemple dire "Rechercher artiste Les Beatles" ou "Parcourir le genre folk".

[1] Les options pourraient ne pas être offertes pour tous les marchés ou pourraient nécessiter un abonnement.

Commandes vocales du système de chauffage et de climatisation

(Selon l'équipement)

Vous pouvez régler la température du véhicule à l'aide des commandes vocales.

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut afficher pour les commandes vocales du système de chauffage et de climatisation les degrés désirés pour le réglage de la température.

Pour régler la température, dites :

Commande vocale	Description
Régler température à ___ degrés	Régler la température entre 15,5–29,5ºC (60–85ºF).

Commandes vocales de téléphone

Jumelage d'un téléphone

Vous pouvez utiliser les commandes vocales pour relier votre téléphone compatible Bluetooth au système.

Pour jumeler votre téléphone, appuyez sur le bouton de commande vocale et à l'invite, dites :

Commande vocale	Description
Coupler téléphone	Suivez les instructions à l'écran pour terminer le processus de jumelage. Voir **Paramètres** (page 435).

Établissement des appels

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut afficher pour les commandes vocales relatives au téléphone le nom du contact que vous souhaitez appeler ou les numéros que vous voulez composer.

Appuyez sur le bouton de commande vocale et énoncez une commande similaire à ce qui suit :

Commande vocale	Description
Appeler ___	Permet d'appeler un contact précis de votre répertoire tel que "Appeler Jenny".
Appeler ___ ___	Permet d'appeler un contact précis de votre répertoire à un emplacement précis tel que "Appeler Jenny à la maison".
Composer ___	Permet de composer un numéro précis tel que "Composer le 867-5309".

Veuillez vous assurer d'énoncer le nom du contact exactement comme il apparaît dans votre liste de contacts.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Une fois que vous avez fourni les chiffres du numéro de téléphone, vous pouvez énoncer les commandes suivantes :

Commande vocale	Description
<0-9>	Si le numéro complet n'a pas été saisi avec la première commande, vous pouvez continuer d'énoncer le numéro.
Composer	Dites à SYNC 3 d'effectuer l'appel téléphonique.
Supprimer	Dites à SYNC 3 d'effacer le dernier bloc de chiffres énoncé.
Effacer	Dites à SYNC 3 d'effacer le numéro complet.

Commandes vocales relatives aux messages texte

Pour accéder aux options des messages texte, appuyez sur le bouton de commande vocale et dites :

Commande vocale	Description
Écouter message	
Écouter message texte numéro ___	Vous pouvez énoncer le numéro du message que vous souhaitez entendre.
Répondre au message	

Commandes vocales de navigation

(Selon l'équipement)

Définir une destination

Vous pouvez utiliser n'importe laquelle des commandes suivantes pour définir une destination ou trouver un point d'intérêt.

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut afficher pour les commandes vocales de navigation une catégorie de points d'intérêt (POI) ou une marque connue, laquelle s'entend d'une chaîne constituée de plus de 20 établissements.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Vous pouvez trouver une adresse, un point d'intérêt (POI), ou rechercher des points d'intérêt par catégorie :

Commande vocale	Description
Trouver une adresse	Permet d'entrer la fonctionnalité de recherche d'adresses. Vous pouvez également rechercher une adresse dans un État ou une province en particulier.
Trouver ___	Définissez le nom de la catégorie ou de la marque principale de POI que vous souhaitez rechercher tel que "Trouver des restaurants".
Trouver un PDI	Permet d'accéder à la fonctionnalité de recherche de points d'intérêt.
Trouver une intersection	Permet d'accéder à la fonctionnalité de recherche d'intersections.
Trouvez la <catégorie de POI> la plus proche	Définissez le nom d'une catégorie ou d'une marque principale de POI que vous souhaitez rechercher.
Trouver une destination précédente	Permet d'afficher une liste de vos destinations précédentes.
Destinations favorites	Permet d'afficher une liste de vos destinations préférées.
Destination mon domicile	Permet d'obtenir l'itinéraire menant à l'adresse de votre domicile.
Destination mon travaux	Permet d'obtenir l'itinéraire menant à l'adresse de votre travail.

De plus, vous pouvez énoncer ces commandes lorsqu'un itinéraire est actif :

Commande vocale	Description
Annuler itinéraire	Annule l'itinéraire actuel.
Détour	Permet de sélectionner un autre itinéraire.
Répéter instruction	Répète la dernière invite de guidage.
Afficher itinéraire	Affiche l'itinéraire actif.
Afficher liste de virages	Affiche la liste des manœuvres à venir.

Commande vocale	Description
Où suis-je?	Fournit l'emplacement actuel.
Zoom avant	Permet d'effectuer un zoom avant sur la carte.
Zoom arrière	Permet d'effectuer un zoom arrière sur la carte.

Commandes vocales associées aux applications mobiles (Selon l'équipement)

Les commandes vocales suivantes sont toujours accessibles :

Commande vocale	Description
Applications mobiles	SYNC 3 vous invite à énoncer le nom d'une application pour la lancer sur SYNC 3.
Liste des applications	SYNC 3 affiche une liste de toutes les applications mobiles actuellement accessibles.
Trouver des applis mobiles	SYNC 3 recherche et se connecte aux applications compatibles exécutées sur votre appareil mobile.

Il existe également des commandes vocales que vous pouvez utiliser lorsque les applications sont connectées à SYNC 3 :

Commande vocale	Description
Dites le nom d'une application	Vous pouvez à tout moment énoncer le nom d'une application mobile pour démarrer l'application mobile sur SYNC 3.
Dites le nom d'une application suivi de Aide	SYNC 3 affiche une liste des commandes vocales accessibles pour l'application en question lorsque celle-ci fonctionne sur SYNC 3.

Commandes vocales SiriusXM Traffic et Travel Link (Selon l'équipement)

SiriusXM Traffic et Travel Link peuvent ne pas être disponibles pour tous les marchés. L'activation et un abonnement sont nécessaires.

Vous pouvez énoncer les commandes suivantes pour accéder à SiriusXM Traffic et Travel Link :

Commande vocale	Description
Afficher circulation routière	Affiche une liste d'incidents de circulation.
Afficher carte météorologique	Affiche la carte météorologique actuelle.
Afficher prix du carburant	Affiche une liste de prix de carburant.
Prévisions météorologiques 5 jours	Affiche les prévisions météorologiques pour les cinq prochains jours.
Aide	

Commandes des paramètres vocaux

Vous pouvez énoncer les commandes suivantes pour accéder aux paramètres vocaux :

Commande vocale	Description
Paramètres vocaux	Permet d'accéder à la fonctionnalité des paramètres vocaux.
Mode d'interaction standard	Définit les invites standard avec invites plus longues.
Mode d'interaction avancée	Définit les invites avancées avec invites plus courtes.
Confirmation d'appel activée	Permet au système de confirmer avant d'effectuer un appel téléphonique.
Confirmation d'appel désactivée	Le système ne confirme pas avant d'effectuer un appel.
Liste de Commandes Vocales Activée	Le système affiche une brève liste de commandes accessibles.
Liste de Commandes Vocales Désactivée	Le système n'affiche pas la liste des commandes.

Vous pouvez également utiliser la commande de volume pour régler le volume des invites vocales du système. Lorsque l'invite est active, réglez le volume au niveau souhaité.

Nota : *En fonction des réglages actuels de chauffage et de climatisation, la vitesse du ventilateur pourrait être automatiquement réduite pendant l'énonciation de commandes vocales et le passage et la réception d'appels téléphoniques avec SYNC afin de diminuer le bruit de fond dans le véhicule. La vitesse du ventilateur revient automatiquement à la normale à la fin de la session de commandes vocales. La vitesse du ventilateur peut aussi être réglée pendant une session de commande vocale. Appuyez simplement sur les boutons du ventilateur (ou tournez le bouton du ventilateur) pour augmenter ou diminuer la vitesse du ventilateur au réglage souhaité.*

Pour désactiver cette fonction de réduction automatique de la vitesse du ventilateur pendant les sessions de commande vocale, maintenez enfoncées simultanément les touches de climatisation AC et d'air recirculé, relâchez-les, puis augmentez la vitesse du ventilateur dans les deux secondes qui suivent. Pour réactiver cette fonction, recommencez la séquence d'opérations ci-dessus.

DIVERTISSEMENT

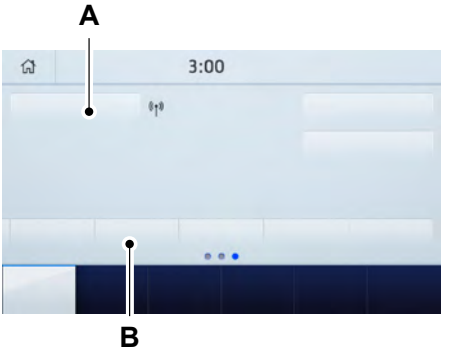

A Source audio. Permet de choisir une autre source audio.

B Préréglages. Balayez vers la gauche pour voir d'autres préréglages.

Vous pouvez accéder à ces options au moyen de l'écran tactile ou des commandes vocales.

Sources

Appuyez sur ce bouton pour sélectionner la source multimédia que vous souhaitez écouter.

Élément de menu	
AM	
FM	
SIRIUS [1]	
CD [1]	
USB	Le nom du périphérique USB branché s'affiche ici.

Élément de menu	
Bluetooth stéréo	
Applications	Si votre téléphone intelligent connecté est équipé d'applications compatibles SYNC 3, ces dernières s'affichent ici comme des sources individuelles.

[1] Cette fonctionnalité peut ne pas être disponible sur tous les marchés ou peut nécessiter un abonnement actif.

Radio AM/FM

Syntonisation d'une station

Vous pouvez utiliser les commandes de syntonisation ou de recherche automatique sur l'écran de la radio pour sélectionner une station.

Pour syntoniser une station à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Élément de menu
Syntoniser

Une fenêtre contextuelle s'affiche et vous permet de saisir la fréquence de la station. Vous pouvez uniquement saisir une station valide pour la source que vous écoutez.

Le bouton de retour en arrière permet de supprimer le chiffre précédemment saisi.

Une fois les numéros d'appel de la station saisis, vous pouvez sélectionner :

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Entrer	Appuyez pour diffuser la station saisie.
Annuler	Appuyez pour quitter sans changer de station.

Préréglages

Pour définir un nouveau préréglage, syntonisez la station de radio désirée, puis maintenez l'un des boutons de mémorisation enfoncé. Le son est brièvement mis en sourdine pendant que le système enregistre la station, puis il est rétabli.

Vous pouvez ajouter des pages de préréglage supplémentaires en utilisant l'option Réglages sur la barre de fonctions.

Radio satellite SiriusXM® (si l'abonnement est actif)

Nota : *Cette fonctionnalité peut ne pas être disponible sur tous les marchés ou peut nécessiter un abonnement actif.*

E234451

La radio satellite SiriusXM est un service de radio satellite par abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles, des prévisions météorologiques, de l'information routière et du divertissement. Le système de radio satellite SiriusXM installé en usine comprend le matériel et une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou du crédit-bail du véhicule. Consultez un concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité du service.

Pour plus de renseignements sur les modalités d'abonnement prolongées (des frais de service sont exigés), le lecteur multimédia en ligne et une liste complète de stations de radio satellite SiriusXM, ainsi que d'autres Spécification, consultez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.siriusxm.ca au Canada, ou communiquez avec SiriusXM au 1 888 539-7474.

Nota : *SiriusXM se réserve le droit absolu de modifier, de réorganiser, d'ajouter ou de supprimer la programmation. Cela comprend l'annulation, le déplacement ou l'ajout de canaux donnés et la modification des tarifs, à tout moment, avec ou sans préavis. Nous ne pouvons être tenus responsables de ce genre de changement de programmation.*

Nota : *Ce récepteur comprend le système d'exploitation en temps réel eCos. Le système eCos est publié sous licence d'eCos.*

Les touches suivantes sont disponibles pour SiriusXM :

Élément de menu	Mesure à prendre et description	
Naviguer	Appuyez sur cette touche pour afficher la liste des stations disponibles.	
Syntoniser	Une fenêtre contextuelle s'affiche et vous permet de saisir les numéros d'appel de la station. Une fois les numéros d'appel des stations saisis, vous pouvez sélectionner :	
	Entrer	Le système se syntonise sur la station sélectionnée.
	Annuler	Vous quittez la fenêtre contextuelle, et la diffusion de la station en cours continue.
	Le bouton de retour en arrière permet de supprimer le numéro précédent.	

Élément de menu	Mesure à prendre et description	
Rejouer	Vous permet d'effectuer la relecture audio sur la station actuelle. Vous pouvez effectuer la relecture audio pendant environ 45 minutes, pourvu que la station actuelle ait été syntonisée sans interruption. Le changement de station efface la diffusion audio de la chaîne précédente.	
	En direct	En mode relecture, vous ne pouvez plus sélectionner un autre préréglage sans retourner à l'audio en direct. Ce bouton permet de retourner à la diffusion en direct.
Alerte	Permet de mémoriser le morceau, l'artiste ou l'équipe actuel en tant que favori. Le système vous avertit lors de la relecture de la chanson sur une des chaînes. Ce bouton permet d'activer et de modifier les alertes. Voir **Paramètres** (page 435).	

Préréglages en mémoire

Pour définir un préréglage, syntonisez la station de radio désirée, puis maintenez l'un des boutons de mémorisation enfoncé. Le son est brièvement mis en sourdine pendant que le système enregistre la station, puis il est établi une fois la station enregistrée.

Vous pouvez ajouter des pages de préréglage supplémentaires en utilisant l'option Réglages sur la barre de fonctions.

Numéro de série électronique (ESN) de la radio satellite

Vous avez besoin de votre numéro de série électronique (ESN) pour activer, modifier ou consulter votre compte de radio satellite. Voir **Paramètres** (page 435).

Facteurs de réception de la radio satellite SiriusXM et dépannage

Problèmes potentiels de réception	
Obstructions de l'antenne	Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tous autres articles aussi loin que possible de l'antenne.
Relief	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Réception de signaux puissants avec surcharge	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible, et le système audio peut être mis en sourdine.
Interférence du signal radio satellite	L'affichage peut indiquer ACQUISITION EN COURS... pour indiquer que l'interférence et la chaîne audio peut être mise en sourdine.

Conseils de dépannage		
Message	**Cause**	**Mesure à prendre**
Acquisition signal	La radio prend plus de deux secondes pour produire les données audio de la chaîne sélectionnée.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le message devrait disparaître sous peu.
Défaillance antenne satellite Défaillance du système SIRIUS	Défaillance d'un module interne ou d'un système.	Si ce message ne disparaît pas sous peu ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Consultez votre concessionnaire autorisé pour la réparation.
Station introuvable	La chaîne n'est plus disponible.	Syntonisez une autre station ou choisissez une autre touche de préréglage.
Désinscription station	Cette station n'est pas comprise dans votre abonnement.	Contactez SiriusXM au 1-888-539-7474 pour vous abonner au canal ou syntonisez un autre canal.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Conseils de dépannage		
Message	**Cause**	**Mesure à prendre**
Acquisition signal satellite	Perte de signal entre le satellite SiriusXM ou la tour SiriusXM et l'antenne du véhicule.	Le signal est bloqué. Le signal devrait revenir lorsque la zone redevient dégagée.
Mise à jour en cours...	La mise à jour de la programmation de la chaîne est en cours.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le processus peut demander jusqu'à trois minutes.
Questions? Appelez:	Votre service de radio satellite n'est plus disponible.	Communiquez avec SiriusXM au 1 888 539-7474 pour résoudre les problèmes d'abonnement.
Pas trouvée. Vérifier guide chaines	Toutes les stations dans la catégorie sélectionnée sont sautées ou verrouillées.	Servez-vous du guide des canaux ou de la vignette des réglages Sirius XM pour désactiver la fonction Verrouillage ou Saut pour cette station.
Mise à jour abonnement SIRIUS...	SiriusXM a mis à jour les canaux disponibles pour votre véhicule.	Aucune intervention n'est nécessaire.

Renseignements sur le système HD Radio™ (selon l'équipement)

Pour activer HD Radio, consultez les Paramètres de la radio dans le chapitre Paramètres. Voir **Paramètres** (page 435).

Nota : *Les émissions HD Radio ne sont pas offertes pour tous les marchés.*

La technologie HD Radio est l'évolution de la radio analogique AM-FM vers la technologie radiophonique numérique. Votre système est doté d'un récepteur spécial qui permet de recevoir des émissions numériques (si elles sont disponibles) en plus des émissions analogiques qu'il reçoit déjà. Les émissions numériques fournissent une meilleure qualité sonore que les émissions analogiques en diffusant un signal audio libre de parasites et de distorsion. Pour obtenir de plus amples renseignements et pour consulter le guide des stations et de la programmation disponibles, veuillez visiter :

Site Web
www.hdradio.com

Lorsque le système HD Radio est activé et que vous syntonisez une station qui diffuse du contenu HD Radio, vous remarquerez les indications suivantes à l'écran :

E142616

Le logo HD est gris lors de la réception d'une station numérique, puis passe à l'orange lorsque le signal audionumérique est diffusé. Lorsque ce logo est accessible, les champs Titre et Artiste peuvent également s'afficher à l'écran.

L'indicateur de multidiffusion s'affiche en mode FM seulement s'il s'agit d'une station multidiffusion numérique. Les nombres en surbrillance indiquent les stations numériques disponibles avec du contenu nouveau ou différent. HD1 signifie que l'état de la programmation principale est disponible sous forme d'émissions analogiques et numériques. Les autres stations multidiffusion (HD2 à HD7) ne sont diffusées qu'en mode numérique.

Nota : *Il existe par ailleurs une fonction supplémentaire pour les stations qui disposent de plus d'une multidiffusion HD (par exemple, HD1 ou HD2). Le logo et le texte HD Radio s'affichent sous forme de bouton. Ce bouton vous permet de faire défiler toutes les stations HD sur cette fréquence donnée. Par exemple, si vous êtes sur 101.1 et que HD1, HD2 et HD3 sont disponibles, l'appui répété sur ce bouton enclenche le défilement des stations HD dans un ordre croissant cyclique.*

Lorsque les diffusions HD Radio sont actives, vous pouvez accéder aux fonctions suivantes :

Message	Mesure à prendre et description
Préréglag.	Vous permet d'enregistrer une station active comme préréglage. Appuyez sur un bouton de préréglage et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que le son revienne. Le son est brièvement interrompu pendant la mémorisation de la station. Le son est rétabli une fois la station enregistrée. Lors du passage à une touche de préréglage HD2 ou HD3, le son est interrompu avant que le son numérique ne soit rétabli, car le système doit acquérir de nouveau le signal numérique;

Nota : *À l'instar de toute station mémorisée, vous ne pouvez pas capter la station mémorisée si votre véhicule se trouve hors de la zone de réception de la station.*

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Réception et stations HD Radio – Dépannage

Problèmes potentiels de réception	
Zone de réception	Si vous écoutez une station multidiffusion et que vous êtes à la limite de la zone de réception, le son peut être interrompu en raison de la faiblesse du signal.
	Si vous écoutez le canal HD1, le système passe en mode analogique jusqu'à ce que la diffusion numérique soit de nouveau disponible. Toutefois, si vous écoutez une des stations multidiffusion HD2 à HD7, le son est interrompu et ne se rétablit que lorsque le signal numérique est de nouveau disponible.
Passage en alternance de station	Lors de la réception initiale d'une station (sauf pour les stations multidiffusion HD2 à HD7), le système traite d'abord la diffusion en mode analogique. Si le récepteur confirme qu'il s'agit d'une station HD Radio, il passe en mode numérique. Selon la qualité du signal reçu, le son peut changer légèrement lorsque la station passe du mode analogique au mode numérique. Le passage en alternance correspond au transfert du mode analogique au mode numérique ou vice versa.

Dans le but d'offrir la meilleure expérience qui soit, utilisez le formulaire de communication pour signaler tous les problèmes relatifs aux stations repérés durant l'écoute d'une station diffusée à l'aide de la technologie HD Radio. Chaque station est détenue et exploitée de façon indépendante. Ces stations sont responsables de la diffusion audio en continu et de l'exactitude des champs de données.

Problèmes de station potentiels		
Problème	**Cause**	**Mesure à prendre**
Écho, coupures, sauts ou répétitions de l'audio. Augmentation ou diminution du volume sonore.	Il s'agit d'une mauvaise synchronisation de la part du diffuseur radiophonique.	Aucune intervention n'est nécessaire. Ceci est un problème de diffusion.
Atténuation du son ou augmentation et diminution du son en alternance.	La radio passe du mode analogique au mode numérique.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le problème de réception peut se résoudre de lui-même à mesure que vous roulez.
Le son est interrompu lorsque vous sélectionnez HD2 ou HD3, une touche de présélection multidiffusion ou Syntonisation directe.	La station multidiffusion n'est pas disponible jusqu'à ce que la diffusion HD Radio soit décodée. Une fois la diffusion décodée, le son se rétablit.	Aucune intervention n'est nécessaire. Il s'agit d'une conséquence normale. Il suffit d'attendre que le son revienne.
Impossible d'accéder à la chaîne de multidiffusion HD2 ou HD3 lorsqu'un bouton de présélection est sélectionné ou à partir de la syntonisation directe.	La station relative au bouton de présélection ou à la syntonisation directe n'est pas disponible dans la zone de couverture que vous traversez.	Aucune intervention n'est nécessaire. La station n'est pas disponible dans votre zone courante.
L'information textuelle ne correspond pas à la diffusion audio actuelle.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire relatif aux problèmes de station radiophonique.[1]
Aucune information textuelle n'est affichée pour la fréquence sélectionnée.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire relatif aux problèmes de station radiophonique.[1]

[1] Vous trouverez ce formulaire ici :

Site Web
http://hdradio.com/stations/feedback

La technologie du système HD Radio est fabriquée sous licence de iBiquity Digital Corporation et de brevets étrangers. HD Radio et les logos HD et HD Radio sont des marques de commerce de DTS. Le constructeur de véhicule et DTS Inc ne sont pas responsables du contenu diffusé à l'aide de la technologie HD Radio. Le contenu est susceptible d'être modifié, ajouté ou supprimé à tout moment à la discrétion du propriétaire de la station.

CD (selon l'équipement)

Une fois cette option sélectionnée, le système vous ramène à l'écran audio principal.

Les informations audio en cours s'affichent à l'écran.

Les touches suivantes sont également disponibles :

Bouton	Fonction
Naviguer	Vous pouvez utiliser la touche de navigation pour sélectionner une piste.
étalonnés	Si vous appuyez sur cette touche, le chiffre un s'affiche en petit pour indiquer que la piste va être répétée. Pour les CD MP3, cette touche permet de changer d'état entre Répéter désactivé, Répéter une piste (le chiffre un s'affiche en petit) et Répéter le dossier en cours (un petit dossier apparaît).
Lecture aléatoire	Sélectionnez la lecture aléatoire pour lire les pistes audio sur le disque de façon aléatoire.

Vous pouvez utiliser les boutons d'avance, de recul, de pause ou de lecture pour commander la lecture audio.

Bluetooth Audio ou USB

Les options Bluetooth Audio et USB vous permettent d'accéder au média stocké sur votre périphérique Bluetooth ou USB (musique, livres audio ou podcasts).

Les touches suivantes sont disponibles pour Bluetooth et USB :

Bouton	Fonction
étalonnés	Une pression sur le bouton de répétition permet de basculer entre trois modes : Répéter désactivé (touche éteinte), Répéter activé (touche en surbrillance) et Rejouer chanson (touche en surbrillance avec le chiffre un en petit).
Lecture aléatoire	Permet de jouer les pistes dans un ordre aléatoire.

Vous pouvez utiliser les boutons d'avance, de recul, de pause ou de lecture pour commander la lecture audio.

Pour obtenir plus de renseignements sur la piste actuellement lue, appuyez sur la couverture d'album ou sur le bouton Info.

Pour certains appareils, SYNC 3 permet de définir une option Sauter de 30 secondes lorsque vous écoutez des livres audio ou balados. Ces boutons permettent d'avancer ou de reculer au sein d'une piste.

Tout en lisant un média audio depuis un périphérique USB, vous pouvez rechercher une musique donnée à l'aide des options ci-après.

Bouton	Fonction
Naviguer	Si disponible, affiche la liste des pistes dans la liste d'écoute en cours.
Nouv. rech.	Cette option disponible dans la navigation permet de lire toutes les pistes ou de filtrer les médias disponibles dans l'une des catégories ci-dessous.
	Lire tout
	Listes d'écoute
	Artiste
	Albums
	Pistes
	Genres
	Balados
	Livres audio
	Compositeurs
Sauter A - Z	Ce bouton permet de choisir une lettre particulière à afficher dans la catégorie consultée.
Exploration de l'appareil	Si elle est disponible, cette option permet de parcourir les dossiers et les fichiers sur votre périphérique USB.

Ports USB

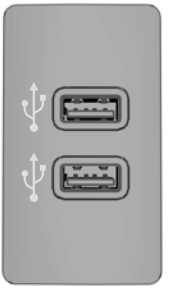

E211463

Les ports USB se trouvent soit dans la console centrale, soit derrière un petit volet d'accès dans la planche de bord.

Cette fonction permet de brancher des appareils multimédias USB, des cartes mémoire, des lecteurs flash ou des clés USB, et de recharger des appareils si cette fonction est prise en charge.

Sélectionnez cette option pour activer la lecture audio depuis votre périphérique USB.

Applications

Le système prend en charge l'utilisation de certaines applications audio, comme iHeartRadio, par l'intermédiaire d'appareils USB ou compatibles Bluetooth.

Chaque application vous offre différentes options à l'écran, en fonction de son contenu. Voir **Applications** (page 433).

Information sur les lecteurs multimédia, les formats et les métadonnées pris en charge

Le système est compatible avec presque tous les lecteurs multimédia numériques, y compris les iPod, les iPhone et la plupart des périphériques USB.

Formats audio pris en charge : MP3, WMA, WAV, AAC et FLAC.

Extensions de fichiers audio prises en charge : MP3, WMA, WAV, M4A, M4B, AAC et FLAC.

Systèmes de fichiers USB pris en charge : FAT, exFAT et NTFS.

SYNC 3 permet également d'organiser les médias de votre périphérique USB en fonction des étiquettes de métadonnées. Les étiquettes de métadonnées, qui sont des identificateurs logiciels intégrés dans vos fichiers multimédia, fournissent des renseignements sur les fichiers.

Si les étiquettes intégrées dans vos fichiers multimédias indexés ne renferment aucune donnée, SYNC 3 peut classer les étiquettes de métadonnées vides sous "inconnu".

SYNC 3 permet d'indexer jusqu'à 50 000 pistes par périphérique USB, pour un maximum de 10 périphériques.

CLIMATISATION

Appuyez sur le bouton de climatisation à l'écran tactile pour accéder aux fonctions de chauffage et climatisation.

Nota : *Vous pouvez choisir d'afficher la température en degrés Fahrenheit ou Celsius.* *Voir **Paramètres** (page 435).*

Accès au menu de commande de chauffage et de climatisation

Appuyez sur le bouton pour accéder à des commandes supplémentaires du système de chauffage et de climatisation avant.

Orientation de l'écoulement de l'air

Appuyez sur le bouton pour diriger l'écoulement d'air aux bouches d'air et de désembuage du pare-brise.

Appuyez sur le bouton pour diriger l'air vers les bouches d'air de la planche de bord.

Appuyez sur le bouton pour diriger l'air vers les bouches d'air du plancher avant.

Vous pouvez orienter l'air au moyen de toute combinaison de ces bouches d'air.

Réglage de la vitesse du ventilateur d'habitacle

Appuyez sur la flèche vers le haut ou vers le bas pour augmenter ou diminuer le volume d'air qui circule dans l'habitacle.

Réglage de la température

Appuyez sur la flèche vers le haut ou vers le bas de la commande de chauffage et de climatisation gauche pour régler la température du côté gauche.

Nota : *Cette commande permet également de régler la température du côté droit lorsque vous désactivez la fonction de régulation à deux zones.*

Appuyez sur la flèche vers le haut ou vers le bas de la commande de chauffage et de climatisation droite pour régler la température du côté droit.

Activation et désactivation du mode AUTO

Appuyez sur le bouton pour activer le mode automatique, puis réglez la température.

Le système règle la vitesse du moteur de soufflerie, la répartition de l'air, le fonctionnement de la climatisation et l'admission d'air extérieur ou la recirculation de l'air pour atteindre la température sélectionnée et la sélectionner.

Activation/désactivation du système de climatisation

Un message contextuel s'affiche à l'écran pour présenter les options de climatisation.

A/C maxi : Appuyez sur ce bouton pour activer et maximiser le refroidissement. La température des côtés conducteur et passager est réglée au niveau le plus bas (LO), l'air recirculé est diffusé par les bouches d'air de la planche de bord, la climatisation se met automatiquement en fonction et le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale.

A/C : Appuyez sur ce bouton pour activer ou désactiver la climatisation. Utilisez la climatisation avec l'air recirculé pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement.

Nota : *Dans certaines conditions, comme le dégivrage maximal, le compresseur de climatisation peut continuer à fonctionner même si la climatisation est désactivée.*

Activation et désactivation de la commande de chauffage et de climatisation

Appuyez sur le bouton.

Activation et désactivation des sièges à régulation de température

Appuyez sur le bouton pour accéder aux divers réglages de siège à régulation de température et à la mise hors fonction.

Activation et désactivation du mode de régulation à deux zones

Appuyez sur le bouton pour activer la commande de température du côté droit du véhicule.

Activation/désactivation des rétroviseurs extérieurs chauffants

Appuyez sur le bouton.

Activation et désactivation du pare-brise chauffant

Appuyez sur le bouton pour dégivrer et désembuer le pare-brise. Le pare-brise chauffant se désactive au bout de quelques instants.

Activation/désactivation de la lunette arrière chauffante

Appuyez sur le bouton pour éliminer le givre et la buée de la lunette arrière.

Activation et désactivation des sièges chauffants

Appuyez sur le bouton pour accéder aux divers réglages de chauffage et à la mise hors fonction.

Activation/désactivation du volant de direction chauffant

Appuyez sur le bouton.

Activation et désactivation de la climatisation au maximum

Appuyez sur ce bouton pour activer la climatisation maximale.

L'air recyclé est diffusé par les bouches d'air de la planche de bord, la climatisation se met en marche et le moteur de soufflerie se règle à la vitesse maximale.

Activation et désactivation du dégivrage maximal

Appuyez sur ce bouton pour activer le dégivrage maximal.

L'air est diffusé par les bouches d'air du pare-brise et le moteur de soufflerie se règle à la vitesse maximale.

Vous pouvez utiliser aussi ce réglage pour désembuer le pare-brise et éliminer une mince couche de glace.

Nota : *Pour éviter l'embuage des glaces, il n'est pas possible de sélectionner l'air recirculé lorsque le dégivrage maximal est activé.*

Nota : *La lunette arrière chauffante s'active aussi lorsque vous sélectionnez le dégivrage maximal.*

Activation et désactivation de l'air recirculé

Appuyez sur ce bouton pour basculer entre l'air extérieur et l'air recirculé.

L'air dans l'habitacle est recirculé. Cela peut ainsi réduire le temps de refroidissement de l'habitacle (de concert avec ***A/C***) et minimiser l'infiltration des odeurs indésirables.

Nota : *L'air recirculé peut se désactiver (ou ne pas s'activer) dans tous les modes sauf* ***MAX A/C*** *afin de réduire le risque de formation de buée. Par très forte chaleur, le recyclage de l'air peut aussi être automatiquement activé/désactivé dans diverses combinaisons de commande de répartition d'air pour améliorer l'efficacité de refroidissement.*

Activation et désactivation des sièges ventilés

Appuyez sur le bouton pour accéder aux divers réglages de siège ventilé et à la mise hors fonction.

Accès aux commandes de chauffage et de climatisation arrière

Appuyez sur le bouton pour accéder à des commandes supplémentaires du système de chauffage et de climatisation arrière.

Témoin de verrouillage de la commande de climatisation arrière

Appuyez sur le bouton.

Lorsque ce témoin est allumé, les réglages de chauffage et de climatisation arrière s'effectuent à l'aide des commandes avant.

Activation et désactivation du mode Auto arrière

Appuyez sur le bouton pour activer le mode automatique arrière, puis réglez la température.

Activation et désactivation des sièges à régulation de température arrière

Appuyez sur le bouton pour accéder aux divers réglages de siège à régulation de température et à la mise hors fonction.

Activation/désactivation des sièges chauffants

Appuyez sur le bouton pour accéder aux divers réglages de chauffage et à la mise hors fonction.

Activation/désactivation des sièges ventilés arrière

Appuyez sur le bouton pour accéder aux divers réglages de siège ventilé et à la mise hors fonction.

TÉLÉPHONE

AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Vérifiez la compatibilité de votre appareil sur le site Web de votre région.

Jumelage initial de votre téléphone cellulaire

Accédez au menu des paramètres de votre téléphone cellulaire et activez Bluetooth.

Sélectionnez l'option téléphone sur la barre de fonctions.

1. Sélectionnez ***Ajouter tél.***.

Nota : *Un message vous signale de rechercher votre véhicule sur votre téléphone portable.*

2. Sélectionnez votre véhicule sur votre téléphone portable.

Nota : *Un numéro apparaît sur votre téléphone et sur l'écran tactile.*

3. Confirmez que le numéro sur votre téléphone portable correspond au numéro de l'écran tactile.

Nota : *L'écran tactile indique que vous avez jumelé votre téléphone cellulaire avec succès.*

4. Lorsque vous y êtes invité, téléchargez votre répertoire à partir de votre téléphone cellulaire.

Nota : *Si vous jumelez plus d'un téléphone cellulaire, utilisez les paramètres du téléphone pour indiquer le téléphone principal. Vous pouvez modifier ce réglage à tout moment.*

Utilisation de votre téléphone cellulaire

Appels récents

Affichez et sélectionnez une entrée dans une liste d'appels antérieurs.

Contacts

Affichez un formulaire de recherche intelligent pour consulter vos contacts. Utilisez le bouton Liste pour trier vos contacts dans l'ordre alphabétique.

Changer l'appareil

Affichez la liste des appareils jumelés et connectés que vous pouvez sélectionner.

Réglages du téléphone

Modifiez les sonneries, les alertes ou jumelez un autre téléphone.

Ne pas déranger

Refusez les appels entrants et désactivez les sonneries et alertes.

Clavier tél.

Composez directement un numéro.

Sourdine

Mettez le microphone en sourdine.

Messagerie texte

Paramétrage de notification de message texte

iOS

1. Accédez au menu des paramètres de votre téléphone cellulaire.
2. Sélectionnez Bluetooth.
3. Sélectionnez l'icône d'information à droite de votre véhicule.
4. Activez les notifications de message texte.

Android

1. Accédez au menu des paramètres de votre téléphone cellulaire.
2. Sélectionnez Bluetooth.
3. Sélectionnez l'option Profils.

4. Sélectionnez le profil du téléphone.
5. Activez les notifications de message texte.

Utilisation de la messagerie texte

Élément de menu	Description
Écouter	Écoutez le message texte.
Voir	Affichez le message texte.
Appeler	Appelez l'expéditeur.
Répon.	Répondez au message texte par un message texte standard.

Apple CarPlay (Selon l'équipement)

1. Connectez votre appareil à un port USB.
2. Suivez les instructions sur l'écran tactile.

Nota : *Certaines fonctions du système ne sont pas disponibles lorsque vous utilisez Apple CarPlay.*

Désactivation d'Apple CarPlay

Sélectionnez l'option des paramètres dans la barre de fonctions.

1. Sélectionnez ***Préférences d'Apple CarPlay***.
2. Désactivez ***Apple CarPlay***.

Android Auto (Selon l'équipement)

1. Connectez votre appareil à un port USB.
2. Suivez les instructions sur l'écran tactile.

Nota : *Vous devrez peut-être activer Android Auto dans le menu des paramètres.*

Nota : *Certaines fonctions du système ne sont pas disponibles lorsque vous utilisez Android Auto.*

Désactivation d'Android Auto

Sélectionnez l'option des paramètres dans la barre de fonctions.

1. Sélectionnez ***Android Auto***.
2. Désactivez ***Android Auto***.

NAVIGATION (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Nota : *Consultez notre site Web pour en savoir plus.*

Sélectionnez l'option de navigation dans la barre de fonctions.

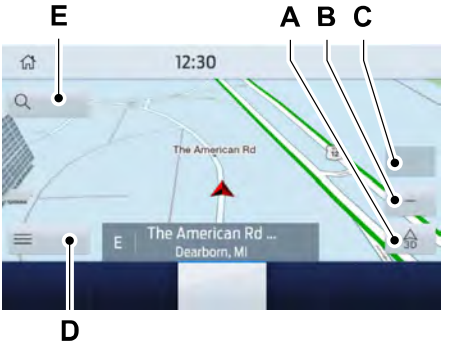

A Menu Vue de la carte.
B Zoom arrière.
C Zoom avant.
D Menu de guidage routier.
E Menu d'entrée de destination.

Définir une destination

Menu d'entrée de destination

Élément	Description
Rechercher	Entrez une adresse de destination.
Destinations précédentes	Affichez et sélectionnez dans la liste des destinations précédentes.
Maison	Définissez l'adresse enregistrée de votre domicile comme destination.
Bureau	Définissez l'adresse enregistrée de votre lieu de travail comme destination.
Favoris	Affichez et sélectionnez dans la liste des destinations favorites.

Définition d'une destination à l'aide de l'écran d'entrée de texte

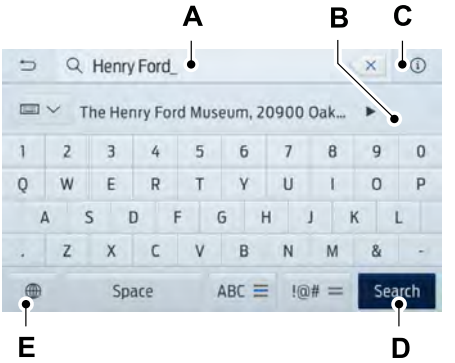

A	Champ d'entrée de texte.
B	Suggestions automatiques basées sur le texte que vous entrez.
C	Icône d'information.
D	Recherche.
E	Paramètres du clavier.

Nota : *Sélectionnez une des suggestions pour copier les détails dans le champ d'entrée de texte.*

Vous pouvez effectuer une recherche en entrant un élément ou tous les éléments de la destination, comme l'adresse, la catégorie ou le nom du PDI, l'intersection, la ville, la latitude et la longitude, etc. Conseils : Si vous ne spécifiez pas d'emplacement, le système utilisera l'emplacement actuel du véhicule. Vous pouvez spécifier un emplacement par adresse, ville, province ou code postal. Pour obtenir plus d'aide à la recherche, veuillez consulter: support.ford.com.

Nota : *Appuyez sur le bouton situé dans le coin supérieur droit de la carte principale pour afficher l'heure prévue d'arrivée, le temps de trajet restant ou la distance jusqu'à votre destination.*

Définition d'une destination à l'aide de l'écran de carte

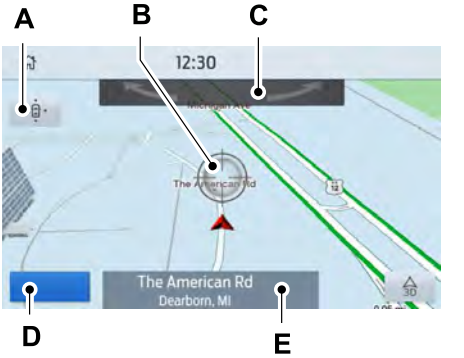

A	Recentrer la carte.
B	Emplacement sélectionné.
C	Rotation de la carte 3D. Glissement vers la gauche ou la droite.
D	Démarrer le guidage routier.
E	Nom de la destination.

Sélectionnez l'emplacement sur la carte.

Sélectionnez ***Commencer*** pour lancer le guidage.

Modification du format de la carte

Affichez la carte dans un des formats suivants :

- Carte bidimensionnelle avec la direction de déplacement vers le haut de l'écran.
- Carte bidimensionnelle avec le nord vers le haut de l'écran.
- Carte tridimensionnelle avec la direction de déplacement vers l'avant.

Zoom

Afficher plus ou moins de détails sur la carte.

Nota : *Vous pouvez effectuer un zoom avant ou arrière à l'aide de gestes de pincement. Placez deux doigts sur l'écran et écartez-les pour effectuer un zoom avant. Placez deux doigts sur l'écran et rapprochez-les pour effectuer un zoom arrière.*

Guidage routier

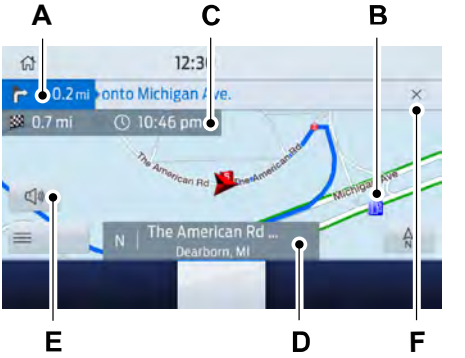

A Indicateur de virage. Sélectionnez-le pour entendre la dernière invite vocale.

B Point d'intérêt.

C Heure prévue d'arrivée, distance jusqu'à votre destination ou temps de trajet restant.

D Nom de la rue dans laquelle vous vous trouvez.

E Mise en sourdine des invites vocales.

F Annulez le guidage routier.

Nota : *Pour modifier le volume des invites vocales, tournez la commande de volume lorsqu'une invite vocale est diffusée.*

Menu de guidage routier

Élément de menu	Description
Affichage	Réglez vos préférences de carte pour le guidage routier.
Carte complète	Affichez la carte en mode plein écran pendant le guidage routier.
Info sortie d'autoroute	Affichez les informations de sortie d'autoroute pour l'itinéraire en cours.

Élément de menu	Description
Liste virages	Affichez la liste des changements de direction pour l'itinéraire en cours. Sélectionnez une route à éviter.
Liste circulation	Appuyez sur ce bouton pour accéder à l'information SiriusXM Traffic et Travel Link. Un abonnement à SiriusXM Traffic et Travel Link valable est nécessaire pour avoir accès à cette information. Lorsqu'un itinéraire n'est pas actif, une liste d'incidents de la circulation à proximité s'affiche. Lorsqu'un itinéraire est actif, vous pouvez afficher une liste de circulation à proximité ou sur l'itinéraire.
Réglages de navigation	Réglez les paramètres de navigation. Voir **Paramètres** (page 435).
Où suis-je?	Affichez des informations sur votre position actuelle.
Annuler itinéraire	Annulez le guidage routier.
Visionner itinéraire	Affichez la totalité de l'itinéraire en cours sur la carte.
Détour	Affichez un autre itinéraire que celui en cours.
Modifier points de passage	Modifiez l'ordre ou supprimez des points de cheminement.
Optimiser ordre	Le système détermine pour vous l'ordre des points de cheminement.
Aller	Accédez à l'écran suivant et commencez un nouvel itinéraire.

Réglage du volume des invites vocales

Pour régler le volume, tournez la commande de volume lorsqu'une invite vocale est diffusée.

Nota : *Si vous avez réglé par inadvertance le volume à zéro, appuyez sur le bouton d'indication de virage pour réécouter la dernière invite vocale, puis réglez le volume au niveau souhaité.*

Mise en sourdine des invites vocales

Sélectionnez l'option de mise en sourdine à l'écran pour couper le son des invites vocales.

Nota : *Le système met en sourdine toutes les invites ultérieures.*

Ajout de points de cheminement

Vous pouvez ajouter un point de cheminement à votre itinéraire de navigation comme destination sur votre itinéraire. Vous pouvez ajouter jusqu'à cinq points de cheminement.

1. Sélectionnez l'option de recherche sur la carte.
2. Définissez une destination.
3. Sélectionnez ***Ajout. pt pass.***.
4. Sélectionnez ***Aller***.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Annulation du guidage routier

Sélectionnez l'option de menu de guidage routier dans l'écran de guidage actif.

Sélectionnez ***Annuler itin.***.

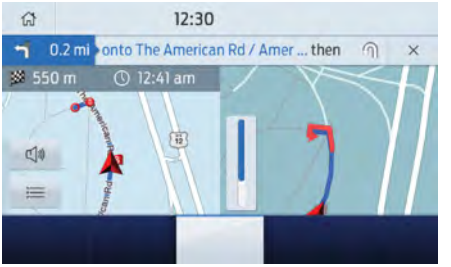

Nota : *L'option de menu de guidage routier se trouve toujours dans le coin inférieur droit de la carte principale.*

cityseeker (Selon l'équipement)

Nota : *Les renseignements relatifs aux points d'intérêt du service cityseeker se limitent à environ 1 110 villes, soit 1 049 villes américaines, 36 villes canadiennes et 15 villes mexicaines.*

E225487

Lorsqu'il est disponible, cityseeker est un service qui fournit plus de renseignements sur certains points d'intérêt comme les restaurants, les hôtels et les attractions.

Lorsque vous avez sélectionné un point d'intérêt, sa situation géographique et les renseignements s'y rapportant, comme l'adresse, le numéro de téléphone et le classement, s'affichent.

Appuyez sur **Renseignements supplémentaires** pour obtenir une photo, des commentaires, la liste des services et des installations, le prix moyen de la chambre ou du repas ainsi que l'adresse du site Web. Cet écran affiche les icônes des points d'intérêt.

Pour les restaurants, cityseeker peut fournir des renseignements tels que le nombre d'étoiles, le prix moyen, les commentaires, l'accès pour les handicapés, les heures d'ouverture et l'adresse du site Web.

Pour les hôtels, cityseeker peut fournir des renseignements tels que le nombre d'étoiles, la catégorie de prix, les commentaires, les heures d'arrivée et de départ, les icônes de services de l'hôtel et l'adresse du site Web. Les icônes des services de l'hôtel comprennent :

- Restaurant
- Centre d'affaires
- Aménagements pour les handicapés
- Blanchisserie
- Réfrigérateur
- service à l'étage 24 heures
- centre de conditionnement physique
- accès à Internet
- piscine
- Wi-Fi

Les attractions comprennent entre autres, les points d'intérêt, les parcs d'attractions et les monuments historiques se trouvant à proximité. Le service cityseeker peut fournir des renseignements tels que le nombre d'étoiles, les commentaires, les heures d'ouverture et le prix d'entrée.

SiriusXM Traffic et Travel Link (Selon l'équipement)

SiriusXM Traffic et Travel Link sont offerts sur les véhicules équipés d'un système de navigation et uniquement dans certains marchés. Vous devez activer et souscrire un abonnement pour recevoir l'information SiriusXM Traffic et Travel Link. Ceci peut vous aider à trouver le meilleur prix de carburant, à rechercher les films à l'affiche, à recevoir les alertes routières actuelles, à accéder aux cartes météo, aux conditions actuelles des pistes de ski, ainsi qu'aux derniers résultats sportifs.

Le système calcule l'itinéraire qui assure la plus grande économie de carburant en fonction des limitations de vitesse, de la circulation et des conditions routières. Vous connaissez peut-être un raccourci qui s'avère plus économique à une certaine heure que l'itinéraire fourni par SYNC 3. Ce dernier indiquera alors une différence de quelques minutes ou quelques kilomètres.

Guide touristique Michelin (Selon l'équipement)

Le guide touristique Michelin est un service qui fournit des informations supplémentaires à propos de certains points d'intérêt tels que des restaurants, des hôtels et des sites touristiques. Les points d'intérêt pour lesquels le guide touristique Michelin propose des renseignements supplémentaires sont signalés par un bouton. Appuyez sur ce bouton pour consulter les renseignements supplémentaires. Si vous avez jumelé votre téléphone au système, vous pouvez appuyer sur le bouton Téléphone pour appeler directement le point d'intérêt sélectionné.

Précision et mises à jour des cartes de navigation

HERE est le fournisseur de cartes numériques pour l'application de navigation. Si vous trouvez des erreurs de données de carte, vous pouvez les signaler directement à HERE en allant à l'adresse www.here.com. HERE évalue toutes les erreurs de carte rapportées et communique le résultat de ses investigations par courriel.

Les données de carte du système de navigation peuvent contenir des renseignements inexacts ou incomplets en raison du passage du temps, de l'évolution des circonstances, des sources utilisées et de la nature exhaustive de la collecte de données géographiques, de tout ce qui peut conduire à des résultats incorrects. Des renseignements inexacts sur les limites de vitesse, les restrictions de virages et autres caractéristiques routières pourraient influer sur l'itinéraire calculé et le guidage associé.

Des mises à jour cartographiques annuelles du système de navigation sont disponibles à l'achat par l'entremise de votre concessionnaire. Selon votre entente d'achat, vous pourriez être admissible à une mise à jour gratuite de la carte. Vous pouvez choisir de télécharger la mise à jour des données de carte sur une clé USB, de commander une clé USB ou d'utiliser le réseau Wi-Fi pour obtenir les mises à jour automatiques. Pour effectuer la mise à jour des données de carte par réseau Wi-Fi, votre véhicule doit se trouver à portée d'un point d'accès Wi-Fi. Les fichiers de données de carte sont très lourds. Pour éviter des frais de données élevés, nous recommandons d'effectuer la mise à jour lorsque vous avez accès à un réseau Wi-Fi gratuit. Pour en savoir plus sur les mises à jour par clé USB, l'admissibilité à la mise à

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

jour gratuite ou d'autres détails, communiquez avec les détaillants au 1 866 462-8837 aux États-Unis et au Canada ou au 01 800 557-5539 au Mexique. Vous pouvez également visiter notre site Web local.

APPLICATIONS

Le système vous permet d'interagir avec certaines applications mobiles sans quitter la route des yeux. Avec les commandes vocales, les boutons au volant de direction ou un léger appui sur votre écran tactile, vous pouvez contrôler les applications mobiles compatibles. Vous pouvez aussi diffuser vos musiques ou balados favoris, partager votre heure d'arrivée avec vos amis et rester connecté en toute sécurité.

La première fois que vous démarrez une application au moyen du système, le système pourrait vous demander d'accorder certaines autorisations. Vous pouvez consulter et modifier les autorisations accordées à tout moment lorsque le véhicule n'est pas en mouvement. Nous vous recommandons de vérifier votre forfait de données avant d'utiliser vos applications au moyen du système. Leur utilisation pourrait engendrer des frais supplémentaires. Avant d'utiliser une application, nous vous recommandons également de consulter les conditions générales de son fournisseur et sa politique de confidentialité. Vérifiez que vous possédez un compte actif pour les applications que vous souhaitez utiliser au moyen du système. Certaines applications peuvent fonctionner sans configuration. D'autres exigent de configurer certains paramètres personnels avant de les utiliser.

Nota : *Pour de plus amples renseignements sur les applications disponibles, visitez le site catalog.ford.com.*

Utilisation d'applications sur un appareil iOS

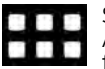

Sélectionnez l'option Applications dans la barre de fonctions.

1. Votre appareil est connecté par USB, désactivez Apple CarPlay. Voir **Téléphone** (page 424).
2. Connectez votre appareil à un port USB ou jumelez-le et connectez-le à l'aide de Bluetooth.
3. Si un message vous invite à activer CarPlay, sélectionnez ***Désact.***.
4. Sur votre appareil, démarrez les applications que vous souhaitez utiliser avec SYNC.

Nota : *Si vous fermez les applications sur votre appareil, vous ne pourrez pas les utiliser sur le système.*

5. Sélectionnez l'application que vous voulez utiliser sur l'écran tactile.

Nota : *Connectez votre appareil à un port USB si vous souhaitez utiliser une application de navigation. Lorsque vous utilisez une application de navigation, laissez votre appareil déverrouillé et l'application ouverte.*

Utilisation d'applications sur un appareil Android

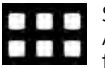

Sélectionnez l'option Applications dans la barre de fonctions.

1. Votre appareil est connecté par USB, désactivez Android Auto. Voir **Téléphone** (page 424).
2. Jumelez votre appareil. Voir **Téléphone** (page 424).
3. Sur votre appareil, démarrez les applications que vous souhaitez utiliser avec SYNC.

Nota : *Si vous fermez les applications sur votre appareil, vous ne pourrez pas les utiliser sur le système.*

4. Sélectionnez ***Trouver des applis mobiles***.

Nota : *Le système recherche les applications compatibles présentes sur votre appareil, puis se connecte.*

5. Sélectionnez l'application que vous voulez utiliser sur l'écran tactile.

Nota : *Les applications mobiles installées sur votre appareil utilisent le port USB pour établir une connexion avec SYNC. Lorsque des applications mobiles sont activées, certains appareils peuvent perdre la capacité de lire de la musique par connexion USB.*

Utilisation d'une application de navigation mobile sur un appareil Android

1. Connectez votre appareil à un port USB.
2. Désactivez Android Auto. Voir **Téléphone** (page 424).
3. Activez ***Activer Applis mobiles par USB*** dans la vignette Paramètres des applications mobiles.
4. Sélectionnez l'option Applications dans la barre de fonctions.
5. Sélectionnez l'application de navigation que vous voulez utiliser sur l'écran tactile.

Nota : *Lorsque vous utilisez une application de navigation, laissez votre appareil déverrouillé et l'application ouverte.*

SiriusXM Traffic et Travel Link (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Nota : *SiriusXM Traffic et Travel Link peuvent ne pas être disponibles pour tous les marchés.*

Nota : *Pour pouvoir utiliser SiriusXM Traffic et Travel Link, votre véhicule doit être équipé de la navigation.*

Nota : *Un abonnement payant est exigé pour accéder à ces fonctions et les utiliser. Visitez le site www.siriusxm.com/travellink pour obtenir plus de renseignements.*

Nota : *Visitez le site www.siriusxm.com/traffic et cliquez sur la carte de zone de couverture pour obtenir la liste complète des secteurs couverts par SiriusXM Traffic et Travel Link.*

Nota : *Sirius et Ford déclinent toute responsabilité en ce qui concerne les erreurs ou les imprécisions des services SiriusXM Traffic et Travel Link ou leur utilisation dans les véhicules.*

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Lorsque vous y êtes abonné, les services SiriusXM Traffic et Travel Link permettent de trouver le meilleur prix pour l'essence, les films à l'affiche, les alertes sur la circulation en vigueur, les cartes météorologiques en vigueur, les conditions des pistes de ski et le pointage des matchs en cours.

Élément de menu	Action et description	
Circulat. sur itinéraire	Appuyez sur ces boutons pour repérer les incidents de la circulation sur votre itinéraire, à proximité de l'emplacement actuel de votre véhicule ou près d'un de vos emplacements favoris, si cette option est programmée.	
Circulation près d'ici		
Prix carburant	Appuyez sur ce bouton pour afficher les prix de l'essence dans les stations à proximité de votre véhicule ou sur un itinéraire de navigation actif.	
Films à l'affiche	Appuyez sur ce bouton pour afficher les cinémas à proximité et les horaires des films, si cette option est disponible.	
Météo	Appuyez sur ce bouton pour afficher la météo à proximité, la météo actuelle ou les prévisions pour les cinq prochains jours dans une région choisie.	
	Carte	Sélectionnez cette option pour afficher la carte météo indiquant les orages/tempêtes, l'information radar, les tableaux et les vents.
	Région	Faites votre choix dans une liste d'emplacements de prévisions météorologiques.
Info sports	Appuyez sur ce bouton pour afficher les résultats et les calendriers d'une multitude de sports. Vous pouvez également enregistrer jusqu'à 10 équipes favorites pour y accéder plus facilement. Le pointage est automatiquement actualisé lorsqu'une partie est en cours.	
Conditions ski	Appuyez sur ce bouton pour consulter les conditions des pistes de ski dans une zone spécifique.	

PARAMÈTRES

Appuyez sur le bouton pour accéder au menu des paramètres.

Lorsque vous sélectionnez une vignette, appuyez sur le bouton à côté de l'élément de menu pour afficher l'explication de la fonction ou du réglage.

Son

Sélectionnez cette vignette pour régler les paramètres audio.

Montre

Sélectionnez cette vignette pour régler les paramètres de montre.

Bluetooth

Sélectionnez cette vignette pour activer et désactiver Bluetooth, puis pour régler les paramètres.

Téléphone

Sélectionnez cette vignette pour connecter, déconnecter les appareils connectés et pour gérer leurs paramètres.

Audio

Sélectionnez cette vignette pour régler les paramètres audio.

Assistance conducteur (Selon l'équipement)

Sélectionnez cette vignette pour régler les fonctions d'aide à la conduite, comme les aides au stationnement, le système d'aide au suivi de voie, la détection des piétons et le système de démarrage-arrêt automatique.

Véhicule

Sélectionnez cette vignette pour régler les paramètres du véhicule, comme les glaces, l'alarme, l'éclairage et les paramètres MyKey.

FordPass

Sélectionnez cette vignette pour régler les paramètres FordPass.

Généralités

Sélectionnez cette vignette pour régler les paramètres, comme la langue et les unités de mesure, ou pour réinitialiser le système.

911 Assist (Selon l'équipement)

Sélectionnez cette vignette pour activer et désactiver la fonction 911 Assist.

Mises à jour automatiques

Sélectionnez cette vignette pour régler les paramètres de mises à jour automatiques.

Applications mobiles

Sélectionnez cette vignette pour modifier les permissions, pour activer et désactiver les applications mobiles ou pour en effectuer la mise à jour.

Affichage

Sélectionnez cette vignette pour régler les paramètres d'affichage, comme la luminosité et l'atténuation automatique.

Paramètres de charge (Selon l'équipement)

Sélectionnez cette vignette pour régler les paramètres de charge de véhicule électrique.

Commande vocale

Sélectionnez cette vignette pour régler les paramètres des commandes vocales, comme les confirmations de commande et les listes affichées.

Navigation (Selon l'équipement)

Sélectionnez cette vignette pour régler les paramètres de navigation, comme les préférences de carte et le guidage routier.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Sièges multicontours (Selon l'équipement)

Sélectionnez cette vignette pour régler la position et les fonctions de massage de vos sièges multicontours.

Sièges (Selon l'équipement)

Sélectionnez cette vignette pour régler la fonction de réglage lombaire de vos sièges.

Ordinateur de bord (Selon l'équipement)

Sélectionnez cette vignette pour afficher les messages du véhicule.

Profils personnalisés (Selon l'équipement)

Sélectionnez cette vignette pour régler les fonctions de rappels mémorisés lors de l'utilisation de profils personnalisés.

Mode voiturier (Selon l'équipement)

Sélectionnez cette vignette pour activer et désactiver le mode voiturier.

Éclairage ambiant (Selon l'équipement)

Sélectionnez cette vignette pour modifier la couleur ou l'intensité de l'éclairage intérieur.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

DÉPANNAGE DE SYNC™ 3

Reconnaissance vocale

Symptôme	Cause et solution possible
Le système ne comprend pas ce que je dis.	– Vous n'utilisez pas les bonnes commandes vocales. • Voir **Utilisation de la reconnaissance vocale** (page 402). • Pour obtenir la liste complète des commandes vocales, consultez notre site Web. – Vous parlez trop tôt. • Attendez l'invite du système avant de parler.
Le système ne comprend pas le nom d'une pièce musicale ou d'un artiste.	– Limitation relative à l'appareil. Bluetooth ne prend pas en charge les commandes vocales. • Connectez votre appareil à un port USB. • Si vous utilisez un appareil iOS, appuyez sur le bouton de commande vocale situé sur le volant de direction et maintenez-le enfoncé afin d'utiliser Siri pour lire une pièce musicale précise. – Vous n'utilisez pas les bonnes commandes vocales. • Voir **Utilisation de la reconnaissance vocale** (page 402). • Pour obtenir la liste complète des commandes vocales, consultez notre site Web. – Vous n'énoncez pas le nom exactement tel qu'il est affiché sur votre appareil. • Prononcez le nom de la chanson ou de l'artiste exactement tel qu'il est affiché sur votre appareil. Épelez les abréviations dans le nom. Le nom de l'artiste ou de la pièce musicale peut comporter des caractères spéciaux qui n'ont pas été reconnus par le système. – Le nom contient des caractères spéciaux, comme *, - ou +. • Renommez les fichiers sur votre appareil ou utilisez l'écran tactile pour sélectionner et écouter la pièce musicale.

Symptôme	Cause et solution possible
Le système ne comprend pas le nom d'un contact du répertoire téléphonique de mon appareil et compose le numéro du mauvais contact.	– Vous n'énoncez pas le nom exactement tel qu'il est affiché sur votre appareil. • Prononcez le prénom et le nom du contact exactement tel qu'il est affiché sur votre appareil. Épelez les abréviations dans le nom. – Le nom contient des caractères spéciaux, comme *, - ou +. • Renommez le contact sur votre appareil ou utilisez l'écran tactile pour sélectionner le contact et l'appeler.
Le système ne comprend pas les noms étrangers des contacts du répertoire téléphonique de mon appareil.	– Vous n'énoncez pas le nom exactement tel qu'il est affiché sur votre appareil. • Prononcez le prénom et le nom du contact exactement tel qu'il est affiché sur votre appareil. Le système applique les règles de prononciation phonétique de la langue sélectionnée aux noms des contacts enregistrés dans le répertoire téléphonique de votre appareil. Sélectionnez le nom du contact à l'écran tactile, puis utilisez l'option Écouter pour savoir à quoi s'attend le système comme prononciation.
Les invites vocales du système et la prononciation de certains mots ne semblent pas être très précis.	– Limitation relative à l'appareil. • Le système utilise la technologie de synthèse texte-parole et a recours à une voix générée synthétiquement plutôt qu'une voix humaine préenregistrée.

Modes USB et Bluetooth Audio

Symptôme	Cause et solution possible
Je ne peux pas connecter mon appareil.	– Anomalie de l'appareil. • Débranchez votre appareil. Désactivez votre appareil, réinitialisez-le, puis essayez de nouveau. – Problème de raccordement de câble. • Branchez correctement le câble sur votre appareil et dans le port USB du véhicule.

Symptôme	Cause et solution possible
	– Câble incompatible. • Utilisez le câble recommandé par le fabricant de votre appareil. – Paramètres de l'appareil incorrects. • Assurez-vous que votre appareil ne comporte pas un programme d'installation automatique ou des paramètres de sécurité actifs. • Assurez-vous que votre appareil n'est pas en mode de charge. – Verrouillage d'écran de l'appareil activé. • Déverrouillez votre appareil avant de le connecter.
Le système ne reconnaît pas mon appareil.	– Limitation relative à l'appareil. • Ne laissez pas votre appareil dans le véhicule durant des journées très chaudes ou très froides. – Problème de raccordement de câble. • Branchez correctement le câble sur votre appareil et dans le port USB du véhicule. – Câble incompatible. • Utilisez le câble recommandé par le fabricant de votre appareil.
Le système ne comprend pas le nom d'une pièce musicale ou d'un artiste.	– Limitation relative à l'appareil. Bluetooth ne prend pas en charge les commandes vocales. • Connectez votre appareil à un port USB. • Si vous utilisez un appareil iOS, appuyez sur le bouton de commande vocale situé sur le volant de direction et maintenez-le enfoncé afin d'utiliser Siri pour lire une pièce musicale précise.
Je ne peux pas diffuser de la musique en continu à partir de mon appareil Bluetooth	– Appareil incompatible. • Vérifiez la compatibilité de votre appareil sur notre site Web. – L'appareil n'est pas connecté. • Jumelez votre appareil. Voir **Téléphone** (page 424). – Le lecteur multimédia ne fonctionne pas • Lancez le lecteur multimédia de votre appareil.

Symptôme	Cause et solution possible
Le système ne reconnaît pas la musique sur mon appareil.	– Des métadonnées de fichier audio, comme l'artiste, le titre de la chanson ou de l'album, ou le genre musical, sont incorrectes ou manquantes. • Réparez les fichiers sur votre appareil. – Fichiers corrompus. • Réparez les fichiers sur votre appareil. – Fichiers protégés par des droits d'auteur. • Utilisez un appareil qui ne contient pas de fichiers protégés par des droits d'auteur. – Format de fichier non pris en charge. • Réparez ou convertissez les fichiers à un format pris en charge. Voir **Divertissement** (page 410). – Indexation de l'appareil requis. • Réindexez votre appareil. Voir **Paramètres** (page 435). – Verrouillage d'écran de l'appareil activé. • Déverrouillez votre appareil avant de le connecter.
Il arrive parfois que je ne puisse entendre une pièce musicale sur mon appareil.	– Anomalie de l'appareil. • Débranchez votre appareil. Désactivez votre appareil, réinitialisez-le, puis essayez de nouveau.
Lorsque je débranche mon appareil iOS, le volume est réglé au maximum.	– Limitation relative à l'appareil. • Réduisez le volume de votre appareil.
Le système ne lit pas les pièces musicales de mon lecteur USB dans le bon ordre.	Si le système ne lit pas les pièces musicales de votre lecteur USB dans le bon ordre, ces renseignements pourraient vous aider : – Si vous sélectionnez USB comme source audio alors que le système est en cours d'indexation, SYNC lit les pièces musicales par ordre alphabétique selon les noms de fichier du répertoire racine. – Si vous sélectionnez USB comme source audio après l'indexation du système, SYNC lit toutes les pièces musicales par ordre alphabétique selon le titre de l'étiquette ID3, peu importe où se trouve le fichier. Si l'étiquette ID3 n'existe pas, SYNC utilise le nom de fichier.

Symptôme	Cause et solution possible
	– Si vous sélectionnez l'option de lecture de toutes les pièces musicales depuis le menu de navigation, SYNC lit toutes les pièces musicales par ordre alphabétique selon le titre de l'étiquette ID3, peu importe où se trouve le fichier. Si l'étiquette ID3 n'existe pas, SYNC utilise le nom de fichier. – Si vous sélectionnez une pièce musicale au moyen de l'option Explorer l'appareil, SYNC lit les pièces musicales par ordre alphabétique dans le dossier sélectionné. SYNC lit ensuite les pièces musicales des sous-dossiers du dossier sélectionné.

Téléphone

Symptôme	Cause et solution possible
Durant un appel, j'entends un bruit ambiant excessif.	– Mauvais réglages du téléphone cellulaire. • Vérifiez et réglez les paramètres audio de votre téléphone cellulaire. Reportez-vous au manuel d'utilisation de votre téléphone cellulaire.
Pendant un appel, j'entends l'autre personne, mais elle ne m'entend pas.	– Anomalie du téléphone cellulaire. • Désactivez votre téléphone cellulaire, réinitialisez-le, puis essayez de nouveau. – Microphone du téléphone cellulaire en sourdine. • Annulez la mise en sourdine du microphone du téléphone cellulaire.
Pendant un appel, je ne peux pas entendre l'autre personne et elle ne peut pas m'entendre.	– Redémarrage du système requis. • Redémarrez le système. Coupez le contact, puis ouvrez la porte. Fermez la porte et verrouillez le véhicule. Attendez que l'écran tactile et les ports USB illuminés s'éteignent. Déverrouillez le véhicule, établissez le contact et essayez de nouveau.

Symptôme	Cause et solution possible
Je ne peux pas télécharger mon répertoire téléphonique.	– Téléphone cellulaire incompatible. • Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire sur notre site Web. – Mauvais réglages du téléphone cellulaire. • Laissez le système récupérer les contacts de votre téléphone. Reportez-vous au manuel d'utilisation de votre téléphone cellulaire. – Paramètres système incorrects. • Activez le téléchargement automatique du répertoire. Voir **Paramètres** (page 435). – Anomalie du téléphone cellulaire. • Désactivez votre téléphone cellulaire, réinitialisez-le, puis essayez de nouveau.
Un message s'affiche indiquant que le téléchargement de mon répertoire est terminé, mais le répertoire est vide ou des contacts y sont manquants.	– Mauvais réglages du téléphone cellulaire. • Laissez le système récupérer les contacts de votre téléphone. Reportez-vous au manuel d'utilisation de votre téléphone cellulaire. • Vérifiez l'emplacement des contacts manquants sur votre téléphone cellulaire. S'ils sont stockés sur la carte SIM, déplacez-les dans la mémoire de votre téléphone cellulaire. – Paramètres système incorrects. • Activez le téléchargement automatique du répertoire. Voir **Paramètres** (page 435).

Symptôme	Cause et solution possible
Je ne peux pas connecter mon téléphone cellulaire.	– Téléphone cellulaire incompatible. • Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire sur notre site Web. – Anomalie du téléphone cellulaire. • Désactivez votre téléphone cellulaire, réinitialisez-le, puis essayez de nouveau. • Installez le plus récent micrologiciel sur votre téléphone cellulaire. • Supprimez votre appareil du système, puis supprimez SYNC de votre appareil et essayez de nouveau. • Désactivez le téléchargement automatique du répertoire. Voir **Paramètres** (page 435).
La messagerie texte ne fonctionne pas.	– Vous n'avez pas activé les notifications de message texte. • Activez les notifications de message texte. Voir **Téléphone** (page 424). – Téléphone cellulaire incompatible. • Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire sur notre site Web. – Anomalie du téléphone cellulaire. • Désactivez votre téléphone cellulaire, réinitialisez-le, puis essayez de nouveau.
Je n'entends pas les messages texte.	– Le partage de messages de l'appareil n'est pas activé. • Vérifiez les autorisations définies sur votre appareil pour vous assurer que le partage de messages texte est activé. – Téléphone cellulaire incompatible. • Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire sur notre site Web.

Navigation (Selon l'équipement)

Symptôme	Cause et solution possible
Je ne peux pas entrer un nom de rue lorsque je suis à l'étranger.	– Méthode de saisie incorrecte. • Entrez le nom de la rue avec le pays.
Le système ne reconnaît pas les coordonnées.	– Vous n'utilisez pas le bon format de coordonnées. • Utilisez le format ##. #####, ##. ##### (pour N/S, E/O). Ajoutez un moins (-) avant les coordonnées si la direction est à l'ouest et gardez une valeur positive si la direction est à l'est. Par exemple, 12,5412 se trouve à l'est et -12,5412 se trouve à l'ouest.

Applications

Symptôme	Cause et solution possible
Le système ne détecte aucune application.	– Appareil incompatible. • Vous avez besoin d'un appareil Android OS 4.3 ou une version supérieure ou un appareil iOS 8.0 ou une version supérieure. Jumelez et connectez votre appareil Android pour détecter des applications compatibles AppLink. Connectez votre appareil iOS à un port USB ou jumelez-le et connectez-le à l'aide de Bluetooth.
J'ai un appareil compatible et il est correctement connecté, mais le système ne détecte toujours aucune application.	– Les applications compatibles AppLink ne sont pas installées sur votre appareil. • Téléchargez et installez la plus récente version de l'application. – Les applications compatibles AppLink ne sont pas exécutées sur votre appareil. • Lancez les applications pour permettre au système de les détecter et assurez-vous de vous connecter à toute application qui l'exige. – Réglages d'application incorrects. • Vérifiez et réglez les réglages de l'application sur votre appareil et autorisez SYNC à y accéder, le cas échéant.
J'ai un appareil compatible, il est correctement connecté et mes applications sont exécutées, mais le système ne détecte toujours aucune application.	– Les applications ne se sont pas complètement fermées. • Redémarrez les applications, puis essayez de nouveau. • Sur un appareil Android, si les applications ont une option "Quitter", sélectionnez-la puis redémarrez les applications. Vous pouvez également forcer l'arrêt des applications au moyen du menu des paramètres de votre appareil. • Si vous avez un appareil iOS 7.0 ou une version ultérieure, appuyez deux fois sur le bouton Accueil de votre appareil, puis faites glisser l'application vers le haut pour la fermer.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Symptôme	Cause et solution possible
J'ai un appareil Android correctement connecté. J'ai redémarré mes applications et elles s'exécutent, mais le système ne les détecte toujours pas.	– Un problème associé à certaines anciennes versions du système d'exploitation Android pourrait faire en sorte que les applications ne sont pas trouvées. • Désactivez, puis réactivez Bluetooth pour forcer la reconnexion de votre appareil.
J'ai un appareil iOS correctement connecté. J'ai redémarré mes applications et elles s'exécutent, mais le système ne les détecte toujours pas.	– Problème de raccordement de câble. • Débranchez le câble de votre appareil, attendez un instant, puis branchez-le de nouveau pour forcer la connexion du système à votre appareil.
J'ai un appareil Android qui exécute une application multimédia trouvée par le système, mais je n'entends aucun son ou le son est très faible.	– Le volume de l'appareil est bas. • Augmentez le volume de votre appareil.
J'ai un appareil Android exécutant un certain nombre d'applications compatibles, mais le système ne les détecte pas toutes.	– Limitation relative à l'appareil. Certains dispositifs Android présentent un nombre limité de ports Bluetooth utilisables par les applications pour se connecter. Si votre appareil exécute plus d'applications qu'il y a de ports Bluetooth disponibles, le système ne peut pas toutes les détecter. • Fermez certaines des applications pour permettre au système de détecter celles que vous voulez utiliser.

Connectivité Wi-Fi

Symptôme	Cause et solution possible
Je ne peux pas me connecter à un réseau Wi-Fi.	– Erreur de mot de passe. • Entrez le mot de passe correct du réseau. – Signal du réseau faible. • Rapprochez votre véhicule du point d'accès Wi-Fi ou placez-le à un endroit où le signal du réseau n'est pas obstrué. – Plusieurs points d'accès à portée avec le même SSID. • Utilisez un nom unique pour votre SSID. N'utilisez pas le nom par défaut sauf s'il contient un identifiant unique, par exemple une partie de l'adresse MAC.
La connexion Wi-Fi se déconnecte après une connexion réussie.	– Signal du réseau faible. • Rapprochez votre véhicule du point d'accès Wi-Fi ou placez-le à un endroit où le signal du réseau n'est pas obstrué.
Mon véhicule se trouve près d'un point d'accès Wi-Fi mais la force du signal du réseau est faible.	– Signal du réseau obstrué. • Si votre véhicule est équipé d'un pare-brise chauffant, positionnez le véhicule de sorte que le pare-brise ne soit pas orienté face au point d'accès Wi-Fi. • Si les glaces de votre véhicule sont de teinte métallique, sauf le pare-brise, positionnez le véhicule de sorte que le pare-brise soit orienté face au point d'accès Wi-Fi, ou ouvrez les glaces qui sont orientées face au point d'accès. • Si les glaces et le pare-brise de votre véhicule sont de teinte métallique, ouvrez les glaces qui sont orientées face au point d'accès. • Si votre véhicule se trouve dans un garage dont la porte est fermée, ouvrez la porte du garage.
Le réseau que je recherche n'apparaît pas dans la liste des réseaux disponibles.	– Réseau caché. • Définissez le réseau comme visible et réessayez.

Symptôme	Cause et solution possible
Je ne vois pas SYNC lorsque je recherche des réseaux Wi-Fi sur mon téléphone cellulaire ou sur un autre appareil.	– Fonction du système limitée. • SYNC n'offre aucun point d'accès Wi-Fi actuellement.
Les téléchargements de logiciel prennent trop de temps.	– Signal du réseau faible • Rapprochez votre véhicule du point d'accès Wi-Fi ou placez-le à un endroit où le signal du réseau n'est pas obstrué. – Point d'accès Wi-Fi en forte demande ou connexion Internet lente. • Utilisez un point d'accès Wi-Fi plus fiable.
Le système semble se connecter à un point d'accès Wi-Fi et la force du signal est excellente, mais le logiciel ne se met pas à jour.	– Aucune mise à jour du logiciel n'est disponible. – Le réseau Wi-Fi nécessite un abonnement ou l'acceptation des conditions d'utilisation. • Testez la connexion avec un autre appareil. Si le réseau nécessite un abonnement ou l'acceptation des conditions d'utilisation, communiquez avec le prestataire de service de réseau.

Profils personnalisés (Selon l'équipement)

Symptôme	Cause et solution possibles
Je ne peux pas créer un profil.	Vous n'avez pas configuré de profils personnalisés.
	Vous avez entré un profil non valide.
	Vous n'avez pas sélectionné de touche de mémorisation lorsque vous y avez été invité.
	Le contact n'était pas établi ou le véhicule n'était pas en position de stationnement (P), ou vous avez quitté la position de stationnement (P) lors de la création d'un profil.
	Les profils personnalisés ont été désactivés.
Je n'arrive pas à synchroniser une télécommande.	Vous n'avez pas sélectionné le bouton de verrouillage sur la télécommande.

Symptôme	Cause et solution possibles
	La télécommande sélectionnée était déjà associée à un autre profil et le système a refusé de le remplacer.
	Le système a exécuté un rappel de profil en effectuant la synchronisation d'une télécommande.
	Le contact n'était pas établi ou le véhicule n'était pas en position de stationnement (P), ou vous avez quitté la position de stationnement (P) lors de la création d'un profil.
	Vous utilisez l'ancienne méthode de synchronisation.
Mes réglages personnalisés ne sont pas enregistrés.	Les profils personnalisés ne prennent pas en charge vos réglages non enregistrés.
	Un profil personnalisé différent est actif.
	Un autre utilisateur a changé les réglages du mauvais profil personnalisé.
Mon profil ne peut être rappelé.	Vous n'avez pas créé un profil personnalisé.
	Les profils personnalisés sont désactivés.
	Le profil que vous avez demandé est déjà activé.
	Vous n'avez pas synchronisé la touche de mémorisation que vous utilisez à un profil.
	Vous n'avez pas synchronisé la télécommande que vous utilisez à un profil.
	Vous n'utilisez pas la bonne télécommande.
	Vous n'appuyez pas sur le bouton de déverrouillage ou de démarrage à distance sur une télécommande synchronisée.
	Vous avez supprimé le profil personnalisé.
Mes positions préréglées sont rappelées, mais pas mon profil.	Vous avez désactivé les profils personnalisés.
Mon profil est rappelé mais pas mes positions préréglées.	Le véhicule roule.
	Les positions préréglées sont identiques à celles de l'invité ou du profil précédemment activé.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Symptôme	Cause et solution possibles
J'ai perdu une télécommande.	Synchronisez et désynchronisez votre télécommande dans le menu des profils personnalisés. Il se peut que vous deviez consulter un concessionnaire agréé.
J'ai perdu tous les profils.	Vous avez effacé et reprogrammé les télécommandes. Cela peut se produire quand vous laissez le concessionnaire ajouter une nouvelle télécommande pour en remplacer une perdue.
	Une personne a procédé à une réinitialisation générale sans votre consentement.

Réinitialisation du système

1. Maintenez enfoncés simultanément les boutons de recherche avant et d'alimentation de la chaîne audio jusqu'à ce que l'écran passe au noir.
2. Patientez trois minutes pour permettre au système de terminer la réinitialisation.
3. Appuyez sur le bouton d'alimentation du système audio pour activer le système.

Nota : *Vous pouvez réinitialiser le système pour rétablir les fonctions qui ont cessé de fonctionner. La réinitialisation du système est conçue pour rétablir les fonctions et non pour supprimer les données que vous avez enregistrées.*

Renseignements et aide supplémentaires

Pour obtenir plus de renseignements et de l'assistance, Ford vous recommande de communiquer avec un concessionnaire agréé ou de consulter notre site Web.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Pour obtenir une liste complète des accessoires disponibles pour votre véhicule, veuillez contacter un concessionnaire autorisé ou visiter la boutique d'achat en ligne à l'adresse suivante :

Adresse Web (États-Unis)
www.Accessories.Ford.com

Adresse Web (Canada)
www.Accessories.Ford.ca

Pendant la période de garantie, nous réparerons ou remplacerons tout accessoire d'origine Ford, correctement installé par le concessionnaire autorisé, qui présenterait une défectuosité liée aux matériaux fournis en usine ou à la main-d'œuvre, ainsi que tout composant endommagé par des accessoires défectueux.

Nous garantirons votre accessoire d'origine Ford avec la garantie qui vous offre le plus d'avantages :

- 24 mois, kilométrage illimité.
- La partie restante de votre garantie limitée de véhicule neuf.

Contactez un concessionnaire autorisé pour obtenir tous les détails ainsi qu'une copie du document de garantie.

*Accessoires Ford Autorisés sous licence. Le fabricant d'accessoires crée, développe et par conséquent garantit les accessoires Ford autorisés sous licence, et ne crée pas ou ne teste pas ces accessoires en fonction des exigences en matière d'ingénierie de Ford du Canada. Contactez un concessionnaire Ford autorisé pour obtenir les détails sur la garantie limitée du fabricant et, dans le cas des accessoires Ford autorisés sous licence, pour obtenir une copie de la garantie limitée du produit offerte par le fabricant d'accessoires.

Pour obtenir un rendement optimal du véhicule, considérez les renseignements suivants lorsque vous y ajoutez des accessoires ou de l'équipement :

- Si vous transportez des passagers ou des bagages, et si vous ajoutez des accessoires ou de l'équipement à votre véhicule, ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge ou le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière (PTAC ou PMAE sur l'étiquette d'homologation du véhicule). Demandez des renseignements supplémentaires à ce sujet à un concessionnaire autorisé.
- La commission fédérale des communications des États-Unis (FCC) et le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) réglementent l'utilisation des appareils de communication mobiles tels que les émetteurs-récepteurs radio, les téléphones et alarmes antivol qui comportent des émetteurs radio. Si vous équipez votre véhicule d'un appareil de ce type, celui-ci doit être conforme aux réglementations de la commission fédérale des communications des États-Unis (FCC) et du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), et il doit être posé par un concessionnaire autorisé uniquement.

- Les appareils de communication mobiles doivent être installés par un concessionnaire autorisé. Une installation incorrecte risque de nuire au bon fonctionnement du véhicule, notamment si le fabricant n'a pas conçu l'appareil de communication mobile spécialement pour un usage automobile.
- Si vous ajoutez, ou si un concessionnaire Ford autorisé ajoute des accessoires ou composants électriques ou électroniques autres que des accessoires ou composants Ford à votre véhicule, ceci risque de compromettre le rendement et la durée de vie utile de la batterie En outre, ceci risque aussi de compromettre le rendement d'autres appareils électriques dans le véhicule.

PROTÉGEZ-VOUS CONTRE LES FRAIS À LA HAUSSE DES RÉPARATIONS DE VÉHICULE GRÂCE À UN PROGRAMME D'ENTRETIEN PROLONGÉ FORD PROTECT.

Programmes d'entretien prolongé Ford Protect (É.-U. seulement)

Le programme d'entretien prolongé Ford Protect vous procure la tranquillité d'esprit. Il s'agit du programme d'entretien prolongé appuyé par Ford Motor Company, et il offre une protection accrue qui va au-delà de celle offerte par la garantie limitée de véhicule neuf. Renseignez-vous sur les programmes d'entretien prolongé Ford Protect dès votre prochaine visite chez votre concessionnaire Ford.

Ford Protect devient vite rentable

Une seule visite dans un centre de réparations pourrait aisément dépasser le coût de votre programme d'entretien prolongé Ford Protect. Avec le programme d'entretien prolongé Ford Protect, vous minimisez les risques de coûts de réparation imprévus, lesquels sont toujours à la hausse.

Plus de 1 000 composants du véhicule sont couverts

Il existe quatre différents programmes d'entretien prolongé Ford Protect, chacun offrant des couvertures différentes. Communiquez avec votre concessionnaire agréé pour obtenir des précisions.

1. PremiumCARE – notre couverture la plus complète. Couvrant plus de 1 000 composants, ce programme est tellement complet qu'il est sûrement plus facile d'énumérer ce qui n'est pas couvert.
2. ExtraCARE - 113 composants couverts, dont de nombreux à la fine pointe de la technologie.
3. BaseCARE – 84 composants couverts.
4. PowertrainCARE – 29 composants essentiels couverts.

Les programmes d'entretien prolongé Ford Protect sont honorés par tous les concessionnaires Ford autorisés des États-Unis, du Canada et du Mexique.

Vous avez donc droit à ce qui suit :

- un service fiable et de qualité chez n'importe quel concessionnaire Ford ou Lincoln;
- des réparations réalisées par des techniciens formés en usine et avec des pièces d'origine.

Remboursement de la voiture de location

Véhicule de location le 1er jour

Si vous apportez votre voiture chez votre concessionnaire pour l'entretien, nous vous donnerons un véhicule de remplacement pour la journée.

Véhicule de location pour une durée prolongée

Si votre véhicule reste à l'atelier jusqu'au lendemain pour des réparations, y compris celles au titre de la garantie ou des programmes après-vente spéciaux, vous avez droit à un véhicule de location.

Assistance dépannage

Vous bénéficiez d'une assistance dépannage jour et nuit exclusive, ce qui comprend :

- le remorquage, le remplacement d'un pneu à plat et les démarrages-secours;
- l'assistance en cas de panne d'essence et le service de déverrouillage des portes;

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

- le remboursement des frais de voyage afférents à l'hébergement, aux repas et aux véhicules de location;
- l'assistance en ce qui concerne les services de taxi et de navette, la couverture du véhicule de location et autres transports.

Garantie transférable

Si vous vendez votre véhicule avant la date d'expiration de votre programme d'entretien prolongé Ford Protect, vous pouvez céder toute partie restante de la garantie au nouveau propriétaire. Ceci devrait vous apporter, à vous et à votre acheteur potentiel, un peu plus de sérénité.

Coûts réduits pour le bon entretien de votre véhicule

Le programme d'entretien prolongé Ford Protect offre également un programme d'entretien Premium qui couvre tout l'entretien périodique et certaines pièces d'usure. Cette couverture est comprise dans le prix, ce qui veut dire que vous n'avez plus à vous soucier du coût de l'entretien de votre véhicule.

L'entretien couvert comprend :

- balais d'essuie-glace;
- bougies d'allumage;
- disque d'embrayage (le cas échéant);
- plaquettes et garnitures de freins;
- amortisseurs;
- jambes de suspension;
- courroies du moteur;
- durites de liquide de refroidissement du moteur, colliers et joints toriques;
- appoint de liquide d'échappement diesel (le cas échéant);
- remplacement du filtre à air d'habitacle aux 32 000 km (20 000 mi) (véhicules électriques seulement).

Options de financement sans intérêts

Un simple versement initial de 10 % permet de bénéficier d'un programme de versements abordable, sans intérêts et sans frais vous procurant toute la sécurité et tous les avantages du programme d'entretien prolongé Ford Protect tout en échelonnant vos paiements. Vous êtes approuvé d'avance sans aucune vérification de crédit ni aucune complication! Pour en savoir plus, appelez nos spécialistes du programme d'entretien prolongé Ford Protect au 800-367-3377.

Programme d'entretien prolongé Ford Protect
P.O. Box 321067
Detroit, MI 48232

Programme d'entretien prolongé Ford Protect (CANADA SEULEMENT)

Vous pouvez obtenir une protection supplémentaire pour votre véhicule en achetant un Programme d'entretien prolongé Ford Protect. Le Programme d'entretien prolongé Ford Protect est le seul contrat d'entretien appuyé par Ford du Canada Limitée. Selon le programme choisi, le Programme d'entretien prolongé Ford Protect offre des avantages tels que :

- remboursement de location;
- prise en charge de certains éléments d'entretien et d'usure;
- protection contre le coût des réparations après expiration de votre garantie limitée de véhicule neuf;
- avantages de l'assistance dépannage.

Il existe différents programmes d'entretien prolongé Ford Protect offrant diverses combinaisons de durée, de kilométrage et de franchise. Chaque programme a ses particularités, conçues pour répondre aux différents besoins des conducteurs, y compris le remboursement des frais de

remorquage et de location. Lorsque vous souscrivez au programme d'entretien prolongé Ford Protect, vous obtenez la tranquillité d'esprit partout au Canada, aux États-Unis et au Mexique, grâce au réseau de concessionnaires agréés de Ford Motor Company participants.

Nota : *Les réparations effectuées à l'extérieur du Canada et des États-Unis ne sont pas couvertes par le Programme d'entretien prolongé Ford Protect.*

Cette information n'est donnée qu'à titre indicatif. Pour obtenir plus de renseignements, visitez votre concessionnaire local Ford du Canada ou visitez www.ford.ca pour trouver le Programme d'entretien prolongé Ford Protect qui vous convient.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

ENTRETIEN USUEL — GÉNÉRALITÉS

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule?

Si vous effectuez l'entretien requis, vous éviterez de coûteuses réparations pouvant être causées par la négligence ou un entretien insuffisant. Vous pourrez aussi augmenter la valeur de revente ou d'échange de votre véhicule. Conservez tous les reçus d'entretien de votre véhicule.

Les intervalles d'entretien périodique de votre véhicule ont été établis à la suite de tests rigoureux. Il est important d'effectuer l'entretien de votre véhicule aux intervalles appropriés. Ces intervalles remplissent deux objectifs : maintenir la fiabilité de votre véhicule et en réduire les coûts d'utilisation.

Il vous incombe de veiller à effectuer tous les entretiens périodiques et à ce que les matériaux utilisés satisfassent aux normes énoncées dans le présent manuel du propriétaire. Voir **Capacités et spécifications** (page 340).

Le non-respect de l'entretien périodique recommandé annule la garantie sur les pièces touchées par un manque d'entretien.

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule chez votre concessionnaire?

Techniciens formés en usine

Les techniciens participent à des programmes de formation approfondis parrainés par l'usine qui les aident à devenir des experts sur le fonctionnement de votre véhicule. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire sur la formation et les accréditations qu'ont reçues ses techniciens.

Pièces de rechange Ford et Motorcraft® d'origine

Les concessionnaires conservent en stock des pièces Ford et Motorcraft ainsi que des pièces remises à neuf approuvées par Ford. Ces pièces satisfont à nos exigences ou les surpassent. Les pièces installées chez votre concessionnaire sont couvertes par une garantie nationale limitée de 24 mois, ou kilométrage illimité sur les pièces et la main-d'œuvre.

Les pièces non approuvées par Ford peuvent ne pas satisfaire à nos exigences et risquent de nuire à la conformité du système antipollution.

Commodité

De nombreux concessionnaires proposent des horaires prolongés en soirée ou le samedi afin de mieux vous accommoder et de vous offrir un emplacement unique pour l'entretien de votre véhicule et vos achats. Ils peuvent effectuer tous les services requis sur votre véhicule, que ce soit un entretien général ou des réparations à la suite d'une collision.

Nota : *Les concessionnaires n'offrent pas tous des heures d'ouverture prolongées ou des ateliers de carrosserie. Communiquez avec votre concessionnaire pour obtenir plus de détails.*

Protégez votre investissement

Un bon entretien est synonyme d'investissement, et ses dividendes sont la fiabilité, la durabilité et la valeur de revente. Pour assurer un rendement optimal de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution, assurez-vous de faire exécuter l'entretien périodique aux intervalles recommandés.

Votre véhicule est équipé d'un système de contrôle d'huile intelligent qui détermine la durée de vie de l'huile en fonction des conditions d'utilisation de votre véhicule.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

- Dans des conditions de fonctionnement normales, un message s'affiche pour indiquer la périodicité de vidange d'huile.
- En conditions rigoureuses, l'intervalle de changement d'huile peut diminuer et s'ajuster.

Les véhicules à haute performance peuvent être conduits d'une manière qui augmente leur consommation d'huile (par exemple en raison de périodes prolongées à des régimes moteurs élevés, de charges élevées, de l'utilisation du frein moteur, de manœuvres de virage agressives et de l'utilisation du véhicule sur circuit). Dans ces conditions, vous devez vérifier le niveau d'huile moteur à chaque remplissage de carburant et en faire l'appoint au besoin pour éviter d'endommager le moteur.

Nota : *Le niveau d'huile ne doit jamais dépasser le repère MAX sur la jauge. Voir* ***Vérification de l'huile moteur*** *(page 271).*

Lorsque le message de vidange d'huile s'affiche à l'écran d'information, il est temps d'effectuer la vidange d'huile. Assurez-vous d'effectuer la vidange d'huile dans les deux semaines ou 800 km (500 mi) après l'affichage du message. Veillez à remettre à zéro le système de contrôle d'huile intelligent après chaque vidange d'huile. Voir **Réinitialisation du témoin de vidange d'huile** (page 272).

Si votre écran d'information est réinitialisé prématurément ou devient inopérant, vous devez vidanger l'huile six mois ou 8 000 km (5 000 mi) après votre dernière vidange d'huile. Ne dépassez jamais un an ou 16 000 km (10 000 mi) entre chaque intervalle de vidange d'huile.

Votre véhicule est très perfectionné et comprend plusieurs systèmes performants et complexes. Tous les constructeurs mettent ces systèmes au point selon divers critères de performance et différentes caractéristiques. C'est pourquoi il est important de vous fier à votre concessionnaire pour effectuer les diagnostics et les réparations appropriés sur votre véhicule.

Ford du Canada préconise des périodicités d'entretien particulières pour les composants de votre véhicule conformément à des essais mécaniques réalisés par des équipes spécialisées. Ford du Canada se base sur ces essais pour définir le kilométrage le mieux approprié pour la vidange des huiles et des liquides de votre véhicule, et ce, dans un souci de longévité et d'économie; Ford déconseille l'adoption de périodicités d'entretien autres que celles stipulées dans le calendrier d'entretien périodique de votre véhicule.

Ford recommande vivement d'utiliser exclusivement des pièces d'origine Ford et Motorcraft ou des pièces remises à neuf approuvées par Ford, car elles ont été conçues spécialement pour votre véhicule.

Produits chimiques et additifs

Les produits chimiques et les additifs recommandés sont indiqués dans le présent Manuel du propriétaire et dans le Manuel de réparation Ford. Il n'est pas recommandé d'utiliser des produits chimiques ou des additifs non approuvés par Ford dans le cadre de l'entretien normal de votre véhicule. Veuillez consulter les renseignements sur votre garantie.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Huiles, liquides et rinçage

Dans de nombreux cas, la décoloration d'un liquide est une caractéristique normale de fonctionnement et n'indique pas nécessairement un problème ou n'impose pas le remplacement du liquide. Toutefois, un expert qualifié, comme les techniciens formés en usine de votre concessionnaire, doit vérifier immédiatement une décoloration qui révèle également une condition de surchauffe ou de contamination par des corps étrangers.

Veillez à remplacer les huiles et les liquides de votre véhicule aux intervalles prescrits ou au moment d'une réparation. Le rinçage est une méthode efficace de remplacement des liquides de nombreux sous-systèmes du véhicule lors de l'entretien périodique. Il est important que les systèmes soient rincés uniquement au moyen d'un liquide neuf et identique à celui utilisé pour le remplissage et le fonctionnement du système ou au moyen d'un produit chimique de rinçage approuvé par Ford.

Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire

Assurez-vous d'effectuer les vérifications et les inspections d'entretien de base tous les mois ou tous les six mois.

À vérifier tous les mois
Niveau d'huile moteur.
En cas de conduites difficiles, de charges du moteur et de régime moteur élevés, d'utilisation du frein moteur et de la chenille, vérifiez le niveau de l'huile moteur à chaque remplissage de carburant.
Fonctionnement de tous les feux et phares et de toutes les lampes intérieures.
Usure des pneus, y compris le pneu de secours et pression de gonflage.
Niveau de liquide de lave-glace de pare-brise.

Tous les six mois
Connexions de batterie. Nettoyer au besoin.
Obstruction des trous d'évacuation des portes et de la carrosserie. Nettoyer au besoin.
Niveau de liquide du circuit de refroidissement et concentration du liquide de refroidissement.
Usure des bourrelets d'étanchéité de porte. Lubrifier au besoin.
Fonctionnement des charnières, des fermetures et des serrures extérieures. Lubrifier au besoin.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Tous les six mois
Fonctionnement du frein de stationnement.
Usure et fonctionnement adéquat des ceintures de sécurité et des verrous de siège.
Fonctionnement des témoins de sécurité pour les freins, le système ABS, les sacs gonflables et ceintures de sécurité.
Fonctionnement du lave-glace et des essuie-glaces. Nettoyer ou remplacer les balais au besoin.

Inspection multipoint

Afin de maintenir votre véhicule en bon état de fonctionnement, il est important de faire vérifier les systèmes de votre véhicule régulièrement. Cela peut aider à déceler tout problème potentiel avant qu'il ne survienne. Ford recommande de faire l'inspection multipoint suivante à chaque entretien périodique pour garantir le fonctionnement optimal de votre véhicule.

Inspection multipoint	
Courroies d'entraînement des accessoires.	Fonctionnement des feux de détresse.
Rendement de la batterie.	Fonctionnement de l'avertisseur sonore.
Filtre à air du moteur.	Durites de radiateur, de refroidisseur, de chauffage et de climatisation.
Échappement.	Éléments de suspension pour des fuites ou dommages.
Fonctionnement des feux extérieurs.	Direction et timonerie.
Niveaux de liquide; remplir au besoin.[1]	Usure des pneus, y compris le pneu de secours et pression de gonflage.[2]
Fuites d'huile et de liquide.	Fissures, gravillonnages et piqûres dans le pare-brise.
Pare-poussière du demi-arbre.	Fonctionnement du lave-glace et des essuie-glaces.

[1] Freins, vase d'expansion, boîte de vitesses automatique et lave-glace.

[2] Si votre véhicule comporte une trousse de gonflage de secours, vérifiez la date d'expiration du scellant anticrevaison sur le contenant. Remplacer au besoin.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Assurez-vous de demander au conseiller technique de l'établissement concessionnaire ou au technicien des renseignements à propos de l'inspection multipoint du véhicule. Il s'agit d'une bonne façon d'effectuer l'inspection complète de votre véhicule. Votre liste de vérification présente instantanément l'état général de votre véhicule.

ENTRETIEN PÉRIODIQUE NORMAL

Indicateur Intelligent Oil-Life Monitor™

Votre véhicule est équipé d'un indicateur de durée de l'huile intelligent qui détermine les intervalles de vidange d'huile moteur en fonction des conditions d'utilisation du véhicule. En utilisant plusieurs facteurs importants dans ses calculs, le système contribue à réduire les coûts associés à l'utilisation de votre véhicule et à diminuer les déchets en même temps.

Ainsi, vous n'aurez pas à vous soucier de vidanger l'huile en fonction de la distance parcourue. Votre véhicule vous avertit quand une vidange est nécessaire en affichant un message sur l'écran d'information.

Le tableau suivant présente des exemples d'utilisation du véhicule et leur incidence sur les intervalles de vidange d'huile. Il est fourni à titre indicatif seulement. Les intervalles réels de vidange d'huile dépendent de plusieurs facteurs et diminuent généralement en présence de conditions défavorables.

Quand s'attendre au message vous demandant de remplacer l'huile	
Intervalle	**Utilisation du véhicule et exemple**
12 000–16 000 km (7 000–10 000 mi)	**Normale**
	Trajets quotidiens normaux avec conduite sur autoroute. Charge ou remorquage nuls ou modérés. Routes plates à modérément vallonnées. Pas de fonctionnement prolongé au ralenti.
8 000–11 999 km (5 000–7 000 mi)	**Rigoureuse**
	Charge ou remorquage modérés à lourds. Routes de montagne ou conduite tout-terrain. Fonctionnement prolongé au ralenti. Utilisation prolongée dans des climats chauds ou froids.

Quand s'attendre au message vous demandant de remplacer l'huile	
Intervalle	**Utilisation du véhicule et exemple**
	Charges et régimes moteur élevés, freinage moteur et virages serrés.
4 800–7 999 km (3 000–5 000 mi)	**Extrême**
	Charge ou remorquage maximaux. Utilisation dans des climats très chauds ou très froids.

Périodicités d'entretien normales

À chaque intervalle de vidange d'huile, comme l'indique l'écran d'information[1]
Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile.[2]
Permutez les pneus, inspectez l'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures de la bande de roulement.
Effectuez une inspection multipoint (recommandée).
Vérifiez le niveau d'huile de boîte de vitesses automatique si votre véhicule est équipé d'une jauge. Consultez votre concessionnaire pour connaître les exigences.
Vérifiez les plaquettes de frein, les disques, les flexibles et le frein de stationnement.
Vérifiez la solidité du circuit de refroidissement du moteur et les durites.
Vérifiez le circuit d'échappement et les boucliers thermiques.
Vérifiez l'essieu arrière et les joints de cardan. Lubrifiez-les si votre véhicule est muni de graisseurs.
Vérifiez l'état des soufflets d'arbres de roue.
Inspectez la timonerie de direction, les rotules, la suspension, les embouts de biellette de direction, l'arbre de transmission et les joints de cardan. Lubrifiez toutes les zones pourvues de graisseurs.
Recherchez un bruit, une usure, un jeu ou un frottement anormal des roues et composants connexes.

[1] Ne dépassez pas un intervalle d'entretien d'un an ou 16 000 km (10 000 mi).

[2] Réinitialisez l'indicateur de durée de l'huile intelligent après chaque vidange d'huile et chaque remplacement du filtre.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Entretien du liquide de frein[1]	
Tous les 3 ans	Remplacez le liquide de frein.[2]

[1] Exécutez cette opération d'entretien tous les trois ans. Ne dépassez pas la durée désignée pour l'intervalle.

[2] La vidange du liquide de frein nécessite l'utilisation d'un équipement spécial disponible chez votre concessionnaire autorisé.

Autres interventions d'entretien[1]	
Tous les 32 000 km (20 000 mi)	Remplacez le filtre à air d'habitacle.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Remplacez le filtre à air du moteur.
À 160 000 km (100 000 mi)	Changez le liquide de refroidissement du moteur.[2]
Tous les 160 000 km (100 000 mi)	Remplacez les bougies d'allumage.
	Inspectez les courroies d'entraînement des accessoires.[3]
Tous les 240 000 km (150 000 mi)	Remplacez l'huile et le filtre de la boîte de vitesses automatique.
	Remplacez l'huile de la boîte de vitesses manuelle.
	Remplacez les courroies d'entraînement des accessoires.
	Vidangez l'huile du pont arrière.

[1] Effectuez ces interventions d'entretien dans les 4 800 km (3 000 mi) suivant la dernière vidange d'huile et le dernier remplacement du filtre. Ne dépassez pas la distance indiquée pour l'intervalle.

[2] Remplacement initial au bout de six ans ou 160 000 km (100 000 mi), puis tous les trois ans ou 80 000 km (50 000 mi).

[3] Après l'inspection initiale, inspectez-les toutes les deux vidanges d'huile jusqu'à leur remplacement.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

ENTRETIEN PÉRIODIQUE — CONDITIONS DE CONDUITE RIGOUREUSES

Si vous utilisez **principalement** votre véhicule dans certaines des conditions suivantes, vous devez effectuer un entretien supplémentaire tel qu'indiqué. Si vous utilisez votre véhicule **de temps en temps** dans une de ces conditions, il n'est pas nécessaire d'effectuer l'entretien supplémentaire. Pour obtenir des conseils particuliers, consultez le conseiller technique de votre établissement concessionnaire ou un technicien.

Traction d'une remorque ou utilisation d'une galerie porte-bagages	
Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme indiqué sur l'afficheur, puis effectuez les opérations d'entretien indiquées dans le calendrier d'entretien périodique normal.
Inspectez fréquemment, remplacez si nécessaire	Vérifiez le pont arrière et les joints de cardan. Lubrifiez s'ils sont munis de graisseurs.
	Consultez les interventions d'entretien pour pont indiquées sous **Exceptions**.
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Remplacez l'huile de la boîte de vitesses manuelle.
	Remplacez les bougies.

Moteur tournant souvent au ralenti ou conduite à basse vitesse sur de longues distances, comme c'est le cas pour les véhicules de livraison, taxis ou véhicules de patrouille.	
Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme indiqué sur l'afficheur, puis effectuez les opérations d'entretien indiquées dans le calendrier d'entretien périodique normal.
Inspectez fréquemment, remplacez si nécessaire	Remplacez le filtre à air de l'habitacle.
Tous les 24 000 km (15 000 mi)	Vérifiez l'état du filtre à air du moteur. Remplacez au besoin.
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Remplacez les bougies.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Conduite dans des conditions poussiéreuses ou sableuses, par ex. sur des routes non revêtues ou poussiéreuses	
Inspectez fréquemment, remplacez si nécessaire	Remplacez le filtre à air de l'habitacle.
Tous les 24 000 km (15 000 mi)	Vérifiez l'état du filtre à air du moteur. Remplacez au besoin.
Tous les 8 000 km (5 000 mi)	Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.
	Permutez les pneus, vérifiez l'usure des pneus et mesurez la profondeur de sculpture de la bande de roulement.
Tous les 8 000 km (5 000 mi) ou six mois	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.[1]
Tous les 80 000 km (50 000 mi)	Remplacez l'huile de la boîte de vitesses manuelle.

[1]Réinitialisez l'indicateur de durée d'huile intelligent après chaque vidange d'huile moteur et chaque remplacement du filtre.

Utilisation exclusive de carburant E85 - Véhicules à carburant mixte Flex Fuel seulement	
Chaque intervalle de vidange d'huile	Si le carburant E85 a été utilisé exclusivement, remplissez le réservoir de carburant sans plomb ordinaire.

Exceptions

Le programme d'entretien normal comporte plusieurs cas d'exceptions :

Entretien du pont arrière

La vidange ou les contrôles de niveau d'huile du pont ne sont pas nécessaires à moins qu'une fuite soit soupçonnée ou que l'ensemble ait été immergé dans l'eau. Faites contrôler l'essieu dès que possible.

Remplacement du filtre à carburant en Californie

Si votre véhicule est immatriculé en Californie, l'agence californienne de gestion des ressources en air (CARB) a stipulé que la non-exécution de cette opération d'entretien n'annulait pas la garantie antipollution ou ne limitait pas la responsabilité en matière de rappel avant l'expiration de la durée de vie utile de votre véhicule. Toutefois, Ford encourage vivement les propriétaires à effectuer l'entretien recommandé aux intervalles précisés et à noter toutes les interventions dans le dossier d'entretien du véhicule.

Intervalles de vidange d'huile – climats chauds

Si votre véhicule est utilisé au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne ou dans d'autres régions où le climat est semblable et que vous utilisez une huile certifiée API pour moteurs à essence de qualité SM ou SN, l'intervalle normal de vidange d'huile est de 4 800 km (3 000 mi).

Si aucune huile API de qualité SM ou SN n'est disponible, l'intervalle de vidange d'huile est de 2 900 km (1 800 mi).

Remplacement du filtre à air du moteur et du filtre à air de l'habitacle

L'exposition du véhicule à la poussière et à la saleté compromet la durée de vie utile du filtre à air du moteur et du filtre à air de l'habitacle. Dans ces conditions, vérifiez fréquemment le filtre à air du moteur et le filtre à air d'habitacle et remplacez-les au besoin.

DOSSIER D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

Après avoir effectué les opérations d'entretien périodique, enregistrez le numéro de l'ordre de réparation, la distance et les heures de fonctionnement du moteur dans les cases prévues à cet effet.

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée):

Timbre du concessionnaire

Signature:

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE

AVERTISSEMENT: Ne placez aucun objet et n'installez aucun équipement qui pourrait entraver le déploiement du sac gonflable sur le couvercle du sac gonflable ou à proximité de celui-ci, sur le côté des dossiers des sièges avant ou près des sièges avant. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.

AVERTISSEMENT: Ne fixez pas les câbles d'antenne sur le câblage d'origine du véhicule ou sur les conduites de carburant ou de frein.

AVERTISSEMENT: Garder les câbles d'antenne et d'alimentation à au moins 10 cm (4 po) de tout module électronique et airbag.

Nota : *Votre véhicule a été testé et certifié conforme aux législations relatives à la comptabilité électromagnétique (Règlement 10 ONU ECE ou tout autre législation locale applicable). Il est de votre responsabilité de veiller à ce que tout équipement installé par un concessionnaire agréé sur votre véhicule soit conforme à la législation locale en vigueur et autres exigences.*

Nota : *Les équipements de transmission radiofréquence de votre véhicule (comme un téléphone cellulaire et émetteur de radio-amateur) doivent être conformes aux paramètres figurant dans le tableau ci-dessous. Aucune condition particulière n'est donnée pour l'installation ou l'utilisation.*

Voiture

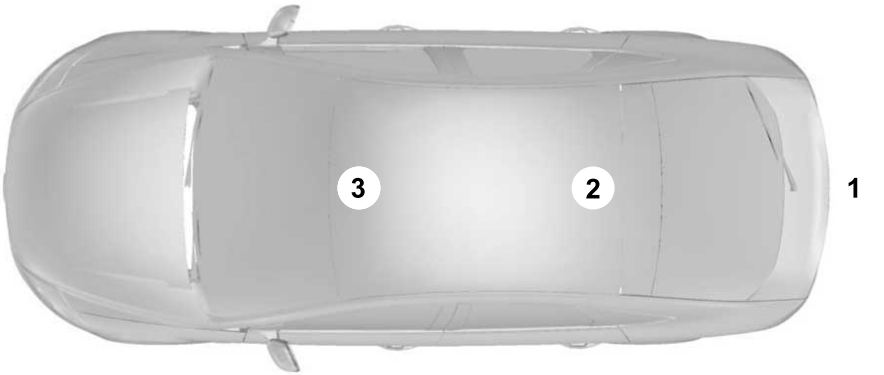

E239120

Fourgonnette

E239122

Camion

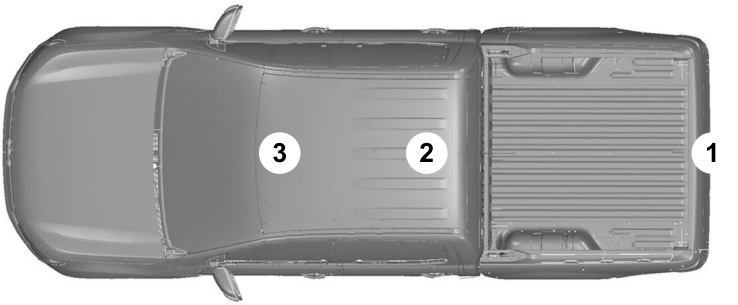

E239121

Bandes de fréquences MHz	Puissance de sortie maximale en Watt (puissance RMS maximale)	Positions d'antenne
1-30	50	1
50-54	50	2. 3
68-88	50	2. 3
142-176	50	2. 3
380-512	50	2. 3
806-870	10	2. 3

Nota : *Vous devez mener une série de contrôles après l'installation de ces dispositifs pour détecter la présence d'interférences en provenance et en direction de tous les équipements électriques de votre véhicule en mode de veille et de transmission.*

Contrôlez tous les équipements électriques :

- avec contact établi;
- avec le moteur qui tourne;
- pendant un essai sur route à des vitesses différentes.

Les champs électromagnétiques générés par l'émetteur à l'intérieur de l'habitacle ne doivent pas dépasser les limites d'exposition humaine applicables.

CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL

CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL DU LOGICIEL DE VÉHICULE (CLUF)

- Vous ("Vous" ou "Votre" selon le cas) avez acquis un véhicule ayant plusieurs appareils, y compris SYNC® et différents modules de commande, ("APPAREILS") qui comprennent des logiciels sous licence ou détenus par Ford Motor Company et ses sociétés affiliées ("FORD MOTOR COMPANY"). Ces logiciels installés provenant de FORD MOTOR COMPANY, ainsi que les médias associés, les documents imprimés, la documentation électronique ou sur Internet ("LOGICIEL") sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Le LOGICIEL est concédé sous licence, il n'est pas vendu. Tous droits réservés.
- Le LOGICIEL peut interfacer ou communiquer, ou encore être mis à niveau de manière à être en interface avec, et (ou) à communiquer avec des logiciels et (ou) des systèmes additionnels fournis par FORD MOTOR COMPANY.

SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS CE CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL ("CLUF"), N'UTILISEZ PAS LES APPAREILS ET NE COPIEZ PAS LE LOGICIEL. TOUTE UTILISATION DU LOGICIEL, Y COMPRIS, SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, L'UTILISATION SUR LES APPAREILS, CONSTITUERA VOTRE ACCEPTATION DE CE CLUF (OU RATIFICATION DE TOUT ACCORD PRÉALABLE).

CONCESSION D'UNE LICENCE DE LOGICIEL : Ce CLUF vous accorde la licence suivante :

- Vous êtes autorisé à utiliser le LOGICIEL tel qu'il est installé sur les APPAREILS et tel qu'il interface avec des systèmes et (ou) des services fournis par FORD MOTOR COMPANY ou par son intermédiaire, ou par des fournisseurs de logiciels et de services tiers.

Description des autres droits et limitations

- **Reconnaissance vocale :** Si le LOGICIEL comprend des composants de reconnaissance vocale, vous devez comprendre que la reconnaissance vocale est un procédé fondamentalement statistique et que les erreurs de reconnaissance sont inhérentes à ce procédé. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses fournisseurs ne doivent être tenus responsables de quelque dommage que ce soit qui

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

pourrait avoir été causé par des erreurs dans le procédé de reconnaissance vocale. Vous devez toujours être attentif aux fonctions de reconnaissance vocale de votre système et prévoir les erreurs possibles.

- **Limitations concernant l'ingénierie inverse, la décompilation et le désassemblage :** Vous ne pouvez pas désosser, décompiler, traduire, désassembler ou tenter de découvrir le code source ou les idées ou algorithmes sous-jacents du LOGICIEL, ni permettre à d'autres d'effectuer l'ingénierie inverse, de décompiler ou de désassembler le LOGICIEL, sauf et seulement dans la mesure où cette activité est expressément permise par la loi applicable, nonobstant cette limitation ou dans la mesure où cela peut être autorisé par les termes de la licence régissant l'utilisation de tous les composants Open Source inclus avec le LOGICIEL.
- **Limitations concernant la distribution, la copie, la modification et la création d'œuvres dérivées :** Vous ne pouvez pas distribuer, copier, faire des modifications ou créer des travaux dérivés basés sur le LOGICIEL, sauf dans la mesure où cette activité est expressément autorisée par la loi applicable, nonobstant cette limitation ou dans la mesure où cela peut être permis par les conditions de licence régissant l'utilisation de composants Open Source inclus avec le LOGICIEL.
- **CLUF simple :** La documentation destinée à l'utilisateur final concernant cet APPAREIL et les systèmes et services connexes peut contenir plusieurs CLUF, tels que des traductions ou versions média multiples (p. ex., dans la documentation de l'utilisateur et dans le logiciel). Même si vous recevez plusieurs CLUF, votre licence ne vous autorise à utiliser qu'une seule copie (1) du LOGICIEL.
- **Transfert du LOGICIEL :** Vous pouvez transférer de manière permanente tous vos droits en vertu de ce CLUF, uniquement dans le cadre d'une vente ou du transfert des APPAREILS, à condition que vous n'en gardiez aucune copie, que vous transfériez le LOGICIEL dans son intégralité (y compris tous ses composants, la documentation imprimée et sur support, toutes les mises à niveau et, s'il y a lieu, le ou les Certificats d'authenticité), et que la personne qui reçoit ce logiciel accepte les conditions de ce CLUF. Si le LOGICIEL est une mise à niveau, le transfert doit inclure toutes les versions précédentes du LOGICIEL.
- **Résiliation :** Sous réserve de tout autre droit, FORD MOTOR COMPANY peut résilier ce CLUF si vous ne vous conformez pas à ses conditions.
- **Composants de services sur Internet :** Le LOGICIEL peut contenir des composants qui permettent et facilitent l'utilisation de certains services sur Internet. Vous reconnaissez et acceptez que FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et services tiers, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés puissent vérifier automatiquement la version et (ou) les composants du LOGICIEL que vous utilisez et puissent fournir des mises à jour ou des suppléments au LOGICIEL automatiquement téléchargeables dans vos APPAREILS.

- **Logiciels et services supplémentaires :** Le LOGICIEL peut permettre à FORD MOTOR COMPANY, à des fournisseurs de logiciels et de services tiers, à ses sociétés affiliées et (ou) représentants autorisés de vous fournir ou de vous donner accès à des mises à jour du LOGICIEL, des suppléments, des composants additionnels ou des composants de services sur Internet du LOGICIEL après la date à laquelle vous obtenez votre copie initiale du LOGICIEL ("Composants supplémentaires"). Les mises à jour du LOGICIEL peuvent vous occasionner des frais supplémentaires de votre fournisseur de services mobiles. Si FORD MOTOR COMPANY ou des fournisseurs de logiciels et de services tiers vous fournissent ou rendent disponibles des composants supplémentaires et qu'aucune autre condition relative à la licence n'a été fournie avec ces composants, les conditions de ce CLUF s'appliquent. FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés se réservent le droit de cesser d'offrir, sans responsabilité d'aucune sorte, tout service sur Internet qui vous est fourni ou auquel on vous donne accès par l'utilisation du LOGICIEL.
- **Liens à des sites de tiers :** Le LOGICIEL peut vous offrir la possibilité de créer un lien vers des sites de tiers. Les sites de tiers ne sont pas sous le contrôle de FORD MOTOR COMPANY, de ses sociétés affiliées et de ses représentants autorisés. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés ne sont responsables (i) des contenus de sites de tiers, de tout lien contenu dans les sites de tiers, ou de tout changement apporté ou mis à jour à des sites de tiers, ou (ii) de la diffusion sur le Web ou de toute autre forme de transmission reçue de sites de tiers. Si le LOGICIEL fournit des liens vers des sites de tiers, ces liens ne sont fournis qu'à des fins pratiques et l'inclusion de tout lien n'implique aucune homologation du site de tiers par FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés.
- **Obligation de conduire de manière responsable :** Vous reconnaissez votre obligation de conduire de manière responsable et de vous concentrer sur la route. Vous lirez et respecterez les directives d'utilisation des APPAREILS, en particulier lorsque celles-ci se rapportent à la sécurité, et acceptez tous les risques associés à l'utilisation des APPAREILS.

MISES À NIVEAU ET SUPPORT DE RÉCUPÉRATION : Si le LOGICIEL est fourni séparément des APPAREILS par FORD MOTOR COMPANY sous forme de puce de mémoire morte, de CD, par téléchargement à partir d'Internet ou par tout autre moyen, et qu'il est identifié par la mention "À seules fins de mise à niveau" ou "À seules fins de récupération", vous pouvez alors installer une (1) copie dudit

LOGICIEL sur les APPAREILS à titre de copie de remplacement du LOGICIEL existant et l'utiliser conformément à ce CLUF, y compris toute condition supplémentaire à ce CLUF accompagnant la mise à niveau du LOGICIEL.

DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE : Tout droit de titre et de propriété intellectuelle relatif au LOGICIEL (y compris, mais sans s'y limiter, toute illustration, photographie, animation, vidéo, audio, musique, texte et "applet" intégré au LOGICIEL), les documents imprimés l'accompagnant et toute copie du LOGICIEL sont la propriété de FORD MOTOR COMPANY, de ses sociétés affiliées ou fournisseurs. Le LOGICIEL est concédé sous licence, il n'est pas vendu. Vous n'êtes pas autorisé à copier les documents imprimés qui accompagnent le LOGICIEL. Tous droits de titre et de propriété intellectuelle relatifs au contenu accessible par l'utilisation du LOGICIEL sont la propriété de son détenteur respectif et peuvent être protégés par des droits d'auteur applicables ou par d'autres lois et traités de propriété intellectuelle. Ce CLUF ne vous accorde aucun droit sur un tel contenu en dehors de son utilisation prévue. Tous les droits qui ne sont pas spécifiquement accordés en vertu de ce CLUF sont réservés par FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et les fournisseurs et prestataires de logiciels et de services de tiers. L'utilisation de services en ligne auxquels il est possible d'accéder par le LOGICIEL peut être régie par les conditions d'utilisation respectives afférentes à de tels services. Si ce LOGICIEL contient de la documentation fournie uniquement sous forme électronique, vous êtes autorisé à imprimer une copie de cette documentation électronique.

RESTRICTIONS À L'EXPORTATION : Vous reconnaissez que le LOGICIEL est assujetti aux juridictions américaines et européennes quant à l'exportation. Vous acceptez de vous conformer à toutes les lois internationales et nationales applicables au LOGICIEL, y compris les règlements américains sur l'administration des exportations et, en tant qu'utilisateur final, avec les restrictions d'utilisation finale et de destination émises par les États-Unis et d'autres gouvernements.

MARQUES DE COMMERCE : Ce CLUF ne vous concède aucun droit concernant toute marque de commerce ou marque de service de FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et les fournisseurs et prestataires de logiciels et de services tiers.

SOUTIEN PRODUIT : Reportez-vous aux instructions de FORD MOTOR COMPANY fournies dans la documentation pour le soutien produit des APPAREILS, tels que le manuel de l'utilisateur.

Pour toute question concernant ce CLUF, ou si vous désirez communiquer avec FORD MOTOR COMPANY pour toute autre raison, reportez-vous aux coordonnées fournies dans la documentation des APPAREILS.

Déni de responsabilité pour certains dommages : SAUF DANS LE CAS OÙ CELA EST PROHIBÉ PAR LA LOI, FORD MOTOR COMPANY, TOUT FOURNISSEUR DE LOGICIELS OU DE SERVICES TIERS, ET SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SONT RESPONSABLES D'AUCUN DOMMAGE INDIRECT, SPÉCIAL, CONSÉCUTIF OU ACCESSOIRE SURVENANT DE OU EN RAPPORT AVEC L'UTILISATION OU LA PERFORMANCE DU LOGICIEL. CETTE LIMITATION S'APPLIQUE MÊME SI TOUS LES RECOURS ONT ÉTÉ ÉPUISÉS SANS SUCCÈS. IL N'Y A AUCUNE GARANTIE AUTRE QUE CELLES QUI SONT EXPRESSÉMENT FOURNIES POUR VOTRE VÉHICULE NEUF.

SYNC® Automotive – Informations importantes relatives à la sécurité – Lire et respecter les instructions :

- Avant d'utiliser votre système SYNC®, lisez et observez toutes les instructions et les informations relatives à la sécurité fournies dans ce manuel de l'utilisateur final ("Guide du propriétaire"). Le non-respect des précautions contenues dans ce Guide du propriétaire peut provoquer un accident ou d'autres conséquences graves.

Principes de fonctionnement de base

- **Commandes vocales** : Certaines fonctions dans le système SYNC® peuvent être accomplies en utilisant des commandes vocales. L'emploi de commandes vocales rend possible l'utilisation du système pendant la conduite tout en gardant les mains sur le volant et sans quitter la route des yeux.
- **Consultation prolongée de l'écran d'affichage :** Pendant la conduite, ne tentez pas d'accéder à une fonction qui nécessiterait une consultation prolongée de l'écran d'affichage. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr si vous devez utiliser une fonction qui demande une attention prolongée de votre part.
- **Réglage du volume :** Ne montez pas le volume excessivement. Réglez le volume à un niveau qui vous permet de percevoir les bruits de la circulation et les sirènes d'urgences éventuelles. Si vous ne pouvez entendre ces bruits lorsque vous conduisez, vous risquez un accident.
- **Fonctions du système de navigation :** Toutes les fonctions du système de navigation du système ont pour but de fournir des directives détaillées pour vous guider jusqu'à votre destination. Assurez-vous que toute personne susceptible d'utiliser le système de navigation lise attentivement et observe les directives d'utilisation et de sécurité du système.
- **Danger de distraction :** Toute fonction du système de navigation peut nécessiter une configuration manuelle (non verbale). Le fait de procéder à une telle configuration ou d'entrer des données dans le système pendant la conduite peut détourner votre attention de la route et causer un accident pouvant avoir des conséquences désastreuses. Avant d'effectuer ce genre d'opération, arrêtez-vous dans un endroit sûr en respectant la réglementation.
- **Fiez-vous à votre jugement :** Les fonctions du système de navigation ne sont prévues que pour vous aider. Conduisez toujours en respectant les conditions locales et du code de la sécurité routière en vigueur. Les fonctions du système de navigation ne peuvent pas remplacer un bon jugement. Les suggestions d'itinéraires de ce système ne doivent en aucun cas vous faire ignorer la réglementation de la circulation locale de même que les pratiques de conduite que vous jugez sécuritaires.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

- **Sécurité routière :** N'empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous entraînent dans des situations dangereuses ou dans des endroits que vous estimez dangereux. Le conducteur demeure l'unique responsable de la sécurité de conduite de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'en évaluer la sécurité.
- **Imprécision éventuelle des cartes :** Les cartes utilisées par le système de navigation peuvent devenir imprécises en raison de changements apportés aux routes, à la signalisation routière ou aux conditions de conduite. Les itinéraires suggérés doivent être interprétés avec jugement et bon sens.
- **Services d'urgence :** Ne vous fiez pas au système de navigation pour localiser des services d'urgence. Renseignez-vous auprès des autorités locales ou des organismes de services d'urgence. Les cartes du système de navigation peuvent ne pas inclure tous les services tels que la police, les pompiers, les hôpitaux ou les cliniques.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Vos responsabilités et hypothèses de risques

- Vous acceptez chacun des éléments suivants :(a) L'utilisation du LOGICIEL tout en conduisant une voiture ou un autre véhicule en violation de la loi applicable ou en conduisant autrement de manière dangereuse présente un risque important de distraction au volant et ne doit être tentée en aucune circonstance;(b) L'utilisation du LOGICIEL à un volume excessif pose un risque important de lésions auditives et ne doit être entreprise en aucune circonstance;(c) Le LOGICIEL peut ne pas être compatible avec les nouvelles versions ou les différentes versions d'un système d'exploitation, les logiciels ou services de tiers et le LOGICIEL peut potentiellement causer la défaillance critique d'un système d'exploitation, d'un logiciel ou d'un service de tiers.(d) Tout service de tiers accessible par le LOGICIEL (i) ou logiciel tiers utilisé avec celui-ci peut facturer des frais supplémentaires pour en obtenir l'accès; (ii) peut ne pas fonctionner correctement, de façon ininterrompue ou sans erreur; (iii) peut changer les formats de transmission ou interrompre le fonctionnement, (iv) peut contenir du contenu vulgaire ou offensant, réservé aux adultes; (v) peut proposer des informations inexactes, fausses ou trompeuses sur la circulation, la météo, les données financières ou de sécurité, ou tout autre contenu;(e) L'utilisation du LOGICIEL peut vous amener à engager des frais supplémentaires auprès de votre fournisseur de services mobiles (WSP) et tout calculateur de données de minutes qui peut être inclus dans le programme du logiciel est donné à titre indicatif seulement, n'est en aucune façon garanti et ne doit en aucune manière être invoqué.
- Lorsque vous utilisez le LOGICIEL, vous acceptez d'être responsable et d'assumer la totalité des risques pour les éléments énoncés à l'article (a) – (e) ci-dessus.

Exonération de garantie

VOUS RECONNAISSEZ EXPRESSÉMENT ET ACCEPTEZ QUE L'UTILISATION DES APPAREILS ET DU LOGICIEL EST À VOS PROPRES RISQUES ET QUE VOUS PRENEZ À VOTRE CHARGE LA TOTALITÉ DES RISQUES DE QUALITÉ SATISFAISANTE, DE PERFORMANCES, D'EXACTITUDE ET D'EFFORT. DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LÉGISLATION APPLICABLE, LE LOGICIEL ET TOUT LOGICIEL OU SERVICE DE TIERS EST FOURNI"TEL QUEL" ET "TEL QUE DISPONIBLE", AVEC TOUS SES DÉFAUTS ET SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, ET FORD MOTOR COMPANY REJETTE TOUTE GARANTIE ET CONDITION CONCERNANT LE LOGICIEL, LE LOGICIEL ET LES SERVICES DE TIERS, DE FAÇON EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES ET (OU) LES CONDITIONS DE QUALITÉ MARCHANDE, DE QUALITÉ SATISFAISANTE, D'ADÉQUATION À UN BUT PARTICULIER, D'EXACTITUDE, DE JOUISSANCE PAISIBLE ET DE NON-VIOLATION DES DROITS DE TIERS. FORD MOTOR COMPANY NE FOURNIT PAS DE GARANTIE (a) CONTRE LES PERTURBATIONS LORS DE VOTRE UTILISATION DU LOGICIEL, DU LOGICIEL OU DE SERVICES DE TIERS, ET NE GARANTIT PAS (b) QUE LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS RÉPONDRONT À VOS BESOINS, (c) QUE LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS FONCTIONNERONT DE FAÇON ININTERROMPUE OU SANS ERREUR, (d) OU QUE LES DÉFAUTS DU LOGICIEL, DU LOGICIEL OU DES SERVICES DE TIERS SERONT CORRIGÉS. AUCUNE

INFORMATION OU AUCUN CONSEIL VERBAL OU PAR ÉCRIT PAR FORD MOTOR COMPANY OU SON REPRÉSENTANT AUTORISÉ NE CONSTITUE UNE GARANTIE. SI LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS S'AVÉRAIENT DÉFECTUEUX, VOUS ASSUMEZ L'INTÉGRALITÉ DU COÛT DE TOUT DÉPANNAGE, TOUTE RÉPARATION OU CORRECTION. CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION DE GARANTIES TACITES NI LES LIMITATIONS POUR LES DROITS EN VIGUEUR DES CONSOMMATEURS. AINSI, L'EXCLUSION DE GARANTIE CI-DESSUS PEUT NE PAS S'APPLIQUER PLEINEMENT À VOTRE CAS. LA SEULE GARANTIE FOURNIE PAR FORD MOTOR COMPANY SE TROUVE DANS LES INFORMATIONS DE GARANTIE QUI ACCOMPAGNENT VOTRE GUIDE DU PROPRIÉTAIRE. EN CAS DE CONFLIT ENTRE LES TERMES DE CETTE SECTION ET LE LIVRET DE GARANTIE, LE LIVRET DE GARANTIE PRÉVAUDRA.

Droit applicable, lieu, compétence

- Les lois de l'État du Michigan régissent ce CLUF et votre utilisation du LOGICIEL. Votre utilisation du LOGICIEL peut également être soumise à d'autres lois locales, régionales, nationales, ou internationales. Tout litige découlant du présent CLUF ou y étant lié sera porté et exclusivement devant un tribunal de l'État du Michigan situé dans le comté de Wayne ou à la cour de district des États-Unis pour le District Est du Michigan. Vous consentez par les présentes à vous soumettre à la compétence personnelle d'un tribunal de l'État du Michigan situé dans le comté de Wayne et de la cour de district des États-Unis pour le District Est du Michigan pour tout litige découlant de ou lié au présent CLUF.

Arbitrage exécutoire et renonciation à un recours collectif

(a) Application. CET ARTICLE S'APPLIQUE À TOUT DIFFÉREND À L'EXCEPTION DE DIFFÉRENDS LIÉS À LA VIOLATION DU DROIT D'AUTEUR OU À L'APPLICATION OU À LA VALIDITÉ DE VOS DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, DE CEUX DE FORD MOTOR COMPANY OU DE TOUT CONCÉDANT DE FORD MOTOR COMPANY. Différend signifie tout litige, action, ou autre controverse entre vous et FORD MOTOR COMPANY, autre que les exceptions énumérées ci-dessus, concernant le LOGICIEL (y compris son prix) ou du présent CLUF, que ce soit dans le contrat, la garantie, un délit, une loi, un règlement, une ordonnance ou toute autre base juridique ou équitable.

(b) Avis de contestation. En cas de différend, vous ou FORD MOTOR COMPANY devez donner à l'autre partie un "Avis de contestation", c.-à-d. une déclaration écrite avec le nom, l'adresse et les coordonnées de la partie qui la remet, les faits qui ont donné lieu au litige et le redressement demandé. Vous et FORD MOTOR COMPANY tenterez de résoudre tout différend par négociation informelle dans un délai de 60 jours à partir de la date à laquelle l'avis de contestation est envoyé. Après 60 jours, vous ou FORD MOTOR COMPANY pouvez commencer l'arbitrage.

(c) Cour des petites créances. Vous pouvez également plaider tout litige dans une cour des petites créances de votre pays de résidence ou l'établissement principal de l'entreprise FORD MOTOR COMPANY, si le litige respecte toutes les exigences du droit d'être entendu dans la cour des petites créances. Vous pouvez plaider dans une cour des petites créances que vous ayez ou non engagé des négociations informelles en premier lieu.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

(d) Arbitrage exécutoire. Si vous et FORD MOTOR COMPANY, ne résolvez pas tout différend par voie de négociation informelle ou dans une cour des petites créances, tout autre effort pour résoudre ce différend sera mené exclusivement par arbitrage exécutoire. Vous abandonnez le droit de plaider (ou de participer en tant que partie ou membre du recours collectif) tous les litiges en cour devant un juge ou un jury. Au lieu de cela, tous les différends seront résolus devant un médiateur neutre, dont la décision sera finale, sauf pour un droit d'appel limité en vertu de la loi fédérale sur l'arbitrage. Tout tribunal ayant juridiction sur les parties peut faire appliquer la décision du médiateur.

(e) Renonciation à un recours collectif. Toute procédure pour résoudre des litiges éventuels ou dans un forum sera effectuée uniquement sur une base individuelle. Ni vous ni FORD MOTOR COMPANY ne chercherez à faire entendre un différend en tant que recours collectif, en tant que recours général devant avocat privé, ou dans toute autre instance dans laquelle une partie agit ou propose d'agir en tant que représentant. Aucun arbitrage ou procédure ne sera combiné avec un autre sans le consentement écrit préalable de toutes les parties à tous les arbitrages ou procédures touchés par l'instance.

(f) Procédure d'arbitrage. Tout arbitrage sera effectué par l'Association américaine d'arbitrage ("AAA"), en vertu de ses règles d'arbitrage commercial. Si vous êtes un particulier et utilisez le LOGICIEL pour un usage personnel ou sur un véhicule, ou si la valeur du litige est de 75 000 $ ou moins, si vous êtes ou non un particulier ou selon la façon dont vous utilisez le LOGICIEL, les Procédures AAA complémentaires pour les litiges en matière de consommation s'appliqueront également. Pour commencer l'arbitrage, soumettez une demande de règles d'arbitrage commercial pour la forme d'arbitrage à l'AAA. Vous pouvez demander une audience par téléphone ou en personne en suivant les règles AAA. Dans un différend chiffré à 10 000 $ ou moins, l'audience se fera par téléphone à moins que le médiateur ne trouve de bonnes raisons de tenir cette audience en personne. Pour plus d'informations, reportez-vous à adr.org ou composez le 1 800 778-7879. Vous acceptez de ne commencer l'arbitrage que dans votre pays de résidence ou l'établissement principal de l'entreprise FORD MOTOR COMPANY. Le médiateur peut vous accorder les mêmes dommages à vous individuellement comme peut le faire un tribunal. Le médiateur peut rendre un jugement de constatation ou des mesures injonctives uniquement pour vous et seulement dans la mesure nécessaire pour répondre à votre demande individuelle.

(g) Frais d'arbitrage et incitations.

- i. Litiges chiffrés à 75 000 $ ou moins. FORD MOTOR COMPANY remboursera rapidement vos frais de dépôt et paiera les frais et les dépenses de l'AAA et du médiateur. Si vous rejetez la dernière offre de règlement écrite de FORD MOTOR COMPANY faite avant que le médiateur n'ait été nommé ("dernière offre écrite"), que votre différend suit tout le parcours jusqu'à la décision d'un médiateur (appelée "sentence") et que le médiateur vous attribue plus que la dernière offre écrite, FORD MOTOR COMPANY vous donnera trois options : (1) payer la somme la plus élevée de la sentence ou 1 000 $; (2) régler deux fois les frais raisonnables de votre avocat, le cas échéant; et (3) rembourser les frais (y compris les

honoraires et les frais de témoins experts) que votre avocat accumule raisonnablement pour enquêter, préparer et poursuivre votre demande en arbitrage. Le médiateur déterminera les montants.

- ii. Litiges chiffrés à plus de 75 000 $. Les règles de l'AAA régiront le paiement des taxes de dépôt et les honoraires et frais de l'AAA et du médiateur.
- iii. Litiges sans égard au montant. Dans tout arbitrage que vous commencez, FORD MOTOR COMPANY cherchera à récupérer les honoraires et frais de AAA ou du médiateur, ou vos frais de dossier que l'entreprise a remboursés, seulement si le médiateur juge l'arbitrage frivole ou présenté dans un but illégitime. Dans tout arbitrage entamé par FORD MOTOR COMPANY, l'entreprise paiera tous les frais de dossier et dépenses de l'AAA, et du médiateur. Elle ne cherchera pas à récupérer les honoraires ou les frais de son avocat auprès de vous dans un quelconque arbitrage. Les frais et les dépenses ne sont pas comptabilisés pour déterminer le montant d'un litige.

(h) Les réclamations ou contestations doivent être déposées dans un délai d'un an. Dans la mesure permise par la loi, toute réclamation ou tout différend en vertu du présent CLUF auquel cet article s'applique doit être déposé dans l'année à la cour des petites créances (Article C) ou en arbitrage (Article D). La période d'un an commence lorsque la première revendication ou contestation peut être déposée. Si une telle réclamation ou un tel litige n'est pas déposé dans l'année, il est interdit de façon permanente.

(i) Divisibilité. Si la renonciation à un recours collectif [Article (e)] est jugée illégale ou inapplicable, pour l'intégralité ou des parties d'un différend, la partie de l'article (e) ne s'applique pas à ces parties. Au lieu de cela, ces parties seront divisées et traitées dans un tribunal, les autres parties procédant à l'arbitrage. Si toute autre disposition de la partie article (e) est jugée illégale ou non exécutoire, cette disposition sera divisée, le reste de l'article (e) demeurant en vigueur et de plein effet.

Contrat de licence d'utilisateur final du logiciel Telenav

Veuillez lire ces modalités et conditions attentivement avant d'utiliser le logiciel TeleNav. Votre utilisation du logiciel TeleNav indique que vous acceptez ces modalités et conditions. Si vous n'acceptez pas ces modalités et conditions, ne brisez pas le sceau de l'emballage, ne lancez pas, ni autrement n'utilisez le logiciel TeleNav. TeleNav peut modifier ce contrat ainsi que la politique de confidentialité à n'importe quel moment, avec ou sans préavis. Vous consentez à visiter le site http://www.telenav.com périodiquement pour consulter la version la plus récente de ce contrat et la politique de confidentialité.

1. Utilisation sécuritaire et légale

Vous reconnaissez que l'utilisation du logiciel TeleNav durant la conduite peut poser un risque de blessures ou de mort pour vous et d'autres personnes dans des situations qui exigent autrement votre attention exclusive, et vous consentez donc à vous conformer aux directives suivantes lorsque vous utilisez le logiciel TeleNav :

(a) respecter toutes les lois de la circulation et autrement conduire de façon sécuritaire;

(b) utiliser votre propre jugement pendant la conduite. Si vous estimez que l'itinéraire suggéré par le logiciel TeleNav vous invite à accomplir une manœuvre dangereuse ou illégale, vous place dans une situation dangereuse, ou vous oriente dans une zone que vous considérez comme dangereuse, ne suivez pas ces instructions.

(c) n'entrez pas de destinations, ou autrement ne manipulez pas le logiciel TeleNav, à moins que votre véhicule ne soit à l'arrêt et en stationnement.

(d) n'utilisez pas le logiciel TeleNav à des fins illégales, non autorisées, involontaires, peu sûres, dangereuses ou illégales, ou de toute manière incompatibles avec le présent contrat;

(e) organisez tous les GPS et les appareils sans fil et les câbles nécessaires pour l'utilisation du logiciel TeleNav de manière sécurisée dans votre véhicule afin qu'ils n'interfèrent pas avec votre conduite et n'empêchent pas le fonctionnement de tout dispositif de sécurité (comme un coussin de sécurité gonflable);

Vous consentez à indemniser TeleNav contre toutes les réclamations découlant de l'utilisation dangereuse ou autrement inappropriée du logiciel TeleNav dans tout véhicule en mouvement, y compris en raison de votre non-conformité aux directives mentionnées ci-dessus.

2. Données relatives au compte

Vous acceptez : (a) lorsque vous enregistrez le logiciel TeleNav, de fournir à TeleNav de l'information exacte, précise, à jour et complète sur vous, et (b) d'informer TeleNav sans tarder de tout changement relatif à telle information, en vous assurant qu'elle soit exacte, précise, à jour et complète.

3. Licence de logiciel

- En conformité avec les modalités de ce contrat, TeleNav vous accorde par la présente une licence personnelle, non exclusive et non transférable (excepté dans les cas expressément autorisés ci-dessous concernant votre transfert permanent de la licence du logiciel TeleNav), sans droit de sous-licence, d'utiliser le logiciel TeleNav (sous forme de code-objet seulement) afin d'accéder au logiciel TeleNav et de l'utiliser. Cette licence prendra fin lors de toute résiliation ou expiration de ce contrat. Vous consentez à utiliser le logiciel TeleNav seulement pour votre usage personnel d'affaire ou d'agrément, et à ne pas fournir de services de navigation commerciale à d'autres parties.

3.1 Limitations de licence

- **(a)** ingénierie inverse, décompilation, désassemblage, traduction, modification, altération ou autre changement du logiciel TeleNav ou d'une partie de celui-ci; **(b)** tentative d'extraire le code source, la bibliothèque d'audio ou la structure du logiciel TeleNav, sans le consentement écrit, exprès et préalable de TeleNav; **(c)** suppression du logiciel TeleNav, ou modification, de toute marque de commerce, nom commercial, logo, brevet ou mention de droits d'auteur ou autre avis ou marque de TeleNav ou de ses fournisseurs; **(d)** distribution, accord sous-licence ou autrement transfert du logiciel TeleNav à d'autres, sauf dans le cadre de votre transfert permanent du logiciel TeleNav; ou **(e)** utilisation du logiciel TeleNav d'une manière qui

i. porte atteinte à la propriété intellectuelle ou aux droits de propriété, droits de publicité ou de confidentialité ou à d'autres droits de toute partie,

ii. viole des lois, statuts, ordonnances ou règlements, y compris, sans s'y limiter, les lois et réglementations relatives aux pourriels, à la vie privée, à protection des consommateurs et des enfants, à l'obscénité ou à la diffamation, ou

iii. est à caractère nuisible, menaçant, abusif, harcelant, tortueux, diffamatoire, vulgaire, obscène, calomnieux ou autrement répréhensible; et (f) cédé à crédit-bail, loué, ou autrement permet l'accès non autorisé par des tiers au logiciel TeleNav sans autorisation écrite préalable de TeleNav.

4. Avis de non-responsabilité

- Dans la pleine mesure où le permet la loi, en aucun cas TeleNav, ses concédants de licence et fournisseurs, ou agents ou employés ne seront tenus responsables de ce qui précède, de toute décision prise ou action effectuée par vous ou par une autre personne en se fiant à l'information fournie par le logiciel TeleNav. TeleNav ne garantit pas également l'exactitude de la carte ou d'autres données utilisées pour le logiciel TeleNav. De telles données peuvent ne pas toujours refléter la réalité en raison de divers facteurs, en outre, les fermetures de route, la construction, les conditions météorologiques, les nouvelles routes et d'autres conditions changeantes. Vous êtes responsable du risque entier qui résulte de votre utilisation du logiciel TeleNav. Par exemple, mais sans s'y limiter, vous consentez à ne pas compter sur le logiciel TeleNav pour la navigation critique dans les secteurs où votre bien-être ou votre survie, ainsi que le bien-être et la survie des autres, dépend de l'exactitude de la navigation, dans la mesure où les cartes ou la fonctionnalité du logiciel TeleNav ne sont pas conçues pour soutenir de telles applications à risque élevé, surtout dans des régions géographiquement plus éloignées.
- TELENAV DÉCLINE EXPLICITEMENT ET EXCLUT TOUTES LES GARANTIES À PROPOS DU LOGICIEL TELENAV, QU'ELLES SOIENT STATUTAIRES, EXPRESSES OU TACITES, Y COMPRIS TOUTES LES GARANTIES QUI POURRAIENT RÉSULTER DE TRANSACTIONS COMMERCIALES, DE PRATIQUES COMMERCIALES COURANTES OU DE L'USAGE DU COMMERCE ET Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN BUT PARTICULIER ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON DE DROITS DE TIERS PAR RAPPORT AU LOGICIEL DE TELENAV.
- Certaines juridictions ne permettent pas l'avis de non-responsabilité de certaines garanties. Cette limitation peut donc ne pas s'appliquer à votre cas.

5. Limitation de responsabilité

- DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, EN AUCUN CAS TELENAV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS NE SERONT TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS OU ENVERS DES TIERS DES DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉQUENTS, SPÉCIAUX OU EXEMPLAIRES (Y COMPRIS DANS CHAQUE CAS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES DOMMAGES POUR L'INCAPACITÉ D'UTILISER L'ÉQUIPEMENT OU D'ACCÉDER AUX DONNÉES, LA PERTE DE DONNÉES, LA PERTE D'AFFAIRES, LA PERTE DE PROFITS, LA PERTE D'EXPLOITATION

OU SIMILAIRE) RÉSULTANT DE L'USAGE OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER LE LOGICIEL TELENAV, MÊME SI TELENAV A ÉTÉ AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. NONOBSTANT TOUT DOMMAGE QUE VOUS POURRIEZ SUBIR POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUS LES DOMMAGES MENTIONNÉS AUX PRÉSENTES ET TOUT DOMMAGE DIRECT OU GÉNÉRAL EN VERTU DU CONTRAT, D'UN DÉLIT CIVIL [Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE] OU AUTREMENT), LA RESPONSABILITÉ ENTIÈRE DE TELENAV ET DE TOUS LES FOURNISSEURS DE TELENAV SERA LIMITÉE AU MONTANT QUE VOUS AVEZ RÉELLEMENT PAYÉ POUR LE LOGICIEL TELENAV. CERTAINS ÉTATS ET (OU) CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DE DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉQUENTS. LES LIMITATIONS OU LES EXCLUSIONS MENTIONNÉES CI-DESSUS PEUVENT DONC NE PAS S'APPLIQUER À VOTRE CAS.

6. Arbitrage et loi applicable

- Vous consentez que toute dispute, réclamation ou controverse qui résulte ou est connexe à ce Contrat ou au Logiciel TeleNav sera résolue par un arbitrage indépendant impliquant un médiateur neutre et sera gérée par l'Association américaine d'arbitrage dans le comté de Santa Clara, en Californie. Le médiateur appliquera les Règles d'arbitrage commerciales de l'Association américaine d'arbitrage, et le jugement concernant la sentence arbitrale rendue par le médiateur pourra être enregistré auprès de n'importe quel tribunal compétent. Notez qu'il n'y a aucun juge ni jury dans un processus d'arbitrage et que la décision du médiateur liera les deux parties. Vous consentez expressément à renoncer à votre droit à un procès devant jury. Ce contrat et son exécution seront gouvernés et interprétés conformément aux lois de l'État de la Californie, sans donner effet à ses stipulations en matière de conflit de lois. Dans la mesure où une action légale est nécessaire concernant l'arbitrage à caractère exécutoire, TeleNav et vous-même consentez à vous soumettre à la juridiction exclusive des tribunaux du comté de Santa Clara, en Californie. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas.

7. Cession

- Vous ne pouvez pas revendre, céder ou transférer ce Contrat ou aucun de vos droits ou obligations, sauf dans leur intégralité, en connexion avec votre transfert permanent du logiciel TeleNav, et expressément assujetti à l'acceptation des modalités et des conditions de ce contrat par l'utilisateur du logiciel de TeleNav. Les ventes, cessions ou transferts qui ne sont pas expressément permis en vertu de ce paragraphe entraîneront la résiliation immédiate de ce contrat, sans aucune responsabilité de la part de TeleNav, auquel cas vous et les autres parties, devrez cesser immédiatement d'utiliser le logiciel TeleNav. Nonobstant les stipulations précédentes, TeleNav peut céder ce contrat à toute autre partie, en tout temps et sans préavis, à condition que le cessionnaire reste lié par ce contrat.

8. Divers

8.1

Ce contrat constitue l'accord entier entre TeleNav et vous relativement à l'objet des présentes.

8.2

Sauf pour ce qui est des licences limitées expressément accordées dans ce contrat, TeleNav retient tout droit, titre et intérêt dans et au logiciel TeleNav, y compris, mais sans s'y limiter, tous les droits de propriété intellectuelle connexe. Aucune licence ni autres droits qui ne sont pas expressément accordés dans ce contrat, sont conçus, ou le seront, pour être accordés ou conférés par implication, par statut, incitation, estoppel ou autre, et TeleNav et ses fournisseurs ainsi que ses concédants de licence se réservent par la présente tous les droits respectifs autres que les licences accordées explicitement dans ce contrat.

8.3

En utilisant le logiciel TeleNav, vous consentez à recevoir électroniquement de TeleNav toutes les communications, y compris les avis, les accords, les divulgations juridiques requises ou les autres renseignements à propos du Logiciel de TeleNav (collectivement, les "Avis"). TeleNav peut fournir de tels avis en les affichant sur le site Web de TeleNav ou en téléversant de tels avis sur votre appareil sans fil. Si vous désirez retirer votre consentement pour recevoir électroniquement ces avis, vous devez discontinuer l'utilisation du logiciel TeleNav.

8.4

Le manquement de TeleNav ou le vôtre d'exiger l'exécution de toute stipulation ne compromettra à aucun moment le droit de cette partie par la suite, et aucune renonciation par une partie à un défaut aux termes de ce contrat ne constituera un abandon de violation subséquente ou un défaut ou un abandon de la stipulation même.

8.5

Si une disposition quelconque dans la présente est inexécutable, cette disposition sera alors modifiée pour refléter l'intention des parties, et les dispositions restantes de ce contrat resteront en vigueur et exécutoires.

8.6

Les titres de ce contrat sont donnés en référence uniquement, ne seront pas considérés comme faisant partie de ce contrat et ne seront pas utilisés comme référence en rapport avec la rédaction ou l'interprétation de ce contrat. Comme ils sont utilisés dans ce contrat, les mots "inclus" et "y compris," et les variations, ne seront pas considérés comme étant des termes de limitation, mais plutôt comme devant être suivis par les mots "sans limitation".

9. Modalités et conditions relatives aux autres fournisseurs

- Le logiciel Telenav utilise la carte et les autres données concédées à Telenav par des fournisseurs tiers pour votre bénéfice et celui d'autres utilisateurs finaux. Le présent contrat inclut les modalités de l'utilisateur final applicables à ces entreprises (et sont incluses à la fin de ce contrat), si bien que votre utilisation du logiciel Telenav

est aussi assujettie à ces modalités. Vous consentez à vous conformer aux modalités et conditions additionnelles suivantes, qui sont applicables aux tiers concédants de licence de fournisseur de Telenav :

9.1 Modalités de l'utilisateur final requises par HERE North America, LLC

Les données ("Données") sont fournies uniquement pour votre utilisation personnelle et non à des fins de revente. Elles sont protégées par des droits d'auteur, et sont assujetties aux modalités ainsi qu'aux conditions qui sont convenues par vous, d'une part, et Telenav ("Telenav") et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et fournisseurs), d'autre part.

© 2013 HERE. Tous droits réservés.

Les données concernant les régions du Canada incluent l'information obtenue avec la permission des autorités canadiennes, parmi lesquelles : © Sa Majesté la reine du chef du Canada, © Imprimeur de la reine pour l'Ontario, © Société canadienne des postes, GeoBase®, © Ministère des ressources naturelles du Canada.

HERE détient une licence non exclusive de l'United States Postal Service® pour publier et vendre l'information ZIP+4®.

© United States Postal Service® 2014. Les prix ne sont pas établis, contrôlés ou approuvés par l'United States Postal Service®. Les marques de commerce et enregistrements de marques suivants sont la propriété de USPS : United States Postal Service, USPS et ZIP+4.

Les données pour le Mexique comprennent les données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía.

9.2 Modalités de l'utilisateur final requis par NAV2 (Shanghai) Co., Ltd

Les données ("Données") sont fournies uniquement pour votre utilisation personnelle et non à des fins de revente. Elles sont protégées par des droits d'auteur et soumises aux modalités suivantes, que vous et NAV2 (Shanghai) Co., Ltd ("NAV2"), et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et fournisseurs), acceptez. 20xx. Tous droits réservés.

Modalités

Utilisation autorisée. Vous convenez d'utiliser ces données avec votre logiciel Telenav exclusivement à des fins d'affaires et personnelles à l'interne pour lesquelles vous détenez une licence et non pour des sociétés de service, un temps partagé ou d'autres objectifs similaires. Par conséquent, mais sous réserve des restrictions mentionnées dans les paragraphes suivants, vous convenez de ne pas autrement reproduire, copier, modifier, décompiler, désassembler, créer tout travail dérivé, ni procéder à une ingénierie inverse de ces données, et de ne pas les transférer ni les distribuer sous quelconque forme ou pour quelque usage que ce soit, sauf dans la mesure où les lois obligatoires le permettent.

Restrictions. Sauf si vous détenez une licence spécifique à cette fin concédée par Telenav, et sans limiter le paragraphe précédent, vous ne pouvez pas utiliser ces données (a) avec des produits, des dispositifs ou des applications installés ou autrement branchés ou en communication avec des véhicules, afin d'effectuer la navigation, le positionnement, la répartition, le guidage en temps réel, la gestion de parc ou d'utiliser des applications semblables; ou (b) avec, ou en communication avec, un système de

positionnement ou un système électronique ou informatique mobile ou sans fil, y compris, sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels.

Avertissement. Ces données peuvent contenir des renseignements inexacts ou incomplets en raison du passage du temps, de l'évolution des circonstances, des sources utilisées et de la nature exhaustive de la collecte de données géographiques, de tout ce qui peut conduire à des résultats incorrects.

Non-garantie. Les présentes données vous sont fournies "telles quelles" et vous consentez à les utiliser à vos propres risques. Telenav et ses concédants de licence (y compris leurs propres concédants de licence et leurs fournisseurs) ne consentent aucune garantie, déclaration ou garantie de quelque sorte, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autre, incluant, sans s'y limiter, le contenu, la qualité, la précision, l'intégralité, l'efficacité, la fiabilité, l'adéquation à un usage particulier, l'utilité, l'utilisation ou les résultats obtenus de ces données, ou que les données ou le serveur seront accessibles en tout temps ou sans erreur.

Exonération de garantie : TELENAV ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET LEURS FOURNISSEURS) DÉCLINENT TOUTE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ, DE PERFORMANCE, DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. Certains États, territoires et pays ne permettent pas d'exclure certaines garanties. Ainsi, dans cette mesure, la garantie ci-dessus peut ne pas s'appliquer à votre cas.

Exonération de responsabilité : TELENAV ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET LEURS FOURNISSEURS) NE DOIVENT PAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS À L'ÉGARD DE : TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION, QUELLE QUE SOIT LA NATURE DE LA CAUSE DE LA RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION ALLÉGUANT TOUTE PERTE, BLESSURE OU TOUS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, QUI POURRAIENT RÉSULTER DE L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION DE CES INFORMATIONS, OU TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, REVENUS, CONTRATS OU ÉCONOMIES OU TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER OU CONSÉCUTIF DÉCOULANT DE VOTRE UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CES INFORMATIONS, DE TOUT DÉFAUT DANS CES INFORMATIONS, OU DE LA VIOLATION DE CES MODALITÉS OU CONDITIONS, QUE CE SOIT DANS UNE ACTION EN RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTUELLE, OU QUE CE SOIT FONDÉ SUR UNE GARANTIE, MÊME SI TELENAV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. Certains États, territoires et pays n'autorisent pas certaines exclusions de responsabilité ou limitations des dommages-intérêts, et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus peut ne pas vous concerner.

Restriction à l'exportation. Vous ne devez exporter aucune partie de ces données ainsi que des produits directs qui en découlent, sauf en conformité avec toutes les licences et tous les accords requis en vertu des lois et des règlements en vigueur sur l'exportation, incluant sans s'y limiter, les lois, les règles et les réglementations gérées par le Bureau du contrôle des avoirs étrangers du

Département du commerce des États-Unis du Bureau de l'industrie et de la sécurité du Département du Commerce des États-Unis. Dans la mesure ou de telles lois, règles et réglementations interdisent à HERE de respecter quelconque de ses obligations en vertu du présent contrat de livrer ou de distribuer les données, un tel manquement sera excusé et ne constituera pas une violation du présent contrat.

Exhaustivité du Contrat. Ces modalités et conditions constituent l'intégralité de l'accord entre Telenav (et ses concédants de licence, y compris leurs concédants de licence et leurs fournisseurs) et vous relativement à l'objet du présent document et remplacent intégralement tout accord écrit ou verbal déjà conclu concernant l'objet du présent document.

Loi applicable. Les modalités et conditions ci-dessus sont régies par les lois de l'État de l'Illinois [insérer "Pays-Bas" lorsque les données européennes de HERE sont utilisées], sans donner effet (i) à ses stipulations en matière de conflit de lois, ou (ii) à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, qui est explicitement exclue. Vous convenez de vous soumettre à la juridiction de l'État de l'Illinois [insérer "Pays-Bas" lorsque les données européennes de HERE sont utilisées] pour tout litige, réclamation et action découlant des Données fournies en vertu des présentes.

Utilisateurs finaux du gouvernement. Si les données sont acquises par ou au nom du gouvernement des États-Unis ou de toute autre entité sollicitant ou appliquant des droits similaires à ceux habituellement revendiqués par le gouvernement des États-Unis, ces données constituent un "article commercial" au sens défini au 48 C.F.R. ("FAR") 2.101, concédé sous licence conformément aux présentes conditions de l'utilisateur final, et chaque copie des données remise ou autrement fournie de quelque autre manière sera marquée et gravée de l'"Avis d'utilisation" suivant et sera traitée conformément audit avis :

AVIS D'UTILISATION
NOM DU CONTRACTANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR) : HERE ADRESSE DU CONTRACTANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR) : c/o Nokia, 425 West Randolph Street, Chicago, Illinois 60606 Ces données constituent un article commercial au sens défini dans le FAR 2.101 et sont assujetties aux modalités d'utilisateur final en vertu desquelles ces données ont été fournies. © 1987 – 2014 HERE – Tous droits réservés.

Si l'agent de négociation des contrats, l'organisme du gouvernement fédéral ou un fonctionnaire fédéral refuse d'utiliser la légende fournie ici, l'agent de négociation des contrats, l'organisme du gouvernement fédéral, ou le fonctionnaire fédéral doit en aviser HERE avant de chercher à obtenir des droits supplémentaires ou autres droits relatifs aux données.

I. Territoire des États-Unis/Canada

A. Données des États-Unis. Les modalités de l'utilisateur final pour toute application comprenant des données pour les États-Unis doivent comprendre les avis suivants :

"HERE détient une licence non exclusive de l'United States Postal Service® pour publier et vendre l'information ZIP+4®."

“©United States Postal Service® 20XX. Les prix ne sont pas établis, contrôlés ou approuvés par l'United States Postal Service®. Les marques de commerce et enregistrements de marques suivants sont la propriété de USPS : United States Postal Service, USPS et ZIP+4.

B. Données du Canada. Les dispositions suivantes s'appliquent aux données pour le Canada, lesquelles peuvent inclure ou reprendre les données des concédants de licence tiers ("Données de tierce partie"), incluant Sa Majesté la reine aux droits du Canada ("Sa Majesté"), la Société canadienne des postes ("Postes Canada") et le Ministère des Ressources naturelles du Canada ("RNCan") :

1. Avis de non-responsabilité et limitation : Le client consent à ce que son utilisation des données de tierces parties soit assujettie aux dispositions suivantes :

a. Avis de non-responsabilité : Les données de tierces parties sont proposées sous forme de licence "en l'état". Les concédants de licence de telles données, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCan, ne consentent aucun engagement, déclaration ou garantie de quelque sorte, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autre, y compris, sans s'y limiter, l'efficacité, l'intégralité, la précision ou l'adéquation à un usage particulier.

b. Limitation de responsabilité : Les concédants de licence de données de tierces parties, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCan, ne peuvent être tenus responsables : (i) à l'égard de toute réclamation, demande ou action, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, demande ou action alléguant toute perte, blessure ou dommages, directs ou indirects, qui pourraient résulter de l'utilisation ou la possession de ces données; ou (ii) de toute perte de bénéfices, revenus, contrats ou de toute autre perte accessoire découlant de l'impossibilité d'utiliser ces données.

2. Avis de droits d'auteur : Relativement à chaque copie de la totalité ou d'une partie des données pour le territoire du Canada, le client doit apporter de manière visible l'avis de droits d'auteur suivant sur au moins un de ces éléments : (i) l'étiquette pour le dispositif de stockage de la copie; (ii) l'emballage pour la copie; ou (iii) tout autre matériel emballé avec la copie, comme les manuels d'utilisateur ou les accords de licence d'utilisateur final : "Les données incluent les renseignements pris avec la permission des autorités canadiennes notamment : © Sa Majesté la reine aux droits du Canada, © l'Imprimeur de la reine pour l'Ontario, © la Société canadienne des postes, GéoBase®, © le Ministère des Ressources naturelles du Canada. Tous droits réservés.

3. Modalités de l'utilisateur final : Sauf accord contraire entre les parties, relativement à la fourniture de toute partie des données pour le territoire du Canada aux utilisateurs finaux pouvant être autorisés en vertu du contrat, le client doit fournir aux utilisateurs finaux, de manière bien visible, avec les modalités (établies avec les autres modalités d'utilisateur final à fournir en vertu du contrat, ou autrement fournies, par le client) qui doivent inclure les dispositions suivantes au nom des concédants de licence de données de tierce partie, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCan :

Les données peuvent inclure ou refléter les données des concédants de licence, incluant Sa Majesté la reine aux droits du Canada ("Sa Majesté"), la Société canadienne des postes ("Postes Canada") et le Ministère des Ressources naturelles du Canada ("RNCan"). Ces données sont proposées sous forme de licence "en l'état". Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCan, ne consentent aucun engagement, déclaration ou garantie relativement à ces données, qu'ils soient explicites ou implicites, découlant de la loi ou autrement, y compris, mais sans s'y limiter, l'efficacité, l'intégralité, la précision ou l'adéquation à un usage particulier. Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCan, ne peuvent être tenus responsables à l'égard de toute réclamation, demande ou action, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, demande ou action alléguant toute perte, blessure ou dommages, directs ou indirects, qui pourraient résulter de l'utilisation ou la possession des données ou de ces données. Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCan, ne peuvent être tenus responsables, sous quelque forme que ce soit, pour toute perte de revenus ou de contrat, ou toute perte consécutive de quelque sorte que ce soit, qui pourraient résulter de tout défaut dans les données ou ces données.
L'utilisateur final indemnisera et dégagera de toute responsabilité les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCan, et leurs officiers, employés et agents contre toute réclamation, demande ou action, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, demande ou action, alléguant des pertes, coûts, dépenses, dommages ou blessures (incluant les blessures entraînant le décès) survenant de l'utilisation ou de la possession des données ou des données.

4. Dispositions additionnelles : Les modalités contenues dans le présenta article constituent un ajout à tous les droits et obligations des parties en vertu du contrat. Dans la mesure où toutes dispositions du présent article ne sont pas en contradiction ou en conflit avec aucune autre disposition du contrat, les dispositions du présent article doivent prévaloir.

II. Mexique. La disposition suivante s'applique aux données pour le Mexique, qui comprennent certaines données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía ("INEGI") :

A. Toute copie des données ou de l'emballage contenant les données pour le Mexique doit contenir l'avis suivant : "Fuente : INEGI (Instituto Nacional de Estadística y Geografía)"

III. Territoire de l'Amérique latine

A. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Territoire	Avis
Argentine	IGN "INSTITUTO GEOGRAFICO NACIONAL ARGENTINO"
Équateur	"INSTITUTO GEOGRAFICO MILITAR DEL ECUADOR AUTORIZACION Nº IGM-2011-01- PCO-01 DEL 25 DE ENERO DE 2011" "source : © IGN 2009 - BD TOPO ®"
Guadeloupe, Guyane Française et Martinique Mexique	"Fuente : INEGI (Instituto Nacional de Estadística y Geografía)"

IV. Territoire du Moyen-Orient

A. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Pays	Avis
Jordanie	"© Royal Jordanian Geographic Centre". L'exigence d'avis précédant pour les données de la Jordanie est une clause substantielle du contrat. Si un client ou l'un de ses titulaires de sous-licence autorisés (le cas échéant) ne satisfait pas à cette exigence, HERE a le droit de résilier la licence du client relativement aux données de la Jordanie.

B. Données de la Jordanie. Le client et ses titulaires de sous-licence autorisés (le cas échéant) ne peuvent octroyer ou autrement distribuer la base de données de HERE pour la Jordanie ("Données de la Jordanie") aux fins d'utilisation dans des applications d'entreprise aux (i) entités non jordaniennes pour l'utilisation des données de la Jordanie uniquement en Jordanie ou (ii) clients basés en Jordanie. De plus, le client, ses titulaires de sous-licence autorisés (le cas échéant) et les utilisateurs finaux ne peuvent utiliser les données de la Jordanie dans les applications d'entreprise si une telle partie est (i) une entité non jordanienne utilisant les données de la Jordanie uniquement en Jordanie, ou (ii) un client basé en Jordanie. Aux fins des présentes, "Applications d'entreprise" signifient les applications de géomarketing, les applications GIS,

les applications de gestion d'actifs commerciaux mobiles, les applications de centre d'appel, les applications télématiques, les applications Internet pour organisation publique ou pour offrir des services de géocodage.

V. Territoire de l'Europe

A. Utilisation de certains codes de la circulation en Europe

1. Restrictions générales applicables aux codes de la circulation. Le client reconnaît et consent que dans certains pays du territoire de l'Europe, le client devra obtenir des droits directement des fournisseurs de code RDS-TMC tiers pour recevoir et utiliser les codes de circulation des données et fournir des transactions aux utilisateurs finaux de toute manière dérivée ou basée sur de tels codes de circulation. Pour ces pays, HERE doit livrer les données en incluant les codes de circulation au client, seulement après avoir reçu la certification du client ayant obtenu de tels droits.

2. Affichage des légendes des droits de tierce partie pour la Belgique. Le client doit, pour chaque transaction où il utilise les codes de circulation pour la Belgique, fournir l'avis suivant à l'utilisateur final : "les codes de circulation pour la Belgique sont fournis par le Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap et le Ministère de l'Équipement et des Transports."

B. Cartes papier. En ce qui concerne toute licence octroyée au client relativement à la fabrication, la vente ou la distribution de cartes papier (c.-à-d. une carte imprimée sur papier ou support similaire au papier) : (a) une telle licence relative aux données pour le territoire de la Grande-Bretagne est assujettie à la condition que le client conclue, et se conforme à, un contrat écrit distinct avec l'Ordnance Survey aux fins de créer et vendre des cartes au format papier, que le client paie à l'Ordnance Survey toutes redevances applicables aux cartes papier, et que le client se conforme aux exigences de l'Ordnance Survey en matière d'avis de droits d'auteur; (b) une telle licence pour la vente ou la distribution à titre onéreux relative aux données pour le territoire de la République tchèque est assujettie à la condition que le client obtienne préalablement le consentement écrit de la part de Kartografie a.s.; (c) une telle licence pour l'utilisation ou la distribution relative aux données pour le territoire de la Suisse est assujettie à la condition que le client obtienne un permis auprès du Bundesamt für Landestopografie of Switzerland; (d) le client ne peut utiliser des données pour le territoire de la France pour créer des cartes au format papier avec une échelle variant entre 1:5 000 et 1:250 000; et (e) le client ne peut utiliser des données pour créer, vendre ou distribuer des cartes papier, semblables ou très similaires, en termes de contenu des données et d'utilisation spécifique de couleur, de symboles et d'échelle, aux cartes au format papier publiées par les organismes de cartographie nationaux européens, notamment, mais sans limitation, Landervermessungämter of Germany, Topografische Dienst of the Netherlands, Nationaal Geografisch Instituut of Belgium, Bundesamt für Landestopografie of Switzerland, Bundesamt für Eich-und Vermessungswesen of Austria, et National Land Survey of Sweden.

C. Application de l'Ordnance Survey. Sans restreindre l'article IV (B) ci-dessus, en ce qui a trait aux données pour le territoire de la Grande-Bretagne, le client reconnaît et consent que l'Ordnance Survey puisse engager une action directement à l'encontre du client pour faire respecter la conformité avec l'avis de droits d'auteur de l'Ordnance Survey (voir la Section IV(D) ci-dessous) et les exigences de la carte papier (voir la Section IV(B) ci-dessus) dans le présent contrat.

D. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Pays	Avis
Autriche	"© Bundesamt für Eich- und Vermessungswesen"
Croatie Chypre, Estonie, Lettonie, Lituanie, Moldavie, Pologne, Slovénie ou Ukraine	"© EuroGeographics"
France	"source : © IGN 2009 – BD TOPO ®"
Allemagne	"Die Grundlagendaten wurden mit Genehmigung der zuständigen Behörden entnommen"
Grande-Bretagne	"Contains Ordnance Survey data © Crown copyright and database right 2010 Contains Royal Mail data © Royal Mail copyright and database right 2010"
Grèce	"Copyright Geomatics Ltd."
Hongrie	"Copyright © 2003; Top-Map Ltd."
Italie	"La Banca Dati Italiana è stata prodotta usando quale riferimento anche cartografia numerica ed al tratto prodotta e fornita dalla Regione Toscana."
Norvège	"Copyright © 2000; Norwegian Mapping Authority"
Portugal	"Source : IgeoE – Portugal"
Espagne	"Información geográfica propiedad del CNIG"
Suède	"Based upon electronic data © National Land Survey Sweden."
Suisse	"Topografische Grundlage: © Bundesamt für Landestopographie.

E. Distribution dans le pays respectif. Le client reconnaît que HERE n'a pas obtenu les approbations pour distribuer les données cartographiques pour les pays suivants dans ces pays respectifs : Albanie, Biélorussie, Kirghizistan, Moldavie et Ouzbékistan. HERE peut mettre à jour cette liste de temps à autre. Les droits de licence accordés au client en vertu de cette TL relativement aux données pour de tels pays dépe-

ndent du respect par le client de toutes les lois et tous les règlements en vigueur, incluant, mais sans limitation, toute licence ou autorisation requise pour distribuer l'application incorporant de telles données dans ces pays respectifs.

VI. Territoire de l'Australie

A. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Copyright. Based on data provided under license from PSMA Australia Limited (www.psma.com.au). Product incorporates data which is © 20XX Telstra Corporation Limited, GM Holden Limited, Intelematics Australia Pty Ltd and Continental Pty Ltd.

B. Avis de tierce partie pour l'Australie. En plus de ce qui précède, les modalités de l'utilisateur final pour toute application contenant les codes de circulation RDS-TMC pour l'Australie doivent contenir l'avis suivant : "Product incorporates traffic location codes which is © 20XX Telstra Corporation Limited and its licensors."

Divulgation du système télématique de réseau véhicule AT&T

DANS CETTE SECTION, L'UTILISATEUR FINAL SIGNIFIE VOUS ET VOS BÉNÉFICIAIRES, EXÉCUTANTS, REPRÉSENTANTS PERSONNELS LÉGAUX ET PERSONNES AUTORISÉES. AUX FINS DE LA PRÉSENTE SECTION, LE "PRESTATAIRE DE SERVICES SANS FIL SOUS-JACENT" INCLUS SES AFFILIÉS ET FOURNISSEURS ET LEURS RESPONSABLES, DIRECTEURS, EMPLOYÉS, SUCCESSEURS ET PERSONNES AUTORISÉES. L'UTILISATEUR FINAL N'A PAS DE RELATION CONTRACTUELLE AVEC LE PRESTATAIRE DE SERVICES SANS FIL SOUS-JACENT ET L'UTILISATEUR FINAL N'EST PAS LE BÉNÉFICIAIRE TIERS D'UN ACCORD ENTRE FORD ET LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT. L'UTILISATEUR FINAL COMPREND ET ACCEPTE QUE LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT N'A PAS DE RESPONSABILITÉ JURIDIQUE, ÉQUITABLE OU AUTRE EN LIEN AVEC L'UTILISATEUR FINAL. EN AUCUN CAS, QUELLE QUE SOIT LA FORME DE L'ACTION, QUE CE SOIT POUR MANQUEMENT UN CONTRAT, UNE GARANTIE, UNE NÉGLIGENCE, UNE RESPONSABILITÉ STRICTE DANS LA RESPONSABILITÉ CIVILE OU AUTRE, LE RECOURS EXCLUSIF DE L'UTILISATEUR FINAL POUR TOUTES RÉCLAMATIONS DÉCOULANT DE CE CONTRAT, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE DÉFAILLANCE OU INTERRUPTION DU SERVICE FOURNI CI-DESSUS, EST LIMITÉ AU PAIEMENT DES DOMMAGES POUR UN MONTANT NE DÉPASSANT PAS LE MONTANT PAYÉ PAR L'UTILISATEUR FINAL POUR LES SERVICES DANS LES DEUX MOIS QUI PRÉCÈDENT LA DATE DE LA RÉCLAMATION.

(ii) L'UTILISATEUR FINAL ACCEPTE D'INDEMNISER ET DÉGAGE TOUTE RESPONSABILITÉ DU PRESTATAIRE DE SERVICE SANS FIL SOUS-JACENT ET SES DIRIGEANTS, EMPLOYÉS ET AGENTS CONTRE TOUTES LES RÉCLAMATIONS, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES RÉCLAMATIONS POUR DIFFAMATION, CALOMNIE, OU TOUT DOMMAGE MATÉRIEL, BLESSURE CORPORELLE OU DÉCÈS, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, EN RELATION AVEC CE CONTRAT OU L'UTILISATION, LE NON RESPECT D'UTILISATION OU L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER L'APPAREIL

SAUF SI LES RÉCLAMATIONS RÉSULTENT DE LA NÉGLIGENCE OU FAUTE INTENTIONNELLE DU PRESTATAIRE SOUS-JACENT. CETTE INDEMNITÉ SERA MAINTENUE SUITE À LA RÉSILIATION DE L'ACCORD.

(iii) L'UTILISATEUR FINAL N'A AUCUN DROIT DE PROPRIÉTÉ SUR UN NUMÉRO ATTRIBUÉ À L'APPAREIL

(iv) L'UTILISATEUR FINAL COMPREND QUE FORD ET LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT NE PEUVENT GARANTIR LA SÉCURITÉ DES TRANSMISSIONS SANS FIL ET NE SONT PAS RESPONSABLES D'UN MANQUE DE SÉCURITÉ RELATIF À L'UTILISATION DES SERVICES.

LE SERVICE EST DESTINÉ À L'USAGE DE [L'UTILISATEUR FINAL] UNIQUEMENT ET L'UTILISATEUR FINAL NE DOIT PAS REVENDRE LE SERVICE À TOUTE AUTRE PARTIE. L'UTILISATEUR FINAL COMPREND QUE LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT NE COUVRE AUCUNE GARANTIE OU INTERRUPTION DE SERVICE. LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT NE GARANTIT PAS QUE LES UTILISATEURS FINAUX PEUVENT OU SERONT LOCALISÉES EN FONCTION DU SERVICE. LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT N'OFFRE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, SUR LA QUALITÉ MARCHANDE OU L'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, D'ADAPTATION OU DE PERFORMANCE À L'ÉGARD DE TOUS SERVICES OU MARCHANDISES, ET EN AUCUN CAS AT&T NE POURRA ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE, QU'IL S'AGISSE OU NON DE SA PROPRE NÉGLIGENCE DE : (A) L'ACTE OU DE L'OMISSION D'UN TIERS; (B) DES ANOMALIES, OMISSIONS, INTERRUPTIONS, ERREURS, DÉFAILLANCES DE TRANSMISSION, RETARDS OU DÉFAUTS DANS LE SERVICE FOURNI PAR OU VIA LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT; (C) DES DOMMAGES OU BLESSURES CAUSÉS PAR LA SUSPENSION OU LA CESSATION PAR LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT; OU (D) DOMMAGE OU BLESSURE CAUSÉ PAR UNE DÉFAILLANCE OU UN DÉLAI DE CONNEXION D'UN APPEL À UNE ENTITÉ, Y COMPRIS AU 911 OU TOUT AUTRE SERVICE D'URGENCE. DANS LES LIMITES PERMISES PAR LA LOI, L'UTILISATEUR FINAL ACCEPTE D'INDEMNISER ET DÉGAGE TOUTE RESPONSABILITÉ DU PRESTATAIRE DE SERVICE SANS FIL SOUS-JACENT CONTRE TOUTE RÉCLAMATION D'UNE PERSONNE OU D'UNE ENTITÉ POUR DES DOMMAGES DE NATURE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, DES SERVICES FOURNIS PAR LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT OU DE LEUR UTILISATION, Y COMPRIS LES RÉCLAMATIONS DÉCOULANT ENTIÈREMENT OU EN PARTIE DE LA NÉGLIGENCE DU PRESTATAIRE SOUS-JACENT.

VII. Territoire de la Chine

Usage personnel uniquement

Vous convenez d'utiliser ces données avec [insérer le nom de l'application du client] exclusivement à des fins personnelles et non commerciales pour lesquelles vous détenez une licence et non pour des sociétés de service, le temps partagé ou d'autres objectifs. Par conséquent, tout en tenant compte des restrictions des paragraphes suivants, vous pouvez copier au besoin ces données pour votre usage personnel afin de (i) les consulter et (ii) les sauvegarder, tant que vous ne supprimez pas les avis de droits d'auteur et ne modifiez pas les données, de quelque manière que ce soit. Vous convenez de ne pas autrement reproduire, copier, modifier,

décompiler, désassembler ni procéder à une ingénierie inverse de ces données et de ne pas les transférer ni les distribuer, sous aucune forme et pour aucun usage, sauf dans la mesure où les lois contraignantes le permettent.

Restrictions

Sauf si vous détenez une licence spécifique à cette fin accordée par NAV2 et sans limiter le paragraphe précédent, vous ne pouvez pas utiliser ces données (a) avec des produits, des dispositifs ou des applications installés ou autrement connectés ou en communication avec des véhicules en mesure d'effectuer la navigation, le positionnement, la répartition, le guidage en temps réel, la gestion de parc ou des applications semblables; ou (b) avec ou en communication avec un dispositif de positionnement ou un système électronique ou informatique mobile ou sans fil connecté, y compris, sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels. Vous acceptez de cesser d'utiliser ces données si vous ne respectez pas ces modalités.

Garantie limitée

NAV2 garantit que (a) les données fonctionneront correctement avec les contenus écrits associés pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de réception, et (b) tout service d'assistance fourni par NAV2 doit être essentiellement tel que décrit dans les documents écrits applicables offerts par NAV2, et les ingénieurs de support de NAV2 feront les efforts commercialement raisonnables pour résoudre tout problème.

Recours du client

La responsabilité entière de NAV2 et de ses fournisseurs et votre recours exclusif doivent être, à l'entière discrétion de NAV2, soit (a) un remboursement du prix payé, le cas échéant, ou (b) une réparation ou un remplacement des données qui ne satisfont pas à la garantie limitée de NAV2, lesquelles sont retournées à NAV2 avec une copie de votre reçu. La présente garantie limitée est nulle si la défaillance des données résulte d'un accident, d'un abus ou d'une mauvaise application. Toutes données de remplacement seront garanties pour le reste de la période de garantie originale ou trente (30) jours, la période la plus longue prévalant. Aucun de ces recours ni aucun service d'assistance produit offert par NAV2 n'est disponible sans preuve d'achat auprès d'une source internationale autorisée.

Aucune autre garantie :

À L'EXCEPTION DE LA GARANTIE LIMITÉE MENTIONNÉE PLUS HAUT ET DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LÉGISLATION EN VIGUEUR, NAV2 ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (INCLUANT LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) DÉCLINENT TOUTE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ, DE PERFORMANCE, DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE TITULARITÉ OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. Certaines exclusions de garantie peuvent ne pas être autorisées en vertu de la loi en vigueur et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus pourrait ne pas s'appliquer à votre cas.

Responsabilité limitée :

DANS LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LÉGISLATION EN VIGUEUR, NAV2 ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (INCLUANT LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) NE DOIVENT PAS ÊTRE TENUS

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

RESPONSABLES ENVERS VOUS DE : TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION, QUELLE QUE SOIT LA NATURE DE LA CAUSE DE LA RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION ALLÉGUANT TOUTE PERTE, BLESSURE OU TOUS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, QUI POURRAIENT RÉSULTER DE L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION DE CES INFORMATIONS, OU DE TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, REVENUS, CONTRATS OU ÉPARGNE OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER OU CONSÉCUTIF DÉCOULANT DE VOTRE UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CES INFORMATIONS, DE TOUT DÉFAUT DANS CES INFORMATIONS, OU DE LA VIOLATION DE CES MODALITÉS OU CONDITIONS, QUE CE SOIT DANS UNE ACTION EN RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTUELLE, OU QUE CE SOIT FONDÉ SUR UNE GARANTIE, MÊME SI NAV2 OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITÉ DE NAV2 OU DE SES FOURNISSEURS NE DOIT EXCÉDER LE PRIX PAYÉ. Certaines exclusions de responsabilité peuvent ne pas être autorisées en vertu de la loi en vigueur et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus pourrait ne pas s'appliquer à votre cas.

Restriction de l'exportation

Vous acceptez de n'exporter, vers aucune destination, aucune partie des données qui vous sont fournies ou aucun produit direct qui en découle, sauf en conformité avec toutes les licences et toutes les autorisations requises en vertu des lois et des règlements en vigueur sur l'exportation.

Protection IP

Les données sont la propriété de NAV2 ou de ses fournisseurs et sont protégées par le droit d'auteur en vigueur et autres lois et traités relatifs à la propriété intellectuelle. Les données sont fournies uniquement sur la base d'une licence d'utilisation, et à la vente.

Exhaustivité du contrat

Ces conditions générales constituent l'intégralité du contrat entre NAV2 (et ses concédants de licence, y compris leurs propres concédants de licence et fournisseurs) et vous-même relativement à l'objet des présentes, et remplacent dans leur intégralité tous les accords écrits ou oraux préexistants entre nous à l'égard de tels sujets.

Loi applicable

Les conditions générales ci-dessus sont régies par les lois de la République populaire de Chine, sans donner effet (i) à ses stipulations en matière de conflit des lois ou (ii) à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, qui est explicitement exclue. Tout litige découlant des données fournies en vertu des présentes ou y étant lié doit être soumis à la Commission d'arbitrage pour l'économie et le commerce international de Shanghai.

Copyright Gracenote®

Disque compact et musique – données connexes de Gracenote, Inc., copyright©

2000-2007 Gracenote. Logiciel Gracenote, copyright© 2000–2007 Gracenote. Ce produit et ce service peuvent respecter un ou plusieurs des brevets américains suivants Brevets 5 987,525; 6 061,680; 6 154,773; 6 161,132; 6 230,192; 6 230,207; 6 240,459; 6 330,593 et autres brevets délivrés ou en instance. Certains services sont fournis sous licence de Open Globe, Inc. pour les États-Unis Brevet 6 304 523.

Gracenote et CDDB sont des marques déposées de Gracenote. Le logo et le logotype Gracenote, ainsi que le logo "Powered by Gracenote™" sont des marques de commerce de Gracenote.

Contrat de licence d'utilisation Gracenote® (CLUF)

Cet appareil contient un logiciel de Gracenote, Inc. de 2000 Powell Street Emeryville, Californie 94608 ("Gracenote").

Le logiciel de Gracenote (le "Logiciel Gracenote") permet à cet appareil d'identifier un fichier de disque et de musique et d'obtenir de l'information connexe, y compris de l'information sur le nom, l'artiste, le morceau et le titre ("données Gracenote") de serveurs en ligne ("serveurs Gracenote") et d'effectuer certaines autres fonctions. Vous ne pouvez utiliser les données Gracenote que par les fonctions destinées à l'utilisateur de cet appareil. Cet appareil peut contenir de l'information appartenant aux fournisseurs de Gracenote. Dans ce cas, toutes les restrictions stipulées dans le présent contrat relatives aux données Gracenote s'appliquent aussi à un tel contenu et de tels fournisseurs de contenu auront également droit à tous les avantages et protections stipulés dans le présent contrat dont jouit Gracenote. Vous acceptez d'utiliser le contenu de Gracenote ("contenu Gracenote"), les données Gracenote, le logiciel Gracenote et les serveurs Gracenote pour votre usage personnel et non commercial uniquement. Vous acceptez de ne pas attribuer, copier, transférer ou transmettre le contenu Gracenote, le logiciel Gracenote ou toute donnée Gracenote (sauf dans une étiquette associée à un fichier de musique) à un tiers. VOUS ACCEPTEZ DE NE PAS UTILISER ET DE NE PAS EXPLOITER LE CONTENU GRACENOTE, LES DONNÉES GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE À D'AUTRES FINS QUE CELLES EXPRESSÉMENT PERMISES AUX PRÉSENTES.

Vous acceptez que vos licences non exclusives d'utilisation du contenu Gracenote, des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote soient immédiatement révoquées si vous violez ces restrictions. Si vos licences arrivent à échéance, vous acceptez de cesser toute utilisation du contenu Gracenote, des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote.

Gracenote, respectivement, se réserve tous les droits des données Gracenote, du logiciel Gracenote, des serveurs Gracenote et du contenu Gracenote, y compris les droits de propriété. En aucune circonstance, Gracenote ne sera tenue responsable de tout paiement qui vous est dû pour toute information que vous fournissez, y compris tout matériel protégé par droits d'auteurs ou information de fichier musical. Vous acceptez que Gracenote fasse valoir ses droits respectifs, collectivement ou individuellement, en vertu de ce contrat, contre vous, directement au nom de chaque société.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Gracenote utilise un identifiant unique afin de faire le suivi des demandes à des fins statistiques. Le but d'un identifiant numérique attribué de manière aléatoire est de permettre à Gracenote de compter les demandes tout en protégeant votre anonymat. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la page Web sur la politique de protection de la vie privée sur le site www.gracenote.com.

LE LOGICIEL GRACENOTE, CHAQUE ÉLÉMENT DES DONNÉES GRACENOTE ET LE CONTENU DE GRACENOTE VOUS SONT ACCORDÉS "TELS QUELS" SOUS LICENCE. GRACENOTE NE FORMULE AUCUNE DÉCLARATION OU GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT À L'EXACTITUDE DES DONNÉES GRACENOTE ISSUES DES SERVEURS GRACENOTE OU DU CONTENU GRACENOTE. GRACENOTE SE RÉSERVE LE DROIT, COLLECTIVEMENT ET INDIVIDUELLEMENT, DE SUPPRIMER DES DONNÉES ET (OU) LE CONTENU DES SERVEURS DES SOCIÉTÉS RESPECTIVES OU, DANS LE CAS DE GRACENOTE, DE MODIFIER DES CATÉGORIES DE DONNÉES POUR TOUT MOTIF JUGÉ SUFFISANT PAR GRACENOTE. GRACENOTE NE GARANTIT PAS QUE LE CONTENU GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE NE CONTIENNENT PAS D'ERREUR OU QUE LE FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL GRACENOTE OU DES SERVEURS GRACENOTE NE SERA PAS INTERROMPU. GRACENOTE N'EST NULLEMENT TENUE DE VOUS FOURNIR DES TYPES DE DONNÉES AMÉLIORÉS OU D'AUTRES TYPES DE DONNÉES QUE GRACENOTE PEUT CHOISIR DE FOURNIR À L'AVENIR, ET EST LIBRE D'INTERROMPRE EN TOUT TEMPS SES SERVICES EN LIGNE. GRACENOTE REJETTE TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE TITRE ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. GRACENOTE NE GARANTIT PAS LES RÉSULTATS OBTENUS EN UTILISANT LE LOGICIEL OU TOUT SERVEUR GRACENOTE. EN AUCUNE CIRCONSTANCE GRACENOTE NE SERA TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU ACCESSOIRES OU DE TOUTE PERTE DE PROFIT OU DE REVENU POUR UN MOTIF QUELCONQUE. © Gracenote 2007.

Énoncé relatif aux fréquences radio

Identifiant du FCC : ACJ-SYNCG3-L

Industrie Canada : 216B-SYNCG3-L

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

(1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles;

(2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

AVERTISSEMENT: Tout changement ou modification apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités d'homologation compétentes peut annuler le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

L'antenne utilisée pour cet émetteur ne doit pas être située au même endroit ou fonctionner conjointement avec une autre antenne ou un autre émetteur.

Territoire de Taiwan

Remarque : Conformément à l'approche de gestion des moteurs à rayonnement radioélectrique de faible puissance :

Article 12 : Pour les modèles approuvés et homologués de moteurs à rayonnement de faible puissance, les compagnies, les entreprises ou les utilisateurs ne doivent pas modifier la fréquence, augmenter la puissance ou modifier les caractéristiques et les fonctions de la conception originale sans autorisation.

Article 14 : L'utilisation de moteurs radioélectriques de faible puissance ne doit pas affecter la sécurité aérienne et nuire aux télécommunications légales. Si des interférences sont détectées, cessez immédiatement d'utiliser l'appareil et ne reprenez l'utilisation qu'après avoir vérifié qu'il n'y a plus d'interférences. Pour les télécommunications légales et la télécommunication sans fil de la société de télécommunications, le moteur à radiofréquence de faible puissance doit être capable de tolérer les limites légales d'interférences provenant d'équipements de télécommunication, industriels, scientifiques et d'ondes radio.

SUNA TRAFFIC CHANNEL – CONDITIONS GÉNÉRALES

Pour activer, utiliser ou accéder à SUNA Traffic Channel, SUNA Predictive ou tout autre contenu ou matériel fourni par Intelematics (ensemble, les **Produits ou Services SUNA**), vous devez en accepter les conditions générales. Voici un résumé des conditions générales applicables. Pour connaître l'ensemble des conditions générales relatives à votre utilisation des Produits ou Services SUNA, veuillez consulter :

Site Web
www.sunatraffic.com.au/termsandconditions/

1. Acceptation

Si vous utilisez les produits ou services SUNA, vous serez réputé avoir accepté et convenu de respecter les conditions générales stipulées en totalité à :

Site Web
www.sunatraffic.com.au/termsandconditions/

2. Propriété intellectuelle

Les produits ou services SUNA sont destinés à votre usage personnel. Vous ne devez pas enregistrer, ni en transmettre le contenu, ni l'utiliser en association avec tout autre service d'information de trafic ou de guidage routier ni avec un dispositif non agréé par Intelematics. Vous n'êtes titulaire d'aucun droit de propriété intellectuelle (droit d'auteur inclus) sur les données utilisées pour fournir les produits ou services SUNA.

3. Usage adéquat

Les produits ou services SUNA sont destinés à aider aux déplacements motorisés et à la planification-voyage; ils ne procurent pas une information complète ou précise en toutes situations. Vous pourrez parfois constater une latence due à l'utilisation de produits ou services SUNA. Vous convenez que ce n'est pas prévu ou adapté à une utilisation dans des applications où l'heure d'arrivée ou les instructions de conduite peuvent avoir un effet sur la sécurité du public ou la vôtre.

4. Utilisation des Produits ou Services SUNA pendant la conduite

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Vous ou tout autre conducteur autorisé du véhicule dans lequel les produits ou services SUNA sont disponibles ou installés et activés demeurez en tout temps responsables de respecter la législation en vigueur et les règles de conduite sécuritaires. En particulier, vous convenez de n'utiliser activement les produits ou services SUNA que lorsque le véhicule est immobilisé et que cette pratique est sûre.

5. Continuité du service et réception de SUNA Traffic Channel

Nous déployons des efforts raisonnables pour assurer la fourniture de SUNA Traffic Channel 24 heures sur 24, 365 jours par an. SUNA Traffic Channel peut parfois être indisponible pour des raisons techniques ou de maintenance programmée. Nous essaierons de réaliser les opérations de maintenance à des heures où la circulation est fluide. Nous nous réservons le droit de retirer des produits ou services SUNA à tout moment.

De plus, nous ne pouvons garantir la réception ininterrompue du signal RDS-TMC de SUNA Traffic Channel en tout lieu.

6. Limitation de responsabilité

Ni Intelematics (ni ses fournisseurs ou le fabricant de votre appareil [les "**Fournisseurs**"]) ne seront tenus responsables envers vous ou tout autre tiers en cas de dommages, qu'ils soient directs, indirects, accessoires ou autres, résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser les produits ou services SUNA, même si Intelematics ou un fournisseur a été averti de la possibilité de tels dommages. Vous convenez également que ni Intelematics ni aucun fournisseur ne s'engage ou ne garantit la disponibilité, la précision et l'exhaustivité des produits ou services SUNA et, dans les limites fixées par la législation, Intelematics et les fournisseurs excluent toute garantie pouvant autrement être induite par toute loi fédérale ou d'un État à propos des produits ou services SUNA.

7. Nota

La préparation de ce manuel a fait l'objet d'une grande attention. Le développement continu de produits peut signifier que certains renseignements ne sont pas parfaitement à jour. Les renseignements contenus dans ce document sont modifiables sans préavis.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Il est possible que votre véhicule soit équipé de composants qui transmettent et reçoivent des ondes radio et sont par conséquent soumis à des réglementations gouvernementales.

Ces composants doivent accepter toute interférence reçue, y compris les interférences susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable. Pour consulter les étiquettes d'homologation et les déclarations de conformité, visitez le site www.wirelessconformity.ford.com.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ - VÉHICULES AVEC : SYNC 3

Énoncé relatif aux fréquences radio

Version SYNC	Numéro d'identification de pneu FCC	Numéro d'identification IC
3.0	ACJ-SYNCG3-L	216B-SYNCG3-L
3.1	ACJ-FA-170-BCARHS	216B-FA170BCARHS
3.2	ACJ-FG-185-SG32MH	216B-FG185SG32MH

AVERTISSEMENT: Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse de la partie en charge de la conformité peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Ces dispositifs sont conformes aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Le dispositif ne cause pas d'interférences nuisibles.
2. L'appareil accepte toute interférence reçue, y compris les interférences susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable.

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

A

A/C
Voir : Climatisation.....124
ABS
Voir : Freins.....174
Accessoires.....452
Accessoires
Voir : Pièces de rechange recommandées 14
ACC
Voir : Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif.....191
Activation et désactivation des feux de route automatiques.....89
Activation des feux de route automatiques.....89
Activation et désactivation du régulateur de vitesse.....190
Activation du régulateur de vitesse.....190
Désactivation du régulateur de vitesse.....190
Affichage d'information.....103
Généralités.....103
Afficheur de messages
Voir : Affichage d'information.....103
Aide au démarrage en côte.....176
Activation et désactivation du système.....177
Utilisation du système d'aide au démarrage en côte.....176
Aide au stationnement arrière.....184
Indicateur de distance d'objet.....185
Aides à la conduite.....199
Aides au stationnement.....183
Principes de fonctionnement.....183
Alarme
Voir : Alarme antivol.....76
Alarme antivol.....76
Activation de l'alarme.....76
Désactivation de l'alarme.....76
Alerte conducteur.....199
Utilisation de l'alerte conducteur.....200
Alerte de circulation transversale.....207
Activation et désactivation du système.....209
Capteurs du système d'alerte de circulation transversale.....209
Comportement du système d'alerte de circulation transversale lorsqu'une remorque est attelée.....209
Limites du système d'alerte de circulation transversale.....209
Messages d'information du système d'alerte de circulation transversale.....210
Témoin d'alerte de circulation transversale.....210
Utilisation de la fonction d'alerte de circulation transversale.....207
Annulation de la vitesse programmée.....191
Antipatinage.....178
Principes de fonctionnement.....178
Aperçu.....19
Aperçu sous le capot - 2.3L EcoBoost™.....268
Aperçu sous le capot - 5.0L, Bullitt.....270
Aperçu sous le capot - 5.0L.....269
Appendices.....477
Applications.....433
SiriusXM Traffic et Travel Link.....434
Utilisation d'applications sur un appareil Android.....433
Utilisation d'applications sur un appareil iOS.....433
Utilisation d'une application de navigation mobile sur un appareil Android.....434
Applications et services du système SYNC™.....384
Applications mobiles SYNC.....386
Assistance 911.....384
Appuie-tête.....133
Appuie-tête fixes de siège avant.....134
Inclinaison de l'appuie-tête.....134
Réglage de l'appuie-tête.....133
Appuie-tête
Voir : Appuie-tête.....133
À propos de ce manuel.....7
À propos des feux de route automatiques.....89
À propos du filtre à air d'habitacle.....131
À propos du régulateur de vitesse.....190
Assistance à la clientèle.....246

Assistance dépannage.....239
Véhicules vendus au Canada : Faire appel à l'assistance dépannage.....240
Véhicules vendus aux États-Unis : Comment faire appel à l'Assistance dépannage.....239
Véhicules vendus aux États-Unis : Utilisation de l'assistance dépannage.....239
Assistance pré-collision.....212
Capteurs obstrués.....214
Indication de la distance et alerte.....213
Réglage des paramètres du système d'avertissement de collision.....214
Utilisation du système d'avertissement de collision.....212
Autoradio - Véhicules avec : SYNC 3.....370
Accès aux réglages sonores.....370
Activation et désactivation de la chaîne audio.....371
Changement des stations de radio.....371
Éjection d'un CD.....371
Insertion d'un CD.....371
Pause ou lecture du média.....371
Recherche automatique, avance et retour rapides.....371
Réglage du volume.....370
Autoradio - Véhicules avec : SYNC.....367
Accès au menu Applications.....368
Accès au menu des sources multimédia.....368
Accès aux fonctions du téléphone.....368
Accès aux menu Réglages.....368
Accès aux réglages de l'heure.....368
Accès aux réglages sonores.....368
Activation et désactivation de l'écran.....369
Activation et désactivation de la chaîne audio.....369
Changement des stations de radio.....369
Écoute de la radio.....369
Mise en sourdine du système audio.....369
Pause ou lecture du média.....369
Recherche automatique, avance et retour rapides.....369
Réglage du volume.....368
Utilisation de la commande d'affichage.....369
Utilisation du clavier numérique.....369
Avertisseur sonore.....80
Avis spéciaux.....15
Directives spéciales.....15
Garantie limitée de véhicule neuf.....15
Prise de diagnostic embarqué.....16

B

Balais d'essuie-glace
Voir : Vérification des balais d'essuie-glace.....283
Batterie
Voir : Remplacement de la batterie de 12 V 281
BLIS
Voir : Système d'information sur les angles morts.....205
Boîte de vitesses automatique.....168
Apprentissage adaptatif de la boîte de vitesses automatique.....171
Boîte de vitesses automatique à sélecteur bifonction SelectShift™.....169
Interverrouillage frein-levier sélecteur.....170
Positions du levier sélecteur de votre boîte de vitesses automatique.....168
Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige.....172
Boîte de vitesses.....166
Boîte de vitesses
Voir : Boîte de vitesses.....166
Boîte manuelle.....166
Marche arrière.....167
Seuils de passage des vitesses recommandés.....166
Stationnement de votre véhicule.....167
Utilisation de l'embrayage.....166

C

Caméra de recul
Voir : Caméra de rétrovision 186
Caméra de rétrovision.....186
Utilisation du système de caméra de recul.....186

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Capacités et spécifications - 2.3L EcoBoost™ 346
Boîte de vitesses automatique....346
Boîte de vitesses manuelle....347
Circuit de freins hydrauliques....352
Essieu arrière....353
Graisse....351
Huile moteur 2.3L EcoBoost de base....348
Huile moteur 2.3L EcoBoost haute puissance....350
Huile moteur de rechange pour froids extrêmes....349
Liquide de refroidissement....347
Réservoir de carburant....351
Réservoir de lave-glace....353
Serrures....352
Système de climatisation....346
Capacités et spécifications - 5.0L....354
Boîte de vitesses automatique....354
Boîte de vitesses manuelle....355
Circuit de freins hydrauliques....359
Essieu arrière....360
Graisse....358
Huile moteur....356
Huile moteur de rechange pour froids extrêmes....357
Liquide de refroidissement....355
Réservoir de carburant....358
Réservoir de lave-glace....360
Serrures....359
Système de climatisation....354
Capacités et spécifications....340
Capteur de poids du passager avant....47
Carburant et remplissage....152
Ceintures de sécurité....35
Principes de fonctionnement....35
Centrale multimédia....378
Chaîne audio 367
Généralités....367
Chaînes à neige
Voir : Utilisation de chaînes à neige....326
Chauffage
Voir : Climatisation....124
Chauffe-moteur....150
Utilisation du chauffe-moteur....151
Cirage....293
Clés et commandes à distance....56
Clignotants....87
Climatisation....421
Accès au menu de commande de chauffage et de climatisation....421
Accès aux commandes de chauffage et de climatisation arrière....424
Activation/désactivation de la lunette arrière chauffante....423
Activation/désactivation des rétroviseurs extérieurs chauffants....423
Activation/désactivation des sièges chauffants....424
Activation/désactivation des sièges ventilés arrière....424
Activation/désactivation du système de climatisation....422
Activation/désactivation du volant de direction chauffant....423
Activation et désactivation de la climatisation au maximum....423
Activation et désactivation de la commande de chauffage et de climatisation....422
Activation et désactivation de l'air recirculé....423
Activation et désactivation des sièges à régulation de température....422
Activation et désactivation des sièges à régulation de température arrière....424
Activation et désactivation des sièges chauffants....423
Activation et désactivation des sièges ventilés....424
Activation et désactivation du dégivrage maximal....423
Activation et désactivation du mode AUTO....422
Activation et désactivation du mode Auto arrière....424
Activation et désactivation du mode de régulation à deux zones....423
Activation et désactivation du pare-brise chauffant....423
Orientation de l'écoulement de l'air....421
Réglage de la température....422
Réglage de la vitesse du ventilateur d'habitacle....422

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Témoin de verrouillage de la commande de climatisation arrière....424
Climatisation
Voir : Climatisation....124
Combiné des instruments....95
Commande audio....78
La commande permet d'exécuter les fonctions suivantes :....78
Commande automatique de la température....125
Activation/désactivation du système de climatisation....126
Activation et désactivation de la climatisation au maximum....126
Activation et désactivation de la commande de chauffage et de climatisation....126
Activation et désactivation de l'air recirculé....127
Activation et désactivation du dégivrage....126
Activation et désactivation du dégivrage maximal....126
Activation et désactivation du mode AUTO....126
Réglage de la température....126
Réglage de la vitesse du moteur de soufflerie....126
Commande d'éclairage....84
Appel de phares....85
Feux de route....84
Commande d'éclairage du tableau de bord....85
Commande d'un Guide du propriétaire additionnel....251
Pour obtenir une copie du Guide du propriétaire en français....251
Commande de l'affichage d'information - Véhicules avec : SYNC 3....79
Menus d'actions rapides....80
Commande de l'affichage d'information - Véhicules avec : SYNC....79
Commande de transmission....216
Amortisseurs adaptatifs....218
Correspondance du régime....219
Direction sélectionnable....218
Échappement actif....218
Modes de conduite sélectionnables....216
Commande manuelle de la température....124
Activation/désactivation du système de climatisation....125
Activation et désactivation de la climatisation au maximum....125
Activation et désactivation de la commande de chauffage et de climatisation....125
Activation et désactivation de l'air recirculé....125
Activation et désactivation du dégivrage maximal....125
Orientation de l'écoulement de l'air....124
Réglage de la température....124
Réglage de la vitesse du moteur de soufflerie....124
Commande vocale....78
Compatibilité électromagnétique....477
Conduite à grande vitesse....337
Conduite dans l'eau....237
Conduite économique....236
Connectivité réseau....362
Connexion du véhicule à un réseau mobile....362
Connectivité réseau – Dépannage....363
Connexion du véhicule à un réseau mobile....362
Activation du modem avec FordPass....362
Activation du modem avec l'écran tactile....362
À propos du modem....362
Conseils de conduite avec l'ABS
Voir : Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage....175
Conseils de conduite....235
Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage....175
Conseils sur la régulation de la température dans l'habitacle - Véhicules avec : Régulation automatique de température....128
Chauffage rapide de l'habitable....129
Conseils généraux....128
Désembuage des glaces latérales par temps froid....129

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Refroidissement rapide de l'habitacle....129
Réglages de chauffage recommandés....129
Réglages de refroidissement recommandés....129
Conseils sur la régulation de la température dans l'habitacle - Véhicules avec : Régulation manuelle de température....127
Chauffage rapide de l'habitable....127
Conseils généraux....127
Désembuage des glaces latérales par temps froid....128
Refroidissement rapide de l'habitacle....127
Réglages de refroidissement recommandés....128
Réglages recommandés pour le chauffage....127
Véhicule immobile durant des périodes prolongées par températures ambiantes extrêmement élevées....128
Consignes de sécurité....152
Console centrale....145
Verrouillage du vide-poches....145
Consommation de carburant....159
Calcul de la consommation de carburant....159
Capacité annoncée....159
Remplissage du réservoir de carburant....159
Contournement des feux de route automatiques....90
Contrat de licence de l'utilisateur final....480
CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL DU LOGICIEL DE VÉHICULE (CLUF)....480
Contrôle de stabilité....180
Principes de fonctionnement....180
Contrôle d'huile de boîte de vitesses manuelle....278
Convertisseur catalytique....162
Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien (I/M)....164
Système de diagnostic embarqué (OBD-II)....163
Coupure de carburant....240
Couvre-plancher....237
Création d'un de point d'accès Wi-Fi....365
Connexion d'un appareil au point d'accès Wi-Fi....365
Trouver le nom et le mot de passe du point d'accès Wi-Fi....365
Création d'un dispositif MyKey....64
Programmation et modification des réglages configurables....65
Crevaison
Voir : Remplacement d'une roue....331

D

Déclaration de conformité....509
Déclaration de conformité - Véhicules avec : SYNC 3....510
Énoncé relatif aux fréquences radio....510
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (Canada seulement)....252
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement)....252
Démarrage à distance....130
Réglages automatiques....130
Démarrage d'un moteur à essence....147
Arrêt automatique du moteur....149
Arrêt du moteur lorsque votre véhicule est à l'arrêt....149
Arrêt du moteur lorsque votre véhicule se déplace....149
Démarrage impossible....148
Information importante concernant la ventilation....150
Précautions contre les gaz d'échappement....150
Redémarrage rapide....148
Démarrage et arrêt du moteur....146
Généralités....146
Démarrage sans clé....146
Modes d'allumage....146
Démarrage-secours du véhicule....241
Branchement des câbles volants....242
Démarrage du moteur....243
Dépose du protecteur de batterie....241
Pose du protecteur de batterie....244
Préparation du véhicule....241
Retrait des câbles volants....243

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Dépannage.....239
Dépannage de SYNC™ 3.....438
Applications.....446
Connectivité Wi-Fi.....448
Modes USB et Bluetooth Audio.....439
Navigation.....445
Profils personnalisés.....449
Reconnaissance vocale.....438
Réinitialisation du système.....451
Renseignements et aide supplémentaires.....451
Téléphone.....442
Dépannage du système SYNC™.....389
Désignation du code de boîte de vitesses.....345
Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable.....53
Différentiel à glissement limité.....173
Ponts Traction-Lok™ et TORSEN™.....173
Direction.....211
Apprentissage adaptatif.....211
Direction assistée à commande électrique.....211
Dispositif antipollution.....161
Dispositif de verrouillage de la direction.....147
Déverrouillage du volant de direction.....147
Dispositifs de retenue supplémentaires.....44
Principes de fonctionnement.....44
Divertissement.....410
Applications.....421
Bluetooth Audio ou USB.....419
CD (selon l'équipement).....419
Information sur les lecteurs multimédia, les formats et les métadonnées pris en charge.....421
Ports USB.....421
Radio AM/FM.....411
Radio satellite SiriusXM® (si l'abonnement est actif).....411
Renseignements sur le système HD Radio™ (selon l'équipement).....415
Sources.....410
Dossier d'entretien périodique.....466
DRL
Voir : Feux de jour.....86

E

Éclairage ambiant.....88
Éclairage d'accueil.....87
Éclairage.....84
Généralités.....84
Éclairage intérieur.....87
Ecrous de roue
Voir : Remplacement d'une roue.....331
Écrous de roue
Voir : Remplacement d'une roue.....331
Effacement de la programmation de tous les dispositifs MyKey.....65
Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant.....154
En Californie (États-Unis seulement).....247
Enregistrement de données.....9
Avis de confidentialité relatif à la fonction Assist 911.....14
Données d'entretien.....10
Données d'événement.....11
Données pratiques, de confort et de divertissement.....12
Services proposés.....12
Services proposés par des tiers.....12
Véhicules avec SYNC.....13
Véhicules avec un modem.....12
Enregistrement des données d'événement
Voir : Enregistrement de données 9
Entreposage du véhicule.....297
Branchement de votre véhicule HYBRIDE.....299
Carrosserie.....298
Circuit d'alimentation.....298
Circuit de refroidissement.....298
Débranchement de la batterie 12 volts.....299
Divers.....299
Freins.....299
Généralités.....298
Moteur.....298
Pneus.....299
Sortir le véhicule de l'entreposage.....299
Entretien des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants.....41

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Entretien des pneus.....308
Adhérence AA A B C.....309
Information sur l'indice de qualité uniforme des pneus.....308
Renseignements moulés sur le flanc du pneu.....311
Température A B C.....309
Terminologie du pneu.....310
Usure de la bande de roulement.....309
Entretien de votre véhicule.....457
Entretien du véhicule.....291
Généralités.....291
Entretien.....266
Généralités.....266
Entretien périodique — conditions de conduite rigoureuses.....464
Exceptions.....465
Entretien périodique normal.....461
Indicateur Intelligent Oil-Life Monitor™.....461
Périodicités d'entretien normales.....462
Entretien usuel — Généralités.....457
Inspection multipoint.....460
Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule?.....457
Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule chez votre concessionnaire?.....457
Protégez votre investissement.....457
Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire.....459
Environnement 18
Équipement de communication mobile.....16
Espaces de rangement.....145
Essuie-glaces automatiques.....81
Essuie-glaces.....81
Balayage intermittent.....81
Essuie-glaces asservis à la vitesse.....81
Essuie-glaces et lave-glaces.....81
Étiquette d'homologation du véhicule.....345

F

Fermeture du toit décapotable.....233
Feux de détresse.....240
Feux de jour.....86
Type 1 - Conventionnel (Non configurable).....86
Type 2 - Configurable.....86
Feux de route automatiques.....89
Filtre à air
Voir : Remplacement du filtre à air - 2.3L EcoBoost™/5.0L.....286
Voir : Remplacement du filtre à air - 5.0L, Bullitt.....287
Filtre à carburant.....280
Fonction de mémorisation.....136
Enregistrement d'une position préréglée.....136
Fonction d'entrée et de sortie faciles.....137
Synchronisation d'une position préréglée avec votre télécommande ou votre clé d'accès intelligent.....137
Ford Credit.....14
É.-U. uniquement.....14
Ford Protect.....454
Programme d'entretien prolongé Ford Protect (CANADA SEULEMENT).....455
Programmes d'entretien prolongé Ford Protect (É.-U. seulement).....454
Frein à main
Voir : Frein de stationnement.....175
Frein de stationnement.....175
Tous les véhicules.....175
Véhicules à boîte de vitesses automatique.....175
Véhicules à boîte de vitesses manuelle.....175
Freins.....174
Généralités.....174
Fusibles.....254

G

Glaces, miroirs et rétroviseurs.....91
Glaces à commande électrique.....91
Alimentation prolongée des accessoires.....92
Fermeture par commande à impulsion.....91
Fonction de rebond.....91
Ouverture par commande à impulsion.....91
Glossaire des symboles.....7

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Gonflage de pneu à plat
Voir : Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire 301
Gonflage d'un pneu crevé
Voir : Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire 301

I

Indicateurs et avertisseurs sonores.....102
Alerte de système sans clé.....102
Boîte de vitesses hors position de stationnement.....102
Carillon avertisseur de frein de stationnement serré.....102
Carillon avertisseur de phares allumés.....102
Rappel de clignotant activé.....102
Installation de sièges d'enfant.....23
Sièges d'enfant.....23
Utilisation des ceintures-baudrier.....23
Utilisation des points d'ancrage inférieurs et de sangles de retenue (LATCH).....26
Utilisation des sangles de retenue.....27
Introduction.....7

J

Jantes et pneus.....301
Généralités.....301
Spécifications techniques.....338
Jauge d'huile moteur.....271
Jauges.....95
Barre d'information.....97
Écran d'information.....96
Ensemble d'instruments.....97
Jauge de carburant.....97
Thermomètre du liquide de refroidissement du moteur.....97
Type 1.....95
Type 2.....96

L

Lavage automatique
Voir : Nettoyage de l'extérieur.....292
Lavage
Voir : Nettoyage de l'extérieur.....292
Lave-glaces
Voir : Essuie-glaces et lave-glaces.....81
Lave-glaces.....82
Limite de charge.....220
Chargement du véhicule - avec ou sans remorque.....220
Directives spéciales concernant le chargement - pour tous les véhicules.....224
Localisation du filtre à air d'habitacle.....131
Lunette arrière chauffante.....129

M

Messages d'information.....113
Aide au démarrage en côte.....117
Aide au stationnement.....120
Alarme.....114
Antipatinage.....123
Assistance pré-collision.....120
Batterie et circuit de charge.....114
Boîte de vitesses.....123
Carburant.....117
Circuit de démarrage.....121
Clés et accès intelligents.....117
Commandes cond.....116
Contrôle électronique de stabilité.....116
Démarrage à distance.....121
Direction.....122
Dispositif MyKey.....119
Entretien.....118
Essieu arrière.....120
Frein de stationnement.....120
Mode échappement.....117
Moteur.....116
Nécessaire de gonflage de pneu.....122
Portes et serrures.....116
Régulateur de vitesse adaptatif.....113
Sac gonflable.....114
Sièges.....121
Suspension.....122
Système de surveillance de la pression des pneus.....123
Systèmes d'information sur les angles morts et d'alerte de circulation transversale.....115
Mise au rebut de l'airbag.....55

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Modification du nom ou du mot de passe du point d'accès Wi-Fi.....365
MyKey – Dépannage.....66
MyKey™.....63
Principes de fonctionnement.....63

N

Navigation.....426
cityseeker.....431
Définir une destination.....427
Guidage routier.....429
Guide touristique Michelin.....432
Modification du format de la carte.....429
Précision et mises à jour des cartes de navigation.....432
SiriusXM Traffic et Travel Link.....432
Zoom.....429
Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire.....301
Conseils d'utilisation de la trousse.....302
Deuxième étape : vérification de la pression des pneus.....305
Généralités.....302
Marche à suivre à la suite de l'obturation réussie d'un pneu.....306
Première étape : regonflage du pneu avec le produit d'obturation et de l'air.....303
Que faire en cas de crevaison.....303
Nécessaire de réparation de pneu
Voir : Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire 301
Nettoyage de l'extérieur.....292
Bandes décoratives ou graphismes.....292
Compartiment moteur.....293
Éléments extérieurs chromés.....292
Éléments extérieurs en plastique.....292
Nettoyage des phares.....292
Soubassement de carrosserie.....293
Nettoyage de l'habitacle.....295
Miroirs.....295
Nettoyage de la planche de bord et des lentilles du tableau de bord.....295
Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace.....294
Nettoyage des roues.....297
Nettoyage des sièges en cuir.....296
Nettoyage du moteur.....293
Nettoyage du toit décapotable.....300
Norme d'émission.....161
Garantie relative aux émissions de bruit, actes de loi pour les modifications interdites et entretien.....162
Modifications du dispositif antibruit.....161
Numéro d'identification du véhicule.....344

O

Options uniques d'exportation.....17
Ouverture centralisée.....92
Ouverture des glaces.....92
Ouverture du coffre à bagages depuis l'intérieur.....74
Ouverture du toit décapotable.....232
Utilisation des couvre-bagages.....233
Ouverture et fermeture du capot.....266
Fermeture du capot.....267
Ouverture du capot.....266
Ouvre-porte de garage.....140
Ouvre-porte de garage
Voir : Ouvre-porte de garage universel.....140
Ouvre-porte de garage universel.....140
Système de commande sans fil d'ouvre-porte de garage universel HomeLink.....140

P

Panne de carburant.....154
Ajout de carburant au moyen d'un bidon de carburant.....154
Remplissage d'un bidon de carburant.....154
Paramètres.....435
911 Assist.....436
Affichage.....436
Applications mobiles.....436
Assistance conducteur.....436
Audio.....436
Bluetooth.....436
Commande vocale.....436
Éclairage ambiant.....437
FordPass.....436
Généralités.....436
Mises à jour automatiques.....436

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Mode voiturier....437
Montre....436
Navigation....436
Ordinateur de bord....437
Paramètres de charge....436
Profils personnalisés....437
Sièges....437
Sièges multicontours....437
Son....436
Téléphone....436
Véhicule....436
Pare-soleil....94
Miroir de courtoisie du pare-soleil....94
PATS
Voir : Système antivol passif....75
Perchlorate....14
Perforation
Voir : Remplacement d'une roue....331
Personal Safety System™....43
Fonctionnement du système de sécurité personnalisé....43
Phares à extinction temporisée....86
Phares antibrouillards avant....86
Activation/désactivation des antibrouillards avant....86
Témoin d'antibrouillards avant....87
Phares antibrouillards avant
Voir : Phares antibrouillards avant....86
Phares automatiques....85
Phares activés par les essuie-glaces....85
Pièces de rechange recommandées....14
Entretien périodique et réparations mécaniques....15
Garantie sur les pièces de rechange....15
Réparation en cas de collision....15
Pièces Motorcraft - 2.3L EcoBoost™....341
Pièces Motorcraft - 5.0L, Bullitt....343
Pièces Motorcraft - 5.0L....342
Planche de bord....19
Pneus d'hiver
Voir : Utilisation de pneus d'hiver....325
Pneus
Voir : Jantes et pneus....301
Poids de remorquage recommandés....227
Point d'accès Wi-Fi....365
Pont arrière....173
Portes et serrures....68
Porte-verres....145
Port USB....378
Positionnement des sièges de sécurité enfants....31
Positions assises appropriées....132
Pour obtenir de l'aide hors des États-Unis et du Canada....249
Pour obtenir les services nécessaires....246
À l'extérieur....246
Précautions à prendre par temps froid....236
Prises de courant auxiliaires....144
Emplacements....144
Prise de courant 12 V c.c....144
Produits de nettoyage....291
Produits....291
Programmateur de vitesse....190
Programmateur de vitesse
Voir : Programmateur de vitesse....190
Programmateur de vitesse - Véhicules avec : Programmateur de vitesse....79
Programmateur de vitesse - Véhicules avec : Régulateur de vitesse adaptatif....79
Programmation de la vitesse du régulateur de vitesse....190
Changement de la vitesse programmée....190
Programme Auto Line du Better Business Bureau (É.-U. seulement)....248
Protection de l'environnement....18
Protège-genoux conducteur et passager....51

Q

Qualité de l'air à l'intérieur....131
Qualité du carburant....153
Choix du carburant approprié....153

R

Radio numérique....371
Réception et stations HD Radio – Dépannage....373

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Radio par satellite.....375
Dépannage.....377
Facteurs relatifs la réception radio satellite.....375
Numéro de série électronique (ESN) de la radio satellite.....376
Service de radio satellite SiriusXM.....376
Rallonges de ceinture de sécurité.....42
Rappel de bouclage des ceintures de sécurité.....40
Rappel de bouclage des ceintures Belt-Minder™.....40
Ravitaillement.....156
Avertissement du système de ravitaillement.....158
Remplir le réservoir de votre véhicule.....156
Vue d'ensemble du système de ravitaillement.....156
Réglage des phares.....284
Réglage horizontal des phares.....285
Réglage vertical des phares.....284
Réglage des phares
Voir : Réglage des phares.....284
Réglage du volant.....78
Rehausseurs.....29
Types de rehausseur.....30
Réinitialisation du témoin de vidange d'huile.....272
Remorquage du véhicule les quatre roues au sol.....230
Remorquage d'urgence.....230
Remorquage derrière un véhicule de loisirs.....231
Remorquage.....226
Remplacement d'une ampoule.....285
Feux à DEL.....285
Remplacement des ampoules de feux de recul.....285
Remplacement d'une commande à distance ou d'une clé perdue.....62
Remplacement d'une roue.....331
Procédure de remplacement d'une roue.....333
Renseignements au sujet de l'ensemble jante et pneu de secours différent.....332
Remplacement d'un fusible.....264
Fusibles.....264
Remplacement de la batterie de 12 V.....281
Dépose et pose de la batterie.....283
Système de gestion de batterie.....282
Remplacement des balais d'essuie-glace.....283
Remplacement du filtre à air - 2.3L EcoBoost™/5.0L.....286
Remplacement du filtre à air - 5.0L, Bullitt.....287
Remplacement du filtre à air d'habitacle.....131
Rendement réduit du moteur.....235
.....235
Renseignements généraux sur les radiofréquences.....56
Accès intelligent.....56
Réparation de dommages mineurs à la peinture.....297
Reprise de la vitesse programmée.....191
Rétroviseur intérieur.....94
Rétroviseur à électrochrome.....94
Rétroviseurs extérieurs chauffants.....129
Rétroviseurs extérieurs.....92
Lampes de projection.....93
Rétroviseurs à mémoire.....93
Rétroviseurs extérieurs à commande électrique.....92
Rétroviseurs extérieurs chauffants.....93
Rétroviseurs extérieurs rabattables.....93
Rétroviseurs grand angle intégrés.....93
Rétroviseurs-signaux.....93
Système d'information sur les angles morts.....94
Rétroviseurs
Voir : Glaces, miroirs et rétroviseurs.....91
Rodage.....235
Freins et embrayage.....235
Garde au sol.....235
Moteur.....235
Pneus.....235
Rodage
Voir : Rodage.....235
Roue de secours
Voir : Remplacement d'une roue.....331

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

S

Sacs gonflables du conducteur et du passager.....45
Enfants et sacs gonflables.....47
Position assise appropriée pour le conducteur et le passager avant.....46
Sacs gonflables latéraux.....50
Safety Canopy™ - Coupé.....52
Sécurité enfants.....21
Généralités.....21
Sécurité.....75
Sièges à commande électrique.....135
Support lombaire à réglage électrique.....136
Sièges à commande manuelle.....134
Sièges à régulation de température.....138
Sièges chauffants.....138
Sièges refroidissants.....139
Sièges arrière.....137
Accès aux sièges arrière.....138
Banquette arrière de deuxième rangée rabattable en deux temps.....138
Sièges.....132
Spécifications du moteur - 2.3L EcoBoost™.....340
Cheminement de la courroie d'entraînement.....340
Spécifications du moteur - 5.0L.....340
Cheminement de la courroie d'entraînement.....341
Spécifications techniques
Voir : Capacités et spécifications.....340
SYNC™ 3.....400
Généralités.....400
SYNC™.....379
Généralités.....379
Système antidémarrage
Voir : Système antivol passif.....75
Système antivol passif.....75
SecuriLock.....75
Système d'information sur les angles morts.....205
.....205
Activation et désactivation du système.....207
Anomalies du système.....207
Utilisation du système d'information sur les angles morts.....206
Système de maintien de trajectoire.....200
Activation et désactivation du système.....201
Système de surveillance de la pression des pneus.....327
Changement de pneus équipés du système de surveillance de la pression des pneus.....328
Fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.....329
Système d'alerte après impact.....244

T

Tableau de spécifications des ampoules.....361
Tableau de spécifications des fusibles.....254
Boîtier de distribution électrique.....254
Porte-fusibles de l'habitacle.....260
Télécommande.....57
Clé d'accès intelligent.....57
Déclenchement de l'alarme de détresse.....60
Démarrage à distance.....60
Localisateur de véhicule.....60
Remplacement de la batterie.....58
Utilisation du panneton de clé.....57
Téléphone.....424
Android Auto.....426
Apple CarPlay.....426
Jumelage initial de votre téléphone cellulaire.....425
Messagerie texte.....425
Utilisation de votre téléphone cellulaire.....425
Témoin et carillon de ceinture de sécurité.....39
Conditions de fonctionnement.....39
Témoins de feux de route automatiques.....90
Témoins de régulateur de vitesse.....191
Témoins et indicateurs.....98
Affichage tête haute.....100

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Anomalie du groupe motopropulseur.....101
Batterie.....98
Capot ouvert.....100
Clignotant.....99
Coffre mal fermé.....101
Départ assisté.....100
Entretien recommandé du moteur.....101
Feu de croisement défectueux.....100
Feux de stationnement.....101
Indicateur de système d'information sur les angles morts.....98
Témoin d'antibrouillards avant.....99
Témoin de bas niveau de carburant.....100
Témoin de bas niveau de liquide lave-glace.....100
Témoin de bouclage de ceinture de sécurité.....99
Témoin de contrôle de stabilité et d'antipatinage.....101
Témoin de contrôle de stabilité et d'antipatinage désactivés.....101
Témoin de faible pression des pneus.....100
Témoin de feux de route.....100
Témoin de feux de route des phares à allumage automatique.....98
Témoin de passage des vitesses.....101
Témoin de porte ouverte.....99
Témoin de pression d'huile.....100
Témoin de régulateur de vitesse.....99
Témoin de sac gonflable.....98
Témoin des freins antiblocage.....98
Témoin de température de liquide de refroidissement du moteur.....99
Témoin du régulateur de vitesse adaptatif.....98
Témoin du système de freinage.....99
Voyant du système de suivi de voie.....100
Toit décapotable.....232
Traction d'une remorque.....226
Disposition de la charge.....226
Transport de charge.....220
Transport du véhicule.....244
Trousses de carrosserie.....300

U

Utilisation de chaînes à neige.....326
Utilisation de l'antipatinage.....178
Mise hors fonction du système.....178
Témoins et messages liés au système.....178
Utilisation de la reconnaissance vocale.....380
Commandes des paramètres vocaux.....409
Commandes vocales associées aux applications mobiles.....408
Commandes vocales de navigation.....406
Commandes vocales de téléphone.....405
Commandes vocales du système de chauffage et de climatisation.....404
Commandes vocales en mode audio.....403
Commandes vocales SiriusXM Traffic et Travel Link.....408
Interaction et rétroaction du système.....381
Lancement d'une session de reconnaissance vocale.....380
Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance.....66
Utilisation de pneus d'hiver.....325
Utilisation de pneus été.....324
Utilisation des ceintures de sécurité.....36
Modes de blocage des ceintures de sécurité.....38
Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse.....38
Utilisation du contrôle de stabilité.....181
Contrôle électronique de stabilité.....181
Utilisation du programme de médiation et d'arbitrage (Canada seulement).....249
Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif.....191
Activation du régulateur de vitesse adaptatif.....192
Annulation automatique.....195
Annulation de la vitesse programmée.....195
Anomalies de détection.....196
Capteur obstrué.....197
Changement de la vitesse programmée.....195
Désactivation du régulateur de vitesse adaptatif.....195

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

Lorsque vous suivez un véhicule.....193
Neutralisation de la vitesse programmée.....194
Passage au régulateur de vitesse conventionnel.....198
Programmation de la vitesse du régulateur adaptatif.....192
Réglage de la distance de sécurité.....194
Reprise de la vitesse programmée.....195
Système non disponible.....197
Utilisation en terrain montagneux.....195
Utilisation du système SYNC™ avec votre lecteur multimédia.....389
Commandes vocales en mode audio.....389
Sources multimédias.....389
Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone.....383
Accès aux fonctions à partir du menu du téléphone.....384
Commandes téléphoniques.....384
Commandes vocales de téléphone.....383
Jumelage d'un téléphone.....383
Utilisation sur circuit.....288
.....288

V

Ventilation
Voir : Climatisation.....124
Vérification de l'état du dispositif MyKey.....66
Distance MyKey.....66
Nombre de clés Admin.....66
Nombre de MyKey.....66
Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique.....278
Vérification de l'huile moteur.....271
Ajout d'huile moteur.....271
Vérification de l'huile moteur
Voir : Vérification de l'huile moteur.....271
Vérification des balais d'essuie-glace.....283
Vérification du liquide d'embrayage - Boîte de vitesses manuelle.....280
Vérification du liquide de direction assistée.....280
Vérification du liquide de frein.....279
Intervalle de vidange du liquide de frein.....280
Vérification du liquide de lave-glace.....280
Vérification du liquide de refroidissement.....273
Ajout de liquide de refroidissement.....274
Conditions climatiques rigoureuses.....275
Gestion de la température du liquide de refroidissement du moteur.....277
Liquide de refroidissement recyclé.....275
Refroidissement à protection totale.....276
Vidange du liquide de refroidissement.....276
Vérification du liquide de refroidissement
Voir : Vérification du liquide de refroidissement.....273
Vérifications de remorquage essentielles.....228
Attelages.....228
Avant de tracter une remorque.....229
Chaînes de sécurité.....228
Feux de remorque.....228
Freins de remorque.....228
Lancement ou récupération d'un bateau ou d'un véhicule nautique personnel.....230
Pendant la traction d'une remorque.....229
Verrou du capot
Voir : Ouverture et fermeture du capot.....266
Verrou du capot
Voir : Ouverture et fermeture du capot.....266
Verrouillage électrique des portes
Voir : Verrouillage et déverrouillage.....68
Verrouillage et déverrouillage.....68
Activation de l'accès intelligent.....69
Déverrouillage intelligent.....70
Éclairage à l'entrée.....73
Éclairage à la sortie.....73
Ouverture du coffre à bagages.....73
Protection antidécharge de la batterie.....73
Télécommande.....68
Verrouillage automatique.....71
Verrouillage électrique des portes.....68
Verrouillage et déverrouillage des portes avec le panneton de clé.....71

Mustang (CZG) Canada/United States of America, Vehicles Built From: 15-07-2019, frCAN, First-Printing

VIN
Voir : Numéro d'identification du véhicule.....344
Volant chauffant.....80
Volant.....78